

enseignement de spécialité

coordination
Philippe Deubel

ellipses



Spécialité

Sciences économiques et sociales

Première

NOUVEAUX
PROGRAMMES

COORDINATION

Philippe Deubel

IA-IPR de Sciences Économiques et Sociales



LISTE DES AUTEURS

- **Laurent Braquet**

Professeur certifié de sciences économiques et sociales au lycée Flaubert de Rouen

- **Aude Cavallé**

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée des Nerviens de Bavay

- **Jérôme Chéreau**

Professeur certifié de sciences économiques et sociales au lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt

- **Stanislas D'ornano**

Professeur certifié de sciences économiques et sociales au lycée Arthur Rimbaud de Sin-le-Noble

- **David Descamps**

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée Faidherbe de Lille

- **Agathe Foudi**

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée Faidherbe de Lille

- **Judith Leverbe**

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée Gaston Berger de Lille

- **Sandrine Verdier-Cannella**

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales dans l'académie de Grenoble

- **Cécile Vollaire**

Professeur de sciences économiques et sociales au lycée Potier d'Orléans

Retrouvez les corrigés des exercices sur notre
site : www.editions-ellipses.fr



ISBN 9782340-060562
©Ellipses Édition Marketing S.A., 2021
8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5.2° et 3°a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Science Économique

Thème 1

Comment un marché concurrentiel fonctionne- t-il ?

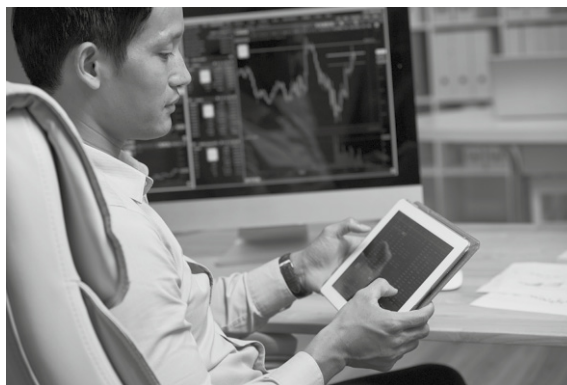
1 Qu'est-ce qu'un marché ?

1. Marchés et institutions marchandes

DOCUMENT 1 • DES MARCHÉS DE NATURE DIFFÉRENTE



©user15285612 / Freepik



© pressfoto / Freepik



1. Quels sont les marchés qui correspondent à ces 3 photos ?
2. Pour chacun de ces marchés, quels sont les offreurs ? Quels sont les demandeurs ?

DOCUMENT 2



© katemangostar / Freepik

1. Quels sont, sur cette photo, les deux éléments qui symbolisent l'accord entre les partenaires ?

DOCUMENT 3 • LES INSTITUTIONS INDISPENSABLES AU MARCHÉ

Sans régime de droit qui élève une barrière suffisamment efficace contre le risque de spoliation, on conçoit que production et échange n'auraient pu se développer. [...] La seconde institution, cruciale pour le fonctionnement et le développement du marché, n'est autre que la monnaie. Certes, le troc est bien une modalité du marché. [...] Mais l'accroissement des échanges est historiquement lié à l'usage de la monnaie.

Source : Roger Guesnerie, *L'Économie de marché*, éditions Poche Le Pommier, 2013

1. Exprimer de manière simple le sens de la première phrase.
2. Quels sont les inconvénients du troc par rapport à l'échange monétaire ?

DOCUMENT 4 • LES DROITS DE PROPRIÉTÉ : NÉCESSAIRES À L'ÉCHANGE ?

Les droits de propriété privée définissent la capacité des individus ou des entreprises de posséder, vendre et utiliser les biens capitaux et autres propriétés dans une économie de marché. Ces droits sont mis en œuvre par l'intermédiaire d'un cadre juridique, qui forme l'ensemble des lois à l'intérieur desquelles l'économie opère.

Source : Paul Samuelson, William Nordhaus, *Économie*, Economica, 2005

1. Pour chacun des biens suivants, identifier, dans la liste suivante, le titre de propriété correspondant : certificat bancaire, contrat d'achat, acte notarié, brevet.

Biens	Titre de propriété
Terrain agricole	
Innovation technologique	
Automobile	
Œuvre d'art	
Maison	
Action d'une société	

DOCUMENT 5 • CONFIANCE ET ÉCHANGES

La confiance mutuelle et le civisme sont essentiels au bon fonctionnement des marchés, car ils facilitent une concurrence pacifique et équitable. [...] L'efficacité du marché repose largement sur une confiance mutuelle. [...] En effet, Il existe très souvent une différence d'information, un laps de temps ou une distance géographique qui peuvent donner l'opportunité à l'une des parties de profiter de l'échange aux dépens de l'autre.

Source : Yann Algan, Pierre Cahuc, *La société de défiance*, Éditions Rue d'Ulm, 2007

1. En quoi la confiance est-elle nécessaire dans les deux situations suivantes ?
 - a. Achat d'une place pour un futur spectacle.
 - b. Consommation d'un repas au restaurant.

DOCUMENT 6 • LE CADRE DE L'ÉCHANGE : DES INSTITUTIONS

Les institutions sont les contraintes humaines qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales. Elles consistent à la fois en des contraintes informelles (sanctions, tabous, coutumes, traditions et codes de conduite), et de règles formelles (constitutions, lois, droits de propriété). À travers l'histoire, les institutions ont été conçues par les êtres humains pour créer un ordre et réduire l'incertitude dans les échanges.

1. Pourquoi l'auteur qualifie-t-il les institutions relatives à l'échange de « contraintes humaines » ?
2. Quelles sont les différences entre les contraintes formelles et informelles ?

2. Différents types de marché

DOCUMENT 7

À l'origine, un marché était un lieu où les acheteurs et les vendeurs pouvaient engager une négociation face à face. La place du marché était un endroit incontournable de nombreux villages [...]. Aujourd'hui, aux États-Unis, il existe encore de grands marchés où de nombreux négociants se réunissent pour traiter leurs affaires. Par exemple, le blé et le maïs s'échangent à la Bourse de Chicago, le pétrole et le platine à la Bourse marchande de New York [...]. Plus généralement, les marchés permettent aux acheteurs et aux vendeurs d'interagir, d'échanger des biens et de déterminer les prix. Il existe des marchés presque pour toutes choses. [...] Un marché peut être centralisé, comme la Bourse, ou décentralisé comme celui du travail. Il peut également exister uniquement sous forme électronique, comme cela a tendance à se généraliser avec le commerce via internet.

1. Rechercher deux exemples de marchés qui, peu à peu, se transforment en marchés électroniques.

DOCUMENT 8



© Raimond Spekking / CC BY-SA 4.0

1. Quel est le bien qui fait ici l'objet d'un échange ?
2. Le prix de ce bien est-il identique pour tous les utilisateurs ?

DOCUMENT 9

Une structure de marché se caractérise par le nombre d'offreurs et de demandeurs présents sur le marché ainsi que par les stratégies mises en œuvre par les offreurs. [...] La situation opposée à celle de la concurrence est celle du monopole. Le monopole désigne à la fois la forme de marché sur lequel se trouve un seul offreur et l'entreprise qui est le seul offreur sur le marché. [...] L'oligopole est une forme de marché sur lequel se trouve un nombre limité d'offreurs. Chaque décision de chaque entreprise a une influence sur les autres entreprises ; elles doivent donc adopter un comportement de type stratégique.

Source : S. d'Agostino, P. Deubel, J. Leverbe, M. Montoussé, *Dictionnaire de SES*, Bréal, 2018

1. Rechercher un exemple de marché concurrentiel, de monopole, d'oligopole.

Un marché est un lieu réel ou fictif où s'échangent des biens ou des services, proposés par des offreurs cherchant à maximiser leur profit et des demandeurs souhaitant acquérir ces biens au meilleur rapport qualité/prix. Le plus souvent, l'échange se concrétise par une contrepartie monétaire. Mais cette définition générale recouvre une très grande **diversité** de situations. Dans tous les cas, cependant, cet échange est encadré par des règles et des conventions qui témoignent que le marché est une **institution**.

1. Le marché est une institution

Pour que des échanges puissent se réaliser entre agents économiques, il est nécessaire qu'existent, entre ces agents, des « règles du jeu » et un cadre juridique qui sécurisent l'échange. Ces contraintes qui encadrent l'échange sont, par exemple, les droits de propriété ou les lois, mais aussi les instruments techniques qui permettent l'échange, comme les contrats ou la monnaie. L'économiste Douglass North a qualifié d'**institutions** ces éléments d'encadrement de l'échange marchand qui ont pour objectif de réduire l'incertitude entre les participants à l'échange. L'un des préalables à tout échange marchand est que celui qui offre un bien en soit propriétaire, et puisse attester de ses droits de propriété par un titre, qui conditionne la confiance de l'acquéreur dans l'échange. De même, l'acquéreur du bien doit pouvoir être sûr que son titre de propriété sera pérenne. Par ailleurs, l'instrument monétaire de la transaction, la monnaie, doit voir sa valeur garantie par d'autres institutions, les États, les banques, etc.

D'autres règles ou lois participent à cet encadrement du marché : par exemple des normes concernant la qualité du produit ou des limites ou interdictions concernant les produits ou les services comportant des risques ou des dangers. Enfin, des principes, des coutumes et des conventions peuvent également être

des éléments d'encadrement du marché : le respect de la parole donnée, par exemple, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter un contrat écrit ou, plus généralement, le climat de confiance qui règne entre les participants à l'échange. Le marché n'est donc pas une donnée naturelle, mais le résultat d'une construction sociale, et à ce titre, il porte la marque de son environnement social et culturel.

2. Les différents types de marché

On peut décliner la diversité des marchés en s'intéressant à la nature du bien ou du service qui fait l'objet de l'échange. Les marchés les plus nombreux concernent les biens matériels, comme les produits agricoles et agroalimentaires, les biens industriels, les matières premières, les biens immobiliers, etc. D'autres marchés concernent les services, comme les contrats d'assurances, les programmes de télévision, les voyages ou les services aux particuliers.

La sphère de la monnaie et des capitaux fonctionne également à travers des marchés, par exemple le marché des changes (marché des devises) et le marché financier (échanges de titres financiers, comme les actions).

Enfin, on désigne par l'expression « marché du travail » l'ensemble des mécanismes qui mettent en relation des « offreurs » de capacité de travail (population active) et des demandeurs de travail (entreprises, administrations, etc.).

Une autre manière de décrire la diversité des marchés consiste à s'intéresser à la configuration qui met face-à-face des offreurs et des demandeurs : on peut alors différencier des marchés concurrentiels, des marchés d'oligopole (ou d'oligopsone) et des situations de monopole (ou de monopsone).

Les marchés concurrentiels mettent en présence un grand nombre d'offeurs et de demandeurs, situation dans laquelle chaque participant à l'échange ne

représente qu'une faible part de l'ensemble des biens échangés, donc peut être considéré comme n'ayant pas de pouvoir sur le fonctionnement global du marché.

Le marché d'oligopole met face-à-face un grand nombre de demandeurs face à un nombre restreint d'offreurs (l'oligopsone représentant la situation inverse). Dans cette configuration, s'il y a encore des éléments de concurrence entre les offreurs, celle-ci est moins intense et chaque offreur dispose d'un pouvoir sur le marché.

Enfin, le marché de monopole confronte un grand nombre de demandeurs face à un offreur unique (le monopsonne confrontant, à l'inverse, un unique demandeur face à un grand nombre d'offreurs). Dans une situation de monopole, l'offreur unique dispose évidemment d'un fort pouvoir de marché, notamment en matière de fixation du prix du bien ou du service puisqu'il est le seul à le proposer.

Des exemples de ces configurations diverses :

- Marchés concurrentiels : marché du vin, marché des légumes, marché des actions, marché du café, marché des actions.
- Oligopoles : marché des boissons à base de cola, marché de la téléphonie mobile en France, marché des avions long-courriers, marché automobile.
- Monopoles (ou quasi-monopoles) : une station-service unique sur une île, la Française de jeux, le PMU (courses hippiques), Windows, Microsoft.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Sur le marché du travail, l'offreur est l'employeur		
Sur le marché du travail, l'offreur est le salarié		
Le marché du travail est un marché centralisé		
Le contrat de travail est une institution qui encadre le marché du travail		
Le salaire minimum ne joue pas le rôle d'institution sur le marché du travail		
L'objet de l'échange sur le marché du travail est l'emploi		
Le contrat de travail est un contrat libre entre un employeur et son salarié		

Testez vos capacités

Exercice 1

La compagnie islandaise à bas coûts WOW Air a cessé, jeudi 28 mars, ses opérations et annulé tous ses vols. Le gouvernement islandais estime à 4 000 le nombre de voyageurs bloqués – dont 1 300 en transit.

WOW Air, qui transporte plus d'un tiers des voyageurs en Islande, n'avait plus aucun investisseur pour espérer un redressement depuis que sa compatriote Icelandair s'était retirée des négociations en vue d'une reprise. « WOW Air a cessé ses opérations », a annoncé lapidairement le transporteur dans un communiqué. [...] Des dizaines de passagers se sont rapidement retrouvés bloqués jeudi matin à l'aéroport de Reykjavik, où une trentaine de vols WOW Air ont été annulés, notamment en provenance ou à destination de Paris, New York et Montréal. Le ministre des Transports islandais a annoncé à la presse le lancement d'un plan d'urgence à destination des voyageurs bloqués dans les aéroports, sans donner davantage de détails.

Source : Le Monde, 28/03/2019

1. Quel risque cet incident illustre-t-il ?
2. Quelles sont les institutions qui interviennent dans ce genre de situation ?

Exercice 2

Grâce aux progrès de la médecine, un nombre croissant de patients est éligible à la transplantation d'un rein. Malheureusement, l'offre d'organes ne suit pas. Le nombre de cadavres en état de mort cérébrale n'augmente pas aussi vite qu'il le faudrait. Les familles ajoutent leur grain de sel en n'autorisant pas toujours le prélèvement des organes du défunt. Reste bien sûr la possibilité de recourir à un donneur vivant, issu du cercle familial, mais les patients n'ont pas tous la chance de pouvoir compter sur un proche généreux – et compatible. Aux États-Unis, alors que 13 700 transplantations de rein ont été pratiquées en 2005, 65 000 personnes attendaient toujours leur tour au début de l'année 2006. On estime à 3 500 le nombre de patients américains qui meurent chaque année faute d'avoir reçu un rein à temps.

Certains économistes se sont penchés sur ce problème épineux, dont un prix Nobel aussi célèbre que controversé, Gary Becker. Pour cette figure éminente de l'école de Chicago, il n'est pas de déséquilibre entre une offre et une demande qui ne puisse être résorbé pour peu que l'on y mette le prix. C'est donc avec un imperturbable aplomb qu'il propose de payer les donneurs d'organes. Pour peu que la rémunération compense adéquatement les risques (y passer ou y laisser des plumes) et les coûts (les revenus perdus pendant la convalescence), elle suffira toujours à convaincre un nombre suffisant de donneurs.

Source : Xavier de la Vega, « À quand un marché d'organes ? », 2009,
Sciences humaines.com

1. Le don d'organes, actuellement en France, constitue-t-il un marché ? Justifier la réponse.
2. Quel est, selon la proposition de G. Becker, le calcul économique devant lequel se trouverait un éventuel « vendeur d'organes » ?
3. Les limites d'un tel marché sont-elles économiques ?

2 Le fonctionnement d'un marché concurrentiel

1. Les conditions d'une concurrence pure et parfaite

DOCUMENT 1

*La **concurrence** c'est-à-dire la compétition entre les offreurs sur un même marché nécessite que certaines conditions soient présentes :*

- il faut d'abord une multitude d'offreurs et de demandeurs de façon qu'aucun d'entre eux ne puisse imposer ses conditions et son prix. Il s'agit de l'**atomicité** du marché ;*
- l'**homogénéité** des produits échangés est indispensable à une réelle concurrence ;*
- la **transparence** du marché permet à tous les agents d'obtenir toutes les informations de façon équivalente ;*
- la **libre entrée** sur le marché permet à n'importe quel offreur d'accéder au marché sans entrave ;*
- la **mobilité des facteurs de production** permet aux entreprises d'obtenir le travail et le capital nécessaire à leur production sans délai.*

*Ces conditions de **concurrence pure et parfaite** sont celles qui assureraient une libre variation des prix.*

Source : Ellipses, 2019

1. Repérer quelle condition de concurrence est illustrée, en positif ou en négatif, par chacune des propositions :

Conditions	Atomicité	Homogénéité	Transparence	Libre entrée	Mobilité des facteurs
Installation d'une nouvelle boulangerie					

Rachat par une entreprise de la plupart de ses concurrents					
En bourse, un trader bénéficie d'une information confidentielle					
Un célèbre sportif met son nom sur une paire de baskets					
Un accord commercial libère les importations d'une matière première					

DOCUMENT 2 • L'HOMO ŒCONOMICUS

Pendant des siècles, les économistes ont débattu [...] afin de déterminer si les individus sont entièrement motivés par leur intérêt personnel [...]. Homo œconomicus (l'homme économique) est un surnom donné au personnage égoïste et calculateur que vous retrouverez dans tous les manuels d'économie. [...]

Pourtant tout le monde a pu observer, et même parfois réaliser, des actes de grande gentillesse ou de bravoure pour le compte d'autrui dans des situations où il y a peu de chances d'obtenir une récompense.

Source : Équipe Core, *L'Économie, l'économie pour un monde différent*, Eyrolles, 2017

1. Dans les situations suivantes, quelles sont celles qui ne relèvent pas d'un comportement d'*homo œconomicus* ?

Situations	Oui	Non
Une ONG intervient lors d'un séisme		
Une étudiante décide de poursuivre ses études		
Un retraité commence à étudier le russe		
Un jeune couple hésite entre l'achat ou la location d'un appartement		
Un jeune aide une personne âgée à faire ses courses		

2. Les déterminants de la demande

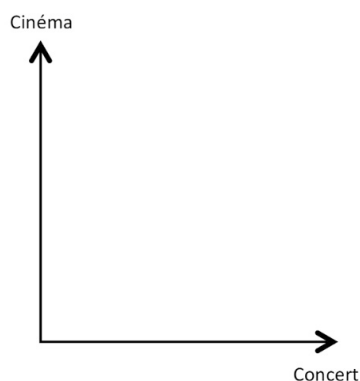
DOCUMENT 3

Angèle adore aller au cinéma et au concert. Les deux activités lui donnent le même plaisir, la même satisfaction. Elle dispose de 50 € pour le mois. Chaque concert coûte 10 € et chaque séance de cinéma 5 €. On suppose qu'elle utilise tout son budget.

1. Compléter le tableau suivant résumant tous les choix possibles d'Angèle

Combinaisons possibles	Nombre de séances de cinéma	Nombre de concerts
1	10	0
2		
3		
4		
5		
6		

2. Représenter graphiquement la droite traduisant ces combinaisons



DOCUMENT 4 • COÛT D'OPPORTUNITÉ ET CHOIX DU CONSOMMATEUR

Imaginez que l'on demande à un comptable et à un économiste d'évaluer le coût d'aller à un concert A, donné dans une salle de spectacle et dont le coût est 25 \$. Dans un parc voisin, un concert B est donné, qui est gratuit mais qui a lieu en même temps.

Comptable : « Le coût du concert A correspond à ce que l'individu doit "payer de sa poche" [...]. »

Économiste : « Mais à quoi avez-vous dû renoncer pour aller au concert A ? Vous renoncez à 25 \$, mais également au plaisir apporté par le concert gratuit dans le parc. Ainsi, le coût du concert A est le prix du ticket plus le coût d'opportunité. »

Source : Équipe Core, *L'Économie, l'économie pour un monde différent*, Eyrolles, 2017

1. Imaginer une autre situation comportant un coût d'opportunité.

DOCUMENT 5 • L'INFLUENCE DU PRIX SUR LA DEMANDE

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a souligné « l'explosion de cancers chez la femme. Et ce n'est pas que le poumon ». En moyenne, « c'est 200 morts par jour (en France), un crash d'avion par jour. Il est indispensable aujourd'hui de prendre le taureau par les cornes. Et nous savons que l'augmentation du prix du tabac est le meilleur levier. [...] 10 % de hausse du prix aboutit à 4 % de réduction de la prévalence du tabagisme. (Grâce à l'augmentation), l'Angleterre, qui était à 30 % de fumeurs il y a 10 ans, comme nous, est aujourd'hui à 17 % » met en avant Agnès Buzyn. Elle ajoute : « La hausse n'a d'impact

que si elle est brutale et importante. C'est la raison pour laquelle nous augmentons le prix d'un euro par an ».

Source : Publicsenat.fr, 16/11/2017

1. En règle générale, quelle est la relation entre le prix et la demande d'un bien ? Tracer une représentation graphique simplifiée de cette relation.
2. Cette relation est-elle confirmée dans le cas du tabac ?
3. À quelle condition la hausse des prix du tabac est-elle efficace pour faire baisser la consommation ?

DOCUMENT 6 • DES BIENS ATYPIQUES ?

Il existe des biens [...] dont la consommation augmente avec le prix [...]. Ce sont les biens dont la satisfaction augmente parce qu'ils sont plus chers. Il existe également des contextes d'information imparfaite pour lesquels le prix donne des informations sur la qualité. Par exemple, si je ne connais pas la qualité de deux vins mais que certains consommateurs la connaissent, je peux imaginer que le prix reflétera sa qualité. Il existe enfin certains biens dont la consommation augmente la satisfaction ultérieure [...] : vins rares, arts [...].

Source : Étienne Wasmer, *Principes de microéconomie*, Pearson, 2010

1. Rechercher des exemples illustrant la relation de prix décrite par l'auteur.

3. Les déterminants de l'offre

DOCUMENT 7 • LES COÛTS DE PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

*Les coûts d'une entreprise se décomposent en **coûts fixes** et en coûts **variables**. Les coûts fixes restent les mêmes quel que soit le volume produit. Les coûts variables augmentent quand le volume de production s'accroît. Les coûts peuvent se calculer pour l'ensemble du volume de production réalisé (**coût total**), en additionnant toutes les dépenses ou par unité produite (**coût moyen**), en divisant le coût total par le volume de production. Le **coût marginal** est la dépense engendrée par la production d'une unité de produit supplémentaire.*

Source : Ellipses, 2019

1. Dans le tableau suivant concernant une pizzeria, identifier les coûts fixes et les coûts variables.

Dépenses	Coûts fixes	Coûts variables
Salaire forfaitaire du pizzaiolo		
Dépenses de farine		
Dépenses d'assurance incendie		
Achats d'ingrédients alimentaires		
Dépenses de publicité		
Dépenses d'éclairage		
Abonnement téléphonique		
Dépenses d'emballages en carton		

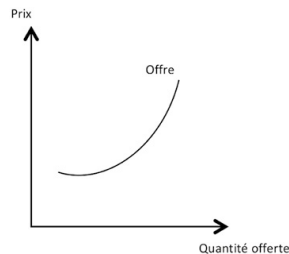
DOCUMENT 8 • VOICI LES ÉLÉMENTS DE COÛTS (EN EUROS) DE CETTE PIZZERIA

Nombre de pizzas par jour	Coûts variables	Coûts fixes	Coût total	Coût moyen	Coût marginal
30	100	140			
40	130	140			
50	158	140			
60	184	140			
70	203	140			
80	222	140			
90	234	140			

1. Compléter ce tableau

2. En raison de la présence d'une pizzeria concurrente, le prix d'une pizza est de 6 €. À partir de quel niveau de production la pizzeria couvre-t-elle ses dépenses ?
3. Pourquoi le coût marginal, ici, baisse-t-il constamment ?

DOCUMENT 9 • UNE RELATION CROISSANTE ENTRE PRIX ET QUANTITÉS OFFERTES



1. Justifier la forme de la courbe d'offre

4. L'équilibre sur le marché : une logique de tâtonnement

DOCUMENT 10 • LA LOGIQUE DU COMMISSAIRE-PRISEUR



© macrovector / Freepik

1. En quoi la vente aux enchères symbolise-t-elle la rencontre de l'offre et de la demande ?

1. Les conditions de la « concurrence pure et parfaite »

Pour fonctionner comme un marché de concurrence pure et parfaite, un marché doit réunir cinq conditions :

- l'**atomicité** du marché (nombreux offreurs et demandeurs, aucun n'ayant d'influence sur les prix et les quantités échangées) ;
- l'**homogénéité du bien** (la concurrence ne s'exerce que sur le prix et non sur les caractéristiques du bien, par exemple la qualité) ;
- la **liberté d'accès** au marché (pas de barrière à l'entrée pour les nouveaux offreurs) ;
- la **mobilité des facteurs de production** (travail et capital disponibles sans délai pour réaliser le niveau de production souhaité) ;
- la **transparence du marché** (tous les acteurs disposant au même moment de toutes les informations disponibles concernant le marché).

Ces cinq conditions désignent une situation de marché théorique, la réalité étant, en général, plus complexe.

2. Les déterminants de la demande

La demande d'un bien, au niveau du consommateur, obéit à deux facteurs, l'utilité du bien et son prix. L'**utilité**, en économie, désigne le degré de satisfaction que procure le bien. Le consommateur étant soumis à une contrainte de budget (revenu limité), il arbitre entre les différents biens disponibles en tenant compte de leur prix et des « **coûts d'opportunité** », coûts de renoncement aux autres biens. Il cherche à maximiser l'utilité totale de son budget.

La demande du consommateur peut être traduite par une fonction décroissante du prix : quand le prix

augmente, la demande baisse, quand le prix baisse, la demande augmente.

Quelques catégories de biens atypiques n'obéissent pas à cette relation quantité/prix : certains biens comme les biens de luxe ou les biens artistiques et culturels peuvent voir leur demande augmenter au fur et à mesure que leur prix augmente, en raison de l'engouement ou de l'effet d'ostentation que provoque un haut niveau de prix.

Cependant, la réaction de la demande face à une modification de prix n'est pas équivalente pour tous les biens. Pour certains biens (de première nécessité) tels que le poivre ou le sel, la demande ne varie pas quand le prix varie, alors que pour d'autres, les biens technologiques, par exemple, une faible baisse de prix engendre une forte variation de la demande. L'**élasticité** de la demande par rapport au prix se mesure par le quotient du taux de variation de la demande par le taux de variation du prix. La **pente** de la courbe de demande traduit le niveau d'élasticité de la demande par rapport au prix. Une demande inélastique se traduit par une droite verticale. Une demande dont l'élasticité est forte se traduit graphiquement par une pente faible.

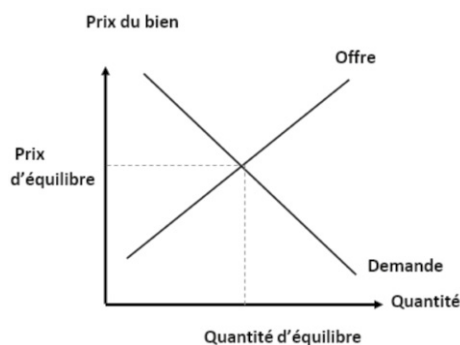
3. Les déterminants de l'offre

En situation de concurrence, l'entreprise n'a pas, à elle seule, d'influence sur le marché et ne peut fixer le prix du bien. Celui-ci est déterminé par le marché et l'entreprise est donc « **preneuse de prix** ». L'entreprise doit déterminer la quantité de biens qu'elle offrira sur le marché. Pour cela, elle compare ce que lui coûte la production d'une unité supplémentaire, c'est-à-dire son **coût marginal**, et ce que cette unité lui rapporte, sa **recette marginale**, qui est égale au prix de vente du bien. Elle arrête de produire lorsque son coût marginal devient supérieur au prix de vente. C'est à ce niveau de production qu'elle maximise son profit total.

Graphiquement, la **courbe d'offre** est donc une fonction croissante du prix : plus le prix est élevé, plus l'entreprise a intérêt à accroître sa production, jusqu'à ce que son coût marginal égale le prix du marché.

4. L'équilibre de l'offre et de la demande

Sur les différents marchés, l'**offre globale** (somme des offres de l'ensemble des producteurs présents sur le marché) et la **demande globale** (somme des demandes de l'ensemble des acheteurs présents sur le marché) se rencontrent. L'offre est une fonction croissante du prix alors que la demande en est une fonction décroissante du prix.



Le point de rencontre des deux courbes détermine donc le prix d'équilibre et la quantité échangée.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

Propositions	Vrai	Faux
Le marché des téléphones portables est un marché homogène		
Un embargo peut empêcher la mobilité des facteurs de production		
Le marché de la téléphonie mobile, en France, est atomistique		
Le délit d'initié sanctionne l'absence de transparence du marché boursier		
Le marché des pharmacies n'est pas libre d'accès		

Exercice 2 Questionnaire à choix multiples (plusieurs réponses possibles)

1. L'expression *homo oeconomicus* désigne
 - a. un individu altruiste et désintéressé
 - b. un de nos lointains ancêtres avant l'invention de la monnaie
 - c. un être fictif dont les actes font preuve de calcul et de rationalité
 - d. un individu ayant réellement existé, qui s'est enrichi par le travail acharné
2. La demande d'un bien est, le plus souvent,
 - a. une fonction décroissante de son prix

- b. une fonction croissante de son prix
- c. dépendante de la qualité du bien
- d. l'objet d'un arbitrage avec d'autres choix de biens

3. Le coût marginal d'un bien

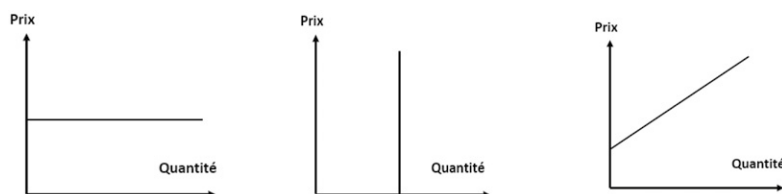
- a. n'a pas d'influence sur le calcul de l'entreprise
- b. participe à la détermination du niveau de production
- c. dépend du prix de vente du bien sur le marché

■ Testez vos capacités

Exercice 1

Parmi les trois graphiques suivants, lequel représente la demande d'un produit comme le poivre ? Justifier le choix.

Graphique 1 Graphique 2 Graphique 3



Exercice 2

Par hypothèse, le modèle de concurrence pure et parfaite suppose une parfaite homogénéité des biens échangés sur un marché. [...] Dans les faits, les biens sont très rarement complètement similaires. Les biens immobiliers sont en réalité très hétérogènes : un logement a des spécificités en termes de confort et d'agrément, de localisation et d'environnement, de taille et même d'usage. [...] Faut-il considérer qu'il existe un seul marché ou au

contraire un très grand nombre, en fonction des caractéristiques des produits ?

Emmanuel Buisson-Fenet, Marion Navarro, *La microéconomie en pratique*, A. Colin, 2015

1. Résumer l'argument des auteurs
2. Appliquer le même raisonnement au marché de la restauration dans une grande ville.

3 La dynamique du marché

1. Les facteurs de variation de la demande

DOCUMENT 1 • LE BOOM DU QUINOA

L'ONU déclare 2013 « année internationale du quinoa » et lance une campagne de promotion mondiale de la graine. À la demande de la Bolivie et du Pérou, qui concentrent 90 % de la production mondiale, l'organisation reconnaît pour la première fois les propriétés nutritives exceptionnelles du quinoa.

La demande explose dans les pays occidentaux. Entre 2012 et 2014, la valeur des exportations de quinoa vers les États-Unis et l'Europe augmente de 260 % selon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans la région, le quinoa était la nourriture du pauvre. Il fait son entrée en fanfare au menu des restaurants de luxe de Lima et La Paz, auréolé de son succès à l'international.

La graine, cultivée dans la cordillère des Andes depuis l'époque précolombienne, devient le nouvel aliment à la mode à Paris et New York.

Source : *Libération*, « Quinoa boom », octobre 2016

1. Recenser les facteurs qui sont à l'origine du boom du quinoa

DOCUMENT 2 • LES CONSÉQUENCES D'UN CHOC DE DEMANDE

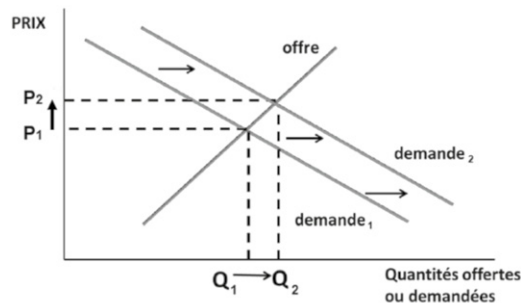
Essentiellement cultivé au Pérou et en Bolivie, la production du quinoa a explosé et son prix doublé en l'espace de 5 ans. Cela s'explique notamment par l'explosion de sa demande. Mais celle-ci s'est faite au détriment du mode de vie des agriculteurs andins, pour qui l'aliment de base est devenu un produit de luxe. Surnommé « la graine d'or », cet aliment sans gluten et riche en protéine est monté jusqu'à 9 000 euros la tonne. En conséquence, les producteurs se sont enrichis et les exportations vers les États-Unis et l'Europe ont augmenté de 260 % de 2012 à 2014.

Mais cet eldorado du quinoa pose un problème : tout le monde veut en profiter. Désormais, près de 90 pays cultivent du quinoa, en particulier le Pérou qui produit de manière intensive et devient le premier producteur mondial devant la Bolivie. La répercussion sur les prix est sans appel : l'offre excède la demande et les prix dégringolent.

Source : France info, 22/11/2017

1. Pourquoi peut-on ici parler d'un « choc de demande » ?
2. Quelles ont été, dans un premier temps, les conséquences du « choc de demande » du quinoa ?
3. En quoi, à plus long terme, le marché du quinoa a-t-il été bouleversé ?

DOCUMENT 3 • CHOC DE DEMANDE ET DÉPLACEMENT DE LA COURBE DE DEMANDE



1. Décrire les conséquences d'un choc de demande sur la représentation graphique du marché.
2. Quelles sont les caractéristiques du nouveau point d'équilibre ?

2. Les modifications de l'offre

DOCUMENT 4 • POURQUOI LE PRIX DU PÉTROLE AUGMENTE-T-IL ?

Finalement, il y a quelque chose de logique au royaume du pétrole. Après avoir dégringolé fortement à l'automne 2018, les cours du baril de Brent ont fortement remonté ces deux dernières semaines. [...]

La raison de cette remontée spectaculaire est en apparence assez simple : les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et leur allié russe se sont mis d'accord en décembre 2018 pour réduire leur production. Mercredi, l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, est même allée plus loin en annonçant des réductions plus importantes que prévu pour les mois de janvier et de février.

Offre en baisse, demande qui continue de croître : les prix remontent. Il faut dire que les pays producteurs et les majors du secteur commençaient à sérieusement s'inquiéter. Alors que le prix du baril avait dépassé 80 dollars pendant l'été 2018, il a dégringolé à l'automne, pour redescendre autour de 50 dollars fin décembre.

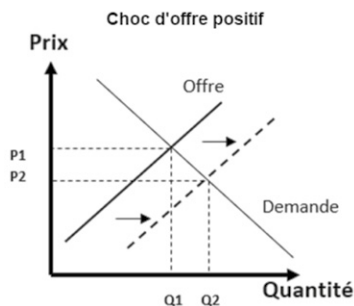
Source : *Le Monde*, « Pétrole : les raisons de la flambée actuelle des cours », 12/01/2019

1. Vrai ou faux : choisir la bonne réponse

Propositions	Vrai	Faux
L'existence de l'OPEP remet en cause l'atomicité du marché		
La réduction des volumes produits fait baisser le prix du baril		
La hausse des prix du pétrole a tendance à faire baisser la demande		
La hausse du prix du baril incite les consommateurs à lui substituer, dans l'instant, d'autres énergies		
Sur longue période, le prix du baril est fortement volatile		

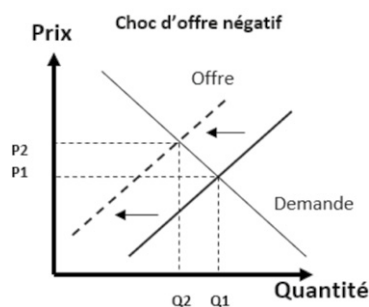
2. Décrire les conséquences, pour les entreprises fortes utilisatrices de pétrole, d'un choc d'offre lié à une baisse brutale du prix du baril.

DOCUMENT 5 • LE DÉPLACEMENT DE LA COURBE D'OFFRE SUITE À UN CHOC D'OFFRE POSITIF



1. Décrire trois exemples d'un choc d'offre positif
2. Quelle est la traduction graphique d'un choc d'offre positif ?
3. Quelles sont les caractéristiques du nouveau point d'équilibre ?

DOCUMENT 6

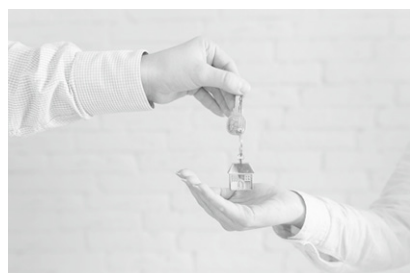


1. Décrire trois exemples d'un choc d'offre positif
2. Quelle est la traduction graphique d'un choc d'offre positif ?
3. Quelles sont les caractéristiques du nouveau point d'équilibre ?

DOCUMENT 7 • L'EXEMPLE DU MARCHÉ IMMOBILIER



© Freepik



© Freepik

1. Classer les éléments qui influencent le marché immobilier en facteurs d'offre et facteurs de demande

	Offre	Demande
Nombre de logements mis en chantier chaque année		
Évolution des taux d'intérêt		
Évolution des revenus des ménages		
Coût des matériaux de construction		
Allongement de la durée des prêts immobiliers		
Incitation fiscale à l'achat du logement		

Assouplissement des règles d'urbanisme sur les terrains à bâtir		
Augmentation significative des taux de natalité		

3. Taxe et équilibre du marché

DOCUMENT 8 • TAXES ET ORIENTATION DU MARCHÉ

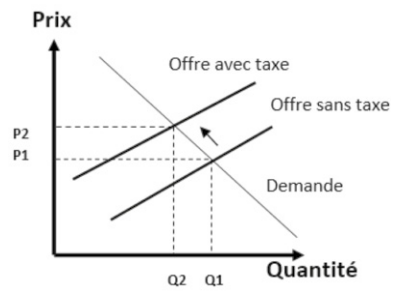
Les sénateurs ont [examiné] l'article sur les taxes sur les boissons sucrées, ou « taxe soda ». Déjà existante, elle sera renforcée. Le niveau de taxe sera modulé en fonction du taux de sucre des boissons. Plus la boisson est sucrée, plus elle sera taxée. Plus qu'une taxe comportementale, il s'agit avant tout de pousser les industriels à changer le taux de sucre de leurs boissons, dont les conséquences sont lourdes aussi pour la santé publique, en termes d'obésité, de diabète, etc.

À l'inverse, pour inciter plutôt à boire de l'eau, les sénateurs en ont profité pour supprimer une autre taxe [...] qui existait sur les eaux minérales, à hauteur de 0,54 euro par hectolitre.

Source : www.publicsenat.fr, 16/11/2017

1. Quels sont les agents économiques spécifiquement visés par cette taxe ? Justifier la réponse.

DOCUMENT 9 • EFFET D'UNE TAXE SUR L'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ



1. En quoi ce graphique confirme-t-il la réponse précédente ?

1. La variation du prix, un facteur déterminant des comportements des demandeurs

Pour les demandeurs d'un bien, une modification du prix modifie les données du calcul. D'une part le coût d'opportunité change. Si le prix d'un bien augmente, par exemple, le coût du renoncement à d'autres biens est plus élevé. D'autre part, l'arbitrage entre le bien considéré et un autre bien alternatif est modifié par le biais de deux effets :

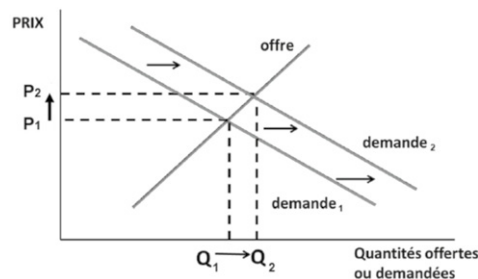
- un effet de substitution : le demandeur peut être incité à remplacer le bien par un autre satisfaisant le même besoin (biens dits « substituables »).
- un effet de revenu : la baisse du prix d'un bien libère du pouvoir d'achat, le consommateur transférant ce gain sur d'autres postes de dépenses. À l'inverse, à revenu inchangé, une augmentation du prix d'un bien réduit le pouvoir d'achat et ainsi, la consommation globale.

2. Les chocs de demande

Les événements ayant une influence à court terme sur la demande peuvent être très différents : phénomènes affectant le niveau du revenu (baisse ou hausse brutale), partage consommation/épargne ou encore goûts changeants des consommateurs. Ces événements génèrent une mutation de la demande, qualifiée de « **choc** » pour traduire le fait que l'ajustement de la courbe de demande se fait dans des délais brefs. Ces chocs se traduisent par un déplacement de la courbe de demande, l'offre étant supposée rigide à court terme : dans ces conditions, ce déplacement entraîne un ajustement des prix vers une nouvelle position d'équilibre.

Ces déplacements **de** la courbe ont donc un sens très différent des déplacements **sur** la courbe. Le déplacement sur la courbe indique simplement diverses combinaisons prix/quantité en situation de marché inchangée, la fonction de demande étant stable.

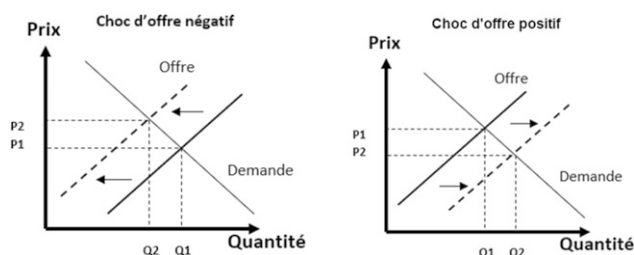
Dans le cas d'un choc de demande positif (accroissement des revenus par exemple), la demande est stimulée. La courbe de demande se déplace vers la droite : pour tout niveau de prix, la quantité demandée augmente, le prix d'équilibre s'élève.



À l'inverse, un choc de demande négatif contracte cette dernière : la courbe de demande se déplace vers la gauche, le prix baisse.

3. Les chocs d'offre

La même logique peut s'appliquer à l'offre : des « chocs » peuvent modifier fortement les conditions de production, comme une hausse brutale du prix d'une matière première, une innovation technologique ou une catastrophe climatique. Une hausse des prix du pétrole, par exemple, augmente les coûts de production des entreprises. Si le prix de vente de leur produit est inchangé, celles-ci réduisent leur production. La courbe d'offre se déplace vers la gauche : l'offre diminue et le prix augmente.



Un choc d'offre positif a les effets inverses : l'offre s'accroît et le nouvel équilibre se fait à un prix inférieur.

4. L'effet d'une taxe sur l'équilibre du marché

L'équilibre du marché peut également être modifié par la mise en œuvre d'une taxe par les pouvoirs publics. Les motivations d'une telle taxe peuvent être diverses : une taxe sur le tabac ou les boissons sucrées a pour objectif d'amener les consommateurs à réduire leur consommation. L'effet réel de la taxation dépendra de la « sensibilité » des consommateurs à la hausse du prix, donc de ce que les économistes nomment « l'élasticité-prix » du bien. La taxe modifie l'équilibre sur le marché : le prix augmente, mais sans engendrer de gains supplémentaires pour les offreurs. Si la demande est élastique par rapport au prix, elle diminue.

Une taxe peut aussi avoir un impact sur l'offre. Ainsi, une taxe sur le gasoil ou une taxe carbone supportée par les entreprises entraînera une hausse des coûts de production, donc une réduction de l'offre et une hausse des prix.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Compléter le texte suivant

Lors d'un choc d'offre positif, la courbe représentant l'offre se déplace vers la traduisant ainsi que pour tout prix, la quantité offerte De ce fait, à demande inchangée, le prix

Lors d'un choc de demande négatif, la courbe de la demande se déplace vers la car, pour chaque niveau de prix, la demande En conséquence, si l'offre est rigide, le prix

Exercice 2 Vrai ou faux ?

Propositions	Vrai	Faux
Un choc de demande peut provenir de la baisse des prix d'un bien		
Quand la courbe d'offre se déplace vers la droite, le prix d'équilibre s'élève		
Pour soutenir les cours, les producteurs de pétrole ont intérêt à réduire la production		
Une innovation technologique majeure peut engendrer un choc d'offre		
Une taxe sur un bien de consommation peut inciter les producteurs à produire plus		
Un bien substituable est un bien dont on peut se passer sans désagrément		
L'élasticité-prix d'un bien traduit la sensibilité de la demande d'un bien aux		

variations du prix

Testez vos capacités

Exercice 1 Choc d'offre ou choc de demande ?

Évènement	Choc de demande		Choc d'offre	
	positif	négatif	positif	négatif
Grand plan d'investissements				
Baisse du prix de l'électricité pour les entreprises				
Baisse des taux d'intérêt pour les ménages				
Hausse de l'impôt sur le revenu				
Hausse des pensions de retraite				
Hausse du prix des matières premières				
Hausse des prestations sociales				
Baisse des cotisations sociales				

Exercice 2

Représenter graphiquement l'effet sur le marché :

- d'un choc d'offre négatif
- d'un choc de demande négatif

Exercice 3

Considérons que le marché de la mangue se caractérise ainsi :

Prix à l'unité (en euros)	1	1,5	2	2,5	3
Quantité demandées (en tonnes)	50	46	40	35	25
Quantités offertes (en tonnes)	30	37	40	45	64

1. Tracer les courbes d'offre et de demande
2. Déterminer l'équilibre du marché.
3. Traduire graphiquement l'effet sur le marché des événements suivants :
 - Un cyclone s'abat sur le Pérou, gros producteur de mangues
 - Une découverte médicale sur les vertus amincissantes d'une consommation régulière de mangue

4 Marché de concurrence et allocation optimale des ressources

1. Le calcul des agents économiques en question

DOCUMENT 1 • LE MARCHÉ : UNE « MAIN INVISIBLE »

Chaque individu met sans cesse tous ses efforts à chercher, pour tout le capital dont il peut disposer, l'emploi le plus avantageux : il est bien vrai que c'est son propre bénéfice qu'il a en vue, et non celui de la société ; mais les soins qu'il se donne pour trouver son avantage personnel conduisent naturellement à préférer précisément ce genre d'emploi même qui se trouve être le plus avantageux pour la société. [...] En cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre pas dans ses intentions.

Source : Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), <http://classiques.uqac.ca>

1. À quelle motivation l'individu obéit-il selon A. Smith ?
2. Quel effet collectif cette position individuelle entraîne-t-elle cependant ?

3. Pourquoi A. Smith utilise-t-il l'expression « main invisible » ?

DOCUMENT 2 • LA LOGIQUE DU PRODUCTEUR : MAXIMISER SON PROFIT

Le producteur cherche à produire une quantité qui lui permettra d'obtenir un profit maximum. Déterminer le niveau de production adapté nécessite donc qu'il compare, unité par unité, le moment où le coût supplémentaire (coût marginal) et la recette marginale. Tant que la dernière unité produite lui coûte moins que ce que sa vente lui rapporte, le profit augmente. Le producteur a donc intérêt à produire plus. En revanche, dès que le coût marginal devient supérieur à la recette marginale, le producteur doit cesser de produire davantage. Finalement, le profit est maximal quand le coût marginal égalise la recette marginale.

Source : Ellipses, 2019

-
1. Résumer la logique du « calcul à la marge »

DOCUMENT 3 • LA LOI DES RENDEMENTS DÉCROISSANTS¹

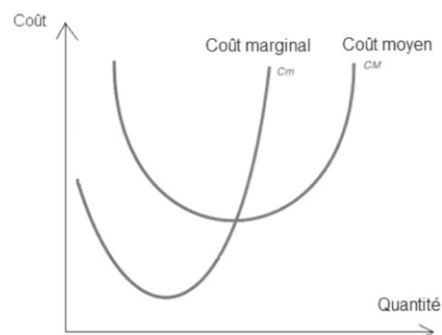
Imaginons le cas d'un agriculteur qui n'emploie qu'un seul ouvrier sur son champ. Cet ouvrier, surmené, produit cinquante choux par saison. Par l'ajout d'un deuxième ouvrier, l'agriculteur peut récolter cent cinquante choux. Il continue d'engager des ouvriers jusqu'à ce qu'il en ait une trentaine qui vont produire deux mille choux pour chaque moisson.

Que se passera-t-il au niveau du rendement si on ajoute un ouvrier à cette équipe ? Le rendement peut augmenter mais ce sera dans une proportion bien moindre que les cent choux supplémentaires² en faisant passer la main d'œuvre de un à deux ouvriers. [...] Il peut même venir un moment où il y aura tellement d'ouvriers que ceux-ci se gêneront mutuellement ; dans ce cas engager une personne de plus diminue en réalité le rendement.

Source : Naill Kishtainy, *Économie minute*, Éditions Contre-dires, 2014

1. Comment peut-on calculer la productivité marginale dans cet exemple ?
2. Comment la productivité marginale évolue-t-elle au fur et à mesure de l'embauche de salariés supplémentaires ?
3. Comment s'explique cette évolution de la productivité marginale ?
4. Comment peut-on empêcher les rendements décroissants ?

DOCUMENT 4 • COÛT MOYEN ET COÛT MARGINAL



1. Pourquoi le coût moyen diminue-t-il dans un premier temps ?

2. Comment expliquer qu'il augmente ensuite ?
3. Pourquoi, après avoir baissé, le coût marginal augmente-t-il ?

DOCUMENT 4 • LE PRIX DU KILOWATT/HEURE : L'INFLUENCE DU COÛT MARGINAL

La demande d'électricité, dans un pays, est maximale durant la journée et minimale durant la nuit. L'électricité n'étant pas un produit stockable, une partie des capacités de production n'est pas utilisée la nuit : seules les centrales les plus performantes, celles qui ont le coût de production du KWh le plus faible sont alors en fonctionnement. La tarification plus basse des heures de nuit est destinée à déplacer vers ces créneaux horaires moins coûteux une partie de la demande. Le prix du KWh évolue donc en fonction de son coût de production marginal, le jour ou la nuit.

Source : Ellipses, 2019

-
1. Pourquoi les tarifs de l'électricité peuvent-ils être moins élevés la nuit ?

2. L'avantage de l'échange : la notion de surplus

DOCUMENT 5 • LE PRIX DE RÉSERVE DU CONSOMMATEUR

En entrant dans une boulangerie, ces cinq clients ont chacun en tête le prix qu'ils sont prêts à payer (prix de réserve) pour obtenir une petite formule de repas rapide.

	Alexis	Boris	Charline	Oumar	Théa

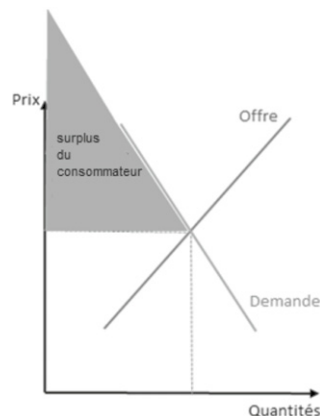
Prix de réserve	8 €	7 €	5,50 €	8,50 €	9 €

Le prix de la formule-déjeuner est 8 €.

1. Comparer la situation de chaque client.

	consomme	ne consomme pas
Alexis		
Boris		
Charline		
Oumar		
Théa		

DOCUMENT 6 • SURPLUS DU CONSOMMATEUR



DOCUMENT 7 • MARCHÉ CONCURRENTIEL ET GAINS À L'ÉCHANGE POUR LE CONSOMMATEUR

Prenons l'exemple d'un marché du logement où des studios s'échangeraient à l'équilibre à un

prix moyen de 30 000 € : dans ces conditions, les agents demandeurs, qui étaient prêts à acheter ces biens à un prix supérieur (40 000 € par exemple) réalisent une économie substantielle, puisqu'ils obtiennent leur logement moins cher que ce qu'ils étaient disposés à payer au maximum : l'équilibre concurrentiel leur a été profitable.

Source : Emmanuel Buisson-Fenet, Marion Navarro, *La microéconomie pratique*, A. Colin, 2015

1. À partir des documents 6 et 7, expliquer ce qu'est le « surplus du consommateur ».

DOCUMENT 8 • LE SURPLUS DU PRODUCTEUR

Les producteurs vendent toutes les unités au prix unique qui équilibre le marché. Or, comme l'indique la courbe d'offre, ils seraient disposés à accepter un prix inférieur pour toutes les unités situées à gauche du point d'équilibre. En conséquence, pour chacune de ces unités, les producteurs gagnent la différence entre le prix de marché et le prix auquel ils étaient disposés à vendre.

Source : Jacques Généreux, *Économie politique*, Hachette, 2012

1. Sur le modèle du graphique précédent, représenter le surplus du producteur.

3. Marché et gain à l'échange

DOCUMENT 9 • QU'EST-CE QU'UN MARCHÉ OPTIMAL ?

Aucun économiste avant Vilfredo Pareto³ n'avait réellement et précisément cherché à définir l'intérêt général, chacun considérant que cette définition allait d'elle-même. Selon Pareto, l'optimum est « le plus grand bien-être possible aux individus de la collectivité ».

Pareto affirme qu'une situation n'est pas optimale s'il est possible d'augmenter le bien-être de tous les individus ou même s'il est possible d'augmenter le bien-être de certains individus. Si, en revanche, on ne peut augmenter le bien-être de certains individus qu'en diminuant celui d'autres individus, l'optimum est très certainement atteint.

L'état optimal de l'économie est donc, selon Pareto, la situation dans laquelle il n'est pas possible d'augmenter la satisfaction d'un individu sans diminuer celle d'au moins un autre individu.

Source : Marc Montoussé, Isabelle Wacquet, *Microéconomie*, Bréal, 2004

1. Comment V. Pareto définit-il l'intérêt général ?

DOCUMENT 10 • CONTRÔLE DES PRIX ET ALLOCATION DES RICHESSES

Les pouvoirs publics ont, au fil de l'histoire, utilisé divers instruments pour modifier le prix de marché.

Par le biais de ce type de leviers, l'État modifie mécaniquement l'équilibre de marché. Il peut s'agir de taxes ou, au contraire, de subventions mais aussi d'intervention plus directives telles que la mise en place d'un prix-plafond ou d'un

prix-plancher. Le SMIC qui encadre la fixation du salaire sur le marché du travail constitue l'exemple type d'un prix minimal imposé sur le marché.

Ces interventions présentent des avantages et des inconvénients mais elles ont pour effet direct de modifier l'équilibre de marché en créant des mécanismes de rationnement des offreurs ou des demandeurs, selon le cas.

Source : Ellipses, 2019

1. Le salaire minimum (SMIC) est-il un prix plancher ou un prix plafond ?
2. Montrer, à partir de l'exemple du SMIC, en quoi une intervention publique peut modifier l'équilibre de marché ?

DOCUMENT 11 • GAINS ET PERTES LIÉS À UN PRIX PLAFOND : L'EXEMPLE DE L'ENCADREMENT DES LOYERS

Le dispositif d'encadrement des loyers [...] est issu de la loi Alur du 24 mars 2014. Il était imposé depuis le 1^{er} août 2015 à Paris et depuis le 1^{er} février 2017 à Lille. Ce dispositif oblige les bailleurs à respecter une fourchette de prix au mètre carré rendue obligatoire à la signature d'un nouveau bail ou à son renouvellement. Ils ne peuvent donc fixer un loyer supérieur de 20 % à un loyer dit « de référence », ni le minorer de plus de 30 %. Le loyer qui sert de référence est déterminé annuellement par un arrêté du préfet. Paris et Lille sont les deux seules villes à expérimenter

le dispositif. Pourtant, la loi Alur prévoyait que l'encadrement s'applique en zone tendue, dans 1 151 communes de 28 agglomérations françaises, et, en région parisienne, aux 412 villes où la demande de logements était la plus soutenue.

Source : Les Échos, 26/06/2018

1. Quelles sont les conséquences de ce type de loi pour les offreurs et les demandeurs ?

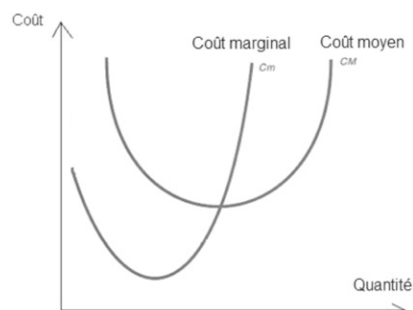
-
1. Cette loi est considérée comme une base de la réflexion économique depuis Turgot au XVIII^e siècle.
 2. Ces cent choux représentent ici la productivité marginale.
 3. Vilfredo Pareto (1848-1923) est un économiste et sociologue italien.

1. De la courbe d'offre à la maximisation du profit pour le producteur

La fonction d'offre traduit la relation entre le prix et la quantité produite : pour chaque niveau de prix, l'entreprise doit déterminer la quantité qu'elle a intérêt à produire. À court terme, elle connaît son coût moyen (ou unitaire). Dans un premier temps, il diminue grâce à des économies d'échelle puis, à partir du niveau de production qui nécessite des coûts supplémentaires (coûts d'organisation par exemple), ce coût moyen augmente. C'est la loi des rendements décroissants.

Mais, l'entreprise doit se projeter dans l'avenir, décider s'il faut augmenter ou non son volume de production ; elle raisonne sur des valeurs évolutives et non statiques. Elle est donc amenée, dans une optique microéconomique, à s'intéresser au **coût marginal** de production, c'est-à-dire au coût de l'unité supplémentaire produite.

Comme le coût moyen, le coût marginal est d'abord décroissant : la hausse de la quantité produite s'accompagne de gains de productivité. Par la suite, ce coût marginal augmente lorsque le rendement commence à baisser.



Le niveau du coût marginal est décisif pour le producteur. En effet, pour décider de la quantité à produire, le producteur compare le coût marginal et la

recette marginale, c'est-à-dire ce que lui rapporte une unité produite en plus. En situation de concurrence, la recette marginale correspond au prix du marché puisque l'entreprise n'est pas en mesure de « faire le prix » ; elle est « *price taker* ».

Si l'entreprise veut maximiser son profit, elle doit produire la quantité de biens qui égalise le coût marginal et le prix sur le marché. En dessous de cette quantité, elle ne maximise pas son profit. Au-delà de cette quantité, chaque unité supplémentaire lui coûterait plus qu'elle ne lui rapporte.

Le producteur dégage ainsi un **surplus** qui correspond à la différence entre le prix du marché et le coût marginal.

2. Évaluer ce qu'apporte le marché : les gains à l'échange

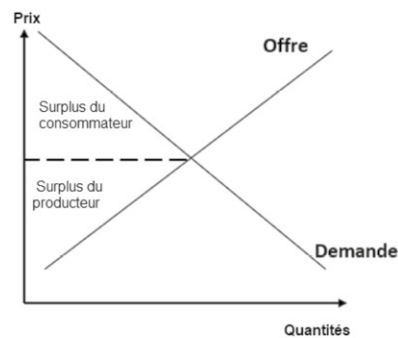
Si Adam Smith, à travers sa célèbre métaphore de la main invisible, a vu dans le marché un mécanisme spontané permettant que les décisions individuelles produisent des effets collectifs bénéfiques, mesurer les gains liés à l'échange nécessite une approche microéconomique. La notion de surplus vise à évaluer ces gains à l'échange tant du côté du consommateur que du producteur.

Le surplus du consommateur représente la différence entre le prix maximal qu'il était prêt à payer et le prix du marché.

Le surplus du producteur obéit à la même logique ; il s'agit donc de l'écart entre le prix que le producteur était prêt à accepter et la somme effectivement reçue.

Les gains globaux à l'échange correspondent donc à la somme des surplus des consommateurs et des producteurs. En situation de concurrence pure et parfaite, ce surplus total est maximal à l'équilibre. En effet, si le prix de l'échange était inférieur, les consommateurs en sortiraient gagnants et leur surplus

serait plus élevé mais les producteurs verraient leur gains réduits. Or, les deux situations ne se compenseraient pas nécessairement.



Le marché conduirait donc à une allocation optimale des richesses dans le sens où il écarte les producteurs dont les coûts sont trop élevés et les consommateurs qui n'accordent pas d'utilité au bien. Toute intervention sur le marché conduit donc à un rationnement de l'offre ou de la demande qui se traduit par une « perte sèche ».

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux

	Vrai	Faux
Le surplus du consommateur est la quantité supplémentaire qu'il peut obtenir du fait d'une hausse de la production.		
Le coût marginal représente le coût par unité produite		
En marché concurrentiel, la recette marginale correspond au prix du marché		
Le profit nécessite que le prix couvre le coût moyen		
Le surplus du producteur est toujours plus élevé que celui du consommateur		
La courbe de coût moyen est d'abord croissante puis décroissante		

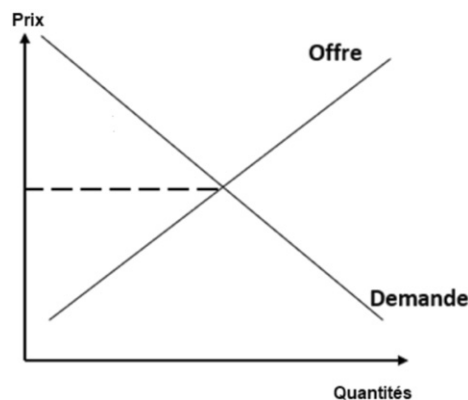
Exercice 2 QCM

1. L'auteur de la théorie de la « main invisible » est
 - a. Vilfredo Pareto
 - b. Adam Smith
 - c. Turgot
2. Le SMIC est
 - a. équivalent au salaire moyen
 - b. un salaire-plancher

- c. un salaire-plafond
 - d. un salaire d'équilibre
- 3. L'encadrement des loyers consiste à
 - a. fixer le niveau de tous les loyers
 - b. baisser les loyers
 - c. fixer un loyer maximum en fonction de certains critères
- 4. La loi des rendements décroissants décrit les conditions dans lesquelles
 - a. la production totale diminue quand l'entreprise se développe
 - b. l'efficacité des facteurs de production diminue
 - c. le profit de l'entreprise finit par atteindre un maximum

Testez vos capacités

Exercice 1 Dans le graphique ci-dessous, identifier l'aire qui représente le surplus du consommateur et le surplus du producteur.



Thème 2

**Comment les marchés
imparfaitement
concurrentiels
fonctionnent-ils ?**

1 Pouvoir de marché : des barrières à l'entrée à la situation de monopole

1. Une diversité des structures de marché

DOCUMENT 1 • LA CONCURRENCE : UNE COMPÉTITION ?

La concurrence est semblable à un match, à une course, à laquelle chacun pourrait concourir et prétendre gagner en fonction de ses mérites ; ajoutons que le fait d'avoir gagné une course ou un match ne préjuge en rien des performances futures. Au niveau économique, la concurrence est donc assimilable à un processus de sélection, avec ses vainqueurs et ses vaincus, au gré des innovations et des changements de comportements des consommateurs.

Source : Emmanuel Combe, « La concurrence n'est pas toujours ce que l'on croit », *La Tribune*, 18/08/2014

1. Rappeler les conditions nécessaires au bon fonctionnement du « match » évoqué par E. Combe.
2. Expliquer en quoi une innovation peut modifier jeu de la concurrence.

3. Rechercher un exemple de changement de comportement des consommateurs qui bouleverse la compétition entre les offreurs.

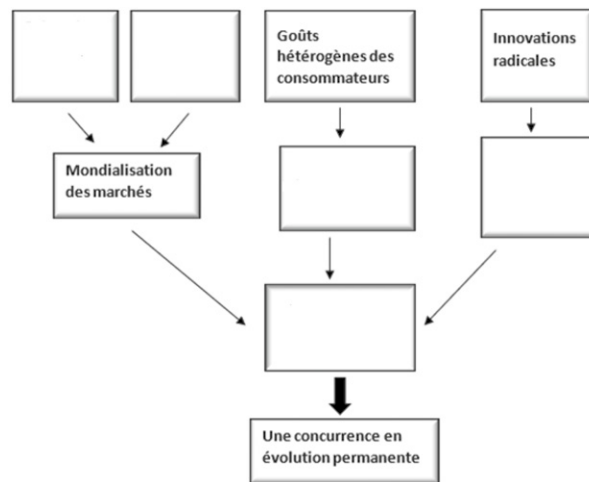
DOCUMENT 2 • LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DE LA CONCURRENCE

Qu'est-ce qui est nouveau en matière de concurrence par rapport à avant ?

Je distingue trois phénomènes. Le premier est l'élargissement considérable des marchés depuis une trentaine d'années, ce que l'on appelle la « mondialisation », favorisé par la diminution du coût du transport et du coût de transaction ou de communication grâce au numérique. Le deuxième est ce que j'appelle « l'hyper-différenciation », il suffit d'aller dans un supermarché pour trouver un large éventail de litières pour chats, de céréales pour petit déjeuner... Et le troisième est « l'innovation radicale » [...].

Source : Latribune.fr, Interview de François Lévêque, 21/11/2017

1. Replacer, dans le schéma d'implication ci-dessous, les expressions ou mots suivants : formation d'oligopoles ou de monopoles, baisse des coûts de transaction, hyper-différenciation des produits, baisse des coûts de transport, brevets.



2. Une concurrence imparfaite

DOCUMENT 3 • LES STRUCTURES DE MARCHÉ

Pour décrire les différentes structures de marché, le critère le plus explicite est le nombre de producteurs en compétition sur le marché. Si de nombreuses entreprises opèrent sur le marché, la compétition est importante, le niveau de concurrence est donc élevé. En revanche, si une entreprise n'a aucun concurrent direct, le marché est monopolistique.

Mais cela ne signifie pas nécessairement que l'entreprise est totalement libre de toute contrainte. La menace que représentent des entrées sur le marché, c'est-à-dire une concurrence potentielle, peut conduire le monopole à limiter la hausse des prix que le statut de monopole pourrait permettre. Lorsqu'un petit nombre d'entreprises est présente, le marché est oligopolistique. Dans ce cas aussi, des mécanismes de pression concurrentielle peuvent limiter le pouvoir de

marché de chacune de ces entreprises tant que les producteurs craignent l'arrivée de nouveaux entrants.

Source : Ellipses, 2019

1. Identifier chaque structure par sa densité en producteurs

	Oligopole	Monopole	Marché concurrentiel
Nombreux producteurs			
Quelques producteurs			
Un seul producteur			

2. À quel type de marché les exemples suivants correspondent-ils ?

	Concurrence	Oligopole	Monopole
Téléphonie mobile			
Réseaux de salles de cinéma			
Construction de centrales nucléaires			
Construction			

automobile en France			
Production céréalière			
Production d'applications numériques			

DOCUMENT 4 • LE MONOPSONE : UNE SITUATION DE MARCHÉ PEU FRÉQUENTE

Le monopsonne décrit une situation particulière de marché dans laquelle un seul acheteur est face à un grand nombre de vendeurs d'un même produit.

Ce type de marché peut décrire un marché du travail local sur lequel une seule entreprise est présente sur le marché du travail. En tant que demandeuse de facteur travail, elle se trouve donc en position de pouvoir de marché puisqu'elle est seule face à un grand nombre d'offreurs de travail. Elle a donc la possibilité de pratiquer des salaires relativement bas par rapport à un marché du travail concurrentiel dans lequel elle serait amenée à proposer des salaires conformes à ceux accordés par d'autres entreprises.

Source : Ellipses, 2019

1. Pourquoi, en situation de monopsonne, le demandeur dispose-t-il d'un pouvoir de marché ?
2. Rechercher une autre situation concrète illustrant la situation de monopsonne ?

DOCUMENT 5 • UN MARCHÉ PARTICULIER



© Tiraden / CC BY-SA

1. Quel est le marché représenté par cette image ?
2. À l'intérieur des frontières d'un pays, pourquoi ce marché est-il un monopsonne ?

DOCUMENT 6 • LA DIFFÉRENCIATION DU PRODUIT

Celle-ci fonctionne de deux façons. La première consiste pour une entreprise à affaiblir la concurrence en réduisant la substituabilité de son produit. Même s'il n'y a pas de véritable différence entre la boîte de nourriture pour chats que j'achète pour mon animal préféré et celle d'une autre marque, je reste attaché à celle-ci. Un autre exemple est celui de Pepsi-Cola et Coca-Cola. Ceux qui aiment le premier n'achèteront pas le second, et vice-versa, même si le prix varie significativement. La différenciation s'exerce par l'augmentation de la différence entre produits similaires. Cette configuration pénalise le consommateur, car elle conduit à des prix plus élevés.

En revanche, il y a un second effet de la différenciation, cette fois profitable aux

consommateurs : elle satisfait la grande hétérogénéité de leurs goûts, de leurs préférences.

Source : latribune.fr, interview de François Lévêque, 21/11/2017

1. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
La différenciation du produit peut consister, pour un même offreur, à multiplier les produits pour cibler différents types de clients		
La différenciation consiste à favoriser la substituabilité du produit		
La différenciation du produit peut passer par le design de son conditionnement		
La différenciation permet d'éviter que les produits soient réellement en concurrence		
La différenciation peut, à la limite, conduire à une situation de monopole		
La différenciation consiste à rendre le client captif d'une marque		

2. Du point de vue du consommateur, quels sont les deux effets contradictoires de la différenciation des produits ?

3. Les sources de pouvoir de marché

DOCUMENT 7 • DEUX JUSTIFICATIONS DE LA SITUATION DE MONOPOLE

L'existence de monopole n'est pas nécessairement condamnable. Le monopole peut résulter d'une innovation, comme l'a montré Schumpeter. En effet, une firme qui invente un nouveau produit ou procédé a beaucoup investi en recherche-développement et il semble normal qu'elle bénéficie en contrepartie d'une rente temporaire d'innovation. [...] De même, lorsqu'il existe de fortes économies d'échelle, il est plus efficace qu'une seule firme desserve le marché, dès lors que la demande totale correspond à la taille minimum optimale : on se trouve alors dans une situation qualifiée de monopole naturel.

Source : E. Combe, *Précis d'économie*, PUF, 2014

1. Comment peut-on justifier le « monopole technologique » ?
2. Dans quelle situation peut-on parler de « monopole naturel » ?
3. Rechercher un exemple de monopole naturel

DOCUMENT 7 • LES DIFFÉRENTS TYPES DE BARRIÈRES À L'ENTRÉE

Une entreprise est en position de monopole parce que les autres entreprises n'ont pas les moyens de pénétrer sur le marché et de le concurrencer. Ces barrières à l'entrée ont quatre origines possibles.

– *Un monopole qui contrôle une ressource rare empêche d'autres firmes d'entrer sur le marché. [...]*

- Une entreprise peut être en situation de monopole naturel quand elle réalise des économies d'échelle : le coût moyen total diminue quand la production augmente en raison des coûts fixes importants. [...]
- Les monopoles légaux les plus importants aujourd'hui sont créés par des brevets [...].
- Une firme qui maintient une avance technologique importante sur ses concurrents potentiels peut se retrouver en situation de monopole.

Source : P. Krugman, R. Wells, *Microéconomie*, De Boeck, 2009

1. Pourquoi parle-t-on de « barrière à l'entrée » pour caractériser certains marchés ?

1. Les structures du marché : une concurrence imparfaite

Les conditions théoriques de concurrence pure et parfaite ne sont pratiquement jamais réunies sur un marché réel. De nombreux marchés, par exemple, ne répondent pas à la condition d'atomicité. Ainsi, les **oligopoles**, marchés constitués de quelques offreurs face à de nombreux demandeurs représentent la structure de marché la plus fréquente, dans les économies contemporaines. Les secteurs automobile, bancaire et pharmaceutique en sont l'illustration. Le **duopole** est un cas particulier d'oligopole qui met en présence deux offreurs (l'aéronautique long-courrier, par exemple, avec Airbus et Boeing).

Par ailleurs, dans le cas du **monopole**, un seul offreur fait face à une multitude de demandeurs. La production de diamant a longtemps été l'exemple le plus marqué de ce type de marché maîtrisé par un seul producteur. Aujourd'hui, certains secteurs tels que l'armement relèvent de cette structure de marché.

La situation de monopole peut relever de plusieurs circonstances : le monopole peut avoir été décidé par l'État : il s'agit alors d'un **monopole légal**. Dans ce cas, les pouvoirs publics bloquent, par la loi, l'entrée de nouveaux entrants, éliminant ainsi toute concurrence par les prix. Ce type de choix s'impose en particulier dans un secteur où les coûts fixes sont très importants et où les économies d'échelles sont élevées ; l'entreprise unique sur le marché est alors en capacité de profiter de coûts unitaires qui diminuent au fil de l'accroissement de la quantité produite ; c'est pourquoi on parle de **monopole naturel**. Ce type de monopole a parfois été mis en place dans le secteur de la fourniture d'électricité ou du réseau ferroviaire.

Mais le monopole peut aussi être lié à la détention d'une technologie innovante. Ce **monopole**

technologique est, en général, temporaire et s'appuie sur l'avancée technologique d'une entreprise, lorsqu'elle bénéficie d'un avantage décisif sur des concurrents potentiels. Dans certains cas, c'est la loi qui est à l'origine de la structure monopolistique du marché : un **monopole légal** peut être instauré par le biais de réglementations telles que les **brevets** qui protègent l'innovateur et limite la concurrence.

Sur les marchés monopolistiques et oligopolistiques, les entreprises disposent d'un **pouvoir de marché** accru : le monopole est « **faiseur de prix** », les prix étant donc plus élevés que sur un marché concurrentiel (où les offreurs sont « **preneurs de prix** »). Mais, même sur ces marchés de concurrence imparfaite, la pression de la concurrence n'a pas complètement disparu. D'une part, chaque entreprise en situation d'oligopole doit tenir compte des comportements de ses quelques concurrents. D'autre part, si l'entrée sur le marché est possible, le monopole ou les quelques entreprises constituant l'oligopole essaient d'éviter l'arrivée de tout autre concurrent attiré par des profits élevés. Dans une structure d'oligopole, le pouvoir de marché de chaque entreprise diminue lorsque le nombre de producteurs augmente.

2. Des stratégies d'entreprises face à la concurrence

Pour préserver ou améliorer leur position sur le marché, toute entreprise cherche à accroître son pouvoir de marché en mettant en œuvre des moyens divers pour limiter la concurrence.

Une première stratégie consiste à faire croître la taille de l'entreprise par le biais de fusions avec des concurrents ou d'acquisitions d'entreprises, réduisant ainsi le nombre d'offeurs sur le marché. La **concentration** des entreprises, notamment la concentration horizontale, permet des économies

d'échelle et un pouvoir de marché accru, en raison de l'augmentation des parts de marché.

Dissuader de nouveaux entrants est une autre stratégie permettant de limiter la pression de la concurrence. Concrètement, cela consiste pour les entreprises à mettre en place des **barrières à l'entrée** sur le marché, notamment en s'appuyant sur la protection des brevets issus de la recherche-développement.

L'innovation peut, en effet, constituer une barrière efficace. L'avancée technologique est un moyen de s'affranchir, pour un moment, de la pression de la concurrence. Elle crée une situation de **monopole technologique** qui permet de renforcer le pouvoir de marché.

Une entreprise peut également accroître sa capacité à influencer le marché en se mettant en situation de quasi-monopole : pour cela, il lui faut différencier le produit, de manière à lui donner, aux yeux du demandeur, des caractéristiques spécifiques. Il peut s'agir de créer une référence de marque, un label identifiable, un service particulier, personnalisé. Ces pratiques, mises en œuvre dans un marché de concurrence, créent, paradoxalement, des positions de monopole. Chaque entreprise ayant distingué son produit crée un marché spécifique. Les producteurs peuvent donc être très nombreux mais le produit n'est plus homogène : on est alors devant une situation de **concurrence monopolistique**. La stratégie de différenciation peut viser les qualités du produit (différenciation verticale). Elle peut également consister à répondre à des goûts subjectifs des consommateurs (différenciation horizontale).

Éviter la concurrence peut enfin passer par des alliances avec les concurrents en passant des ententes ou en s'organisant en cartel (cf. sous-thème 2).

Qu'avons-nous appris ?

Exercice Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
En concurrence parfaite, le prix est fixé par le marché		
En situation de monopole, les entreprises sont preneuses de prix		
En favorisant la concurrence, les entreprises cherchent à acquérir un pouvoir de marché		
En concurrence imparfaite, les entreprises restent dépendantes de la demande des consommateurs		
En situation d'oligopole, le pouvoir de marché des entreprises décroît quand le nombre de firmes présentes sur le marché diminue		
L'entreprise en situation de monopole essaie de dissuader les nouveaux entrants.		
Le monopole naturel désigne une entreprise unique sur le marché d'une matière première		
Un monopole légal désigne toujours un monopole public		
Les technologies constituent des barrières à l'entrée sur le marché		

Testez vos capacités

Exercice 1

Classer les différentes situations suivantes selon la ou les conditions de concurrence qu'elles renforcent ou affaiblissent.

	Atomicité	Homogénéité	Transparence	Libre entrée
Apparition de deux offreurs chinois sur le marché				
Sponsorisation d'un évènement sportif par une grande entreprise				
Brevetage d'une nouvelle technologie				
Interdiction, par le gouvernement, de certaines importations				
Fusion de 2 grosses entreprises				
Limitation de l'accès aux marchés publics aux entreprises nationales				

Exercice 2

Placer les termes suivants dans la case qui convient : un petit nombre, un seul, un grand nombre, maximal, fort, nul.

Type de marché	Caractéristiques des offreurs	Caractéristiques des demandeurs	Caractéristiques du pouvoir de marché

Concurrence pure et parfaite			
Oligopole			
Monopole			
Monopsone			
Oligopsone			

2 La concurrence imparfaite. Oligopole et monopole

1. Les ententes

DOCUMENT 1

Des réunions illicites dans des hôtels de province et des brasseries parisiennes, un abonnement de téléphone portable souscrit au nom de la compagne d'un des participants pour mieux se dissimuler, des carnets officiels : l'« affaire du cartel du yaourt » a tout d'un film policier. De 2006 à 2012, onze fabricants de produits laitiers frais (Lactalis Nestlé, Yoplait, Laïta...) se sont concertés pour coordonner leurs politiques tarifaires et commerciales. [...] Autre secteur, mêmes pratiques. De 2003 à 2006, ce sont des producteurs de produits d'hygiène et d'entretien (Unilever, Procter & Gamble, Colgate Palmolive...) qui s'accordent pour majorer les prix de leurs lessives, dentifrices et gels douche de 4 à 6 % [...]. Les cas d'entente illicite sont légion : au cours des dernières années, l'Autorité de la concurrence a épinglé un « cartel des lunettes » pour ses « pratiques anticoncurrentielles relatives aux prix de certaines montures », un « cartel du lino », mais aussi des fabricants de téléviseurs, des agences de mannequins, des parfumeurs... Bien qu'elles réunissent tous les ingrédients du complot — un projet secret et

concerté, des objectifs illégaux —, ces affaires mouillant des multinationales n'intéressent guère les chasseurs de conspirations.

Source : *Le Monde diplomatique*, « La cartel du yaourt », avril-mai 2018

1. En quoi les pratiques d'entente contreviennent-elles aux principes de la libre concurrence ?
2. Quels sont les deux principaux aspects qui font l'objet d'une entente éventuelle ?

DOCUMENT 2

L'Autorité de la concurrence dit avoir constaté « toute une série d'actions mises en place par une dizaine d'organisations de producteurs et sept organisations représentatives qui s'inscrivaient dans un plan global de fixation des prix de vente minima des endives ». Cette entente aurait débuté en 1998 et duré plus de quatorze ans. Elle concernerait la quasi-totalité de la production endivière française. Certaines pièces du dossier ont mis en évidence la défense d'un prix minimum par les organisations de producteurs ou par les comités économiques agricoles régionaux [...] Cette défense s'accompagne de la fixation d'un cours pivot en deçà duquel les opérateurs s'interdisent de commercialiser sur le marché du frais. Ils procèdent à la destruction ou à la vente à l'industrie des invendus et indemnisent les producteurs. En 2003, le cours pivot était de 0,90 euro le kilo. Les éléments du dossier montrent aussi une coordination des offres promotionnelles.

1. Quel est l'objectif final recherché par cette entente ?
2. Relever les deux principales méthodes utilisées par les producteurs d'endives pour s'entendre et les classer selon qu'elles concernent directement le prix ou la quantité offerte :

Méthodes utilisées	Prix	Quantité

3. Quelle est la mission centrale de l'Autorité de la concurrence ? Pourquoi son action est-elle difficile à mener ?

DOCUMENT 3

Selon la définition du ministère de l'Économie, une entente anticoncurrentielle, parfois aussi appelée « cartel », « est un accord ou une action concertée qui a pour objet ou peut avoir pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché [...] ». En clair, une entente a lieu lorsque plusieurs entreprises ont des contacts dont la nature n'entre pas dans une relation commerciale normale mais vise au contraire à avantager l'ensemble des entreprises qui ont passé un accord entre elles au détriment d'un tiers. [...]

Une des pratiques les plus courantes est celle de l'entente sur les tarifs. [...] Une telle pratique est plus facilement réalisable sur les marchés oligopolistiques. [...] Une autre forme possible est la répartition des marchés [...].

Source : *Le Figaro*, « Pourquoi les ententes entre entreprises sont-elles interdites ? », 23/01/2015

1. Pourquoi les ententes sont-elles plus faciles sur les marchés oligopolistiques ?
2. Classer les comportements d'entreprise suivants selon qu'ils relèvent d'ententes ou non :

	Pratique normale	Pratique d'entente
En innovant, l'entreprise A obtient un marché		
L'entreprise A laisse l'entreprise B gagner un appel d'offre sur un marché, attendant de B la réciprocité sur un autre marché		
L'entreprise A est en contact avec l'entreprise B pour négocier d'une éventuelle fusion		
Les commerciaux des entreprises A et B se répartissent discrètement un territoire de prospection		
De manière indépendante, les entreprises A et B baissent simultanément leurs prix		

Une entreprise A décide de ne pas se fournir auprès de l'entreprise B		
Les entreprises A et B se concertent pour boycotter l'arrivée d'un nouveau fournisseur sur le marché		
À la suite d'une campagne de publicité, l'entreprise A voit ses parts de marché augmenter		

DOCUMENT 4 • LES STRATÉGIES DE CARTEL

Les cartels touchent tous les secteurs de notre économie, y compris les services (banque). [...] Quelle qu'en soit la forme, le but d'un cartel est toujours le même : faire monter artificiellement les prix. À défaut de supprimer ses concurrents, on supprime la concurrence. Ces pratiques sont injustifiables économiquement et elles sont contraires à l'esprit de l'économie de marché. Elles ne génèrent aucune contrepartie positive pour les consommateurs mais conduisent à des augmentations de prix substantielles : de l'ordre de 20 % en [moyenne, sur une durée de vie de l'ordre de 6 à 7 ans... pour celles qui se font prendre. Elles ne transfèrent pas seulement de la richesse des consommateurs aux entreprises mais, plus grave, elles conduisent certains consommateurs à renoncer à consommer. Elles trahissent la logique de l'économie de marché, qui est fondée sur la conquête permanente de nouveaux clients, et notamment

de ceux de son concurrent. En économie de marché, le client doit être roi et le concurrent l'adversaire naturel. Les cartels reposent sur un principe inversé, parfaitement résumé (malgré lui) par un membre du cartel de la lysine, dont la formule a connu un grand succès médiatique : « nos concurrents sont nos amis, nos clients nos ennemis ».

Source : Emmanuel Combe, « Consommateurs, les ententes vous spolient »,

www.telos-eu.com, 14/04/2008

1. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Un cartel n'est pas possible sur le marché bancaire		
Une entente entre les banques profite aux épargnants		
L'effet des ententes est la hausse du prix d'équilibre		
Dans les banques, une entente peut prendre la forme d'un accord sur les taux d'intérêt		
L'objectif d'un cartel est d'améliorer la qualité du bien vendu		
Une entente réduit le pouvoir de marché des membres du cartel		

Le mathématicien A.W. Tucker, en 1950, a imaginé une situation dans laquelle deux prisonniers complices d'un meurtre sont confrontés au dilemme suivant : chacun d'entre eux, s'il dénonce l'autre, peut espérer être libéré, l'autre étant condamné lourdement. Mais si tous deux s'enferment, sans s'entendre entre eux, dans cette stratégie individuelle égoïste, les deux dénonciations s'annulent, ils seront tous deux condamnés à une peine plus légère. Si, par contre, en communiquant, ils mettent en œuvre une stratégie concertée, ils ont intérêt à refuser de dénoncer l'autre, ce qui, en l'absence de preuves dans le dossier, leur vaudra une peine minimale.

Ce dilemme peut être transposé à la situation d'un marché duopolistique, par exemple, où seules deux entreprises sont présentes sur le marché : ont-elles intérêt à laisser jouer la concurrence, en espérant affaiblir, voire éliminer l'autre ou, au contraire, à conclure un accord ?

Imaginons deux entreprises qui décident de s'entendre sur les prix : pour chacune d'entre elles, le dilemme se présente de la façon suivante : soit les deux entreprises respectent l'accord ; soit l'une d'entre elles, poussée par le désir d'augmenter ses profits, ne respecte pas l'accord.

Source : Ellipses, 2019

1. Compléter le tableau en plaçant les termes suivants : hausse des ventes de B aux dépens

de A, hausse des ventes de A aux dépens de B, partage des recettes, baisse des prix

Entreprise A \ Entreprise B	Respecte l'accord	Ne respecte pas l'accord
	Respecte l'accord	Ne respecte pas l'accord
Respecte l'accord		
Ne respecte pas l'accord		

2. Quelle conclusion peut-on tirer de cet exemple ?

2. Le cas du monopole

DOCUMENT 7 • UN POUVOIR DE MONOPOLE SANS LIMITES ?

Lorsqu'il n'y a qu'une entreprise sur le marché, celle-ci peut fixer le prix. Elle n'est plus « price taker » ; elle devient « price maker ». Le monopoleur peut choisir le prix qu'il propose.

Cependant, il reste quand même contraint par la courbe de demande. Une hausse trop forte du prix risque de faire décroître la quantité demandée, en dissuadant une partie des demandeurs. En réalité, cette contrainte dépend du type de bien : elle est maximale pour les biens et services à très forte élasticité-prix, pour lesquels une hausse significative du prix entraînera un retrait d'une partie des demandeurs. Elle est évidemment moins présente pour les biens et services dont la demande est rigide (ou peu élastique par rapport au prix) en raison de l'absence totale d'un bien substituable : dans ce cas, le monopoleur est quasiment libre de son prix.

Au final, le pouvoir de marché du monopoleur et, en conséquence, son profit sont contraints par l'élasticité-prix de la demande et l'existence ou l'absence de biens substituables.

Source : Ellipses, 2019

1. Rappeler les principales situations qui peuvent justifier une situation de monopole.
2. Rappeler la définition de l'élasticité-prix de la demande.
3. Le monopoleur dispose-t-il d'un pouvoir de marché illimité ? Justifier la réponse en distinguant les situations auxquelles le monopole peut être confronté.

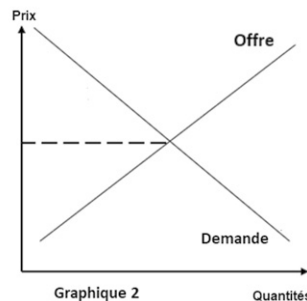
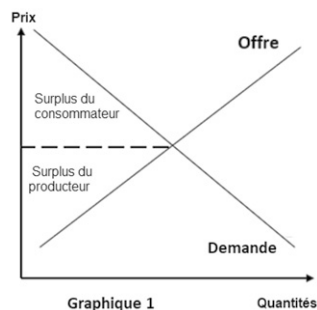
DOCUMENT 8 • LE MONOPSONE : UN POUVOIR DE MONOPOLE

Souvenez-vous par exemple des villes-usines de la sidérurgie ou de la chaussure, où une seule entreprise dominait le marché des embauches d'ouvriers. Le monopole côté achats, qu'il s'agisse de produits ou de services, se traduit par un prix et une quantité plus faible. Appliqué au marché du travail, cela veut donc dire des salaires moins élevés et moins d'emplois. Oui, mais avec quelle ampleur, et que faire ? [...] Cet autre monopole est affublé par les économistes du nom barbare de « monopsone » et, à l'instar du pouvoir de monopole, le pouvoir de monopsone désigne la capacité plus ou moins forte de l'entreprise de peser sur les prix de marché. Il est nul quand la concurrence est intense ; pensez à l'embauche dans l'hôtellerie.

1. Quels points communs entre le monopole sur le marché des biens et le monopsonne sur le marché du travail ?

DOCUMENT 9 • LE SURPLUS EN SITUATION DE MONOPOLE

Le graphique 1 représente les surplus du producteur et du consommateur en situation de concurrence parfaite.



1. Tracer, sur le graphique 2, une droite de prix en situation de monopole. Déterminer les zones des deux surplus. Que constate-t-on ?

La concurrence imparfaite est, aujourd'hui, la situation la plus fréquente sur les marchés. Elle se situe entre les deux modèles théoriques extrêmes que sont la concurrence pure et parfaite et le monopole.

Dans ce cadre, les comportements des entreprises sur les marchés de concurrence imparfaite visent à se rapprocher, d'une manière ou d'une autre, du monopole c'est-à-dire à être le plus possible en situation de « faiseur de prix » (*price maker*). Les producteurs ont donc intérêt à s'affranchir de la condition d'homogénéité du produit (cf. sous-chapitre 1) par des stratégies de différenciation du produit ou/et de la condition d'atomicité du marché, en agissant pour réduire, réellement ou virtuellement, le nombre d'offreurs. Pour parvenir à cet objectif, elles peuvent être tentées de créer des cartels, c'est-à-dire des ententes visant le niveau des prix, la quantité produite et mise sur le marché ou les conditions de la concurrence commerciale.

1. Les oligopoles : des risques d'ententes ?

Un marché sur lequel se rencontrent de nombreux acheteurs et quelques offreurs est un oligopole. Les entreprises oligopolistiques ont un pouvoir de marché plus important qu'en situation de concurrence pure et parfaite mais il existe tout de même, pour chacune d'entre elles, des contraintes issues de la concurrence entre producteurs.

Cette situation d'oligopole peut conduire les entreprises à diverses stratégies qui dépendent des caractéristiques propres du marché. Si elles sont peu nombreuses sur le marché, les entreprises pourront plus facilement s'entendre, que ce soit expressément ou tacitement, que dans un marché où les offreurs sont très nombreux. Ces ententes, appelées cartels, consistent à fixer de façon collaborative le prix ou les quantités échangées, bref à éliminer, au moins partiellement, la

compétition et à modifier l'équilibre du marché. Ces ententes sont interdites par la loi mais les sanctions infligées par les autorités de la concurrence témoignent que ces pratiques sont fréquentes (cf. sous-chapitre 3).

Ces comportements d'entente oligopolistique reposent sur des pratiques de deux sortes : des « jeux » coopératifs ou non coopératifs. Dans le premier cas, les entreprises se mettent explicitement d'accord sur un prix ou une répartition du marché. Dans le second cas, chaque entreprise met en place sa stratégie séparément mais les décisions de chacune ayant un impact sur les autres, cela les conduit à des ajustements tacites.

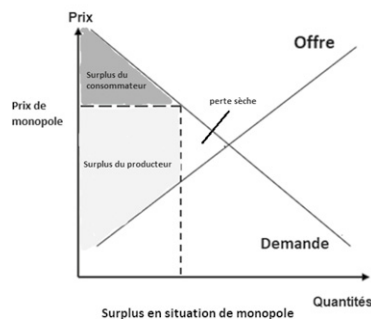
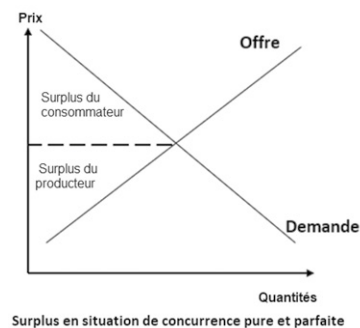
Les logiques stratégiques des oligopoles entrent dans le champ d'analyse de la **théorie des jeux**, notamment à travers le **dilemme du prisonnier**. Prenons l'exemple d'un duopole dans lequel les deux entreprises se font une « guerre » des prix sur un bien homogène ; chacune doit donc sans cesse baisser ses prix, réduisant ainsi son profit et entraînant l'autre dans la même « spirale ». Afin de gagner des parts de marché, chaque entreprise souhaite améliorer son produit ce qui suppose un surcroît de dépenses de recherche-développement. Si l'un des deux oligopoles ne réalise pas ce type de dépenses, l'autre est gagnant, ses parts de marché et ses profits augmentent. En revanche, si les deux entreprises réalisent simultanément des dépenses de recherches, elles maintiennent leurs parts de marché respectives, mais en supportant des coûts plus élevés. Au niveau collectif, cette stratégie est favorable aux consommateurs qui bénéficient d'innovations mais au niveau du calcul de chacune des entreprises, il n'y a pas de gain en parts de marché. L'entente est évidemment un moyen efficace d'éviter ces stratégies et de préserver les profits.

2. Le monopole : un équilibre sous-optimal

Le monopole, comme l'entreprise en situation de concurrence pure et parfaite, cherche à maximiser son profit. Mais leurs situations sont très différentes :

Alors que l'entreprise concurrentielle ne peut agir sur le prix de vente, fixé sur le marché, le monopoleur, lui, est *price maker*, « faiseur de prix ». L'entreprise concurrentielle doit s'adapter au prix de marché : son volume de production optimal est déterminé par l'intersection de son coût marginal et du prix du marché.

Le monopoleur, en revanche, grâce à son **pouvoir de marché**, peut (dans une certaine mesure) imposer son prix et fixer la quantité produite. Pour le consommateur, le prix de monopole, plus élevé que le prix de concurrence, rationne la demande et représente une perte de surplus, qui n'est qu'en partie récupérée par le monopoleur. Le bilan en termes de surplus total est donc négatif, il y a bien une perte sèche pour l'ensemble des participants à l'échange pour la collectivité, signe d'une situation non optimale.



Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

Propositions	Vrai	Faux
Le partage des marchés peut faire partie d'un accord d'entente		
Les ententes oligopolistiques n'existent pas dans le secteur des services		
Un prix plancher est souvent un des enjeux des ententes		
L'Autorité de la concurrence peut autoriser des ententes		
Une entente porte atteinte à la condition d'homogénéité		
Une entente porte atteinte à la condition de transparence		
Un cartel ne peut pas comporter plus de deux entreprises		

Exercice 2 QCM

1. Dans le dilemme du prisonnier, chacun des prisonniers
 - a. a intérêt à dénoncer son complice si celui-ci le fait aussi

- b.** a intérêt à dénoncer son complice mais ne sait si celui-ci le fera aussi
 - c.** a intérêt à reconnaître sa culpabilité
- 2.** Dans une situation de monopole
- a.** l'offreur est « preneur de prix »
 - b.** les demandeurs sont « faiseurs de prix »
 - c.** l'offreur est « faiseur de prix »
- 3.** Les membres d'un oligopole ont intérêt
- a.** à voir arriver d'autres offreurs
 - b.** chercher à obtenir une avance technologique importante
 - c.** à se livrer à une guerre des prix

Testez vos capacités

Exercice 1

- 1.** Pour chacun des éléments suivants, déterminer s'il est porteur d'un pouvoir de marché, fort, moyen ou nul.

	Fort	Moyen	Nul
Innovation technologique			
Marché oligopolistique			
Différenciation forte des produits			
Entente dans un duopole			
Concurrence pure et parfaite			
Oligopsone			

Détention d'un brevet technologique exclusif			
Monopsonne			
Marché atomistique			
Marché monopolistique			

Exercice 2

Compléter le texte suivant avec les termes et expressions suivantes : structure de marché oligopolistique – pouvoir de marché – ententes – duopoles – économique – pure et parfaite – modèle – monopole – oligopole – brevet – prix – cartel – guerre des prix.

La réalité des marchés a toujours été et est encore aujourd'hui très éloignée du de concurrence décrite dans les ouvrages de théorie Un très grand nombre de marchés ont aujourd'hui une Certains, ne comptant que deux offreurs, sont dénommés Certains offreurs peuvent même occuper une situation de, notamment lorsqu'ils bénéficient d'une avance technologique certifiée par un

Les membres d'un ont le choix entre une stratégie agressive de et la tentation de constituer des bien que ces dernières soient illicites. Les membres d'un, en passant des accords sur les, par exemple, neutralisent en partie la concurrence et acquièrent, de ce fait, un plus grand

3 La politique de la concurrence

1. L'encadrement des fusions-acquisitions

DOCUMENT 1 • LA FUSION D'ENTREPRISES : LE CAS ALSTOM-SIEMENS



© bearfotos / Freepik

DOCUMENT 1 • A

Trois ans après l'échec d'un premier rapprochement, le français Alstom et l'allemand Siemens vont fusionner « entre égaux » leurs activités ferroviaires d'ici fin 2018. Une alliance économique pour créer un numéro deux mondial du matériel roulant (en volume), « Siemens Alstom », qui vise notamment à contrer le géant chinois CRRC. Elle est aussi politique, débattue entre l'Élysée et la chancellerie. Vedette exploitée par la SNCF, le TGV deviendra donc franco-allemand dans un

premier temps, mais Siemens pourra monter au-delà de 50,5 % du capital après quatre ans. Le nouveau groupe sera coté à la Bourse de Paris et son siège sera en région parisienne.

Source : lexpansion.lexpress.fr, « Siemens Alstom, la fusion des activités ferroviaires, nouveau numéro 2 mondial »

DOCUMENT 1 • B

Derrière la volonté de fusionner Alstom avec Siemens, il y a l'idée, non démontrée, que pour être compétitif et gagner sur les marchés internationaux il faudrait être un géant mondial. Ainsi, pour gagner la bataille mondiale du rail il faudrait grossir à tout prix et donc fusionner nos champions. [...] Mais est-ce que la seule politique industrielle possible est la fusion d'entreprises européennes et la constitution de géants ? Dans quelle mesure l'expérience réussie d'Airbus, créé à partir de nombreuses entreprises du secteur aérien, est-il transposable au rail, dominé par deux grandes entreprises européennes ? Il est vraisemblable que l'avenir d'Alstom ne se résume pas à une fusion-absorption par Siemens. Le groupe français a de vraies compétences technologiques et industrielles et il n'est pas du tout certain qu'il ne puisse pas être compétitif au niveau mondial.

Et puis quand on parle des intérêts des Européens, prend-on en compte celui des consommateurs ? La concurrence, défendue par la Commission du même titre, est normalement le gage de prix bas pour le consommateur.

DOCUMENT 1 • C

À la Commission, on explique que la commissaire à la concurrence, Margrethe Vestager, a travaillé dans le strict respect des règles européennes. [...] Dès juillet 2018, quand la décision fut prise de lancer une « enquête approfondie » sur ce mariage franco-allemand, M^{me} Vestager disait craindre qu'il ne « réduise la concurrence sur les marchés sur lesquels l'entité issue de la concentration serait présente ». Dans le matériel roulant, sur le créneau des trains à grande vitesse, la part de marché d'Alstom-Siemens serait « plus de trois fois plus élevée que celle de son concurrent le plus proche » dans l'Espace économique européen et au niveau mondial (à l'exclusion de la Chine, du Japon et de la Corée), prévenait-elle. Même domination écrasante pour la signalisation, ajoutait-elle. L'affaire paraissait alors entendue.

Source : lemonde.fr, « Le veto à la fusion Alstom-Siemens, un électrochoc pour l'Europe », 6/02/2019

1. Qu'est-ce qu'une fusion d'entreprises ?
2. Quels sont les arguments justifiant une fusion entre les deux groupes ? Quels sont ceux qui peuvent, à l'inverse, affaiblir cette argumentation ?
3. Quel est, au sein de la Commission Européenne, le rôle de Mme Vestager ? Sur quelle situation, selon elle, la fusion Alstom-Siemens aurait-elle débouché ?

2. Les abus de position dominante

DOCUMENT 2 • DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

L'article 102 du TFUE¹ interdit l'exploitation abusive d'une position dominante par une entreprise. En effet, lorsqu'une entreprise domine un marché donné, elle peut avoir tendance à profiter de cette situation pour imposer des conditions de vente déloyales : prix abusifs, accords de vente exclusifs, primes de fidélité visant à détourner les fournisseurs de leurs concurrents. On parle alors d'abus de position dominante. Le droit européen de la concurrence ne sanctionne pas les positions dominantes en tant que telles mais seulement les abus. La notion d'abus de position dominante n'est pas quantifiée dans le traité : ce sont des économistes de la Commission qui devront analyser la position dans laquelle se trouve une entreprise, après avoir identifié le marché qui la concerne. Une position est « dominante » lorsqu'une entreprise peut mener la politique qu'elle désire sans se préoccuper de celles de ses concurrents sur ce marché.

1. Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne.

Source : www.touteurope.eu, 30/08/2017

1. Qu'est-ce qu'un « accord de vente exclusif » ? Illustrer par un exemple.
2. Quel est le degré de pouvoir de marché que donne une position dominante ? En quoi se

rapproche-t-il du pouvoir de marché d'un monopole ?

3. Y a-t-il des critères précis qui définissent « l'abus de position dominante » ?

DOCUMENT 3 • UN CADRE D'ANALYSE : LE MARCHÉ PERTINENT

*Évaluer un pouvoir de marché, et par voie de conséquence un abus de position dominante, nécessite d'avoir, au préalable, identifié les frontières de ce marché. Si des entreprises fusionnent, quelle est la zone géographique concernée par ce nouveau pouvoir de marché ? Le produit proposé est-il substituable ? Le consommateur a-t-il des alternatives ? La délimitation de ce que les économistes appellent le **marché pertinent**, c'est-à-dire un marché où le consommateur considère que les biens sont substituables du fait de leur usage, de leur prix et de leurs caractéristiques, est un élément essentiel de l'analyse de stratégies abusives. La Commission européenne s'appuie sur ce premier critère dans le cadre du contrôle des concentrations et de la caractérisation des abus de position dominante.*

Source : Ellipses, 2019

-
1. Préciser les différents critères qui permettent de définir la notion de marché pertinent.
 2. Peut-on considérer que l'eau minérale appartient au même marché que les boissons sucrées non alcoolisées ?
 3. À quoi sert la notion de marché pertinent ?

3. La lutte contre les ententes illicites

DOCUMENT 4 • ENTENTES ET LIBRE CONCURRENCE

L'article 101¹ énonce que certaines ententes qui seraient de nature à entraver la libre concurrence sont interdites. Par le terme entente, on désigne notamment tout partage de marché, fixation de quota de production ou accord sur les prix entre entreprises pour les maintenir artificiellement élevés. Ces différents comportements faussent le marché, au détriment des consommateurs et des autres producteurs victimes de ces pratiques. Elles sont interdites par l'Union européenne car elles pourraient affecter le commerce entre les États membres. Pour la Commission européenne, le terme d'« entente » est pris dans un sens très large : il inclut tous types d'accords, qu'ils soient formalisés ou simplement tacites : une simple note même non signée peut être considérée comme une preuve. Ainsi, pour déterminer si un comportement suspect relève bien d'une « entente » entre les entreprises ou seulement d'une décision logique pour chacune prise individuellement, la Commission va mener des enquêtes dans le but de recueillir des preuves. [...] En revanche, le traité autorise certaines ententes qui produiraient des avantages économiques, soit parce qu'elles amélioreraient « la production ou la distribution d'un produit », soit parce qu'elles promouvraient « le progrès technique ou économique », et ce à condition qu'elles soient

strictement proportionnées à ce but, qu'elles n'éliminent pas la concurrence, et surtout qu'elles réservent « aux utilisateurs une partie équitable du profit qui en résulte ».

1. du TFUE (cf. doc. 2)

Source : www.touteurope.eu, 30/08/2017

1. Les consommateurs sont-ils les seules « victimes » d'une entente entre certains offreurs ?
2. Donner des exemples d'éléments pouvant être retenus comme preuves d'une entente entre entreprises.
3. À quelles conditions certaines ententes peuvent-elles être autorisées par la Commission européenne ? Imaginer un exemple de ce type d'entente.

DOCUMENT 5 • LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE : UN DROIT ORIGINAL

Bien que les entreprises puissent contester les conclusions de la Commission, la Cour de justice de l'Union européenne, qui traite les recours, ne fait qu'examiner le raisonnement de cette dernière : s'il est plausible, la Cour s'y range. C'est donc à l'entreprise de prouver son innocence. À ce jour, aucune n'a jamais été capable de le faire. Il s'agit donc d'un renversement de la charge de la preuve, ce qui est très inhabituel en droit. Cela est symptomatique du fait que le droit de la concurrence est le domaine du droit européen qui confère à la Commission le plus grand pouvoir. Elle se trouve en position de force tant vis-à-vis des entreprises que des États, qui ne

peuvent pas non plus défendre leurs entreprises.

Source : www.touteleurope.eu, 30/08/2017

1. Quel rôle la Cour de justice de l'Union européenne joue-t-elle par rapport au droit européen de la concurrence ?
2. Pourquoi les procédures de recours devant cette Cour de justice renversent-elles « la charge de la preuve » ?

DOCUMENT 6 • LES MOYENS D'ACTION : SANCTIONS ET POLITIQUE DE CLÉMENCE

Les amendes peuvent atteindre au maximum 10 % du chiffre d'affaires mondial des entreprises. [...] La politique de clémence récompense les entreprises qui dénoncent des ententes auxquelles elles ont participé en leur accordant une immunité totale ou une réduction des amendes qui leur auraient autrement été infligées. Selon les intentions de la Commission, il s'agit là d'« un outil particulièrement efficace pour déceler, déstabiliser et mettre fin aux ententes ». Si une entreprise apporte pour la première fois des éléments de preuve d'une entente jusqu'alors inconnue de la Commission européenne, ou si elle apporte des éléments cruciaux sur une entente déjà connue, elle peut bénéficier d'une immunité d'amendes. Dans les autres cas, toute entreprise qui fournit des éléments de preuve apportant « une valeur ajoutée significative », peut bénéficier d'une réduction d'amendes qui varient de 20 % à 50 %.

1. Quelle est la méthode utilisée par la Commission européenne pour disposer de plus d'éléments de preuve dans la lutte contre les ententes ?

DOCUMENT 7 • A. DES AMENDES RECORD

La cour d'appel de Paris a confirmé, ce jeudi 27 octobre, le verdict rendu fin 2014 par l'Autorité de la concurrence qui épinglait alors les plus grands fabricants de produits d'hygiène et d'entretien pour s'être secrètement entendus sur leurs prix. L'Oréal, Unilever, Procter & Gamble etc., devront ainsi bel et bien régler une amende de près d'un milliard d'euros, 948,9 millions (contre 951,1 millions d'euros initialement) pour s'être concertés, entre 2003 et 2006, sur le prix de leurs shampoings, gels douche, dentifrices, liquide vaisselle ou encore détachants [...] D'après l'Autorité de la Concurrence, l'entente en question, sur certains produits phares de ces groupes, des produits pour l'entretien de la maison, (Ariel, Skip, Le Chat, Omo, Dash etc.) aurait eu comme conséquences pour le consommateur un surcoût de 4 % à 6 %.

Source : Marianne, 28/10/2016

DOCUMENT 7 • B. D'AUTRES AMENDES RECORD

C'est une note pour le moins salée qui vient conclure une enquête ouverte en 2011 : la Commission européenne a annoncé mardi qu'elle infligeait une amende de 2,93 milliards

d'euros aux constructeurs de camions Volvo-Renault, Daimler, Iveco et DAF pour avoir enfreint les règles de concurrence de l'Union européenne (UE). [...] Les constructeurs sont accusés de s'être mis d'accord, entre 1997 et 2011, sur le calendrier, les prix et la répercussion des coûts sur les clients de la mise aux normes environnementales des camions. Tous ont reconnu leur participation et ont accepté le jugement. Le groupe MAN, également mis en cause, n'aura toutefois pas à régler l'amende, parce qu'il avait révélé l'existence de l'entente à la Commission. [...] La précédente amende record au sein de l'Union européenne concernait les fabricants de téléviseurs à tubes cathodiques. Ils avaient été condamnés en 2012 à payer 1,47 milliard d'euros (dont 313 millions d'euros pour Philips).

Source : *Le Monde*, « Amende record pour le cartel des camions »,

20/07/2016

1. Les amendes infligées aux entreprises pour ententes illicites ont-elles un impact sur l'image de ces entreprises auprès du grand public ?
2. Pourquoi le groupe MAN a-t-il échappé aux sanctions financières infligées par la Commission européenne ?

1. Les objectifs de la politique de la concurrence

La politique de la concurrence est une politique structurelle dont l'objet est le respect des grands principes concurrentiels. Son rôle n'est donc pas de protéger les entreprises mais le fonctionnement du marché, donc les intérêts de l'ensemble des acteurs. La structure du marché étant largement liée aux comportements des entreprises, la politique de la concurrence, au travers du droit de la concurrence, vise à maintenir des règles de fonctionnement proches de la concurrence parfaite, considérée comme un facteur d'efficacité des marchés.

Les mesures prises pour que soient respectées ces « règles du jeu » protègent donc à la fois les entreprises des risques de pratiques anticoncurrentielles de leurs concurrents ou fournisseurs mais aussi et surtout les consommateurs contre les pratiques abusives des offreurs.

Pourtant, l'idée que l'efficacité du marché est forcément liée au degré de concurrence et au grand nombre de producteurs ne va pas de soi. Les grands oligopoles, voire les monopoles, peuvent être source d'efficacité : la concurrence fait disparaître les producteurs les moins efficaces pour ne garder que ceux qui réalisant des économies d'échelles, auront des parts de marché élevées mais seront également aptes à faire baisser les prix en raison de leurs coûts moins élevés. Par ailleurs, certains économistes ont montré qu'il n'est pas nécessaire que les firmes soient nombreuses pour qu'elles se comportent comme sur un marché de concurrence. Les menaces de nouveaux entrants peuvent jouer le rôle d'incitation à une modération des prix et des profits.

Concernant le consommateur, une politique de la concurrence consistera à favoriser l'atomicité du marché

mais aussi l'accès à l'information. La transparence sur la qualité des produits, par exemple, est une des conditions d'une concurrence effective.

2. L'abus de position dominante

La **politique de la concurrence**, notamment dans le cadre européen, vise à préserver la compétition entre les offreurs selon plusieurs axes : limiter la concentration, c'est-à-dire la constitution de monopoles ou duopoles et sanctionner les pratiques illicites. L'Union Européenne a construit depuis 50 ans une politique de la concurrence destinée à favoriser la transparence de l'information, la libre circulation des facteurs de production et le respect de règles du jeu communes.

Le contrôle de la concentration part du constat qu'au-delà d'un certain seuil, une entreprise ayant un pouvoir de marché très important (c'est-à-dire des parts de marché très élevées) peut aisément imposer ses conditions et ses prix. Cette situation peut se transformer en **abus de position dominante**. Ce pouvoir de marché excessif peut être limité en veillant à l'atomicité du marché (nombreux offreurs et demandeurs) ou en limitant les barrières à l'entrée déloyales. Concrètement, les projets de fusion ou d'acquisition partielle d'un concurrent doivent être présentés aux autorités de la concurrence qui ont le pouvoir de limiter ou d'interdire les opérations envisagées par les grands groupes. Ainsi, dans le cadre de l'UE, toute stratégie d'union d'entreprises qui déboucherait sur un monopole ou un quasi-monopole est stoppée par la Commission Européenne. Les autorités de la concurrence peuvent, dans certains cas, imposer un démantèlement en unités juridiques séparées. Afin d'évaluer ces situations abusives, la Commission Européenne analyse le **marché pertinent** de l'entreprise. Ce marché se définit comme celui qui comprend tous les produits que le consommateur considère comme interchangeables ou substituables du fait de leurs caractéristiques, de leur prix ou encore de leur usage. Cette approche met donc

le consommateur au centre de la définition du marché en posant la question de savoir s'il est effectivement possible de trouver un bien substituable dans l'aire géographique où le consommateur est susceptible d'acquérir le bien (appelée zone de chalandise). S'il n'y a pas réellement de biens de substitution, on considère que l'opération de concentration créerait une barrière sur le marché et l'opération est alors interdite.

Cette priorité donnée à la préservation de la concurrence sur la constitution de « champions » européens capables de rivaliser avec les grandes firmes internationales fait débat : certains considèrent que cette logique interdit toute politique industrielle reposant sur des groupes puissants obtenant des rendements croissants propices à l'innovation et en mesure de résister aux ambitions des géants américains ou chinois.

3. L'interdiction des ententes

La politique de la concurrence a également pour objectif d'empêcher les ententes entre entreprises, qu'il s'agisse d'ententes horizontales (entre concurrents directs) ou verticales (entre clients et fournisseurs). Une entreprise peut s'entendre avec une autre sur les prix, les quantités, les zones géographiques de même qu'elle peut chercher à imposer un prix à un fournisseur (du fait de son pouvoir de marché) ou à ses distributeurs. Dans ce dernier cas, la loi protège le consommateur et les fournisseurs qui pourraient se voir imposer des conditions défavorables par de grandes centrales d'achat.

En France, c'est l'**Autorité de la concurrence**, une agence administrative indépendante, qui est chargée de l'application du droit européen de la concurrence. Une de ses missions consiste à rechercher les ententes qui faussent le jeu de la concurrence et d'appliquer des sanctions. Mais le principal obstacle que l'Autorité rencontre dans sa mission est la réunion de preuves indiscutables. L'asymétrie d'information sur lesquelles

les ententes s'appuient (négociations secrètes) nécessite des procédures particulières tels que le principe de la clémence à l'égard de l'entreprise qui accepte de dénoncer l'entente et de fournir des éléments de preuve.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 QCM (plusieurs bonnes réponses sont possibles)

1. Le marché pertinent désigne :
 - a. le gain de parts de marchés recherché par l'entreprise lors d'une fusion
 - b. le marché regroupant des produits complémentaires
 - c. le marché regroupant des produits substituables
2. Le droit communautaire interdit aux entreprises
 - a. de s'entendre sur les prix
 - b. de chercher à accroître la taille de leur marché
 - c. de fusionner
3. Un abus de position dominante
 - a. est toujours lié à une fusion d'entreprises
 - b. est toujours lié à une situation de monopole
 - c. est un comportement anticoncurrentiel

Exercice 2 Vrai ou faux

La politique de la concurrence	Vrai	Faux
vise à favoriser le développement de grands groupes		
sanctionne la concentration d'entreprises lorsqu'elle risque de limiter la concurrence		
contraint les entreprises à opérer des rapprochements		

visé à protéger le consommateur		
est menée, en France, indépendamment du droit communautaire		
visé à maintenir un niveau de concurrence équitable pour tous les acteurs du marché		
a pour objectif de limiter la circulation des facteurs de production		
lutte contre les ententes abusives		

Testez vos capacités

Exercice 1 Le marché pertinent : Vrai ou faux ?

Propositions	Vrai	Faux
La notion de marché pertinent repose sur le critère de la distance kilométrique		
Le marché pertinent sert de base à la définition de l'abus de pouvoir		
Les hôtels 5 étoiles et les hôtels bas de gamme font partie du même marché pertinent s'ils sont proches		
L'aire de chalandise définit les limites géographiques d'un marché pertinent		
Dans un marché pertinent, les biens ou services sont substituables		
Des biens de qualités significativement différentes ne font pas partie du même		

marché pertinent		
Une poupée-poupon et une poupée mannequin font partie du même marché pertinent		
Le marché pertinent sert de base à la définition de l'abus de position dominante		

Exercice 2 Texte à trous

Replacer les expressions ou termes suivants : cartels – concurrence non faussée – structurelle – prouver – jeu de la concurrence – producteurs – prix

Des ententes entre entreprises sont mises en place pour fausser le Le plus souvent, ces imposent un identique ou se partagent les différentes zones géographiques. Ces pratiques sont difficiles à identifier et à pour les autorités de la concurrence qui veillent à ce que le fonctionnement du marché respecte les règles d'une La politique de la concurrence est donc une politique visant la protection des consommateurs à l'égard des producteurs, mais aussi des entre eux.

Thème 3

**Quelles sont les
principales défaillances
du marché ?**

1 Les asymétries d'information

DOCUMENT 1 • LE PROBLÈME DES ASYMÉTRIES D'INFORMATION

On qualifie ces différences de connaissance disponibles entre acheteurs et vendeurs d'asymétrie d'information [...]

On peut distinguer deux types d'asymétries d'information : tout d'abord celle qui porte sur des caractéristiques cachées dans lesquelles seule une partie des intervenants d'une transaction observe certaines caractéristiques du bien ou du service que les autres n'ont pas pu observer. En second lieu celle qui porte sur les actions cachées, dans lesquelles l'une des parties à la transaction effectue des actions qui sont pertinentes dans le cadre de cette relation, mais pas observées par l'autre partie. Par exemple des traces de rouille sur une voiture d'occasion peuvent être des caractéristiques cachées, car si la personne qui vend la voiture connaît très bien leur existence, ce n'est pas le cas des clients potentiels [...] Il y a également une multitude d'exemples d'actions cachées. Considérons par exemple les travailleurs d'une usine qui tentent de cacher à leur employeur le fait qu'ils s'accordent une rallonge de 10 minutes sur leur pause déjeuner. Les deux types d'informations asymétriques peuvent

avoir des influences profondes sur les marchés (des impacts socialement négatifs). Si les déficits d'information sont assez grands, il est théoriquement possible d'envisager la fermeture pure et simple d'un marché, même si tout le monde pourrait tirer parti de l'échange !

Source : Daron Acemoglu, David Laibson, John A. List, *Introduction à l'économie*, Pearson, 2018

1. Quelles sont les informations normalement apportées par le prix d'une voiture d'occasion ?
2. Pourquoi peut-on dire que, sur le marché de l'occasion, l'information est « asymétrique » ?
3. Quel est le risque principal de cette asymétrie d'information ?

DOCUMENT 2 • LE MARCHÉ DES VOITURES D'OCCASION

Dans le célèbre article « The Market for lemons: quality uncertainty and the market mechanism » (lemons désignant, en argot américain, une voiture d'occasion très usagée et même dangereuse) Georges Akerlof (1970) a montré qu'une information entre vendeur et acheteur peut rendre simplement impossibles les transactions marchandes. Voici une version simplifiée et intuitive de ce modèle : supposons un vendeur de voitures d'occasion. Il connaît la qualité des voitures qu'il a en stock, soit parce qu'il sait leur histoire, soit parce qu'il les a examinées de manière approfondie. Il en connaît donc exactement la valeur, par rapport à un véhicule neuf.

Dans son stock, il dispose de cinq voitures de la même marque, même modèle et même ancienneté, dont les « valeurs » sont les suivantes :

- V1 : 1 000*
- V2 : 700*
- V3 : 500*
- V4 : 0*
- V5 : -200*

Les différences entre V1 et V3 viennent du soin que l'ancien propriétaire a accordé à l'entretien du véhicule. V4 tombera en panne définitive dès la première journée. Elle « vaut » donc 0. V5 est une voiture dangereuse, susceptible de provoquer un accident, d'où son prix négatif. Les acheteurs, quant à eux, n'ont qu'une idée de la qualité et donc de la valeur moyenne de ce type de voiture, valeur qui leur est fournie, par exemple, par des publications du type l'Argus. Dans notre exemple, supposons que cette valeur soit de 400, c'est-à-dire la valeur moyenne du stock que détient le vendeur ($2\,000 / 5 = 400$).

L'acheteur rationnel, s'il veut un véhicule moyen, est donc prêt à l'acheter 400. Mais si le vendeur cherche à maximiser son profit, à un acheteur prêt à payer 400, il ne vendra que le véhicule V4 ou V5, c'est-à-dire un véhicule dont la valeur est inférieure à ce prix. Naturellement, l'acheteur sait que le vendeur a de bonnes chances de se comporter ainsi et qu'il sera

trompé sur la qualité. Donc il n'achète pas et le marché ne peut fonctionner. S'il ne peut fonctionner, c'est que l'information sur la qualité des produits est asymétrique entre vendeur et acheteur. Le vendeur la connaît exactement, l'acheteur n'en a qu'une connaissance statistique.

Pierre-Noël Giraud, *Principes d'économie*, La Découverte, 2016

1. Expliquez le passage souligné.
2. Pourquoi dans cet exemple, les asymétries d'information empêchent-elles le marché de fonctionner ?

DOCUMENT 3 • LA SÉLECTION ADVERSE

Les économistes parlent de sélection adverse pour désigner le mécanisme qui a pour effet d'évincer les produits de bonne qualité au profit de ceux de mauvaise qualité.

Au-delà du marché des voitures d'occasion, il existe de nombreux domaines concernés par la sélection adverse :

– Le marché de l'assurance. L'offre est constituée par les compagnies d'assurance et la demande par les agents qui veulent s'assurer contre certains risques. L'incertitude porte sur les risques présentés par l'assuré, qui dépendent de son comportement et de ses caractéristiques sociales (âge...). On suppose une asymétrie d'information entre l'assuré (qui a bonne connaissance du risque qu'il représente) et l'assureur qui ne tient pas compte du profil de risque de l'assuré.

L'assureur n'effectue pas de distinctions entre les personnes à risques élevés et les personnes à risques faibles et fixe des primes d'assurance à un niveau intermédiaire. Le niveau de ces primes satisfait les personnes à haut risque, mais fait fuir les personnes à risques faibles. Elles ne s'assurent pas ou choisissent un autre assureur qui effectue une discrimination entre les personnes.

Progressivement, l'assureur n'attire plus que les personnes à haut risque, ce qui le conduit à augmenter ses primes, et à faire fuir encore davantage les personnes à risque faible.

Pour éviter la sélection adverse, la solution consiste pour les assureurs à effectuer une discrimination entre les clients, afin de proposer des primes plus faibles aux clients présentant des probabilités de risques moins élevés, soit en fonction de données sociales (âge, lieu d'habitation...), soit en fonction de leurs antécédents.

– Le crédit bancaire. L'offre de crédit est constituée par les banques qui accordent les crédits et la demande de crédit est formée par les emprunteurs. Il existe une asymétrie d'information dans la mesure où les emprunteurs ont une meilleure connaissance du degré de risque lié à leurs opérations d'emprunt que les banques.

Si les banques fixent des taux d'intérêt moyens, qui correspondent à un niveau moyen de risque, elles font fuir les clients à faible risque,

qui souhaiteraient des taux d'intérêt plus faibles. La solution est alors pour la banque d'effectuer une discrimination entre les clients en fonction de leurs caractéristiques (leur revenu par exemple) ou des projets (discrimination entre les projets d'investissement et de consommation).

Ellipses, 2018

1. Quel est le problème de la fixation des primes d'assurance ?
2. Pourquoi la sélection adverse est-elle à l'œuvre sur le marché du crédit ?

DOCUMENT 4 • EXERCICE

Relier chaque dispositif à sa solution pour diminuer l'asymétrie d'information.

Connaître les prix entre les différents vendeurs – connaître la qualité des différents biens – réduire le risque de défaut de remboursement – évincer les travailleurs les moins performants dans la procédure de recrutement

Cautions	
Diplôme	
Sites de comparateurs de prix	
Labels de qualité	
Magazines de consommateurs	

DOCUMENT 5 • SÉLECTION ADVERSE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Le statut du premier emploi (en %)

	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée
Aucun diplôme	<u>20</u>	80
CAP-BEP	23	77
Baccalauréat	24	76
Bac + 2	29	71
Bac + 3/4	28	72
Bac + 5	48	52
Écoles de commerce et d'ingénieurs	<u>54</u>	46
Doctorat	45	55
Ensemble	30	70

Source : CEREQ – Enquête 2016 auprès de la génération sortie de l'école en 2013 et Observatoire des inégalités,
https://www.inegalites.fr/L-insertion-professionnelle-des-jeunes-de-fortes-inegalites-selon-le-diplome?id_theme=17

1. Faire une phrase avec les deux chiffres soulignés.
2. En quoi le diplôme peut être un moyen pour les entreprises de contrer la sélection

adverse ?

DOCUMENT 6 • SÉLECTION ADVERSE ET MARCHÉ DU CRÉDIT

De toute évidence, quand un emprunteur sollicite un financement, il connaît mieux que le prêteur auquel il fait appel la qualité de son projet d'investissement et ses chances de succès (même si, pour lui aussi, le risque d'échec demeure). Il s'agit d'un problème d'asymétrie d'information comme celui mis en évidence par Georges Akerlof ou Joseph Stiglitz dans les années 1970. L'emprunteur devra parvenir à convaincre le prêteur et ce dernier rassembler suffisamment d'informations concordantes pour se forger sa conviction que le projet vaut d'être financé. Le repérage par le prêteur ou le signalement l'emprunteur des projets d'investissement de qualité est nécessairement coûteux (en temps ou en argent). Et si le coût l'emporte sur la qualité attendue, alors le financement n'aura pas lieu.

Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, Banques, Finance*, PUF, 2015

1. Comment les banques procèdent-elles pour lutter contre la sélection adverse ?
2. Quels problèmes cela peut-il entraîner pour l'économie ?

DOCUMENT 7 • LE PROBLÈME DE L'ALÉA MORAL

Lorsque les actions cachées d'un individu influencent les gains d'un autre agent on parle de risque moral ou d'aléa moral. Un exemple en est donné par le niveau d'application d'un

employé dans son travail qui n'est pas observable par l'employeur. La notion d'aléa moral est généralement associée aux marchés des risques et des assurances, mais elle va bien au-delà. L'idée de base est que les gens ont tendance à prendre plus de risques s'ils n'ont pas à supporter les coûts de leur comportement. Ainsi par exemple, un conducteur assuré ne supporte pas le coût marginal qu'il impose à la compagnie d'assurance lorsqu'il effectue plus de kilomètres ou qu'il conduit de façon plus agressive [...] Si les conducteurs devaient payer pour les dommages qu'ils occasionnent, ils conduiraient plus sûrement ; couverts par l'assurance, ils sont moins incités à éviter les actions qui augmentent la probabilité d'un accident [...] En présence d'aléa moral, la partie non informée peut parfois concevoir un contrat pour inciter la partie qui a l'information privée à adopter un meilleur comportement.

Source : Daron Acemoglu, David Laibson, John A. List, *Introduction à l'économie*, Pearson, 2018

1. Pourquoi les employeurs sont-ils confrontés à un problème d'aléa moral ?
2. Pourquoi les compagnies d'assurance font-elles également face à l'aléa moral ?
3. Expliquer la dernière phrase du texte.

DOCUMENT 8 • INCITER LES TRAVAILLEURS À L'EFFORT : L'EXEMPLE DU FORDISME

Henry Ford, industriel du début du vingtième siècle, était un visionnaire. En tant que

fondateur de l'entreprise Ford, il a été à l'origine de l'introduction de techniques modernes de production [...] En 1914, Ford introduisit une autre innovation : le salaire journalier à 5 dollars. Un salaire de 5 dollars par jour de cette époque correspond, lorsqu'on le corrige du niveau de l'inflation, à environ 18 000 euros par an de nos jours. Cela peut ne pas sembler très élevé aujourd'hui mais cela correspondait à environ deux fois le salaire moyen américain moyen de l'époque. C'était également bien plus que le salaire qui équilibrait l'offre et la demande de travail. Lorsque le nouveau salaire de 5 dollars par jour fut annoncé, une longue file de demandeurs d'emploi s'est formée à l'extérieur des usines Ford. Le nombre de travailleurs prêts à travailler à ce salaire dépassait largement le nombre de travailleurs dont Ford avait besoin [...] Le taux de renouvellement des travailleurs se réduisit, l'absentéisme diminua et la productivité augmenta. Les travailleurs furent tellement plus productifs que les coûts de production de Ford diminuèrent malgré la hausse des salaires. Ainsi, payer un salaire supérieur au salaire d'équilibre fut profitable à la firme. Henry Ford lui-même appela le salaire de 5 dollars par jour « une des meilleures politiques de baisse des coûts jamais réalisée ».

Source : G.N. Mankiw, M.P. Taylor, *Principes de l'économie*, De Boeck,

2010

1. En quoi la politique de hauts salaires de Ford a-t-elle été un instrument pour lutter contre l'aléa moral ?

2. Pourquoi cette stratégie a-t-elle été efficace pour baisser les coûts de production ?

Les défaillances de marché désignent des situations dans lesquelles le fonctionnement du marché conduit à une allocation inefficace des ressources. Les défaillances de marché peuvent provenir d'imperfections de marché, comme l'existence d'asymétries d'information.

1. Les problèmes d'asymétries d'information

Les asymétries d'information désignent une situation dans laquelle tous les agents économiques ne disposent pas de la même information (un vendeur de voitures d'occasion en sait plus sur la qualité du produit qu'il vend que les acheteurs potentiels). Quand l'information est imparfaitement distribuée entre les différents acteurs sur un marché, le marché n'est plus parfaitement concurrentiel au sens du modèle de concurrence pure et parfaite. Le fonctionnement du marché conduit alors à une situation qui n'est plus optimale. On dit qu'il y a sélection adverse lorsque l'asymétrie d'information conduit à éliminer les produits de meilleure qualité. Un exemple célèbre, proposé par Georges Akerlof, est le cas du marché des voitures d'occasion. Le prix de marché reflète la qualité moyenne des voitures, les consommateurs n'étant pas capables de discerner les différentes qualités de voitures. Les particuliers qui disposent de voitures de qualité ne pourront donc pas les vendre à un prix qui reflète leur valeur et sont donc incités à se retirer du marché. La qualité moyenne des voitures vendue sur le marché aura de ce fait tendance à baisser ce qui va pousser les prix à la baisse et conduire à la sortie progressive du marché des voitures de bonne qualité. Un cercle vicieux peut se mettre en place conduisant à une crise de confiance et à la disparition du marché. Le fonctionnement du marché conduit à une situation inefficace. Le risque de sélection adverse existe sur de nombreux marchés : sur le marché de l'assurance

par exemple, si les compagnies d'assurance ne connaissent qu'imparfaitement le risque encouru par leurs clients, ou sur le marché du crédit lorsque les banques souhaitent s'entourer de garanties et fixent les taux d'intérêt en fonction du risque porté par les emprunteurs.

Si les prix fixés sont trop élevés, les personnes qui estiment courir un faible risque ne vont plus vouloir s'assurer. Les compagnies d'assurance ont ainsi intérêt à modérer leur prix pour que la qualité moyenne de leurs clients reste élevée. Pour un prix modéré, des nombreuses personnes veulent s'assurer et la demande est rationnée (car l'offre est inférieure à la demande).

2. Le risque d'aléa moral

Il y a aléa moral quand une des deux parties signataires d'un contrat (par exemple un contrat de travail) est en mesure de léser l'autre du fait d'une asymétrie d'information. Par exemple, un salarié peut profiter du fait que son employeur ne soit pas en mesure de le surveiller constamment pour se distraire au lieu de travailler. L'asymétrie d'information rend ainsi possible les comportements opportunistes et l'effort réalisé ne sera pas toujours maximal. Les situations d'aléa moral peuvent exister dans des contextes très variés : une personne peut adopter un comportement plus risqué du fait qu'elle est assurée et que son assurance ne peut contrôler son comportement et augmenter le tarif en réponse à cette prise de risque. Il est impossible de contrôler complètement le comportement d'un individu ; une solution au risque d'aléa moral ne peut donc être uniquement fondée sur un renforcement des contrôles. Il faut définir des contrats qui permettent de faire en sorte que les deux parties signataires aient, au moins partiellement, des intérêts convergents afin que les agents, livrés à eux-mêmes, adoptent un comportement conforme à ce qui est attendu d'eux. Un tel système d'incitations peut par exemple, pour un employeur, correspondre au fait de baser le salaire de son employé

sur les résultats de l'entreprise. Ainsi, l'employé aura intérêt à travailler de façon intense afin d'accroître les profits de l'entreprise. Le système de bonus/malus proposé par les assurances est un autre exemple de gestion de l'asymétrie d'information.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

Cocher la bonne case

	Vrai	Faux
Les asymétries d'information provoquent des phénomènes de sélection adverse et d'aléa moral		
Les asymétries d'information ne peuvent pas bloquer le fonctionnement du marché		
La sélection adverse signifie que les produits de bonne qualité sont évincés du marché, ce qui conduit à une baisse des échanges		
Le risque de l'aléa moral n'est pas à l'œuvre sur le marché de l'assurance		
L'aléa moral est une situation dans laquelle il est difficile de contrôler les actions des individus		
La sélection adverse et l'aléa moral créent une allocation inefficace des ressources sur le marché		
Dans une situation d'aléa moral il est possible de prévoir le comportement des individus		
Les vendeurs ont souvent plus		

d'informations sur leurs produits que les acheteurs		
Les employeurs peuvent contrôler le comportement des salariés		
Dans une situation de sélection adverse, les échanges ne portent que sur les produits de mauvaise qualité.		

Exercice 2

Placer les mots suivants dans le texte : Prix ; Dérèglement ; Imparfaite ; Incertitudes ; Profit ; Asymétrie d'information ; Défaillant

On dit d'un marché qu'il est s'il ne permet pas de fixer un et permettre les échanges de façon efficace, le marché échoue dans l'allocation optimale des ressources. La poursuite des intérêts privés ne conduit toutefois pas toujours à la réalisation de l'intérêt de tous. Dans le modèle de concurrence pure et parfaite, on fait l'hypothèse que les agents économiques sont parfaitement informés (sur la qualité, les prix...). Dans la réalité, sur les marchés, l'information est Et le marché ne fonctionne souvent qu'en situation d'..... L'information est dite asymétrique lorsque l'un des participants à l'échange dispose d'informations que l'autre n'a pas, ce qui va conduire à un du marché car celui qui détient l'information peut l'utiliser à son..... Certains offreurs ou demandeurs, en situation d'incertitude, peuvent prendre de mauvaises décisions ou se retirer du marché, ce qui conduit à un déséquilibre ou à une absence de marché. La production et la diffusion d'information permettent de réduire les..... ; et de rétablir la confiance entre offreurs et demandeurs : par exemple grâce aux labels, à la publicité, aux comparateurs de

prix, aux magazines de consommateurs, aux certifications.....

Testez vos capacités

Exercice 3 Information et comparateurs de prix

Comparer les prix est presque devenu un réflexe qui s'étend à d'autres secteurs que celui du voyage ou de l'énergie. À la source de cette évolution, une plus grande exigence des consommateurs, face à des propositions de plus en plus nombreuses pour répondre à un même besoin. Les comparateurs contribuent ainsi à relancer la donne entre marques et consommateurs, tissant une nouvelle trame pour le parcours client.

Le panel de vendeurs s'est considérablement enrichi ces dernières années, malgré la disparition de certaines marques et la concentration d'enseignes historiques. On peut définir plusieurs raisons à cela. L'apparition d'une offre tentaculaire, telle que celle d'Amazon ou d'autres places de marché, pousse les enseignes à se diversifier et à prendre des risques bien au-delà de leur zone de confort.

Dans un marché désormais hyper-saturé, les marques redoublent d'ingéniosité pour se démarquer, les éléments de distinction tels que le discours, l'offre ou l'expérience client n'ont pas perdu de leur importance, bien au contraire ; cependant, ils ne sont plus seuls facteurs différenciateurs.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à payer plus cher pour avoir de la qualité, mais uniquement si la qualité justifie le prix. C'est ici que les comparateurs trouvent leur intérêt : ils permettent aux consommateurs de s'y retrouver parmi une offre pléthorique [...] Pour certains consommateurs, choisir n'est donc plus seulement répondre à un besoin mais également vivre une expérience nouvelle et inédite. Comparer les produits, mais également leurs caractéristiques en

fonction de l'usage que l'on veut en faire, puis leur prix, constitue alors une étape nécessaire, voire inaugurale dans certains cas, du parcours client [...] Avec l'outil numérique, vendeurs et distributeurs sont sur un même pied d'égalité et les caractéristiques (qualité, popularité, prix) des produits prennent toute leur place parmi les facteurs déterminants de nos choix.

Source : *MarketingProfessionnel.fr*
<http://www.marketing-professionnel.fr/tribune-libre/influence-comparateurs-prix-parcours-client-201812.html>

1. En quoi les comparateurs de prix peuvent-ils améliorer les choix des consommateurs ?
2. Comment les technologies numériques marchandes peuvent-elles réduire les asymétries d'information sur les marchés de consommation ?

Exercice 4 Le marché du risque crédit

(La sélection adverse est le) phénomène causé par l'asymétrie d'information entre un acheteur moins bien informé qu'un vendeur sur les qualités de l'actif négocié et qui conduit de ce fait l'acheteur à surpayer l'actif. Prenons ainsi l'exemple du marché du risque crédit où les assureurs crédit assurent les entreprises qui le souhaitent contre le risque de défaillance de leurs clients sur les créances commerciales qu'ils détiennent. En général, une entreprise a une meilleure perception de la situation financière de ses clients réguliers que l'assureur crédit. Elle pourrait être tentée de ne solliciter sa couverture crédit que sur les autres créances, a priori les moins bonnes. De ce fait, l'assureur crédit garantirait une fraction plus élevée qu'il ne le pensait initialement de mauvaises créances, d'où des pertes pour lui. Afin d'éviter ce comportement, l'assureur crédit exige le plus souvent de couvrir la totalité du portefeuille client.

Source : Les Échos, *Lexique financier*, 2018
https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_selection-adverse.html

1. Pourquoi les assureurs crédit sont-ils confrontés au problème de la sélection adverse ?
2. Que peuvent-ils mettre en place pour tenter de le réduire ?

2 Les externalités

DOCUMENT 1 • QUE SONT LES « EXTERNALITÉS » ?

On parle d'externalités lorsque les actions d'un agent économique modifient le bien-être d'autres agents sans donner lieu à une compensation. Les externalités peuvent être positives ou négatives. Par exemple, le fait de mettre des fleurs à son balcon peut être considéré comme une forme d'externalité positive, dans la mesure où cela profite gratuitement aux passants. À l'inverse le bruit produit par l'occupant d'un immeuble est une externalité négative car les voisins ne sont dédommagés pour la dégradation de leur bien-être. Les externalités peuvent trouver leur origine soit du côté de la production, soit du côté de la consommation. La pollution engendrée par un site industriel est un exemple d'externalité de production dans la mesure où elle résulte de l'activité productive et que ses coûts ne sont pas supportés par l'entreprise polluante. Le fait de fumer en public constitue en revanche une externalité de consommation car l'impact négatif de cette activité sur le bien-être des individus tiers provient de la consommation par le fumeur de cette cigarette. La raison pour laquelle les externalités constituent une forme de défaillance du marché est qu'elles conduisent les agents économiques à produire ou à

consommer une quantité excessive (ou insuffisante) de certains biens par rapport au niveau qui serait socialement désirable.

Source : Antoine Bozio, Julien Grenet, *Économie des politiques publiques*,
La Découverte, 2010

1. Comment peut-on définir une externalité ?
2. En quoi constituent-elles une défaillance du marché ?

DOCUMENT 2 • LES EXTERNALITÉS ET L'INEFFICACITÉ DES MARCHÉS

Les marchés font bien de nombreuses choses, mais ils ne font pas tout bien [...] Les échecs du marché examinés dans ce chapitre sont regroupés dans une catégorie générale que l'on appelle les externalités. Une externalité se constitue lorsqu'une personne s'engage dans une activité qui influence le bien-être d'un tiers qui ne paie ou ne reçoit rien en contrepartie. Si l'impact sur le tiers est défavorable, il s'agit d'une externalité négative, s'il est avantageux, il s'agit d'une externalité positive. En présence d'externalités, l'intérêt du marché dans une situation donnée s'étend au-delà du bien-être des acheteurs et des vendeurs qui participent à ce marché, il intègre également le bien-être des tiers (le reste de la population) qui sont affectés indirectement. Comme les acheteurs et les vendeurs négligent les effets externes de leurs actions dans leurs décisions d'achat et de vente, l'équilibre de marché n'est pas efficace en présence d'externalités. Cela signifie que l'équilibre ne parvient pas à maximiser les

avantages retirés du marché par l'ensemble de la société. La diffusion de la dioxine dans l'environnement par exemple est une externalité négative. Les usines à papier qui poursuivent leur intérêt propre ne vont pas s'intéresser au coût total de la pollution qu'elles créent et, de ce fait, elles vont émettre trop de pollution à moins que le gouvernement ne les empêche de le faire ou ne les décourage.

Source : Gregory N. Mankiw, Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, de Boeck, 2010

1. Comment nos comportements en tant que consommateurs et en tant que producteurs peuvent-ils être à l'origine d'externalités ?
2. Expliquez la phrase soulignée dans le texte.

DOCUMENT 3 • DISTINGUER EXTERNALITÉS POSITIVES ET EXTERNALITÉS NÉGATIVES

1. Cocher la bonne case

	Externalités positives	Externalités négatives
Un musicien se réveille en pleine nuit et décide de s'exercer à la trompette.		
Une firme copie un procédé d'une entreprise concurrente et économise sur ses dépenses de recherche.		
Un projet de ligne de TGV traverse une zone		

d'habitations dont la valeur immobilière s'effondre.		
Une firme pharmaceutique qui déverse des déchets chimiques dans une rivière s'installe en amont d'une entreprise qui loue des pêches à la ligne.		
Des personnes vivant à côté d'un échangeur autoroutier souffrent d'insomnie en raison du bruit.		
L'installation d'une station de sport d'hiver entraîne une hausse de la valeur des terrains situés autour.		

DOCUMENT 4 • LES EXTERNALITÉS NÉGATIVES DE POLLUTION

L'échange peut affecter des tierces parties, par définition non consentantes. Par exemple, les entreprises peuvent polluer leur environnement lors de la fabrication du produit pour le consommateur. Un énergéticien produisant de l'électricité à partir du charbon émet des polluants (dioxyde de soufre, oxydes d'azote) générant des pluies acides ou des gaz à effet de serre (dioxyde de carbone). Aucun mécanisme de marché n'existe pour protéger les populations concernées, qui sont passives et en subissent les inconvénients. La

collectivité se retrouve alors avec un air pollué par le dioxyde de soufre et les particules fines, une atmosphère de gaz à effets de serre, ou s'agissant d'autres polluants encore, des nappes phréatiques et des rivières souillées par les engrais ou les déversements chimiques, etc.

Source : Jean Tirole, *Économie du bien commun*, PUF, 2018

1. Expliquer la première phrase du texte.
2. Si le marché ne peut réguler les externalités négatives de pollution, quels types de dispositifs peuvent être mis en place pour y faire face ?

DOCUMENT 5 • LES EXTERNALITÉS NÉGATIVES AFFECTENT SOUVENT L'ENVIRONNEMENT

Des millions d'individus dans le Nord-Est des États-Unis ne trouvent pas de meilleur moyen de se relaxer que de pêcher dans l'un des milliers de lacs de la région. Mais dans les années 1960, les pêcheurs remarquèrent quelque chose d'alarmant : des lacs autrefois riches en poissons étaient maintenant presque vides. Que s'était-il passé ? La réponse se trouva être les pluies acides, causées principalement par la combustion du charbon pour la production d'électricité. Quand le charbon brûle, il relâche du dioxyde de soufre et des oxydes nitreux dans l'atmosphère ; ces gaz réagissent avec l'eau, produisent de l'acide sulfurique et de l'acide nitrique. Le résultat dans le Nord-Est, battu par les vents venant du cœur industriel de la nation, était des pluies parfois

aussi acides que du jus de citron. Les pluies acides ne faisaient pas que tuer les poissons, elles endommageaient également les arbres et les récoltes et finirent même par dissoudre les bâtiments en calcaire.

Source : D'après Paul Krugman, Robin Wells, *Microéconomie*, De Boeck, 2009

1. En quoi la situation présentée est-elle une externalité négative ?
2. Pourquoi la déforestation peut-elle être considérée comme une externalité négative ?

DOCUMENT 6 • LES EXTERNALITÉS POSITIVES DANS L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

Alfred Marshall (1842-1924) s'intéresse aux externalités positives qui engendrent des économies d'agglomération. Par exemple, une start-up dans les TIC (technologies de l'information et de la communication) ira s'installer dans la Silicon Valley plutôt qu'ailleurs, car elle y bénéficiera gratuitement (c'est cette gratuité qui constitue l'externalité positive) de la circulation intense de connaissances qui caractérise cette agglomération locale très dense de compétences dans les TIC.

Source : Pierre-Noël Giraud, *Principes d'économie*, La Découverte, 2016

1. Qu'est-ce qu'une « start-up » ? Qu'est-ce que la « Silicon Valley » ?
2. Pourquoi peut-on parler d'externalités positives dans le cas décrit par l'auteur ?
3. Expliquez la phrase soulignée dans le texte.

DOCUMENT 7 • LES EXTERNALITÉS POSITIVES DANS L'ÉDUCATION

La Vie des idées : Un certain nombre d'économistes défendent des frais d'inscription élevés dans l'enseignement supérieur. L'argument en leur faveur est qu'ils permettraient une meilleure sélection et orientation des étudiants et les inciteraient à de meilleurs efforts. Ils pourraient par ailleurs être progressifs pour répondre à des critères de justice sociale. Que pensez-vous de ces arguments ? Peut-on penser au contraire que des frais d'inscription faibles à l'université seraient plus efficaces d'un point de vue économique ?

Philippe Aghion (professeur d'économie au Collège de France) : J'ai une position très tranchée sur cette question : je pense véritablement que c'est une erreur d'augmenter les droits d'inscriptions. Je suis un adepte du modèle scandinave. En Suède, il n'y a pratiquement pas de frais d'inscriptions pour les étudiants suédois ou européens. Cela part de l'idée selon laquelle l'école doit, comme la santé, être gratuite. C'est une ligne rouge du modèle scandinave. L'éducation est gratuite du jardin d'enfants au doctorat. Cette ligne se justifie d'abord parce que la société se doit d'éduquer les citoyens. En outre, investir dans l'éducation est un facteur de croissance car cela génère ce qu'on appelle les knowledge externalities (externalités de connaissance). L'idée d'« externalité » est en effet centrale

dans l'analyse économique, et particulièrement pour l'analyse de la croissance, qui est mon principal domaine de recherche. [...] L'éducation produit indéniablement des externalités positives : si je m'éduque cela contribue au savoir de mes enfants ainsi qu'à celui des personnes qui travaillent avec moi. C'est pourquoi l'État – qui lui peut prendre en compte les externalités et leurs effets sur la société dans son ensemble – se doit de financer l'éducation [...] C'est le même argument qui justifie que le financement public des soins de santé produit des externalités positives (baisse de la contagion) à même d'avoir des effets positifs sur la croissance. En vous éduquant, vous ne vous aidez pas seulement vous-même, vous aidez l'ensemble de la société, vous stimulez la croissance économique, et c'est à ce titre que je défends la gratuité des soins médicaux et de l'éducation.

Source : *La vie des idées*, décembre 2018

https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20181214_aghion-3.pdf

1. Pourquoi l'auteur défend-t-il la gratuité de l'éducation et de la santé ?
2. Quels sont plus précisément les externalités positives engendrées par l'éducation ?

Dans l'analyse économique, une « externalité » désigne le fait que l'activité d'un acteur affecte les autres sans leur consentement et sans que cette externalité (positive : un gain pour les autres, ou négative : un coût pour les autres) n'apparaisse dans un prix de marché, si bien qu'il ne peut donner lieu à une évaluation monétaire, et donc à des compensations.

1. Les externalités négatives

Lorsqu'une entreprise pollue en produisant un bien, s'il n'y a pas de régulation de l'État, le prix auquel va se vendre le bien dépendra seulement des coûts de production du bien (coût privé) et du niveau de la demande, et il n'intégrera donc pas le coût lié à la dégradation des ressources naturelles (coût social).

En effet, l'entreprise n'a pas à payer pour utiliser ces dernières : une entreprise dont la production conduirait au rejet de produits chimiques dans une rivière ne va pas intégrer dans ses coûts l'impact négatif qu'a sa production sur l'environnement ou sur d'autres activités économiques, comme la pêche (à moins qu'on ne l'y oblige).

Le coût social de production du bien est supérieur à son coût privé. On parle, dans ce cas, d'une « externalité négative » (ou effet externe négatif). La régulation par le marché conduit à une surproduction des biens générant de telles externalités.

2. Les externalités positives

Il peut aussi exister des externalités positives : un exemple développé par l'économiste James Meade est celui de l'apiculteur et de l'arboriculteur. L'apiculteur profite des arbres plantés par l'arboriculteur et obtient un miel de meilleure qualité gratuitement, tandis que l'arboriculteur profite des abeilles de l'apiculteur qui pollinisent ses arbres sans avoir à payer pour cela.

Chacun bénéficie de l'activité économique de l'autre sans que cet impact fasse l'objet d'un paiement : il y a externalité positive dans les deux sens. En cas d'externalités positives, le bénéfice social est supérieur au bénéfice privé et le marché conduit à une sous-production des biens. C'est le cas pour les dépenses d'éducation et de santé par exemple.

L'État peut, par le biais de diverses interventions, réguler le fonctionnement du marché, par exemple en *taxant* les activités à l'origine d'externalités négatives, et en *subventionnant* celles qui génèrent des externalités positives.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

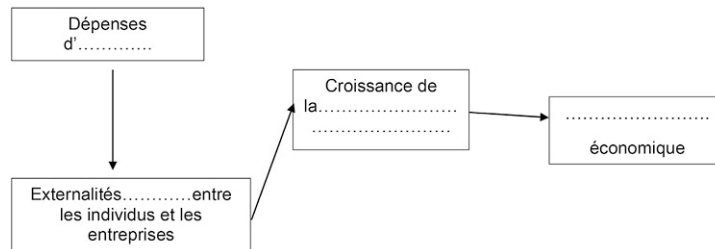
Compléter le texte avec les termes suivants : Prix ; négative (2 fois) ; gratuitement ; consommation ; positif ; marché.

Rappelons qu'un effet externe (ou externalité) désigne une situation dans laquelle l'acte de..... ou de production d'un agent influe positivement ou négativement sur l'utilité d'un autre agent, sans que cette interaction ne transite par le....., c'est-à-dire par le mécanisme des..... Par exemple, si je « consomme » de la musique la nuit à plein tubes, je gêne mes voisins, qui voient leur utilité diminuer (à cause du bruit), alors même que je ne les dédommage pas pour cette nuisance : il s'agit d'une externalité..... De même, une firme qui produit des médicaments et pollue la rivière avoisinante avec ses rejets chimiques nuit aux riverains, alors même que ces derniers ne sont pas dédommages pour cette pollution : il s'agit d'une situation d'externalité..... Dans le cas d'un effet externe positif, James Meade¹ mobilise l'exemple célèbre du producteur de pommes qui habite à côté d'un apiculteur. Lorsque le pomiculteur plante de nouveaux arbres, il fournit une floraison plus importante aux abeilles de l'apiculteur, si bien que l'augmentation de la production de pommes bénéficie directement et..... à la production de l'apiculteur. De même, une firme qui invente un nouveau produit risque de se voir copiée par un imitateur : il s'agit d'un effet externe..... puisque le copieur ne paie pas pour accéder à la technologie.

1. James Meade, économiste britannique (1907-1995).

Exercice 2

Placer les mots suivants dans le schéma : Positives ; Croissance ; Productivité du travail ; Éducation



Testez vos capacités

Exercice 3

Le brevet protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné.

L'innovation est au cœur de notre quotidien et du développement économique. Les objets que nous utilisons, les produits que nous consommons chaque jour sont des créations issues de travaux publics ou privés, qui, grâce au brevet, peuvent être préservées et rentabilisées pour permettre à d'autres avancées de voir le jour.

La réussite et la pérennité de votre entreprise dépendent donc en grande partie de votre capacité à imaginer de nouveaux produits. C'est pourquoi, quelle que soit la nature de votre création, celle-ci mérite d'être protégée.

Vous rentabilisez ainsi une partie de vos recherches et vous vous assurez un avantage compétitif stratégique, dans un environnement de plus en plus concurrentiel et mondialisé. Le brevet renforce la valeur de votre entreprise : plus qu'un indicateur de performance, il constitue un élément de son actif immatériel, qui peut être valorisé et transmis.

Source : INPI.fr

1. Montrez que la recherche technologique constitue une externalité positive
2. Pourquoi le brevet, en tant que protection de la propriété industrielle, peut-il favoriser les externalités positives ?

3 Les biens collectifs et les biens communs

DOCUMENT 1 • UNE TYPOLOGIE DES BIENS EN ÉCONOMIE

L'économie distingue les biens selon deux critères :

- **L'exclusion** : *l'usage d'un bien peut être limité à ceux qui sont disposés à payer et il est possible d'exclure ceux qui refusent de payer ; il est non exclusif (dans le cas contraire)*
- **La rivalité** : *un bien est rival quand la personne qui l'utilise empêche une autre de l'utiliser. Il est non rival dans le cas contraire.*

La particularité des biens collectifs ou des biens publics purs, c'est qu'ils sont non exclusifs et non rivaux. On ne peut empêcher personne d'en user, et l'usage individuel du bien n'empêche pas les autres d'en user aussi.

	Consommation rivale	Consommation non- rivale
Exclusion	Biens privés (automobiles, vêtements)	Biens de club ou biens collectifs impurs (idées protégées par un brevet, salle de cinéma, lignes téléphoniques)
Non- exclusion	Biens communs (ressources	Biens collectifs ou biens publics purs (défense

	naturelles)	nationale, feu d'artifice, digue, etc.)

1. Qu'est-ce qui distingue un bien collectif d'un bien privé ? Un bien commun d'un bien collectif ?
2. Pourquoi une digue ou un barrage sont-ils des biens collectifs ?

DOCUMENT 2 • LES BIENS COLLECTIFS SELON ADAM SMITH (1723-1790)

« Dans le système de la liberté naturelle, le souverain n'a que trois devoirs à remplir ; trois devoirs, à la vérité, d'une haute importance, mais clairs, simples et à la portée d'une intelligence ordinaire. Le premier, c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. Le second, c'est le devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice et l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice. Le troisième, c'est le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoique à l'égard d'une grande société ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses ».

1. Donnez des exemples d'ouvrages publics
2. Pourquoi, selon Smith, l'État doit-il prendre en charge ces ouvrages ?

DOCUMENT 3 • LES BIENS COLLECTIFS

Les habitants des grandes villes sont habitués à entendre le bruit des sirènes chaque premier mercredi du mois. Quand la sirène retentit, personne ne peut empêcher les autres de l'entendre, et une personne qui entend la sirène n'affecte pas la capacité des autres à l'entendre avec la même intensité. Ces deux propriétés, à savoir que personne ne peut empêcher les autres de consommer et que la consommation d'une personne n'altère pas la consommation d'une autre personne, caractérisant les biens publics (collectifs). Ils sont différents des biens étudiés jusqu'à présent : les biens privés. En effet, ces derniers sont échangés sur les marchés où les acheteurs et les vendeurs se rencontrent ; s'ils s'accordent sur les prix, ils transfèrent la propriété du bien.

Source : Daron Acemoglu, David Laibson, John A. List, *Introduction à l'économie*, Pearson, 2018

1. Comment peut-on définir un bien collectif ?
2. Pourquoi la sirène qui retentit chaque premier mercredi du mois est-elle un bien collectif ?
3. Cherchez d'autres exemples de biens collectifs.

DOCUMENT 4 • LES BIENS COMMUNS

Qualifier un bien de non appropriable ne signifie généralement pas qu'il est techniquement impossible de créer un droit de propriété sur ce bien, mais que, si ce droit existe, il est très coûteux de le faire respecter. La distinction principale entre ces biens est le degré de rivalité. Exemples de biens non appropriables, mais rivaux : les ressources naturelles épuisables dont l'accès est libre (telles les ressources halieutiques en haute mer, les pâturages et les forêts communales). Le caractère rival fait que leur consommation par les uns dégrade la qualité de la ressource et donc la consommation par les autres, voire épuise totalement la ressource et interdit alors sa consommation par les autres [...] Ces biens sont appelés des biens communs (ou commons). La solution pour éviter la disparition de ce type de biens, s'ils en sont menacés par une exploitation excessive due au libre accès, est évidemment d'en réglementer l'accès, soit en permettant une appropriation privée, soit en édictant des règles qui en réglementent et disciplinent l'usage collectif traditionnel. Dans les deux cas, on introduit une forme d'appropriation privée ou collective, qui les fait passer dans la catégorie précédente des biens marchands purs.

Source : Pierre-Noël Giraud, *Principes d'économie*, La Découverte, 2016

1. Comment peut-on définir les biens communs ?
2. Pourquoi est-il difficile de les protéger ?

DOCUMENT 5 • LA TRAGÉDIE DES BIENS COMMUNS

Garrett Hardin est biologiste. Malthusien il voit dans l'accroissement de la population un grand danger et estime que la liberté de procréer conduira inévitablement à la ruine. Dans « The Tragedy of Commons », il montre comment l'usage collectif de terres communales aboutit en l'absence de régulation, à la ruine des paysans. Chaque paysan a le droit de faire pâturer autant de vaches qu'il le souhaite sur les terres communales. Individuellement chaque paysan a donc intérêt à mettre le plus grand nombre d'animaux possibles sur les prés. Ce faisant, il contribue à ce que peu à peu les terres soient surchargées de vaches. Ainsi chaque animal supplémentaire fait baisser le rendement laitier par tête, mais cette perte se fera aux dépens de l'ensemble des paysans. On peut bien entendu tirer deux conclusions de cette « tragédie ». La première consiste à montrer que ce scénario réfute les postulats classiques selon lesquels la somme des intérêts particuliers conduit à l'intérêt général. En l'occurrence, la somme des intérêts individuels conduit à la ruine générale. On peut aussi démontrer que cette tragédie illustre comment l'absence de droits de propriété sur les biens environnementaux empêche la bonne allocation des ressources. C'est bien entendu cette deuxième interprétation que choisissent les auteurs partisans d'une privatisation des biens environnementaux. Pour ces derniers, le

scénario de Garrett Hardin démontre que l'absence de droits de propriété sur les biens environnementaux conduit à la ruine de l'environnement.

Source : Lahsen Abdelmalki, Patrick Mundler,
Économie de l'environnement et du développement durable, De Boeck,
2010

1. Pourquoi l'exploitation non régulée des biens communs débouche-t-elle sur la surexploitation ?
2. Expliquez la phrase soulignée.
3. Ce constat est-il valable dans tous les cas ?

DOCUMENT 6 • EXERCICE

Indiquer si les exemples suivants sont des biens collectifs en justifiant votre réponse dans la case correspondante.

Exemples	Bien collectif ?
L'éclairage public	
Une voiture	
Un phare maritime	
La défense nationale	
Un abonnement Netflix	
Une place de cinéma	
Un feu d'artifices	

Le marché est efficace pour la fourniture de biens privés, mais il peut être défaillant pour la production des biens collectifs.

1. Les critères de rivalité et d'excluabilité

Un bien ou un service est dit *rival* si sa consommation par une personne rend impossible sa consommation par une autre personne. Par exemple, le fait qu'un individu consomme une pomme entraîne sa destruction et une autre personne ne peut la consommer.

En revanche, un individu peut profiter de l'éclairage d'une rue, la nuit, sans empêcher un autre individu d'en profiter au même moment : on dit que ce bien est non rival.

Un bien ou un service est dit *excluable* si le producteur peut exclure un individu de l'usage du bien. Ainsi, une personne qui ne paye pas le péage n'est pas autorisée à rouler sur l'autoroute et il est facile de l'en empêcher en installant des barrières. En revanche, une fois qu'une rue publique est éclairée, il est impossible d'empêcher certaines personnes d'en profiter. Le bien est dit non excluable. La non-excluabilité est liée au fait que personne ne dispose d'un droit de propriété sur la rue et qu'elle est considérée comme un lieu public, libre d'accès.

2. Les biens collectifs

Quand un bien est non rival et non excluable, il s'agit d'un *bien collectif* (différent d'un bien public, qui désigne un bien produit par la puissance publique). Le feu d'artifice en est un exemple : si un feu d'artifice est organisé par une commune, celle-ci ne peut empêcher personne aux alentours de profiter du spectacle. Ce type de biens est généralement pris en charge par la puissance publique car la régulation par le marché

conduit à leur sous-production. En effet, la plupart des consommateurs attendent qu'un autre individu paye pour que le bien soit produit afin d'en profiter gratuitement (comportement de passager clandestin). De ce fait, peu de biens collectifs sont produits alors même qu'ils peuvent être considérés comme utiles par les consommateurs.

3. La question des biens communs

Quand un bien est non excluable et rival, on dit que ce bien est un *bien commun*. Les ressources naturelles sont des biens communs car leur consommation entraîne leur destruction et est en accès libre.

Les ressources naturelles renouvelables sont généralement en accès libre. Certaines d'entre elles peuvent être considérées comme des biens collectifs, c'est-à-dire non rivaux (l'utilisation par un agent ne réduit pas la quantité disponible pour les autres agents) et non excluables (on ne peut exclure un agent de leur utilisation). C'est le cas du vent ou de l'énergie marémotrice. Mais d'autres ressources sont des *biens collectifs impurs* : une fois le flux de ressources prélevés, il appartient à son détenteur. Ces ressources sont alors rivales et non excluables, on parle de biens communs. Ce qui pose de redoutables problèmes de gestion de la ressource.

L'expression de « tragédie des biens communs » a été popularisée par un article de G. Hardin (1915-2003) paru en 1968, intitulé *The Tragedy of the Commons*. Selon lui, une compétition pour l'utilisation d'une ressource limitée en accès libre, mène à un conflit entre intérêt individuel de court terme et l'intérêt général de long terme. La conséquence logique est un résultat perdant-perdant, par surexploitation de la ressource. Il en est ainsi pour G. Hardin d'un champ de fourrage commun à tout un village, dans lequel chaque éleveur vient faire paître son propre troupeau. Rapidement, chaque éleveur emmène

autant d'animaux que possible paître dans le champ commun, ce qui réduit la fertilité de ce dernier à néant.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Les biens collectifs

	Exclusion	Non exclusion
Rivalité		
Non-rivalité		

1. Définissez les quatre notions du tableau (quels types de biens ?)
2. Citer un exemple dans chaque case du tableau

Exercice 2 *Rappel* : les autres imperfections du marché

Hypothèse du marché en concurrence pure et parfaite	Défaillances possibles	Raison des défaillances

1. Qu'est-ce qu'une défaillance de marché ?
2. Remplir le tableau

Exercice 3

Placer les termes suivants dans le texte : Non rivaux ; Produire ; Gratuitement ; Prix ; Marché ; Consommer ; Biens collectifs ; Non excluables ;

Les sont des biens qui peuvent être consommés par plusieurs personnes à la fois. Chacun des consommateurs consomme la totalité du bien. Ceux-ci ont deux caractéristiques : ils sont..... et..... Le marché échoue dans la prise en charge les biens collectifs du fait de leurs caractéristiques même s'ils sont très utiles, il n'y a pas de marché possible, donc il n'y a aucun mécanisme permettant de fixer le En effet, personne ne sera prêt à payer pour ce bien dans la mesure où il est possible d'en profiter, il est difficile d'interdire l'accès à ce bien à ceux qui ne paient pas (comportement de « passager clandestin ») ; par exemple, l'éclairage public. De même, aucun producteur ne sera encouragé à ce bien s'il ne peut obtenir un paiement en contrepartie (ex qui doit payer l'éclairage d'une route qui acceptera de payer ?). Pour ce type de bien, il n'y a donc pas de possible ou celui-ci serait inefficace (la production serait insuffisante).

Testez vos capacités

Exercice 4 L'application de la notion de bien public à l'échelle internationale

Le concept de bien public a d'abord été développé dans un cadre de réflexion national : pointant une défaillance du marché, il offre un point d'appui théorique à une intervention de la puissance publique. L'application de la notion à des problématiques internationales est récente, puisque le terme de « bien public mondial » n'est devenu d'usage courant dans les milieux académiques que

dans les années 1990. Il reste encore peu connu du grand public, même s'il tend à se diffuser dans le discours politique.

L'emploi du concept de bien public mondial s'est imposé pour plusieurs raisons. Il est apparu logique de transposer à l'échelle internationale un concept développé dans le cadre national, dans la mesure où l'économie s'est elle-même internationalisée. Surtout, le concept de bien public présente l'avantage d'apporter une justification à la coopération internationale, sans remettre en cause le bien-fondé de la libéralisation des marchés. En ce sens, la prise de conscience croissante de l'existence de biens publics mondiaux représente bien une seconde dimension de la mondialisation, et non une volonté d'apporter des restrictions à l'ouverture aux échanges [...]

On ne peut, en effet, comme on l'a vu, compter sur les seules forces du marché pour assurer un niveau de production suffisant de ces biens, mais on ne peut pas non plus, en l'absence de gouvernement mondial, se tourner vers une autorité politique unique pour combler les défaillances du marché. Seule la coopération entre États peut permettre de produire les biens publics mondiaux. Or la coopération entre États est obérée par les mêmes phénomènes de « passagers clandestins » qui rendent difficile la production des biens publics par les acteurs privés. Elle est encore compliquée par la grande hétérogénéité des préférences des États, qui résulte des écarts de niveaux de développement et des différences culturelles entre sociétés. Ces difficultés de la coopération interétatique expliquent que la gouvernance mondiale soit encore si lacunaire.

Source : Sénat, 2018. <https://www.senat.fr/rap/r03-233/r03-23320.html>

1. Pourquoi la notion de « bien public mondial » s'est-elle développée ?

2. Sur quels obstacles la constitution de biens publics mondiaux bute-t-elle ?

4 L'intervention publique face aux défaillances du marché

DOCUMENT 1



1. Que représentent les logos dans le document 1 ?
2. En quoi peuvent-ils réduire les asymétries d'information sur les marchés ?

DOCUMENT 2

Exercice : *Rechercher des exemples de dispositifs mis en place pour lutter contre les asymétries d'information*

Situation d'asymétrie d'information	Dispositifs mis en place
Qualité des voitures d'occasion	
Qualité d'un produit alimentaire	
Conduite d'un automobiliste	

DOCUMENT 3 • LES LABELS « FABRIQUÉ EN FRANCE »



© Freepik

Made in France, Fabriqué en France, Conçu en France... Un Français sur 4 est prêt à payer plus cher un produit parce qu'il est français. Mais parmi les différents labels, difficile de s'y retrouver et de comprendre ce qu'ils garantissent. Explications.

Made in France : quels sont les produits concernés ?

En Europe, la mention de l'origine du produit est facultative pour les produits non alimentaires. Les fabricants ou commerçants peuvent choisir ou non de la faire figurer. S'ils choisissent de la faire figurer, ils doivent alors respecter les règles d'origine non préférentielle énoncées ci-dessous.

*Certains **produits alimentaires** doivent obligatoirement indiquer leur origine : viande bovine, fruits et légumes, poissons de mer et d'eau douce.*

Quels critères doivent être respectés pour les produits « made in France » ?

Lorsqu'une ou plusieurs parties du produit est importé, il est possible d'obtenir l'origine made in France, à condition de respecter les règles

d'origine non préférentielle appliquée à l'importation par la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Ces règles permettent d'établir la nationalité d'un produit notamment lorsque la production a été réalisée dans plusieurs pays.

*La DGDDI précise « Le produit fini **made in France** doit ainsi soit :*

Afficher une codification douanière différente de celles de ses matières premières et composants non français ;

Respecter un seuil maximum de valeur de ses matières premières et composants non français par rapport à son prix ;

Avoir fait l'objet en France de certaines opérations de transformation à partir des matières premières et composants non français.

À noter : Plusieurs des règles d'origine ci-dessous peuvent s'appliquer pour un même produit. »

Sur le marché national, c'est la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui contrôle le marquage de l'origine figurant sur l'étiquetage des marchandises commercialisée.

Source : [economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr), 2018.

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/produit-made-in-france>

1. En quoi les labels évoqués par le document peuvent-ils orienter les choix du

consommateur ?

2. Pourquoi un contrôle de la DGCCRF est-il nécessaire ?

DOCUMENT 4 • EXTERNALITÉS ET DROITS DE PROPRIÉTÉ

En théorie, l'existence d'externalités ne suffit pas à justifier l'intervention de la puissance publique. En effet, l'économiste Ronald Coase (1960) a démontré dans un célèbre théorème que si les coûts de transaction sont nuls, alors l'allocation de droits de propriété sur l'externalité permet d'atteindre le niveau socialement optimal par le simple jeu des négociations entre agents économiques, et ce quelle que soit la répartition initiale de ces droits. Ce théorème implique par exemple que pour régler le problème lié au niveau de pollution excessif d'un site industriel, il suffit d'attribuer des droits de propriété sur cette pollution soit aux propriétaires de l'entreprise, soit aux riverains, puis de laisser ces deux groupes d'agents négocier librement entre eux. Si ces droits de propriété sont confiés aux riverains, ces derniers imposeront initialement aux propriétaires d'arrêter toute production. Cependant, cette situation n'est pas un équilibre car un accord mutuellement avantageux est possible : les propriétaires du site industriel peuvent en effet proposer aux riverains de les indemniser pour la pollution produite par leur usine. Cette situation améliorera le bien-être des deux parties tant que le montant de l'indemnisation sera inférieur

au bénéfice que les propriétaires retirent de la possibilité d'augmenter leur production, mais supérieur au dommage subi par les riverains. À l'issue du processus de négociation, la compensation financière sera telle que le niveau de pollution d'équilibre égalisera à la marge le bénéfice des propriétaires de l'usine et le dommage subi par les riverains, ce qui correspond à l'optimum social.

Source : Antoine Bozio, Julien Grenet, *Économie des politiques publiques*, La Découverte, 2010

1. Quel est l'intérêt dans le cas évoqué de fixer des droits de propriété ?
2. Comment peut-on dans ce cas atteindre l'optimum social ?

DOCUMENT 5 • L'ÉTAT PEUT LUTTER CONTRE LES EXTERNALITÉS NÉGATIVES

*L'État corrige les (nombreuses) défaillances du marché, que nous venons d'énoncer. Il responsabilise les acteurs économiques et il est responsable de la solidarité. L'un des plus clairs défenseurs de cette idée est l'économiste anglais Arthur Cecil Pigou (professeur de Keynes à Cambridge) qui en 1920 introduisit le principe du « pollueur/payeur » dans son livre *The Economics of Welfare*. Avant d'en analyser les limites, je voudrais insister sur la cohérence de cette construction : l'État définit les règles du jeu et responsabilise les acteurs, qui peuvent (et même doivent !) alors rechercher leur intérêt propre. Prenons le cas de l'environnement : au lieu de choisir les entreprises auxquelles il demandera un effort de dépollution (ce qu'il ne*

peut faire qu'à l'aveugle par manque d'information), l'État dit par exemple : « si vous émettez une tonne de CO₂, il vous en coûtera 50 ou 100 euros (nous sommes bien sûr en pleine économie-fiction !) ; à vous de décider ». L'entreprise enfin responsabilisée quant à l'impact de ses choix sur la société peut alors se concentrer sur l'efficacité de sa production tout en contribuant au respect des limites que la société souhaite s'imposer en matière d'émissions de CO₂.

Source : Jean Tirole, *Économie du bien commun*, PUF, 2018

1. En quoi peut-on parler de principe pollueur/payeur dans le cas de la fiscalité écologique ?
2. Pourquoi une écotaxe peut-elle contribuer à lutter contre les externalités ?
3. Pourquoi la fiscalité écologique peut-elle générer un « double dividende » ?

DOCUMENT 6 • LES TAXES : UN INSTRUMENT CRITIQUÉ

Dans la réalité, les taux des écotaxes sont trop faibles pour engendrer les incitations suffisantes et l'efficacité du signal-prix s'en trouve fort amoindrie. Le détournement de l'instrument, qui n'a plus une fonction incitative mais seulement une fonction financière, n'est que l'une des conséquences des vives résistances que suscitent les écotaxes. L'une des principales difficultés de mise en œuvre des écotaxes réside dans la fixation des taux et l'acceptabilité de cet instrument. Les ménages

estiment qu'elles sont injustes car elles frapperaient les plus bas revenus, et les entreprises considèrent qu'elles portent atteinte à leur compétitivité et même à leur survie. Pour les entreprises, les craintes de pertes de compétitivité sont d'autant plus fortes que leurs disparités selon les pays peuvent effectivement créer des distorsions de concurrence, même si les politiques de l'environnement pèsent encore assez peu sur les coûts de production. La coopération internationale et l'harmonisation des politiques sont souhaitables ; le principe du « pollueur-payeur » destiné à éviter les aides et les subventions publiques en est un des plus anciens exemples. Il faut souligner que les outils économiques sont beaucoup plus adaptés que les normes à la coordination internationale, la multiplication de celle-ci se révélant vite impraticable.

Source : Annie Vallée, « Les solutions économiques aux problèmes environnementaux »,

Cahiers français, mars-avril 2007

1. Pour quelle raison l'instauration d'une taxe est-elle difficilement acceptable par les ménages ? Par les entreprises ?
2. De quelle façon cela peut-il influencer la décision des pouvoirs publics ?
3. Comment éviter les effets pervers engendrés par l'instauration d'une taxe ?

DOCUMENT 7 • L'ÉTAT FOURNIT LES BIENS COLLECTIFS

Derrière cette métaphore (« la main invisible du marché » de A. Smith), se trouve l'idée que la

recherche du gain amène les entreprises à produire les marchandises que recherchent les consommateurs, et cela au meilleur prix, donc en utilisant les combinaisons techniques les plus efficaces. Mais ces bienfaits ne peuvent se réaliser pleinement que si l'économie est soumise à un régime de libre concurrence : ainsi les barrières limitant l'accès à certains marchés, en créant des rentes de situation au profit des entreprises qu'elles protègent, faussent le jeu de la « main invisible » et nuisent finalement aux intérêts du consommateur. L'État (selon Adam Smith), ne devant pas interférer avec le mécanisme autorégulateur du marché, a donc un rôle économique restreint. Toutefois, on doit noter qu'aux missions de défense et d'exercice de la justice définissant le fameux « État gendarme », Smith ajoute une troisième mission qui est d'« élever et entretenir ces ouvrages et établissements publics dont une grande société retire d'immenses avantages, mais qui sont néanmoins de nature à ne pouvoir être entrepris ou entretenus par un ou quelques particuliers, attendu que pour ceux-ci, le profit ne saurait jamais en rembourser la dépense ».

Source : Jean Boncœur, Hervé Thouement, *Histoire des idées économiques de Platon à Marx*, Armand Colin, Collection « Circa », 3^e édition, 2005

1. Quelle conception de l'État Adam Smith a-t-il des interventions de l'État dans le domaine économique ?

2. Quelle intervention liée aux défaillances du marché considère-t-il comme indispensable ?

DOCUMENT 8 • LE PHARE MARITIME



Introspectivedsgn Creative Commons Attribution 4.0

1. En quoi un phare maritime peut-il constituer un bien collectif ?
2. Rappeler les caractéristiques des biens collectifs
3. Comment le phare maritime est-il financé ?

DOCUMENT 9 • LA FOURNITURE DES BIENS COLLECTIFS

Par exemple, la sécurité est un objet économique. Dans le cadre de la défense ou de la police nationale, elle n'est pas appropriable : tous les habitants du territoire protégé en profitent – elle n'est pas une marchandise. La protection spéciale d'un immeuble ou d'un individu est une marchandise quand elle est assurée par une société privée

contre de la monnaie. Le stock de connaissances publiées est un incontestable objet économique, mais il n'est pas appropriable, sauf si l'État crée et est en mesure de faire respecter des droits de propriété intellectuelle comme les brevets. L'action des forces armées ou de la police, les connaissances scientifiques, l'air et les océans, étant non appropriables et non rivaux, sont des biens collectifs. Les biens collectifs posent des problèmes particuliers car ils engendrent des imperfections de marché [...]

Source : Pierre-Noël Giraud, *Principes d'économie*, La Découverte, 2016

1. Pourquoi la Défense nationale constitue-t-elle un bien collectif ?
2. Expliquer la dernière phrase du texte.

L'influence de l'État sur l'activité économique est considérable. Les trois fonctions traditionnelles de l'État ont été identifiées par l'économiste américain Richard Musgrave dans son livre *The Theory of Public Finance*, paru en 1959. L'intervention publique est justifiée dans les trois domaines de l'allocation, de la stabilisation (ou « régulation ») et de la répartition des richesses pour lutter contre les inégalités.

Dans son rôle d'allocation, l'État intervient à la fois sur le fonctionnement et la structure des marchés, mais aussi pour *pallier les défaillances du marché*. L'allocation des ressources (c'est-à-dire leur affectation entre les différents usages possibles) signifie que les pouvoirs publics cherchent à affecter la quantité ou la qualité des facteurs de production disponibles dans l'économie à leur meilleur usage possible, ou à modifier leur répartition entre les secteurs de l'économie ou entre les différentes régions.

Les motifs les plus fréquents qui justifient l'intervention publique sont la présence de monopoles (entorses à la concurrence pure et parfaite et à l'atomicité des marchés), l'existence d'*externalités* (à chaque fois que les décisions et actions d'un agent économique ont des effets non prévus ou non désirés sur d'autres agents), et la présence des *asymétries d'information* entre les agents économiques (pour protéger les intérêts des consommateurs par une meilleure information).

L'action publique consiste également à assurer la *préservation des institutions du marché* (respect des contrats, protection des droits de propriété), ou encore à ajuster l'horizon temporel des agents économiques, parfois trop court, ce qui apporte une justification aux politiques d'éducation (capital humain) et de recherche et développement (R&D) pour élever la croissance potentielle de l'économie à long terme. En effet, les dépenses d'éducation et de santé sont susceptibles de générer des externalités positives.

Au titre de la fonction d'allocation, l'État peut se faire producteur et consacrer des ressources prélevées par voie d'autorité à réaliser des activités qui, soit n'existeraient pas, soit seraient laissées au marché sur des critères de rentabilité.

L'État va donc prendre en charge la production de biens et de services, au titre de l'intérêt général et fournir des *biens collectifs* financés par les prélèvements obligatoires.

Si l'on prend l'exemple de la lutte contre les externalités négatives de pollution et plus généralement les politiques de l'environnement, l'action régulatrice de l'État peut s'appuyer d'une part sur les instruments dits « réglementaires », et d'autre part sur les instruments dits « économiques ».

- Les premiers imposent des règles contraignantes qui portent soit directement sur les volumes des pollutions tolérées (quotas d'émission de tel ou tel polluant sur tel ou tel site industriel), soit sur les procédés (imposition de normes, comme par exemple le degré de raffinage de l'essence).
- Les seconds sanctionnent financièrement par des taxes écologiques les émissions contribuant à la dégradation de l'environnement, ou offrent des incitations monétaires à éviter ces émissions polluantes. L'État taxe les ménages et les entreprises pour corriger les défaillances de marché (comme les externalités), mais aussi pour collecter des ressources financières destinées à financer les dépenses publiques et la répartition des richesses. L'État peut alors déployer trois instruments : la fiscalité (avec les écotaxes), la subvention (à la réduction des émissions) et les marchés de permis d'émission. Chaque instrument affecte directement les prix auxquels sont confrontés les agents économiques (ménages, entreprises) dont les décisions sont susceptibles d'affecter l'environnement.

Le rôle de l'État est alors de faire coïncider les intérêts privés avec le bien-être social.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

Cocher la bonne case

	Vrai	Faux
L'État peut encourager les externalités positives par ses dépenses d'éducation et de santé		
L'État peut encourager l'innovation technologique par la protection des droits de propriété intellectuelle		
La fiscalité ne permet en aucun cas de lutter contre les externalités négatives de pollution		
Les droits de propriété peuvent contribuer à lutter contre les externalités négatives de pollution selon Ronald Coase		
Les labels peuvent aggraver les asymétries d'information sur les marchés		
L'État finance les biens collectifs en levant des prélèvements obligatoires		
L'intervention publique contre la pollution ne peut se faire que par les normes d'émission		
Le problème du « passager clandestin » justifie la fourniture de biens collectifs		

Les défaillances du marché entraînent une allocation optimale des ressources		
La Défense nationale constitue un bien commun		

Exercice 2

Placer les termes suivants dans le texte :
Externalités ; biens collectifs ; substituer ;
imperfections ; équilibre ; optimale ; intervention ;

On pourrait croire que dans le système de l'économie de marché, toute de l'État ne peut que perturber l'équilibre spontané et s'avérer sous-optimale puisqu'elle modifie cet Et pourtant, les économistes ont démontré que dans certains cas, le marché est défaillant et ne réalise pas une allocation D'autre part, les marchés ne sont pas parfaits en réalité, ils ne peuvent donc fonctionner parfaitement. Une intervention de l'État est alors nécessaire.

Le marché est défaillant en situation d'..... (positives ou négatives), face à la nécessité de fournir des, ainsi qu'en cas d'..... de l'information. Cela ne signifie pas forcément que l'État doit se au marché, mais qu'une intervention est nécessaire pour corriger ces défaillances.

Exercice 3

Relier chaque situation à la bonne notion : asymétrie d'information ; bien collectif ; externalité positive ; externalité négative ; bien privé

Un camping voit sa fréquentation chuter depuis l'implantation d'une décharge publique à côté de ses caravanes et mobil homes	
Le feu d'artifices du 14 juillet	

L'achat d'une montre	
L'agent immobilier a omis de me dire que les voisins de l'appartement que j'achète étaient très bruyants	
Le prix du chalet que j'ai acheté a augmenté après l'installation d'une grande station de ski à proximité	

Raisonnement argumenté

Sujet : Vous montrerez que le marché peut avoir plusieurs formes de défaillances

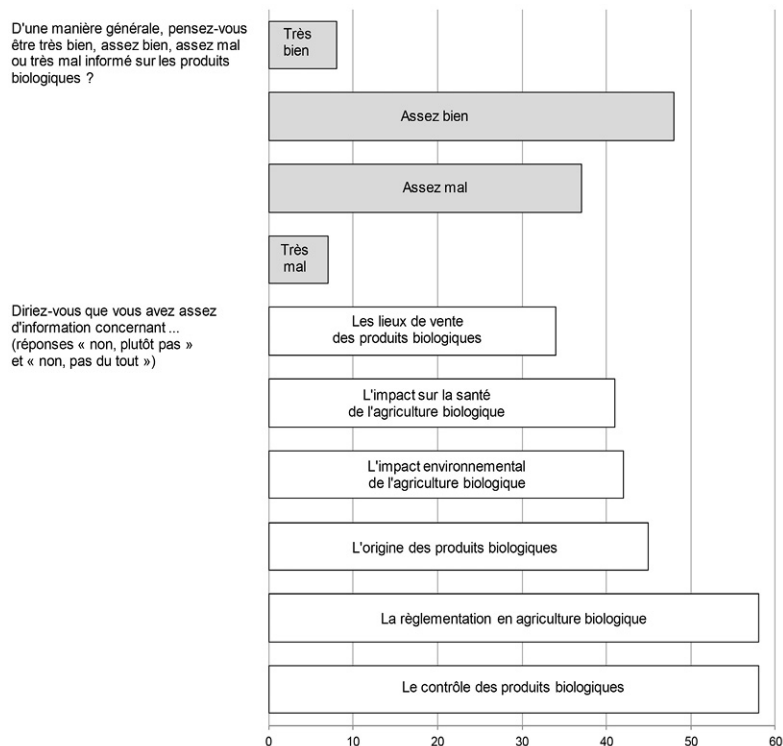
DOCUMENT 1

Celui qui est incommodé par les odeurs de la porcherie voisine ou par le bruit de la circulation de l'autoroute qui passe sous ses fenêtres subit un effet externe négatif : son bien-être est réduit par les activités des autres sans qu'il ait pu marchander une contrepartie. Logiquement, il faudrait donc déduire cette perte de bien-être du bénéfice du producteur de porcs ou de concessionnaire d'autoroutes. Mais sur le marché, rien ne les y contraint : après tout, peuvent-ils prétendre, les plaignants n'avaient qu'à choisir d'aller habiter ailleurs. À l'inverse, il peut exister des effets externes positifs : la plantation d'une roseraie chez mon voisin, l'installation d'une station de métro proche de chez moi. L'État doit parfois intervenir, car le marché amène à prendre des décisions qui ne sont pas forcément optimales, puisque les externalités ne sont pas prises en compte.

Source : Denis Clerc, *Déchiffrer l'économie*, La Découverte, 2007

DOCUMENT 2

**La consommation et la perception des produits
biologiques en France en 2016
(En % des réponses obtenues)**



Champ : enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population composé de 1 002 personnes.

Source : d'après *Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France édition 2016*, Agence Bio, janvier 2017

Thème 4

Comment les agents économiques se financent-ils ?

1 Épargne, financement et taux d'intérêt

Objectifs

- Savoir que le revenu disponible des ménages se répartit entre consommation et épargne et qu'ils peuvent dégager des besoins ou des capacités de financement.
- Comprendre que le financement consiste à couvrir des besoins de financement par des capacités de financement.
- Comprendre que le taux d'intérêt – à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur – est le prix sur le marché des fonds prêtables.

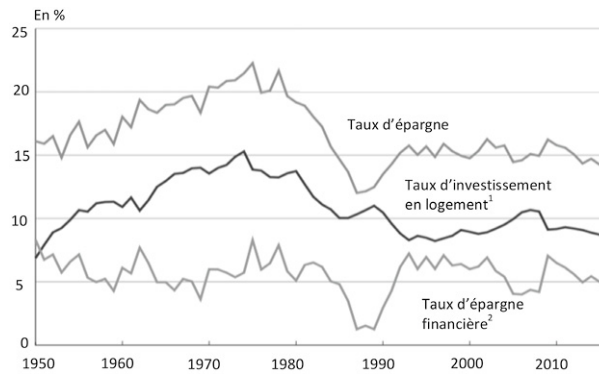
DOCUMENT 1 • LA PLACE DE L'ÉPARGNE DANS LE REVENU DES MÉNAGES

<i>En euros courants par habitant</i>	2016
Revenu disponible brut des ménages*	20 595
Dépenses de consommation individuelle des ménages	17 740
Épargne brute des ménages	2 855

* y compris entreprises individuelles

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2010

Taux d'épargne des ménages de 1950 à 2016



1. Rapport entre la formation brute de capital fixe des ménages et le revenu disponible brut.
2. Rapport entre la capacité de financement des ménages et le revenu disponible brut.

Source : Insee, *Tableaux de l'Économie Française 2018*

1. En remobilisant vos connaissances de la classe de Seconde, indiquez ce qu'est le revenu disponible d'un ménage.
2. Retrouvez les deux usages possibles de ce revenu à partir du tableau et calculez les proportions correspondantes.
3. Quel est le montant de l'épargne et que masque cette moyenne à votre avis ?
4. Retrouvez-vous l'une des parts dans le graphique suivant pour l'année 2016 ?
5. Quels usages de leur épargne les ménages font-ils d'après le graphique ?
6. Retrouvez la relation arithmétique qui relie les trois courbes et illustrez par les chiffres de l'année 1950 et 2016.
7. En déduire : qu'est-ce que la capacité de financement d'un ménage ?

DOCUMENT 2 • L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES

Près de la moitié des ménages ont au moins un emprunt en cours de remboursement, selon les

données 2010 de l'Insee. En moyenne, les ménages ont 61 900 euros à rembourser, mais les montants sont très inégaux : la moitié a moins de 20 900 euros de dette. Si la question du surendettement des ménages occupe le terrain médiatique, celle de l'endettement tout court le fait beaucoup moins (à la différence de la dette de l'État). Les plus riches sont plus souvent endettés, mais les plus pauvres ont un niveau d'endettement supérieur, si on le rapporte à leurs revenus. [...] Il y a dette et dette : les ménages les plus aisés s'endettent essentiellement pour des projets de long terme et paient comptant les biens de consommation. Les ménages les plus modestes s'endettent d'abord pour consommer.

L'endettement n'est pas mauvais en soi. S'endetter, c'est accepter de payer un prix (les intérêts) pour bénéficier d'un bien que l'on ne peut s'acheter au comptant ou sans devoir attendre de mettre de l'argent de côté. Sans endettement, rares sont les ménages qui pourraient devenir propriétaires, s'acheter une voiture ou détenir d'autres biens coûteux avant d'avoir économisé de longues années.

Source : Centre d'observation de la société, « Qui est endetté ? », mars 2016

<http://www.observationsociete.fr/revenus/qui-est-endette.html>

1. Que signifie concrètement « s'endetter » pour un ménage ?
2. Expliquez la phrase soulignée.
3. Ce document contredit-il le précédent ?

DOCUMENT 3 • CLASSE INVERSÉE : QU'EST-CE QUE LA FBCF ?

<https://www.youtube.com/watch?v=F90YUVVhiDo>



Source : Ecodico, *La Formation Brute de Capital Fixe*, 2009

1. Après avoir visionné ce document, complétez le texte lacunaire suivant :

La Formation brute de capital fixe est un agrégat de la Comptabilité nationale qui correspond à une partie de l'..... Elle est composée de l'achat d'actifs corporels, matériels : locaux, bâtiments, ..., ... et incorporels ou immatériels, réduits aux et mais aussi les œuvres littéraires et artistiques originales et les dépenses de prospection minière ou pétrolière

Tous les agents économiques investissent : les ménages, les entreprises, les administrations et les ISBLSM. Mais tous les achats de ces agents ne correspondent pas à un investissement au sens propre : ainsi, seuls les achats immobiliers pour les ménages sont considérés comme investissement. Sinon, il s'agit d'une finale. Pour les entreprises, on distingue les du capital fixe : les biens doivent être utilisés pendant plusieurs processus de production, au-delà d'un an. Une fois déduits les cessions de ces actifs liées à l'usure ou l'obsolescence¹, la FBCF augmente le stock de capital de l'entreprise.

2. Complétez ce test : consommation finale, intermédiaire ou investissement ?

- a. Un ménage fait le plein d'essence de sa voiture.
- b. Une banque achète de nouveaux bureaux pour son plateau technique.
- c. Une entreprise de transports routiers augmente sa flotte de 2 camions.
- d. Un ménage achète une nouvelle voiture.
- e. Une start-up commande un nouveau logiciel pour établir les fiches de salaire.
- f. Une entreprise de transports routiers commande son carburant.
- g. Un établissement scolaire achète 5 vidéoprojecteurs.
- h. Un ménage achète un nouvel appartement.
- i. Un ménage achète un nouveau logiciel de montage vidéo.

DOCUMENT 4 • BESOINS ET CAPACITÉS DE FINANCEMENT À L'ÉCHELLE DE LA NATION

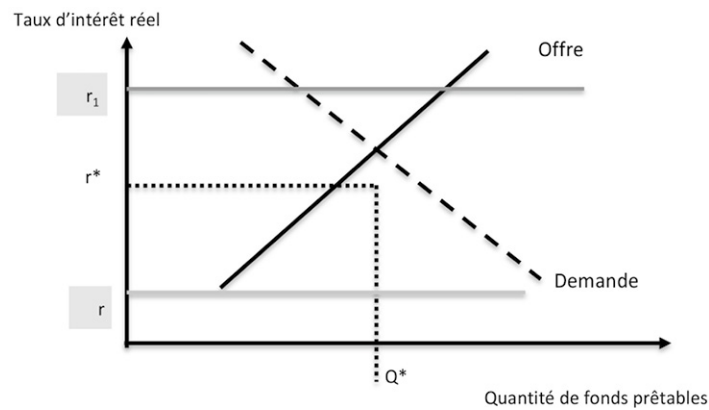
Capacité ou besoin de financement des secteurs institutionnels (en milliards d'euros)	2000	2010	2014
Sociétés non financières	-30,9	-25,4	-50,5
Sociétés financières	2,5	31,6	5,0
Administrations publiques	-20	-135,9	...
<i>Administration publique centrale</i>	-30	-112,4	-71,8
<i>Administrations publiques locales</i>	2,8	-1,7	-4,5

Capacité ou besoin de financement des secteurs institutionnels (en milliards d'euros)	2000	2010	2014
<i>Administrations de Sécurité Sociale</i>	7,2	-22,8	-8,5
Ménages ²	65,8	89	81,8
ISBLSM	1	-0,8	-0,3
Économie nationale	18,5	...	-48,9

Source : Insee, comptes nationaux – base 2010

1. En vous appuyant sur la première colonne, compléter le tableau.
2. Insérez la donnée « -30,9 » dans une phrase qui lui donne un sens.
3. Quelle est la part des sociétés non financières parmi les agents à besoin de financement en 2014 ? Quelle est la part des administrations publiques ?
4. Comment caractériser la situation des ménages ?
5. Quelle est la particularité de l'année 2010 dans ce tableau ?
6. Que signifie la donnée en gras ?

DOCUMENT 5 • LE MARCHÉ DES FONDS PRÊTABLES



1. Sur ce marché, de quoi le taux d'intérêt est-il le prix ?
2. Quel est le sens d'un taux d'intérêt élevé ?
3. Pourquoi a-t-on accolé l'adjectif « réel » au taux d'intérêt ?
4. Que signifie le point r_1 sur l'offre et la demande ? r_2 ?
5. Que signifie alors le point d'équilibre ?

-
1. Un produit obsolète est dépassé par les évolutions techniques.
 2. Y c. entrepreneurs individuels.

La rencontre entre les capacités et les besoins de financement

1. Les ménages contribuent à la capacité de financement de la nation...

Si la dette des agents économiques occupe le terrain médiatique, il importe de clarifier le vocabulaire et les mécanismes qui ont trait au sujet plus global du financement de l'économie. Partant de l'exemple familial des ménages, il apparaît une première problématique : bien qu'endettés à hauteur de 57 % du PIB en 2016, ils constituent, d'un point de vue macroéconomique, des agents à capacité de financement. En effet, ils disposent d'une épargne, dite privée, issue du revenu disponible non consommé, affectée en partie seulement à l'investissement. Plus précisément, l'investissement, du point de vue de la comptabilité nationale et de l'Insee, correspond à la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) constituée par le flux d'acquisitions d'actifs fixes utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an, réalisées par les producteurs résidents, duquel on déduit les cessions de ces actifs. Concernant les ménages, cet investissement concerne les achats d'habitations car, par exemple, un appartement permet de produire un service, celui du logement. En 2016, ramené à leur revenu disponible brut, les ménages ont un investissement ainsi défini de 9 % pour une épargne de 14 % (par habitant, 2 855 euros courants par an en moyenne). La différence, 5 % du RDB (953 euros par habitant), montre que les ménages couvrent leur besoin de financement par leur capacité de financement puisque le solde est positif. Cette somme est généralement déposée en banque ou, plus exactement, prêtée à la banque contre intérêt. Pour autant, cette approche macroéconomique du secteur

institutionnel « ménages » ne signifie pas qu'ils ne sont pas endettés à une échelle microéconomique ou individuelle : au total, ils ont, avec les associations, un encours de dette auprès des institutions financières de 1 265 milliards d'euros en 2016. Ainsi, ramenés à leur RDB de 1 377 milliards d'euros la même année, le ratio est de 92 %. Il importe ici de saisir que les montants de l'épargne privée, de l'investissement et de l'endettement peuvent être pensés séparément.

2. ... dont il faut couvrir les besoins de financement

Si l'on ouvre la perspective à l'ensemble des agents économiques, appelés en comptabilité « secteurs institutionnels », il apparaît que seules les sociétés financières (banques, compagnies d'assurance, ...) sont également en capacité de financement, de par le sens même de leur activité. À l'inverse, les sociétés non financières ne parviennent pas à couvrir leur investissement par leur épargne et doivent emprunter sur le marché des fonds prêtables. En 2014, cette demande de capitaux s'élevait à 50 milliards d'euros. Quant aux administrations publiques (APU), notamment centrales, elles émettent traditionnellement un besoin de financement plus important (de 85 milliards d'euros en 2014). Au total donc, en France, l'épargne (publique et privée) n'égale l'investissement qu'en recourant aux entrées de capitaux en provenance de l'étranger.

La balance des paiements est un document statistique qui nous éclaire sur ces données : la somme des investissements étrangers en France excède les investissements de résidents français à l'étranger. À ce stade, il importe de comprendre que sur un plan macroéconomique, l'épargne (S) est une somme équivalente à l'investissement (I). Il est relativement aisé de le démontrer en rappelant que le PIB (Y) est à la fois la somme des revenus d'une économie et celle des

dépenses ou de la demande globale. Cela donne en économie fermée :

$Y \equiv C + I + G$ où G correspond aux dépenses publiques et C , à la consommation.

→ $Y - C - G \equiv I$: l'excédent du revenu national sur la consommation et les dépenses publiques équivaut à l'investissement. Ce montant est appelé épargne nationale donc $S \equiv I$. Cette équation dévoile le rôle central du système financier qui permet de coordonner les individus qui décident d'épargner ou d'investir.

3. ... au moyen du marché des fonds prêtables

Le besoin de financement entraîne le recours à un marché qui illustre la rencontre entre la demande de fonds émanant des emprunteurs et l'offre, émise par les prêteurs. Dans cette vision macroéconomique modélisée, ce marché des fonds prêtables est le seul marché financier qui permette de transférer de la monnaie dans le temps en favorisant la rencontre entre tous les épargnants et tous les investisseurs. La quantité offerte et demandée de prêts dépend donc d'un seul prix : le taux d'intérêt, noté généralement « r » qui constitue à la fois la rémunération des prêteurs et le coût des emprunteurs. Les agents étant rationnels, il s'agit d'un taux d'intérêt réel qui tient compte des effets de l'inflation sur la somme prêtée ou remboursée. Dans la réalité, on peut rencontrer une diversité d'emprunts possibles et de taux d'intérêt mais cette modélisation permet de dégager des conclusions intéressantes.

Pourquoi le capital prêté a-t-il un prix ? Celui qui prête risque de ne pas être remboursé à l'échéance : il encourt un « risque de crédit » qui nécessite une forme d'indemnisation ou de prime. Comme l'énonce la fable de Jean de la Fontaine, « *Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras ; L'un est sûr, l'autre ne l'est pas* ». En outre, le prêteur renonce aussi, pendant la durée du crédit, à la liquidité de son épargne, c'est-à-dire

à la possibilité de la transformer sans délai et sans coût en monnaie. Le paiement des intérêts est une rémunération qui l'incite ainsi à accepter ce risque d'une part et à renoncer à la liquidité d'autre part.

Du côté de l'emprunteur, une somme immédiatement disponible comporte un coût : s'ajoute donc au montant de l'investissement initial, le « principal », un taux d'intérêt qui matérialise le coût du crédit. Au total, l'emprunteur verse : **Principal $\times (1 + r)^T$** où T représente le nombre d'années, que reçoit en retour le prêteur. L'offre de fonds est donc une fonction croissante du taux d'intérêt et la demande, une fonction décroissante.

Plus le taux d'intérêt est élevé, plus le coût d'opportunité de la consommation s'accroît, plus il est coûteux de renoncer à épargner pour les prêteurs, plus la quantité épargnée augmente. Par ailleurs, à un niveau élevé de taux d'intérêt, le nombre d'investissements présumés rentables se raréfie face à un coût de l'emprunt plus important. La demande de fonds à des prix plus élevés diminue.

De nombreux déterminants peuvent influencer sur l'offre ou la demande de fonds : une politique publique, un événement économique. Par exemple, si l'État décide d'instaurer un impôt sur la consommation, il incite à épargner. L'offre augmente, se déplace vers la droite ce qui tend à diminuer le taux d'intérêt d'équilibre. Si l'État établit un crédit d'impôt sur les investissements, il incite à investir. La demande se déplace vers la droite ce qui accroît le taux d'intérêt d'équilibre. La variation du déficit de l'État a également un double impact que nous reverrons à la dernière séquence de ce thème.

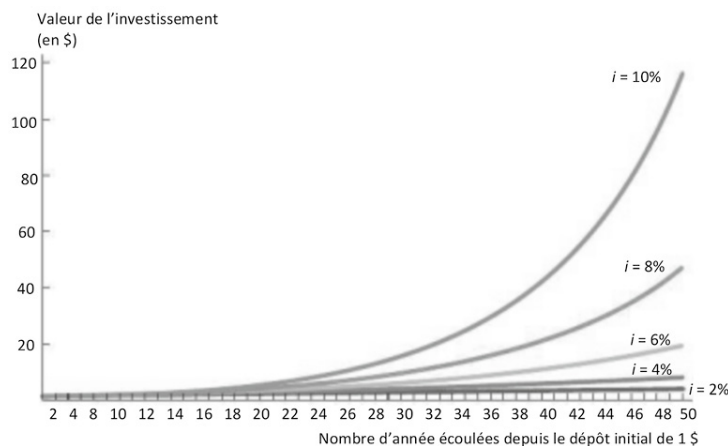
Dans la réalité, les institutions financières sont nombreuses : les banques commerciales mais aussi les entreprises d'investissement, les organismes de titrisation, les sociétés d'assurance ... canalisent les fonds des offreurs de capitaux vers les utilisateurs. Elles procèdent à une intermédiation financière en sélectionnant les emprunteurs les plus solvables d'une

part et en transformant les échéances d'autre part. En effet, elles collectent des dépôts qui peuvent être à court terme et consentent des prêts qui peuvent être à long terme : elles « empruntent court et prêtent long ». Elles disposent de cette capacité grâce à leurs réserves bancaires. Par ailleurs, peu d'épargnants effectuent des retraits massifs sur leurs dépôts. Enfin, elles diversifient leur portefeuille de prêts en fonction du risque encouru. Il n'empêche : comme toute entreprise, il arrive que certaines institutions financières fassent faillite (20 000 banques aux États-Unis depuis 1900).

■ Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Quelle est la valeur d'un dollar placé pendant 50 ans ?

Chaque ligne du graphique montre la valeur de 1 \$ placé par un prêteur à un taux d'intérêt constant i pendant T ans.



Source : D. Acemoglu, D. Laibson, J.A. List, *Microéconomie*, Pearson, 2016

1. À un taux d'intérêt de 2 % annuel pendant un an, combien rapporte un dollar placé ? Quelle est la somme dont dispose le prêteur finalement ? Détaillez vos calculs.
2. À partir de votre résultat, retrouvez une équation qui permette de calculer la valeur future d'une somme placée.
3. Sachant qu'à un taux d'intérêt de 2 % annuels pendant 50 ans, un dollar rapporte 2,69 \$, comment ce résultat a-t-il été obtenu ?
4. Complétez le tableau :

Valeur placée (le principal) pendant 50 ans	Taux d'intérêt	Valeur future
1 \$	2 %	2,69 \$

1 \$	4 %	
1 \$	6 %	
1 \$	8 %	
1 \$	10 %	

Qu'en concluez-vous ?

Exercice 2 Le déplacement des courbes.

Le projet de loi « Pacte » – Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises – a été adopté par l'Assemblée nationale en octobre 2018. Il vise notamment à faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises pour investir. Comment cette incitation à investir influerait-elle sur le marché des fonds prêtables si elle était définitivement votée ?

1. Représentez un marché des fonds prêtables en équilibre.
2. Comment se déplace la courbe de demande de fonds si la loi est adoptée définitivement ?
3. Quels sont les effets de ce déplacement sur la quantité et le prix des fonds ?

Exercice 3 Dessiner le marché avec Excel

Le logiciel tableur Excel permet de représenter un marché et d'identifier aisément les déplacements de l'une ou l'autre des deux courbes.

Sur ce marché des fonds prêtables, l'offre et la demande de crédits présentent les caractéristiques suivantes en fonction du prix, le taux d'intérêt réel :

Demande (en	180	160	140	120	100	80	60	40	20	5

milliards d'euros)										
Taux d'intérêt réel (en %)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	9,5
Offre (en milliards d'euros)	10	40	60	80	100	120	140	160	180	200

1. Dans un premier temps,

- Ouvrez l'application Excel.
- Tapez les trois têtes de colonnes dans l'ordre suivant : prix, demande, offre.
- Entrez les données chiffrées correspondantes.
- Sélectionnez les deux premières colonnes et « insérer graphique ». Sélectionnez « courbe ». Apparaît alors la courbe de demande avec les prix en ordonnées et les quantités en abscisses.
- Sélectionnez le graphique puis dans le menu « Données », choisissez « Graphique – Ajouter des données ».
- Sélectionnez ensuite l'offre et cliquez sur OK. La courbe d'offre est ajoutée au graphique. On peut alors, dans la « mise en forme », ajouter une légende et un titre.
- Identifiez sur ce marché le prix et la quantité d'équilibre.

2. Dans un second temps, il est possible de construire le déplacement d'une courbe. Choisissons un doublement de l'offre, que nous appellerons Qo'.

- Indiquez dans la tête de la 4^e colonne : Qo'.
- Dans la première case de cette colonne, tapez la formule suivante : =C2*2 puis dérouler sur

l'ensemble de la colonne. En reprenant à partir de l'étape 5 précédente, il est possible de visualiser la nouvelle courbe d'offre Q_o' .

- Que constatez-vous ?

Épreuve commune

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

DOCUMENT 1 • EXEMPLE FICTIF D'UN MARCHÉ DES FONDS PRÊTABLES

Demande (en milliards d'euros)	180	160	140	120	100	80	60	40	20	5
Taux d'intérêt réel (en %)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	9,5
Offre (en milliards d'euros)	10	40	60	80	100	120	140	160	180	200

1. Représentez les droites d'offre et de demande.
2. Après l'avoir défini, indiquez la relation entre le taux d'intérêt réel et l'offre puis la demande.
3. Quelles sont les quantités et le prix d'équilibre ?
4. En raison d'une crise économique, les investissements prévus sont reportés. Représentez la nouvelle droite de demande.
5. Que constatez-vous ?

2 Comment les entreprises se financent-elles ?

Objectifs

- Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation et comprendre que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations).

DOCUMENT 1 • RETOUR SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

1	2	→ Fournisseurs			
	Valeur ajoutée	Salaires et cotisations sociales	→ Salariés et organismes de protection sociale		
		3	→ État et collectivités locales		
		4	Amortissements	→ Entreprise	
			5	→ Prêteurs dont banques	
			Bénéfice	Bénéfices mis en réserve	→ Entreprise (autofinancement)
				6	→ Actionnaires
				Impôt sur	→ État et

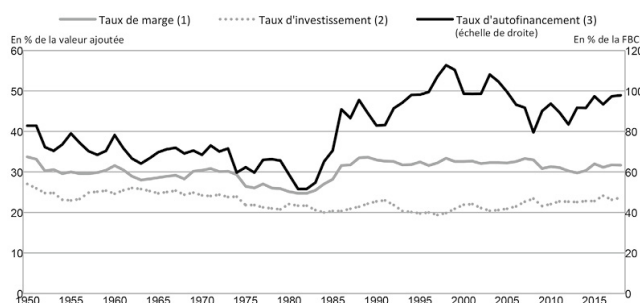
				le bénéfice	collectivités locales

Visionnez cette courte vidéo après avoir lu les questions qui suivent :
http://statapprendre.education.fr/insee/entreprises/quoi/vidéo5_dessinemoileco.html

1. Rappelez la définition de la valeur ajoutée et complétez les cases 1 et 2.
2. Une fois les salaires et cotisations sociales versés, que paie une entreprise ? Complétez la case 3.
3. Quel est le nom du solde restant ? À quelle notion plus courante peut-on l'associer ? Complétez la case 4.
4. Comment ce solde est-il utilisé par une entreprise ? Complétez les cases 5 et 6.
5. Retrouvez les moyens de financement d'un investissement des entreprises, suggérés à la lecture ce schéma.

DOCUMENT 2 • LES ENTREPRISES S'AUTOFINANCENT

Taux de marge, d'investissement et d'autofinancement des sociétés non financières en 2017



(1) excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée brute (VA).

(2) formation brute de capital fixe (FBCF) / valeur ajoutée brute (VA).

(3) épargne brute / formation brute de capital fixe (FBCF).

Champ : France, sociétés non financières, hors entreprises individuelles.

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2830260#graphique-Donnes>

1. Comment peut-on expliquer la corrélation positive entre le taux de marge et le taux d'investissement ? Citez des données précises.
2. Comment peut-on expliquer que cette corrélation positive ne soit pas toujours vérifiée ? Citez des données précises.
3. Rappelez ce que signifie la situation de capacité de financement d'un agent économique.

4. Sachant que l'épargne brute d'une entreprise correspond aux bénéfices mis en réserve cumulés aux dotations aux amortissements, que signifie un taux d'autofinancement de 96 % en 2017 ? De 112 % en 1998 ?

5. Comment analyser la période située en 1982 et 1988 ?

DOCUMENT 3 • LES ENTREPRISES ONT AUSSI RECOURS AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le 12 juin 2007, Veolia, leader mondial des prestations de service à l'environnement, annonçait son intention de procéder à une émission d'actions à hauteur de 2,6 milliards d'euros. Au cours de l'année précédente, la société avait acquis plusieurs entreprises d'une valeur totale de 3 milliards d'euros. Quelles autres sources aurait-elle pu mobiliser pour payer ces acquisitions ? Pour se financer, une entreprise a fondamentalement le choix entre faire appel aux marchés financiers et puiser dans ses fonds propres. Le recours aux marchés peut prendre deux formes : endettement ou émission d'actions. Quand elle choisit de s'endetter, l'entreprise émet des titres de dette (souvent appelées obligations). Il s'agit simplement de promesses de payer un montant fixe tous les ans (par exemple 6 € pour une obligation d'un nominal de 100 €), à moins qu'elle ne se trouve en cessation de paiement, et de rembourser le nominal à l'échéance du titre. Émettre une action consiste à octroyer un droit sur les bénéfices futurs (incertains) de l'entreprise, associé à un droit de vote aux assemblées, et un droit à l'information : un actionnaire est propriétaire de l'entreprise. Si la société qui émet des actions ne réalise pas de bénéfice ou ne distribue pas de dividendes, les actionnaires ne retirent pas d'argent des titres qu'ils possèdent, quand les détenteurs d'obligation continuent à toucher, sauf faillite de la firme, les intérêts promis. En outre, en cas de faillite, les détenteurs d'obligation ont plus de droits que les actionnaires sur les actifs résiduels et peuvent donc plus facilement récupérer leur investissement.*

Source : Gabriel ZUCMAN, « Comment les entreprises se financent-elles ? »

in *Regards croisés sur l'économie*, La découverte, 2008

1. Deux modes de financement sont proposés dans ce texte. Surlignez-les.

2. Complétez les définitions suivantes :

– **Une action est un** d'une durée de vie illimitée représentant une fraction du d'une entreprise. La détention d'une action ouvre le droit à un revenu variable (le), à la participation à la gestion de l'entreprise et à une partie de l'actif net en cas de liquidation. Dans ce cas, l'actionnaire passe après les dans la répartition du produit de la vente des actifs.

– **Une obligation est une** fraction d'un de long terme émis par une entreprise ou un État et coté sur un marché. La rémunération de l'obligation (qui détermine son rendement) est fixée contractuellement. En cas de faillite de l'émetteur, les détenteurs d'obligations sont remboursés prioritairement (ils sont dits « créanciers résiduels ») par rapport aux En revanche, la détention d'obligations n'ouvre pas le droit à la participation à la gestion de l'entreprise, comme c'est le cas pour les actions. Lorsque les taux d'intérêt, le prix des obligations tend à diminuer.

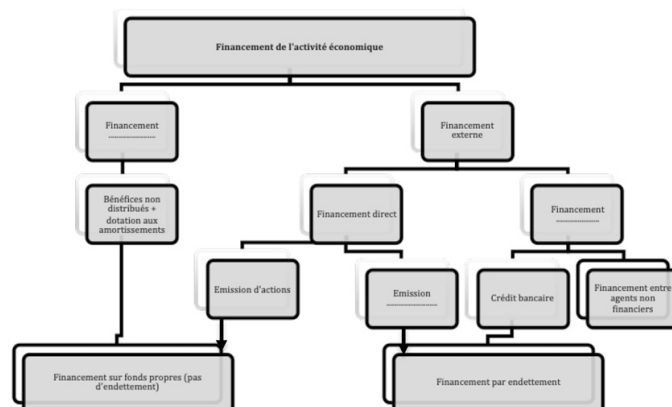
Dans les deux cas, les titres peuvent être revendus sur le marché secondaire, la Bourse, à un prix plus élevé.

3. Quel autre mode de financement des entreprises, fréquent, n'est pas mentionné dans le texte ?

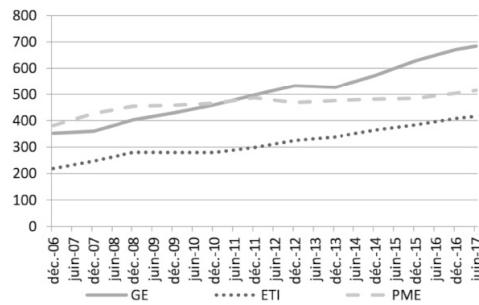
4. À l'aide du document, complétez le tableau de synthèse page suivante.

5. Selon vous, quels sont les avantages du financement interne ? Ses inconvénients et son coût ?

6. Même question pour le financement externe.



**DOCUMENT 4 • ENDETTEMENT BRUT DES SOCIÉTÉS
NON FINANCIÈRES PAR TAILLE, EN MILLIARDS
D'EUROS**



GE : Grandes Entreprises – ETI : Entreprises de Taille Intermédiaire – PME : Petites et Moyennes Entreprises

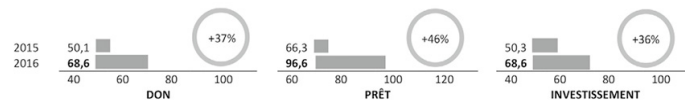
Source : Banque de France, 2018

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/hcsf/HCSF_Rapport_endettement.pdf

1. Que montre ce graphique quant à l'évolution de l'endettement des Sociétés Non Financières ?
2. Comment pouvez-vous l'expliquer du point de vue des emprunteurs et des prêteurs de fonds ?

DOCUMENT 5 • LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

<http://financeparticipative.org/financement-participatif/>



Contributions en millions d'euros

Source : www.goodmorningcrowdfunding.com

1. Recopier le lien et regarder la courte vidéo présentée.
2. Donner une définition générale du financement participatif.
3. Quelles sont ses spécificités, comparées au financement traditionnel ?
4. Décrivez des exemples d'entreprises qui ont eu recours à ce mode financement sur ce site.

En 2005, la société américaine Google lance l'une des plus massives augmentations de capital de l'histoire : afin de s'équiper de 900 000 serveurs informatiques, le moteur de recherche obtient 4,2 milliards de dollars des actionnaires. Cette modalité correspond à l'un des moyens de financement des investissements disponibles. En effet, toute entreprise est soumise à cette nécessité : la volonté d'investir s'accompagne de la constitution d'une épargne et/ou du recours aux différents acteurs du financement allant des banques aux marchés financiers.

Quels sont les critères qui déterminent le choix des entreprises ?

1. S'autofinancer...

Commençons par rappeler que la situation comptable des entreprises est exposée une fois par an dans un bilan qui présente d'une part l'ensemble des actifs de l'entreprise (machines, bâtiments, terrains, brevets, stocks ...) inscrits à droite et les moyens de financement d'autre part, inscrits à gauche au passif (fonds propres, bénéfices conservés et dettes).

Dans un premier temps, certaines entreprises parviennent à s'autofinancer en utilisant leur épargne brute, issue du profit. On le retrouve à partir du chiffre d'affaires : en déduisant le coût des consommations intermédiaires, les entreprises dégagent une valeur ajoutée qui permet de rémunérer les salariés et de verser les cotisations sociales et les impôts sur la production. Il se dégage alors un solde, appelé en comptabilité « **excédent brut d'exploitation** » (EBE), qui rémunère l'autre facteur de production : le capital, quelle que soit son origine. Atteignant 378 milliards d'euros en 2017, il est attribué d'une part au versement des intérêts et au remboursement des créanciers. Mais il permet également de procéder aux **dotations aux amortissements**, première forme d'épargne de

l'entreprise en anticipation de l'obsolescence des capitaux fixes. Le **bénéfice** qui demeure est généralement en partie distribué, notamment aux actionnaires sous forme de dividendes, et en partie **conservé**. C'est la seconde partie de **l'épargne brute**, définie le plus simplement ici.

Comparée au volume de l'investissement, il est alors possible de mesurer le **taux d'autofinancement des entreprises**, situé à 97 % en 2017. On parle de **financement sur fonds propres ou interne**. Dans ce cas, l'entreprise consacre tout ou partie de ses résultats à son propre financement en réinvestissant son épargne dans l'activité productive.

Pour les plus grandes d'entre elles, cette marge de financement peut être accrue en procédant à une **augmentation de capital** : les sociétés divisées en actions peuvent décider d'accroître leurs fonds propres en émettant de nouvelles actions qui seront acquises par des actionnaires existants ou nouveaux. Cette modalité ne concerne pas seulement les sociétés cotées en Bourse, évoquées plus loin. Recourir aux propriétaires présente un avantage certain : l'entreprise ne s'endette pas et ne dépend donc pas de créanciers qu'il s'agit ensuite de rembourser. Mais l'élargissement du capital social accroît le nombre de participants à la vie sociale (droit de vote aux assemblées générales, droit d'information) de l'entreprise et nécessite une distribution ultérieure des bénéfices sous forme de dividendes. La pression exercée en termes de rentabilité financière par les détenteurs de fonds propres peut constituer une alerte. En outre, en période de taux d'intérêts réduits, le faible coût de l'endettement peut apparaître plus favorable.

Il est à noter, enfin, que les plus petites entreprises peuvent vendre des parts de capital auprès d'investisseurs professionnels : le « **private equity** ». Il désigne l'investissement dans des entreprises non cotées en bourse, ou dans des entreprises que les investisseurs retirent de la cote. Les opérateurs de

private equity apportent des capitaux propres aux entreprises, trouvent auprès d'autres intermédiaires de nouveaux financements, sont actionnaires de l'entreprise dans laquelle ils investissent, et conseillent leurs équipes de direction. Les « investisseurs providentiels » ou **Business Angels** sont, quant à eux, des personnes physiques qui apportent un capital à une entreprise innovante, à un stade précoce de création ou en début d'activité, période la plus risquée de l'investissement, et met à disposition ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps pour accompagner. Il peut s'agir de membres de la famille, de l'ancien chef d'entreprise ou encore d'un cadre dirigeant.

2. ... ou emprunter auprès d'un intermédiaire ?

Dans la réalité, prises dans leur globalité, les sociétés non financières émettent un **besoin de financement** : leur formation brute de capital fixe dépasse leur épargne brute, de 8 milliards d'euros en 2017. Face à ce besoin de capitaux, les entreprises n'ont pas les mêmes latitudes : en France, sur deux euros d'actif, un euro en moyenne est financé par endettement ; mais pour 5 % des sociétés, la dette représente plus de 80 % des actifs. La structure du financement des PME fait apparaître un endettement bancaire aux deux tiers. En effet, les très petites entreprises et les PME n'ont souvent d'autres alternatives que de s'adresser à leur banque commerciale. Cet **intermédiaire financier** procède à une « transformation » de l'épargne en utilisant les dépôts des ménages pour les prêter à une société. Lorsqu'il s'agit de financer un investissement, à proprement parler, la vision à long terme prédomine car la rentabilité n'est pas immédiate. Il nécessite de recourir à des ressources stables, des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, il importe de préciser ici que l'exploitation courante des entreprises entraîne un décalage de trésorerie entre les dépenses et les recettes. Ce « besoin en fonds de roulement » est

également couvert par des **crédits, de court terme**, qui émanent des banques (créances commerciales, crédits de trésorerie) mais aussi des autres sociétés non financières, certains fournisseurs concédant un délai de paiement. Ce crédit interentreprises, non négligeable, a cours de manière permanente et souvent non écrite entre des agents qui disposent de relations commerciales stables et durables.

Interviennent également des **acteurs publics**, comme la Banque Publique d'Investissement (Bpifrance), qui viennent en appui des banques pour financer les PME exportatrices et les entreprises innovantes en particulier. Quant à la Banque Européenne d'Investissement (BEI), elle axe son financement en direction des projets européens qui soutiennent la croissance, l'emploi et les actions en faveur du climat. Outre la place centrale qu'occupent ces acteurs financiers traditionnels que sont les banques, notamment pour les plus petites structures, l'endettement présente certains avantages qui seront examinés plus loin.

3. Quel est le rôle des marchés de capitaux ?

Dans les années 1980, anticipant l'entrée de la France dans l'Union économique et monétaire et l'ouverture internationale croissante, les autorités françaises ont souhaité engager la réforme du financement des entreprises. D'abord très fortement articulé sur le crédit bancaire, il s'agissait d'accroître le rôle des marchés de capitaux, notamment pour les investissements de développement. C'est le **passage d'une économie dite d'endettement à une économie de marchés financiers**. L'un des traits majeurs de cette mutation a consisté à faciliter l'accès aux marchés de capitaux, décloisonnés et déréglementés. On parle alors de **financement direct** présenté sous sa version théorique (Gurley et Shaw) comme un système financier où les agents dont le bilan est excédentaire et présentent une

capacité d'épargne (les prêteurs ultimes) financent les agents ayant un besoin de financement (les emprunteurs ultimes) par l'achat des titres émis par ces derniers. Plus concrètement, les ménages financent les entreprises en achetant les obligations, fraction d'un emprunt, et les actions, titre de propriété, qu'elles émettent.

Le fonctionnement français s'éloigne toutefois de ce modèle. On a certes pu constater une **désintermédiation** : le taux d'intermédiation bancaire, rapport entre les crédits distribués aux agents non financiers par les établissements de crédit et le total du financement externe de ces agents, au sens strict a diminué. Toutefois, les banques demeurent des acteurs majeurs du financement : les entreprises émettent des titres dont une partie est acquise par les intermédiaires financiers – dont font partie les banques – qui les insèrent dans la composition de portefeuilles diversifiés, divisés en titres. Les agents à excédent, ménages ou entreprises, préfèrent acquérir ces titres émis par les intermédiaires spécialisés qui ont une plus grande expertise de la sélection des emprunteurs et une capacité à réduire le risque encouru. Par conséquent, la finance de marché demeure pour partie ... intermédiée.

Au total, mesurée en 2012, la place des fonds propres dans le passif des entreprises françaises reste située à 32 %, la dette bancaire intermédiée atteint 36 %, l'endettement de marché représente donc un tiers du financement. Là encore, il convient de distinguer petites et grandes entreprises : ces dernières peuvent émettre des obligations, titres de long terme, ou des billets de trésorerie, à plus court terme. Pour l'acquéreur, ils présentent l'avantage d'être cessibles : il est possible de les revendre sur un marché secondaire.

Comme l'indique le Haut conseil de stabilité financière (HCSF), la dette totale des SNF se répartit en juin 2017 entre 684 milliards d'euros pour les grandes entreprises (GE), 416 milliards d'euros pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 514 milliards d'euros pour les petites et moyennes entreprises (PME). Parmi elles,

l'endettement de marché occupe respectivement environ 85 % du financement des GE contre un tiers pour les PME.

4. Une montée récente de l'endettement dans le financement externe

Entre 2011 et 2016, la **progression de l'endettement** est très marquée, pour les GE et ETI notamment (entre 6 et 7 % en moyenne par an). Le niveau atteint plus de 1 600 milliards d'euros, signe positif d'une reprise de l'investissement associée au maintien des **taux de marge** à plus de 30 % de la valeur ajoutée.

Quelques justifications à cette tendance haussière peuvent être émises : symétriquement aux éléments évoqués plus haut, l'emprunt de fonds évite la dilution du capital entre les propriétaires et les contraintes de rentabilité exigées par les actionnaires. Les entreprises peuvent aussi profiter du capital mis à disposition par les banques à des **taux d'intérêt** bas dans l'économie. À l'heure actuelle, le coût moyen du crédit aux SNF est stable à un niveau proche de 1,4 % depuis fin 2016, son plus bas niveau historique, permettant de limiter les charges d'endettement.

Par ailleurs, si le rendement de l'investissement est supérieur aux intérêts versés sur les sommes empruntées, l'endettement peut augmenter de manière significative la rentabilité financière de l'entreprise et exercer un « effet de levier » sur celle-ci.

Enfin, les intérêts versés sont déduits des résultats de la société. L'endettement permet donc de réduire le montant des impôts.

Toutefois, l'endettement fait courir aux SNF un certain nombre de risques : d'une part, lorsque les emprunts sont contractés à taux variables, donc révisables, la stabilité de la structure est menacée en cas de remontée des taux. D'autre part, si la dette est consacrée à

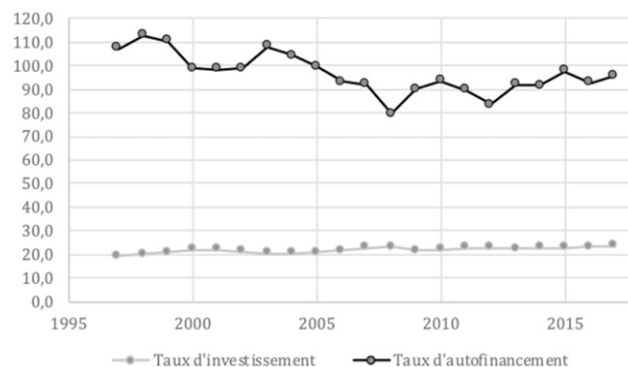
l'acquisition d'actions d'autres entreprises, dont les cours montent, le revirement de la rentabilité de ces dernières, pourrait s'avérer très néfaste.

Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les entreprises disposent de différentes sources de financement

DOCUMENT 1

Taux d'autofinancement et taux d'investissement des sociétés non financières en France (en %)



Source : www.insee.fr

DOCUMENT 2

Malgré des disparités au sein de la zone euro, le crédit bancaire occupe une place prépondérante dans l'endettement des sociétés non financières pour l'ensemble des pays membres (entre 62 % et 89 % en 2015). Le mouvement de désintermédiation amorcé en zone euro depuis la crise a été porté par le dynamisme des émissions de titres des « grosses » ETI et des grandes entreprises. En effet, ces sociétés peuvent plus aisément lever des fonds tant sur les marchés domestiques qu'internationaux. Bénéficiant de notations

d'agences, elles ont la faveur, pour les plus grandes d'entre elles, d'investisseurs à la recherche de rendements plus élevés dans un contexte de taux bas. En revanche, les plus « petites » ETI et PME, pour lesquelles le risque intrinsèque ne constitue pas une information publique, ont encore un accès relativement restreint aux marchés.

L'analyse du passif des sociétés non financières à partir de statistiques d'entreprise met en exergue des disparités par taille d'entreprise et par pays. Avec des fonds propres totalisant respectivement 45 % et 41 % du total du passif, les entreprises belges et espagnoles sont les plus fortement capitalisées devant les sociétés allemandes et françaises (32 %). La crise a contribué à renforcer la dispersion entre pays mais également au sein des entreprises d'un même pays, notamment pour les petites entreprises [...]. Les données d'entreprises [...] mettent en exergue l'importance des crédits bancaires et des dettes financières diverses (principalement sous forme de prêts intra-groupe) comme principal vecteur d'endettement des sociétés non financières. Les PME ne recourent que très modestement à l'endettement obligataire en « direct ». En revanche, les grandes entreprises se tournent plus naturellement vers les marchés dans certains pays de la zone euro.

Source : L. Nahmias, « Le financement des entreprises en zone euro : évolutions récentes et perspectives », <https://economic-research.bnpparibas.com>, mai 2015

3 Comment un État parvient-il à se financer ?

Objectifs

- Savoir que le solde budgétaire résulte de la différence entre les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'État ; comprendre que le déficit budgétaire est financé par l'emprunt et savoir qu'une politique de dépenses publiques peut avoir des effets contradictoires sur l'activité (relance de la demande / effet d'éviction).

DOCUMENT 1 • LES TROIS FONCTIONS DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

À la suite de Richard et Peggy Musgrave (1989), on distingue usuellement trois fonctions essentielles de la politique budgétaire et, plus largement, de la politique économique.

– L'allocation des ressources (c'est à dire leur affectation aux différents usages possibles). Entrent dans cette catégorie les interventions publiques qui visent à affecter la quantité ou la qualité des facteurs de production disponibles dans l'économie au à modifier leur répartition sectorielle ou régionale. En font aussi partie les politiques visant à fournir les biens publics : investissements en recherche-développement, infrastructures, protection de l'environnement, etc.

- La stabilisation *macro-économique face à des chocs exogènes qui éloignent l'économie de l'équilibre [...]. C'est le rôle que les économistes attribuent usuellement aux politiques monétaires et budgétaires.*
- La redistribution *entre agents ou entre régions, c'est-à-dire la modification de la répartition des revenus. C'est ce que visent les politiques d'imposition progressive des transferts sociaux.*

Source : A. Bénassy-Quéré, B. Coeuré, P. Jacquet, J. Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck Supérieur, 4^e éd. 2017

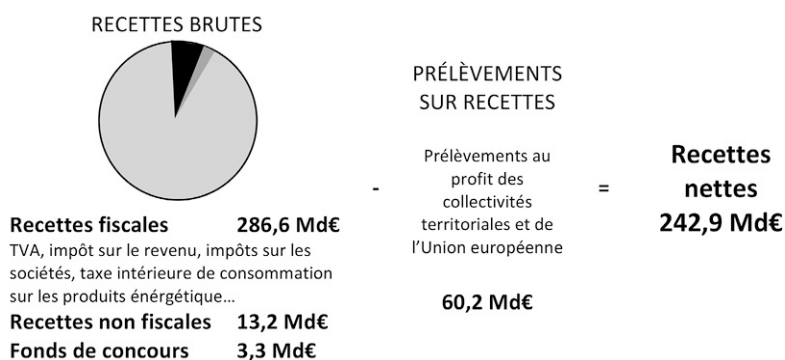
1. Classez les mesures de politique économique suivantes dans le tableau en fonction de leur objectif et justifiez votre choix.

- L'allocation de rentrée scolaire est versée aux familles de 2 enfants dont les ressources ne dépassent pas un plafond de 30 000 euros en 2018.
- En 1933, le président F.D. Roosevelt lance une politique de grands travaux aux États-Unis afin de contrer la Grande Dépression.
- L'État verse une prime de 50 000 euros aux médecins qui s'installent dans les zones faiblement dotées.
- En Suède, la taxe carbone s'élève à 110 euros la tonne de CO₂ en 2016.
- Depuis 2018, tout particulier est soumis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière si la valeur nette de son patrimoine immobilier excède 1,3 million d'euros.
- En 2019, 80 % des foyers bénéficieront d'une suppression progressive de leur taxe d'habitation en France.

Fonction d'allocation des ressources	Fonction de stabilisation	Fonction de redistribution

DOCUMENT 2 • LES RECETTES DE L'ÉTAT

Les recettes nettes de l'État – Budget 2018



Fonds de concours : permettent d'isoler les ressources versées volontairement à l'État par des tiers en vue de contribuer au financement d'actions particulières (la construction d'une route par exemple), ainsi que les dépenses financées par ces ressources.

Source : <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/budget-comptes-etat/budget-etat/essentiel/s-informer/d-vient-argent-etat#.XAWTXJNKhQJ>

Prélèvements obligatoires en 2016	En milliards d'euros	En % du PIB
État	305,3	13,7
• Impôts	297,2	13,3

Prélèvements obligatoires en 2016	En milliards d'euros	En % du PIB
• <i>Cotisations sociales</i>	8,1	0,4
ODAC*	10,1	0,5
Administrations publiques locales	137,7	6,2
Administrations de sécurité sociale	535,6	24
• <i>Impôts</i>	172,2	7,7
• <i>Cotisations sociales</i>	363,4	16,3
Institutions de l'Union européenne	2,0	0,1
Total	990,7	44,4

* ODAC : organismes divers d'administrations centrales

1. Rendez-vous à l'adresse du site indiqué dans la colonne de droite et examinez la page intitulée « d'où vient l'argent de l'État ? ». Que désigne le terme de « recettes fiscales » ? Quelle part représentent-elles dans les ressources de l'État ?
2. L'État perçoit aussi des recettes non fiscales. De quoi s'agit-il ?
3. Pourquoi distingue-t-on les recettes brutes et nettes ?
4. Pourquoi le total des prélèvements obligatoires indiqué au document b est-il

beaucoup plus élevé ?

5. Que signifie la donnée 44,4 % au document 1b ?

DOCUMENT 3 • DÉFICIT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Document A

(En milliards d'euros)	2001	2005	2009	2012	2017
Ensemble des administrations publiques	-21,2	-59,3	-138,9	-104,0	-61,4
<i>Administration publique centrale</i>	-32,6	-48,2	-117,5	-87,7	-68,5
<i>Administrations publiques locales</i>	0,9	-3,5	-6,3	-3,7	0,8
<i>Administrations de sécurité sociale</i>	10,4	-7,6	-15,2	-12,7	6,3
PIB	1 500	1 744	1 929	2 080	2 274
Déficit public en % du PIB					

Source : www.insee.fr

1. Insérez la donnée « -21,2 » dans une phrase. Comment a-t-elle été obtenue ?
2. En déduire : que désigne le déficit public d'après ce tableau ?

3. Quel est le principal contributeur au déficit public ? Calculez un pourcentage en 2012.
4. Rapportez le déficit au PIB de l'année et insérez vos résultats à la dernière ligne du tableau.
5. Que s'est-il passé en 2009 ? Utilisez le document A et le document B.
6. Comment peut-on appeler la politique budgétaire menée en 2009 ?

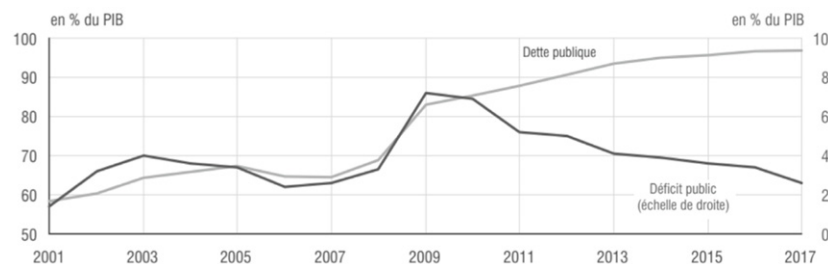
Document B : Les principales mesures du plan 2008-2009

Objectifs	Mesures	Chiffrage (en millions d'€)
Soutien à la consommation des ménages	Prime de 1 000 € pour la mise à la casse d'une voiture de plus de 10 ans d'âge contre l'achat d'une voiture neuve bénéficiant d'un bonus écologique	200
	Prime de 200 € versée en mars 2009 aux ménages allocataires de minima sociaux	800
Soutien des investissements publics et des entreprises	Accélération de la réalisation des projets d'investissement de l'État	4 000
Soutien de l'État aux collectivités locales qui augmenteront leurs investissements		2 500

Anticipation des investissements futurs des entreprises publiques.		4 000
Soutien des investissements immobiliers des ménages et soutien à la construction de logement	Doublement du prêt à taux zéro pour l'achat de logement neuf en 2009 Mise en place d'un programme de 100 000 logements supplémentaires sociaux et intermédiaires y compris l'acquisition de 30 000 logements non achevés ou non vendus auprès des promoteurs (annoncé le 1^{er} octobre) Aide supplémentaire de l'État pour l'accession sociale à la propriété (pass foncier)	1 400
Fonds exceptionnel de lutte pour la rénovation de l'habitat dégradé et contre l'insalubrité		400
Soutien à la trésorerie des entreprises	Remboursement anticipé des dettes de l'État à l'égard des entreprises (TVA, etc.)	11 400
Mesures en faveur de l'emploi	Allègement des charges pour les embauches réalisées dans des entreprises de moins de 10 salariés	700

Source : www.lafinancepourtous.fr
<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/relance/le-plan-de-relance-2008-2009/principales-mesures-du-plan-de-2008-2009/>

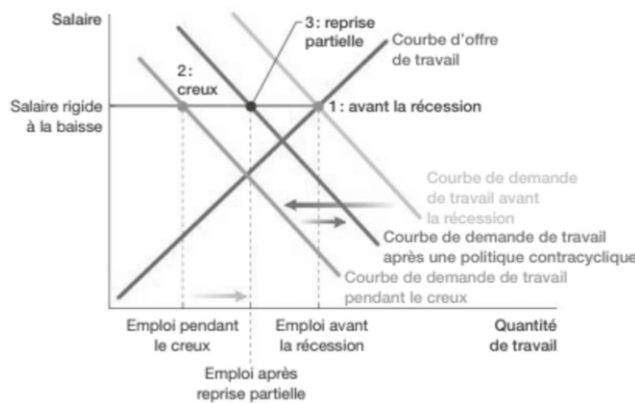
DOCUMENT 4 • DÉFICIT PUBLIC ET DETTE PUBLIQUE



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

1. Quelle différence peut-on établir entre un déficit et une dette ? Quel est leur lien ?
2. Peut-on considérer qu'en 2001, la dette publique et le déficit sont équivalents en % du PIB ?
3. Faites une lecture des données des années 2009 et 2017.
4. Pourquoi les deux courbes sont-elles confondues jusqu'en 2010 ?
5. Comment peut-on expliquer le maintien de la tendance haussière du ratio dette publique /PIB après 2010 ?

DOCUMENT 5 • LES EFFETS D'UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE EXPANSIVE SUR LA DEMANDE DE TRAVAIL



Note : La rigidité désigne les obstacles aux ajustements des prix et des salaires en réponse à des modifications de l'environnement économique.

Source : D. Acemoglu, D. Laibson, J.A. List, *Macroéconomie*, Pearson,

2016

1. Quel agent économique demande du travail ?
Quel agent économique offre du travail ?
2. Que fait la demande de travail en période de récession ? Comment les salaires devraient-ils évoluer ?
3. Que signifie l'indication « salaire rigide à la baisse » ?
4. Si, avant la récession, l'économie se situe au point 1, pourquoi parvient-on ensuite au point 2 ?
5. Quelle peut être une politique contracyclique en faveur de l'emploi ?
6. Quel est l'intérêt d'une politique contracyclique d'après ce schéma ?

DOCUMENT 6 • LES EFFETS D'ÉVICTION DE L'EMPRUNT PUBLIC

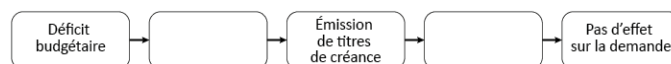
Un aspect important de l'évolution des finances publiques, particulièrement depuis le premier choc pétrolier, est la tendance des autorités, dans la plupart des pays, à recourir de manière

croissante à l'emprunt pour financer la progression persistante de leurs dépenses. [...] les déficits ont été largement financés par la mise en circulation d'obligations dans le secteur privé non bancaire. De manière générale, on désigne sous le nom d'éviction le phénomène qui conduit l'activité économique du secteur public à supplanter celle du secteur privé, l'analyse portant habituellement sur les incidences d'une progression de la dépense publique financée par l'émission d'un volume accru de titres. [...] Il y a éviction directe lorsque les mesures expansionnistes prises par les pouvoirs publics sont simultanément compensées, en tout ou en partie, par une contraction de la dépense privée, alors même que le plein emploi n'est pas atteint. Ce phénomène peut résulter de diverses formes de comportements ultra-rationnels de la part des particuliers : ainsi, si ces derniers considèrent la consommation publique comme un substitut à la leur ou bien encore les cotisations de sécurité sociale comme un remplacement de l'épargne privée constituée pour leurs vieux jours, une contraction de l'épargne publique (ou un accroissement de la désépargne) sera compensée en tout ou en partie par une progression de l'épargne du secteur privé. [...] on s'est aussi attaché à l'éviction indirecte ou financière, intervenant en réponse aux modifications de taux d'intérêts induites par l'accroissement de la demande. Les taux d'intérêts s'orientant à la hausse, la demande privée d'investissement ainsi que

d'autres composantes de la dépense, sensibles à ces taux, sont évincées par l'accroissement initial des emprunts publics.

Source : OCDE, Déficit budgétaire et éviction, 1985
<https://www.oecd.org/fr/eco/croissance/35554246.pdf>

1. Complétez le schéma d'implication suivant portant sur l'effet d'éviction direct.
2. À quelle condition fonctionne-t-il ?
3. Construisez un second schéma centré sur l'effet d'éviction financière.
4. En résumé, quel est l'impact des effets d'éviction ?



L'État et, plus largement, les administrations publiques – recouvrant l'administration centrale, les administrations locales et les administrations de Sécurité sociale – font structurellement partie des agents à besoin de financement : leur épargne ne suffit pas à couvrir leurs investissements. Plus précisément, ce secteur institutionnel de l'économie qui a pour fonction de produire des services non marchands et d'effectuer des opérations de redistribution du revenu ou du patrimoine présente généralement des dépenses supérieures aux recettes publiques. Pourquoi cet écart et quelles en sont les conséquences ?

1. Le cadre de l'intervention de l'État dans l'économie

Les attentes envers l'action des pouvoirs publics sont croissantes depuis le XX^e siècle, entraînant une hausse des dépenses publiques : de 18 % du PIB en France avant la première guerre mondiale, elles passent à 35 % vers 1940 et dépassent 50 % du PIB après la crise économique des années 1970. En s'appuyant sur la décomposition établie par R. Musgrave, l'intervention de l'État vise d'une part à favoriser **l'allocation des ressources** : fixer un cadre institutionnel permettant l'émergence des marchés et en pallier les défaillances. Il est ici question des externalités par exemple mais l'économie comportementale a aussi permis de montrer que l'État vise à corriger la rationalité limitée des individus qui souffrent notamment d'une incohérence temporelle : peu aptes à appliquer aujourd'hui des comportements qui leur seront bénéfiques demain, comme épargner pour leur propre retraite, les ménages comptent sur l'État pour les aider à prendre des décisions dans leur intérêt.

D'autre part, c'est au cours du XX^e siècle que l'idée que la politique économique puisse **stabiliser l'activité économique** s'est affirmée à la faveur des travaux de

J.M. Keynes. En cas d'augmentation du chômage ou de l'inflation, l'ajustement du budget permet de minimiser les écarts par rapport aux performances que l'économie peut atteindre.

Enfin, au-delà de l'efficacité économique, en fonction des critères de justice sociale choisis dans la société, l'État vise à réduire les inégalités par une politique de **redistribution des revenus**. Il faut ici adopter un point de vue plus large et intégrer le rôle des institutions de protection sociale.

2. L'État : un agent en besoin de financement

L'ensemble de ces domaines peut se retrouver dans l'éventail des dépenses inscrites au budget de l'année. **Le budget de l'État** peut être défini comme l'ensemble des documents, votés par le Parlement, qui prévoient et autorisent les ressources et les charges de l'État pour chaque année. C'est donc un acte de prévision et d'autorisation annuelles de perception des impôts et de dépense des deniers publics. Il est pensé à un horizon pluriannuel de trois ans. En France, depuis 2006 et l'application de la LOLF, loi organique relative aux lois de Finances, les **dépenses** sont présentées en différentes missions, en fonction des objectifs de politique publique auxquels elles contribuent. On peut donc trouver d'une part les dépenses ventilées par destination (éducation, santé, ...) et, d'autre part, par nature (personnel, intervention, fonctionnement, investissement, ...). Au total, sur 329,6 milliards d'euros prévus en 2018, la majorité du budget est destiné à financer les dépenses de personnel pour 140 milliards d'euros en 2018 et d'intervention, 102 milliards d'euros. Par missions, si l'on excepte le remboursement de l'impôt aux ménages et aux entreprises (emploi d'un salarié à domicile, prime pour l'emploi), l'État consacre une grande part du budget à l'enseignement scolaire (71 milliards d'euros) puis à l'enseignement supérieur et la recherche, à la défense

et, enfin, au paiement des charges de la dette. Ces programmes sont associés à des objectifs précis et des indicateurs de performance. Plus largement, les dépenses de toutes les administrations publiques représentent **56,4 % du PIB** en 2016, la moitié est consacré au financement de la protection sociale.

Pour financer ces dépenses, l'État dispose de **recettes** : 242,9 milliards d'euros nets prévus en 2018. Elles proviennent essentiellement de ressources fiscales issues de l'impôt sur le revenu, les sociétés ou le patrimoine ; des taxes sur la consommation courante (TVA) ou les produits pétroliers. Les ressources non fiscales émanent des recettes de l'État actionnaire ou propriétaire de domaines, des amendes ou des sanctions ... On le constate, le **solde budgétaire**, encore appelé solde financier, est négatif : -86,7 milliards d'euros prévus en 2018. Il peut être décomposé en solde primaire et intérêt de la dette. Plus largement, en 2016, les recettes publiques atteignaient 53 % du PIB. Il faut ici ajouter les cotisations sociales qui, contrairement à l'impôt, sont la contrepartie directe d'un service. Ramené à la richesse créée au cours de l'année, le **déficit public** (au sens de Maastricht) amorce une décrue : 4 % en 2013, 3,4 % en 2016 et 2,7 % en 2017 en raison d'une hausse des recettes. **Le taux de prélèvements obligatoires** (impôts et cotisations sociales confondus) atteint 48 % du PIB en 2015, ratio le plus élevé des pays de l'Union européenne et des pays de l'OCDE.

3. L'État doit s'endetter

Intégrée dans l'Union économique et monétaire, la France doit se conformer aux exigences relatives aux finances publiques du Traité de Maastricht, précédant l'adoption de la monnaie unique : **le déficit public doit représenter moins de 3 % du PIB et la dette publique, moins de 60 % du PIB**. Par ailleurs, les principales organisations internationales, comme la Commission européenne, utilisent la notion de **déficit structurel**, corrigé du cycle économique de croissance

ou de récession. Selon le « Pacte budgétaire » de 2013, il doit être maintenu à **moins de 0,5 % du PIB** de moyen terme.

Quel lien peut-on établir entre déficit et dette publique ? Depuis le passage à la monnaie unique, la régulation monétaire opérée par la Banque centrale européenne interdit le recours à la création monétaire pour financer le déficit. Pour répondre à son besoin de financement, l'État doit donc emprunter. Les dettes publiques sont des stocks qui se transmettent de période en période. La dette augmente si la charge des intérêts dépasse le solde primaire :

$$\text{Dette}_n = \text{Dette}_{(n-1)}(1 + i) - \text{excédent primaire}_n$$

Les déficits successifs creusent la dette tandis que les excédents tendent à la réduire.

C'est l'Agence France Trésor qui est chargée de couvrir le déficit budgétaire de l'année en cours, en s'endettant à court, moyen et long terme. Le financement suffisant est essentiellement obtenu du marché des capitaux par l'émission d'OAT (Obligations Assimilables du Trésor), titres de créances allant de 2 à 50 ans, à taux fixes, variables ou indexés sur l'inflation. En 2016, le montant de la dette des administrations publiques s'établit à 2 147 milliards d'euros, quasiment équivalente au montant du PIB créé (96,4 %) quand la Grèce se situe à 181 %, l'Italie à 132 % et l'Allemagne à 68 % du PIB. Le Trésor a pour mission de refinancer également les stocks d'emprunts arrivant à échéance. En effet, contrairement à un ménage, le secteur public n'a pas besoin de rembourser ses dettes intégralement car il a une durée de vie infinie. En France, la dette est détenue à 53 % par des agents non-résidents. Pour le reste, il s'agit d'un engagement de l'État sur les sociétés ou ménages français, qui le financent.

4. Faut-il craindre une politique de dépenses publiques ?

La dette a crû de manière constante depuis les années 2000, dépassant le seuil des 70 % du PIB avec la crise de 2008, et ce, malgré le reflux récent du déficit budgétaire. Cette hausse est à mettre en lien avec le maintien d'un déficit qui s'ajoute à la charge des intérêts.

En effet, les dépenses publiques restent élevées : à la production de services publics et à la réduction des inégalités, au paiement d'une charge de la dette croissante (paiement des intérêts), il faut ajouter la nécessité pour les APU de relancer l'activité en période de récession. **La politique budgétaire comprend toutes les décisions prises dans le but d'influencer la demande agrégée et d'orienter l'économie vers le PIB tendanciel.**

D'une part, en cas de récession, le budget joue un rôle de **stabilisateur automatique**, dit contra-cyclique. Alors que l'emploi et la consommation tendent à diminuer, les dépenses, notamment de protection sociale, croissent et permettent de maintenir certains revenus, de transfert, tandis que les recettes perçues (TVA, impôts) ralentissent. À noter que l'inverse est également vrai : en période d'expansion, les rentrées fiscales augmentent mécaniquement et les allocations versées aux chômeurs diminuent.

D'autre part, les gouvernements prennent des décisions dites « discrétionnaires » en ajustant le budget. Ainsi, en baissant certains impôts et/ou en augmentant de façon ciblée certaines dépenses publiques, cette politique de relance est utile car, en augmentant les dépenses des ménages, des entreprises et de l'État, elle va permettre de déplacer la demande de travail vers la droite. Récemment, les grands pays développés ont eu recours à différentes mesures pour aplanir les fluctuations économiques liées à la récession de 2008. Ainsi des États-Unis avec un plan de relance de 787 milliards de dollars voté en 2009, de la France avec une prime à l'achat de véhicules, une aide aux entreprises, ... Dans la perspective keynésienne, les prix et les salaires étant rigides, il est nécessaire que l'État

intervienne car les salaires ne vont pas s'ajuster rapidement à la nouvelle donne sur le marché du travail. Cette relance accroît la demande agrégée qui se déplace vers la droite et induit une hausse de la production, sans élévation importante des prix. Toutefois, cela s'accompagne d'une augmentation de la demande de monnaie, donc des taux d'intérêts.

L'une des conséquences redoutées de la relance budgétaire tient donc dans la baisse de la demande privée occasionnée par les tensions sur les taux d'intérêts. L'État constitue un agent en besoin de financement qui vient concurrencer les demandes d'emprunt des entreprises : titres réputés plus sûrs par la régularité du versement des intérêts pour les agents avertis au risque, les obligations du Trésor s'ajoutent à la demande globale de financement et induisent **un effet d'éviction**. Les entreprises privées sont évincées d'une part des fonds prêtables qui se dirigent vers le secteur public et pâtissent d'autre part de la montée des taux d'intérêt que cette hausse de la demande génère. Les investissements, voire la consommation, peuvent diminuer et annuler l'effet bénéfique de la dépense publique.

Par ailleurs, selon le théorème d'équivalence ricardienne, popularisé par R. Barro en 1974, les agents rationnels peuvent accroître leur épargne privée afin d'anticiper les hausses fiscales futures destinées à la rembourser, ce qui nuit à la croissance sur le court terme.

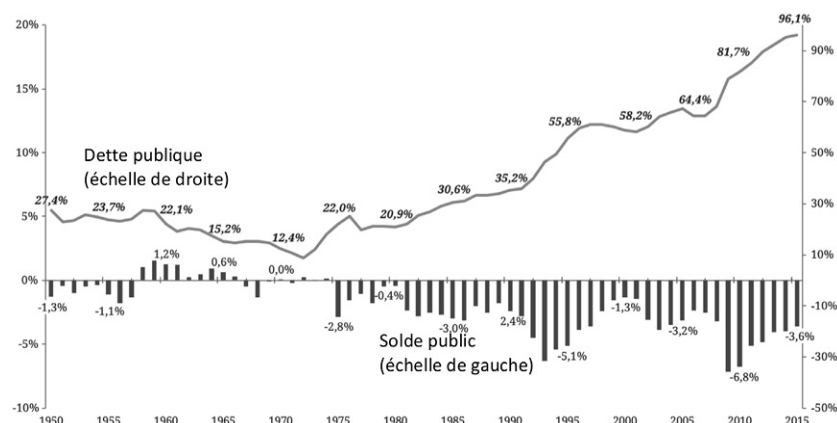
Enfin, les encours de la dette, croissants en cas de relance budgétaire, peuvent générer une montée des taux d'intérêt en cas de défiance des créanciers sur les capacités de remboursement des administrations publiques. La solvabilité d'un pays – soit la disponibilité de ressources pour honorer ses engagements – dépend de sa capacité à lever de nouveaux impôts, vendre des actifs ou émettre une nouvelle dette. Or, le consentement des citoyens à l'impôt notamment n'est pas infini. Ainsi, lorsque la soutenabilité des finances

publiques d'un pays suscite des inquiétudes, la capacité d'emprunts des pays (comme la Grèce ou l'Irlande) se réduit.

Si l'endettement d'un État n'est pas un problème par nature, il convient de s'interroger sur les contreparties de cette dette : elle peut correspondre à autant d'investissements menés qui constituent des actifs disponibles pour les générations futures ou au financement d'une politique de relance nécessaire. Toute politique budgétaire contracyclique semble justifiée lorsque les fluctuations éloignent l'activité réelle de la tendance du pays, en particulier en période de récession pour lutter contre le chômage. Mais l'endettement qui en découle correspond nécessairement à des dépenses que les générations futures devront régler. Il importe aussi de veiller à la capacité des gouvernements à honorer leurs engagements.

Épreuve commune – partie 1 (10 points)

DOCUMENT 1 • SOLDE PUBLIC ET DETTE PUBLIQUE DEPUIS 1950



Source : France Stratégie, « 2017-2027 – Dette, déficit et dépenses publiques : quelles orientations ? », *Note d'analyse*, 13 juillet 2016

1. À quoi correspondent les notions de solde public et de dépense publique ? (4 points)
2. Si le PIB en France est de 2 181,1 milliards d'euros, calculez le déficit public et la dette publique en milliards pour cette année. (3 points)
3. Quelle relation peut-on établir entre le solde public et l'accroissement de la dette publique ? (3 points)

Thème 5

**Qu'est-ce que la monnaie
et comment est-
elle créée ?**

1 À quoi sert la monnaie ?

DOCUMENT 1 • L'IMPORTANCE DE LA MONNAIE POUR L'ÉCHANGE MARCHAND

L'une des deux institutions cruciales pour le fonctionnement et le développement du marché n'est autre que la monnaie. Certes, le troc est bien une modalité du marché. Mais l'accroissement des échanges est historiquement lié à celui de l'usage de la monnaie. On comprend pourquoi : si j'ai besoin sur un marché de troc de pois chiches et si je [ne] dispose que de maïs, il me faut trouver un détenteur de pois chiches qui a lui-même besoin de maïs, soit un producteur de pois chiches (on est en présence de la double coïncidence des besoins), soit un hypothétique intermédiaire ; au contraire, la monnaie, lorsqu'elle existe, peut être obtenue par la vente de mon maïs à n'importe quel acheteur et être utilisée pour l'achat de pois chiches auprès de n'importe quel vendeur intuitivement ; la monnaie facilite considérablement l'échange tant pour les consommateurs que pour les intermédiaires.

Source : Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, Le Pommier, 2013

1. Quelle est l'institution nécessaire au développement du marché selon Roger Guesnerie ?
2. Quel est le problème posé par le troc dans une économie ?

3. Comment la monnaie contribue-t-elle au développement des échanges et du marché ?

DOCUMENT 2 • LA MONNAIE : BIEN PRIVÉ ET BIEN COLLECTIF

La monnaie est un bien privé au sens où elle fait l'objet d'une offre et d'une demande et que sa détention a un prix (sinon un coût d'opportunité : elle coûte ce qu'elle ne rapporte pas, à savoir le taux d'intérêt qui rémunère d'autres actifs moins liquides et plus risqués). Mais elle est aussi un bien public ou collectif, au sens où sa disponibilité, sa circulation et la préservation de sa valeur sont indispensables au bon fonctionnement des échanges et donc à celui de l'économie dans son ensemble. Son usage relève aussi de l'intérêt général. Cette nature collective justifie l'attention que lui portent les pouvoirs publics en réglementant les acteurs qui la créent [...] La monnaie, détenue par chacun en tant que bien privé, a les caractéristiques d'un bien exclusif et rival : la quantité de monnaie que je détiens m'appartient exclusivement, c'est une partie (infime certes !) de la quantité totale de monnaie en circulation (appelée masse monétaire), qui, tant que je ne la dépense pas, ne pourra pas être utilisée par quelqu'un d'autre. Mais la dimension collective de son usage fait aussi de la monnaie un bien réseau : l'usage que j'en fais dépend de celui qu'en font tous les autres ; plus il y a d'utilisateurs dans le « club » des usagers de la monnaie, plus sa reconnaissance et son acceptation

progressent, ce qui améliore son image ou plus exactement ses fonctions.

Source : Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2015

1. Expliquer le titre du document.
2. Pourquoi peut-on dire que la monnaie est un bien « exclusif » et « rival » ?

DOCUMENT 3 • LES FONCTIONS DE LA MONNAIE

La monnaie a trois fonctions économiques bien connues :

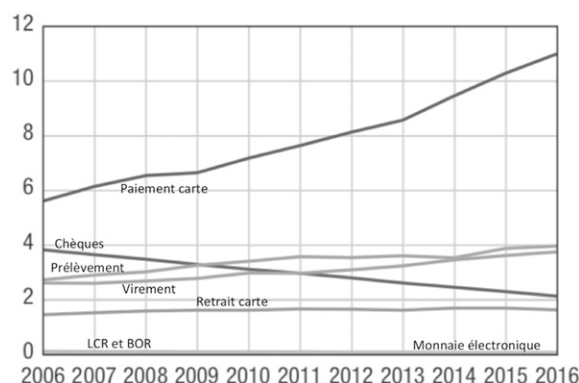
- *En tant qu'unité de compte ou étalon de valeur, elle sert à exprimer la valeur de tous les autres biens.*
- *En tant qu'intermédiaire des échanges, la monnaie donne à ses détenteurs la faculté d'acquérir n'importe quel autre bien ou service.*
- *En tant que réserve de valeur, la monnaie permet de conserver sa richesse dans le temps et de constituer une encaisse disponible pour effectuer des échanges plus tard.*

Source : Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2015

1. Associer chacun des exemples suivants à une fonction économique de la monnaie : intermédiaire des échanges, réserve de valeur, unité de compte.
 - Pierre cherche à acheter une voiture et consulte les comparateurs de prix sur Internet.
 - Mathilde achète un pain au chocolat en sortant de l'école.

- Estelle met de l'argent de côté tous les mois afin de changer son ordinateur portable.
- Fabrice travaille dans une banque et compare les prix en euros des diverses actions des entreprises cotées à la Bourse.
- Christelle économise en mettant des pièces de monnaie dans la tirelire offerte par ses parents.
- Mohamed part enfin acheter le smartphone de ses rêves.
- Alain part à la banque placer l'argent offert pour son anniversaire.
- Soraya commande un CD sur un site Internet.
- Avant de choisir une destination pour ses vacances, Hervé compare les prix des hôtels dans plusieurs pays de la zone euro.
- Carine ouvre un livret jeune à la banque pour sa petite fille Julie.

DOCUMENT 4 • VOLUME DES TRANSACTIONS PAR MOYENS DE PAIEMENT EN FRANCE SUR LA PÉRIODE 2006-2016 (EN MILLIARDS DE TRANSACTIONS)

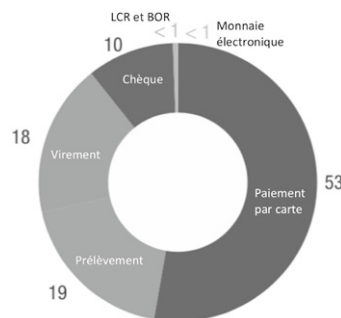


Note : LCR : lettres de change relevé et BOR : billets à ordre relevé

Source : Banque de France, *Cartographie des moyens de paiement scripturaux 2016, Bilan de la collecte 2017*

1. Faire une phrase pour exprimer la donnée concernant les paiements par carte en 2006 et en 2016.
2. Effectuer un calcul pour exprimer l'évolution des paiements par carte en France entre 2006 et 2016.
3. Quelles sont les principales informations que l'on peut extraire de ce graphique ?

DOCUMENT 5 • RÉPARTITION DU NOMBRE DE TRANSACTIONS PAR MOYEN DE PAIEMENT EN FRANCE EN 2016 (EN %)



Note : LCR : lettres de change relevé et BOR : billets à ordre relevé

Source : Banque de France, *Cartographie des moyens de paiement scripturaux 2016, Bilan de la collecte 2017*

1. Faire une phrase avec le chiffre concernant les paiements par carte.
2. Par quel calcul ce chiffre, exprimé en %, a-t-il été obtenu ?

DOCUMENT 6 • DE LA MONNAIE MÉTAL À LA MONNAIE SCRIPTURALE

La dématérialisation de la monnaie n'est pas un phénomène nouveau. Au fil des siècles, la monnaie « réelle » (la pièce dont la valeur est liée au poids de métal précieux qui la compose)

s'est transformée en monnaie fiduciaire (dont la valeur était « déclarée », et non intrinsèque).

*Une nouvelle étape a été franchie avec l'abandon de l'étalon-or. En effet initialement, la quantité de monnaie créée était liée au stock d'or détenu par les banques centrales. Une fois l'étalon-or supprimé, la création de la monnaie ne dépendait plus de la possession d'un bien matériel. Parallèlement, les soldes des comptes, dont la valeur est connue grâce aux écritures bancaires, ont fait apparaître la monnaie scripturale, sans existence « matérielle ». Lorsqu'aujourd'hui un **virement ou un prélèvement** est réalisé, il ne s'accompagne d'**aucun transfert matériel de monnaie** : il s'agit juste de créances déplacées d'une banque à l'autre par un jeu d'écriture. Cette monnaie, dite scripturale, représente plus de 90 % de l'ensemble de la monnaie en circulation. L'économiste belge Maurice Ansiaux, inventeur du terme « monnaie scripturale » en 1912, la définit alors comme « une monnaie qui passe de compte en compte au lieu de circuler de la main à la main » !*

Source : Site BNP Paribas.

<https://group.bnpparibas/actualite/monnaie-ere-dematerialisation>

1. Quelle différence peut-on faire entre la valeur faciale de la monnaie et sa valeur intrinsèque ?
2. Le terme « fiduciaire » vient du latin *fiducia*, la confiance. En quoi la détention de monnaie est-elle liée à la confiance ?
3. Qu'est-ce que la monnaie scripturale ?

DOCUMENT 7 • L'ESSOR DU PAIEMENT PAR SMARTPHONE

Après des années de balbutiements, les conditions sont enfin réunies pour que le paiement sans contact mobile décolle. La technologie dédiée NFC est intégrée à la plupart des smartphones (60 % de ceux que nous avons testés). Les commerçants sont, pour la moitié d'entre eux, équipés de terminaux de paiement compatibles. Surtout, le secteur bancaire a peu à peu accepté les nouveaux interlocuteurs qui se sont invités à la table des discussions : Apple, Samsung et Google. Ils entrent dans la danse avec Apple Pay, Samsung Pay et Google Pay, des solutions simples à utiliser. Jusqu'ici, le paiement sans contact mobile était limité à des solutions restrictives qui exigeaient d'adhérer à un service (Paypal, Lydia, Lyf Pay), à un opérateur (Orange Cash) ou à une banque (Kix à la BNP). Il y a quelques années, les principales banques françaises ont adopté une solution commune, Paylib, pour les achats en ligne. Parions qu'Apple Pay, Samsung Pay et Google Pay lui laisseront peu de chances de survie lorsqu'ils seront installés par défaut dans tous les téléphones.

Source : Que Choisir, 2018. <https://www.quechoisir.org/enquete-smartphones-paiement-accepte-n54821/>

1. En quoi la dématérialisation de la monnaie est-elle liée aux progrès des technologies numériques ?

2. Pourquoi les grandes entreprises technologiques se lancent-elles dans ce type de systèmes ?

1. L'utilité de la monnaie dans une économie de marché

La monnaie est l'un des instruments les plus utilisés dans notre vie quotidienne et elle constitue une institution indispensable au fonctionnement des marchés. La monnaie est l'ensemble des moyens de paiement dont disposent les agents économiques pour régler leurs transactions. Dans les sociétés anciennes, les échanges, très limités, se réalisaient sous forme de troc. Toutefois, cet échange économique non monétaire (le troc) ne pouvait avoir qu'un développement restreint. Il suppose que celui qui possède ce que vous désirez accepte en échange ce que vous possédez (ce que l'on nomme la double coïncidence des besoins).

Pour faciliter les échanges, la monnaie permet de décomposer le troc en deux opérations distinctes : 1) Dans un premier temps, on vend contre de la monnaie ce qu'on possède (éventuellement son travail) à ceux qui le désirent ; 2) Dans un second temps, on achète au moyen de la monnaie gagnée les produits que l'on désire à ceux qui les possèdent. La monnaie est donc un bien particulier, reconnu et accepté par tous, destiné à faciliter les échanges.

La monnaie permet aussi de comparer la valeur des biens entre eux. Si chaque homme vivait de sa propre production, il n'y aurait pas besoin de monnaie. Celle-ci permet aux hommes de coopérer en comptant les apports de chacun et les prélèvements qu'il réalise sur une production qui est une œuvre collective. Pour les économistes, la monnaie permet d'orienter l'activité de la majorité des hommes vers le travail et la production : en effet, Robinson seul sur son île déserte ne peut consommer que ce qu'il produit. Il compare ainsi la pénibilité d'une heure de travail supplémentaire (et la perte d'une heure de loisir) à l'utilité que ce travail lui procurerait. En revanche, dans une société complexe

comme aujourd'hui, faite d'une multitude d'individus, chacun consomme principalement ce que d'autres ont produit : la monnaie permet ainsi de faire dépendre la possibilité de consommer de la contribution plus ou moins grande apportée par chacun à la production. L'usage de la monnaie correspond donc à l'apparition d'une contrainte budgétaire et incite à l'accroissement de la production dans une économie fondée sur le travail et l'échange de biens et services.

Les formes de la monnaie

Dans les économies contemporaines, on distingue habituellement la monnaie divisionnaire, la monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale.

- La *monnaie divisionnaire* correspond aux pièces, lesquelles ne représentent désormais qu'à peine plus qu'une très faible part des paiements en France (et dans de nombreux pays) aujourd'hui. La monnaie divisionnaire est, dans une certaine mesure, une monnaie métallique dont la valeur intrinsèque est différente de sa valeur faciale. Il s'agit donc d'une forme de monnaie fiduciaire.
- La *monnaie fiduciaire* est une monnaie fondamentalement basée sur la confiance qu'on a de son usage et de sa valeur d'échange. La valeur de la monnaie fiduciaire est fondée sur la confiance dans la mesure où sa valeur intrinsèque peut être très faible par rapport à sa valeur faciale, qui détermine sa valeur d'échange (« fiduciaire » vient du latin *fiducia* qui signifie confiance). La confiance explique que nous soyons capables d'utiliser des monnaies à faible valeur intrinsèque : c'est cette confiance dans la monnaie qui nous permet de l'utiliser au quotidien. Il y a, d'une part, la confiance fondée sur sa pérennité et le fait que tout le monde va l'utiliser durablement, et, d'autre part, la confiance dans la stabilité de son pouvoir d'achat et donc dans le maintien de la stabilité des prix. Historiquement, l'État est le garant de la valeur de la

monnaie : c'est en effet la confiance dans la continuité de la communauté à laquelle ils appartiennent qui conduit les individus à accepter ces moyens de paiement en échange de leurs biens ou en rémunération de leur travail.

La monnaie fiduciaire (les billets) représente moins de 10 % des paiements en France aujourd'hui.

- La *monnaie scripturale* est la principale forme de monnaie dans les économies développées et émergentes de nos jours. La monnaie scripturale (« scriptural » vient du latin *scriptus* qui signifie écriture) est le résultat d'un jeu d'écritures sur les comptes des clients et de la banque. La monnaie scripturale est concrètement un simple jeu d'écriture sur un compte courant (dépôt à vue), et elle est donc purement immatérielle. Elle ne peut être détenue manuellement et transportée avec nos pièces et nos billets dans notre porte-monnaie. La monnaie scripturale représente désormais environ 90 % de nos paiements en France.

Les paiements sont effectués par les débits et crédits sur les comptes bancaires des agents économiques concernés. Ainsi s'opère l'essentiel de la circulation de la monnaie dans les économies contemporaines.

2. La dématérialisation de la monnaie

Lorsqu'on observe les évolutions des formes modernes et contemporaines de la monnaie, on remarque un processus général de dématérialisation de la monnaie. Autrement dit, la monnaie prend des formes de moins en moins matérielles et de plus en plus immatérielles. Ce processus de dématérialisation des formes de la monnaie se traduit par une réduction progressive mais tendancielle de l'utilisation des pièces et des billets, et une croissance simultanée de l'utilisation des instruments de mobilisation de la monnaie scripturale (paiements par cartes, monnaie électronique, paiement avec son smartphone, etc.)

Les fonctions de la monnaie

Les économistes définissent la monnaie à partir de ses fonctions économiques : unité de compte, intermédiaire des échanges, et réserve de valeur.

- La monnaie est une *unité de compte*, un étalon de valeur, dans la mesure où elle permet d'exprimer les prix de tous les biens dans la même unité. La monnaie simplifie alors les évaluations, les comparaisons, les choix des consommateurs, en exprimant tous les prix des biens et services.
- La monnaie est un *intermédiaire des échanges*. À ce titre, elle est un bien particulier qui facilite les échanges par rapport à l'économie de troc, car elle permet de rompre avec la difficile double coïncidence des besoins d'une économie de troc. Dans une économie monétaire, la monnaie va venir simplifier cela en jouant le rôle d'équivalent général (accepté par tous dans l'échange) et donc d'intermédiaire.
- La monnaie est aussi une *réserve de valeur*. En effet, elle est un actif qui peut être conservé entre deux échanges sans perte significative de valeur. Sa valeur réelle reste stable et elle doit permettre de transférer du pouvoir d'achat dans le temps. De surcroît, cet actif est la liquidité par excellence, l'une des propriétés exclusives de la monnaie. L'individu A, qui a vendu un bien, peut conserver un temps la monnaie qu'il détient pour acheter dans un temps futur différents biens.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

Placer les termes suivants dans le texte :
équivalente ; pouvoir d'achat ; dématérialiser ;
échanges ; double coïncidence des besoins ; bien ;
confiance ; monnaie scripturale ; troc ;

Dans une situation de où l'on n'utilise pas la monnaie, l'échange entre deux agents économiques ne peut avoir lieu que si les deux agents souhaitent se procurer le que l'autre possède et céder, en échange, le bien qu'ils possèdent. Il faut également que la valeur des biens dans la transaction soit considérée comme par les deux parties prenantes. C'est ce qu'on appelle la Le troc apparaît limité dans une économie moderne où le volume des échanges est très important et les agents économiques très nombreux. L'introduction de la monnaie, quelle que soit sa forme, facilite les, à condition que les agents économiques aient dans sa capacité à se procurer n'importe quel bien ou service, et qu'elle conservera son dans le temps. C'est parce que la monnaie est avant tout fondée sur la confiance qu'elle a pu progressivement se au fil du temps pour passer de la monnaie marchandise, à la monnaie métallique, puis aux billets, et à la sur les comptes bancaires dématérialisés, jusqu'à la monnaie électronique de nos jours, même si ces différentes formes de monnaie coexistent.

Exercice 2 Vrai ou faux ?

Cocher la bonne case

Vrai	Faux

La monnaie est un bien privé et un bien collectif		
La monnaie divisionnaire n'est pas une forme de monnaie fiduciaire		
La monnaie scripturale est écrite dans le livre de compte des banques		
La carte bleue est une monnaie scripturale		
La fonction de réserve de valeur de la monnaie permet l'épargne		
La monnaie fiduciaire et les billets constituent toujours la principale forme de monnaie		
Le paiement par carte est le principal moyen de paiement utilisé dans les transactions en 2016		
La monnaie scripturale est la principale forme de monnaie aujourd'hui		
Le paiement par smartphone est toujours interdit		
L'économie de troc suppose la double coïncidence des besoins		

Testez vos capacités

Exercice 3

Selon la Banque de France, la monnaie correspond à tous « les moyens de paiement, tous les placements

que les agents non financiers considèrent comme une réserve de pouvoir d'achat immédiatement disponible parce qu'ils peuvent être convertis facilement et rapidement en moyens de paiement, sans risque important de perte en capital »

Source : *Bulletin de la Banque de France*, 1991

1. Montrer que cette citation évoque les trois fonctions traditionnelles de la monnaie.
2. Rédiger un petit texte pour montrer que l'euro remplit les trois fonctions de la monnaie.

Exercice 4 Le bitcoin est-il une monnaie ?

« Le crypto-actif bitcoin est un actif virtuel stocké sur un support électronique permettant à une communauté d'utilisateurs l'acceptant en paiement de réaliser des transactions sans avoir à recourir à la monnaie légale. Le bitcoin est créé au sein d'une communauté d'internautes, également appelés mineurs, qui ont installé sur leurs unités informatiques connectées à Internet un logiciel libre qui va créer, selon un algorithme, les bitcoins qui sont ensuite alloués à chaque mineur en récompense de sa participation au fonctionnement du système. Une fois créés, les bitcoins sont stockés dans un coffre-fort électronique enregistré sur l'ordinateur, la tablette ou le portable de l'utilisateur, voire à distance (par exemple dans le cloud). Il est ensuite possible de les transférer via Internet et de façon anonyme entre les membres de la communauté. Si le bitcoin constitue le crypto-actif le plus médiatisé et le plus valorisé, on recense à début 2018 plus de 1 300 actifs de ce type dans le monde. Outre le bitcoin, d'autres crypto-actifs tels que l'éther ou le ripple connaissent également un développement important. Leurs modalités de fonctionnement reposent sur des concepts similaires à ceux du bitcoin. »

Source : « L'émergence du bitcoin et autres crypto-actifs : enjeux, risques et perspectives »,
Focus, n° 16, Banque de France, mars 2018

1. Peut-on dire que le bitcoin constitue une monnaie à part entière ?

2 Qui crée la monnaie ?

DOCUMENT 1 • LES « CRÉDITS FONT LES DÉPÔTS »

Lorsqu'une banque octroie un crédit à un client, elle inscrit à son actif la créance qu'elle détient sur son client et à son passif, une dette émise sur elle-même représentative du dépôt dont son client dispose grâce à son crédit. De son côté, le client de la banque aura, à son passif, une dette vis-à-vis de la banque et à son actif, un compte provisionné à hauteur du montant du crédit accordé avant qu'il ne le dépense. L'opération à l'origine de la monnaie est ici un crédit mais cela aurait très bien pu être un titre acheté par la banque, un immeuble, etc.

Jeu d'écriture au bilan de la banque		Jeu d'écriture au bilan du client	
Actif	Passif	Actif	Passif
Crédit (créance qu'elle possède) : 100	Dépôt (dette sur elle-même) : 100	Compte de dépôt : 100	Crédit à rembourser : 100

Lecture : en octroyant 100 de crédit, la banque crée 100 de dépôt. Son client a aussi une dette de 100 vis-à-vis de la banque et dispose sur son compte d'un dépôt de 100 à dépenser.

Peu importe la nature de l'actif acquis, dans tous les cas la banque crée de la monnaie en monétisant des actifs qui ne sont pas de la

monnaie. Le mécanisme joue aussi en sens inverse : il y a destruction de monnaie lorsque la banque recouvre à l'échéance un crédit qu'elle avait accordé ou obtient le remboursement d'un titre de dette qu'elle avait acheté. Bien sûr si la banque accorde un crédit ou achète un titre sur la base de ressources qu'elle possède déjà, alors il s'agit juste d'un transfert de ressources et non d'une création de monnaie. En bref, il y a donc [...] accroissement de la masse monétaire, dès lors que la création de monnaie l'emporte sur la destruction de monnaie.

Source : Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2015

1. À quelle occasion une banque crée-t-elle de la monnaie scripturale ?
2. Que signifie l'expression souvent employée par les économistes pour expliquer la création monétaire : « les crédits font les dépôts » ?
3. Dans quel cas peut-on parler de croissance de la masse monétaire, soit la quantité de monnaie en circulation dans l'économie ?

DOCUMENT 2 • LA CRÉATION DE MONNAIE SCRIPTURALE

S'il est admis aujourd'hui que les « crédits font les dépôts » (c'est le système bancaire qui est à l'initiative de la création monétaire), le contraire a été défendu jusque dans les années 1970 par nombre d'économistes, sous le nom de « théorie des réserves fractionnaires » : les dépôts de certains clients seraient un prérequis pour tout octroi de crédits à d'autres

demandeurs. En d'autres termes, les dépôts précéderaient toujours les crédits.

Cette théorie, qui a pu par le passé, être vraie pour certaines banques, ne correspond plus à la réalité. Par un simple jeu d'écriture, un crédit devient immédiatement un dépôt, et cette écriture comptable vient gonfler la monnaie en circulation dans l'économie. C'est le besoin de financement des agents économiques qui est à la source de la création monétaire ; cette dernière accompagne ainsi l'activité économique. Les crédits sont donc la source directe des dépôts, et non le contraire.

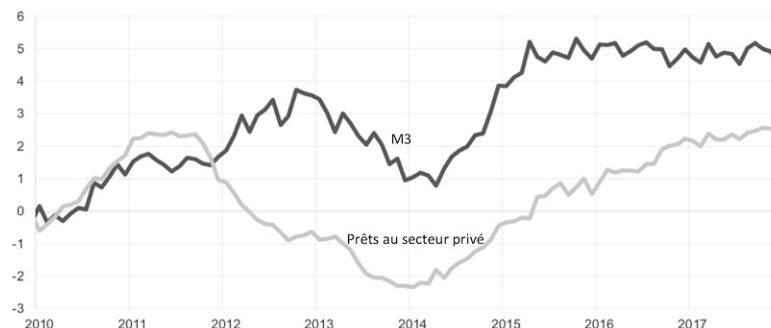
Source : Banque de France, Euro-système, « Qui crée la monnaie ? »,

L'éco en bref, avril 2017

<https://abc-economie.banque-france.fr/leco-en-bref/qui-cree-la-monnaie>

1. Qu'est-ce que la théorie des réserves fractionnaires ?
2. Pourquoi n'est-elle plus valide aujourd'hui ?

DOCUMENT 3 • M3 ET PRÊTS AU SECTEUR PRIVÉ (VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE)



*Note : Les **agrégats monétaires** sont une mesure statistique de la quantité de monnaie en circulation dans une économie. Les agrégats regroupent donc les actifs monétaires c'est-à-dire des actifs*

parfaitement liquides ou susceptibles d'être convertis rapidement et à faible coût en actifs liquides. L'Euro-système distingue trois agrégats monétaires :

- L'agrégat M1 qui constitue la monnaie au sens strict et regroupe la monnaie fiduciaire (pièces et billets) et la monnaie scripturale (dépôts à vue)*
- L'agrégat M2 regroupe M1 et les comptes sur le livret, les dépôts à terme dont la durée est inférieure ou égale à deux ans et les dépôts à terme dont la transformation en moyens de paiement à l'échéance est prévue par le contrat.*
- L'agrégat M3 regroupe M2 plus des actifs financiers qui comportent peu de risque en capital et sont aisément transformables en monnaie (titres d'OPCVM monétaires, instruments du marché monétaire).*

Dans le cadre de sa politique monétaire, la BCE surveille l'évolution de l'agrégat M3.

Source : BCE, *Rapport annuel 2017* (page 38)

1. Quelle a été l'évolution des prêts au secteur privé de 2010 à 2017 ?
2. Comment peut-on caractériser l'évolution de l'agrégat M3 ?
3. Pourquoi la BCE a-t-elle favorisé la croissance de M3 ?

DOCUMENT 4 • LES LIMITES DE LA CRÉATION MONÉTAIRE

Les banques commerciales ne peuvent pas octroyer des crédits et donc créer de la monnaie de façon illimitée. Il existe en effet deux types de limites à la création monétaire : l'objectif de stabilité des prix, qui conduit la banque centrale dans le cadre de la politique monétaire, à réguler indirectement la quantité de monnaie en circulation dans l'économie, et la réglementation bancaire, qui fixe les règles de prudence :

Les banques commerciales doivent détenir un montant minimal sur leur compte à la banque centrale, proportionnel au montant des dépôts de leurs clients sur leurs comptes

Le montant de leurs fonds propres (capital, réserves, etc.) doit être proportionnel aux risques des crédits accordés. La création monétaire par le crédit s'accompagne donc d'un renforcement des besoins de capital pour les banques ;

Elles doivent mettre en place des procédures de contrôle interne afin d'apprécier la capacité de remboursement des emprunteurs et limiter ainsi le risque de défaut de paiement.

S'ajoutent à ces garde-fous réglementaires les exigences internes aux banques. Ces dernières s'autolimitent dans leur capacité de création monétaire afin de ne pas prendre des risques excessifs en prêtant à des clients non solvables, c'est-à-dire incapables de rembourser leurs dettes.

Source : Banque de France, Euro-système, « Qui crée la monnaie ? »,
L'éco en bref, avril 2017

<https://abc-economie.banque-france.fr/leco-en-bref/qui-cree-la-monnaie>

1. Pourquoi les banques commerciales ne peuvent-elles pas créer de la monnaie de manière illimitée ?
2. Pourquoi les banques commerciales doivent-elles surveiller le risque du crédit ?
3. Expliquez la phrase soulignée.

DOCUMENT 5 • LE MONOPOLE D'ÉMISSION DES BILLETS PAR LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE)

*La BCE et les 19 banques centrales nationales membres (BCN) de l'Euro-système émettent les billets en euros. En application de règles de répartition [...], 8 % du montant des billets en euros en circulation sont alloués à la BCE, le solde (les 92 % restant) étant réparti entre les banques centrales nationales : **chaque Banque centrale nationale inscrit au passif de son bilan la quote-part de la circulation fiduciaire des billets en euros correspondant à sa part dans le capital libéré de la BCE, après déduction des billets alloués à la BCE. Pour la Banque de France, cette part s'élevait à 20,14 % en 2015.***

Cette clé de répartition prend en compte la population et le PIB des États membres, et fait l'objet d'un ajustement tous les 5 ans ou lorsqu'un nouveau pays adhère à l'Union monétaire.

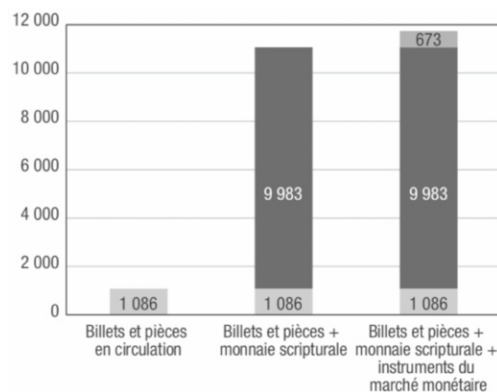
L'encours des billets en euros alloués à la Banque de France permet de calculer le seignuriage issu du monopole d'émission des billets. Ce revenu monétaire est égal au revenu annuel tiré des actifs détenus en contrepartie des billets en circulation [...]

Source : site de la Banque de France, 2018

<https://www.banque-france.fr/billets/analyser-et-anticiper/les-billets-au-bilan-de-la-banque-de-france-et-le-revenu-issu-de-lemission-des-billets>

1. Quelle est l'institution qui possède le monopole de l'émission des billets de banque ?
2. Comment les billets en euros sont-ils répartis dans la zone euro ?
3. Qu'est-ce que le « seignuriage » ?

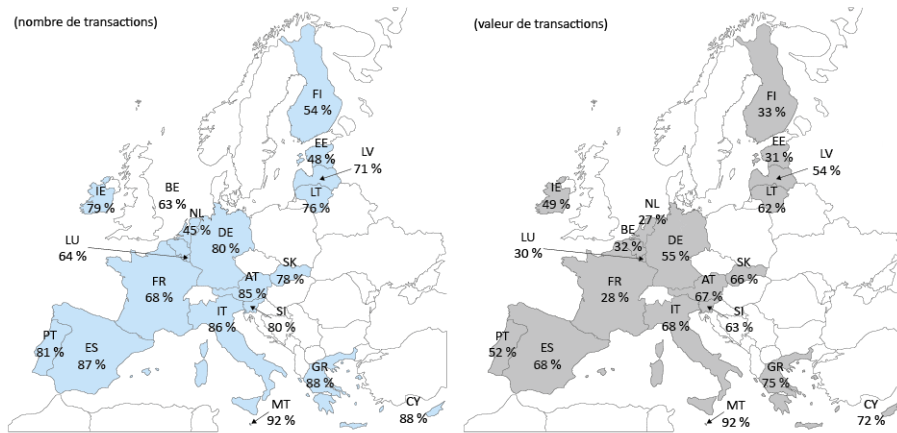
DOCUMENT 6 • LA MONNAIE EN CIRCULATION (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : Banque centrale européenne (BCE)

1. Quelle est la plus grande part de monnaie en circulation ?
2. Calculer la part de chaque forme de monnaie en circulation selon les chiffres de la BCE.

DOCUMENT 7 • PART DES TRANSACTIONS EN ESPÈCES DANS LES POINTS DE VENTE, PAR PAYS



Sources : BCE, Deutsche Bundesbank et De Nederlandsche Bank.

1. Dans quels pays de la zone euro, la part des transactions en espèces est-elle la plus élevée ?
2. Comment peut-on expliquer ces écarts ?

1. Le processus de création monétaire

La création monétaire se traduit par l'émission de monnaie, c'est-à-dire par la mise en circulation d'une nouvelle quantité de monnaie dans l'économie.

- En ce qui concerne la création de *monnaie divisionnaire*, les pièces sont fabriquées par le Trésor public (à l'Hôtel de la Monnaie ou Institut des monnaies et médailles) et mises en circulation par la Banque Centrale. Elles sont ensuite fournies aux agents non financiers (les ménages, les entreprises) par les banques. Autrement dit, le Trésor public fabrique les pièces, les vend à la Banque de France (à leur valeur faciale), qui va les monétiser, soit les mettre en circulation, via les banques et le Trésor (par cession en fonction des besoins de leurs clients).
- La Banque centrale européenne dispose du monopole d'émission des *billets de banque* dans le cadre de la zone euro
- La *monnaie scripturale* est celle dont disposent les ménages et les entreprises sur leurs comptes bancaires : comptes courants ou dépôts à vue.

Quels sont les mécanismes et les opérations qui permettent de créer de la monnaie scripturale ? La monnaie qui circule dans l'économie peut avoir deux grands types d'origine : 1) Le transfert d'une quantité de monnaie déjà existante, entre des agents non financiers : la monnaie sera virée d'un compte à un autre et on parlera alors de circulation de la monnaie. 2) La deuxième manière de créer de la monnaie scripturale passe par les opérations de création de monnaie par le crédit bancaire aux ménages et entreprises, l'achat de devises ou l'achat de titres de dette souveraine.

2. Les opérations de création de monnaie scripturale

La création monétaire consiste en la *monétisation de créances*, soit la transformation de créances (créances sur l'étranger, créances sur l'économie par les ménages et les entreprises, créances sur le Trésor public) en moyens de paiement immédiatement utilisables pour effectuer des règlements. Quand les banques créent de la monnaie, elles monétisent des créances, autrement dit, elles émettent une dette qui est acceptée par tous les autres agents économiques comme moyen de paiement.

L'essentiel de la création de monnaie scripturale est réalisé par les banques via l'opération de crédit. Selon le principe « les crédits font les dépôts », une banque crée de la monnaie *ex nihilo* (à partir de rien) en accordant un crédit à un client. Une banque peut donc prêter une somme bien plus importante que celle disponible sur le compte de ses clients.

En effet, les dépôts ne font pas les crédits : une banque ne prête pas aux uns l'argent des autres. Il y a création monétaire *ex nihilo* en contrepartie d'une créance sur l'emprunteur.

Le crédit bancaire est une opération qui met en relation la banque qui prête, en créant de la monnaie, à une entreprise ou un ménage qui emprunte. Le prêteur est un créancier et l'emprunteur est un débiteur : le créancier a le droit d'être remboursé par l'emprunteur qui a le devoir de rembourser sa dette. Créance et dette sont comme les deux faces d'une même pièce.

Par exemple, Monsieur X a obtenu un crédit de 20 000 euros de la banque Y pour l'achat d'une automobile. L'ouverture de ce crédit donne naissance à une créance de la banque Y sur Monsieur X (il devra rembourser le crédit). Il apparaît par conséquent à l'actif du bilan de la banque Y. Puisque la banque Y a accordé un crédit à Monsieur X, cela signifie qu'elle a mis cette

somme à disposition de Monsieur X. Cette somme apparaît par conséquent également sur le compte de Monsieur X, en dépôt, au passif du bilan de la banque Y. En accordant ce crédit, la banque Y a créé de la monnaie *ex nihilo*. La banque Y n'a pas utilisé les dépôts d'autres clients pour accorder ce crédit dans la mesure où, au moment où le compte de dépôt de Monsieur X était crédité de 20 000 euros, les comptes des autres clients n'ont pas été débités de cette somme. La création monétaire a donc bien eu lieu selon le processus « les crédits font les dépôts ».

Le remboursement des 20 000 euros par Monsieur X à l'échéance donne lieu à une destruction de monnaie. D'un point de vue macroéconomique, la masse monétaire fluctue en permanence en fonction du volume des nouveaux crédits accordés et des remboursements effectués.

3. Les limites à la création monétaire par les banques commerciales

La création monétaire a un coût pour la banque commerciale qui l'effectue. En effet, Monsieur X a emprunté 20 000 euros pour s'acheter une automobile. Le règlement de cet achat se traduit par un transfert de monnaie scripturale de son compte à la banque Y vers le compte du concessionnaire automobile à la banque Z, et par conséquent par une diminution des avoirs de la banque Y en monnaie banque centrale, ce qui l'oblige soit à se refinancer auprès de la Banque centrale, soit à réduire son offre de crédit. Pour la banque Y, le coût du crédit correspond au coût du refinancement, représenté par les taux en vigueur sur le marché monétaire. En revanche le fait d'avoir accordé ce crédit lui rapporte les intérêts versés par Monsieur X. Par ailleurs, le remboursement du crédit par Monsieur X permet à la banque Y de reconstituer à terme ses avoirs en monnaie auprès de la banque centrale.

D'un point de vue comptable, la distribution de crédit se traduit par l'augmentation simultanée de l'actif des banques et de leur passif pour un montant égal. L'augmentation de l'actif des banques (créances) entraîne instantanément celle de leur passif (dettes) pour un montant égal. Encore une fois, ce sont donc les crédits qui font les dépôts.

4. Les autres sources de création monétaire

- Les créances sur l'étranger contribuent à la création monétaire. En effet, toutes les entrées de devises (les monnaies étrangères) qui transitent par une banque sont à l'origine d'une création de monnaie (transformation des devises en monnaie nationale). À l'inverse, toutes les sorties de devises se traduisent par une destruction de monnaie (transformation de monnaie domestique en devises).
- Les créances sur l'État (soit le Trésor public) constituent une autre contrepartie de la création de monnaie par les banques. Les achats de titres de dette souveraine par une banque sont ainsi à l'origine d'une création monétaire.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 QCM

1. La principale forme de création monétaire est celle de :
 - a. Monnaie divisionnaire
 - b. Monnaie scripturale
 - c. Monnaie fiduciaire
 - d. Monnaie électronique
2. Le monopole de l'émission de monnaie fiduciaire appartient :
 - a. Au Trésor Public
 - b. À la Banque centrale européenne
 - c. Aux Banques commerciales
 - d. Aux ménages et aux entreprises
3. Pour surveiller le niveau de création monétaire, la Banque centrale européenne contrôle :
 - a. L'agrégat M1
 - b. L'agrégat M2
 - c. L'agrégat M3
 - d. L'émission des billets de banque
4. L'expression qui résume le mieux la création de monnaie scripturale est :
 - a. Les dépôts font les crédits
 - b. Les crédits font les dépôts
 - c. Les dépôts limitent les crédits
 - d. Les crédits remboursent les dépôts
5. Si un pays enregistre un excédent commercial (si ses exportations de biens et services sont

supérieures à ses importations de biens et services), cela va se traduire par :

- a. Une baisse de la création monétaire
- b. Une hausse de la création monétaire
- c. Une destruction monétaire
- d. Une récession économique

Exercice 2 Création ou destruction monétaire ?

Dans les cas suivants, y a-t-il création de monnaie ou destruction de monnaie, ou opération neutre ?

	Création de monnaie	Destruction de monnaie	Opération neutre
La banque vous accorde un découvert de 500 euros			
L'entreprise demande à sa banque de lui avancer la somme inscrite sur la reconnaissance de dette			
Une personne rembourse 75 euros à un ami			
Une entreprise exportatrice demande à sa banque la			

conversion de 10 000 dollars en euros pour régler un contrat d'assurance à une compagnie allemande			
Une entreprise rembourse à sa banque un crédit de 10 000 euros			
Une personne dépose sur son compte bancaire un chèque de ses parents pour son anniversaire			
Un client d'une banque retire 50 euros sur votre compte au distributeur			
Une banque accorde un crédit à la consommation à un étudiant pour une durée de deux ans			
Une entreprise accorde un délai de paiement à une autre entreprise en			

échange d'une reconnaissance de dette			
Un étudiant rembourse à sa banque le crédit obtenu pour l'achat de sa voiture			

Testez vos capacités

Exercice 3 La difficulté à créer la « bonne » quantité de monnaie

La monnaie est créée par les banques commerciales, des institutions financières privées, dont l'activité est essentiellement orientée par la recherche du profit, et qui sont en compétition entre elles. En période de bonne conjoncture économique, quand on s'approche du plein emploi et que la croissance est forte, elles n'ont aucune raison de ralentir spontanément leur offre de crédit. Réciproquement, en période de récession, quand l'économie s'éloigne du plein emploi, que la croissance est faible, la fréquence des faillites chez leurs clients augmente. Les banques deviennent prudentes, presque inévitablement trop prudentes : elles refusent des crédits à des consommateurs solvables et à des entreprises qui présentent des projets rentables. La création monétaire est ralentie, ce qui aggrave la récession. Les banques n'ont aucune raison de créer spontanément exactement la quantité de monnaie qui maintiendrait l'économie au plein-emploi sans accélération de l'inflation [...] En créant ex nihilo (à partir de rien) de la monnaie par une augmentation de leurs crédits, les banques créent des droits supplémentaires sur la production.

Source : Pierre-Noël Giraud, *Le commerce des promesses*, Seuil, 2009

1. Expliquez le titre du document.
2. Expliquez la phrase soulignée.

Exercice 4 Un danger majeur : l'effondrement du crédit en période de crise

Le principal canal de transmission de la crise à l'économie réelle est la contraction de l'offre de crédit : comme les banques éprouvent les plus grandes difficultés à trouver des fonds, elles sont moins en mesure d'octroyer des prêts aux entreprises et aux ménages. Le coût des emprunts – le taux d'intérêt – est également accru, car l'ensemble des créanciers exige des primes de risque plus élevées en raison de la crise de confiance qui s'est installée. Le risque est que cette situation aboutisse à une contraction progressive et durable du volume de crédits octroyés par les banques à l'économie (credit crunch), comme cela s'est produit dans les années 1980 aux États-Unis à la suite de la crise des Caisses d'épargne (Saving and Loans) ou, pire encore, dans les années 1930 au niveau mondial (et en 2009 après la crise des subprimes). L'assèchement du crédit réduit la consommation et l'investissement des ménages et des entreprises. Les petites et moyennes et entreprises, notamment, sont très dépendantes du crédit pour leur création et pour leur croissance. Les entreprises sont également mises en difficulté par des problèmes de trésorerie, car elles ont de plus en plus de difficulté à emprunter de l'argent à court terme.

Source : Nicolas Couderc, Olivia Montel Dumont, *Des subprimes à la récession, comprendre la crise*, La Documentation française, 2009

1. Pourquoi le coût du crédit a-t-il tendance à s'élever en période de crise ?
2. Expliquez la phrase soulignée dans le texte.

3 Comment fonctionne la politique monétaire de la Banque centrale ?

DOCUMENT 1 • L'ORGANISATION DU SYSTÈME BANCAIRE : UN SYSTÈME HIÉRARCHISÉ

La création monétaire est le fait de la Banque centrale et des banques de second rang (ou banques commerciales). Rappelons tout d'abord que le système bancaire est structuré en trois niveaux hiérarchiques. Au premier rang, nous trouvons une Banque centrale (dénommée parfois banque de premier rang) qui constitue en quelque sorte la « banque des banques » et l'institut d'émission de la monnaie fiduciaire ; au second rang se trouvent les banques commerciales (LCL, la BNP, la Société Générale, le Crédit Agricole en France, pour ne citer que les plus connues), qui créent chacune de la monnaie scripturale ; quant aux agents non financiers (ménages, entreprises), ils appartiennent au troisième rang et n'entretiennent de relations directes qu'avec la banque de second rang de leur choix. Parmi ces trois catégories d'agents, seules les banques disposent du pouvoir de créer de la monnaie, c'est-à-dire de transformer des créances en moyens de paiement : création de monnaie scripturale pour les banques

commerciales, création de monnaie scripturale centrale pour la banque centrale et de billets pour la Banque centrale.

Source : Emmanuel Combe, *Précis d'économie*, PUF, 2009

1. Pourquoi appelle-t-on parfois la Banque centrale la « banque des banques » ?
2. Comment la Banque centrale régule-t-elle le système bancaire ?
3. Pourquoi dit-on que le système bancaire est hiérarchisé ?

DOCUMENT 2 • LE RÉGLAGE DE LA QUANTITÉ DE MONNAIE EN CIRCULATION

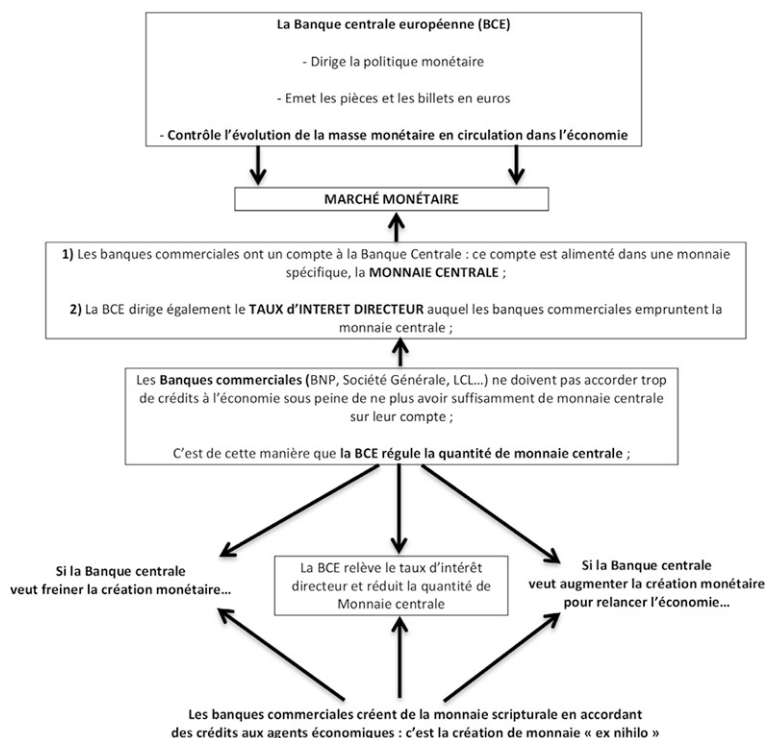
À chaque fois qu'une économie instaure un système de monnaie fiduciaire – toutes les économies avancées le font d'ailleurs –, un organisme doit être en charge de sa régulation. Cet organisme est en général connu sous le nom de banque centrale – une institution conçue pour réguler la quantité de monnaie disponible dans l'économie, que l'on appelle l'offre de monnaie [...] La banque centrale d'une économie a le pouvoir d'augmenter ou de diminuer la quantité de monnaie en circulation dans l'économie. L'ensemble des actions menées par la banque centrale dans le but de contrôler l'offre de monnaie s'appelle la politique monétaire. Pour prendre une métaphore simple, vous pouvez imaginer la banque centrale qui imprime des billets et qui les jette par hélicoptère. De manière similaire, vous pouvez imaginer la banque centrale comme un aspirateur géant qui aspire les billets

hors des portefeuilles des individus. Bien qu'en pratique les méthodes de la banque centrale pour faire varier l'offre de monnaie sont plus complexes et subtiles, la métaphore de l'hélicoptère et de l'aspirateur est une bonne première approximation de la signification de la politique monétaire [...] la banque centrale d'une économie est une institution importante car les variations de l'offre de monnaie peuvent profondément affecter l'économie.

Source : Gregory N. Mankiw, Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, de Boeck, 2010

1. Qu'est-ce que la politique monétaire ?
2. Pourquoi l'auteur choisit-il la métaphore de l'hélicoptère et celle de l'aspirateur ?

DOCUMENT 3 • UNE REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE



1. Comment la Banque centrale contrôle-t-elle l'évolution de la masse monétaire ?
2. Quelles institutions possèdent le pouvoir de création de monnaie scripturale ex nihilo ?

DOCUMENT 4 • LE RÔLE DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE) DANS LA ZONE EURO

Les objectifs de la BCE

*Les missions du Système européen de banques centrales (SEBC) et de l'Euro-système sont définies dans le **traité** sur le fonctionnement de l'Union européenne. Elles sont spécifiées dans les **statuts** du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne (BCE).*

L'article 127, paragraphe 1, du traité définit l'objectif principal de l'Euro-système : « L'objectif principal du Système européen de banques centrales [...] est de maintenir la stabilité des prix ».

Il poursuit ainsi : « Sans préjudice de l'objectif de stabilité des prix, le SEBC apporte son soutien aux politiques économiques générales dans l'Union, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union, tels que définis à l'article 3 du traité sur l'Union européenne ».

L'UE poursuit de nombreux objectifs (article 3 du traité sur l'Union européenne), au nombre desquels figure le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix et une

économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social.

Par conséquent, la stabilité des prix constitue non seulement l'objectif principal de la politique monétaire conduite par la BCE mais aussi un objectif de l'Union européenne dans son ensemble.

Ainsi, le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et le traité sur l'Union européenne fixent une hiérarchie claire entre les objectifs de l'Euro-système, le maintien de la stabilité des prix constituant la contribution la plus importante que la politique monétaire puisse apporter à la réalisation d'un environnement économique favorable et d'un niveau d'emploi élevé.

Les missions de la BCE

En vertu de l'article 127, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, les missions fondamentales relevant de l'Euro-système consistent à :

- Définir et mettre en œuvre la politique monétaire de la zone euro ;*
- Conduire les opérations de change ;*
- Définir et gérer les réserves officielles de change des pays participants ;*
- Promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement ;*

1. Quel est l'objectif principal de la Banque centrale européenne (BCE) ?
2. Quelle est la différence entre l'Euro-système et le Système européen des banques centrales (SEBC) ?
3. Comment la stabilité des prix peut-elle contribuer à « la réalisation d'un environnement économique favorable et d'un niveau d'emploi élevé » ?

DOCUMENT 5 • LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BCE

*« **L'objectif principal** du Système européen de banques centrales [...] est de maintenir la stabilité des prix ». (Article 127 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) Il s'agit de la disposition essentielle du chapitre du Traité consacré à la politique monétaire. En disposant que la politique monétaire de la BCE doit mettre l'accent sur cet objectif, le Traité intègre la pensée économique moderne quant au rôle, à la portée et aux limites de la politique monétaire et sous-tend le dispositif institutionnel et organisationnel de l'activité de banque centrale dans l'Union économique et monétaire.*

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne vise à maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. Pour atteindre son objectif principal, le Conseil des gouverneurs fonde ses décisions sur une stratégie de politique

monétaire à deux piliers et les met en œuvre à l'aide de son cadre opérationnel.

Source : Site internet de la Banque centrale européenne, 2018
<https://www.ecb.europa.eu/ecb/tasks/html/index.fr.html>

1. Quel est le taux d'inflation visé par la BCE dans la zone euro ?
2. La politique monétaire de la BCE peut-elle être influencée par les États membres de la zone euro et leurs gouvernements ?

DOCUMENT 6 • LES CANAUX DE TRANSMISSION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Les principaux instruments de la politique monétaire sont les taux directeurs : la BCE décide du niveau des prêts qu'elle accorde aux banques commerciales (le prix de la monnaie Banque centrale). Le taux directeur de la BCE influence donc largement le coût du crédit des banques commerciales à l'économie. Le taux directeur joue donc sur la création monétaire car il sert de référence à tous les autres taux d'intérêt dans l'économie.

On peut distinguer deux situations :

- *Si le taux d'intérêt directeur monte, la demande de crédits ralentit*
- *Si le taux d'intérêt directeur baisse, cela incite les entreprises et les ménages à s'endetter davantage, et les banques commerciales créent alors plus de monnaie.*

Les taux directeurs exercent des effets sur l'activité économique par le biais de trois

canaux :

- Le canal des taux d'intérêt : c'est le prix auquel les agents économiques s'endettent pour financer leurs activités économiques ;*
- Le canal du prix des actifs financiers : la baisse des taux d'intérêt accroît le prix des titres financiers. Cette hausse de la valeur des titres accroît la richesse des ménages qui en détiennent, et ils ont alors davantage de pouvoir d'achat ;*
- Le canal des anticipations : l'action de la Banque centrale doit être crédible pour que les agents économiques puissent prévoir l'évolution du taux d'inflation.*

Source : Ellipses, 2018

1. Pourquoi dit-on que les taux d'intérêt fixés par la Banque centrale ont un rôle « directeur » ?
2. Quels sont les effets d'une baisse des taux d'intérêt directeurs de la Banque centrale sur l'économie ?

DOCUMENT 7 • LA BANQUE CENTRALE JOUE UN RÔLE DE PRÊTEUR EN DERNIER RESSORT

La théorie du prêteur en dernier ressort est ancienne. Les premiers principes ont été énoncés par Henry Thornton en 1802 puis par Walter Bagehot en 1873 dans un ouvrage intitulé Lombard Street (du nom de l'avenue londonienne où étaient concentrées les activités bancaires et financières de la ville à cette époque). Ils sont depuis lors bien connus.

En cas de crise de liquidité, la banque centrale doit augmenter ses prêts aux banques dans des délais très brefs, sans discrimination ni limite de montant. Ces prêts doivent être consentis à un taux de pénalité pour ne pas encourager les banques à prendre des risques excessifs (problème d'aléa moral), et uniquement en cas de problème d'illiquidité (et non pas d'insolvabilité), contre des actifs de bonne qualité apportés en garantie.

Source : Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2015

1. En temps normal, la Banque centrale joue-t-elle un rôle de prêteur en dernier ressort ?
2. Pourquoi cette fonction de la Banque centrale présente-t-elle le risque d'aléa moral ?
3. Quelles sont les mesures qui pourraient réduire le risque d'aléa moral ?

La politique monétaire est le volet de la politique économique qui vise à agir sur les grandeurs macroéconomiques (inflation, croissance, emploi) en influençant l'évolution de la masse monétaire et des taux d'intérêt. La politique monétaire est menée par la banque centrale.

1. Les objectifs de la politique monétaire

Depuis les années 1980 la stabilité des prix est l'objectif principal d'un grand nombre de banques centrales : c'est le cas de la Banque centrale européenne depuis 1999. Mais la Banque centrale vise également des objectifs en matière de *croissance de la production et de l'emploi* : Cet objectif résulte de l'influence des taux d'intérêt sur l'investissement et sur la consommation, une relance par la demande dans l'économie passant par une baisse des taux d'intérêt.

Enfin, la banque centrale peut utiliser les taux directeurs pour agir sur le taux de change (le prix de la monnaie nationale exprimé en monnaies étrangères).

2. Les instruments de la politique monétaire

La Banque centrale peut réguler la quantité de monnaie en circulation dans l'économie par une intervention sur le marché monétaire.

La BCE intervient sur le marché interbancaire en fixant les taux directeurs.

Dans le cas de la BCE il en existe trois :

- Un *taux de facilités permanentes de prêt au jour le jour* : toutes les banques commerciales peuvent obtenir de la monnaie banque centrale de la part de la BCE sans limitation de quantité à ce taux. Ce taux fixe la limite supérieure des fluctuations

possibles du taux du marché monétaire au jour le jour.

- *Le taux de facilité de dépôt* : c'est le taux correspondant à la rémunération que les banques obtiennent en plaçant leurs excédents de trésoreries auprès de la BCE.
- *Un taux de refinancement (ou « taux de refi »)* pour les opérations hebdomadaires de refinancement. Pour ces opérations, la BCE procède par appels d'offre et accorde des quantités limitées de monnaie banque centrale. Il constitue le taux le plus favorable auquel la BCE accorde de la monnaie banque centrale aux banques commerciales.

La politique monétaire de la BCE consiste donc pour la banque centrale à influencer à la hausse ou à la baisse les taux du marché monétaire.

- Une *politique monétaire expansionniste* consiste à influencer à la baisse les taux du marché monétaire, de telle façon à ce que les banques secondaires répercutent cette baisse sur leurs taux d'intérêt. Et en principe, avec des taux d'intérêt plus bas, la demande de crédit émanant des agents non bancaires augmente, ce qui a pour effet une hausse de la création monétaire.
- À l'inverse, une *politique monétaire restrictive* consiste pour la banque centrale à agir dans le sens d'une hausse des taux du marché monétaire. Cette hausse a pour effet une augmentation des taux d'intérêt, une moindre demande de crédit et par conséquent une moindre création monétaire.

Les banques centrales peuvent influencer les taux du marché monétaire au moyen des taux directeurs d'une part et en modulant leur offre de refinancement d'autre part.

La banque centrale peut également influencer les taux du marché monétaire en jouant sur le volume de son offre de refinancement dans la mesure où ceux-ci se

fixent en fonction de l'offre et la demande de refinancement. Augmenter ou à l'inverse restreindre son offre de refinancement constitue pour la banque centrale une façon de pousser à la baisse ou à la hausse les taux du marché monétaire.

La Banque centrale peut aussi actionner le taux des *réserves obligatoires*. Il s'agit de réserves en monnaie Banque centrale que les banques commerciales doivent détenir sans pouvoir les utiliser. Elles s'ajoutent à la monnaie banque centrale dont les banques commerciales ont besoin pour faire face aux opérations de leurs clients. Le montant des réserves obligatoires est fixé en pourcentage des dépôts figurant au passif des banques commerciales.

Il y a deux cas possibles :

- Augmenter le taux des réserves obligatoires oblige les banques commerciales à se refinancer davantage et relève par conséquent d'une politique monétaire restrictive.
- Abaisser ce taux correspond à une politique monétaire expansionniste. La plupart des banques centrales imposent des réserves obligatoires à leurs banques secondaires mais elles modifient rarement le taux de ces réserves obligatoires. La BCE a cependant réduit son taux de réserves obligatoires en 2012 en le faisant passer de 2 % à 1 %.

3. La Banque centrale peut favoriser la stabilité financière

Cet objectif se traduit par deux types d'interventions :

- Le *refinancement des banques commerciales* : en principe les banques centrales ont pour objectif d'éviter les crises de liquidité des banques commerciales en jouant le rôle de « prêteur en dernier ressort », notamment en période d'assèchement du marché interbancaire (afin d'éviter le risque systémique représenté par des

faillites bancaires). En agissant en prêteur en dernier ressort de façon systématique, les banques centrales risquent cependant de favoriser les comportements imprudents de la part des banques commerciales, que les économistes appellent l'aléa moral.

- Le *financement des États* : cette fonction a été progressivement réduite à partir des années 1970, afin d'éviter la monétisation des déficits publics qui pourrait créer de l'inflation (le financement des États s'effectue désormais par émissions de titres sur les marchés financiers). Elle n'a cependant pas entièrement disparu. La forte augmentation des déficits publics qui s'est produite suite à la crise des subprimes en 2007-2008 a conduit de nombreuses banques centrales à participer au financement des États en achetant des titres publics.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

Cocher la bonne case

	Vrai	Faux
Une augmentation de la masse monétaire supérieure à l'augmentation de la production peut générer de l'inflation.		
Le système bancaire est hiérarchisé.		
Le président de la République française est également membre du Conseil des gouverneurs de la BCE.		
Seule les Banques centrales émettent de la monnaie.		
Le taux d'intérêt directeur n'influence pas les taux d'intérêt des banques commerciales		
Les interventions de la BCE sur le marché monétaire ont pour objectif de contrôler la quantité de monnaie en circulation.		
La BCE est indépendante des États membres de la zone euro		
La BCE vise un taux d'inflation à un niveau supérieur à 2 %		
La monnaie Banque centrale peut être		

utilisée par les particuliers		
La politique monétaire peut favoriser la stabilité financière		

Exercice 2

Complétez le texte avec les mots suivants : Coût de l'emprunt – tendances inflationnistes – injection de monnaie – zone euro – empruntent – actifs financiers – prêts – Banques centrales – système financier.

Lorsque l'économie ralentit, les ; essaient généralement d'abaisser les taux d'intérêt (le coût du capital emprunté). Si les taux sont faibles, les entreprises et les consommateurs seront plus susceptibles d'emprunter et par conséquent, de dépenser ou d'investir cet argent, ce qui générera de l'activité économique. À l'inverse, augmenter les taux d'intérêt accroît le ce qui peut aider à tempérer une économie en surchauffe. Les banques centrales ne fixent pas directement les taux auxquels la plupart d'entre aux banques. Elles déterminent en fait le taux à court terme – au jour le jour – auquel elles prêtent aux autres banques, ce qui influe sur les taux fixés par les autres institutions bancaires [...] L'acuité du ralentissement économique a conduit à des réductions sans précédent des taux directeurs dans la zone de l'OCDE : début 2010, ils se situaient entre 0 % et 0,25 % aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, contre 1 % dans la, ce qui est historiquement extrêmement faible. Fixer les taux d'intérêt constitue une arme-clé de l'arsenal économique, mais elle a des limites évidentes : une fois qu'ils ont atteint 0 %, on ne peut plus vraiment les abaisser. C'est pourquoi certaines banques centrales utilisent d'autres moyens pour soutenir le système financier et lui donner un coup de fouet, en recourant à des mesures de politique monétaire aussi peu conventionnelles que

..... et l'achat d'actifs financiers. En termes simples, l'achat d'..... signifie qu'une banque centrale achète aux banques des obligations d'État, ce qui accroît les liquidités des banques et leur permet ainsi d'accorder davantage de aux entreprises et aux consommateurs, stimulant ainsi l'activité économique. Les banques centrales ayant injecté davantage de liquidités dans le certains observateurs ont mis en garde contre le risque que cela alimente l'inflation. Ces craintes sont probablement surestimées : le chômage élevé et ce que les économistes appellent le « taux d'utilisation des capacités de production » – travailleurs au chômage, usines fermées ou ne fonctionnant pas à pleine capacité – devraient limiter les À plus long terme, cependant, à mesure que les économies se rétabliront, il sera nécessaire de resserrer les politiques monétaires pour contenir l'inflation.

Source : B. Keeley, P. Love, *De la Crise à la reprise*, publications de l'OCDE, 2011

Testez vos capacités

Exercice 3 Le rôle des taux d'intérêt lors d'une opération de crédit

Lorsqu'une banque octroie un crédit, elle vend un service financier, et comme toute entreprise, elle va donc facturer un prix. Le taux d'intérêt est le montant de ce prix, et il représente le coût du capital emprunté. D'autre part, la banque peut prêter car elle aura en contrepartie une créance de l'agent non financier qui emprunte. La créance désigne le droit pour le prêteur d'être remboursé, mais également le devoir pour le prêteur de rembourser. Mais lors d'un prêt, le prêteur n'est pas certain que les variations du taux d'inflation ne lui causeront pas plus de pertes que de gains. Afin d'anticiper cela, il doit essayer de comparer les taux d'intérêt nominaux et les taux d'intérêt réels (anticipés).

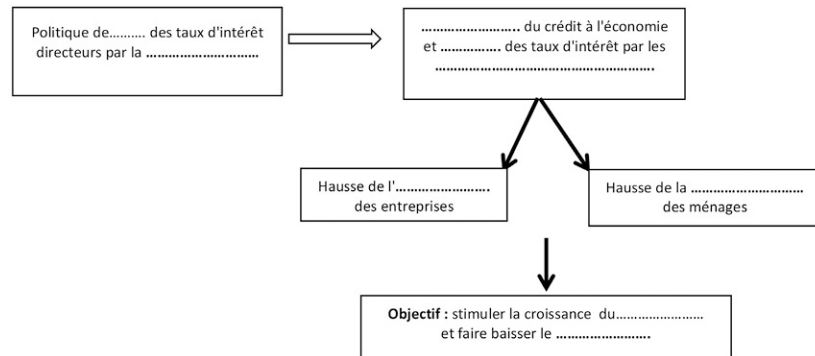
1. Que sont les taux d'intérêt nominaux ?
2. Que sont les taux d'intérêt réels ?
3. Une baisse du taux d'intérêt nominal entraîne-t-elle, automatiquement, une baisse du taux d'intérêt réel ?
4. Une hausse du taux d'intérêt nominal entraîne-t-elle, automatiquement, une hausse du taux d'intérêt réel ?
5. Que se passe-t-il pour le créancier si le taux d'intérêt réel baisse ?
6. Que se passe-t-il pour le débiteur si le taux d'intérêt réel baisse ?
7. Que se passe-t-il pour le créancier si le taux d'intérêt réel augmente ?
8. Que se passe-t-il pour le débiteur si le taux d'intérêt réel augmente ?

Exercice 4

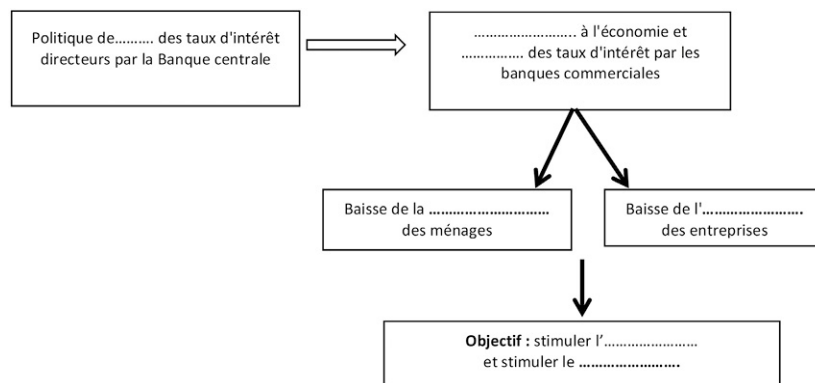
Synthétisez en complétant les deux schémas suivants les mécanismes par lesquels une baisse des taux d'intérêt directeur des banques centrales affecte l'économie.

On distingue deux situations : lorsque la croissance du PIB ralentit et la dépression économique menace, et lorsque la croissance du PIB s'accélère et ravive le danger de l'inflation.

- **SITUATION N° 1 : Risque de récession économique (dangers pour l'économie : la chute de la demande et la dépression économique)**
Replacer les termes suivants dans le schéma :
banques commerciales ; consommation ; PIB ; baisse (deux fois) ; investissement ; hausse du volume ; taux de chômage ; Banque centrale.

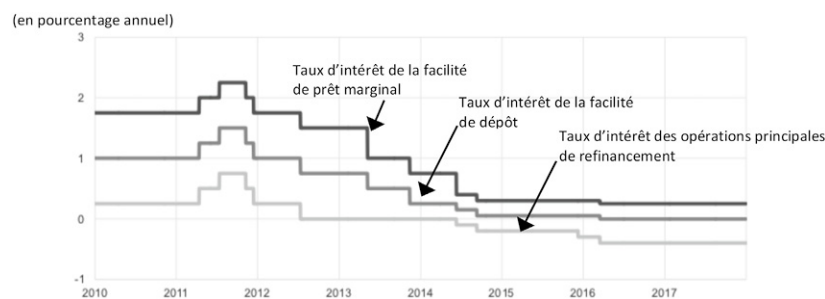


- **SITUATION N° 2 : Risque de surchauffe (danger pour l'économie à l'inflation)**
Replacer les termes suivants dans le schéma :
 baisse du volume du crédit ; consommation ; baisse (deux fois) ; l'inflation ; investissement ; pouvoir d'achat.



4 Quel est le rôle de la Banque centrale face à la crise ?

DOCUMENT 1 • L'ÉVOLUTION DES TAUX DIRECTEURS DE LA BCE



Source : Banque centrale européenne, *Rapport annuel 2017*

1. Quelle a été l'évolution du taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de 2010 à 2017 ?
2. Quel est l'objectif recherché par la Banque centrale européenne (BCE) en menant ce type de politique monétaire ?

DOCUMENT 2 • L'ACTION DES BANQUES CENTRALES FACE AUX CRISES

Lorsque l'économie ralentit, les Banques centrales essaient généralement d'abaisser les taux d'intérêt (le coût du capital emprunté). Si les taux sont faibles, les entreprises et les consommateurs seront plus susceptibles d'emprunter et par conséquent, de dépenser ou d'investir cet argent, ce qui générera de l'activité économique. À l'inverse, augmenter

les taux d'intérêt accroît le coût de l'emprunt ce qui peut aider à tempérer une économie en surchauffe. Les banques centrales ne fixent pas directement les taux auxquels la plupart d'entre nous empruntent aux banques. Elles déterminent en fait le taux à court terme – au jour le jour – auquel elles prêtent aux autres banques, ce qui influe sur les taux fixés par les autres institutions bancaires [...] L'acuité du ralentissement économique a conduit à des réductions sans précédent des taux directeurs dans la zone de l'OCDE : début 2010, ils se situaient entre 0 % et 0,25 % aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, contre 1 % dans la zone euro, ce qui est historiquement extrêmement faible. Fixer les taux d'intérêt constitue une arme-clé de l'arsenal économique, mais elle a des limites évidentes : une fois qu'ils ont atteint 0 %, on ne peut plus vraiment les abaisser. C'est pourquoi certaines banques centrales utilisent d'autres moyens pour soutenir le système financier et lui donner un coup de fouet, en recourant à des mesures de politique monétaire aussi peu conventionnelles que l'injection de liquidités et l'achat d'actifs financiers.

Source : B. Keeley, P. Love, *De la Crise à la reprise*, publications de l'OCDE, 2011

1. Quelle a été la réaction des Banques centrales face à la crise entamée en 2008 ?
2. Quelle est la limite de ce type de politique monétaire ?

DOCUMENT 3 • LA POLITIQUE MONÉTAIRE NON CONVENTIONNELLE

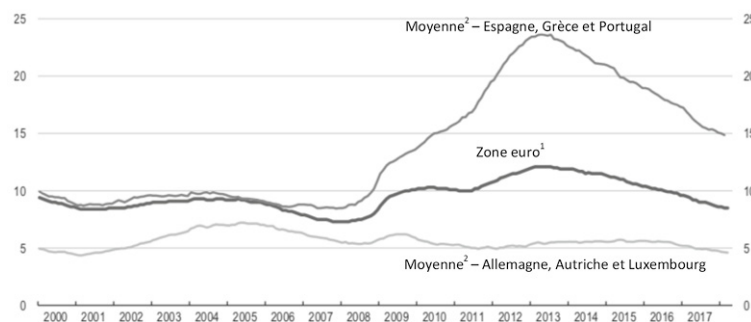
Les mesures de politique monétaire dites « non conventionnelles » sont des mesures par lesquelles la Banque centrale finance directement l'économie sans passer par les banques commerciales, en période de crise. Elles peuvent prendre des formes diverses : des achats de titres sur les marchés financiers, des titres privés (émis par les entreprises), mais également des obligations d'État. Les banques centrales ont recours à des mesures de politique monétaire non conventionnelle quand les canaux traditionnels de transmission de la politique monétaire ne fonctionnent plus. C'est le cas en période de crises bancaires lorsque les banques commerciales rationnent l'offre de crédit malgré la politique monétaire expansionniste menée par la banque centrale ; et en période de déflation où même avec des taux d'intérêt nominaux proches de 0, il est impossible de baisser davantage les taux d'intérêt réels. Les exemples récents de mesures de ce type sont constitués par les stratégies dites de « Quantitative Easing » (assouplissement quantitatif) qui se sont succédé aux États-Unis à partir de novembre 2008, au Royaume-Uni à partir de mars 2009 et dans la zone euro à partir de 2011. Si ce type de mesures permet d'améliorer le financement de l'économie en cas de rationnement du crédit de la part des banques commerciales, elles sont sans effet en

cas de faible demande de crédits de la part des agents économiques, en raison de l'absence de projet de dépenses par exemple.

Source : Ellipses, 2018

1. Que sont les politiques monétaires non conventionnelles des banques centrales ?
2. Quels sont les inconvénients ce type de politique ?

DOCUMENT 4 • L'ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DANS LA ZONE EURO



En % de la main-d'œuvre

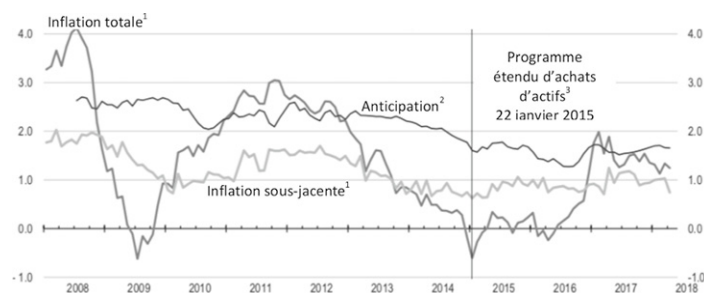
1. 19 pays de la zone euro.
2. Moyenne non pondérée.

Source : Eurostat, « Emploi et chômage », *Enquête sur les forces de travail*, base de données Eurostat, 2018

1. Faire une phrase avec le taux de chômage de la zone euro en 2017.
2. Quelles sont les inégalités en matière de taux de chômage qui subsistent au sein de la zone euro ?

DOCUMENT 5 • L'ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN ZONE EURO

Glissement annuel en pourcentage



1. Indices des prix à la consommation harmonisés ; l'inflation sous-jacente exclut les prix de l'énergie, de l'alimentation, de l'alcool et du tabac.

2. Inflation annuelle moyenne anticipée sur la base de la différence entre les taux des contrats d'échange indexés sur l'inflation à 5 ans et à 10 ans.

3. Annonce par la Banque centrale européenne d'un programme étendu d'achats d'actifs.

Source : Eurostat (2018), Indices des prix à la consommation harmonisés, Base de données Eurostat et Thomson Reuters (2018), Base de données Datastream

1. Quel est l'intérêt pour la Banque centrale européenne de calculer l'inflation sous-jacente ?
2. Que peut-on dire du taux d'inflation dans la zone euro par rapport à la cible de la Banque centrale européenne (BCE) ?

DOCUMENT 6 • TAUX D'ENDETTEMENT DES MÉNAGES (EN % DU PIB)

	Mars 2017	Septembre 2017	Mars 2018
États-Unis	103,3	103,5	103,1
Japon	56,9	56,8	57,4
Zone euro	58,6	58,4	57,9
Allemagne	53,1	53,1	52,7

France	57,3	57,9	58,4
Italie	41,5	41,3	41,0
Espagne	63,5	61,9	60,5
Royaume-Uni	86,3	86,3	86,2

Source : Banque de France, études, août 2018

DOCUMENT 7 • TAUX D'ENDETTEMENT DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES (EN % DU PIB)

	Mars 2017	Septembre 2017	Mars 2018
États-Unis	45,2	45,7	45,7
Japon	89,5	89,9	89,5
Zone euro	64,0	62,1	61,4
Allemagne	36,2	36,7	36,9
France	72,3	71,8	72,7
Italie	68,4	66,5	66,8
Espagne	73,4	70,2	67,2
Royaume-Uni	66,8	68,6	70,0

Source : Banque de France, études, août 2018

1. Faire une phrase avec le taux d'endettement des ménages en zone euro et celui des États-Unis en mars 2018 (document 6).
2. Commenter le taux d'endettement des sociétés financières dans la zone euro par rapport au reste du monde, puis entre les pays représentés au sein de la zone euro (document 7).

DOCUMENT 8 • INDICATEURS FINANCIERS DE LA FRANCE SELON L'OCDE

	2014	2015	2016	2017	2018
Solde financier des administrations publiques (en % du PIB)	-4,0	-3,5	-3,3	-3,0	-2,9
Dette brute des administrations publiques (en % du PIB)	95,2	96,2	97,9	99,4	100,2
Taux d'intérêt à court terme (en %)	0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,3
Taux d'intérêt à long terme (en %)	1,7	0,8	0,4	0,2	0,2

Source : OCDE, *Prévisions économiques de la France*, 2018

1. Comment a évolué l'endettement des administrations publiques en France de 2014 à 2018 ?
2. Comment peut-on expliquer l'existence de taux d'intérêt à court terme négatifs ?

3. En quoi la politique monétaire de la banque centrale peut-elle favoriser l'endettement des administrations publiques ?

1. Les Banques centrales face à la crise financière depuis 2007-2008

Depuis la crise des crédits « subprimes » déclenchée au printemps 2007, les banques centrales des grands pays industrialisés, séparément ou de façon concertée, sont intervenues énergiquement.

On peut distinguer une action à court terme et une action à plus long terme.

- À court terme, elles ont alimenté le marché interbancaire en liquidités et baissé leurs taux d'intérêt directeurs pour éviter ce que les économistes appellent une crise de liquidité. En effet les banques, devant la montée des risques, sont réticentes à se prêter mutuellement. Certaines banques, même si elles sont solvables, risquent de ne pouvoir faire face à leurs échéances de court terme. Les banques centrales, en alimentant le marché en monnaie, évitent alors une contagion de la crise. Elles contribuent ce faisant à éviter le déclenchement d'une panique bancaire qui conduirait les déposants à se ruer vers les guichets pour retirer leurs avoirs.
- À plus long terme, les Banques centrales ont maintenu un taux d'intérêt directeur faible pour soutenir le crédit des banques commerciales et la demande globale dans l'économie (consommation et investissement). Cette politique a été un succès mais qui a eu pour conséquence une augmentation très importante du montant des bilans des banques centrales et de la quantité de monnaie en circulation. Mais compte tenu de la faible croissance des pays développés et du niveau élevé du chômage, cela ne s'est pas traduit par un dérapage de l'inflation. Mais à terme la question se pose de savoir comment les banques centrales vont pouvoir réduire la quantité de monnaie en circulation,

manifestement excessive, en évitant à la fois la déflation et l'inflation.

2. La BCE face à la crise des dettes publiques dans la zone euro depuis 2010-2011

À l'été 2011, la zone euro a fait face à une crise de méfiance sur le marché interbancaire mais aussi sur le marché des dettes publiques (dites « dettes souveraines »). Cette crise a entraîné des écarts de taux d'intérêts très élevés entre les États de la zone euro qui ont renforcé les risques de liquidité, et compromis la soutenabilité des dettes pour certains pays (Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Portugal). Les conditions de financement se sont durcies pour le secteur public et le secteur privé au sein de la zone euro. En conséquence, la BCE a décidé en 2012 et en 2013 d'assouplir à nouveau sa politique monétaire pour lutter contre les effets de la crise : elle a abaissé ses taux d'intérêts directeurs pour soutenir le crédit aux acteurs économiques, et lancé des premières mesures de politique monétaire « non conventionnelles ».

Ces nouvelles mesures ont permis une baisse des taux d'intérêt adressés aux entreprises et réduit les tensions sur les titres de dettes souveraines. Cependant, cela a entraîné une demande de garanties supplémentaires des banques auprès de leurs clients, notamment les Petites et moyennes entreprises, très dépendantes du crédit bancaire, et les effets sur les taux d'intérêts réels ont été minimes du fait du contexte déflationniste.

La BCE a lancé en 2015 une politique dite de *quantitative easing* (QE), dont l'objectif est d'écarter le risque de déflation dans la zone euro et de maintenir la faiblesse des taux d'intérêts : ce type de stratégie consiste à racheter des actifs sur les marchés afin de rassurer les marchés financiers

Si les politiques monétaires expansionnistes peuvent avoir l'avantage de soutenir la demande globale et l'offre de crédit dans l'économie, et ainsi éviter l'aggravation de la récession, elles sont également porteuses de déséquilibres, parmi lesquels une aggravation de l'endettement des acteurs économiques et une création monétaire excessive.

Qu'avons-nous appris ?

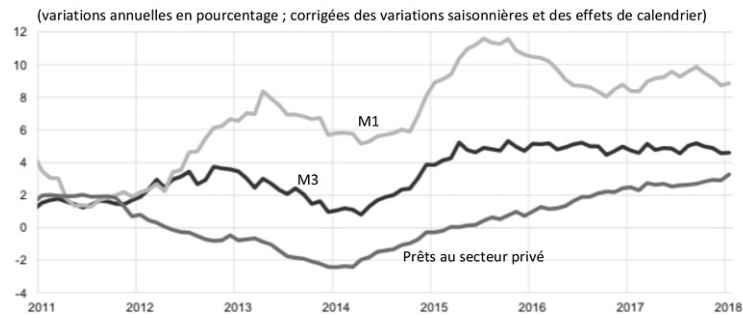
Exercice 1

Replacer les termes suivants dans le texte : Taux de croissance du PIB ; Stabilité des prix ; Taux de chômage ; Déflation ; Crédit bancaire ; Politique monétaire expansionniste ; Banques centrales ; Non conventionnelles ;

Depuis 2007, dans la plupart des grands pays développés et depuis 2010 dans la zone euro, les ont dû agir pour contrecarrer les effets négatifs de l'enchaînement des crises financières et des crises économiques qui les accompagnent inévitablement. Cette période ouverte en 2007-2008 est qualifiée de « Grande Récession » compte tenu de l'ampleur de la baisse des (voire de la baisse du PIB en termes absolus), de la hausse des....., mais également de sa persistance et de sa durée. Afin de réussir à atteindre ses objectifs, la va prendre des formes pour relancer le, faciliter le désendettement et le ré-endettement des agents économiques privés, faciliter l'endettement public et le financement des politiques budgétaires, favoriser la reprise économique, lutter contre les risques de et de dépression économique, restaurer la stabilité financière sans porter préjudice à la

Exercice 2

Masse monétaire dans la zone euro (M3, M1 et prêts au secteur privé)



Source : BCE, Bulletin économique, 2018

1. Rappeler ce que représentent M1 et M3
2. Proposer une lecture pour M3 en 2018.
3. Vous décrirez l'évolution des prêts au secteur privé entre 2011 et 2018.

■ Testez vos capacités

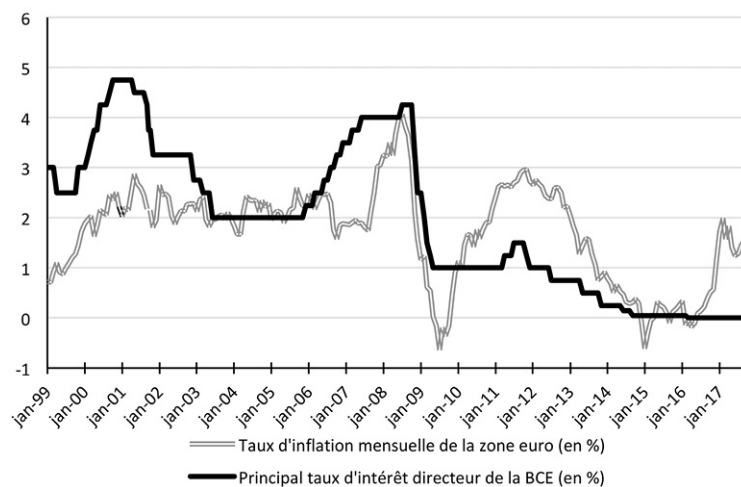
Exercice 3

Rédiger un petit texte de synthèse pour exprimer les avantages et les inconvénients des politiques monétaires non conventionnelles des banques centrales.

Raisonnement argumenté

Sujet : Vous montrerez que la Banque centrale remplit différents rôles dans l'économie

DOCUMENT 1 • TAUX D'INFLATION* DANS LA ZONE EURO ET TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEUR DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (EN %)



* Taux de variation (en %) du niveau général des prix à la consommation.

Source : Banque centrale européenne, 2017

DOCUMENT 2

La crise des *subprimes* naît en juin 2007, lorsque la banque Bear Stearns annonce la fermeture de deux fonds investis en produits structurés de crédit adossés à des prêts hypothécaires de mauvaise qualité. L'annonce est retentissante sur les marchés de capitaux [...] S'ensuit alors une grave crise de confiance, les banques n'osant plus se prêter entre elles, y compris à 24 heures, dans la crainte de ne pas être remboursées. Cette crise de confiance conduit début août, à une interruption presque totale des transactions sur le marché monétaire, dont nous avons vu qu'il fournissait l'oxygène indispensable à l'activité d'octroi de crédit bien sûr, mais

également aux échanges quotidiens de masse monétaire entre agents économiques, dont le support est le chèque ou le virement électronique. Sans marché monétaire interbancaire, les banques qui prêtent sans disposer de ressources préexistantes, tomberaient en faillite. L'assèchement du marché monétaire interbancaire début août 2007 impose l'intervention des banques centrales, obligées de jouer leur rôle de « prêteur en dernier ressort » en apportant quotidiennement la monnaie centrale nécessaire à la couverture du solde du marché monétaire interbancaire.

Source : Didier Marteau, *Les marchés de capitaux*, Armand Colin, 2016

Sociologie et science politique

Thème 1

**Comment
la socialisation contribue-
t-elle
à expliquer les différences
de comportement
des individus ?**

1 La socialisation crée des dispositions



Petite fille à la cuillère, peinture de Carl von Bergen (1904)

1. Comment l'enfant apprend-il à manger à la cuillère ?
2. Est-ce que partout dans le monde l'utilisation de couverts est requise pour manger ?

1. Définir la socialisation

DOCUMENT 1 • LA SOCIALISATION

On peut d'ailleurs confirmer par une expérience caractéristique cette définition du fait social, il suffit d'observer la manière dont sont élevés les enfants. Quand on regarde les faits tels qu'ils sont et tels qu'ils ont toujours été, il saute aux yeux que toute éducation consiste dans un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé. Dès les premiers temps de sa vie, nous le contraignons à manger, à boire et à dormir à des heures régulières, nous le contraignons à la propreté,

au calme, à l'obéissance ; plus tard, nous le contrainçons pour qu'il apprenne à tenir compte d'autrui, à respecter les usages, les convenances. Nous le contrainçons au travail, etc., etc. Si avec le temps, cette contrainte cesse d'être sentie, c'est qu'elle donne peu à peu naissance à des habitudes, à des tendances internes qui la rendent inutile, mais qui ne la remplacent que parce qu'elles en dérivent.

Source : Émile Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, 1894

1. Expliquez le passage souligné
2. Comment l'enfant incorpore-t-il ces règles selon Durkheim ?
3. Comment expliquer que la contrainte se relâche lorsque l'enfant grandit ?
4. Quelles peuvent être les autres modalités de la socialisation ?

DOCUMENT 2 • LA SOCIALISATION ET LES RÔLES MASCULINS ET FÉMININS

On considère trop souvent que le masculin et le féminin relèvent de l'ordre de la nature alors qu'ils sont largement produits par la culture. Les caractéristiques associées aux hommes et aux femmes dans n'importe quelle société sont façonnées par la socialisation qui permet l'intériorisation de normes de comportement sexuées d'autant mieux acceptées qu'elles paraissent naturelles. Cette socialisation commence dès le plus jeune âge et même dès la naissance. Comme nous le rappelle Marie Duru-Bellat les parents se comportent

différemment selon le sexe de l'enfant. Ils stimulent, par exemple, davantage le langage chez une fille (en lui parlant, en répétant les bruits qu'elle émet...) et la motricité chez un garçon (en le poussant à marcher, à attraper les objets...). L'expression est érigée en caractéristique féminine et l'action en caractéristique masculine.

La construction du genre se poursuit avec l'apprentissage des stéréotypes comportementaux, à travers les jeux, les jouets et les histoires enfantines. Les personnages des livres et des dessins animés participent à véhiculer des modèles du masculin et du féminin dont s'imprègnent les plus jeunes. Elena Gianini Belotti note que la « force émotive avec laquelle les enfants s'identifient à ces personnages confère à ces derniers un grand pouvoir de suggestion, qui se trouve renforcé par d'innombrables messages sociaux tout à fait cohérents ». Dans les contes traditionnels, par exemple, le héros est le plus souvent un homme qui se distingue par son courage, sa résolution et son goût pour l'action et le combat. L'héroïne est au contraire plutôt passive, humble, patiente et travailleuse. Ces histoires signifient fortement les qualités de sexe attendues. Elles sont d'ailleurs prolongées par les jouets offerts aux jeunes enfants, qui répondent à une nette division entre les sexes : les poupées, les troussees à maquillage, les mini-appareils électroménagers pour préparer les filles à leur rôle futur de femme, de mère et d'épouse ; les armes factices, les voitures ou

les jeux de construction, plus conformes aux stéréotypes de la virilité, pour les garçons. Ces accessoires contribuent à ce que les garçons et les filles se comportent selon les images en vigueur dans la société.

Source : Nicolas Jonas, *La famille*, Bréal, 2007

1. Pourquoi les parents se comportent-ils différemment en fonction du sexe de leurs enfants ?
2. Relevez dans le texte les différents moyens utilisés pour distinguer filles et garçons.
3. Quelles vont être les conséquences de tels comportements ?

DOCUMENT 3 • LA SOCIALISATION ET LES GOÛTS MUSICAUX

L'enquête montre ainsi que les parents les plus investis dans les loisirs culturels, quels qu'ils soient, ont des enfants qui ont une probabilité plus élevée de figurer eux aussi parmi les plus investis dans les loisirs culturels, quand bien même les leurs ne sont pas les mêmes que ceux de leurs parents [...]

D'un côté, ce qui est transmis, c'est le goût pour la musique et la propension plus ou moins forte à l'éclectisme¹ : à 11 ans, plus de la moitié (52 %) des enfants dont les parents écoutent de la musique tous les jours ou presque, en écoutent eux-mêmes quotidiennement, contre seulement 29 % des enfants dont les parents n'écoutent jamais ou presque jamais de musique ; et plus du quart (27 %) des enfants dont les parents déclarent aimer au moins cinq

genres musicaux, en aiment également au moins cinq, contre moins de 5 % des enfants dont les parents ne citent aucun genre musical apprécié, et 8 % de ceux dont les parents n'en citent qu'un seul. Mais d'un autre côté, cela ne signifie pas que les goûts musicaux des parents et des enfants, et leur variété, s'appuient sur les mêmes genres de musique. Les enfants n'aiment en effet ni systématiquement tous les mêmes genres musicaux (sauf à 13 ans, avec l'hégémonie de la mode du R'n'B), ni les mêmes genres musicaux que leurs parents : le goût des parents pour la musique classique, le jazz, le rock, les variétés françaises ou les musiques du monde va être « traduit » par leurs enfants en un goût pour le rock, les autres préférences parentales semblant faire l'objet de transmissions fonctionnant plus selon la logique de l'héritage.

Source : Sylvie Octobre et al., « La diversification des formes de la transmission culturelle : quelques éléments de réflexion à partir d'une enquête longitudinale sur les pratiques culturelles des adolescents », Recherches familiales, n° 8, 2011

1. Que transmettent les parents à leurs enfants en matière musicale ?
2. Les enfants écoutent-ils la même musique que leurs parents ? Est un effet d'âge ou de génération ?
3. Quels sont les autres agents qui peuvent influencer les goûts musicaux ?

L'école est un objet d'étude familier pour le sociologue : l'évolution historique a conduit à accorder une place de plus en plus grande à l'école dans le processus de socialisation (l'entrée à l'école s'effectue très tôt, et la sortie en est progressivement différée). [...] L'école est également le résultat d'un ensemble de projets, édifiés notamment par l'État, visant à édicter des normes sociales et à les imposer à un moment où l'individu est jugé plus malléable² : de la formation du citoyen, à la nécessité de préparer à la vie active, l'école se voit assigner des objectifs qui débordent et de loin la transmission de savoirs. [...] Si Durkheim perçoit la contingence des savoirs certifiés par l'école³ [...], il insiste également sur le rôle accru que celle-ci exerce dans la socialisation. Ce phénomène n'a cessé de prendre de l'importance en raison de la place grandissante que l'école exerce sur les trajectoires des individus. La scolarisation était, au début du XX^e siècle, déjà assurée dans l'enseignement primaire (premier degré) mais, en revanche, la progression de la scolarisation dans les collèges et les lycées (second degré) n'a cessé d'augmenter depuis (l'âge de la scolarité obligatoire, prolongé à 16 ans en 1959, est, dans les faits, dépassé la plupart du temps aujourd'hui), particulièrement depuis les années 1960. L'enseignement supérieur a connu – avec un certain décalage – le même phénomène. [...] Cette « massification » de l'enseignement secondaire, entreprise à partir des années 1960, et de l'Université, à compter

des années 1980, a pour effet de doubler la moyenne du temps passé à l'école depuis le début du siècle : soit 7,7 ans en 1901 contre plus de 14 ans aujourd'hui, ce qui s'accompagne d'une hausse considérable et accélérée du niveau de diplômes détenu : si 1 % d'une classe d'âge détient le baccalauréat en 1900 contre seulement 10 % en 1960, ce taux atteint 59 % en 1994, et 65 % en 2010.

Source : Philippe Riutort, Précis de sociologie, PUF, 2014

1. Quels sont les différents éléments qui permettent d'affirmer que l'école est un agent de socialisation ?
2. Quel est l'impact de l'allongement de la scolarité sur la socialisation des jeunes ?

-
1. Goûts divers.
 2. Malléable : qui se laisse former/déformer ou influencer.
 3. Contingence des savoirs certifiés par l'école : les savoirs valorisés par un diplôme par l'école peuvent changer.

1. La socialisation est un processus

La socialisation est le processus par lequel l'individu apprend et intériorise les normes, les valeurs et les rôles de la société à laquelle il appartient. Cette socialisation va permettre à l'individu de s'intégrer à la société dans laquelle il vit.

Le processus de socialisation dure tout au long de la vie car d'une part, l'individu est sans cesse confronté à de nouvelles situations tout au long de son existence, mais d'autre part, les normes et les valeurs de la société changent et obligent l'individu à s'adapter à ces évolutions. Néanmoins la socialisation qui se déroule pendant l'enfance, que l'on appelle la socialisation primaire va profondément influencer les manières de penser, d'agir et de sentir des individus. Cette socialisation primaire va créer des dispositions durables à la fois parce que l'enfant est malléable et parce que cette socialisation s'effectue dans un contexte affectif qui accroît son efficacité.

2. La socialisation permet l'incorporation de dispositions

Cette socialisation différenciée va avoir une dimension corporelle : les individus intériorisent des conduites à tenir face à des situations. Par exemple, la façon de se tenir à table va ainsi différer selon la socialisation, mais également la différence entre les sexes et donc l'intériorisation du genre tend à s'inscrire dans les corps : le garçon et la jeune fille apprennent peu à peu à marcher à s'asseoir, à parler, à se vêtir... de manière différente.

La socialisation se caractérise également par l'intériorisation de manières de pensée, le rapport à la culture par exemple va être fortement influencé par des premières prédispositions. L'habitude de la lecture peut

préparer le terreau pour favoriser la lecture à l'âge adulte. Les habitudes en matière musicale sont également transmises par les parents et éventuellement modifiées par les pairs, les médias.

La socialisation peut se faire de manière avouée et coercitive (à l'école par exemple où il s'agit de respecter les horaires, le règlement intérieur), mais également de façon beaucoup plus diffuse (par l'imitation du comportement des autres, par la répétition de gestes quotidiens...). Cette socialisation « diffuse » se fait de manière plus inconsciente mais tout aussi efficace. L'individu n'est toutefois pas passif dans la socialisation, il s'approprie ces transmissions pour construire sa propre identité.

3. De multiples agents de socialisation

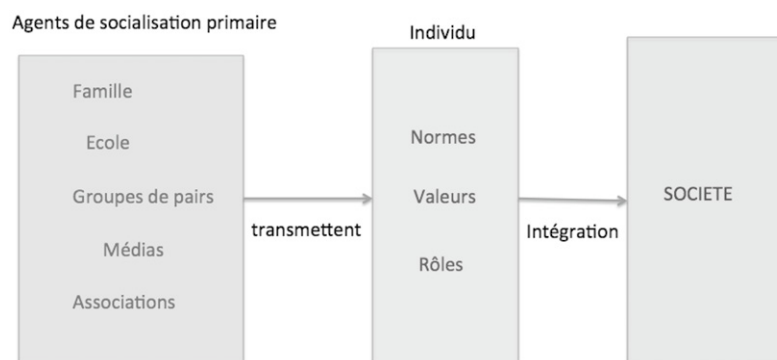
De multiples agents de socialisation contribuent effectivement à socialiser l'enfant : la famille, l'école, les groupes de pairs, les médias... toutes ces influences peuvent converger, mais pas forcément, l'individu est alors contraint de concilier ces différentes approches et trouver son équilibre. La socialisation primaire est donc un processus pluriel. Néanmoins parmi tous ces agents de socialisation, l'école et la famille jouent un rôle premier.

Dans le cadre familial, l'enfant apprend et intériorise dès le plus jeunes âge les règles élémentaires de la vie en société : le langage, les règles de politesse, le respect des autres, mais également des engagements politiques, religieux ou moraux.

L'école exerce également un rôle très important, non seulement à travers l'instruction qui permet à chacun d'acquérir un socle commun de compétences, mais aussi à travers les normes de la vie en collectivité qui y sont transmises. Au sein de l'école se joue également la rencontre avec des groupes de pairs, issus, éventuellement, de milieux sociaux différents.

Les contradictions possibles entre les différents agents de socialisation révèlent la complexité de ce processus. L'individu intègre, grâce au processus de socialisation des dispositions qui vont exercer une influence durable. L'individu va intérioriser des manières de faire, d'agir et de penser, qu'il pourra ensuite transposer dans d'autres contextes. Néanmoins l'individu conserve une part de liberté de choix et d'initiative. La socialisation ne conduit pas à une reproduction à l'identique. Elle permet cependant que l'ensemble des individus d'une même société se conforme à un ensemble de règles de conduite. La socialisation rend donc la vie sociale possible et assure le consensus social.

Schéma de synthèse



Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux. Justifiez votre réponse.

	Vrai	Faux
La socialisation correspond à un dressage		
La socialisation primaire se déroule pendant l'enfance		
Les deux seuls agents de socialisation sont l'école et la famille		
Les membres d'une même société partagent tous les mêmes normes et les mêmes valeurs		
Les dispositions acquises pendant l'enfance sont durables et irréversibles		
La socialisation conduit à la distinction des rôles masculins et féminins		
L'enfant est influencé par une pluralité d'instances de socialisation.		
La socialisation diffère selon le milieu social		
Les goûts musicaux ne relèvent que d'un choix individuel		
Les membres d'une même fratrie reçoivent tous la même socialisation		

Exercice 2

Complétez avec les termes suivants : dispositions, normes, irréversibles, l'enfance, valeurs, durables, rôles, agents de socialisation, processus, contradictoires

La socialisation primaire se déroule pendant La socialisation est un qui permet à l'individu d'apprendre et d'intérioriser des....., des et des..... lui permettant de vivre en société.

De multiples exercent une influence sur l'individu : la famille, l'école, les groupes de pairs, les associations, les médias. Ces influences peuvent éventuellement être.....

Ces acquises pendant l'enfance vont exercer une influence mais non..... sur l'individu tout au long de sa vie.

Exercice 3

Répondez aux question suivantes en construisant un paragraphe argumenté

- L'école et la famille sont-elles forcément complémentaires en matière de socialisation ?
- Les filles et les garçons ne sont pas socialisés de la même façon

Exercice 4

Indiquez parmi les éléments de cette liste ce qui correspond à une norme et ce qui correspond à une valeur :

1. Dire bonjour
2. La tolérance
3. S'habiller de manière décente pour sortir
4. Écouter les autres dans une conversation
5. Le respect des autres

6. L'honnêteté

7. La justice

8. Respecter le code la route

9. Éteindre son téléphone portable dans le train

10. Ne pas manger des pop-corns au cinéma

Exercice 5 Qu'est-ce qui distingue ces socialisations par l'école ?



©Roman Woronowycz, USAID de Pixnio



CC0 Domaine public



CC0 Domaine public



© Alejandro Chicheri, USAID de Pixnio

Exercice 1 Mobilisation des connaissances

Montrez que la socialisation est un processus

Exercice 2 Traitement de l'information

Répartition des temps sociaux selon le sexe.

Unité : heures et minutes

	hommes	Femmes	Écart hommes- femmes
Temps physiologique (sommeil, soins personnels et repas)	11 :07	11 :24	-00 :17
Temps professionnel (travail, études, formation, trajets)	06 :05	04 :48	01 :17
Temps domestique	02 :00	03 :26	-01 :26
– dont ménage, cuisine, linge, courses	01 :08	02 :34	-01 :27
– dont soins aux enfants et aux adultes	00 :18	00 :36	-00 :18
– dont bricolage	00 :20	00 :05	00 :15
– dont jardinage, soins aux animaux	00 :14	00 :10	00 :04
Temps libre	03 :20	02 :45	00 :35

Temps de sociabilité (hors repas)	00 :43	00 :45	-00 :02
Trajets (hors travail)	00 :43	00 :50	00 :07
Ensemble	24 :00	24 :00	0 :00

Durée moyenne au cours d'une journée (du lundi au dimanche). France métropolitaine – Hommes et femmes ayant un emploi.

Source : Insee, Enquête emploi du temps 2009-2010, © Observatoire des inégalités

1. Que signifient les trois données concernant le temps domestique ?
2. Que montre ce document ? appuyez votre réponse sur l'exploitation des données du document
3. En quoi la socialisation différenciée permet elle d'expliquer les données de ce document ?

Pour aller plus loin

La socialisation selon l'origine sociale

Lahlou, issue d'un lycée de La Courneuve [Seine Saint Denis], en première année (à Sciences Po) :

« Au départ, ça a été difficile. Il faut apprendre à s'organiser, à rechercher les infos pour faire son propre cours. Mais cela est vrai pour tous ceux qui passent du secondaire au supérieur. Le stage d'intégration de trois semaines et demie avant la rentrée nous a beaucoup aidés. J'ai ressenti des différences avec les autres élèves en sciences politiques notamment : ils sont très au fait de l'actualité, des institutions, sans doute parce qu'ils en parlent chez eux. C'est un peu la même chose sur les livres. Quand un prof demande : "Vous avez lu tel auteur ?", tout le monde lève la main : "pas nous".

Sans les conventions ZEP¹, je n'aurais pas tenté Sciences Po. Je connaissais son prestige [...] mais je n'aurais pas essayé. Mes parents ne connaissaient

pas. Pour mon père, l'objectif était d'avoir le bac et Sciences Po était une fac comme une autre : je crois qu'il a aujourd'hui pas mal de fierté et d'attente. À moi de réussir ».

Source : Luc Bronner, *Le Monde*, 19 février 2004

4. Quelle est l'origine sociale de Lahlou ?
5. Quelle formation suit-elle ?
6. Comment est-elle entrée dans cette école ?
7. Quelles difficultés rencontre Lahlou ?
8. Montrez, à partir de cet exemple, les tensions qui peuvent exister entre socialisation scolaire et socialisation familiale

Questions tirées des annales du bac 2018, Amérique du Nord

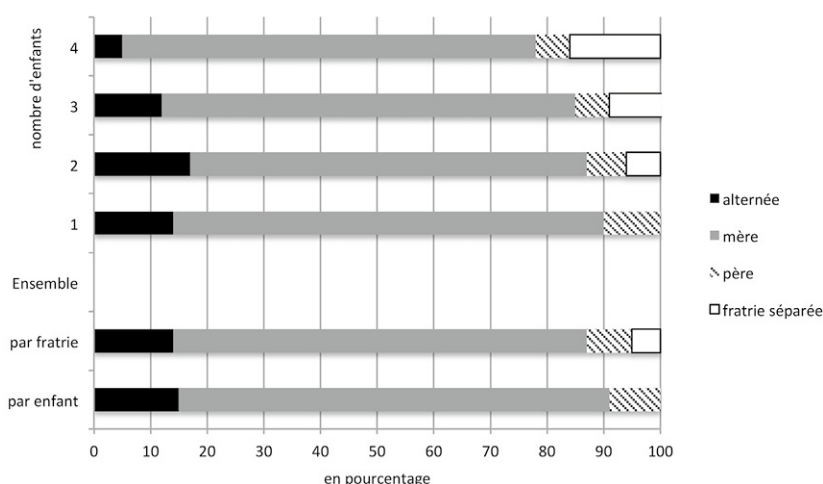
-
1. Les conventions éducation prioritaire sont une des voies d'entrée à Sciences Po Paris permettant d'encourager le recrutement des élèves scolarisés dans l'un des 106 établissements partenaires situés en Zone d'Éducation Prioritaire (zones qui regroupent les écoles et établissements des territoires rencontrant les plus grandes difficultés sociales).

2 La socialisation en fonction des configurations familiales

L'enfant est-il socialisé de la même manière selon qu'il soit enfant unique ou dans une famille nombreuse ?

DOCUMENT 1 • LES ENFANTS ET LE DIVORCE

Type de résidence pour la fratrie selon le nombre d'enfants mineurs et par enfant lors du divorce.



Champ : divorces (ou ruptures de PACS) impliquant au moins un enfant mineur en 2008 figurant sur l'une des déclarations de revenus des parents de 2010 après un divorce en 2008

Source : Insee première, les conditions de vie des enfants après le divorce, n° 1536, février 2015

1. Que signifient les données concernant la ligne « par fratrie » ?
2. Quelle est l'information principale de ce document ?
3. L'augmentation de la taille de la fratrie modifie-t-elle le mode de garde après le

divorce des parents ?

4. Le divorce peut-il alors modifier la socialisation des enfants ?

DOCUMENT 2 • LA DIVERSITÉ FAMILIALE

	Effectifs	Répartition %	Nombre moyen d'enfants
Couples avec enfants	6 190 000	79,7	2,0
Dont familles traditionnelles	5 470 000	70,4	1,9
Dont familles recomposées	720 000	9,3	2,3
<i>avec enfant(s) de l'union actuelle</i>	380 000	4,9	2,8
<i>sans enfant(s) de l'union actuelle</i>	340 000	4,4	1,7
Familles monoparentales	1 580 000	20,3	1,7
Total	7 770 000	100,0	1,9

Champ : familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans. Il n'y a pas de limite d'âge pour les frères et sœurs.

Source : INSEE Première, n° 1470, octobre 2013, « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée »

1. Qu'est-ce qu'une famille recomposée ?

2. Quel est le pourcentage d'enfants qui vivent en famille recomposées ?
3. Quelles sont les familles où le nombre d'enfants est en moyenne le plus important ?
4. Quelles peuvent être les difficultés des familles monoparentales ?
5. La composition de la famille et sa taille influencent-elles la socialisation de l'enfant ? illustrez

DOCUMENT 3 • LA SOCIALISATION DES ENFANTS DANS DES FAMILLES MIXTES ET RECOMPOSÉES

Avant de fonder une nouvelle famille dans leur pays de résidence actuel, certains migrants ont déjà eu un ou plusieurs enfants dans leur pays d'origine. Dans la plupart des cas, ces enfants restent là-bas et sont confiés à la famille étendue de leur parent migrant. S'ils rejoignent ce dernier à l'étranger, c'est souvent par la voie de la réunification familiale. Ils sont parfois adoptés par leur beau-parent, qui joue un rôle important dans le processus d'ajustement social et scolaire de ces enfants en parlant avec eux la langue de leur pays d'accueil et en les aidant à faire leurs devoirs. Pourtant, on observe des tensions entre enfants d'une précédente union et beaux-parents, et aussi entre ces enfants et enfants du nouveau couple. De plus, les études sur les couples mixtes n'abordent que très rarement la mixité conjugale en intégrant les enfants que les conjoints ont eus avant leur couple actuel. Les travaux de Nobue Suzuki centrés sur les

femmes migrantes philippines en couple avec des hommes japonais au Japon sont une exception. Ils démontrent les enjeux émotionnels de la recomposition familiale. Influencées par leur situation socio-économique défavorable et par les politiques d'immigration strictes de leur pays d'accueil, la plupart de ces femmes connaissent des problèmes relationnels avec leurs enfants restés au pays d'origine, qui se sentent souvent délaissés par leur mère et se trouvent comme elle en situation précaire.

Asuncion Fresnoza-Flot, « Gérer la conjugalité et la pluriparentalité dans les familles "mixtes" recomposées : les stratégies d'évitement des conflits des migrantes philippines et thaïlandaises en Belgique », Recherches familiales, 2017/1 (n° 14), p. 79-93

1. Qu'est-ce qu'une famille mixte ?
2. Pourquoi la socialisation des enfants peut-elle être différente dans les familles mixtes ?
3. Les enfants issus de l'union précédente sont-ils socialisés de la même façon que les enfants de l'union des conjoints ?

DOCUMENT 4 • LES FAMILLES HOMOPARENTALES

Une famille homoparentale réunit un parent ou un couple de parents dont l'orientation homosexuelle est clairement reconnue et un ou plusieurs enfants légalement liés à l'un des parents au moins. L'homoparentalité recouvre de multiples situations que les sciences sociales s'attachent à mieux décrire pour améliorer la connaissance de ces

configurations familiales et contribuer aux débats en cours.

Certaines configurations homoparentales sont issues d'unions hétérosexuelles et résultent de recompositions familiales. Tel est le cas lorsqu'un ménage est composé d'un couple de deux adultes de même sexe et d'enfants conçus antérieurement, dans un couple hétérosexuel. D'autres sont issues du projet d'un couple de même sexe ou d'une personne homosexuelle d'avoir des enfants. Ce projet passe alors par l'adoption (nécessairement sur une base individuelle dans la loi française), par l'insémination avec donneur ou par un processus de gestation pour autrui (à ce jour illégal en France). La coparentalité correspond au projet de plusieurs personnes (dont une au moins est homosexuelle) s'accordant pour avoir un enfant ensemble et l'élever conjointement. Tel est le cas lorsque le projet parental est conduit par un couple gay et un couple lesbien, une personne homosexuelle ou un couple de même sexe avec une tierce personne.

Source : La difficile mesure de l'homoparentalité
[https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-
demo/focus/homoparentalite/](https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/homoparentalite/)

1. Quelles sont à l'heure actuelle, les différentes origines des familles homoparentales ?
2. Les enfants grandissant dans des familles homoparentales ont-ils une socialisation différente des autres ?

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les enfants issus d'une famille de trois enfants et plus sont plus nombreux que les autres à redoubler à l'école primaire et au collège. L'âge auquel ils terminent leurs études est également plus bas en moyenne que celui des enfants nés dans une famille de taille plus réduite. Cet effet négatif de la taille de la fratrie sur la scolarité peut résulter de différents processus, non exclusifs les uns des autres. Il peut trouver son principe dans une altération des conditions de vie matérielle des familles liée à l'augmentation du nombre d'enfants [...] ; il peut également résulter d'une diminution du suivi scolaire, de l'accompagnement culturel ou encore du contrôle des activités enfantines assurées par les parents, ceux-ci devenant moins disponibles au fur et à mesure de l'agrandissement de la fratrie.

Source : Olivier Vanhée, Géraldine Bois, Gaël Henri Panabière, Martine Court et Julien Bertrand, « La fratrie comme ressources, le rôle des aînés dans les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 111, 2013

1. Quel est le lien entre réussite scolaire et taille de la fratrie ?
2. Quels sont les éléments explicatifs de ce lien ?
3. Quelles grandes distinctions peut-on faire entre la socialisation d'un enfant unique et la socialisation d'un enfant de famille nombreuse ?

1. Des configurations familiales variées

L'augmentation du nombre de divorces et de séparations s'est traduite par une croissance de certaines formes familiales comme les familles monoparentales (constituées d'un unique parent, le plus souvent la mère, avec enfant) et de familles recomposées (familles constituées d'un couple avec au moins un enfant né d'une union précédente). Cette diversité des configurations familiales modifie les conditions de socialisation des enfants et des adolescents : les enfants de parents divorcés sont amenés parfois à connaître des divergences de socialisation entre leur père et leur mère, à cohabiter éventuellement avec des beaux parents et des enfants ayant reçu d'autres normes et valeurs. Une fois encore, c'est la complexité du processus de socialisation qui s'impose.

On peut ajouter que parfois les configurations familiales peuvent également incorporer des différences culturelles : c'est le cas lorsque les parents ont fait le choix d'immigrer. Selon le contexte et la situation, l'immigration conduit souvent l'enfant à être confronté à une double culture : celle de la société d'origine de ses parents et celle de la société d'accueil.

Certains enfants grandissent également dans des familles mixtes, c'est-à-dire des familles où les deux parents sont issus de cultures différentes. Cette richesse culturelle conduit également à une socialisation différente.

La notion d'homoparentalité est récente. Les débats sur le pacte civil de solidarité en 1998-1999 et le militantisme de certaines associations ont contribué à la reconnaissance des familles homoparentales. Assez difficiles à dénombrer, ces familles semblent néanmoins de plus en plus fréquentes. On manque encore de recul

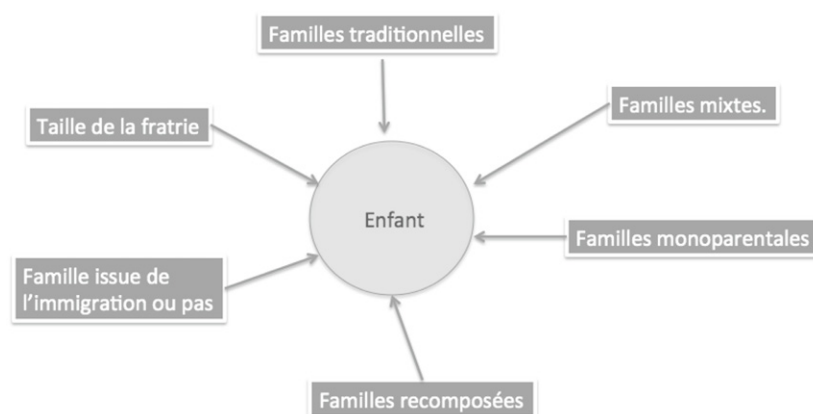
pour apprécier la différence de socialisation des enfants évoluant dans des familles homoparentales.

Les paramètres nécessaires sont manquants ou erronés. La diversité familiale est donc très importante et révèle la diversité des processus de socialisation à l'œuvre au sein des familles. La socialisation familiale recouvre des modalités très différentes. Une famille ne ressemble pas à une autre et même si des processus peuvent avoir des similitudes, une analyse plus fine et plus qualitative permet de mettre en évidence des différences importantes.

2. Des familles de tailles différentes

Les familles diffèrent également par la taille de la fratrie. Être enfant unique ou grandir dans une famille nombreuse modifie les conditions de socialisation. L'enfant unique est davantage socialisé par ses parents, surtout au cours de la petite enfance. Les enfants de famille nombreuse peuvent connaître une plus grande variété d'agents de socialisation, les parents sont en effet moins souvent disponibles et les cadets, socialisés par les aînés. Dans les familles nombreuses, l'enfant apprend plus tôt l'autonomie. La position de l'individu au sein de la fratrie exerce donc un rôle important et tous les enfants d'une même fratrie ne connaissent pas la même socialisation. Ces différences peuvent affecter la réussite scolaire de l'enfant.

Schéma de synthèse



Qu'avons-nous appris ?

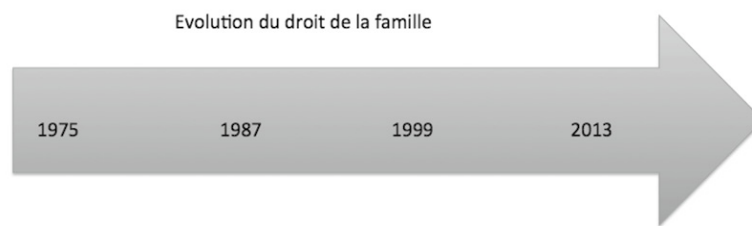
Exercice 1 Vrai ou faux ? Justifiez votre réponse

	Vrai	Faux
La socialisation familiale est uniforme		
Au sein d'une famille, les enfants sont les individus socialisés et les parents sont les agents de socialisation		
Une famille c'est un père, une mère et des enfants		
Les enfants d'une même fratrie connaissent la même socialisation		
Une famille sur cinq est une famille monoparentale		
Un enfant connaît une socialisation familiale uniforme au cours de son enfance		
La famille élargie ne joue plus aucun rôle aujourd'hui dans la socialisation des enfants		
La famille est une institution immuable		
Le droit accompagne l'évolution des formes familiales		
Suite à un divorce, les enfants vivent plus souvent avec leur mère		

Exercice 2

Remplacez dans la frise chronologique les événements suivants :

1. Le mariage pour tous,
2. Le Pacte civil de solidarité (le PACS)
3. Le divorce par consentement mutuel
4. Le principe de coparentalité



Exercice 3

Ismaël est enfant unique et vit avec ses parents dans une petite maison mitoyenne. Il a une chambre pour lui tout seul. Tant qu'il était en primaire, il restait au centre de loisirs après l'école. Depuis le collège, il rentre seul et fait ses devoirs de manière autonome car ses deux parents travaillent et ne rentrent que vers 19 h.

Carole est la quatrième enfant d'une fratrie de sept enfants, sa maman ne travaille pas, mais a peu de temps pour s'occuper de Carole. Carole a très vite appris l'autonomie, guidée en cela par ses sœurs aînées. Carole partage sa chambre avec un de ses frères et une de ses sœurs. Quand elle rentre du lycée, elle se débrouille sur un coin de la table de la cuisine pour faire ses devoirs en échappant au bruit du reste de la maisonnée.

Charles a 17 ans, ses parents ont divorcé quand il avait 5 ans. Il vit avec sa maman qui n'a pas refait sa vie et un week-end sur deux, il va chez son père qui s'est remarié et a eu deux autres enfants avec sa nouvelle compagne. Chez sa mère, c'est lui qui est chargé de faire les courses en sortant du lycée le soir.

Après avoir accompli sa mission, il peut tranquillement effectuer son travail scolaire.

Sarah a 14 ans, ses parents ont divorcé quand elle avait 7 ans. Elle vit en garde alternée avec sa maman qui vit désormais en couple avec une autre femme. Elle voit son père une semaine sur deux, celui-ci a refait sa vie avec une femme qui avait déjà deux enfants. Sarah dispose d'une chambre individuelle dans chacun de ses foyers et doit s'organiser pour jongler avec ses affaires scolaires ! Enfant unique d'un côté et enfant de famille nombreuse de l'autre, elle a appris à s'adapter.

À l'aide des exemples, remplissez le tableau suivant :

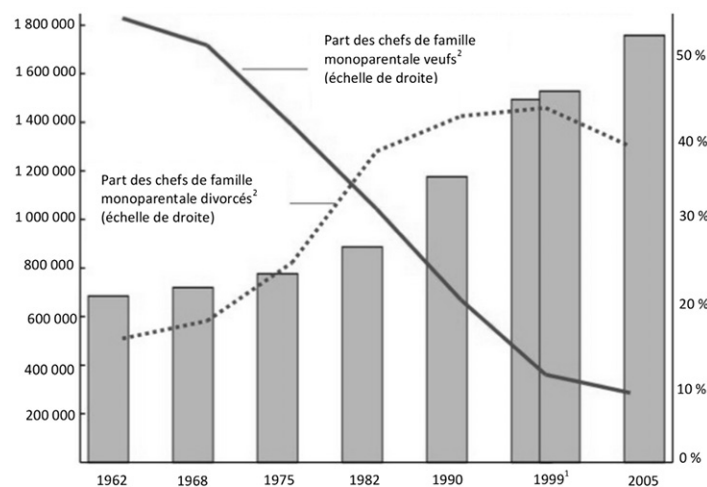
	Type(s) de famille	Degré d'autonomie	Chambre individuelle ou pas	Agents de socialisation
Ismaël				
Carole				
Charles				
Sarah				

Exercice 1 Mobilisation de connaissances

Montrez à l'aide d'un exemple de votre choix que la socialisation varie en fonction de la configuration familiale.

Exercice 2 Traitement de l'information

Évolution des familles monoparentales



1. À partir de 1999, l'âge des enfants est l'âge révolu à la date du recensement, alors que lors des recensements précédents il s'agissait de l'âge atteint l'année du recensement. En 1999, il y a 34 000 familles avec enfant de 0 à 24 ans de plus en utilisant l'âge révolu plutôt que l'âge atteint dans l'année.

2. Il s'agit de la situation matrimoniale légale et non de la situation de fait. Un adulte d'une famille monoparentale auparavant en couple non marié reste légalement célibataire après une séparation ou le décès du conjoint.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires, familles avec enfants de moins de 25 ans.

Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

1. Mesurez à l'aide d'un indicateur de votre choix l'évolution des familles monoparentales entre 1962 et 2005.
2. Quelles sont les causes de la monoparentalité ?
3. Comment ces causes ont-elles évolué au cours du temps ?

Pour s'organiser

Quels sont les différents éléments qu'il faut rappeler pour présenter le document ?

- titre
- source
- date
- champ
- variable
- unité

Avant de commencer à interpréter, on s'assure que l'on a compris le document :

- Que signifie l'ensemble des données concernant l'année 2005 ?
- Pourquoi ce document a-t-il deux échelles ?

Vous pouvez maintenant répondre aux questions du document

3 Quel est le rôle de la socialisation secondaire ?

Au delà de l'importance des connaissances, est-il simple de devenir médecin ? Que faut-il savoir faire ? Comme cela s'apprend-il ?

DOCUMENT 1 • LA SOCIALISATION SECONDAIRE

La (ou les) socialisation(s) secondaire(se) concerne(nt) l'intégration de l'individu dans les divers « sous-mondes » où son itinéraire le conduit. Un sous-monde peut être défini comme un ensemble de situations interdépendantes auxquelles l'acteur n'a pas encore été confronté. Ainsi, pour l'étudiant qui vient de s'inscrire à l'université, celle-ci constitue-t-elle un « sous monde » qui va réclamer de sa part qu'il subisse une socialisation secondaire spécifique. Il devra apprendre non seulement le règlement des études, mais aussi le jargon propre de son nouveau milieu, les types de personnes qu'il y rencontre, les parties que l'on doit y jouer dans diverses circonstances, elles aussi typiques. Il en ira de même pour d'autres « sous-mondes » apparaissant alors que l'individu poursuit sa carrière de membre de la société : le service militaire, l'hôpital, l'entreprise, le club de loisirs, etc.

1. À quel moment commence la socialisation secondaire ?
2. Qui sont les agents de socialisation secondaire ?
3. Pourquoi est-ce que la socialisation primaire ne suffit pas ?

DOCUMENT 2 • LA SOCIALISATION CONJUGALE

L'adulte, comme l'enfant, n'a jamais terminé sa propre construction. Lorsqu'on demande à des « adultes » (au sens officiel) s'ils le sont, la majorité refuse d'admettre qu'ils puissent se considérer, et être considérés, comme des êtres « finis ». Aujourd'hui l'individu se pense inachevé ; il a donc toujours besoin de très proches pour l'aider à découvrir des ressources enfouies au fond de lui-même. Cette demande fournit une coloration pédagogique – et même quasi thérapeutique (au sens étymologique) – à la famille contemporaine. Les enfants ne sont pas les seuls à demander un soin personnel, les adultes ont également besoin de très proches capables de les aider à être eux-mêmes. Les grandes lignes du modèle du « bon conjoint » ressemblent donc à celles du « bon parent ». Cependant, trois différences fondamentales demeurent entre les relations conjugales et les relations éducatives. L'enfant a une moindre capacité à soutenir autrui, son travail consiste surtout à se construire. Pour cela, il a, davantage que l'adulte, besoin de sécurité, garantie par la permanence de son

entourage. Et néanmoins, il doit parvenir à quitter sa famille d'origine ; c'est son objectif ; il a donc de moins en moins besoin de ses premiers proches pour parvenir à choisir ses propres relations personnalisées. Le rapport au temps dans la relation conjugale et dans la relation éducative diffère.

Source : François de Singly, *Le soi, le couple et la famille*, 2^e édition, 2016

1. Pourquoi les adultes ont-ils besoin de proches pour être eux-mêmes ?
2. Qu'est-ce qu'un « bon conjoint » ?
3. Quelles sont les différences entre les relations conjugales et les relations éducatives ?

DOCUMENT 2 • LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE

Cet extrait relate l'échange entre Émilien diplômé en Master pro dans le domaine du sport qui vient chercher des conseils auprès de Sandrine, conseillère en Insertion dans une association d'aide à l'insertion professionnelle. Sandrine clôture l'échange par ces propos :

« Bon, je vois que vous avez des expériences d'emploi, plutôt nombreuses. C'est un point très positif. Sans expérience, un master [...] ou un doctorat même – je pense que c'est pareil ?-, c'est pas bon signe. Y a des lignes sur votre CV, et surtout dans la case "Compétences" c'est indéniable... Bon, il faudra travailler à la façon dont vous allez les présenter, mais c'est indéniable. Par contre, là, compte tenu de votre formation et des petits emplois que vous avez eus, qui n'ont pas forcément beaucoup à voir

avec ce que vous visez, bon... Y en a pour minimum huit mois de recherches. Pour un premier emploi. Ça veut dire pas le boulot d'une vie, c'est pour le premier CDI, quoi, hein ? Bon c'est la moyenne. »

Source : Romain Delès, Quand on n'a « que » le diplôme... les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle, PUF, 2018

1. Quel est le niveau d'études d'Émilien ?
2. Expliquez le passage souligné.
3. Quelles qualités faut-il pour décrocher un premier emploi ?
4. L'école et la formation permettent-elles d'acquérir ces qualités ?

DOCUMENT 3 • LA POLITIQUE DANS LE COUPLE

À propos de la politique, dans votre couple, est-ce qu'il y a... ? (en %)

	Très souvent	Souvent	Rarement	Jamais	Total
... un intérêt partagé	19	56	16	9	100
... du plaisir à discuter	19	48	24	9	100
... des sujets tabous	1	5	37	57	100
... des	1	4	35	60	100

conflits importants					

Source : « Famille, amour, amis et politique », CEVIFOP, 2011

1. La politique est-elle un sujet de discorde au sein des couples ? Justifiez votre réponse.
2. Comment expliquer ces résultats ?

Question issue des Annales de 2018, Pondichéry

DOCUMENT 4 • LA SOCIALISATION POLITIQUE

En France, les travaux d'Annick Percheron fondent l'étude de la socialisation politique primaire. Elle s'intéresse à l'acquisition d'un « outillage politique » au cours du processus de socialisation familiale, ainsi qu'aux composantes explicitement politiques de l'identité sociale de l'enfant construite au cours de cette socialisation, l'identité nationale et l'identification à une famille politique. Anne Muxel poursuit ces travaux en s'intéressant aux jeunes et soutient que la famille, et donc la classe sociale d'origine, restent les « creusets¹ de l'identité politique ». [...]

Les évolutions récentes de la sociologie du militantisme invitent à un double élargissement du regard, vers d'autres pratiques de participation politique que le vote et vers d'autres instances de socialisation politique que la famille.

La socialisation militante est une composante de la socialisation politique. Les instances de socialisation politique primaire, la famille, des

expériences de représentation (délégés de classe) ou de vie communautaire (scouts et/ou activités religieuses), sont assurément des lieux de transmission de dispositions au militantisme. S'interroger sur la socialisation à l'engagement, implique de s'intéresser à l'hétérogénéité des cadres de socialisation que rencontrent les individus au cours de leur vie. [...]

Élise Cruzel montre, pour des militants d'Attac², que la transmission des valeurs politiques de familles de droite ou apolitiques a été mise à l'épreuve par des expériences de ruptures biographiques (un événement ou une crise politique, un éloignement géographique), ou par une socialisation professionnelle (au « travail social »), qui a mis ces militants en contact direct avec d'autres univers sociaux et politiques.

Source : Lucie Bargel, « Socialisation politique », extrait de Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009

1. Pourquoi parle-t-on de socialisation politique ?
2. Quel est le rôle de la famille dans la socialisation politique ?
3. Qu'est-ce que la socialisation militante ?
4. Illustrez l'idée qu'un événement puisse faire évoluer les valeurs politiques d'un individu.

Questions issues des annales de 2013, Amérique du Nord

1. Creusets : ici, fondements.

2. Attac : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne, organisation altermondialiste créée en France en 1998.

1. Une socialisation secondaire

La socialisation primaire qui se déroule au cours de l'enfance a pour effet de construire l'individu, elle offre à l'individu des cadres généraux qui orientent les comportements de l'individu. Néanmoins l'individu, au cours de sa vie va être confronté à des univers différents obéissant à des règles particulières. C'est la socialisation secondaire qui va permettre aux individus de s'adapter à ces « sous-mondes ». Elle est beaucoup moins prégnante que la socialisation primaire et assurée par des agents socialisateurs plus facilement interchangeables. La socialisation est donc un processus qui n'est jamais inachevé et qui se poursuit tout au long de la vie des individus. En effet, non seulement la société évolue et donc l'individu doit incorporer ces changements de normes et des valeurs qui peuvent apparaître, mais en plus l'individu lui-même est confronté à de nouveaux environnements tout au long de sa vie.

La socialisation primaire exerce une influence durable et rémanente sur l'individu, néanmoins, la socialisation secondaire peut parfois conduire à modifier les acquis de la socialisation primaire.

2. La socialisation conjugale

Même adulte, l'individu a besoin de validation personnelle de ses actes et de ses décisions. C'est dans l'interaction avec ses proches que l'individu valide le monde dans lequel il vit et continue à façonner son identité. Le conjoint joue, parmi les proches, un rôle fondamental. La conversation conjugale quotidienne permet d'objectiver les événements, de les rendre conscients, de les expliciter. Le conjoint est la personne qui connaît l'individu, ses qualités et ses défauts et qui a l'écoute pour accueillir le récit de la journée, les mésaventures et les doutes. Cette première forme de

socialisation secondaire révèle que la socialisation secondaire n'est pas forcément exempte de charge émotionnelle.

3. La socialisation professionnelle

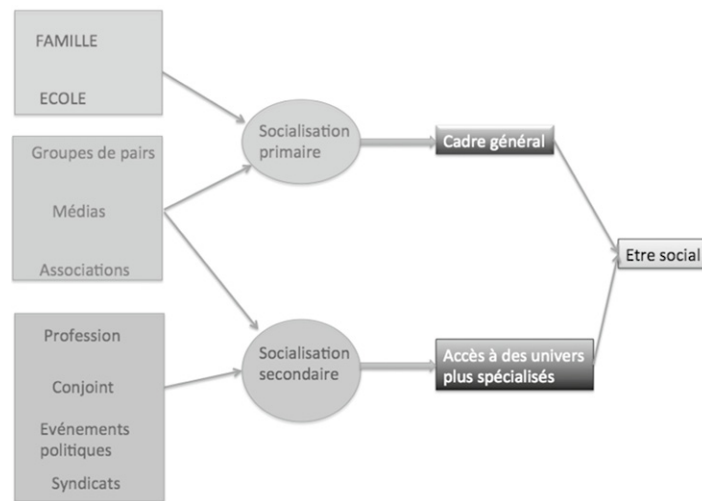
L'insertion professionnelle des individus requiert la maîtrise d'un certain savoir-faire, d'un certain langage, de normes et de valeurs. Les codes à mémoriser sont parfois tellement nombreux que la formation elle-même incorpore ce processus de socialisation, c'est le cas des médecins et des avocats, par exemple. Pour se préparer au métier les étudiants sont incités à effectuer une socialisation anticipatrice, c'est-à-dire à adopter les valeurs et les normes du groupe de référence, ici médecins ou avocats. Mais au-delà de ces métiers spécifiques, chaque profession a ses codes que le candidat à l'embauche se doit de respecter. Pour les étudiants issus de leur formation, il faut aussi apprendre peu à peu ces *hexis* corporels, ou le vocabulaire spécifique.

4. La socialisation politique

La socialisation primaire joue un rôle important en matière de socialisation politique : en effet les jeunes tendent à reproduire les préférences idéologiques de leurs parents. Néanmoins si la socialisation primaire permet la transmission de l'intérêt portée aux questions politiques, la préférence partisane ne semble pas totalement déterminée par la socialisation primaire. Par ailleurs la socialisation secondaire politique est amenée à être modifiée avec certaines rencontres, l'entrée dans certaines professions. Parfois, c'est également un événement social ou politique à caractère local ou national qui joue un rôle initiateur pour l'individu et qui l'amène à devenir militant, mobilisé, impliqué.

Tous ces éléments montrent que si la socialisation primaire offre un cadre général, elle ne conduit pas à une reproduction sociale. L'individu, par la socialisation

secondaire peut confirmer ou infirmer ce cadre général.
La socialisation se déroule bien tout au long de la vie de l'individu avec des agents de socialisation variés.



Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

Complétez le texte avec les mots suivants : profession, syndicats, médias, primaire, associations, secondaire, conjoint, événements politiques, groupes de pairs.

La socialisation est un processus qui ne s'interrompt pas avec l'entrée dans l'âge adulte : la socialisation succède à la socialisation.....

La socialisation va permettre à l'individu de s'intégrer à des univers plus spécialisés. De nombreuses instances de socialisation viennent alors contribuer à poursuivre la construction de l'identité des individus : la, le....., mais aussi des ou les..... Certaines instances étaient déjà présentes au cours de la socialisation primaire et influencent donc l'individu tout au long de sa vie : les, les et les

Exercice 2

Après avoir rappelé ce qu'est le processus de socialisation, vous montrerez la diversité et la complémentarité des agents de socialisation.

Exercice 3 L'entretien d'embauche

Discussion entre Jérémy, 26 ans, Master en développement durable à la recherche d'un emploi et d'autres jeunes diplômés également en recherches d'emploi au sein d'une association d'insertion professionnelle :

« – Mais (tu ne veux pas mettre une cravate), juste pour l'entretien, après tu l'enlèves tout de suite, dès que tu sors ?

– Non, mais tu ne comprends pas. Peut-être je le ferai si ça m'arrive d'avoir un entretien. Mais je pense pas, je trouve ça tellement absurde d'aller te raconter ta vie, ton parcours d'études et tes expériences dans un costume alors que t'as jamais mis un costume de ta vie. (Jérémy)

– Et si ça te fait rater une occasion ? Je sais pas, si on va à un entretien d'embauche bien habillé, c'est parce que ça participe d'une bonne image de soi. Le recruteur, du coup, si t'as pas de cravate, il peut finir par se faire une mauvaise image de toi, bêtement, juste parce que tu ne voulais pas rajouter un petit accessoire...

– Bah, je me dirais que c'est bien dommage et qu'il est un peu c... De pas m'avoir pris pour ça. (Rires des autres, Jérémy toujours sérieux) »

Source : Romain Delès, *Quand on n'a « que » le diplôme... les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle*, PUF, 2018

1. Pourquoi Jérémy ne veut-il pas mettre de cravate ?
2. Cela peut-il entraver sa démarche ?
3. Compte tenu du niveau de diplôme de Jérémy, décrivez les exigences vestimentaires à adopter pour son entretien d'embauche.
4. Mettez en place un jeu de rôle : l'un joue le rôle de l'employeur et l'autre celui du candidat à l'embauche. Imaginez le dialogue et les postures adoptés par chacun

Pour aller plus loin

Exercice 4 Le mouvement des « gilets jaunes »

Selon le sociologue Benoît Coquard, impossible de dresser un ou même plusieurs « profils types » de « gilets jaunes ». Ceux-ci se recrutent essentiellement parmi les classes populaires et

intermédiaires plutôt peu diplômées et exerçant des métiers manuels.

Selon un sondage Elabe réalisé mercredi 28 novembre pour BFMTV, le taux de « gilets jaunes » – ils représentent 20 % des Français – est plus élevé dans les catégories populaires (27 %), parmi les habitants des zones rurales (27 %) et des petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants (24 %).

Une observation confirmée sur le terrain par le sociologue Benoît Coquard (membre du Cesaer, Inra, Dijon), spécialisé sur les milieux ruraux, qui a suivi la mobilisation dès les premiers jours. « J'ai demandé la profession d'environ 80 personnes. Dans une région déjà très ouvrière, à 9 exceptions près (professions intermédiaires du privé, artisans, agriculteurs), celles et ceux que j'ai rencontrés appartiennent sans surprise aux classes populaires », expliquait-il dans la revue Contretemps le 23 novembre, tout en précisant n'avoir pas repéré de « portrait-robot du gilet jaune ».

Le sociologue décrit par ailleurs « une mobilisation exceptionnelle, surtout dans ce type d'endroit » : « beaucoup de monde, alors même que l'on se trouve dans des milieux ruraux peu peuplés et peu enclins à se mobiliser en temps normal ».

Un mouvement Intergénérationnel et très féminin

On relève aussi parmi les « gilets jaunes » la présence de plusieurs générations, relève le sociologue. « Parfois en milieu rural, les relations entre générations sont tendues, on dit des jeunes qu'ils "traînent" dans le village, mais là tout le monde était réuni et saluait cette cohésion intergénérationnelle. » Selon l'étude Elabe, 39 % des « gilets jaunes » ont plus de 50 ans.

La forte mobilisation des femmes est une autre caractéristique du mouvement, « alors même que, d'habitude, dans les activités publiques, ce sont les

hommes qui sont placés sur le devant de la scène, particulièrement en milieu rural », *poursuit Benoît Coquard. Là où il s'est rendu, il dit avoir à plusieurs reprises repéré* « le profil de la mère de famille divorcée et précaire ». *Selon l'étude Elabe, le mouvement compte une proportion similaire d'hommes et de femmes.*

Forte homogénéité sociale

Étant donné notamment la pluralité des revendications, certains commentateurs ont conclu à un mouvement éparpillé, voire illisible. Benoît Coquard ne fait pas cette analyse. « Sociologiquement, il y a une cohérence globale dans les profils rencontrés. Les “gilets jaunes” sont centrés dans la zone “en bas à droite” de l'espace social, si l'on prend une grille de lecture bourdieusienne. » *Cette zone va des classes populaires aux classes intermédiaires plutôt peu diplômées et exerçant des métiers manuels.* « Ce sont des personnes qui ont des goûts proches, qui se côtoient au quotidien, sont en accord dans leurs visions du monde », *reprend le sociologue.*

Cette forte homogénéité est renforcée par le levier principal de mobilisation : Facebook, où les « gilets jaunes » échangent en premier lieu avec des personnes qu'ils connaissent. « Dans les zones rurales en déclin où les lieux de vie comme les bistrots ont massivement fermé, où l'emploi s'individualise et les associations disparaissent, c'est donc un moyen de recréer du lien et d'avoir le sentiment de se rattacher à une histoire plus vaste aussi », *explique encore Benoît Coquard.*

Source : Mickael Corre, « Qui sont les “gilets jaunes” ? », *La Croix*,
30 novembre 2018



©Mersy de Pixabay

Une installation sur un rond point

1. Quelles étaient les revendications des gilets jaunes ?
2. Quels sont les points communs aux gilets jaunes ?
3. Commentez la pancarte qui apparaît sur la photo.
4. Pourquoi la présence des femmes a-t-elle été souvent soulignée dans ce mouvement ?
5. Qu'est-ce que l'homogénéité sociale ? Sur quoi repose-t-elle ici ?
6. Peut-on dire que ce mouvement a pu initier une implication politique nouvelle ?
7. Trouvez d'autres exemples de grands événements qui ont pu être également des déclencheurs d'une implication politique nouvelle.

4 Une socialisation plurielle

DOCUMENT 0

George Weah représente une authentique success story à lui tout seul. Il n'est pas un notable qui s'invente un passé misérabiliste pour faire plus peuple. Le nouveau président du Liberia a vécu son enfance dans le bidonville de Clara Town à Monrovia, la capitale. S'il n'avait pas croisé le football, son existence aurait été sans doute bien moins dorée. Et s'il fallait faire une publicité sur le ballon rond en tant que vecteur d'ascension sociale, Mister George pourrait faire une belle tête de gondole.

Source : Alexandre Borde, « George Weah, le footballeur devenu président », *Le Point*, 28/12/2017

1. Pourquoi parle-t-on de success story au sujet de George Weah ?

1. Définir la socialisation

DOCUMENT 1 • LA SOCIALISATION DES ENFANTS D'AGRICULTEURS

Les enfants d'agriculteurs sont de plus en plus baignés dans une socialisation plurielle à mesure que se forment des ménages hétérogames dans leur milieu. [...] Les effets de cette hétérogamie sont renforcés par la diversité des horizons professionnels des apparentés (oncles, tantes...), mais aussi par la fréquentation des réseaux amicaux. Ainsi, plus

la famille agricole est en interaction avec d'autres mondes sociaux, plus ces enfants seront multisocialisés et disposeront d'exemples concrets pour un possible professionnel en dehors du monde agricole. Imposer un destin professionnel à ses enfants se heurte à la norme désormais dominante de l'épanouissement des individus, de la personnalisation des choix, charriée par le système scolaire, norme à laquelle s'ajoutent des conditions structurelles d'ouverture de ménages agricoles vers d'autres socialisations. Les familles agricoles d'aujourd'hui sont en quelque sorte moins agricoles qu'hier.

Source : Gilles Laferté, *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, Raisons d'agir, 2018

1. Pourquoi peut-on dire que aujourd'hui les enfants d'agriculteurs sont multisocialisés ?
2. Cette multisocialisation existait-elle chez les paysans au XIX^e siècle ?
3. Quelles sont les conséquences de cette multisocialisation sur le devenir des enfants d'agriculteurs ?

DOCUMENT 2 • L'ORIENTATION SCOLAIRE

Nicolas faisait figure d'exception dans cette classe prépa de Saint-Louis où certains de ses camarades étaient « enfants de polytechniciens ». Ses parents à lui, arrivés du Laos dans les années 1970, ne connaissaient rien au système des études supérieures. Mais ses excellents résultats ont conduit un professeur principal, en classe de troisième, à lui suggérer d'emprunter la « voie royale » :

lycée général, classe prépa, école d'ingénieur. Aujourd'hui étudiant à AgroSup Dijon, Nicolas repense à sa candeur de l'époque. « Dans ma tête, un lycée technique ou professionnel sonnait plus prestigieux qu'un lycée général. » Actuellement en échange Erasmus à l'université de Gand, en Belgique, il mesure sa chance : « Sans mes études, je n'aurais pas pu partir à l'étranger. »

Source : Adrien Naselli, « L'orientation, un défi quand on veut "sauter une classe sociale" », *Le Monde*, 4 janvier 2018

1. Pourquoi la famille de Nicolas ne pouvait lui servir de guide en matière d'orientation ?
2. Quelle est la personne qui semble avoir joué un rôle clé dans son parcours scolaire ?

DOCUMENT 3 • LES CHOIX CULTURELS

Comment rendre compte de la pratique, chez un même individu, du karaoké, de l'achat de musiques du monde et de sorties à l'opéra ? IL s'agit dès lors de mettre en évidence la coexistence de pratiques savantes et de divertissements populaires, de rendre apparente l'association entre pratiques culturelles distinctes allant des plus légitimes aux moins légitimes, et de faire émerger la majorité des « profils dissonants » masquée derrière la minorité de « profils consonants », l'« hétérogénéité culturelle individuelle » dissimulée par l'apparente homogénéité collective. Quelle que soit sa classe sociale d'appartenance, chacun décline donc ses préférences culturelles en agencant différentes sous-cultures hétérogènes, tout au long du

style de vie, en fonction des hasards de la socialisation secondaire. Observées à l'échelle des singularités individuelles, loin de toute caricature idéal-typique, la « lutte de soi contre soi » et la logique de la « distinction intra-individuelle » supplantent l'affrontement symbolique entre classes, milieux, groupes, catégories.

Source : Martial Poirson, « Sociologie de la culture, » *Écoflash*, n° 256, mars 2011

1. Illustrez ce que peut-être un profil consonant et un profil dissonant.
2. Qu'est-ce qu'une pratique culturelle légitime ?
3. Quels rôles joue la socialisation primaire dans les pratiques culturelles des individus ?
4. Quels rôles joue la socialisation secondaire dans les pratiques culturelles des individus ?
5. Pourquoi les pratiques culturelles évoluent-elles tout au long du cycle de vie ?

DOCUMENT 3 • LA TYRANNIE DE LA MAJORITÉ CHEZ LES JEUNES

Le Débat. — Quel est le contenu de cette culture jeune dominante ? Comment caractériseriez-vous cette culture populaire d'aujourd'hui telle que les lycéens la mettent en avant ?

Dominique Pasquier. — Ce qui définirait le mieux cette nouvelle culture dominante, qui n'est pas la culture légitime, je le redis, est le fait qu'il s'agit d'une culture commune. Il est frappant de constater que les objets culturels qui sont les plus importants eu égard au capital

social pour les jeunes générations sont des objets culturels partagés avec les autres. Cela signifie que les médias de masse interviennent très fortement dans ce système. Il y a des émissions de télévision ou de radio, des films de cinéma, ou des chanteurs qu'il faut absolument connaître pour s'insérer socialement dans les groupes, à l'école notamment. Le choix est beaucoup plus grand qu'auparavant. Il serait très long de faire la liste des produits qui font partie de cette culture populaire, qui est incomparablement plus vaste en termes d'offre depuis les années 1980.

Source : Extraits de « Les lycéens et la culture », entretien accordé par la sociologue Dominique Pasquier à la revue *Le Débat*, mars-avril 2007

1. Qu'est-ce qui caractérise la culture jeune ?
2. La socialisation primaire exerce-t-elle une influence sur les pratiques culturelles des jeunes ?
3. Quelles sont les influences de ces pratiques culturelles ?

1. Une pluralité d'influences socialisatrices...

Chaque individu est au cours de sa vie confronté à des mondes sociaux variés. Chacun de ses mondes peut avoir ses propres normes et valeurs. L'individu est donc amené à faire face à des influences socialisatrices plurielles. En effet, la socialisation primaire déjà est plurielle, mais la socialisation secondaire offre également une grande diversité. La socialisation secondaire est diverse du fait de multiples institutions au sein desquelles elle peut s'accomplir, monde du travail, couple, associations politique ou religieuses, médias... La socialisation secondaire se fait, comme la socialisation primaire par le biais d'interactions entre différents agents de socialisation.

Ces influences peuvent être contradictoires et perturber la construction identitaire de l'individu. Mais la plupart du temps, les individus parviennent à s'adapter à ces différentes situations. Chaque individu devient ainsi porteur d'une pluralité de dispositions qui vont être, selon les contextes, inhibées ou activées. Cette socialisation plurielle conduit donc à des « individus pluriels ». Les enquêtes de terrain révèlent en effet une diversité de dispositions. Ainsi les actions individuelles sont le résultat de dispositions plurielles acquises dans des processus de socialisation différents. Ces dispositions acquises sont transférables dans de nouveaux contextes, mais cette transférabilité est sujette à de fortes variations interindividuelles.

2. ... qui aboutit à des trajectoires individuelles improbables

Cette diversité des socialisations conduit à des trajectoires individuelles improbables.

En matière culturelle, où on peut observer chez un même individu des pratiques culturelles très légitimes (par exemple l'écoute de musique classique de manière répétée, ou la lecture de livres) cohabitant avec des pratiques culturelles populaires (aller voir un match de foot ou aller au cinéma voir une grosse production américaine). Ces profils types culturels « dissonants » sont de plus en plus fréquents, du fait de la fréquentation de monde sociaux variés.

Parfois l'influence socialisatrice d'un agent de socialisation se limite à un domaine très restreint : ce peut être le cas d'individus issu d'origine populaire qui, ayant fait des études, développent des pratiques culturelles très légitimes mais restreignent ces pratiques par exemple à la lecture d'ouvrages.

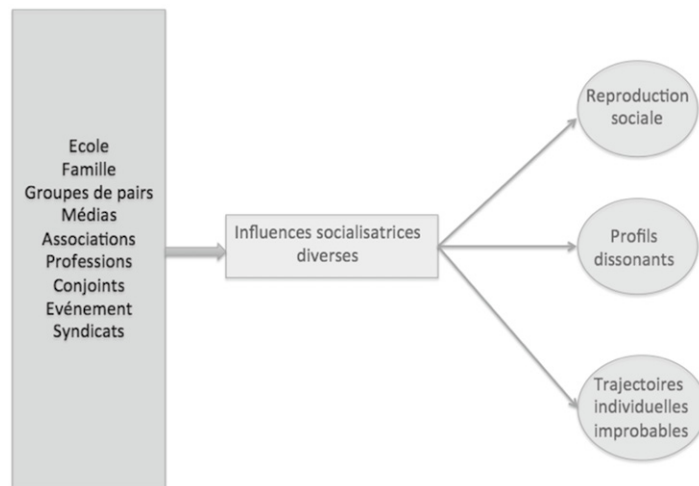
Certains événements peuvent également conduire à des ruptures biographiques importantes

La rencontre de certaines personnes ou de certains mondes sociaux peut s'avérer déterminante pour la trajectoire individuelle. Ces influences socialisatrices diverses peuvent amener l'individu à connaître une ascension sociale ou au contraire un déclassement. Néanmoins, cela peut aussi n'affecter qu'une partie des pratiques individuelles.

La socialisation ne conduit donc pas forcément à la reproduction sociale car la socialisation est un processus pluriel.

La presse, la littérature et le cinéma s'empressent souvent de relater ou d'inventer ces trajectoires individuelles improbables qui peuvent faire rêver ou frémir.

Schéma de synthèse



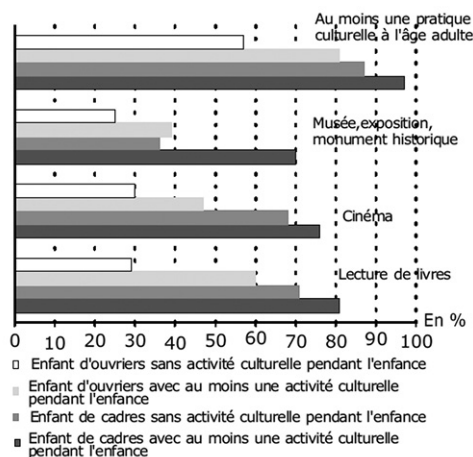
Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

1. Trouvez des exemples de livres où l'individu connaît une trajectoire individuelle improbable suite à une influence socialisatrice.
2. Trouvez des exemples de films où l'individu connaît une trajectoire individuelle improbable suite à une influence socialisatrice.

Traitement de l'information

DOCUMENT 1 • LES PRATIQUES CULTURELLES À L'ÂGE ADULTE SELON LES PRATIQUES PENDANT L'ENFANCE ET L'ORIGINE SOCIALE



Champ : personnes de 15 ans ou plus n'ayant pas été élevées en institution.

Lecture : 57 % des enfants d'ouvriers qui ne pratiquaient aucune activité culturelle étant enfants en pratiquent au moins une à l'âge adulte.

Source : enquête « Transmission familiales »,
partie variable de l'*Enquête permanente sur les conditions de vie*
d'octobre 2000, Insee

1. Donnez la signification des données concernant la lecture de livres.
2. La socialisation primaire exerce-t-elle une influence sur les pratiques culturelles ? Mobilisez des calculs permettant de justifier votre propos.
3. Pour autant peut-on dire que tout est déterminé pendant l'enfance ?

Pour aller plus loin

Des trajectoires individuelles improbables...

DOCUMENT 1

Issu d'une famille catholique, (Alain Poret) baptisé, passé par le sacrement de la communion, le menuisier de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) avait tourné le dos à son Église dès 18 ans. « J'étais athée mais en quête de spiritualité. Je me suis tourné vers l'Asie, d'abord pour son esthétisme. J'avais essayé la méditation new age mais sans conviction. » Le bouddhisme s'avère la bonne voie. « Un jour, j'ai commencé à méditer, seul chez moi. Je me suis assis dans la posture du Bouddha et j'ai médité en suivant les indications du maître Deshimaru, celui qui a amené le zen en France dans les années 1960. Je l'avais rencontré en 1971 lors d'une conférence, il m'avait impressionné », se rappelle-t-il.

« J'ai découvert une liberté d'esprit. Le fait de s'asseoir, de ne pas suivre sa respiration, d'arrêter d'être prisonnier de ses pensées m'a libéré. À partir de là, j'ai médité une heure chaque matin. J'y trouvais une certaine paix. Sans ça, j'aurais pété les plombs. » Alain est devenu bouddhiste ce jour-là, sans autre forme de procès. Il n'en parle jamais, préférant prêcher par l'exemple : il fuit les conflits et reste serein quoi qu'il arrive. [...]

L'été, il fréquente aussi les sessions de méditation collective. C'est lors d'un de ces rassemblements, il y a sept ans, qu'il rencontre sa future épouse, conseillère conjugale, bouddhiste elle aussi. « Après quatre ans dans les dojos, j'ai voulu transmettre mon savoir. J'ai

été ordonné moine en choisissant un maître. » Une cérémonie toute simple : « J'étais en kimono et j'ai reçu un kesa, une toge que l'on coud soi-même avec des bouts de tissus. Aujourd'hui j'enseigne une fois par semaine à Cercy-Pontoise à quarante disciples. Chez moi j'ai une pièce avec quelques bouddhas et des coussins qui sert de lieu de méditation pour des séances de 5 ou 6 personnes, le dimanche. » S'il juge le bouddhisme tibétain « trop folklorique, cérémoniel et détourné du spirituel », il voit dans le courant zen une vraie philosophie. « Personne n'est si important que ça, chacun est relié au monde. Quand on blesse autrui, c'est soi-même qu'on atteint. Être zen, c'est d'apprendre à se connaître, s'oublier. Le bouddhisme c'est une psychanalyse douce. » Mais nul n'est prophète en sa famille : aucun de ses six enfants n'a été tenté jusqu'à...

Source : « Alain, le menuisier devenu moine », *Le Parisien*, 12 août 2008

DOCUMENT 2

De même, Abdel, en raison du handicap de deux de ses frères et sœurs est, en tant qu'aîné, chargé de seconder sa mère dans les tâches ménagères quotidiennes ainsi que dans les soins apportés à ses deux frères et sœur. Cette socialisation précoce aux tâches traditionnellement destinées aux femmes, notamment dans les familles populaires maghrébines, lui confère au sein de la famille un rôle à tonalité féminine qu'il va approfondir dans ses choix vestimentaires, mais aussi dans

la découverte et l'affirmation de son homosexualité, distinction ultime dans un environnement où la sexualité masculine est strictement normée.

« Je pense que ma mère devait savoir mes tendances. En même temps, cela l'arrangeait bien. J'étais l'aîné et dans une famille maghrébine, je ne faisais pas des choses de garçon, j'ai changé mes frères et sœurs handicapés, je leur donnais à manger, ma sœur est morte depuis, je faisais le ménage, l'aspirateur. J'aidais ma mère car elle ne pouvait pas faire tout, toute seule. Je mettais les colliers, les talons de ma mère, ses fringues. Quelquefois elle me disait : "Mais, Abdel, ce n'est pas pour les garçons." Il n'y a jamais eu de soucis. » (Entretien avec Abdel, mai 2014)

Dans le premier entretien réalisé avec lui en 1998, Abdel évoquait son homosexualité comme un élément déjà là, ne contextualisant pas l'apparition de celle-ci et soulignant le secret à demi dévoilé (à l'époque il vivait en appartement avec son compagnon, infirmier) face à ses parents. Dans cet extrait d'entretien réalisé en mai 2014, il fait un lien explicite entre les dispositions acquises via les rôles féminins qui lui sont assignés très jeune et la fabrique de son homosexualité.

Et cette féminisation du masculin participe à créer les conditions d'une possible orientation vers un métier artistique qui autorise à mobiliser des ressources (masculines) de la

virtuosité physique au profit d'un métier situé sur le versant féminin des représentations sociales. Cette transformation de soi a pour ressort le désir d'explorer une singularité qui échappe à la contrainte de remplir le cahier des charges d'une masculinité populaire.

Source : Pierre-Emmanuel Sorignet, « "Si j'arrête de danser, je perds tout",
Penser les mobilités sociales au regard de la vocation d'artiste
chorégraphique », *Politix*, 2016

DOCUMENT 3

Valérie a 25 ans. Elle a un baccalauréat professionnel et travaille comme vendeuse en boulangerie après avoir été serveuse dans une grande brasserie lyonnaise durant trois ans. Elle dit son regret à plusieurs reprises au cours de l'entretien de ne pas être allée plus loin dans les études : « Si j'avais fait des études, j'aurais pu choisir une autre branche. » Son père est vendeur sur les marchés et sa mère, aujourd'hui décédée, avait travaillé comme aide soignante dans un hôpital psychiatrique. Valérie vit et va bientôt se marier avec Étienne, qui a un BTS de comptabilité et travaille comme comptable dans une entreprise (son père est professeur de mathématiques à mi-temps dans l'Éducation nationale et éducateur l'autre moitié du temps).

De par ses origines sociales, sa formation scolaire et nombre de ses amis (qui lisent aussi peu qu'elle), Valérie a un profil culturel qui tend vers le pôle peu légitime. Il n'en présente pas moins quelques dissonances sociologiquement explicables en grande partie par le réseau de

ses fréquentations. Tout d'abord, effet de l'écart culturel (tant par les origines sociales que par le statut professionnel et le niveau d'études) entre elle et son futur mari (ainsi que ses beaux-parents), Valérie n'est pas complètement tenue à l'écart des formes de culture les plus légitimes. Par ailleurs, sa fréquentation active de la paroisse la met en contact avec des personnes aux propriétés culturelles différentes des siennes, et notamment avec une musique (classique) qu'elle n'écouterait sans doute pas sans cela.

Source : Bernard Lahire, *La Culture des individus, Dissonances culturelles et distinction de soi*, La découverte, 2004

Travail de groupe puis intergroupe en classe

1. Les élèves travaillent par deux sur l'un de ces trois documents et remplissent la ligne correspond à leur document dans les tableaux ci dessous :

	Présentation de l'individu	Origine sociale de l'individu	Parcours scolaire ou formation
Document 1			
Document 2			
Document 3			
	Rencontres ou situations qui conduisent		Pratiques qui révèlent l'écart entre socialisation

	à une évolution des pratiques	primaire et socialisation secondaire
Document 1		
Document 2		
Document 3		

2. Dans un deuxième temps, les élèves sont mis par groupe de trois : chacun d'eux ayant travaillé sur un des documents. Chaque élève, à tour de rôle présente aux eux autres le cas étudié. À l'issue de la séance, tout le monde a pu remplir les tableaux.

Thème 2

**Comment se construisent
et évoluent
les liens sociaux ?**

1 Quels liens relient les individus au sein de différents groupes sociaux ?

Les individus vivent au contact des autres et sont en interdépendance permanente. Ils nouent alors de multiples liens sociaux de nature différente. Parallèlement, ils s'intègrent à différents groupes sociaux au cours de leur vie. Le groupe professionnel est un élément fondateur de l'identité de l'individu. La nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) élaborée par l'INSEE permet de repérer et de classer ces individus en catégories sociales en partant du statut socioprofessionnel. Ce classement est très utile pour analyser les comportements des groupes sociaux car il les regroupe ainsi en catégories homogènes qui prennent sens dans l'étude des phénomènes sociaux.

DOCUMENT 1 • INTERDÉPENDANCES

Les sociologues savent que la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et que la solidarité constitue à tous les stades de la socialisation le socle de ce que l'on pourrait appeler l'homo sociologicus. Par homo sociologicus, j'entends l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme.

1. Pourquoi l'être humain est décrit ici comme étant en interdépendance avec les autres ? Illustrez-le.
2. Pour quelles raisons le lien social est-il nécessaire aux individus ?

DOCUMENT 2



© Freepik

1. À quels types de liens sociaux cette photographie fait-elle référence ?
2. Les intérêts de ces individus sont-ils les mêmes ?

DOCUMENT 3

Au cours de l'enfance et de l'adolescence, les germains constituent en effet les uns pour les autres des « autrui significatifs » particulièrement importants. Vivant au sein de la même famille, ils partagent pendant plusieurs années un nombre considérable d'activités et de discussions. Ce partage se fait de manière quotidienne, et il s'effectue dans un contexte fortement empreint d'émotions et d'affects. Prenant place sur la durée, à travers des interactions répétées entre des personnes très attachées affectivement les*

unes aux autres, la socialisation entre germains [...] contribue selon eux de manière déterminante à la construction des individus.

Germains désignent ici les frères et sœurs*

Source : Martine Court et Gaële Henri-Panabière, « La socialisation culturelle au sein de la famille : le rôle des frères et sœurs », *Revue française de pédagogie*, n° 179, 2012, p. 5-16

1. Identifiez les différentes activités qui existent au sein d'une fratrie.
2. La famille est une instance essentielle du lien social : justifiez cette affirmation.

DOCUMENT 4 • QUELQUES DONNÉES SUR LES ASSOCIATIONS EN FRANCE

On dénombre actuellement en France :

- **16 millions de bénévoles dont 12,7 dans les associations ;**
- **23 millions de personnes âgées de plus de 14 ans sont membres d'une association.** Cet engagement peut être variable allant du simple don d'argent à plusieurs heures de dévouement par semaine ;
- **1,8 million emplois, soit 1,5 million d'équivalent temps plein (ETP) ;** le secteur sanitaire et social est le principal « employeur » avec 920 000 salariés, le secteur culturel regroupe 60 000 salariés, le secteur sportif totalise 81 000 salariés [...].
- **52 % des seniors** sont membres d'au moins une association, ce qui a fait passer l'âge moyen des adhérents de 43 ans à 48 ans. Cet engagement ne concerne pas seulement les clubs du 3^e âge et les associations de retraités.

– **Un taux d'adhésion stable des jeunes, soit un jeune sur quatre, surtout dans les associations sportives ou culturelles.**

Source : d'après association.gouv.fr

1. Montrez que de multiples liens sociaux apparaissent à l'étude de ce document.

DOCUMENT 5



© Freepik

1. Montrez l'existence d'un autre type de lien social à l'aide de cette illustration.

DOCUMENT 5 • TRAVAIL ET LIEN SOCIAL

Loin de séparer, la division du travail renforce la complémentarité entre les membres d'une société. Non seulement elle donne à chacun, si monotone que soit sa tâche, le sentiment de son utilité, mais elle le transforme de l'intérieur, le socialise, et lui fait partager avec d'autres une « même vie morale ». [...] C'est ce que montre l'entretien avec Yves L., 62 ans, chauffeur-livreur à Rungis [...].« Rungis ça a changé énormément, Rungis c'est une usine, vous comprenez ? Je vais vous expliquer. Aux Halles de Paris, on se connaissait tous, on se voyait

tous les jours, on voyait les mêmes personnes, on était en contact intimement avec tout le monde vous voyez, c'était une ambiance... Une vie collective, confraternelle parce que y en avait un qui peinait, qui poussait un chariot de viande [...] un type passait à côté, bah, il lui demandait même pas, il l'aidait à pousser le chariot [...] même les patrons des fois ils arrivaient, ils vous donnaient la main, vous voyez, or Rungis ça a été fini, ça n'a plus existé, on se connaissait plus, ça a été l'usine. [...] Et y avait plus cette ambiance qu'on avait pour casser la croûte par exemple, on sortait avec un kilo de bidoche, on allait au café [...] »

Source : C. Baudelot, M. Gollac et alii., *Travailler pour être heureux ? Le Bonheur et le travail en France*, Fayard, 2003

1. Montrez comment le travail est facteur de lien social.
2. Quelles formes de solidarités découlent du travail à Rungis selon Yves L. ?

DOCUMENT 5 • GROUPES SOCIAUX OU NON ?

Pour chaque exemple proposé dans ce tableau, dites s'il s'agit d'un groupe social et justifiez votre réponse :

	Groupe social ou non ?	Justification
Les voyageurs qui attendent leur train sur un quai de gare		
Les salariés d'une		

entreprise		
Les spectateurs d'un spectacle		
Les sapeurs-pompiers d'une caserne		
Les élèves d'une classe		

DOCUMENT 6 • CRITÈRES CONSTITUTIFS DES GROUPES SOCIAUX

Les sociologues définissent de manière précise les groupes sociaux pour les distinguer des simples agrégats physiques ou de catégories statistiques. On insiste généralement sur deux critères : l'existence d'une interaction entre les personnes composant le groupe et la conscience d'une appartenance commune. Le sociologue américain Robert King Merton le précise en ce termes : les individus doivent être en interaction ou avoir des rapports sociaux qui obéissent à des règles préétablies (critère objectif) ; ils doivent se définir eux-mêmes comme membres du groupe et être définis par les autres comme étant membres du groupe (critères subjectifs). Cette définition permet de distinguer le groupe social d'autres groupements de personnes qui n'en sont pas. Par exemple un simple agrégat physique, constitué par le regroupement de personnes en un même lieu ne constitue pas un groupe social.

Source : Ellipses, 2019

1. Distinguez groupe social de catégorie sociale.

2. Quel critère manque à une foule d'anonyme pour constituer un groupe social ?

DOCUMENT 7 • LES RALLYES DANS LA HAUTE BOURGEOISIE

Les rallyes sont des groupes informels dont les membres sont soigneusement sélectionnés par les mères de famille. Ces jeunes apprennent à vivre ensemble, à se connaître et à se reconnaître et, finalement, à organiser leur vie affective et sexuelle en conformité avec les obligations matrimoniales d'une reproduction sociale efficace. Ces rallyes commencent dès l'âge de dix à treize ans, par des sorties culturelles, pour se terminer par de grandes soirées dansantes.

Source : Monique Pinçon-Charlot, Michel Pinçon, *Sociologie de la bourgeoisie*, La découverte, 2007

1. Quel est l'objectif des rallyes de la haute bourgeoisie ?
2. Peut-on dire que les rallyes construisent une conscience de groupe ?

DOCUMENT 8 • :

Rien ne marque un homme comme sa profession. Le travail quotidien détermine le régime, plus encore que les organes, il contraint les idées, les sentiments, les goûts à s'adapter. Habitudes du corps, habitudes de l'esprit, habitudes du langage, tout concourt à donner à chacun de nous la physionomie professionnelle. Entre personnes de même profession on se connaît, on se recherche, on se fréquente, par nécessité et par choix ; par suite, on s'imite. Il en résulte des groupes, non des classes.

1. Expliquez pourquoi le travail marque les individus.
2. Expliquez la dernière phrase du texte.

DOCUMENT 9 • LES PCS

En 1954 (modifiée en 1982), l'INSEE a élaboré une grille complexe (nomenclature) des professions. « Il s'agit de caractériser les individus et d'abord les actifs selon leur profession mais en même temps d'associer un statut social à l'activité professionnelle. [...] Les PCS ont pour objet de classer l'ensemble de la population en un nombre restreint de catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale. [...] C'est dire que l'activité professionnelle, si elle constitue un point de départ, n'est pas suffisante. [...] De fait la nomenclature de l'INSEE est multidimensionnelle en ce sens qu'elle est le résultat de la combinaison de plusieurs critères discriminants : profession individuelle (métier), statut (position juridique de l'actif), qualification, place dans la hiérarchie, importance de l'entreprise, éventuellement secteur d'activité. »

Source : Serge Bosc, *Stratification et classes sociales*, Armand Colin, coll. « Cursus », 7^e édition, 2011, p. 51 et suivantes

1. Quel est l'objectif général de la nomenclature des PCS ?
2. Quels sont les différents critères permettant de classer un individu dans les PCS ?
3. Pourquoi un commerçant à son compte n'est pas classé dans la même PCS qu'un employé de commerce ?

4. Même question avec un agriculteur exploitant et un ouvrier agricole ?

DOCUMENT 10 • LES EMPLOYÉS UN GROUPE SOCIAL ?

Le groupe des « employés » (PCS 5) rassemble des professions très variées et souvent mal définies. On y trouve bien sûr les secrétaires et les agents de bureau, mais aussi les agents hospitaliers, les vendeurs, les pompiers ou les gens de maison. L'unité du groupe des employés repose en fait plus ce qu'ils sont que sur ce qu'ils font. En grande majorité, ces métiers sont exercés par des femmes. Elles forment plus des trois quarts de chaque catégorie, hormis les policiers et les militaires. D'ailleurs parmi les femmes de moins de 35 ans ayant un emploi, une sur deux est classée dans les « employés ». Ce groupe rassemble aussi beaucoup de jeunes, en particulier parmi les employés administratifs d'entreprise et les employés de commerce.

Source : D'après INSEE

1. Repérez les points communs des employés de la PCS 5.
2. Selon vous, les employés forment-ils un groupe social ? Pourquoi ?

DOCUMENT 11 • L'OUTIL PCS EN ACTION

Les personnes appartenant à une même catégorie sont présumées être susceptibles d'entretenir des relations personnelles entre elles et avoir souvent des comportements et des opinions analogues, se considérer elles-mêmes comme appartenant à une même catégorie et

être considérées par les autres comme appartenant à une même catégorie.

Source : Extrait du code de 1969 des CSP, cité in Serge Bosc,
Stratification et classes sociales, p 67, édition 2011, Armand Colin

Le vote des français en 2017

en %	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Ensemble des inscrits	35,5	50,8	13,8
Catégorie sociale			
• Agriculteurs exploitants	44,1	48,8	7,1
• Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	36,2	54,0	9,8
• Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,1	48,5	6,4
• Professions intermédiaires	35,4	55,9	8,7
• Employés	30,3	57,6	12,1
• Ouvriers	26,1	57,9	16,0
• Retraités	45,8	38,2	16,0
• Autres	25,9	52,6	21,5

personnes sans activité professionnelle			

Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.

Champ : inscrits (18 ans ou plus pour l'ensemble, 25 ans ou plus pour les diplômés, catégories sociales et niveaux de vie) sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017

1. Faites une lecture donnant la signification des données de la première ligne du tableau.
2. À partir du texte de Serge Bosc, montrez que les PCS permettent de dresser des tendances sur le vote par catégories socioprofessionnelles.

La diversité des liens sociaux

Les sociologues ont dû répondre à une question majeure : pourquoi les individus forment-ils une société ? La recherche des origines du lien social, qui unirait l'ensemble des membres d'un groupe social et assurerait leur cohésion, devient alors déterminante.

1. L'individu est relié à la société par différents types de liens sociaux

- Au cours de sa vie, un individu va progressivement participer à la vie sociale. À l'aide de sa famille, il apprend petit à petit les règles de vie en société au contact de ses parents mais aussi de ses frères et sœurs. En les respectant il acquiert une place dans son **groupe familial** puis par extension dans la société toute entière.
- L'individu va ainsi côtoyer d'autres instances que sa famille comme les **groupes de pairs**. Il s'agit, par exemple, des amis à l'école qui vont permettre à celui-ci d'intérioriser des règles et des valeurs propres au groupe auquel il appartient. À travers les jeux, les interactions se construisent et donnent une place à chacun. L'individu est en interdépendance avec ses semblables.
- Le **lien marchand** est typique des sociétés modernes (document 2). Par la mise en relation d'acheteurs et de vendeurs, nos économies sont des facteurs de liens sociaux. Nous devenons interdépendants les uns des autres. L'organisation économique permet ainsi de trouver le producteur spécialisé dans une production qui échange le fruit de son travail contre celui des autres. D'autre part, les salariés sont aussi en lien direct avec leur employeur dans le cadre de la relation de travail qui fournit de nombreuses sources de

sociabilités (par la hiérarchie, les collègues, les organisations syndicales...).

- Il existe aussi des **liens politiques** : un individu est un citoyen qui est amené à prendre part aux décisions collectives par le vote (document 5) par exemple et à exprimer ses idées à l'occasion de divers événements (manifestations, réunions publiques...).

2. On distingue donc de multiples groupes sociaux

- Un groupe social est un ensemble d'individus qui ont des liens entre eux et qui se connaissent et se reconnaissent en tant que membre du même groupe. Ils ont donc une conscience d'appartenir à ce groupe et sont aussi perçus de l'extérieur comme membre du groupe. Les supporters d'une équipe de foot ont ces caractéristiques par exemple.
- On appelle **groupe « primaire »** un ensemble de personnes qui se connaissent toutes et pour lesquelles les relations sont directes, fréquentes et personnelles, la famille par exemple ou le groupe de pairs que forment la haute bourgeoisie lors des rallyes (document 6). On le distingue des **groupes « secondaires »** qui désignent un ensemble de personnes qui sont plus à distance les uns des autres et pour lesquels les relations sont plus limitées, plus fonctionnelles (c'est à dire liées à un espace social particulier : l'univers professionnel...) ex : une communauté religieuse, un quartier d'une ville...

3. Les groupes sociaux sont fortement marqués par leur identité professionnelle

- L'INSEE a construit un outil de classement des individus en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles : les Professions et Catégories

Socioprofessionnelles (PCS). Il considère ainsi qu'un individu appartient à une catégorie homogène socialement avec laquelle il a des affinités.

- Les critères du classement (document 9) font appel au statut professionnel, à la profession exercée, à la position dans la hiérarchie, au niveau de qualification ou encore au secteur d'activité. Ceci permet de « ranger » les individus dans 6 PCS d'actifs. La nomenclature permet ainsi d'étudier la société et de réfléchir à la formation de groupes fondés sur les professions.
- Par exemple, les employés (document 10) forment une catégorie particulière : ensemble d'individus travaillant principalement dans des activités de services (tertiaire), ils sont peu qualifiés et sont tous des salariés, ils constituent aussi une PCS très féminisée. Pour autant, **forment-ils un groupe social ?** On peut en douter car leurs liens et leur capacité à se reconnaître en tant que membre du même groupe sont limités. Leur hétérogénéité est parfois trop grande pour qu'ils puissent identifier leurs intérêts communs (Secrétaire / Vendeur(se)/ Gardien de la Paix/ Homme ou Femme de ménage...). Leur unité en tant que groupe est ainsi remise en cause par la faiblesse des liens sociaux qu'ils entretiennent entre eux.

Cette réflexion peut être menée pour chaque PCS et les éléments constitutifs d'un groupe sont très variables d'une PCS à l'autre. Comme elles sont un outil statistique elles n'ont pas été réalisées pour repérer des groupes conscients de leur existence, elles sont des catégories sociales.

Néanmoins, les PCS constituent un outil puissant d'analyse de la société. Elles permettent de suivre l'évolution au cours du temps des effectifs de chaque catégorie sociale et montre les tendances de long terme de la société (baisse de la part des ouvriers caractéristique d'une désindustrialisation, augmentation de la part des cadres et professions intermédiaires lié à

l'augmentation des besoins en postes qualifiés...). Elles permettent également de repérer des pratiques communes aux membres d'une même PCS. Par exemple sur le vote aux élections de 2017 en France, les ouvriers apparaissent plus abstentionnistes que les cadres supérieurs ou les agriculteurs exploitants (document 11).

Une dissertation appuyée sur un dossier de documentaire en Sciences économiques et sociales c'est :

- une **réponse** à une question montrant la compréhension du sujet et y répondant explicitement,
- en construisant une **argumentation** c'est-à-dire une réponse organisée,
- en mobilisant des **connaissances personnelles** et d'autres provenant des documents,
- en respectant une certaine forme de **communication** : une introduction, un développement bâti autour d'un plan et une conclusion.

Les quatre étapes suivantes doivent vous permettre de produire une bonne dissertation.

1^{re} étape : l'étude scrupuleuse du sujet

Comment répondre à une question qui n'a pas été comprise ? Il faut passer plusieurs minutes, *au brouillon*, à décrypter le sujet et sa formulation. Commencez par définir les termes spécifiques aux SES dans le sujet, reliez-les aux chapitres auxquels ils correspondent dans le programme. Quelle est la consigne ? Jouez avec les mots du sujet, modifiez-les pour voir si le sens change. Y a-t-il un sous-entendu dans la formulation ?

ÉTAPE 1 : Cerner, limiter et s'approprier le sujet

2^e étape : trouver des idées et des arguments pour répondre

Il faut ensuite faire le point des connaissances que vous maîtrisez et qui pourraient appuyer votre réponse personnelle. Cette étape doit être réalisée *au brouillon* et consiste à lister les notions, auteurs, illustrations en lien

avec le sujet. De préférence, réalisez ce travail avant d'avoir analysé le dossier documentaire (pour ne pas en rester « prisonnier » car il n'est pas là pour vous apporter du contenu mais pour pouvoir illustrer quelques-uns de vos propos).

Vous pouvez ensuite analyser chaque document du dossier documentaire pour en comprendre les enjeux, tirer partie des informations qu'ils proposent et faire sortir des données statistiques qui appuieront vos arguments.

Il conviendra ensuite de faire un tri pour ne conserver que les idées qui apporteront une réponse au sujet.

ÉTAPE 2 : Lister vos connaissances, étudier le dossier et trier l'information

3^e étape : construire une réponse organisée (plan)

Une réponse claire à un sujet nécessite une organisation précise. Il faut donc présenter un développement constitué de parties qui s'enchaînent dans un ordre logique et apporte la réponse personnelle à la question posée par le sujet. Aucune répétition d'idées n'est acceptée, elle serait le signe d'une défaillance du plan. Au brouillon, classez vos idées en fonction de leurs points communs et de leurs différences (vous pouvez utiliser un code couleur pour identifier celles qui évoquent le même genre d'arguments). Prenez du recul et voyez en quoi cela permet de répondre au sujet en organisant ceci dans un plan avec des titres qui répondent à la question posée (pas de hors sujet !).

ÉTAPE 3 : construire une structure logique répondant au sujet

4^e étape : rédiger clairement et en démontrant

Commencez par l'**introduction**, au brouillon, elle sera la première chose qui sera lue et nécessite une attention particulière. Une accroche, mettra le lecteur face à

l'intérêt de lire votre dissertation : vous pouvez rester large et faire référence au thème du programme et à un de ses enjeux vus en cours avant de resserrer vos propos autour du sujet. Vous prendrez ensuite soin d'expliquer la logique du sujet et de définir les termes clefs figurant dans l'énoncé. Il conviendra, enfin, d'annoncer votre plan. L'introduction comporte trois parties (trois retours à la ligne) mais elle constitue le premier bloc de votre copie.

Vous rédigerez ensuite, au brouillon, votre **conclusion**. Elle doit reprendre vos arguments principaux de manière très synthétique pour répondre au sujet et doit comporter une ouverture vers d'autres enjeux proches du sujet traité.

Le temps le plus long sera consacré au **développement**, cette fois dans votre copie. Il faut vous appuyer scrupuleusement sur le plan détaillé réalisé au brouillon pour construire un à un vos paragraphes argumentés (une Affirmation/son Explication et son Illustration AEI). L'ensemble formera un tout qui sera votre réponse argumentée au sujet de dissertation.

N'oubliez pas les **transitions** d'une idée à l'autre, d'une partie à l'autre. Soignez l'expression, le lecteur doit comprendre vos propos et votre raisonnement (il n'est pas dans « votre tête » !). Soyez rigoureux et réutilisez au maximum le vocabulaire économique, social et de science politique.

Attention !

Cette méthode doit être testée et adaptée par chaque élève. Dissarter c'est répondre à une question complexe. Pour être performant, il faut du temps, il faut s'entraîner, faire des erreurs, les corriger et recommencer.

Un premier entraînement possible au plan détaillé en Exercice 2 de ce chapitre

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Quels liens sociaux ?

Question : quels sont les types de liens qui décrivent les situations évoquées ci-dessous ?

Liens d'amitié, liens marchand, liens de parenté, liens communautaires...

- Emmanuel achète un croissant à la boulangerie.
- Audrey discute avec un ami sur Messenger.
- Céline se rend à une fête de famille.
- Alizée, expatriée à l'étranger, sort avec d'autres expatriés.
- Jérôme se rend à une réunion d'une association dans laquelle il milite.

Exercice 2

Classez les professions suivantes dans la nomenclature détaillée des PCS : un garagiste salarié, une cordonnière à son compte, un viticulteur sur petite exploitation, une ingénieure informatique, une avocate, un secrétaire, une hôtesse de caisse, un homme de ménage, un chauffeur routier salarié, une éducatrice spécialisée.

	Exemples de professions
1 – Agriculteurs Exploitants	
11 Agriculteurs sur petite exploitation	
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation	
13 Agriculteurs sur grande exploitation	
2 – Artisans Commerçants Chefs d'Entreprise	
21 Artisans	
22 Commerçants et assimilés	
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	
3 – Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures	
31 Professions libérales et assimilés	
32 Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	

	Exemples de professions
34 Professeurs et professions scientifiques	
36 Cadres d'entreprise	
38 Ingénieurs	
4 – Professions Intermédiaires	
41 Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	
47 Techniciens	
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	
5 – Employés	
51 Employés de la fonction publique	
54 Employés administratifs d'entreprise	
55 Employés de commerce	
56 Personnels des services directs aux particuliers	
6 – Ouvriers	
61 Ouvriers qualifiés de type artisanal ou industriel	
64 Chauffeurs	
66 Ouvriers non qualifiés de type artisanal ou industriel	
69 Ouvriers agricoles	

Exercice 2 En utilisant la méthode de la dissertation POINT MÉTHODE

Sujet : Les PCS forment-elles des groupes sociaux ?

Proposez une structure de type plan détaillé pour répondre à ce sujet.

Testez vos capacités

Sujet : À partir de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents critères contribuent à classer les individus en PCS.

Document 1

Élaborée au tournant des années 1980 et 1990, la nomenclature PCS est-elle encore pertinente ? Certains en doutent au vu de l'ampleur des évolutions qu'a connues la société française depuis 20 ans. De fait, la structure des emplois s'est modifiée, de nouveaux métiers, de nouveaux champs professionnels sont apparus (cf. l'informatique, la communication), certaines professions ont été reclassées (instituteurs). L'explosion des emplois dans les services fragilise la nomenclature du groupe « employés » (discordances grandissantes entre emplois « qualifiés » et « non qualifiés » alors que la nomenclature est muette sur ce point). Surtout les transformations majeures du marché du travail ont généré des clivages transversaux au sein des groupes sociaux : les emplois précaires et le chômage à répétition concernent des effectifs toujours plus importants, surtout parmi les jeunes. Le chômage de longue durée affecte durablement certains segments de la population. D'où des oppositions entre « stables » et « vulnérables », intégrés et marginalisés dont la nomenclature ne rend pas compte.

Source : Serge Bosc, *Stratification et classes sociales*, Armand Colin, 2008

Document 2

Catégories socioprofessionnelles selon le sexe et l'âge en 2018

Catégorie socioprofessionnelle	Âge			Sexe		Ensemble
	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou +	Femmes	Hommes	
Agriculteurs exploitants	0,4	1,0	2,8	0,8	2,2	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1,3	6,0	8,8	3,8	8,9	6,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,7	19,4	19,7	15,7	20,8	18,4
Professions intermédiaires	23,5	28,0	21,9	28,3	23,3	25,7
Employés	36,9	25,5	27,7	42,7	12,6	27,2

Ouvriers	31,7	19,6	18,7	8,3	31,7	20,4
Non déterminé	0,6	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (en milliers)	2 274	16 549	8 299	13 091	14 031	27 122

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi

Source : Insee, Enquête emploi, 2018

2 Processus d'individualisation et formes de solidarité

Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique »

Même si les individus se construisent au contact des autres, les sociétés modernes laissent entrevoir un processus d'individualisation autrement dit un développement de l'autonomie individuelle. Les individus se sont, en effet, différenciés les uns et des autres et gagnent en indépendance par rapport au groupe. Certains sociologues (Émile Durkheim notamment) insistent sur le changement de nature du lien social entre les sociétés traditionnelles et modernes avec le passage d'une solidarité mécanique à une solidarité organique.

DOCUMENT 1 • INDIVIDUALISATION

L'individualisation désigne le processus par lequel les individus ont peu à peu acquis une capacité à se définir par eux-mêmes et non en fonction de leur appartenance à telle ou telle entité collective. Elle a d'abord pris la forme d'un lent processus d'émancipation [...] petit à

petit, en particulier sous l'effet de la division du travail et de l'urbanisation, les individus se sont émancipés des dépendances qui les liaient étroitement au collectif, qu'il s'agisse de la famille, du clan, de la communauté villageoise ou de la société dans son ensemble.

Source : Cusset Yves, « Les évolutions du lien social, un état des lieux », *Horizons stratégiques*, 2006/2 (n° 2), p. 21-36

1. Quels facteurs semblent avoir atténué le poids de la société sur l'individu ?
2. Comment définit-on le processus d'individualisation dans ce document ?

DOCUMENT 2 • AUTONOMISATION DES INDIVIDUS

Selon le baromètre du numérique du CREDOC sur les conditions de vie et les aspirations des français, en 2016, 85 % (+ 4 points par rapport à 2015) des 12-17 ans et 90 % (+ 5 points) des 18-24 ans sont équipés d'un smartphone. Les nouvelles technologies sont utilisées par les adolescents pour développer une sociabilité « en continu » (via les SMS, les messageries instantanées Instagram, Snapchat notamment) avec des amis et des groupes d'amis qui peuvent rester par ailleurs relativement étanches. Ces technologies contribuent plus que toutes autres à l'autonomisation des adolescents vis-à-vis de leurs parents.

Source : Ellipses, 2018

1. À partir des informations données dans l'article, retrouvez les taux d'équipements en

Smartphones de 2015 pour les 12-17 ans et les 18-24 ans.

2. Pourquoi cet équipement favorise-t-il l'émancipation des adolescents par rapport aux parents et à la famille ?

DOCUMENT 3 • CONCURRENCE DES AGENTS DE SOCIALISATION

Dans les sociétés contemporaines, en revanche, les sphères d'activité, les institutions, les produits culturels et les modèles sociaux sont fortement différenciés, et les conditions de socialisation sont beaucoup moins stables. Il arrive même qu'un individu soit inséré dans des réseaux ou des institutions qui diffusent des valeurs et des modèles en opposition radicale les uns aux autres. Entre la famille, l'école, les groupes d'amis, les clubs ou associations, les médias... les enfants sont de plus en plus confrontés à des situations disparates, concurrentes.

La cohérence des habitudes ou schèmes d'action dépend donc de la cohérence des principes de socialisation auxquels l'acteur a été soumis.

Source : Bernard Lahire, « L'homme pluriel, la sociologie à l'épreuve de l'individu »,

Sciences humaines, n° 91, février 1999

1. Montrez qu'un individu est placé aujourd'hui sous des influences diverses.
2. Pourquoi les valeurs et normes diffusées par le groupe de pairs peuvent être différentes de celles qui proviennent de la famille. Trouvez des exemples.

DOCUMENT 4 • L'HOMME EST PLURIEL

C'est ce que l'on observe souvent lors de l'entrée en couple ou de l'apparition du premier enfant. Certaines femmes, qui avaient adopté le style de vie d'une femme « moderne » et « émancipée », retrouvent à cette occasion ce rôle traditionnel de la femme au foyer dont elles avaient incorporé les habitudes sans toujours s'en rendre compte. La même personne se trouve ainsi porteuse d'au moins deux schémas d'action domestique. En fonction du mode d'interaction instauré avec le conjoint, l'un des deux schémas est activé et l'autre mis en veille.

Source : Bernard Lahire, « L'homme pluriel, la sociologie à l'épreuve de l'individu »,

Sciences humaines, n° 91, février 1999

1. Montrez, à l'aide de cet exemple, que les femmes ne sont pas condamnées à reproduire un schéma traditionnel de normes de vie en couple.

DOCUMENT 5 • COMMUNAUTÉ VS SOCIÉTÉ

Le sociologue allemand Ferdinand Tönnies, distingue le lien communautaire et le lien sociétaire. La communauté définit des relations sociales fondées sur le groupe et l'affectivité. Il s'agit de liens intenses et durables dans des groupes restreints d'individus unis par des relations directes et étroites. La « communauté » de sang (la famille, le clan), la communauté de lieu (le village, le voisinage) et d'esprit (religion ; culture de métier...) fondent ces liens. Dans ces sociétés traditionnelles, le lien social était indépendant de la personnalité

de chacun. Le sentiment d'appartenance y dépassait celui de la différence et l'intérêt collectif l'emportait sur l'intérêt individuel. Dans la société féodale de l'Ancien Régime, chaque individu appartenait, dès sa naissance, à un Ordre par exemple.

Source : Ellipses, 2018

1. À quoi fait référence la société traditionnelle d'après ce texte ?
2. Quelles sont les caractéristiques des liens de type communautaires ?

DOCUMENT 6 • SOLIDARITÉ MÉCANIQUE

La solidarité qui dérive des ressemblances est à son maximum quand la conscience collective recouvre exactement notre conscience totale et coïncide de tous points avec elle : mais, à ce moment, notre individualité est nulle. Au moment où s'exerce son action, notre personnalité s'évanouit, peut-on dire, par définition ; car nous ne sommes plus nous-mêmes, mais l'être collectif. [...] C'est pourquoi nous proposons d'appeler mécanique cette type espèce de solidarité.

Source : Émile Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 1991 [1893]

1. Pourquoi la solidarité mécanique dérive-t-elle des ressemblances selon Durkheim ?
2. Expliquez la phrase soulignée
3. Présentez les caractéristiques de la solidarité mécanique présentées par Émile Durkheim dans son ouvrage « De la division du travail social »

DOCUMENT 7 • SOLIDARITÉ ORGANIQUE

Il en est tout autrement de la solidarité que produit la division du travail. [...] En effet, d'une part, chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et, d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée. Sans doute, si circonscrite qu'elle soit, elle n'est jamais complètement originale ; même dans l'exercice de notre profession, nous nous conformons à des usages, à des pratiques qui nous sont communes avec toute notre corporation. Mais, même dans ce cas, le joug que nous subissons est autrement moins lourd que quand la société tout entière pèse sur nous, et il laisse bien plus de place au libre jeu de notre initiative. Ici donc, l'individualité du tout s'accroît en même temps que celle des parties ; la société devient plus capable de se mouvoir avec ensemble, en même temps que chacun de ses éléments a plus de mouvements propres. [...] Nous proposons d'appeler organique la solidarité qui est due à la division du travail.

Source : Émile Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 1991 [1893]

1. Présentez les caractéristiques de la solidarité organique présentées par Émile Durkheim dans son ouvrage « De la division du travail social »

DOCUMENT 8 • SOLIDARITÉS



© Freepik

1. Quel phénomène est illustré par cette image ?
2. Dans ce type de rassemblement, quel type de solidarité est mis en œuvre ?

1. Le processus d'individualisation

L'individu est capable de faire des choix en fonction de ses goûts et affinités.

L'individu moderne est moins marqué dans ses choix par les institutions (document 1) qui l'entourent. La famille, la religion qui exerçaient une pression importante sur ses actions dans les sociétés traditionnelles sont mises en concurrence avec de nouvelles instances de lien social (amis, réseaux sociaux, médias, groupes de pairs, associations...). L'individu est davantage capable de faire des choix et va peu à peu s'autonomiser en dehors de son groupe d'appartenance. On parle d'un processus **d'individualisation**. Les adolescents sont, par exemple, confrontés à des influences multiples (document 2) liées à leur fréquentation des réseaux sociaux numériques qui viennent concurrencer la famille.

Ainsi l'individu peut être confronté à des normes, valeurs en opposition ou en contradiction les unes avec les autres (document 3). Celles-ci sont en effet dépendantes des univers sociaux dans lesquels il est intégré et qu'il côtoie. Le sociologue Bernard Lahire fait référence à un « Homme pluriel » possédant de multiples dispositions à agir dans des groupes qu'il n'aura pas toujours l'occasion d'exprimer ou d'utiliser (document 4). Tout dépendra des circonstances et de ses choix de vie.

2. La forme du lien social dépend du type de société

D'une société à solidarité mécanique...

Dans les sociétés traditionnelles à **solidarité mécanique** (document 6), le poids du groupe s'exerce fortement sur les individus. Les comportements de chacun sont dictés par la société et leur marge d'autonomie est réduite. Pour Émile Durkheim, la

conscience collective domine la conscience individuelle. Ferdinand Tönnies (document 5) parle lui de liens communautaires car les individus sont soudés par des liens de proximité importants. Dans les deux cas, le lien social est fondé sur la ressemblance des individus entre eux, c'est ce qui explique le « vivre-ensemble », caractéristique d'une solidarité mécanique.

... à une société à solidarité organique

Dans les sociétés modernes, la conscience individuelle peut se développer. Les individus occupent, en effet, des fonctions distinctes (grâce à la division du travail). Ainsi les comportements peuvent être différents sans remettre en cause l'existence de la société. Les individus vivent ensemble en comptant sur leur complémentarité qui naît de leurs fonctions spécifiques (corps de métiers différents notamment). Chacun amène quelque chose aux autres en échangeant le fruit de son travail contre le résultat du travail des autres. On parle alors d'une société à **solidarité organique** (comme les organes d'un corps chacun y occupe une place différente et à un rôle bien défini). (Document 7)

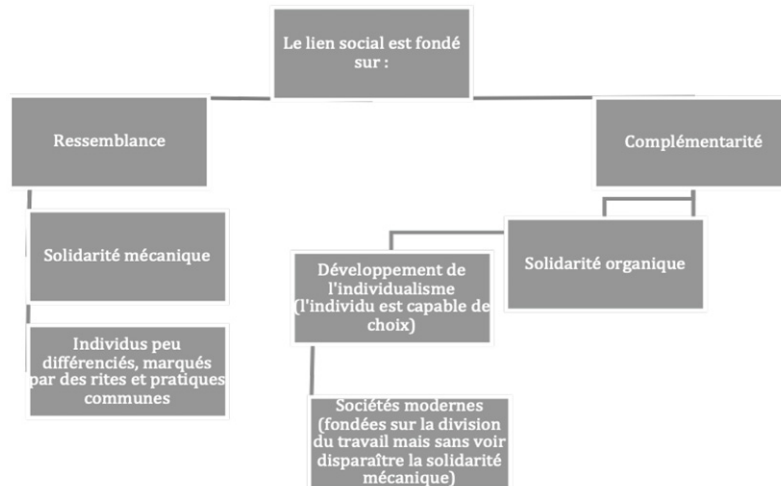
Des liens sociaux plus complexes existent et coexistent

Pour autant l'émergence des sociétés modernes, caractérisées par la division du travail n'a pas fait disparaître les formes de solidarité mécanique (document 8). De nombreux liens sociaux existent encore en raison des ressemblances entre les individus.

Au travail, le collectif de salariés défend d'autant mieux ses intérêts communs qu'ils se ressemblent tous et peuvent construire des revendications autour de leurs points communs. Les supporters d'une équipe de sport jouent sur les symboles et codes pour créer une communauté entre eux (hymne, code couleur, uniforme). Les participants d'une manifestation se regroupent autour de causes communes à défendre et se reconnaissent entre eux par les slogans qu'ils scandent

ou les tenues qu'ils portent (à l'exemple des gilets jaunes en novembre 2018). Les réseaux sociaux numériques regroupent des communautés qui partagent des centres d'intérêt en commun.

Schéma de synthèse



Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

Remplir le texte à trous avec les mots suivants : organique, conscience collective, individualisme, division du travail social, mécanique, semblables, autonomes.

Dans De la division du travail social (1893), Émile Durkheim distingue deux types de solidarité sociale :

– *La solidarité propre aux sociétés traditionnelles désigne des sociétés dans lesquelles les individus partagent la même (partage des mêmes valeurs et des mêmes normes). Les individus sont peu spécialisés, ils sont, participent aux mêmes rites et ont des pratiques similaires (religion par exemple).*

– *La solidarité s'observe surtout dans les sociétés modernes. Dans ces sociétés, la cohésion sociale repose sur la : les tâches sont différenciées (chacun a une fonction sociale bien précise). La solidarité organique, conduit les individus, non seulement à se différencier, mais également à devenir plus On y observe ainsi un important : les consciences individuelles s'émancipent dans une large mesure de la conscience collective. La société devient une société d'individus. Chez Durkheim, c'est donc la division du travail social qui permet d'assurer la cohésion sociale dans les sociétés contemporaines.*

Exercice 2

Remplissez le tableau suivant à partir de vos connaissances

Solidarité mécanique	Solidarité organique

Type de société		
Présence d'une division du travail ?		
Types de liens sociaux		
Type de conscience sociale		
Déterminants des comportements		

Exercice 3 L'individualisation est-elle synonyme d'individualisme ?

S'il y a montée de l'individualisation, on ne peut pas par contre affirmer que la société française est plus individualiste qu'autrefois. L'individualisme, c'est le culte du « chacun pour soi ». Les Français n'ont jamais été très altruistes ni solidaires. Mais ils ne semblent pas l'être moins qu'avant. [...]

L'individualisation peut aussi se lire dans les valeurs familiales. La famille signifiait autrefois insertion dans une lignée, l'idéal était de s'insérer dans une tradition et de reprendre le flambeau des ascendants. Aujourd'hui les individus veulent construire une famille à travers leurs relations et leurs efforts de communication dans un couple égalitaire, accueillant et dialoguant avec des enfants dont il faut aussi respecter la personnalité. Attendant un épanouissement personnel de ces chaudes relations affectives, l'expérience de l'échec du couple conduit à de nouvelles expériences, dans l'espoir de trouver enfin une relation stable.

Source : Pierre Bréchon, tribune dans *Le Monde*, 24 avril 2009

1. Répondez à la question en titre de l'exercice en un paragraphe argumenté construit autour d'une affirmation, une explication et une illustration.

- **AFFIRMER** : *en une ou deux phrases*
- **EXPLIQUER** : *en plusieurs lignes pourquoi défendez-vous cette idée, quels sont vos arguments, mécanismes qui le prouvent.*
- **ILLUSTRER** : *donnez un exemple pour vous faire comprendre et apporter un éclairage concret.*

Testez vos capacités

SUJET : À partir de vos connaissances et du dossier documentaire, montrez que les formes de solidarité ont évolué.

Document 1

Il y a dans chacune de nos consciences, avons-nous dit, deux consciences : l'une, qui nous est commune avec notre groupe tout entier, qui, par conséquent, n'est pas nous-même, mais la société vivant et agissant en nous ; l'autre qui ne représente au contraire que nous dans ce que nous avons de personnel et de distinct, dans ce qui fait de nous un individu. La solidarité qui dérive des ressemblances est à son maximum quand la conscience collective recouvre exactement notre conscience totale et coïncide de tous points avec elle : mais, à ce moment, notre individualité est nulle. [...]

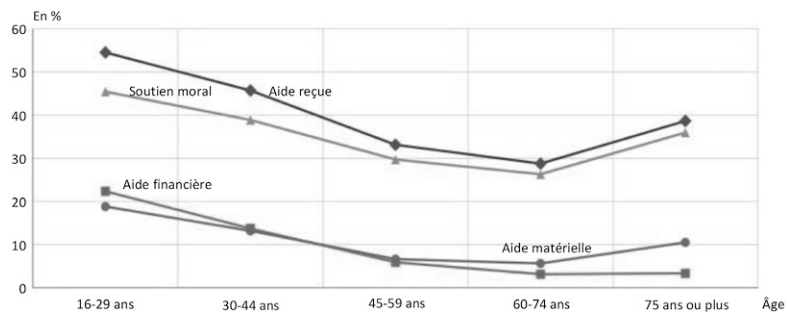
Dans les sociétés où cette solidarité est très développée, l'individu ne s'appartient pas [...] ; c'est littéralement une chose dont dispose la société. Aussi, dans ces mêmes types sociaux, les droits personnels ne sont-ils pas encore distingués des droits réels.

Il en est tout autrement de la solidarité que produit la division du travail.

Source : Émile Durkheim, *De la division du travail social*, 1893

Document 2

Aides reçues des proches* selon l'âge en 2011 en France



Les proches d'une personne sont définis comme ses amis ou les membres de sa famille qui ne vivent pas dans le même ménage que cette personne

Source : INSEE Première n° 1498, « Les aides apportées par les proches », mai 2014

3 Comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent-elles au lien social ?

Les liens sociaux se modifient nécessairement dans des sociétés où le poids des réseaux sociaux numériques augmente. Le monde semble rétrécir car une majorité d'individus sont connectés (voire multi-connectés). Apparaissent alors de nouvelles **sociabilités** qui contribuent à former du lien social en renforçant celui qui existe déjà ou en développant son cercle de connaissances.

DOCUMENT 1 • DE NOUVEAUX AVANTAGES

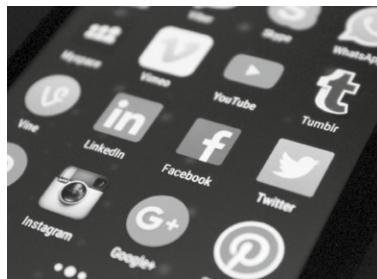
« Je n'avais jamais imaginé être artiste », confie Florent Groc, diplômé de l'ECV, une école d'art, de design et d'animation d'Aix-en-Provence, en 2009. Quand il commence à poster des photos de son travail sur Instagram en 2012, Florent Groc confond le réseau social avec un logiciel de retouches de photos, sans avoir conscience de la dimension « sociale » de l'application. Il est rapidement remarqué par un jeune critique et commissaire d'art, qui lui propose de participer à sa première vente aux enchères organisée par la maison Piasa. « J'ai vendu deux œuvres. Ce n'était pas énorme, mais ça m'a donné confiance dans ma pratique », explique l'artiste, qui compte 2 500

abonnés sur son compte, et poursuit son travail à Marseille.

Source : Par Marine Miller, *Le Monde*, mis à jour le 21 novembre 2018

1. Comment l'artiste parvient-il à se faire connaître ?
2. Peut-on dire que le réseau social numérique permet de se priver du réel ? Justifiez votre réponse.

DOCUMENT 2 • RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES



©Pixelkult de Pixabay

1. Identifiez les applications permettant de devenir membre d'un réseau social.
2. Leurs objectifs sont-ils les mêmes ? Différenciez Facebook de LinkedIn.

DOCUMENT 3 • UN « PETIT MONDE »

L'expérience du petit monde de Stanley Milgram répond à la question suivante : « Combien de liens moyens séparent une personne de n'importe quelle autre personne sur cette planète ? »

En 1967, le psycho-sociologue Stanley Milgram conçoit pour la première fois une expérience où il montre que deux américains choisis au hasard sont séparés par 6 niveaux de relations en moyenne. Aujourd'hui, on peut tester ceci avec les réseaux sociaux numériques. En

novembre 2011, Facebook publie, en partenariat avec l'Università degli Studi di Milano, une étude traitant du sujet du petit monde. Basée sur un échantillon de 721 millions de personnes, on y apprend que, désormais, chaque personne est reliée en moyenne par une chaîne de 4,74 relations à n'importe quelle autre à travers ce réseau social numérique.

Source : Ellipses 2018

1. Êtes-vous reliable au Président des États-Unis ? Justifiez votre réponse.
2. Peut-on dire aujourd'hui que le monde « a rétréci » par rapport à l'époque où Milgram menait son expérience ?

DOCUMENT 3 • UN GRAPHE



© Gordon Johnson de Pixabay

Un graphe est une représentation graphique des relations unissant les membres d'un réseau social. Chaque segment indique s'il existe un lien direct entre 2 individus.

1. Existe-t-il une relation directe entre l'individu A et l'individu B ? Expliquez.
2. Par quels nœuds de relations l'individu C peut-elle être mise en relation avec l'individu B ?

3. A et B, sans forcément le vouloir, ont-ils une forte probabilité d'être un jour en contact ?

DOCUMENT 4 • INTERNET ET LE RÉEL

En réalité, les espaces informationnels ne se substituent pas mais s'articulent aux espaces matériels. Ce que montre le témoignage de Hekebolos, star des blogs politiques aux États-Unis, [...] De son vrai nom Dante Apollo Atkins, Hekebolos, brillant jeune homme de 26 ans, est devenu délégué national des jeunes du Parti démocrate. Son activité sur Internet a polarisé son engagement politique et l'a intensifié. Et il est le premier à reconnaître la place croissante qu'occupent aujourd'hui les nouvelles technologies dans les campagnes électorales. Pour autant, l'activisme numérique ne se substitue pas au travail de terrain du militant politique : le porte-à-porte, le tractage... Internet est une tribune influente et a fait preuve de son efficacité pour collecter des fonds, notamment auprès de petits donateurs. Mais pour faire basculer l'élection présidentielle de 2008 en faveur de Barack Obama, Hekebolos n'a pas hésité à faire du porte-à-porte, aussi ingrat que cela puisse être, car c'était en la circonstance la stratégie la plus efficace. Militantisme de terrain et activisme numérique se complètent et font bon ménage.

Source : Catherine Halpern, « Une réinvention du lien social »,

Sciences humaines, n° 220, novembre 2010

1. Expliquez la phrase soulignée dans le document.

2. Que nous apprend ce document sur la puissance des réseaux sociaux numériques ?

DOCUMENT 5 • LIENS FORTS, LIENS FAIBLES ?

Les liens forts sont ceux que l'on tisse avec ses proches, ils s'appuient sur une confiance réciproque élevée, fondée sur le respect de normes de comportement tacitement admises, et induisent des relations affectives plus ou moins étendues. Ils sont le support de l'amitié. Les liens faibles ont une fonction différente. Noués entre personnes qui sont de simples « connaissances », ils n'exigent pas systématiquement le même niveau d'engagement notamment sur le plan affectif, mais ils mettent souvent en relation des personnes culturellement ou socialement éloignées. Ce faisant, ils donnent accès par exemple à des informations que l'on n'aurait pas eues autrement (selon Mark Granovetter). La sociabilité, c'est donc l'ensemble des liens forts et des liens faibles d'un individu.

Source : Dang Nguyen Godefroy, Lethiais Virginie,
« Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook »,
Réseaux, 2016/1 (n° 195), p. 165-195

1. Trouvez une définition de sociabilité différente de la dernière phrase.
2. Distinguez les liens forts des liens faibles.

DOCUMENT 6 • DES AMIS ?

Assurément, Internet change nos relations sociales car les liens numériques ont leurs spécificités. Ainsi, en ligne, le « friend », que

j'ajoute à ma liste de contacts sur Facebook par exemple, n'est pas nécessairement mon ami. Ce peut être quelqu'un sur lequel j'ai envie d'en savoir plus, ou dont le lien est valorisant pour moi, ou dont je souhaite à des fins utilitaires pouvoir activer le contact. Le « friending » ne remplace pas l'amitié, il est une nouvelle modalité. C'est là une des forces d'Internet que de parvenir à solliciter plus facilement des liens faibles, tel le « friend » ou les contacts de mes contacts. Mais ces liens faibles côtoient aussi des liens forts, ceux des gens dont nous sommes proches, par la parenté, l'appartenance communautaire ou géographique... Internet n'appauvrit pas en lui-même les relations sociales : l'examen attentif des usages montre qu'il peut au contraire les nourrir, leur offrir de nouvelles modalités, les complexifier... Les réseaux, par l'inventivité qu'ils déploient, défient les catégories du sociologue et font naître de nouveaux liens.

Source : Catherine Halpern, « Une réinvention du lien social »,
Sciences humaines, n° 220, novembre 2010

1. Expliquez la phrase soulignée dans le document.
2. Dans quel but est-il intéressant de mobiliser des liens faibles ?

DOCUMENT 7

Impact perçu de Facebook sur la sociabilité et sur les pratiques de sociabilité hors ligne

Questions	Modalités de réponses et pourcentages

Depuis que vous utilisez Facebook...	Oui	Non, Facebook n'a aucun effet	Non, c'est même le contraire	Vous ne savez pas
• ... vous avez plus d'amis	12 %	78 %	4 %	6 %
• ... vous voyez plus souvent vos amis	8 %	81 %	6 %	4 %
• ... vous sortez plus souvent	7 %	83 %	6 %	5 %
• ... vous communiquez plus facilement avec vos amis	<u>42</u> %	50 %	3 %	4 %
• ... vous avez repris contact avec certaines personnes	63 %	31 %	3 %	4 %

Avez-vous élargi votre cercle de connaissances grâce à Facebook ?	Oui	Non
	<u>38</u> %	62 %

Champ : échantillon de 2 000 internautes représentatif de la population française inscrite sur Internet et qui avait un compte Facebook.

Source : D'après Dang Nguyen Godefroy, Lethiais Virginie,
« Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook »,
Réseaux, 2016/1 (n° 195)

1. Faites une phrase donnant la signification des deux données soulignées.
2. Facebook a-t-il profondément changé la sociabilité « hors ligne » ?

1. De nouvelles sociabilités numériques

De nouvelles opportunités et de nouveaux liens apparaissent

Les **réseaux sociaux** sont des applications basées sur les technologies d'Internet qui offrent un service de mise en relation d'internautes pour développer des communautés. Avec leur développement, le monde semble être à la portée des individus qui communiquent et entrent en relation plus facilement les uns avec les autres.

On trouve de multiples réseaux sociaux numériques en fonction des usages recherchés par les utilisateurs : mise en relation d'« amis » en ligne (Facebook), partage de photos et moments de vie (Snapchat, Instagram), partage d'informations (Twitter), de vidéos (YouTube), développement d'un réseau professionnel (LinkedIn) (document 2). Leur point commun est souvent lié à la création d'un profil personnel (plus ou moins public) et au partage de liens avec une communauté d'utilisateurs que l'on peut gérer.

Grâce à eux, la facilité à entrer en relation avec n'importe quel individu de la planète a augmenté. **L'expérience du petit monde** de Stanley Milgram en 1967 nous avait appris qu'un américain était séparé d'un autre pris au hasard par l'intermédiaire de 6 relations en moyenne. La puissance des réseaux sociaux actuels aurait, selon certaines études, fait baisser cette moyenne en dessous de 5 relations (document 3).

Ces réseaux offrent alors des opportunités nouvelles pour l'individu. Qu'il s'agisse de se faire connaître dans le domaine artistique (document 1), de trouver un emploi ou encore de rejoindre une communauté d'intérêts, les réseaux sociaux constituent une source de liens sociaux très puissante.

Le numérique : une substitution aux espaces matériels ?

De nombreuses inquiétudes sur le lien social ont parfois été formulées à l'encontre des réseaux sociaux. Ils seraient une menace et provoqueraient l'isolement de certains individus, souvent jeunes, immobilisés durant de longues heures devant un écran, à l'exemple du phénomène des Otaku au Japon (document Exercice). Pourtant, ces nouveaux espaces d'information et de communication sont **en lien avec les espaces matériels** et renforcent la capacité à exploiter ce réel. Cela signifie qu'ils permettent d'amplifier le lien social en diffusant des informations à un nombre importants d'utilisateurs. Ce fut le cas lors de la campagne électorale américaine de 2008 où les réseaux ont décuplé la puissance des messages politiques, ont multiplié la capacité à trouver des soutiens (document 4).

2. Les sociabilités numériques contribuent au lien social

Un renforcement des liens forts

On peut supposer deux effets sociologiques dans l'étude des conséquences des réseaux sociaux numériques. Ils pourraient **renforcer les liens forts** en permettant d'augmenter la fréquence des échanges entre amis (aux liens déjà existants) et en augmentant la fréquence des rencontres hors ligne, c'est-à-dire sans l'écran interposé entre les protagonistes. Les réseaux joueraient alors un rôle de facilitateur d'événements ou d'occasions de sorties entre amis : par une invitation sur Snapchat, on prévoit une sortie qui n'aurait pas eu lieu sans l'application de réseau social. On note alors leur possibilité d'augmenter la fréquence des relations concrètes entre individus.

Accroître la taille de son réseau

Ils peuvent aussi être l'occasion **d'accroître la taille de son réseau** relationnel. Par la multiplication des échanges, notre cercle de relations peut s'étendre à de nouvelles personnes qui feront partie de nos contacts et pourront donner lieu à des rencontres. Ceci semble conforme aux résultats récents reprenant l'étude de Milgram qui voient diminuer la distance entre les individus pris au hasard.

Mobiliser des liens faibles pour obtenir un avantage

Ils peuvent aussi permettre de **mobiliser des liens faibles**. Le sociologue Mark Granovetter a mis en évidence la force des liens faibles : en nous faisant accéder à un espace relationnel différent de nos proches, nos réseaux peuvent permettre l'accès à des informations inconnues de notre cercle de liens forts et constituent alors un avantage. Dans la recherche d'emploi, ils pourraient ainsi jouer un rôle essentiel et particulièrement efficace (document 6).

Toutefois, certaines études récentes montrent que le rôle des réseaux sociaux reste limité quand il s'agit d'augmenter la sociabilité hors ligne (document 7). Facebook aurait comme résultat d'avoir tendance à augmenter les liens faibles plus que les liens forts. Par contre, il ne remettrait pas en cause la sociabilité puisqu'on constate que les plus gros utilisateurs de Facebook sont aussi ceux qui sortent le plus avec leurs amis et leurs proches.

■ Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

L'étude de 2016 de Godefroy Dang Nguyen et Virginie Lethiais dans « *Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook* » porte sur un échantillon de 2000 personnes : Calculez dans les tableaux ci-dessous les pourcentages associés en fonction du nombre de réponses :

		Effectif	%
Nombre d'« amis » sur Facebook	Plus de 200 amis	365	
	Entre 100 et 200	458	
	Entre 20 et 100	789	
	Moins de 20	388	
		Effectif	%
Catégories socio-professionnelles	Indépendant	47	
	Cadre, profession intellectuelle supérieure, profession libérale	283	
	Profession intermédiaire	373	

	Employé	509	
	Ouvrier	142	
	Retraité	140	
	Élève, étudiant	298	
	Sans activité	208	

		Effectif	%
Genre	Femme	1 005	
Âge	Entre 15 et 24 ans	567	
	Entre 25 et 34 ans	479	
	Entre 35 et 49 ans	520	
	50 ans et plus	434	

Exercice 2

À partir des tableaux ci-dessus donnez les caractéristiques principales des utilisateurs de Facebook.

Exercice 3

Un graphe de réseau social est une représentation visuelle d'un réseau social dans laquelle chaque abonné est représenté par un cercle (avec le nom de l'abonné situé dans le cercle) et chaque relation « X est ami avec Y » est représentée par un segment de droite reliant X et Y (« X est ami avec Y » et « Y est ami avec X » étant représenté par le même segment de droite).

Construisez un graphe de réseau social à partir des informations suivantes :

A est ami avec B et E

B est ami avec A et C

C est ami avec B, F et D

D est ami avec C, F et E

E est ami avec A, D et F

F est ami avec C, D et E

Exercice 4 Le classement des réseaux sociaux selon Harris Interactive

1. Facebook – 60 % des internautes interrogés ont utilisé Facebook au cours des 30 derniers jours (Stable par rapport à 2018)

2. YouTube – 34 % (+ 3 points par rapport à 2018)

3. Instagram – 26 % (+ 6)

4. Snapchat – 22 % (+ 4)

5. Twitter – 20 % (+ 3)

6. LinkedIn – 20 % (+ 4)

7. Pinterest – 15 % (+ 2)

Source : Baromètre annuel des médias sociaux, édition 2019, Harris Interactive

À l'aide de ce document, montrez l'importance des réseaux sociaux pour les utilisateurs français.

Testez vos capacités

Exercice 1. Entraînement à la dissertation

À partir de la formulation de sujet suivante, proposez un plan détaillé et placez les deux documents en lien avec vos parties ou sous-parties.

Sujet : Les réseaux sociaux numériques sont-ils toujours source de liens sociaux ?

Document 1

Au Japon, le phénomène des otaku, les « murés », a nourri le spectre d'usagers des réseaux complètement désocialisés. À partir des années 1980, on découvre ces geeks cloîtrés chez eux qui se consacrent entièrement à leur passion. Dans un pays qui valorise la communauté et craint l'individualisme, ils sont vite apparus comme une menace pour la vie sociale. En réalité, leur isolement n'est pas aussi massif qu'on l'a prétendu et leur mode de vie marque surtout l'envie de rompre avec un cadre social qui leur pèse. Car en dépit des craintes, Internet ne remplace pas la communication en face-à-face. Bien souvent, comme en témoigne l'usage professionnel, il permet plutôt de poursuivre l'échange, de maintenir le contact entre les réunions, de fournir davantage d'informations.

Source : Catherine Halpern, « Une réinvention du lien social »,
Sciences humaines, n° 220, novembre 2010

Document 2

Facebook semble avoir un effet de compensation, pour certains internautes, sur les écarts de sociabilité : les individus disposant d'un moindre réseau de connaissances, car bénéficiant d'un capital culturel (mesuré par le diplôme) moindre, trouvent sur Facebook plus d'opportunités de se créer de nouvelles connaissances. Ce rôle compensateur est aussi observé sur les liens forts : les professions libérales et intellectuelles supérieures ont une probabilité plus faible de se faire de nouveaux amis que les ouvriers [...], alors que dans le monde réel, ces professions sont généralement pourvues d'un fort réseau d'amis.

Source : Dang Nguyen Godefroy, Lethiais Virginie,
« Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook »,
Réseaux, 2016/1 (n° 195)

4 Affaiblissement ou rupture des liens sociaux

Comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.

La thèse de l'affaiblissement ou de la rupture du lien social est partagée par de nombreux sociologues. Elle renvoie généralement à l'affaiblissement du rôle intégrateur de grandes institutions telles que la famille, l'école, le travail, la protection sociale. Elle alimente le débat sur le recul de la cohésion sociale, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle, le manque voire l'échec d'intégration de certaines populations victimes de pauvreté, isolement, ségrégations, ruptures familiales...

DOCUMENT 1

Dans ce sens, la perte de consistance de la famille en raison de la baisse de la fécondité, de l'éloignement des membres de la famille, du départ des enfants du foyer familial, de la baisse de taux de nuptialité, de l'augmentation des divorces et de l'accroissement des ménages à une personne conduit au fait que l'isolement est le signe d'un appauvrissement de ces supports et du rétrécissement des réseaux indispensables à son insertion relationnelle [...]. De fait, la fragilisation de la famille est une famille sans collatéraux [...], et, surtout dans les milieux

populaires, sans ouvertures sur les relations sociales et professionnelles [...].

Source : Olivier Gajac, « La notion de désaffiliation chez Robert Castel »,
Revue du MAUSS permanente, 28 octobre 2015

1. Quelles ruptures familiales ce texte met-il en évidence ?
2. La famille est-elle en crise ?

DOCUMENT 2 • RÉPARTITION DES FAMILLES SELON LEUR TYPE

	2011		1999		Nombre moyen d'enfants
	en milliers	en %	en milliers	en %	
Familles « traditionnelles »	5 474	70,4	5 526	75,0	1,8
Familles recomposées	723	9,3	641	8,7	2,0
Familles monoparentales	1 577	20,3	1 202	16,3	1,6
Ensemble des familles	7 774	100,0	7 369	100,0	1,8

Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur.

Source : Insee Références, édition 2015 – Vue d'ensemble – Couples et familles entre permanence et ruptures...

1. À partir des données fournies dans ce tableau, montrez que la famille traditionnelle voit sa part (%) reculer en France entre 1999 et 2011.
2. Est-ce, selon vous, le signe d'une « crise » de la famille ?

DOCUMENT 3 • LA REMISE EN CAUSE DES LIENS SOCIAUX

Dans les années d'après-guerre, [...] la classe ouvrière s'intégrait au système social par un processus de socialisation qui reposait sur une articulation serrée entre la famille, l'école, le quartier, l'usine, les collectifs de travail et les formes organisées des luttes syndicales et politiques. Le destin des ouvriers était presque tracé [...] il assurait une forme d'intégration sociale et permettait même, pendant les années de forte croissance économique et de plein emploi, de participer au sentiment collectif d'un progrès social. Le chômage de masse qui s'est développé à partir des années 1980 est venu stopper ce processus et la précarité professionnelle n'a cessé depuis de s'accroître. La belle mécanique de l'intégration sociale a commencé à se gripper. De nombreux jeunes ouvriers ont été subitement et cruellement confrontés au chômage à la fin de leurs études alors même lorsqu'ils avaient suivi une filière professionnelle qui devaient les conduire vers un emploi.

Source : Entretien avec Serge Paugam, site SES ENS Lyon

1. Définissez : chômage, précarité
2. Par quoi était assurée l'intégration de la classe ouvrière après-guerre ?
3. Quels phénomènes remettent en cause le lien social aujourd'hui ?

DOCUMENT 4 • DÉSAFFILIATION SOCIALE

La fragilité des emplois est une autre tendance massive depuis trois décennies. En 1995, le sociologue Robert Castel publiait La Métamorphose de la question sociale, qui diagnostiquait une fragilisation accrue du statut salarial pour une frange plus grande de la main d'œuvre. Le chômage de masse, « l'intérim », la flexibilité des statuts (CDD), tout cela a rendu le travail plus incertain rompant avec le cycle précédent des Trente Glorieuses qui avait été une époque de stabilisation et de sécurisation de la main d'œuvre. Cette fragilisation de l'emploi épouse une tendance de fond de nos sociétés : la déstabilisation du lien salarial [...]. Le parcours professionnel s'annonce plus chaotique. Pour beaucoup, la vie au travail sera faite d'alternance entre période d'activité et d'inactivité (chômage, formation, congé parental).

Source : Jean-François Dortier, « Le travail en quête de sens »,
Sciences humaines, n° 210, décembre 2009

1. Pourquoi peut-on parler d'une fragilisation du statut salarial après les Trente Glorieuses ?
2. Expliquez les conséquences concrètes pour l'individu d'occuper un emploi précaire.
3. Expliquez les conséquences concrètes pour l'individu de se retrouver sans emploi.

DOCUMENT 5 • ÉPREUVES DE VIE ET DÉLITEMENT DU LIEN SOCIAL

Chacun de ces liens dans son expression précaire correspond à une épreuve problématique : le lien de filiation renvoie à l'épreuve potentielle de la déchéance parentale – pensez aux parents à qui on retire les enfants,

considérés comme de mauvais parents, incapables de s'occuper de leurs enfants, ils sont infériorisés ; le lien de participation élective (couple, réseaux d'amis), cela renvoie à l'épreuve du divorce ou de la séparation, mais aussi l'épreuve du rejet dans les groupes, de l'abandon, de la rupture du lien d'amitié ; dans le lien de participation organique l'épreuve clé c'est le chômage et enfin dans le lien de citoyenneté, on trouve des épreuves sous l'angle de l'exil, de la perte des droits relatifs à une inscription citoyenne dans une nation donnée.

Source : Serge Paugam, *op. cit.*

1. Quelles épreuves remettent en cause les liens sociaux selon ce texte ?
2. Expliquez la phrase soulignée.

DOCUMENT 6

Dans les quartiers ségrégués, les individus en âge d'être scolarisés sont souvent confrontés à l'image d'échec social donnée par les générations antérieures, qui peut les décourager de poursuivre leurs études. Ce phénomène tend à se propager car ces individus ont eux-mêmes moins de chances de trouver un emploi et participent à leur tour à la perception négative que les générations futures auront de l'éducation et du travail. Ce mécanisme est renforcé par le fait que les chances de réussite des élèves dépendent de la composition socio-économique de leur classe ou de leur quartier : la concentration d'élèves en difficulté peut mener à une augmentation de l'échec scolaire des autres élèves [...].

Source : Laurent Gobillon, Thierry Magnac et Harris Selod, « La ségrégation résidentielle : un facteur de chômage ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 9, n° 1, 2011

1. Mettez en évidence le cumul d'inégalités dont les jeunes des quartiers défavorisés semblent être victimes.
2. Proposez un schéma permettant de comprendre ces mécanismes.

DOCUMENT 7 • UN RISQUE DE SCISSION DE LA SOCIÉTÉ ?

Cette injustice que les jeunes expriment, souvent par la violence, plus particulièrement les jeunes des banlieues, tend à les stigmatiser, voire à les rendre responsables des maux de la société alors que cette dernière est dans son ensemble touchée par l'insécurité sociale. Le ciblage des populations et d'une jeunesse issue de l'immigration laisse entrevoir le risque que s'établisse une société duale de type ethno-raciale au détriment d'une citoyenneté républicaine.

Source : Olivier Gajac, « La notion de désaffiliation chez Robert Castel », *Revue du MAUSS permanente*, 28 octobre 2015

1. Définir le terme Stigmatisation.
2. Expliquez le passage souligné.

DOCUMENT 8 • DANS LE GHETTO D'HARLEM

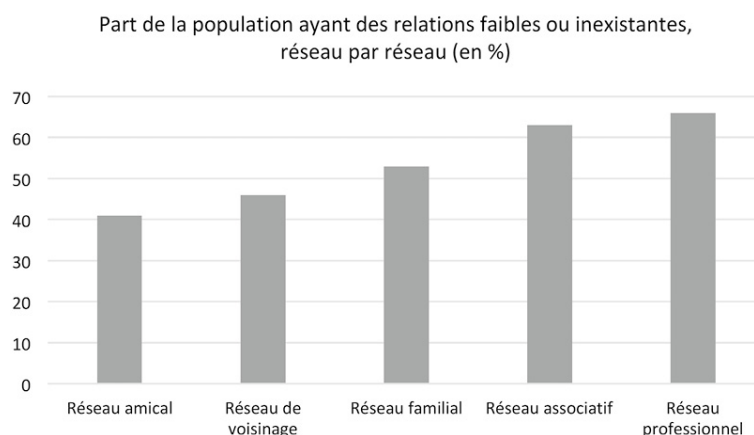
Ce sentiment d'être chez soi au sein du ghetto, dans un espace protégé et protecteur, est exprimé [...] dans le feuilleton des mésaventures quotidiennes de Jesse B. Simple, le personnage créé par le poète Langston Hughes pour donner voix aux aspirations des Noirs américains des

villes du milieu du XX^e siècle. Ainsi lorsqu'il s'exclame à propos de Harlem : « C'est tellement rempli de Noirs, ça me donne le sentiment d'être protégé. – De quoi ? – Des Blancs, dit Simple. J'aime Harlem parce qu'elle m'appartient. [...] Tu dis que les bâtiments sont pas à moi. Eh bien les trottoirs eux ils le sont – et t'avise pas de me bousculer. Les policiers même ils osent plus dire "Circulez". Les émeutes de Harlem leur ont appris quelque chose. [...] J'ai pas peur de voter, c'est une autre chose que j'aime de Harlem. [...] Les gens sont amicaux dans Harlem. J'ai le sentiment d'avoir le monde dans ma gourde et le bouchon à la main ! Alors buvons à la santé de Harlem ! ».

Source : Loïc Wacquant, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/5 (n° 160), p. 4-21

1. Relevez les éléments montrant qu'Harlem constitue dans les années 1950 une forme de Ghetto urbain.

DOCUMENT 9



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », étude pour la Fondation de France, 2016

Selon cette étude 10 % des français n'ont de liens forts dans aucun de ces cinq réseaux.

1. Faites une lecture donnant la signification correspondant au réseau familial.
2. L'étude de la Fondation de France montre que l'isolement des français est une situation fréquente. Utilisez les données pour le démontrer.

1. Le délitement du lien social est lié à de multiples facteurs

L'instabilité familiale peut engendrer un affaiblissement du lien social

La famille est une instance majeure de la socialisation primaire et des solidarités. Elle apporte aux individus un soutien lors des moments difficiles. Cependant, elle est soumise à plus d'instabilité : baisse des mariages et augmentation des séparations, diminution de la taille des familles, éloignements géographiques de ses membres (document 1). Ces changements nécessitent de reconsidérer les liens sociaux anciens. L'instabilité des couples par exemple fait augmenter la part des modèles alternatifs à la « famille traditionnelle » (document 2). Ainsi les familles recomposées ou monoparentales représentent près d'une famille avec enfant sur trois aujourd'hui. Ces ruptures entraînent alors parfois des changements de résidence, une perte des réseaux amicaux ou de voisinage, un isolement de certains membres de la famille qui fragilisent l'individu et lui font perdre des éléments essentiels de ses supports relationnels.

L'épreuve du chômage et de la précarité remettent en cause le lien social

En effet, nos sociétés accordent au travail une place centrale autour de laquelle s'articulent de nombreux avantages : des revenus permettant de consommer, des droits sociaux (couverture maladie...), des liens communautaires (collègues de travail...). La montée du chômage dans les années 1980 et l'apparition d'un chômage de masse remettent en cause l'intégration par le travail (document 3). On parle parfois de chômage d'exclusion lorsque les individus connaissent le chômage de longue durée (plus d'un an) et que leurs chances de retrouver un emploi diminuent. Les individus

perdent un support essentiel du lien social et se sentent inutiles dans une société qui ne leur laisse pas de place.

D'autre part, la sécurité de l'emploi est remise en cause par l'accroissement de la précarité. On constate en effet une augmentation des salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD) ou en intérim qui ne peuvent être assurés d'être protégés durablement contre le chômage. D'autres individus vivent aussi difficilement leur relation à l'emploi lorsqu'ils ont été contraints d'accepter un temps partiel non choisi ou qu'ils sont soumis à du chômage partiel. Ces situations de sous-emploi insécurisent les individus et les liens professionnels sont parfois remis en cause.

La spirale de la pauvreté remet en cause le lien social

Le manque de ressources financières (liées aux instabilités professionnelles ou à l'affaiblissement des aides d'assurances sociales) constitue un handicap dans la mesure où l'individu n'est plus capable d'accéder à un niveau de consommation conforme aux modes de vie habituels de la société. Il est exclu de la consommation et peut aussi s'isoler de ses semblables lorsqu'il n'est plus capable de répondre à des invitations, faute de pouvoir les rendre. D'autre part, ses possibilités d'emprunter sont réduites, il ne pourra pas accéder à la propriété immobilière, par exemple, tant qu'il n'aura pu fournir à sa banque la preuve d'un emploi stable (et des revenus qui en découlent).

Séparations sociales et géographiques

La **ségrégation** désigne la mise à l'écart intentionnelle d'un groupe social. La figure emblématique est celle du ghetto religieux ou ethnique. Le quartier d'Harlem au Nord de Manhattan à New York après la seconde Guerre Mondiale regroupe ainsi une population afro-américaine soumise aux difficultés économiques et sociales (document 8).

De manière plus large, toute forme de regroupement spatial associant étroitement des populations défavorisées à des territoires délimités précis peut être source d'affaiblissement des liens sociaux. Certains quartiers de banlieues défavorisées des grandes villes françaises concentrent des populations qui n'ont pas l'occasion de réussir socialement et scolairement. Ils sont maintenus dans un cercle vicieux et cumulatif d'inégalités dans lequel l'échec scolaire et le chômage se renforcent mutuellement (document 6). Ces populations sont souvent condamnées à une marginalité disqualifiante (document 7) courant le risque d'une scission dans la société entre ceux qui réussissent ou en ont l'espoir et ceux qui sont « destinés » à échouer, sans espoir d'intégration.

2. Vers une rupture du lien social : désaffiliation et disqualification sociale

Les sociologues contemporains montrent que l'exclusion est le résultat d'un processus qui fragilise les individus et amène à des ruptures du lien social plus ou moins durables.

Le sociologue Robert Castel montre ainsi que consécutivement à une rupture familiale et/ou professionnelle, un individu peut entrer dans une zone de vulnérabilité qui lui fait courir un risque important de **désaffiliation** sociale (document 4) c'est-à-dire une absence de participation à toute activité productive, sociale et à un isolement relationnel. Par exemple, à la suite d'un licenciement un individu pourra vivre un parcours fait de dégradations de sa situation financière (perte de revenus), de logement (difficultés à payer son loyer), perte de relations sociales (refus d'invitation si on ne peut recevoir chez soi faute de moyens...).

Pour le sociologue Serge Paugam, certaines populations qui sont contraintes de recourir à l'aide sociale et entrent dans une relation d'assistance

(bénéficiaires de minima sociaux par exemple), *subissent l'épreuve d'un statut social dévalorisé. Elles sont en effet stigmatisées par le reste de la population car elles ne sont plus autonomes ou sont considérées comme frappées d'indignité. Elles prennent alors conscience d'être désignées comme « pauvres », « cas sociaux ».* On parle d'une **disqualification** sociale (document 5) car elles ne peuvent plus jouer le jeu attendu par la société (travail, autonomie, responsabilité...) à partir du moment où leur acceptation sociale n'existe plus.

L'individu est donc en rupture de liens sociaux. 10 % des français seraient en situation d'isolement selon les études de 2016 de la Fondation de France (document 9)

■ Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Placez ces affirmations sur le travail dans la bonne colonne du tableau ci-dessous :

1. Il y a moins d'opportunités d'emplois
2. Il permet l'accès à la consommation
3. La pression sur les salariés est plus forte aujourd'hui
4. Il valorise des compétences
5. Il donne une utilité sociale
6. Il y a de plus en plus d'emplois en CDD ou en intérim
7. Il est source de relations sociales professionnelles
8. Il donne un statut social à l'individu
9. Le chômage est devenu massif

Le travail intègre car :	Le travail fragilise car :

Exercice 2 Niveau de vie et taux de pauvreté selon le type de ménage en 2011

	Taux de pauvreté en %					Niveau de vie mensuel moyen en euros (Ensemble)
	Ensemble	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants	Quatre enfants ou plus	
Ménages d'une famille	<u>17,5</u>	13,9	13,1	21,3	41,2	1 800

avec au moins un enfant mineur						
Couples avec au moins un enfant mineur	14,0	9,9	10,1	17,8	35,2	1 880
Familles « traditionnelles »	13,5	10,0	9,7	18,0	35,0	1 910
Familles recomposées	17,6	9,2	13,0	16,3	37,0	1 660
Familles monoparentales	<u>39,6</u>	29,5	35,7	49,9	75,3	<u>1 240</u>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

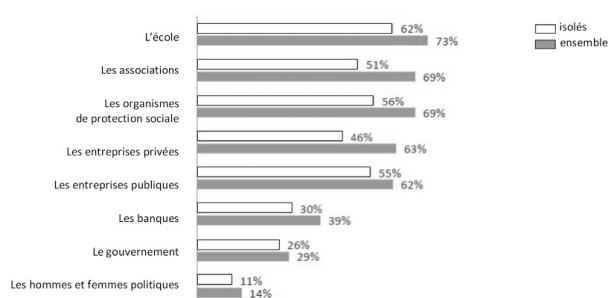
Lecture : en 2011, le niveau de vie des personnes vivant dans une famille « traditionnelle » avec au moins un enfant mineur est en moyenne de 1 910 euros par mois et 13,5 % vivent sous le seuil de pauvreté.

Source : Insee Références, édition 2015 – Vue d'ensemble – Couples et familles entre permanence et ruptures

1. Faites une lecture des données soulignées
2. Pourquoi les familles monoparentales sont aussi celles qui ont le taux de pauvreté le plus important ?
3. Les ruptures familiales sont aussi des ruptures possibles de liens sociaux. Expliquez cette affirmation.

Exercice 3 Isolement et confiance dans les institutions

Niveau de confiance dans plusieurs organismes et institutions



Lecture : 62 % des personnes isolées ont confiance dans l'école. C'est le cas de 73 % de l'ensemble des Français.

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », étude pour la Fondation de France, 2016

Montrez à l'aide de ce document que l'isolement crée un sentiment de méfiance à l'égard des institutions traditionnelles du lien social.

Testez vos capacités

Exercice 1

À l'aide vos connaissances et du dossier documentaire, vous présenterez les facteurs qui contribuent à l'affaiblissement des liens sociaux.

Document 1

Cette transformation de l'ordre familial peut poser problème à ses membres, en particulier dans les milieux populaires, et en particulier pour les femmes [familles monoparentales] qui perdent souvent en protections ce que la famille gagne en liberté [...] et doivent recevoir de l'État des supports qu'elles ne tirent plus de la structure « traditionnelle » de la famille. Dans ce sens, la perte de consistance de la famille en raison de la baisse de la fécondité, de l'éloignement des membres de la famille, du départ des enfants du foyer familial, de la baisse de taux de nuptialité, de l'augmentation des divorces et de l'accroissement des ménages à une personne conduit au fait que l'isolement est le signe d'un appauvrissement de ces supports et du rétrécissement des réseaux indispensables à son insertion relationnelle [...].

Source : Olivier GAJAC, « La notion de désaffiliation chez Robert Castel », *Revue du MAUSS permanente*, 28 octobre 2015

Document 2

Statut d'emploi et situation des actifs occupés en 2017

	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble des actifs occupés	26 880	100,0
Par temps de travail		
• Temps complet	21 831	81,2
• Temps partiel	5 049	18,8
Par statut		
• Non-salariés	3 129	11,6
• Salariés	23 749	88,4
• Intérimaires	701	2,6
• Apprentis	380	1,4
• Contrats à durée déterminée	2 576	9,6
• Contrats à durée indéterminée	20 093	74,8

Source : Insee Références, édition 2018 – Fiches – Marché du travail

Thème 3

Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

1 Comment le contrôle social s'exerce-t-il ?

DOCUMENT 1 • LA DIVERSITÉ DES RÈGLES

Le mot de norme provient du mot latin norma, qui renvoie à l'équerre du maçon et du charpentier. Une chose, une pratique ou un comportement sera donc considéré comme normal pour peu qu'il ou elle se conforme à une règle. La solidité d'un mur tient en effet au fait qu'il soit construit « d'équerre ». Dans toute société, les règles sont une réalité. Les normes constituent de manière générale des règles de conduite qui prennent dans les sociétés des déclinaisons diverses. De fait, la notion de norme a une connotation très statistique. On ne parlera en effet de norme qu'à propos de ce qui est généralement adopté par les individus dans le cadre de leurs comportements et qui est donc généralement attendu par les autres membres de la collectivité. Si le mot de règle fait immédiatement penser au droit, toutes les règles ne sont pas le fruit d'une activité juridique. La norme ne se confond donc pas avec le légal. D'ailleurs, si certaines règles/normes sont effectivement codifiées, d'autres ne le sont pas. De même, si certaines règles/normes sont très largement partagées, d'autres le sont moins. De même, si certaines règles/normes sont explicites, d'autres sont plus implicites. Quand bien même ces

règles/normes apparaissent bien différentes les unes des autres, elles ont une fonction qui apparaît sociologiquement identique : il s'agit là de « choses » qui balisent les comportements individuels et opèrent une forme de régulation sociale.

Source : Ellipses

1. Pourquoi peut-on considérer la société comme un ordre social ?
2. Qu'est-ce qu'une norme ?
3. Les normes sont-elles naturelles ?
4. Peut-on distinguer les normes entre elles ?

DOCUMENT 2 • LA DIVERSITÉ DES SANCTIONS

Toute notre vie sociale est organisée par des normes. Nous apercevons aisément celles qui sont le plus contraignantes, celles dont l'infraction entraîne une sanction juridique. Mais la définition du Bien et du Mal n'est pas le monopole du droit. Il existe une foultitude de normes sociales non moins impératives quoique non juridiques. Les normes familiales peuvent s'imposer par exemple aux enfants sans même avoir jamais été énoncées et leur non respect peut entraîner des sanctions physiques mais aussi psychiques : la plus banale est sans doute le sentiment de culpabilité. De même, dans la vie sociale de tous les jours et dans la vie professionnelle, il existe des choses qui « se font » et d'autres qui « ne se font pas » dont la sanction peut être autant voire plus dissuasive encore. La crainte

de perdre sa réputation (donc la confiance de ses clients, de ses collègues ou de ses électeurs) peut par exemple être une menace beaucoup plus efficace que la sanction juridique.

Source : Laurent Mucchielli, « La déviance : entre normes, transgression et stigmatisation », *Sciences humaines*, n° 99, 1999

1. Comment, généralement, les individus sont-ils incités à respecter les normes ?
2. La sanction est-elle toujours nécessaire à l'application des normes ?
3. Qu'est-ce que le contrôle social ? Les sanctions juridiques participent-elles du contrôle social ? Pourquoi ?
4. Les normes sociales sont-elles contraignantes ?

DOCUMENT 3 • LA DÉVIANCE

« Déviance » est un mot d'usage très récent (les années 1960) qui, dans son sens psychologique, signifie « Comportement qui échappe aux règles admises par la société ». Plus précisément, « Déviant(e) » est l'adjectif qui désigne la « personne dont le comportement s'écarte de la norme sociale admise » [...] La catégorie « la déviance » est-elle suffisamment homogène pour signifier quelque chose en elle-même ? On peut en douter. Certes, chacun peut immédiatement citer une liste de comportements déviants. Pourtant il n'y a pas de rapport direct entre le vol, l'homicide, le manquement à la politesse ou aux convenances, la conduite dangereuse, l'habillement excentrique et la consommation

de drogue. [...] Cette définition de la déviance par son rapport aux normes donne au sujet sa véritable ampleur.

Source : Laurent Mucchielli, « La déviance : entre normes, transgression et stigmatisation », *Sciences humaines*, n° 99, 1999

1. Les comportements adoptés par les individus sont-ils systématiquement conformes aux normes en vigueur ?
2. Toutes les transgressions sont-elles comparables ?
3. Donnez des exemples de comportements délinquants.

DOCUMENT 4 • LE CONTRÔLE SOCIAL DANS LA SOCIÉTÉ VILLAGEOISE

Au début du XX^e siècle, environ 60 % de la population [française] est encore rurale. [...] La société villageoise est fondamentalement une société d'inter-connaissance [...]. C'est une société de surveillance, où la plupart des faits et gestes et des paroles prononcées ont de fortes chances d'être connus le jour même de l'ensemble du village. Du point de vue de l'organisation, cette société associe dans un espace donné un certain nombre de familles ou de groupes familiaux qui entretiennent et transmettent de génération en génération un patrimoine et des métiers. Dans un tel monde, le contrôle de la délinquance des jeunes relève à la fois de la communauté et de l'autorité du père de famille : « Quand le délit ou le dommage reste sans gravité, on croit bon pour l'enfant de se voir exposé à une rude semonce ou à des coups légers. Mais quand le

garnement mérite une plus forte peine, c'est au père qu'il faut s'adresser [...]. Il dépend de lui seul d'infliger, le plus souvent à huis clos, mais en présence du plaignant une correction sévère qui témoignera de son esprit de justice et de son soin éducatif. » [...] La société villageoise est [...] une société qui assure massivement son autorégulation [:] les mécanismes de régulation collective sont puissants et la plupart des conflits se règlent en privé ; le recours à la justice d'État est l'exception. L'activité de police ordinaire consiste à contrôler les vagabonds. Pour le reste, la police se tient à distance et intervient le moins possible dans des organisations communautaires [...].

Source : Laurent Mucchielli, *Violences et insécurité. Fantasmes et réalités dans le débat français*, La Découverte, 2001

1. Comment est assuré le contrôle social des individus dans ce type de société ?
2. Ce type de contrôle social existe-t-il toujours aujourd'hui ?

DOCUMENT 5 • LE CONTRÔLE SOCIAL DANS LA VILLE

Dans une grande ville, où la population est instable, où parents et enfants travaillent en dehors de la maison et souvent dans des secteurs différents de la ville, où des milliers de gens vivent côte à côte pendant des années sans même se saluer, [les relations intimes] se sont effritées et l'ordre moral qu'elles supportaient s'est peu à peu dissous. [...]

Les conditions que la vie urbaine impose à des individus et à des groupes d'individus ayant perdu toute sympathie et toute compréhension mutuelles, mais vivant ensemble dans une situation d'interdépendance, sinon d'intimité, font que la nature du contrôle social se modifie et que les difficultés se multiplient [...]. Ce que nous observons effectivement, c'est que la crise a eu pour effet de remplacer un contrôle précédemment fondé sur les mœurs par un contrôle fondé sur la loi [...]. En fait, les réformes sont devenues quelque chose comme un « sport de salon », et leur mise en application entraîne presque toujours une réglementation ou un contrôle gouvernemental sur des activités qui, auparavant, étaient « libres » ou qui étaient sous le contrôle des mœurs et de l'opinion publique.

Source : Robert E. Park, « La Ville. Proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », *L'école de Chicago*, 1925

1. En quoi l'urbanisation a-t-elle modifié la forme du contrôle social ?
2. Quelles sont les caractéristiques du contrôle social propres aux espaces urbains comme les villes ?

DOCUMENT 6 • LE CONTRÔLE SOCIAL AU TRAVAIL

Les méthodes de contrôle social sur le travail font ainsi un bond en avant, changeant en partie de nature et de base. Le contremaître, autrefois le plus souvent « disciplinaire », se fait animateur, le repérage des défauts, naguère effectué par un service contrôle et à partir de

tests « au hasard », se fait désormais au plus près, groupe par groupe, individu par individu. L'époque du contrôle social rapproché et individualisé est venue. Le chômage aidant, et sous la menace de suppressions d'emplois, le résultat sera efficace. S'il n'est plus fondé sur les mêmes techniques, l'ordre règne à nouveau, pour l'essentiel, dans le travail de grande série.

L'informatique y est pour quelque chose. Ce que la surveillance physique rapprochée ne peut obtenir, l'ordinateur sera souvent en état de le réaliser à distance et en « temps réel ». Des capteurs, fixés sur des machines, transmettent dans des salles de contrôle des courbes [...] qui représentent les cadences de travail, les taux de pannes, les défauts, les arrêts, et alertent ainsi un contremaître superviseur.

Source : Benjamin Coriat, « Ouvriers sous surveillance », *Manières de voir*,
décembre 2007

1. Qu'est-ce qu'un contremaître ? Sa fonction a-t-elle évolué ?
2. Quel est l'instrument contemporain du contrôle social à l'usine ?
3. L'informatique n'exerce-t-elle des effets de contrôle social qu'au sein de l'entreprise ?

1. La diversité des normes, des sanctions et des transgressions

La société peut être considérée comme socialement ordonnée. Elle est en effet régie par un ensemble de normes, c'est à dire de règles qui prescrivent ou proscrivent des comportements de la part de ses membres et qui participent de leur régulation.

Toute norme est sociale puisque ce sont les hommes qui, en société, élaborent les règles qui régissent leurs comportements. Cela étant, même si toutes les normes constituent des produits sociaux, on distingue parfois les « normes juridiques » des « normes sociales » (document 1). Les premières d'entre elles sont souvent définies comme étant les normes codifiées, c'est à dire celles qui relèvent de lois, de règlements, de décrets, etc. Les secondes renverraient quant à elles aux normes non codifiées, diffuses et relèveraient davantage des mœurs, habitudes et coutumes en usage dans une société ou un groupe social.

De manière générale, les individus en viennent à se conformer aux normes du fait de l'existence de sanctions à l'encontre des comportements qu'ils adoptent (document 2). Lorsque ces sanctions sont positives (respectivement négatives), elles les invitent à reproduire (respectivement à corriger) leurs comportements. Mais, l'application de la sanction n'est pas toujours nécessaire au respect des normes : parfois, la seule menace de la sanction peut suffire. De plus, il faut souligner que les individus vivant en société en viennent généralement à intérioriser les normes du groupe social auquel ils appartiennent : leurs comportements deviennent alors le fruit d'une auto-contrainte qui n'est finalement rien d'autre qu'une contrainte sociale intériorisée.

L'activité consistant à assurer la conformité des comportements des individus aux normes de

l'environnement social dans lequel ils évoluent porte le nom de contrôle social (document 3). Cette activité, assurée par des agents multiples, repose notamment sur l'application de sanctions juridiques qui apparaissent plus ou moins proportionnées à la gravité des « infractions » (on distingue dans notre société, par ordre de gravité, la contravention, le délit et le crime), mais aussi sur celle de sanctions moins formelles (par exemple, des yeux qui se froncent, un ton qui monte, l'abandon d'une forme de réciprocité dans une relation...). Si ces dernières apparaissent très diffuses, elles ne sont pas forcément moins efficaces que les premières. Présentes au quotidien, elles exercent en effet une contrainte de tous les instants sur les individus.

Les normes en vigueur dans une société ne sont pas toujours respectées par ceux qui y appartiennent : on parle alors de comportement « déviant ». La nature de la norme transgressée invite à distinguer, parmi ces comportements, ceux qui sont spécifiquement « délinquants ». Les comportements délinquants sont en effet ceux qui sont associés à la transgression d'une norme juridique (voler dans un magasin, faire de la fraude fiscale, etc.).

2. Les formes du contrôle social

Les formes prises par le contrôle social ne sont pas figées mais dépendent de transformations multiples (techniques, économiques, sociales...) que peuvent connaître les sociétés et les espaces qui les caractérisent.

Ainsi, dans les sociétés villageoises rurales (document 4) marquées par une forte inter-connaissance (« tout le monde se connaît »), on considère souvent que le contrôle social des comportements s'opère par le biais de mécanismes de régulation collective et qu'il est de nature « informelle ». En effet, il est surtout le fait des membres de la communauté et passe essentiellement par une pression collective diffuse dans le cadre

d'interactions quotidiennes. Dans les sociétés plus urbaines (document 5), les modalités du contrôle social seraient différentes. L'importance du nombre d'individus côtoyés par ceux qui évoluent dans des espaces à forte densité de population favorise en effet l'accroissement du nombre de leurs interactions quotidiennes. Mais, avec la ville, les relations seraient devenues plus impersonnelles, elles auraient davantage lieu entre des individus qui ne se connaissent pas et qui seraient donc moins susceptibles de se contrôler les uns les autres. Dans les ensembles urbains, l'activité de contrôle social serait alors à dominante « formelle » ; elle respecterait généralement une procédure codifiée, et serait exercée par des institutions productrices de lois et de règlements (police, justice, armée, école) dont l'organisation vise spécifiquement à exercer un contrôle social. Néanmoins, il est difficile de penser pour autant que le contrôle social informel aurait disparu des sociétés urbaines. De fait, ce type de contrôle social reste très visible au sein de la sphère familiale où les comportements des individus – en particulier ceux des enfants – y sont régulés par le biais de normes rarement codifiées, transmises de manière plus ou moins explicite, mais de manière diffuse et constante.

Les formes du contrôle social qui s'opère dans le monde du travail ont également connu d'importantes mutations. Au sein des usines, il existait en effet autrefois des agents – les contremaîtres – dont la tâche était spécifiquement dédiée à la surveillance des collectifs de travailleurs (les ouvriers risquent-ils de se mettre en grève ?). Si les travailleurs font toujours l'objet d'un contrôle au sein de l'usine, celui-ci s'appuie désormais largement sur l'informatique qui permet de surveiller de manière très efficace l'activité productive de chaque salarié (document 6). L'informatique n'est d'ailleurs pas seulement un instrument de contrôle du travailleur au sein de l'entreprise. Si le développement des réseaux sociaux informatiques offre de nouveaux lieux d'expression pour les travailleurs, ces réseaux sont aussi des lieux d'enregistrement « virtuels » de leurs

opinions qui peuvent être utilisées par leurs employeurs pour les sanctionner.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

Déterminez si les propositions suivantes sont vraies ou fausses. Si elles sont fausses, corrigez-les.

1. Les individus qui vivent en société sont totalement libres.
2. Les individus qui vivent en société ne se conforment qu'aux normes juridiques qu'elle leur impose.
3. On peut considérer que les individus qui vivent en société en viennent forcément à s'auto-contraindre.
4. L'auto-contrainte peut être considérée comme une contrainte extérieure intériorisée.
5. Le contrôle social est le seul fait de la Police et de la Justice.
6. Les tribunaux sont des institutions qui exercent un contrôle social considéré comme formel.
7. Le contrôle social s'exerce au moins en partie dans le cadre d'interactions quotidiennes banales.
8. La sphère familiale dans laquelle évolue un individu est un lieu où le contrôle social est absent.
9. Il n'y a pas vraiment de différence entre un comportement déviant et un comportement délinquant.
10. La réalisation d'un acte déviant suppose l'existence d'une norme.

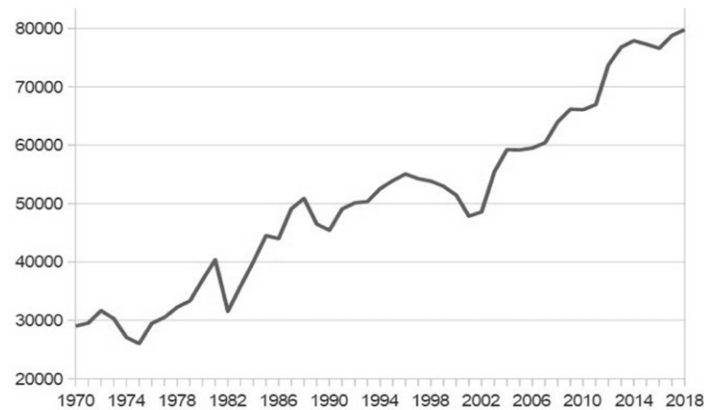
Exercice 2

Indiquez si les agissements suivants constituent des actes normaux, déviants voire délinquants. Plusieurs réponses sont possibles.

	Acte normal	Acte déviant	Acte délinquant
Brûler un feu rouge			
Prendre en note le cours de l'enseignant			
Ne pas saluer quelqu'un qui vient de vous dire bonjour			
Voler un scooter			
Bavarder en classe			
Faire de la fraude fiscale			
Participer à une bagarre			
Télécharger un film sur un site illégal			

Testez vos capacités

Exercice 3 Évolution du nombre de détenus en France



Note : Rupture de série en 1980.

Champ : effectifs de la population carcérale en France métropolitaine (1970-1979) ; de la population carcérale en France entière (1980-2018)

Source : Barré Marie-Danièle, « 130 années de statistique pénitentiaire en France », in *Déviance et société*, 1986, vol. 10, n° 2, p. 107-128 ; Direction de l'administration pénitentiaire, *Séries statistiques des personnes placées sous main de justice 1980-2014*, mai 2014 ; mesure mensuelle de l'incarcération au 1^{er} janvier 2018

Sachant que l'on comptait en France métropolitaine 50 528 219 habitants au 1^{er} janvier 1970 et qu'au 1^{er} janvier 2018, on comptait en France entière 67 186 638 habitants, calculez la part de la population incarcérée en France métropolitaine en 1970 puis en France entière en 2018.

1. Ces données sont-elles strictement comparables ?
2. Peut-on dire que l'incarcération constitue un instrument de contrôle social moins important en 2018 qu'en 1970 ?

Exercice 4

Ce ne sont pas [les caissières] qui décident des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de rentabilité fixés par l'encadrement, mais la configuration de la machine. L'ensemble des gestes se trouve ainsi contraint. Toutes les tâches que les caissières peuvent être amenées à effectuer déterminent une suite ordonnée de gestes. [...]

Si tout travail fait l'objet d'une prescription visant à minima à en définir l'objectif, le niveau de précision

de la prescription est ici très élevé. Chaque geste est encadré par une règle dont l'organisation du travail permet de vérifier l'application. L'activité en caisse est en effet exposée en permanence au triple regard des clients, de l'encadrement et des pairs.

Elle est d'abord effectuée sous la surveillance de l'encadrement qui la contrôle directement en circulant en permanence derrière les caisses et en observant les caissières derrière la vitre de la caisse centrale et, indirectement, par l'analyse des données informatiques recueillies sur le poste de travail.

Le contrôle exercé directement par l'encadrement est par ailleurs prolongé par celui des clients que l'organisation du travail tend à transformer en agents de la surveillance. [...]

La surveillance s'exerce enfin entre les caissières elles-mêmes qui réunies sur un même espace se voient travailler les unes les autres. Cette surveillance horizontale peut conduire à des formes de sanction très diverses allant du simple regard désapprobateur à la dénonciation auprès de la caisse centrale, en passant par les remarques prononcées à voix basse ou haute.

Source : Marlène Benquet, *Les damnées de la caisse. Grève dans un hypermarché*, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/agir », 2011

1. Le travail en caisse est-il fortement contrôlé ?
2. Qui sont les agents du contrôle social ?
3. À l'aide de quels instruments s'opère le contrôle social des caissières ?

Exercice 5

Si vous interrogez un consultant après un an d'open space, il donnerait sa mère pour avoir un bureau fermé. Si vous prenez les derniers sondages, les jeunes cadres trouvent l'open space en majorité « plutôt gênant », voire « carrément insupportable ».

Les entreprises s'en rendent compte à leur manière... D'abord, on change les noms pour que tout le monde se sente mieux. L'accueil devient le « lounge », la machine à café, la « K-fête », les couloirs, des « espaces de rencontre », et les salles de réunion, des « espaces de communication ». Effectivement, on se sent beaucoup mieux ! Ensuite, on aménage des cellules d'isolement. Le salarié peut se concentrer dans les bubbles, alcôves, nids ou cellules monacales... selon les crues. Des rustines... c'est comme mettre des murs antibruit au bord du périphérique. [...]

L'open space ressemble à un petit village où les petits vieux observent ce qui se passe dans la rue à travers les persiennes. Les petits vieux, ce sont les Vincent, Guillaume, Sonia and co, des consultants ni langue de pute ni délateurs, mais des personnes qui jugent. Tout le monde surveille tout le monde. Tout le monde s'entend, se voit, s'épie. Des bruits de couloir, des rumeurs, des réputations se construisent peu à peu.

Note : On parle d'open space à propos d'espaces de travail ouverts où les bureaux des salariés ne sont pas séparés par des cloisons.

Source : Alexandre des Isnards, Thomas Zuber, L'Open Space m'a tuer, Le Livre de Poche, 2008

- 1.** Pourquoi les auteurs font-ils valoir que les *bubbles* reviennent à « mettre des murs antibruit au bord du périphérique » ?
- 2.** Pourrait-on dire, comme le défend Mucchielli à propos de la société villageoise (document 4), que l'*open space* constitue « une société qui assure massivement son autorégulation » ?
- 3.** Le contrôle social qui s'exerce dans un *open space* est-il plutôt formel ou informel ?

Exercice 6

Les citoyens sont tous impliqués par les enjeux du contrôle social [...] Ils sont conscients d'être

constamment sous surveillance via la géolocalisation, Internet. Habitués depuis leur enfance aux divers aspects de la politique et de l'économie sécuritaire, ils sont acculturés à la légitimation, voire à la légitimité du contrôle social. Tous les citoyens des pays occidentaux consultent leur messagerie sur leur téléphone portable en dehors même de leurs heures de travail. Ils sont quasi constamment connectés, y compris par leurs objets.

Cependant des différences se font jour entre ces citoyens. Certains ont adopté le mot d'ordre médiatique : « Qu'importe la surveillance puisque je n'ai rien à me reprocher ! ». Big Brother n'est pas une menace pour eux. D'autres citoyens sont sélectifs quant aux modalités du contrôle social : ils acceptent parfois la reconnaissance palmaire biométrique pour leur accès à la cantine ou aux lieux de travail, mais ils n'hésitent pas à porter plainte s'ils font l'objet d'une surveillance constante par la vidéosurveillance sur leur lieu de travail.

Source : Claudine Guerrier, *Les enjeux de la société de contrôle à l'ère du numérique*, ISTE Éditions, 2017

1. Que signifie la phrase soulignée ? Pour l'auteur, y a-t-il un danger au phénomène en question ?
2. D'après l'auteur, le contrôle social qui s'opère dans les pays occidentaux fait-il l'objet d'une acceptation de la part de tous les citoyens ?

2 La déviance et son traitement social sont-ils des phénomènes uniformes ?

DOCUMENT 1 • LA DÉVIANCE, UN PHÉNOMÈNE UNIVERSEL

La délinquance et la violence ne sont pas des données au contenu clair et précis. Ce sont des constructions sociales résultant d'une sélection de faits et d'une interprétation de ce qui fait problème dans une société donnée, à un moment donné. En effet, si ces deux phénomènes sont universels, ce qui change d'une société à l'autre, ce sont :

- les comportements qualifiés de délinquants/violents ; [...]*
- les types de réactions à ces comportements [...]*

Si le point commun de ces phénomènes est qu'ils sont tous condamnés par différentes normes sociales, reconnues ou pas par le droit, partagées à des degrés divers par les différents groupes sociaux qui composent une société à un moment donné de son histoire, nous comprenons alors pourquoi il n'existe pas de définition scientifique exhaustive des

caractéristiques universelles de la délinquance et de la violence.

S'intéresser à la délinquance et à la violence implique nécessairement d'interroger le concept de déviance [qui] se définit comme « un comportement qui échappe aux règles admises par la société ». Autrement dit, est considérée comme déviante « la personne dont le comportement s'écarte de la norme admise ». De fait, pour qu'une situation de déviance existe, il faut que soient réunis au moins deux éléments : l'existence d'une norme et un comportement de transgression de cette norme.

Source : Sonia Harrati, David Vavassori, Loïck M. Villerbu, *Délinquance et violence*, 2006

1. Les comportements qualifiés de délinquants d'une société à une autre sont-ils toujours les mêmes ?
2. Pourquoi peut-on dire néanmoins que la déviance est un phénomène universel ?

DOCUMENT 2 • LES FRONTIÈRES MOUVANTES DE LA TRANSGRESSION

Les mentalités évoluent, chacun le sait bien. [...] on peut apercevoir des évolutions qui touchent à des comportements que nos ancêtres pouvaient croire « naturels » et qui pourtant se révèlent être des normes qui ne s'imposaient à eux qu'en vertu d'une représentation construite par la société. [...] L'avortement était un crime jugé particulièrement immoral et sévèrement puni

tandis que l'on réprime aujourd'hui les catholiques intégristes qui contestent la liberté d'avorter. L'homosexualité était considérée comme une perversion haïssable et méritant de sévères châtiments tandis que c'est aujourd'hui une revendication identitaire largement perçue comme légitime [...]. L'obéissance des enfants était une obligation indiscutable et les punitions corporelles la sanctionnaient légitimement [...] tandis que le non respect du « droit de l'enfant » est aujourd'hui regardé comme un abus d'autorité odieux. Inversement, l'évolution des sociétés modernes conduit à pénaliser des comportements jadis tolérés voire considérés comme normaux [...]. Aujourd'hui, l'individu qui allume une cigarette dans un hall de gare est un délinquant puisqu'il enfreint la loi. [...] notre société réprime aujourd'hui fortement la conduite en état d'ébriété qu'elle tolérait jadis.

Source : Laurent Mucchielli, « La déviance : normes, transgression et stigmatisation », *Sciences humaines*, 1999, n° 99

1. Pouvez-vous donner des exemples de phénomènes autrefois considérés comme déviants qui ne le sont plus aujourd'hui ?
2. Et des phénomènes autrefois considérés comme normaux qui sont désormais considérés comme déviants ?

DOCUMENT 3 • ÉTUDE DE LÉGISLATION COMPARÉE : L'INTERDICTION DE FUMER EN VOITURE EN PRÉSENCE D'ENFANTS

Existe-t-il une interdiction	En deçà de quel âge un passager	Quel est le montant maximum

	de fumer en présence d'enfants en voiture ?	est-il considéré comme un enfant ?	de l'amende encourue ?
Allemagne	non	-	-
Nouvelle-Écosse (Canada)	oui	19 ans	1 445 €
Ontario (Canada)	oui	16 ans	180 €
Californie (États- Unis)	oui	18 ans	75 €
Irlande	non	-	-

Source : Sénat, *Étude de législation comparée*, n° 240, décembre 2013

1. En 2013, commettait-on dans tous les pays un acte délinquant en fumant en voiture avec un enfant de moins de 16 ans ?
2. Quel est alors l'élément créateur de la délinquance ?
3. La tolérance à l'égard du fait de fumer en voiture avec un enfant est-elle la même dans toutes les sociétés qui le considèrent comme un comportement délinquant ?

DOCUMENT 4 • LE B.A.-BA DES BONNES MANIÈRES AU JAPON

*Au Japon, les bonnes manières à table sont régies par de nombreuses règles tacites [...]. Quelques principes de base : **Riz et baguettes.***

Ne plantez pas vos hashi (baguettes) verticalement dans votre bol de riz : c'est ainsi que les offrandes sont présentées aux morts dans les rites bouddhiques. [...] **Expressions de politesse.** Lorsque vous partagez votre repas [...], il est poli de dire « itadakimasu » ([...] « je le reçois ») avant de commencer [...]. À la fin du repas, il convient de remercier votre hôte en prononçant les mots « gochisō-sama deshita » (« c'était un régal »). **Kampai.** Il n'est pas convenable de remplir son propre verre : il faut servir celui de son voisin et attendre qu'il fasse de même avec vous. Levez un peu votre verre pendant qu'on le remplit. Quand les verres sont pleins, tout le monde s'écrie « kampai ! » (« santé ! »). **Slurp.** Lorsque l'on mange des nouilles au Japon, il est tout à fait normal, voire essentiel, de les aspirer bruyamment. Si vous êtes à la recherche d'un restaurant de rāmen (nouilles aux œufs), rien de plus facile, il suffit de tendre l'oreille !

Source : Lonely Planet, Japon. Comprendre le japon et Japon pratique

1. Les manières de table au Japon sont-elles similaires aux manières de table en France ?
2. Est-il facile pour un Français d'adopter un comportement déviant lorsqu'il mange au Japon avec des Japonais ?

DOCUMENT 5 • DES PRATIQUES DÉVIANTES OU NORMALES ?

Dans cette ville [Seraing] construite par la sidérurgie, dans ce haut lieu des luttes ouvrières wallonnes, où 60 % de la population active est ouvrière, [...] la communauté

ouvrière s'impose à tous comme une évidence et, que les jeunes aiment ou non cet univers relativement fermé, ils y appartiennent avec sa définition précise des étapes de la vie, sa division des rôles sexuels et son avenir professionnel tracé [...]. Cette communauté possède aussi de fortes capacités de régulation autonome et préfère régler les problèmes entre soi plutôt que d'appeler la police ou les travailleurs sociaux. [...] En tant que communauté, cette classe ouvrière contrôle des conduites « marginales » des jeunes ; de la sortie de l'école professionnelle au mariage, elle offre des espaces de déviance tolérée, les sorties du samedi soir/dimanche matin, les « cuites », la « drague » des filles, les chahuts au stade, parfois les bagarres avec la police ou des jeunes venus d'autres communes. Les jeunes et les adultes des groupes formés à Seraing reconnaissent les limites et les règles de ces turbulences ; les jeunes savent qu'ils reproduisent les désordres des anciens et, le plus souvent, ceux-ci sont solidaires des bêtises des jeunes lorsqu'ils se heurtent à la réprobation ou à la répression des appareils qui, pour tous, sont étrangers au monde ouvrier et défendent les valeurs des [...] classes moyennes qui ne comprennent pas « notre façon de nous amuser ».

Source : Dubet François, « Conduites marginales des jeunes et classes sociales »,

Revue française de sociologie, 1987, 28-2

1. Les jeunes de Seraing font-ils l'objet d'un contrôle social ?

2. Malgré ce contrôle social, les jeunes de Seraing adoptent-ils des conduites considérées comme déviantes ?
3. Que manifeste la solidarité des anciennes générations d'ouvriers à l'égard des « bêtises » des plus jeunes ?

DOCUMENT 6 • UNE DÉLINQUANCE RESPECTABLE ?

Non seulement la délinquance d'affaires est socialement peu visible mais quand elle fait l'objet d'un traitement juridique, a contrario du traitement réservé à la délinquance ordinaire, les sanctions sont plus clémentes [...]. La criminalité d'affaires semble avoir bénéficié pendant de nombreuses années d'une tolérance collective. Les principales raisons sont liées aux incertitudes sur les victimes, les dommages et les responsabilités qui sont moins bien identifiés que dans les actes délinquants ordinaires. Elles tiennent au caractère non violent des procédés alors que les conséquences de ce genre de délinquance sont effectivement violentes. Elles renvoient également à notre ambivalence collective à l'égard [...] des illégalismes dominants, qui se traduit, dans notre rapport au pouvoir et à la hiérarchie, par une alternance entre la déférence et un soupçon radical de corruption peu favorable au discernement et à l'objectivation des pratiques. [...] Les illégalismes [...] ne sont pas socialement tolérés de la même façon parce qu'ils correspondent à des intérêts de classe. Aux

illégalismes de biens (vol, chapardage, destruction de propriété) des classes populaires [...], s'opposent les illégalismes de droit des classes dominantes, c'est-à-dire la possibilité de tourner ses propres règlements et ses propres lois [...], de déployer un jeu dans les marges de la législation [...].

Source : Olivier Mazade, « “Patron voyou” : de la désignation publique à la sanction juridique », *Champ pénal*, Vol. X, 2013

1. Peut-on considérer qu'il y a des comportements déviants dans les milieux favorisés ?
2. Ces comportements sont-ils pour autant considérés comme délinquants ?
3. Comment l'auteur du document explique-t-il cela ?
4. Ces pratiques sont-elles socialement dommageables ?

1. La déviance, un phénomène variable selon les époques

Dans la mesure où toute société se caractérise par des normes instituées par ses membres, la déviance peut être considérée comme un phénomène universel. Ce n'est en effet qu'à partir du moment où des normes existent que des comportements qui les transgressent peuvent émerger. La déviance apparaît donc comme un phénomène social lié à la régulation des comportements que les hommes cherchent à opérer lorsqu'ils vivent en société (document 1).

Mais, bien qu'elle soit universelle, la déviance peut aussi être considérée comme un phénomène relatif. En effet, puisque les normes sociales ne sont pas figées, il s'agit là d'un phénomène dont les formes varient dans le temps (document 2). Ainsi, en France, l'avortement, qui était jugé immoral et pouvait être sévèrement puni, est devenu, sous l'action du mouvement féministe, une pratique dépénalisée et médicalement encadrée. De même, l'homosexualité, qui faisait l'objet d'une forte réprobation sociale avant les années 1980, s'est normalisée : les pratiques qui l'accompagnent ne font plus vraiment l'objet d'un traitement social et juridique spécifique et on observe une tendance à l'harmonisation des droits alloués aux couples homosexuels et hétérosexuels (possible union civile des couples homosexuels depuis 1999, possible mariage civil depuis 2013). De plus, ce n'est plus tant, désormais, l'homosexualité qui est réprouvée que l'homophobie.

Mais, si certaines pratiques tendent à perdre leur caractère déviant et à se normaliser voire à s'institutionnaliser, d'autres, autrefois parfaitement acceptées, tendent au contraire à devenir déviantes ou délinquantes. Ainsi, les punitions corporelles à l'égard des enfants, qui pouvaient être considérées comme un gage de bonne éducation, sont désormais assez

massivement désapprouvées. Dans un tout autre domaine, on constate qu'au nom de la sécurité, les pratiques routières ont fait l'objet d'un encadrement de plus en plus strict et que la tolérance sociale et juridique à l'égard de la conduite sous emprise d'alcool s'est fortement réduite.

2. La déviance, un phénomène variable selon les sociétés

Si la déviance est un phénomène variable dans le temps du fait notamment des évolutions sociales et juridiques que connaît toute société, il s'agit aussi d'un phénomène variable d'une société à l'autre, en lien avec les différences normatives qui les caractérisent.

Comme les sociétés disposent de systèmes de normes distincts, les pratiques déviantes ne sont pas les mêmes d'une société à l'autre. Ainsi, si dans certains pays le fait de fumer du cannabis ou de fumer en voiture avec un enfant de moins de 16 ans constituent des infractions et relèvent donc de comportements considérés comme délinquants, ce n'est pas le cas dans d'autres. De plus, la sanction associée à un même comportement délinquant est elle aussi variable selon les sociétés et invite à penser que la « gravité » de la transgression est elle-même bien différente d'une société à une autre (document 3).

En lien avec les manières de table propres à la société française et japonaise, les pratiques qui peuvent être perçues et considérées comme déviantes lors des repas varient selon les pays. Tandis qu'il est généralement mal vu en France de manger bruyamment des pâtes, cette pratique n'est pas inconvenante au Japon. En revanche, alors qu'on peut considérer comme normal de se servir soi-même à boire en France, il s'agit là d'une pratique déviant au Japon (document 4).

3. La déviance, un phénomène variable selon les groupes sociaux

En réalité, les normes véhiculées au sein même des sociétés ne sont jamais parfaitement uniformes. En effet, les groupes sociaux qui les composent se caractérisent par des normes et des pratiques qui peuvent être bien différentes les unes des autres. Il existe de ce fait des conflits normatifs liés à la pluralité des groupes sociaux qui composent toute société : ce qui apparaît normal dans certains groupes sociaux peut constituer une déviance dans d'autres et vice-versa.

Dans ce cadre, il semble bien que les membres des groupes sociaux dominants en viennent parfois à considérer les pratiques « normales » des membres des groupes sociaux dominés comme « déviantes », ce qui conduit ces derniers à se faire sanctionner pour des pratiques qui ne font finalement que respecter celles de leurs milieux. Ainsi, si les petits chapardages, les bagarres ou encore les cuites du samedi soir des jeunes issus des classes populaires peuvent apparaître comme des pratiques déviantes eu égard à l'écart qu'elles manifestent vis-à-vis des normes dominantes, il est difficile les considérer comme telles si on les analyse depuis les valeurs et les normes de leur groupe social. Parce que de telles pratiques s'avèrent en réalité conformes à la culture ouvrière, leurs aînés tendent à comprendre ces « bêtises » et peuvent même les considérer comme des étapes éducatives indispensables (« il faut que jeunesse se fasse ») (document 5).

À l'inverse des pratiques délinquantes des membres des milieux populaires qui font l'objet d'une forte réprobation sociale et juridique, les pratiques délinquantes des membres de l'élite bourgeoise, qui portent généralement sur un volume de ressources souvent très conséquent et apparaissent donc très dommageables socialement, tendent en revanche à faire l'objet d'un traitement social bien plus clément. Cela peut

s'expliquer par le fait que, même si de telles pratiques sont tout aussi illégales que celles adoptées par les membres des milieux populaires, elles tendent à disposer d'une plus forte légitimité en lien avec le surcroît de considération dont bénéficient leurs auteurs (document 6).

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

[...] il y a eu en 2006 un grand débat autour du port du pyjama dans les rues de la ville de Shanghai. Le port du pyjama en pleine rue, qui est très fréquent dans les vieux quartiers des villes chinoises, nuirait désormais à l'établissement d'une image « moderne » du pays, aux dires mêmes d'un sociologue convoqué par la presse pour l'occasion. Il se trouve que cette habitude est essentiellement celle des générations plus âgées. Cette critique du port du pyjama est le fait des plus jeunes générations, qui se sentent investies d'une autre culture, plus moderne et plus soucieuse de l'image internationale de la Chine.

Source : Séverine Arsène, *Internet et politique en Chine*, Karthala, coll. « Recherches internationale », 2011

1. Traditionnellement en Chine, le fait de porter un pyjama en pleine rue est-il considéré comme un comportement déviant ?
2. Est-ce toujours aussi vrai ?

Exercice 2

*À Paris, on se moque des provinciaux. Mais c'est dans chaque groupe linguistique que l'on critique ceux qui ne parlent pas comme l'ensemble de la communauté. [...] La norme [...] porte nécessairement un jugement de valeur : elle dit ce qui est « bien ». [...] à propos des faits qui font partie de la langue, la norme choisit et la norme juge. Par exemple, le tutoiement est considéré en wallon comme très familier, voire grossier, et plus particulièrement le pronom *ti* qui appartient cependant à la langue [...] nonante n'est pas conforme à la norme parisienne et quatre-vingt-dix à la norme liégeoise. C'est, je crois, Jacques Pohl qui m'a raconté l'anecdote suivante. Un linguiste français*

en visite à Bruxelles demande au receveur du tram : « Pouvez-vous m'indiquer quand je serai arrivé au square Vergote ? » Le receveur bougon répond : « Square ! Square ! Je me demande où il a appris le français celui-là ! » car en Belgique on prononce ce mot à l'anglaise. Selon les milieux : épouse fait distingué pour certains et vulgaire pour d'autres, etc. La norme populaire et la norme bourgeoise sont assez différentes, d'autant que la norme bourgeoise ne reste pas insensible à la norme puriste dont nous allons parler : « Si je voudrais, je réussirais » détonne dans un salon.

Source : André Goose, *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, 60, Bibliothèque de l'institut de linguistique de Louvain, Peeters, Louvain-la-Neuve, 1991

1. Les normes langagières sont-elles les mêmes selon les sociétés qui utilisent la même langue ? Selon les groupes sociaux ?
2. Donnez un exemple de déviance langagière qui peut être commise à l'égard d'un Français à Paris.
3. Donnez un exemple de déviance langagière qui peut être commise dans un salon bourgeois. Dans un bistro populaire.

Exercice 3

Entre 1950 et 1990, l'emploi industriel de la ville de New York fut divisé à peu près par trois [...]. Chômage, diminution des revenus [...] et érosion considérable des travailleurs du bas de l'échelle sont les conséquences de la restructuration de l'économie des États-Unis autour des services. [...] Le revenu stable de l'ouvrier qui aurait pu permettre à César et Primo¹ de subvenir aux besoins de leur famille avait à peu près disparu [...] Auparavant, quand on trouvait des emplois de début de carrière à l'usine, la contradiction entre culture de la rue oppositionnelle et culture ouvrière traditionnelle de l'usine, [...] était moins prononcée. [...] À l'usine, le macho rude et

violent a une haute valeur culturelle : manifester une certaine opposition au contremaître et au « grand chef » est apprécié et même considéré comme viril. Au contraire, cette identité oppositionnelle de la rue est dysfonctionnelle dans le secteur tertiaire [...]. Pour leurs chefs de service, des travailleurs comme César et Primo paraissent incapables de s'exprimer : quand ils tentent d'imiter le langage du pouvoir [...], ils trébuchent lamentablement sur la prononciation de mots qui ne leur sont pas familiers. [...] Leur sens du contact interpersonnel est encore plus inadapté [...]. Ils ne savent pas comment regarder leurs camarades de travail – encore moins leurs supérieurs – sans les intimider. Ils ne savent pas passer dans le couloir [...] sans rouler des mécaniques comme s'ils inspectaient leur territoire. [...] À ma grande surprise, la plupart des revendeurs de crack avaient mentionné l'inadéquation de leur garde-robe et l'imposition de codes vestimentaires humiliants comme étant l'une des premières raisons pour fuir l'emploi légal. [...] César fut blessé quand son chef l'accusa de « ressembler à un voyou » les jours où il pensait être bien habillé. Son problème n'était pas simplement une question d'argent pour pouvoir s'acheter des vêtements, mais plutôt qu'il n'avait aucune idée de quels vêtements choisir quand il les achetait.

Source : Philippe Bourgois, *En quête de respect*, Paris, Seuil, 2001 (1995)

1. À quelles transformations économiques le document fait-il référence ?
2. Comment pourrait-on qualifier la culture dont disposent Primo et César ?
3. Quels éléments rapprochent cette culture de la culture de l'usine ?
4. Qu'en est-il de la culture « des bureaux » ?
5. Qu'est-ce qui caractérise l'expérience professionnelle vécue par César et Primo dans les bureaux ?

6. D'où provient alors le caractère déviant de leurs comportements ?

1. César et Primo sont deux dealers portoricains qui ont cherché à « devenir réglo » en occupant un emploi légal. Philippe Bourgois raconte leur vécu.

Dissertation

Sujet : Vous vous demanderez si la déviance est un phénomène universel.

DOCUMENT 1

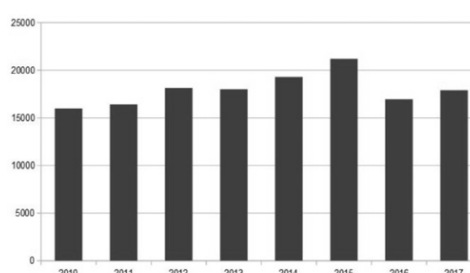
Dans la société médiévale, on se mouchait en général de même qu'on mangeait avec les mains. Ce fait postulait des prescriptions particulières sur la manière de se moucher à table. [...] Le sentiment de malaise qui s'empare aujourd'hui de nous à la seule pensée de se salir les doigts de cette manière faisait totalement défaut à cette époque. [...] L'usage du mouchoir s'impose – comme celui de la fourchette – d'abord en Italie, où il revêt à l'origine un caractère de prestige. Les dames attachent le mouchoir en tissu précieux et richement brodé à leur ceinture. Les jeunes « snobs » de la Renaissance l'offrent aux autres ou le portent à la bouche. Comme il est précieux et relativement cher, on ne s'en sert pas beaucoup, même dans la couche supérieure. Henri IV possède à la fin du XVI^e siècle [...] cinq mouchoirs. C'est un signe extérieur de richesse de ne pas se moucher dans la main ou dans la manche, mais de se servir d'un mouchoir [...] Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, Érasme marque une situation de transition : il recommande l'usage du mouchoir et ajoute qu'il faut se détourner si on se mouche avec deux doigts en présence de personnes d'un rang élevé. [...] L'usage du mouchoir est donc connu mais peu répandu, même dans les

milieux supérieurs auxquels s'adressent les écrits d'Érasme. Deux siècles plus tard, la situation s'est renversée. L'usage du mouchoir s'est généralisé, du moins chez des gens se prévalant de « bonnes manières ». Mais l'habitude de se moucher dans la main est loin d'être abandonnée. Les milieux supérieurs la considèrent comme « détestable », « triviale » et « vulgaire ».

Source : Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, 1973
(1939)

DOCUMENT 2

**Total des droits notifiés dans le cadre du contrôle fiscal,
pénalités et intérêts de retard (données en millions d'euros)**



Source : Direction général des finances publiques, *Cahiers statistiques 2012-2017*

DOCUMENT 3

**Différenciation du nombre de mis en cause
pour atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors
vol)
par sexe et âge en 2010 et 2011 (hors « Décembre
gendarmerie »)**

Personnes mises en cause par sexe et âge	2010	2011	Variation 2010/2011	

				En volume	En %
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vol)	Personnes mises en cause	232 657	227 996	-4 661	-2,0
	Hommes majeurs	162 973	160 031	-2 942	-1,8
	Hommes mineurs	37 030	34 775	-2 255	-6,1
	Femmes majeures	24 720	25 137	+ 417	1,7
	Femmes mineures	7 934	8 053	+ 119	1,5
<i>Dont</i>					
• Violences physiques non crapuleuses	Personnes mises en cause	178 960	175 655	-3 205	-1,8
	Hommes majeurs	123 361	121 694	-1 667	-1,4
	Hommes mineurs	28 405	26 386	-2019	-7,1
	Femmes majeures	20 210	20 595	+ 385	+ 1,9
	Femmes mineures	6 884	6 980	+ 96	+ 1,4

• Violences sexuelles	Personnes mises en cause	13 801	13 635	-166	-1,2
	Hommes majeurs	10 142	9 966	-176	-1,7
	Hommes mineurs	3 351	3 395	+ 44	+ 1,3
	Femmes majeures	189	183	-6	-3,2
	Femmes mineures	119	91	-28	-23,5
• Menaces ou chantages	Personnes mises en cause	39 855	38 581	-1 274	-3,2
	Hommes majeurs	29 348	28 269	-1 079	-3,7
	Hommes mineurs	5 264	4 997	-287	-5,5
	Femmes majeures	4 313	4 353	+ 40	+ 0,9
	Femmes mineures	930	982	+ 52	+ 5,6

Champ : France métropolitaine hors « Décembre Gendarmerie »

Source : État 4001 annuel, DCPJ ; État 4001 mensuel, DCPJ ; Traitements
ONDRP

3 Comment peut-on expliquer la déviance ?

DOCUMENT 1 • LA SOCIALISATION DU VOLEUR

Un garçon perd son emploi, est ramassé dans un coup de filet de voleurs amateurs ou a besoin d'argent. Si une amitié se noue entre cet individu et le voleur professionnel il peut lui demander de se joindre à sa bande pour une participation minime. S'il accepte, on lui donnera des instructions verbales sur la théorie du racket et le rôle spécial qu'il doit jouer. Dans ce premier travail il sera sans doute aidé par des professionnels, alors qu'un ancien serait indigné d'être assisté. S'il accomplit cette première tâche de façon satisfaisante on lui en confiera d'autres plus importantes par la suite. Pendant cette période probatoire, le néophyte se pénétrera du code de la profession, [...] et il acquerra le « sens du vol ». [...] Ce n'est pas sous forme de leçons que se fait cette éducation, mais sous forme d'imprégnation du milieu. S'il n'est pas réceptif à cette culture ou si certains détails techniques lui sont inassimilables, il sera rejeté. Pendant cette période d'apprentissage il s'initie à la technique du métier [...]. Petit à petit, il est admis au sein du groupe [...] ; s'il donne satisfaction, il est intégré dans le milieu [...].

1. Qu'implique le fait de concevoir le vol comme une activité professionnelle ?
2. Comment devient-on un voleur pour Sutherland ?
3. Dans cette perspective, comment peut-on alors expliquer la délinquance ?

DOCUMENT 2 • L'AFFAIBLISSEMENT DES CONTRAINTES NORMATIVES

« Plus les groupes auxquels [l'individu] appartient sont affaiblis, moins il en dépend, plus, par la suite, il ne relève que de lui-même pour ne reconnaître d'autres règles de conduite que celles qui sont fondées dans ses intérêts privés ». (Durkheim, Le Suicide, p. 209) Les théories du contrôle social affirment que les actes délinquants émergent quand un lien de l'individu à la société s'est affaibli ou s'est brisé. [...]

Durkheim écrivait il y a de nombreuses années : « nous ne sommes des êtres moraux que dans la mesure où nous sommes des êtres sociaux. » Cela peut être interprété de la manière suivante : nous ne sommes des êtres moraux qu'à partir du moment où nous avons intériorisé les normes de la société. [...] Les normes d'une société sont par définition partagées par les membres de la société. Par conséquent, violer ces normes est un acte qui va à l'encontre des souhaits et des attentes des autres. Si une personne n'accorde pas d'attention aux

souhaits et aux attentes des autres [...] elle n'est alors plus liée par les normes. Elle est libérée des contraintes et prête à dévier.

L'essence de l'intériorisation des normes [...] tient dans l'attachement de l'individu aux autres. [...] l'homme divorcé a plus de chance après son divorce de commettre un certain nombre d'actes déviants, tels que le suicide ou la fraude.

Source : Travis Hirschi, *The causes of delinquency*, 1969, (traduction personnelle)

1. En quoi l'origine de la délinquance avancée ici se distingue-t-elle de celle avancée dans le document précédent ?
2. Dans cette perspective, quels sont les éléments qui permettraient d'expliquer le phénomène de déviance ?

DOCUMENT 3 • UNE ANALYSE FONCTIONNALISTE DE LA DÉVIANCE

Récusant cette conception de l'anormalité comme carence de la socialisation, [Merton] envisage les infractions comme une réponse « normale » d'individus qui agissent dans un cadre et dans des circonstances particulières. Pour construire sa théorie anémique de la déviance, Merton distingue deux éléments constitutifs de ce qu'il nomme la structure sociale : une série d'aspirations que chaque membre d'une société devrait poursuivre (objectifs culturels) et un ensemble de procédés acceptables pour combler ces aspirations (normes institutionnelles). Pour

prendre un exemple que Merton apprécierait : un individu devrait vouloir posséder une voiture et, pour l'acquérir, vouloir travailler pour disposer de la somme nécessaire à cet achat. Ce raisonnement exclut à la fois qu'il puisse ne pas vouloir posséder une voiture (dénier des objectifs culturels) et qu'il commette un vol, de voiture ou d'argent (rejet des normes institutionnelles). [...] Pour lui, certaines formes de déviance doivent être appréhendées comme une réaction structurellement engendrée par un type d'organisation sociale dans lequel les individus appartenant à des groupes spécifiques de population sont placés, de façon définitive, dans la situation contradictoire de poursuivre les mêmes buts que les autres membres de la société alors que les moyens légitimes pour les atteindre ne leur sont pas disponibles.

Source : Albert Ogien, *Sociologie de la déviance*, Puf, 2018

1. Comment Robert Merton envisage-t-il la déviance ?
2. De quoi est composé un système social chez Merton ?
3. L'accès aux buts socialement acceptés est-il aussi simple pour tous ?
4. Comment les individus en viennent-ils à résoudre cette tension ?

DOCUMENT 4 • LE PROCESSUS D'ÉTIQUETAGE

Tous les groupes sociaux instituent des normes et s'efforcent de les faire appliquer, au moins à

certains moments et dans certaines circonstances. [...] Quand un individu est supposé avoir transgressé une norme en vigueur, il peut se faire qu'il soit perçu comme un type particulier d'individu, auquel on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes sur lesquelles s'accorde le groupe. Cet individu est considéré comme étranger au groupe (outsider). [...] Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants. De ce point de vue, la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur ». Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette.

Source : Howard S. Becker, *Outsiders*. Éditions Métailié, 1985 (1963)

1. Pourquoi la perspective de Becker est-elle qualifiée d'interactionniste ?
2. La transgression des normes est-elle suffisante pour parler de déviance pour Becker ? En quoi la déviance doit-elle être considérée comme un produit social dans cette perspective ?
3. Quel est l'effet de l'étiquetage sur ceux auxquels l'étiquette est apposée ?

DOCUMENT 5 • STIGMATE ET IDENTITÉ SOCIALE

[...] lorsqu'un inconnu se présente à nous, ses premières apparitions ont toutes chances de nous mettre en mesure de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède, son « identité sociale », [...] des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes [...] et aussi moins attrayant [...]. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. [...] Le mot de stigmatisme servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité, c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. [...]

[...] dans tous les cas de stigmatisme [...], on retrouve les mêmes traits sociologiques : un individu [...] possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui [...]. Il possède un stigmatisme, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions. Quant à nous, ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières, je vous appellerai les normaux. [...] Partant de ce postulat, nous pratiquons toutes sortes de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est souvent inconsciemment, les chances de cette personne.

1. Selon Erving Goffman, l'identité sociale d'un individu constitue-t-elle une « évidence » pour ceux avec qui il est en interaction ?
2. Qu'est-ce qu'un stigmaté ? Pourquoi le stigmaté est-il source de malaise pour celui qui le perçoit ?
3. Pourquoi peut-on dire que le stigmaté est une construction sociale ?
4. Le seul fait d'être porteur d'un attribut qui « rend différent » est-il source de déviance ?

DOCUMENT 6 • LA CARRIÈRE DÉVIANTE

La première étape d'une carrière déviante consiste la plupart du temps à commettre une transgression, c'est à dire un acte non conforme à un système particulier de normes. [...] Mais ce n'est pas tant l'auteur d'un acte déviant exceptionnel qui nous intéresse, que celui qui maintient sur une longue période une forme déterminée de déviance, qui fait de la déviance un genre de vie, et qui organise son identité sur la base d'un mode de comportement déviant. Un des mécanismes qui conduisent de l'expérience occasionnelle à une forme d'activité déviante plus constante repose sur le développement de motifs et d'intérêts déviants. [...] Être pris et publiquement désigné comme déviant constitue probablement l'une des phases les plus cruciales de formation d'un mode de comportement déviant stable. [Cela] a des conséquences importantes sur la participation ultérieure à la vie sociale et sur l'évolution de l'image de soi de l'individu. La conséquence principale est un changement

dans l'identité de l'individu aux yeux des autres. En raison de la faute commise et du caractère flagrant de celle-ci, il acquiert un nouveau statut. [...] La dernière étape d'une carrière déviante consiste à entrer dans un groupe déviant organisé. [...] une fois entré dans un groupe déviant, le déviant a plus de chances que précédemment de poursuivre dans cette voie.

Source : Howard S. Becker, *Outsiders*. Éditions Métailié, 1985 (1963)

1. Justifiez la notion de « carrière déviante » employée par Becker.
2. Quel est l'acte qui initie la « carrière déviante » ?
3. Que signifie l'idée selon laquelle la déviance constitue un « genre de vie » ?
4. À quel concept de Becker renvoie l'idée suivante : « Être pris et publiquement désigné comme déviant » ? Cette phase est-elle importante pour Becker dans la construction du déviant ?
5. En quoi le regard de la société sur cet individu change-t-il alors ?
6. Comment la construction de la carrière déviante se termine-t-elle ?
7. Sur quels éléments repose finalement le maintien de l'individu dans une carrière déviante ?

1. La déviance comme produit culturel

Si l'individu est le produit de son milieu social et si ses comportements sont le fruit d'un apprentissage, on peut considérer la délinquance – et au-delà l'ensemble des comportements déviants – comme le résultat d'un processus de socialisation au cours duquel celui-ci en vient à maîtriser de mieux en mieux des pratiques qui sont contraires aux normes en vigueur dans une société. En concevant le vol comme une activité professionnelle impliquant la maîtrise de tout un ensemble de pratiques, de manières de faire et de techniques (document 1), Sutherland considère la déviance comme le produit d'un apprentissage ou d'une éducation. Avec l'exemple du voleur, il défend en effet qu'un individu ne naît pas voleur : il le devient, ce qui suppose une socialisation au cours de laquelle il intériorise des valeurs, des normes et la maîtrise de pratiques lui permettant de se comporter comme tel.

Mais, si on peut concevoir la déviance comme le produit d'une socialisation « réussie », on peut aussi la concevoir comme le fruit d'un affaiblissement des contraintes normatives auxquelles sont confrontés les individus et qui s'avèrent nécessaires pour réguler leurs comportements : n'ayant pas intériorisé les normes sociales ou les ayant faiblement intériorisées, ils sont en manque de repères, en situation d'anomie, et peuvent adopter des comportements déviants simplement parce qu'ils ne disposent pas de la maîtrise de ces normes ; ils sont livrés à eux-mêmes. Dans le cadre d'un tel raisonnement, on comprend que tout ce qui favorise l'affaiblissement des contraintes normatives peut donc être propice au développement de la déviance. Hirschi (document 2) en vient ainsi à considérer que le délitement social, c'est à dire le déclin des relations sociales, peut être au cœur du phénomène de déviance.

Si certains sociologues en sont donc venus à concevoir la déviance comme le produit de l'intériorisation de certaines normes et d'autres comme le produit de son absence, Merton, l'a quant à lui envisagée comme le produit d'un dysfonctionnement de la structure sociale (document 3). Selon lui, la société s'organiserait en effet autour de buts socialement acceptés (l'enrichissement par exemple) et de moyens légitimes pour les atteindre (l'activité professionnelle). Mais, selon le groupe social auquel ils appartiennent, les individus n'ont pas tous les mêmes chances d'y parvenir. Pour ceux qui sont situés au bas de l'échelle sociale, il peut alors exister une tension entre le désir d'accéder aux buts légitimes offerts par la structure sociale et les possibilités objectives que cette structure leur offre pour y parvenir. Pour s'adapter à ces contradictions et atteindre les buts socialement valorisés qu'ils ont intériorisés, ces individus peuvent en venir à adopter des comportements déviants consistant notamment à employer des moyens illicites. C'est le comportement que Merton qualifie d'« innovation ».

2. La déviance comme produit des interactions

Pour un sociologue comme Becker (document 4), il ne suffit pas pour un individu de transgresser une norme pour être considéré comme déviant. En effet, celui qui transgresse une norme sociale sans que cela ne soit perçu n'est pas considéré comme tel par ses interlocuteurs : il est « secrètement déviant ». Pour cet auteur, la déviance est en réalité surtout le résultat d'un processus d'étiquetage par lequel les groupes sociaux imposent l'étiquette de déviant à certains individus ; que ces derniers aient d'ailleurs effectivement transgressé une norme sociale ou pas. Ceux qui se voient appliquer une telle étiquette voient ainsi leur identité se modifier : ils sont mis au ban de la société et deviennent, pour Becker, des « outsiders ». Dans cette perspective, ce sont donc les interactions sociales, c'est à dire les

relations entre individus et entre groupes, qui construisent la déviance.

Erving Goffman (document 5) considère que l'identité qu'on attribue à un individu est liée à ce qu'on perçoit de lui. Elle dépend ainsi d'une série de signes extérieurs qui permettent de lui assigner un rang et qui fixent la manière d'interagir avec lui. Goffman parle dans ce cadre de « stigmaté » à propos de tout attribut dont la perception par autrui entraîne le discrédit de l'individu qui le porte : le stigmaté s'impose à la connaissance de celui qui l'observe comme « une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions ». Puisque les attentes sont liées à des normes, ici associées à l'identité des individus, le stigmaté est donc un attribut qui rompt avec les normes partagées par les membres de la collectivité. Chez Erving Goffman, la déviance apparaît donc comme le fruit d'un processus par lequel certains individus considérés comme « normaux » créent, sur la base d'une différence perçue comme un écart à l'égard des normes d'identité en vigueur, une séparation entre eux et ceux qui sont porteurs du stigmaté.

En réalité, Becker analyse lui aussi la déviance comme le produit d'un processus. Par analogie à la carrière professionnelle, il parle d'ailleurs de « carrière déviante » (document 6) ; expression qui implique l'existence d'un cheminement déviant. En fait, pour Becker, le déviant est celui qui transgresse de manière régulière des normes sociales et en vient finalement à se définir en lien avec les comportements déviants qu'il adopte (ce qui n'est jamais garanti puisqu'un individu peut sortir d'une carrière déviante qu'il a entamée). Selon cet auteur, l'étiquetage d'un individu comme déviant participe fortement de la poursuite de sa carrière déviante et à sa construction en tant que déviant car l'attribution identitaire réalisée par les autres membres de la société à son égard facilite chez lui la possibilité de se définir lui-même comme déviant. Pour Becker, la construction complète d'une carrière déviante se

terminerait par l'intégration de l'individu ainsi étiqueté au sein d'un groupe déviant ; phénomène qui participerait du renforcement de ses pratiques.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
La déviance peut être considérée comme le produit de la socialisation.		
La déviance est un phénomène naturel.		
L'affaiblissement des liens sociaux peut être source de déviance.		
Pour Becker et Goffman, la déviance s'explique par un dysfonctionnement social.		
On ne peut pas expliquer la déviance par le concept d'anomie.		
On associe à Goffman l'idée selon laquelle la discordance entre les objectifs socialement valorisés et les moyens légitimes pour les réaliser est à l'origine de la production de comportements déviants.		
Dans la perspective de Becker, il suffit de transgresser une norme pour être un déviant.		
Pour Becker, l'entrée dans la carrière déviante ne conduit pas nécessairement l'individu à intégrer un groupe déviant.		
Pour Goffman, le stigmatisme repose sur des		

attributs exclusivement naturels.		
Le stigmatisme peut être mélioratif selon Goffman.		

Exercice 2 Les Burakumin, un exemple d'étiquetage.

En tant que descendants des eta et des hinin, deux catégories en marge de la hiérarchie [...] des ordres dans le Japon féodal [...], les Burakumin étaient des intouchables [...]. Ils ont enduré des siècles de préjugés virulents, de discrimination, de ségrégation et de violence [...]. Au dix-neuvième siècle, ils étaient légalement confinés du matin au soir dans des hameaux reculés [...] ; ils étaient obligés de revêtir un col jaune et de marcher pieds nus, et ils pouvaient être tués sans entraîner de sanction. Autre restriction cruciale, il leur était interdit de pénétrer dans les temples et les autels et ils étaient contraints de ne se marier qu'entre eux, du fait de la croyance selon laquelle la souillure ancestrale dont ils étaient porteurs [...] se transmettait par le sang. Bien que rien ne les distingue des autres Japonais au plan phénotypique, ils peuvent être identifiés par le biais des registres matrimoniaux et familiaux [...], aussi bien que par leur patronyme et leur lieu de provenance ou de résidence. Les Burakumin furent officiellement émancipés en 1871 mais [...] ils furent canalisés contre leur gré dans des quartiers mal famés [...]. L'embauche industrielle leur étant proscrite, ils se retrouvaient cantonnés dans les emplois de service dégradants et sous-payés [...] [En] 1969, [...] plus de la moitié travaillaient comme balayeurs, éboueurs et employés des travaux publics. C'est ainsi que leur taux de pauvreté, de mortalité et de recours à l'aide sociale reste largement supérieur à la moyenne nationale.

Source : Wacquant, L., « Repenser le ghetto : Du sens commun au concept sociologique », *Idées économiques et sociales*, n° 167, 2012

1. Les Burakumin sont-ils des déviants ?
2. Sur quels éléments repose le statut de déviant qui leur est alloué ?
3. Quelle est la conséquence de ce processus ?

Exercice 3 Traders et dealers

Outre leur répression policière et judiciaire, le comportement de délinquants officiels comme les trafiquants de drogues fait l'objet d'accusations morales régulières dans le débat public. On reproche couramment aux dealers leur « goût de l'argent », le « mauvais exemple » qu'ils donnent aux plus jeunes, les ravages que provoque « l'argent facile », le fait que ces jeunes soient des « flambeurs » ne pensant qu'à s'enrichir, s'offrir des voitures de luxe, se payer des séjours de vacances fastueux, s'entourer de jolies femmes, consommer sans modération alcool et drogue, etc. Or, si nombre de ces reproches sont fondés, force est de constater que les mêmes attitudes n'entraînent pas la même réprobation lorsqu'elles sont le fait de personnes appartenant à des milieux sociaux plus aisés et qu'elles sont courantes voire banalisées dans certaines sphères de l'économie légale. Ainsi, par exemple, le monde des traders se situe socialement à l'opposé de celui des jeunes habitant les quartiers pauvres et excentrés, exclus de l'école et du marché du travail. Les traders sont au contraire pour la plupart des enfants de chefs d'entreprise, d'ingénieurs et de cadres supérieurs, et des produits des grandes écoles de commerce [...] Comme les dealers, ils appartiennent à des organisations structurées par la recherche du profit, traversées de conflits et de concurrences impitoyables dans lesquels prévaut la loi du plus fort [...] Un monde où la quête de l'argent n'a pas de limite, où les salaires et les bonus justifient

tout ou presque et où les dépenses ostentatoires font aisément passer la plupart des dealers pour des « gagne-petit ».

Source : Laurent Mucchielli, *Sociologie de la délinquance*, 2014

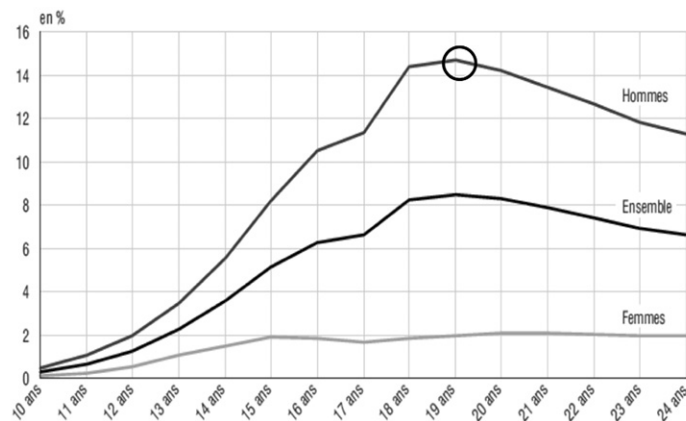
1. Le texte invite-t-il à considérer qu'il existe une stigmatisation du trader ? Du dealer ?
2. Quels sont d'après le texte les objectifs visés par les traders et les dealers ?
3. Quels sont les moyens utilisés par les traders et les dealers pour satisfaire ces objectifs ?
4. Dans la perspective de Merton, comment peut-on expliquer que les moyens utilisés par les dealers ne soient pas les mêmes que ceux utilisés par les traders ?

Épreuve commune

Partie 1. Étude d'un document de nature statistique (10 points)

DOCUMENT 1

Part des jeunes impliqués dans une affaire pénale par âge et par sexe en 2014



Champ : France, auteurs présumés dont l'affaire a été traitée au parquet en 2014.

Lecture : le nombre d'hommes de 21 ans impliqués dans une affaire pénale traitée par les parquets représente 13,4 % de l'ensemble des hommes de 21 ans.

Sources : Ministère de la Justice, SG-SDSE, système d'information décisionnel pénal ; Insee, estimations de population

1. Que signifie la donnée entourée ?
2. Comparez la part des hommes et des femmes de 19 ans impliqués dans une affaire pénale.
3. En quoi peut-on dire que la déviance est liée au sexe des individus ?

Partie 2. Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Vous montrerez que la déviance peut s'analyser comme le produit de processus sociaux multiples.

**DOCUMENT 1 • NATURE DES AFFAIRES
TRAITÉES PAR LES PARQUETS EN 2014
SELON LE SEXE DE L'AUTEUR (EN %)**

	Femmes	Hommes	Féminisation
Atteintes aux personnes	38,6	28,9	22,4
• dont Violences volontaires	16,9	15,6	18,9
• dont Atteintes à la vie privée, menaces et chantage, dénonciations calomnieuses	7,8	5,7	22,6
• dont Exercice de l'autorité parentale	5,9	0,8	62,6
Atteintes aux biens	30,8	24,8	21,2
• dont Vols, recels	18,9	15,5	20,9
• dont Escroqueries, abus de confiance	8,4	4,5	28,9
Infractions à la sécurité routière	12	21,4	10,8

et aux transports			
Outrage à agent/rébellion	0,7	1,2	11,4
Infractions à la législation sur les stupéfiants	3,9	10,1	7,7
Faux et usages de faux, infractions sur les moyens de paiement, obtention induue de prestations sociales	3,5	1,2	38,9
Autres natures d'affaires	10,5	12,5	15,3
Toutes natures d'affaires	100	100	17,7

Champ : France, auteurs dans les affaires traitées par les parquets en 2014

Source : Ministère de la Justice, SG-SDSE, système d'information décisionnel pénal (SID)

DOCUMENT 2 • LA « CARRIÈRE DÉVIANTE » D'UN CHEF DE BANDE

Jusqu'au collège, tout allait bien. C'est après que les soucis ont commencé. [...] je n'avais jamais mes affaires en classe, notamment en mathématiques. Il faut dire que je n'étais pas non plus très bon dans cette matière, mais

c'était en début d'année et le problème n'était pas là : il me manquait mes affaires et mon professeur semblait ne pas m'aimer. [...] J'avais l'impression qu'il me harcelait. [...] Un jour j'ai craqué et je lui ai très mal répondu. [...] Les conseils de discipline ont commencé, les problèmes se sont accumulés. Mon comportement a changé. [...] J'ai commencé à répondre, à me faire renvoyer du collège. [...] Plus d'école, la merde à la maison, la galère [...]. J'ai commencé à traîner avec un copain, Jef. C'est lui qui m'a fait changer de style de vêtements. [...] J'ai changé pour être comme tout le monde, jeans, bandana, paire de Creeks, petit blouson à carreaux [...]. C'était la mode. Ensuite, j'ai fait comme tout le monde : pour en avoir, j'ai volé.

Source : Marie-Hélène Bacqué, Lamence Madzou, *J'étais un chef de gang*,
Éditions La Découverte, 2008

4 Peut-on facilement mesurer la délinquance et son évolution ?

DOCUMENT 1 • NOMBRE DE FAITS CONSTATÉS ET TAUX D'ÉVOLUTION

	2017	2016	Variation (en %)
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)	825	892	-8
Coups et blessures volontaires (sur personne de 15 ans ou plus)	222 900	214 800	4
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	8 500	8 800	-3
Vols violents sans arme	86 800	91 200	-5
Vols sans violence contre des personnes	709 900	704 200	1
Cambriolages de logement	249 200	243 500	2
Vols de véhicules	153 700	164 000	-6

(automobiles ou deux roues motorisés)			
Vols dans les véhicules	263 100	262 900	0
Vols d'accessoires sur les véhicules	99 600	104 800	-5
Viols	16 400	14 700	12
Autres agressions sexuelles (y compris harcèlement sexuel)	24 000	21 900	10

Champ : France métropolitaine

Source : SSMSI – Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

1. Quelle est la nature de la délinquance repérée dans ce document ?
2. Que signifie la donnée « 825 » (ligne « homicides », colonne 2017) ? La donnée « -8 » (ligne « homicides », colonne « variation ») ?

DOCUMENT 2 • UNE DÉLINQUANCE SOUS-ESTIMÉE ET MAL APPRÉHENDÉE

[...] « l'état statistique 4001 » [...] permet de mesurer le nombre de mineurs mis en cause et leur part dans le total des mis en cause [...] pour crime et délit. [...] M. Patrice Bergougnoux, Directeur général de la police nationale, a insisté sur le fait que « ces statistiques n'ont bien entendu jamais eu la prétention de comptabiliser l'ensemble des actes de délinquance commis sur le territoire

national. Une partie [...] n'a pas été comptabilisée parce qu'elle n'a pas été signalée à la police ou n'a pas été relevée par elle. [...] ». Ce « chiffre noir » correspond à la différence entre le nombre d'infractions commises et le nombre d'infractions répertoriées dans les statistiques des services de police et de gendarmerie au niveau national. [...] En conséquence, les statistiques fournies par la police et la gendarmerie fournissent plus une mesure de l'activité de leurs services qu'une mesure de la délinquance réelle. Comme l'a fait remarquer le secrétaire général du syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de police, M. André-Michel Ventre en parlant du système statistique français : « Il est partial, parcellaire et parfaitement imprécis.[...] En revanche, [...] il permet de dégager les grandes tendances [...] ». [...] les chiffres de la police et de la gendarmerie doivent être interprétés avec prudence [...] ils sont très sensibles aux priorités données aux forces de l'ordre en matière de politique pénale. Le recensement de certaines infractions est en particulier déterminé par l'intensité des contrôles qui sont conduits...

Source : Rapport de commission d'enquête n° 340 (2001-2002) de
MM. Jean-Claude Carle
et Jean-Pierre Schosteck, fait au nom de la commission d'enquête, déposé
le 27 juin 2002

1. En quoi les statistiques policières de la délinquance sont-elles imparfaites ?

2. Qu'est-ce que le « chiffre noir de la délinquance » ?
3. Pourquoi les statistiques de la police et de la gendarmerie doivent-elles être interprétées avec prudence ?

DOCUMENT 3 • L'IMPACT DES ÉVOLUTIONS DU DROIT ET DE LA JUSTICE

[...] la délinquance est constituée par l'ensemble des transgressions définies par le droit pénal, détectées et poursuivies par les acteurs du contrôle social. Cette définition ouvre [...] trois problèmes. Le premier est que le droit évolue en permanence : certains comportements cessent d'être incriminés tandis que d'autres le deviennent. Ce dernier processus (l'incrimination) étant devenu quasi permanent depuis le début des années 1990 en matière de délinquance des mineurs, [...] cette dernière ne cesse par définition d'augmenter potentiellement (juridiquement). Le second problème tient à l'effectivité des poursuites. Une transgression que les agents de contrôle social [...] décident [...] de ne pas poursuivre ne constitue pas une délinquance. Or, là aussi, ces agents recevant depuis le début des années 1990 une forte injonction politique d'accentuer les poursuites pénales, la délinquance des mineurs poursuivie ne cesse presque par définition d'augmenter. Enfin, un troisième problème réside dans la connaissance que ces acteurs ont ou pas des transgressions qui surviennent dans le cours de la vie sociale. Autrement dit, l'on ne saurait

analyser l'évolution de la délinquance des mineurs indépendamment de l'évolution de son incrimination et celle des processus de renvois vers le système pénal, [...] mais aussi à l'évolution générale des mentalités. En effet, [...] les acteurs du contrôle social ne sont pas uniquement les professionnels mais aussi l'ensemble des citoyens en tant que, confrontés à une déviance juvénile, ils peuvent décider ou non de saisir les autorités, c'est-à-dire de judiciaireiser ou non le problème.

Source : Mucchielli L., « L'évolution de la délinquance des mineurs et de son traitement pénal »,

Les Cahiers Dynamiques, n° 58, 2013

1. Relevez les différents problèmes que l'auteur avance pour évaluer efficacement l'évolution de la délinquance des mineurs.

DOCUMENT 4 • D'AUTRES SOURCES STATISTIQUES DE LA DÉLINQUANCE

Dans les années 70, les Américains [...] partent d'un double constat : les données administratives sur les infractions enregistrées par les services de police ne reflètent pas la réalité de la criminalité car de nombreuses victimes ne déposent pas plainte et ces mêmes données sont très dépendantes des pratiques d'enregistrement qui sont variables dans le temps et dans l'espace. [...] C'est ainsi qu'ils vont mettre au point un procédé statistique qui permet de [...] dénombrer [les victimes] à travers la réalisation d'une enquête en population générale comportant des questions sur les atteintes subies au cours du passé

récent. On les appellera enquête de victimation. [...] En France métropolitaine, l'enquête annuelle de victimation, ou enquête « Cadre de vie et sécurité » est conduite par l'Insee et l'ONDRP depuis 2007 [...]. [...] le dispositif se compose de trois questionnaires : [...] Le [Questionnaire Ménage] s'adresse à un adulte du ménage [...]. L'objectif est [...] de lui permettre de recenser et de décrire les intrusions, les vols, les dégradations de véhicules ou du logement éventuellement subis. [...] Le [Questionnaire Individuel] s'adresse à un individu du ménage [...] et interroge sur les vols ou tentatives de vol commis avec ou sans violence, les violences physiques, et les menaces ou injures hors ménage éventuellement subies. [...] Le [Questionnaire Individuel Auto-Administré] [...] interroge les répondant-e-s au sujet des violences dites sensibles, à savoir : les violences sexuelles hors ménage et les violences physiques et/ou sexuelles intra-ménage [...]. [...] l'enquêté-e prend connaissance des questions et y répond sans l'intervention d'une tierce personne.

Source : ONDRP, *Victimation 2017 et perceptions de la sécurité. Résultats de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2018*, INHESJ, 2018

1. Que sont les enquêtes de victimation ?
2. En quoi les enquêtes de victimation semblent-elles dotées d'une efficacité que n'ont pas les faits constatés par les services de police et de gendarmerie ?

DOCUMENT 5 • DES VOLUMES DE DÉLITS À PEU PRÈS COMPATIBLES ENTRE LES DEUX TYPES DE SOURCES

Ce que disent les victimes est-il recoupé par l'enregistrement policier ? Nous avons isolé dans la statistique policière les rubriques correspondant a priori aux questions de l'enquête de victimation [...]. Il faut [...] avoir à l'esprit que la catégorisation administrative et celle donnée par la victime peuvent différer : il peut y avoir un glissement d'une catégorie à l'autre. Par exemple, on peut hésiter parfois pour dire si un vol a été ou non commis avec violence. Le nombre global de vols sans violence se retrouve à peu près dans les deux statistiques : tel que les victimes disent l'avoir déclaré à la police et tel que celle-ci l'enregistre [...]. Quant aux violences, les enquêtés déclarent plus du double de recours à la police ou la gendarmerie que ce que celles-ci enregistrent. Ici, plusieurs explications peuvent être invoquées. On peut bien sûr parler à nouveau ici des « mains courantes » déjà citées, qui doivent recueillir une part des agressions verbales et altercations. Mais surtout, seules les violences les plus graves sont pénalement qualifiées de délit et dès lors comptabilisées dans les statistiques policières. Les autres violences font l'objet d'une contravention et ne s'y trouvent ainsi pas consignées.

Source : Bruno Aubusson, Nacer Lalam, René Padieu, Philippe Zamora,
« Les statistiques de la délinquance », France, portrait social 2002-2003,
INSEE, octobre 2002

-
1. Les enquêtes de victimation constituent-elles un instrument d'appréhension efficace de la délinquance ?

DOCUMENT 6 • L'ÉVOLUTION DU RAPPORT À LA VIOLENCE

Ainsi, la violence s'émancipe de l'agression physique pour s'étendre à la personne humaine de manière générale [...]. Il est du reste significatif que, dans les enquêtes de victimation, un peu plus de la moitié des personnes interrogées qualifient de prime abord d'« agressions » les insultes et menaces verbales. Cette transformation de nos sensibilités et de nos représentations s'articule fondamentalement sur une mutation du statut de victime dans la société française. Outre que l'élévation du seuil de sensibilité élargit le champ des actes dénoncés comme insupportables, elle accentue la compassion et l'empathie morale envers les victimes de ces actes, surtout si est présente la notion de souffrance. [...] plus que la violence, c'est la souffrance qui est devenue [...] le critère à l'aune duquel s'énoncent les jugements. Au nom d'une valorisation sans précédent de la vie humaine, la souffrance est devenue le mal et le sujet moderne une victime en puissance. De fait, le débat médiatico-politique consacre de façon croissante la compassion, la plainte des victimes en tous genres [...] Ce mouvement des sensibilités contribue [...] à déterminer une demande de sécurité et de prise en charge adressée à l'État, qui y a [...] répondu à travers

un processus de criminalisation en très forte accélération.

Source : Laurent Mucchielli, « Une société plus violente ? Une analyse socio-historique des violences interpersonnelles en France, des années 1970 à nos jours », *Déviante et Société*, vol. 32, n° 2, 2008

1. Que signifie la phrase soulignée ?
2. Les enquêtes de victimation peuvent-elles constituer un outil permettant d'évaluer parfaitement le niveau de la délinquance et son évolution ?

1. La délinquance, un phénomène quantifiable ?

Une évaluation quantitative des crimes et délits

Les statistiques produites à partir des faits de délinquance enregistrés par les services de police et de gendarmerie objectivent l'existence d'une délinquance qui peut viser les personnes ou les biens et qui peut être de nature plus ou moins violente. On peut utiliser ces données pour observer l'évolution quantitative de ces faits au fil du temps mais aussi l'évolution des formes prises par la délinquance (document 1).

Ces statistiques peuvent être utilisées pour évaluer le degré de sécurité dont peuvent bénéficier les citoyens français et observer si l'ordre public est garanti. Mais, elles constituent en fait, d'abord et avant tout, des informations à caractère administratif sur l'activité judiciaire des services de police et de gendarmerie. Il s'agit donc surtout d'un indicateur visant à évaluer l'efficacité de l'action des forces de l'ordre et leur capacité à garantir l'ordre public (document 2).

Les limites de l'évaluation quantitative des crimes et délits

Ces statistiques présentent en revanche des limites importantes pour rendre compte de la délinquance et de son évolution. Comme on ne comptabilise dans ces statistiques que les infractions qui ont été signalées aux services de police et de gendarmerie ou qui ont été relevées par eux, il existe déjà un écart entre le volume des infractions réellement commises et le volume de celles qui sont enregistrées (le « chiffre noir de la délinquance »). De plus, comme cet enregistrement est sensible à l'intensité de l'activité de ces services, l'évolution des statistiques de la délinquance peut

finalement être davantage liée à celle de l'activité des forces de l'ordre qu'à celle de la délinquance elle-même (document 2).

Les statistiques de la délinquance sont par ailleurs sensibles aux évolutions du droit et aux pratiques policières et judiciaires. Ainsi, la législation peut être plus ou moins souple et donc offrir un périmètre plus ou moins large aux actes délinquants. Les agents du contrôle social chargés d'appliquer ce droit peuvent eux-mêmes associer la qualité d'acte délinquant à une quantité plus ou moins importante d'actes commis, ce qui a, là encore, une incidence sur le niveau de la délinquance enregistrée. Enfin, on comprend que plus la propension des individus à judiciairiser un comportement répréhensible est forte, plus le nombre de cas enregistrés dans les statistiques de la délinquance pourra lui-même être important (document 3).

2. Peut-on mesurer autrement la délinquance ?

Des instruments de mesure sociologiques

Face à ces différentes limites, il est apparu nécessaire de se doter d'autres instruments pour appréhender le niveau de la délinquance. Depuis 2007, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'Office national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) procèdent ainsi à une analyse statistique de la délinquance au moyen d'enquêtes appelées « enquêtes de victimation ». Par ce biais, il s'agit de recueillir auprès d'une large partie de la population des données sur les actes de délinquance dont elle a pu être victime (document 4).

Ces enquêtes présentent l'intérêt essentiel de pouvoir saisir statistiquement des actes de délinquance qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas fait l'objet d'une déclaration auprès des services de police et de gendarmerie malgré leur caractère répréhensible. Ces

enquêtes permettent en effet de disposer de données qui portent non seulement sur les actes d'incivilité les moins graves et qui ne sont que rarement enregistrés par les services de police et de gendarmerie, mais aussi sur des actes graves qui font l'objet de tabous importants (viols, incestes, violences familiales par exemple).

Une évaluation toujours imparfaite de la délinquance

Même si ces instruments présentent des avantages en matière d'objectivation des faits de délinquance en ce qu'ils permettent de compléter les statistiques policières et judiciaires, ils ne sont pas, eux non plus, dépourvus de limites. La qualification de certains actes n'est pas la même en effet selon qu'ils sont énoncés par des individus dans le cadre des enquêtes de victimation ou qu'ils sont enregistrés administrativement par les professionnels de la police ou de la justice. Aussi, ces données ne sont certainement pas aussi homogènes que ne le sont les statistiques provenant de la police ou de la justice (document 5).

De plus, il est difficile de les utiliser pour observer l'évolution de la délinquance. En effet, les analyses sociologiques ont montré que les représentations sociales liées à la violence ne sont pas figées (document 6). Ainsi, alors que la violence a été durablement perçue au travers des seules agressions physiques, elle s'est récemment élargie à des phénomènes n'impliquant aucun acte physique (« harcèlement moral », « violence psychologique »). Les enquêtes de victimation souffrent donc d'un biais lié à cette évolution. Au fur et à mesure du temps, les individus peuvent avoir tendance à considérer comme des agressions potentiellement répréhensibles des actes qui ne l'auraient pas été auparavant.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

Indiquez si les propositions suivantes sont vraies ou fausses. Corrigez les si elles sont fausses.

1. Les statistiques de la délinquance fournies par les services de police et de gendarmerie sont réalisées à partir des faits qu'ils constatent.
2. On ne peut pas facilement mesurer l'évolution de la délinquance.
3. Le chiffre noir de la délinquance représente l'écart entre le volume des infractions constatées et le volume des infractions enregistrées par les services de police et de gendarmerie.
4. On peut considérer les statistiques de la délinquance comme une mesure de l'efficacité des services de police et de gendarmerie.
5. Un assouplissement de la législation n'exerce que peu d'impact sur les statistiques policières et judiciaires de la délinquance.
6. Certains instruments d'analyse statistique de la délinquance cherchent à appréhender le phénomène à partir du vécu qu'en ont les individus.
7. Les enquêtes de victimation donnent à voir la réalité de la délinquance.
8. Les statistiques policières et judiciaires donnent à peu près les mêmes estimations en matière de délinquance pour l'ensemble des faits.
9. Les représentations sociales de la violence évoluent au fil du temps.
10. Les enquêtes de victimation aboutissent à des résultats en matière de saisie de la délinquance qui sont comparables dans le temps.

Exercice 2 Les recours suite aux débits frauduleux

Parmi les ménages s'étant déclarés victimes au cours de l'année précédant l'enquête, 36 % se sont déplacés pour signaler les faits à la police ou à la gendarmerie suite à l'escroquerie. Un quart des ménages victimes ont formellement déposé plainte (26 %) tandis que 8 % ont fait une déclaration de main courante. Un peu plus d'un ménage victime sur trois qui a déposé plainte, dit l'avoir fait parce qu'il le fallait (34 %). Par ailleurs, 45 % ont déposé plainte pour que le ou les auteur-e-s soient identifiés et punis, tandis que 9 ménages sur 10 l'ont fait pour obtenir le remboursement du préjudice par leur banque. Si les victimes ne signalent pas les faits aux autorités, c'est le plus souvent parce qu'elles n'en ont pas vu l'utilité. En effet, parmi les ménages qui ne se sont pas déplacés, 31 % ont considéré que « ce n'était pas utile, que ça n'aurait servi à rien », tandis que 23 % estimaient que « ce n'était pas assez grave, ou cela n'en valait pas la peine ».

Source : ONDRP, *Victimation 2017 et perceptions de la sécurité. Résultats de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2018*, INHESJ, 2018

1. Y a-t-il une forte proportion de ménages déclarant les débits frauduleux réalisés à leur encontre à la police ou à la gendarmerie ? De ménages portant plainte ? Justifiez votre réponse.
2. Calculez l'écart entre ces deux proportions.
3. Pour quelle raison les victimes ont-elles généralement déposé plainte ?
4. Quel intérêt des enquêtes de victimation ce document met-il en avant ?

Exercice 3 Nombre de victimes d'escroqueries et infractions assimilées enregistrées de 2012 à 2017

	Nombre de faits constatés (cumul annuel)		Variation (en %)
	2017	2012	
Falsifications et usages de chèques volés	29 400	26 300	12
Falsifications et usages de cartes de crédit	57 800	36 700	57
Escroqueries et abus de confiance	218 400	163 500	34
Infractions à la législation sur les chèques	3 600	7 600	-53
Faux en écriture publique et authentique	700	1 700	-59
Autres faux en écriture	8 000	6 900	16
Fausse monnaie	1 200	700	71
Sommes	319 200	243 500	31

Champ : France entière

Source : SSMSI – Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

1. Peut-on dire au regard des données qu'il y a une augmentation du nombre de victimes

d'escroqueries et infractions assimilées entre 2012 et 2017 ?

2. À partir des données de la dernière colonne, peut-on dire si la part des victimes d'escroqueries et infractions assimilées par falsification et usages de cartes de crédit parmi l'ensemble des victimes d'escroqueries et infractions assimilées est en augmentation ? Et celle des victimes d'escroqueries et infractions assimilées par falsification et usages de chèques volés ?
3. Vérifiez votre réponse en calculant les parts appropriées puis rendez compte de l'évolution de ces parts.
4. Au regard du document de l'exercice 2, peut-on considérer que les données que présentent ces tableaux reflètent correctement le nombre de victimes d'escroqueries ?

Exercice 4 Des problèmes au niveau de l'enregistrement des actes délinquants.

Le management par objectifs de la délinquance, connu sous la dénomination de « politique du chiffre » a largement contribué à cette absence ou ce désengagement du contrôle de l'enregistrement [des actes délinquants]. [...] Au-delà d'un simple défaut de contrôle, certaines directives de l'administration centrale ont pu contribuer à minorer fortement les statistiques de la délinquance en généralisant des pratiques d'enregistrement non conformes. Ainsi, deux directives successives [...] ont suffi, en 2006, pour faire passer le taux de dégradations délictuelles par rapport à la délinquance générale de 16 % à 11 %, faisant sortir, dès 2007 et les années suivantes, près de 130 000 faits de l'état 4001 annuel. La mission a établi [...] que, vraisemblablement depuis 2006 ou 2007, perdurait dans la capitale une pratique de report systématique de l'enregistrement des faits dès lors que les objectifs chiffrés assignés à un

commissariat étaient atteints pour le mois concerné. [...] Les statistiques avaient ainsi perdu tout contenu opérationnel, n'indiquant plus la réalité géographique et temporelle de la délinquance. [...] au-delà de ces pratiques de report calendaire, une pratique de dissimulation massive avait eu cours. En effet, au moins dans un arrondissement parisien [...] plusieurs milliers de faits n'avaient pas été du tout « passés en statistique » en 2012 [...].

Source : Michel Rouzeau (IGA), Jean-Christophe Sintive (IGA), Christian Loiseau (IGPN),
Armand Savin (IGPN), Claude Loron (IGGN), Isabelle Kabla-Langlois (INSEE),
Rapport sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure, 12 juillet 2013

1. Qu'est-ce que la « politique du chiffre » ? Par quoi s'est traduite cette politique ?
2. Peut-on dire que les faits de délinquance enregistrés traduisent d'une année sur l'autre une évolution réelle de la délinquance ?
3. Tous les actes de délinquance sont-ils enregistrés ?
4. Que montre ce document quant au rôle des pratiques policières dans l'objectivation de la délinquance ?

Exercice 5

Reste à interpréter la seule hausse qu'indiquent à la fois les statistiques de police et de justice et les enquêtes de victimation : celle des violences verbales, dont il faut d'emblée préciser qu'elles sont déclarées deux fois plus souvent par les cadres que par les ouvriers. [...] s'agit-il de la conséquence du durcissement réel des relations sociales ou bien de l'augmentation de l'intolérance des milieux les plus aisés [...] ? [...] les femmes sont-elles réellement de plus en plus souvent insultées depuis la fin des années 1990, ou bien le tolèrent-elles de moins en moins ? Sans [...] rejeter définitivement la première

hypothèse interprétative, on peut ici étayer la seconde. [...] le rôle majeur des femmes dans l'ample processus de « civilisation des mœurs » [...] apparaît aujourd'hui essentiel dans la mutation profonde qui a conduit la société à vouloir désormais protéger la personne individuelle plus que l'ordre institué [...]. Cette séculaire féminisation des mœurs aura permis l'avènement d'une nouvelle définition des crimes sexuels. Au delà des textes, et plus fondamentalement, ces interdits formulaient, en miroir, une nouvelle définition de l'intégrité de la personne humaine, corps et âme. Cette mutation s'étend en effet aussi à la violence psychologique ou morale, sans dommage physique, c'est-à-dire à la violence verbale. De là, du reste, la fortune de la notion de « harcèlement », harcèlement sexuel mais aussi harcèlement moral [...].

Source : Laurent Mucchielli, « Une société plus violente ? Une analyse socio-historique des violences interpersonnelles en France, des années 1970 à nos jours », *Déviance et Société*, vol. 32, n° 2, 2008

1. Que signifie l'expression « féminisation des mœurs » ? Quelle est la conséquence de ce processus du point de vue de la représentation de la violence ?
2. Comment peut-on expliquer que les violences verbales soient deux fois plus déclarées par les cadres que par les ouvriers ?
3. Comment peut-on expliquer l'augmentation des violences verbales dans les statistiques de police et de justice et les enquêtes de victimation ?

Exercice 6

Les coûts des enquêtes de victimisation [...] sont prohibitifs. Ce n'est pas par accident que ces enquêtes ne furent menées jusqu'à maintenant que dans les pays les plus riches du monde occidental. [...] Dans certains cas le répondant ne veut pas [...]

divulguer les incidents dont il a été victime [...]. Il est également concevable que certains répondants seront motivés soit à exagérer la fréquence, l'ampleur ou la gravité de la victimisation, soit l'inverse. On peut s'attendre à ce que les types de victimisation ayant un chiffre noir assez élevé (tels que la violence domestique, le viol et les autres délits sexuels) soient sous-signalés lors des enquêtes de victimisation. [...] Il est évident que beaucoup de victimes [...] n'enregistrent pas la date de l'incident. [...] Une confusion quant à la date exacte de l'incident pourrait avoir pour résultat que certains événements ayant lieu durant la période de référence sont omis et que d'autres incidents ayant lieu hors la période sont inclus. [...] L'exactitude et la fiabilité des données sont aussi influencées par la définition et la qualification de l'incident. [...] Très souvent, la perception qu'a le répondant de l'incident [...] ne correspond pas au point de vue légal. Il s'ensuit que des actes qui ne se qualifient pas comme délits, selon la définition du code pénal, pourraient être inclus, tandis que d'autres actes [...] qui sont des délits proprement dits risquent d'être omis [...].

Source : Ezzat A. Fattam, « Les enquêtes de victimisation : leur contribution et leurs limites », *Déviance et société*, vol. 5, n° 4, 1981

1. Que sont les enquêtes de victimation ?
2. Quelles sont les limites des enquêtes de victimation pointées par ce document ?

Thème 4

**Comment se forme et
s'exprime
l'opinion publique ?**

Les démocraties modernes sont inséparables du principe de la tenue régulière d'élections ouvertes au suffrage universel. Ainsi, le postulat selon lequel la légitimité démocratique dérive du nombre s'ancre progressivement dans l'imaginaire collectif. Cela finit par affecter toute forme d'action politique : telle manifestation sera considérée comme réussie car ayant attiré une foule nombreuse, telle grève sera couronnée de succès car largement suivie... Pouvoir se revendiquer du soutien du public devient un enjeu politique majeur. Il convient dès lors de savoir à la fois comprendre et convaincre une nouvelle figure de la vie démocratique : l'opinion publique.

Or, en ce domaine, de nombreux acteurs se disputent le droit de « faire parler » cette opinion (journalistes, leaders politiques, syndicaux...). Pourtant, c'est un instrument issu du monde du marketing qui va progressivement devenir l'outil incontournable de mesure des mouvements de l'opinion publique : les sondages. Comment en sont-ils arrivés à ce statut dominant ? Comment sont-ils construits ? Quels sont leurs éventuels biais ? Et, enfin, comment transforment-ils le jeu démocratique lui-même ?

DOCUMENT 1 • QU'ENTEND-ON PAR « OPINION PUBLIQUE » ?

Période historique	Fin XVI ^e siècle – Milieu du XVIII ^e siècle	Milieu du XVIII ^e siècle – Fin du XVIII ^e siècle	Fin du XVIII ^e siècle – aujourd'hui
En quoi consiste l'opinion publique ?	Le terme est employé pour désigner une forme de contrôle social qu'un groupe	Le terme mute pour désigner l'activité de jugement critique	À la suite de la Révolution française, l'opinion publique commence à

	exerce sur les conduites privées des individus qui le composent. Le terme revêt à l'époque une dimension largement péjorative. Il s'agit en quelque sorte d'une « censure morale » des comportements privés.	exercée par les fractions les plus éclairées de la population à l'endroit de l'action publique, et notamment de l'exercice du pouvoir royal. Le terme est à distinguer de l'« opinion commune », qui désigne la pensée informulée et vulgaire des masses.	désigner l'opinion du peuple sur les questions politiques, économiques et sociales. Cependant, le processus qui amène à considérer l'opinion publique légitime comme celle de la majorité populaire s'avère dans les faits très long et s'achèverait, en France, dans les années 1960.

Source : document construit par l'auteure, à partir de Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, 1990
et Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*, 1998

1. Quel changement majeur s'opère entre la conception de l'opinion publique qui prévaut avant les années 1750 et celle qui émerge ensuite ?
2. Quelle transformation a lieu entre la définition dominante de l'opinion publique avant la Révolution française et celle d'aujourd'hui ?

DOCUMENT 2 • « SAISIR » ET « FAIRE PARLER » L'OPINION PUBLIQUE : DE MULTIPLES ACTEURS, DE NOMBREUSES « TECHNIQUES »

Acteurs	Quelques techniques employées pour « traquer » et « faire parler » l'opinion publique
Les journalistes	• Les micro-trottoirs, qui consistent à interroger quelques individus au hasard dans des lieux publics, de manière à recueillir leur avis sur une question donnée. • L'enquête journalistique de terrain, avec immersion dans un milieu spécifique. • L'éditorial, par lequel le journaliste, « captant l'air du temps », se fait porte-parole de ce qu'il ressent comme une opinion majoritaire et/ou légitime. • Les « votes de paille » organisés par les grands quotidiens aux États-Unis depuis le début du XIX^e siècle : sortes d'enquêtes pré-électorales auprès des lecteurs du journal (qui peuvent par exemple renvoyer un coupon à celui-ci portant le nom de leur candidat préféré).
Les hommes et femmes politiques	• Les contacts plus ou moins directs avec la population (porte-à-porte, meetings et réunions, demandes effectuées en mairie ou aux permanences) qui permettent d'appréhender quelles

	problématiques sociales deviennent saillantes. • Le recours à certains outils d'« objectivation » des revendications des administrés (par exemple, la mise à disposition dans certaines mairies de « cahiers de doléances » dans la foulée du mouvement des gilets jaunes qui prend son essor à partir de novembre 2018).
Les organisations syndicales, associatives, partis politiques	• Le nombre de militants ou d'adhérents de l'organisation, qui autorise les leaders à se revendiquer de pouvoir parler « au nom de » (des policiers, des magistrats, des enseignants, de la classe ouvrière...). • Les contacts avec la « base militante », porteuse de demandes sociales propres mais aussi relais de celles formulées par la population. • L'affluence enregistrée à certains événements organisés (manifestations, marches), qui autorise à en déduire l'existence d'un mouvement de soutien dans l'opinion. • Le nombre de signatures engrangées lors de pétitions, d'appels, qui permet là encore de se revendiquer de l'appui de la population.
L'« appareil d'État »	• Les rapports de police effectués par les agents de la force publique (« mouches » de la police d'Ancien

	Régime, professionnels du renseignement aujourd'hui), qui font état de la structuration de certaines formes de revendications voire contestations. • Les rapports des préfets, représentants de l'État dans les collectivités locales (régions, départements) et qui, notamment en lien avec les rapports de police précités, sont susceptibles de faire état de « mouvements » de l'opinion et d'en faire part à l'administration centrale.
Les instituts de sondage	• Réalisation d'enquêtes par questionnaires auprès d'un échantillon supposé représentatif de la population, permettant de dégager les opinions dominantes et d'identifier leurs évolutions (soutien ou non à une politique gouvernementale, soutien ou non à un mouvement social, soutien ou non à un parti, à un candidat).

Source : document réalisé par l'auteure

1. Pourquoi pouvez-vous dire que l'identification de l'état de l'opinion publique n'est pas l'apanage des seuls instituts de sondage ?
2. Pourquoi pouvez-vous dire que le « nombre » est un critère souvent mobilisé pour légitimer le droit à se poser en porte-parole de l'opinion publique ? Pourquoi ce critère du nombre est-il important en démocratie ?
3. Quelle différence fondamentale existe entre les sondages d'opinion et les autres « outils » présentés, qui peut expliquer de quelle

manière les instituts de sondage ont pu se revendiquer d'une meilleure mesure de l'opinion publique ?

DOCUMENT 3 • SONDAGES ET OPINION PUBLIQUE, UNE RELATION D'ÉQUIVALENCE À DÉCONSTRUIRE

Cette réflexion porte en son point de départ une question unique. Elle s'est donné pour objet de comprendre et d'expliquer le processus par lequel s'est constitué historiquement un quasi-monopole de l'énonciation de l'opinion publique par les sondages d'opinion dans les démocraties occidentales. Le projet de ce travail pourrait se formuler directement de la manière suivante : « Comment en est-on venu à accepter l'équivalence entre opinion publique et résultats de sondages ? » [...] La confrontation de l'opinion publique « sondagière » à d'autres constructions de l'opinion publique, élaborée selon d'autres procédures, a toute chance de tourner à l'avantage de la première [...]. La marge de manœuvre des porte-parole traditionnels de l'opinion s'est singulièrement rétrécie : un dirigeant parfaitement impopulaire dans les sondages d'opinion aura du mal à inverser, par la seule magie de son verbe ou en excipant d'autres preuves (manifestations de rue en sa faveur, récit de lettres de soutien...), une telle définition de la situation [...].

Source : Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*, 1998

1. Quels peuvent être les « porte-parole traditionnels de l'opinion » auxquels l'auteur se réfère ?
2. Selon l'auteur, dans les démocraties contemporaines, quel est le statut de l'opinion publique telle que « révélée » par les sondages ?
3. Pourquoi ce statut transforme-t-il les « marges de manœuvre des porte-parole traditionnels de l'opinion » ?

DOCUMENT 4 • L'IMPACT DE LA FORMULATION DES QUESTIONS SUR LES RÉSULTATS DES SONDAGES

Dès 1950 (enquête INED auprès de 2 280 personnes), Alain Girard avait mis en évidence la sensibilité des répondants à certaines nuances de formulation. Alors que la question : « D'une manière générale, êtes-vous partisan de laisser venir en France un certain nombre d'étrangers ? » recueille 59 % de désaccords (et 29 % d'accords), le taux de désaccords s'élève à 67 % (et le taux d'accords passe à 23 %) si l'on remplace « de laisser venir » par « d'installer ». Il est vraisemblable que l'« installation » d'étrangers est comprise comme ayant un caractère plus durable que la simple « venue » [...]. La grande sensibilité d'un dispositif de mesure n'est pas nécessairement un obstacle à son utilisation, mais elle exige des utilisateurs un niveau de compétence plus élevé [...]. Il est prudent d'éviter toute affirmation du type : « x % des Français pensent que... », ou encore : « x % des Français ont l'intention de... », puisqu'un

choix judicieux des termes de la question [...] permettrait de modifier sensiblement le pourcentage annoncé.

Source : Jean-Paul Grémy, « Questions et réponses : quelques résultats sur les effets de la formulation des questions dans les sondages », *Sociétés contemporaines*, n° 16, décembre 1993

1. Pourquoi la modification de la formulation des questions posées peut-elle modifier les réponses recueillies ?
2. Pourquoi le document permet-il de nuancer l'idée selon laquelle les sondages sont une méthode objective de mesure de l'opinion publique ?

DOCUMENT 5 • QUELS SONT LES EFFETS DES SONDAGES SUR LES CHOIX DES ÉLECTEURS ?

[...] Le sondage semble désormais servir de premier tour. Combien, lors d'entretiens dans des travaux de type qualitatif, affirment calculer leur vote au regard du second tour : « Les sondages disent que c'est face à Emmanuel Macron que Le Pen est la plus faible, alors je vais voter Macron, même si au départ je voulais voter pour Hamon. » (entretien, étudiant, 23 ans, 26 février, Paris). Le sondage crée ce vote « utile » dès le premier tour, il l'amplifie considérablement, il le consolide [...]. Nous retrouvons donc ici l'effet « bandwagon » par la stimulation d'un comportement grégaire des individus qui fait converger les électeurs vers le candidat en tête. Face à cet effet bandwagon, il y a son pendant nommé « l'effet underdog » : lui consiste à secourir le perdant, il pousse les

électeurs à se mobiliser pour le candidat à la traîne dans les sondages.

Source : Virginie Martin, « Emmanuel Macron, ou l'effet bandwagon », *The Conversation*, 5 mars 2017

1. En quoi consiste l'« effet bandwagon » (ou encore « effet de mode ») ?
2. En quoi consiste l'« effet underdog » ?
3. Qu'appelle-t-on « vote utile » ?
4. Expliquez la phrase soulignée.
5. Pourquoi peut-on dire que les sondages influent sur les comportements électoraux ?

DOCUMENT 6 • COMMENT LES SONDAGES D'OPINION TRANSFORMENT-ILS L'ACTION POLITIQUE ?

Les enquêtes d'opinion sont souvent utilisées à des fins électoralistes, en permettant aux gouvernants d'ajuster leur comportement « sans devoir attendre que l'électorat rende son verdict au moment des élections » (Sanders, 2003). Les sondages servent notamment à guider les politiques en cours d'élaboration, en suggérant où et comment le gouvernement devrait intervenir pour tenter de recueillir une majorité de soutien au sein du public [...]. En évitant de prendre des mesures potentiellement impopulaires, les responsables politiques utilisent donc les sondages pour soigner leur image, voire pour marginaliser l'opinion publique, c'est-à-dire pour gouverner sans avoir à affronter d'opposition populaire [...]. À cette fin, les décideurs politiques s'entourent de plus en plus d'équipes de consultants, où se mêlent

*des spécialistes des sondages et des
« conseillers en communication » (spin
doctors).*

Source : Lionel Marquis, « Sondages d'opinion et communication
politique »,

Les Cahiers du CEVIPOF, janvier 2005

1. Comment les sondages transforment-ils l'action des gouvernants ?
2. Quels nouveaux acteurs se sont développés avec le recours grandissant aux sondages d'opinion ?
3. Expliquez la phrase soulignée.

1. L'opinion publique, un concept polysémique devenu incontournable en démocratie

Le concept d'opinion publique a connu de multiples glissements sémantiques depuis son apparition à la fin du XVI^e siècle, que ce soit dans le contenu qu'on lui prête ou dans les connotations qui y sont attachées.

Du XVI^e siècle aux années 1750 : une opinion publique conçue comme juge des conduites privées

Dans son premier sens, contrairement à celui qu'elle prendra définitivement après les années 1750, l'opinion publique désigne une forme de censure morale que les membres d'une société donnée exercent sur les conduites privées des individus. Il s'agit de ce fait d'une sorte de mécanisme de contrôle social diffus, qui vise à ce que les comportements individuels restent conformes à la norme en vigueur. Sous la plume de nombreux auteurs de l'époque, l'opinion publique revêt alors un sens péjoratif.

À partir des années 1750 : l'opinion publique comme critique éclairée des affaires publiques, aux mains d'une élite intellectuelle

Pendant les années 1750, le sens de l'expression mute considérablement. L'opinion publique en vient à désigner le jugement éclairé formulé de manière publique par une élite cultivée (philosophes, hommes de lettres par exemple), dans de nouveaux lieux de délibération et d'expression que sont les clubs, les salons, la presse. Cela ne vise plus des affaires privées, mais bien les manières de gouverner. Aucun domaine ne

saurait échapper à l'examen critique de la Raison, chère à la philosophie des Lumières, pas même les modalités d'exercice du pouvoir royal. Pour autant, l'opinion publique n'est pas à confondre avec l'opinion commune, celle, inarticulée et pulsionnelle, des masses. L'expression du peuple reste donc, à l'époque, largement illégitime.

À partir de la Révolution française : la légitimation progressive de l'expression du Peuple

Il faut attendre la Révolution française pour que la notion d'opinion publique s'étende et qu'elle commence à intégrer l'opinion du Peuple dans son ensemble. La lente démocratisation des institutions politiques aux XIX^e et XX^e siècles (instauration durable d'élections au suffrage universel, développement de luttes sociales d'ampleur) parachève le processus. Il devient dès lors de moins en moins recevable intellectuellement et politiquement de rejeter la légitimité de l'expression publique populaire. Cette opinion publique acquiert le statut de juge suprême de l'action publique, qu'il devient impératif de savoir convaincre, au-delà même des simples échéances électorales.

2. Les sondages d'opinion, un outil de mesure de l'opinion publique aujourd'hui prédominant

« Saisir » l'état de l'opinion publique : le passage d'une pluralité d'indicateurs à un quasi-monopole des sondages

Au cours du XIX^e et du XX^e siècles, « faire parler » l'opinion publique et se revendiquer de son soutien deviennent un enjeu politique majeur. L'appareillage de mesure se raffine progressivement. Ainsi, aux États-Unis, la presse se livre depuis les élections présidentielles de 1824 à l'organisation de « votes de

paille » (« *straw votes* »). Il s'agit de déterminer les intentions de vote des citoyens en amont du scrutin, en interrogeant une fraction de l'électorat (le plus généralement, le lectorat du journal, qui se prononce par exemple en renvoyant au siège de l'organe de presse un coupon portant le nom du candidat préféré). Cependant, malgré quelques prédictions réussies, le dispositif rencontre des limites, dues à l'absence de questionnement quant à la représentativité des échantillons ainsi constitués.

Dans les années 1930, aux États-Unis, une poignée d'acteurs issus du monde du marketing commencent alors à développer une nouvelle technique, inspirée des études de marché : les sondages d'opinion. S'ils sont quelques-uns à se lancer dans l'expérience (Elmo Roper, Archibald Crossley), la postérité tend à retenir avant tout le nom de George Gallup dont le « coup de force » symbolique aura été de réussir à prédire avec une grande exactitude et contre tous les autres pronostics, la réélection de Franklin Roosevelt à la présidence des États-Unis en 1936. Dès lors, et malgré des résistances et quelques déconvenues (comme aux élections présidentielles de 1948, lorsque les sondages réalisés par l'équipe de Gallup prédisent de manière erronée la victoire du républicain Dewey face à Truman), les sondages d'opinion s'installent progressivement dans toutes les démocraties modernes comme un instrument privilégié de mesure de l'opinion publique, paré des atours de la scientificité.

Des techniques multiples qui ne vont pas sans poser de nombreux problèmes méthodologiques

Les sondages d'opinion sont basés sur l'idée d'interroger un échantillon représentatif de la population. Les techniques pour les bâtir sont diverses et l'on peut schématiquement opposer deux méthodes. La première est celle de l'échantillonnage par quotas, la première à avoir été historiquement utilisée par les instituts de

sondage. Il s'agit de sélectionner un ensemble de critères supposés cruciaux (âge, genre, profession, niveau de diplôme par exemple) et de s'assurer que les individus constituant l'échantillon reproduisent « en miniature » la structure de la population globale pour ces critères. Cette technique a l'avantage d'être la plus facile et la moins coûteuse à mettre en place. Cependant, elle n'a pas la faveur des statisticiens, qui la jugent moins fiable que l'autre méthode, celle de l'échantillonnage aléatoire. D'ailleurs, aux États-Unis, après l'échec de 1948, les instituts de sondage abandonnent les quotas pour opter pour l'échantillonnage aléatoire (il est à noter qu'en France c'est pourtant bien la méthode des quotas qui continue d'être utilisée). Pour obtenir un échantillonnage aléatoire, il s'agit ici de « tirer » au hasard, d'une base de données exhaustive de la population, un échantillon d'individus suffisamment grand pour qu'il assure la représentativité de la population globale, sans avoir à se préoccuper de déterminer au préalable des critères dont rien n'assure qu'ils soient véritablement déterminants dans la formulation des opinions des individus. Cette technique, qui donne des résultats statistiquement plus solides, reste parfois difficile à utiliser car lourde et supposant l'existence de ces fameuses listes de population.

3. Comment les sondages d'opinion transforment-ils le jeu démocratique ?

Les sondages contribuent à forger l'opinion publique elle-même

La victoire symbolique des sondages sur les autres manières de « faire parler » l'opinion publique n'a jamais complètement éteint les critiques qui leur sont adressées, notamment par les spécialistes des sciences sociales. Il leur est par exemple reproché de construire de toutes pièces ce qui serait une opinion partagée par une majorité de citoyens, alors que celle-ci n'est au final

qu'une agrégation d'opinions privées, qui plus est « orientées » par les questions posées par les enquêteurs. Rien en effet ne garantit que le « problème » soumis à sondage fasse réellement sens pour les individus interrogés ou même, qu'ils le trouvent important. On parle alors d'« imposition de problématique ».

Or, cette « opinion publique » artificielle dégagée par les sondages finit par avoir des effets sociaux réels, qu'on appelle des « effets de consensus » : il devient particulièrement difficile de soutenir une opinion contraire à celle qui a été construite comme « dominante ».

Les sondages participent à l'émergence d'une « démocratie d'opinion »

Le recours récurrent aux sondages peut faire émerger une « démocratie d'opinion » : les détenteurs du pouvoir politique tendent à prendre leurs décisions en fonction des désirs qui seraient exprimés par l'opinion publique sondagière. Cela répond aux critiques de plus en plus récurrentes adressées à la démocratie représentative (les élus étant parfois accusés de « trahir » leurs électeurs une fois arrivés au pouvoir) et semble instaurer une forme de « démocratie continue », avec un contrôle permanent de l'action publique par les citoyens. Cependant, l'opinion publique telle que construite par les sondages peut sembler particulièrement instable et, surtout, s'avère dépendante des conditions de réalisation de l'enquête elle-même (formulation des questions, statut accordé aux non-réponses).

Les sondages modifient la vie politique

- Le jeu électoral est transformé par le recours aux sondages. Ceux-ci agissent à la fois sur la sélection des candidats (en demandant aux enquêtés ce qu'ils pensent d'une liste préétablie de personnalités politiques, il est possible de « faire émerger » une aspiration sociale à une candidature), sur les

stratégies de vote (tel candidat vu comme « perdant d'avance » verra se détourner de lui les électeurs qui pourtant se sentent proches de lui, au profit d'un candidat ayant plus de chances de l'emporter) et aussi sur la mobilisation électorale (une élection dont les sondages semblent indiquer qu'elle est « déjà gagnée » peut amener à une démobilisation de l'électorat alors qu'à l'inverse, un scrutin supposé « serré » pourra enregistrer un rebond de la participation électorale).

- L'action publique se trouve elle aussi modifiée car, constamment jugée à l'aune des sondages d'opinion, elle peut amener le personnel politique à une perte d'autonomie décisionnelle. Cela est accentué par la place grandissante donnée dans les entourages des professionnels de la politique aux équipes de « communicants », au détriment de techniciens spécialisés dans le traitement de fond des dossiers.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Reliez chaque mot ou expression à sa définition

Démocratie d'opinion	• • Effet de remobilisation des électeurs pour un candidat considéré comme en mauvaise posture par les sondages
Échantillon	• • Tendance des sondages à faire émerger une opinion majoritaire et à délégitimer les opinions dissidentes
Échantillonnage par quotas	• • Effet d'imitation qui pousse les électeurs à se mobiliser pour un candidat considéré comme bien placé par les sondages
Échantillonnage aléatoire	• • Ensemble d'individus représentatifs d'une population globale
Effet de consensus	• • Forme de démocratie dans laquelle les décisions des gouvernants sont prises pour répondre aux désirs de l'opinion publique
Imposition de problématique	• • Méthode de sélection d'un échantillon représentatif par hasard (souvent tirage au sort sur une liste exhaustive de la population de référence)

Effet
« bandwagon »

- • Pratique qui consiste à poser à un enquêté une question qu'il ne se pose pas et/ou dans des termes qui ne correspondent pas aux siens

Effet
« underdog »

- • Méthode de sélection d'un échantillon représentatif basée sur la nécessité de respecter les proportions de la population globale pour un certain nombre de critères prédéfinis (genre, âge, catégorie socioprofessionnelle par exemple)

Exercice 2 Analyse d'un texte

Intitulé L'Opinion n'existe pas, le texte de Pierre Bourdieu est articulé autour de l'énoncé de trois critiques à l'égard de ce que cet auteur considère comme des postulats implicites des sondages :

1) Tout le monde a une opinion – *quel que soit le domaine étudié. L'auteur souligne que ce postulat est notamment démenti par l'existence de non-réponses, souvent éliminées rapidement de l'analyse [...].*

2) Toutes les opinions se valent. *Retrouvant une critique déjà énoncée outre-Atlantique [...], Pierre Bourdieu conteste ce postulat. Il souligne que les opinions n'ont pas toutes la même force, c'est-à-dire que ceux qui partagent une opinion peuvent le faire avec une intensité très variable [...].*

3) Il n'y a pas de consensus sur les problèmes qui méritent de faire l'objet de questions : *Pierre Bourdieu établit sans grande difficulté que les questions posées par les instituts sont le produit d'une demande sociale. Elles sont liées, souligne l'auteur, « à des intérêts politiques ». Et d'autres questions*

que celles qui sont posées mériteraient largement plus de l'être [...].

À partir de prémices différentes, un deuxième courant [...] conteste le fait que les opinions recueillies soient porteuses d'une quelconque signification sociale [...]. Pour ce courant la majorité des répondants aux sondages sont ignorants et peu intéressés par les questions politiques. Ils n'ont donc pas de véritable opinion et répondent de manière aléatoire, largement pour se débarrasser de l'enquêteur.

Un dernier courant critique adopte une posture plus normative [...]. Pour ces auteurs, les opinions que recueillent les sondages ne peuvent être considérées comme reflétant une opinion publique car elles ne sont pas le fruit d'une délibération et d'une discussion publique.

Source : Claude Dargent, *Sociologie des opinions*, 2011

1. Quels sont les arguments avancés par Pierre Bourdieu pour critiquer la pertinence des sondages comme instrument de mesure de l'opinion publique ?
2. Quels sont les arguments avancés par le deuxième courant ?
3. Quels sont les arguments avancés par le dernier courant ?

Testez vos capacités

Exercice 1

Rédigez la dissertation répondant au sujet suivant :
« Comment les sondages transforment-ils la démocratie ? »

Document 1

« L'opinion publique est un élément clé du rapport de force lors d'un mouvement social. L'exemple de la mobilisation des cheminots au printemps dernier est

très parlant, ils ont perdu la bataille de l'opinion et c'est une des raisons qui a provoqué ce qu'il faut bien considérer comme une défaite », explique Christian Chevandier, professeur d'histoire contemporaine au Havre [...]. Avec la grève de 1995 s'est développé l'idée de la grève par procuration, « où les travailleurs qui n'osent pas débrayer, notamment dans le secteur privé, délègueraient aux salariés et agents du public la défense des intérêts de tous ». L'opinion traduit alors l'expression de ce soutien des travailleurs du secteur privé, dont le statut ne permet plus de faire grève sans risque. Ainsi, à chaque mobilisation, de nombreux sondages enquêtent sur le soutien de la population française. Largement relayés par la presse, ces chiffres influent à leur tour sur le mouvement en cours et signifient au gouvernement une idée de la profondeur de la protestation.

Source : Pierre Hémono, « Les gilets jaunes, vainqueurs de la bataille de l'opinion », *Politis*, 21 décembre 2018

Document 2

On pourrait penser, naïvement certes, que les sondages peuvent participer à la production de l'action publique, à côté des vastes enquêtes socio-économiques qu'entreprennent les services statistiques de l'État. L'intérêt pour les attentes et les opinions citoyennes pourrait avoir des vertus « délibératives » ou « participatives » ; les données d'enquêtes pourraient permettre de mieux ajuster le travail gouvernemental aux rapports de forces sociaux ou, pour le dire autrement, à la volonté populaire. Force est cependant de constater que « l'opinion » est principalement sondée pour nourrir les éléments de langage, les modes de présentation de soi des gouvernants, les créneaux à investir pour se démarquer de la concurrence électorale. Les données d'enquêtes servent aussi à étayer les argumentaires destinés à vaincre les résistances au sein de la majorité parlementaire et à afficher que

« nous cabinets » savons ce qui est bon pour « vous députés » qui ne bénéficiaient pas de la même richesse sondagière [...].

Source : Nicolas Kaciaf, « Les usages gouvernementaux des sondages d'opinion »,
in Alain Garrigou (dir.), *Critique des sondages*, actes du colloque
éponyme du 5 novembre 2011

Document 3

On sait, de l'aveu même des intéressés, que des candidatures ont été décidées sur la base d'enquêtes par sondage. Celles, par exemple, de Raymond Barre à l'élection présidentielle de 1988 ou d'Édouard Balladur en 1995, ces deux s'appuyant très directement sur une (mauvaise) lecture de sondages réalisés plusieurs mois avant le scrutin. Il en est de même de certaines décisions politiques : ainsi François Mitterrand a-t-il choisi, en septembre 1993, pour la ratification du traité de Maastricht, la voie référendaire plutôt que la voie parlementaire : des sondages réalisés plusieurs mois auparavant avaient apparemment montré l'existence d'une large majorité en faveur du traité (plus de 70 %, alors que le référendum sera adopté de justesse, par un peu plus de 50 % des votants) [...]. Mais, inversement, on pourrait donner de nombreux exemples de décisions prises avec succès malgré les sondages (la suppression de la peine de mort par François Mitterrand en 1981, la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1995). La raison de ces déconvenues (ou de ces heureuses surprises) réside moins dans le sondage [...] que dans l'interprétation que les hommes politiques et leurs conseillers peuvent faire des résultats de ces enquêtes (trompés par les apparences et par leur envie de croire ce qui les arrange).

Source : Patrick Champagne, « Le sondage et la décision politique »,
Revue Projet, n° 268, 2001/4

Thème 5

**Voter :
une affaire individuelle
ou collective ?**

1 Comment interpréter la participation électorale à partir d'indicateurs ?

1. Interpréter les règles de calcul et de décompte des taux liés à la participation

DOCUMENT 1 • LES CONDITIONS POUR VOTER

Selon l'article 3 de la Constitution, « sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques ».

Dès lors, les conditions pour voter sont les suivantes :

- **disposer de la nationalité française** : le droit de vote demeure lié, en France, à la nationalité (les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont toutefois le droit de voter pour les élections municipales et européennes) ;*
- **être majeur** : l'âge de la majorité est fixé à 18 ans depuis 1974 ;*
- **jouir de ses droits civils et politiques** : cela peut exclure, selon la décision du juge depuis la loi du 5 mars 2007 réformant la protection*

juridique des majeurs, certains majeurs sous tutelle. Par ailleurs, jusqu'en 1994, le Code électoral prévoyait, pour certains délits et pour l'ensemble des crimes, que les personnes condamnées étaient automatiquement privées de leur droit de vote de façon permanente. Depuis lors, il est prévu des incapacités temporaires, dont la durée est fixée par le jugement de condamnation ;

*– **être inscrit sur la liste électorale** : pour s'inscrire sur la liste électorale d'une commune, il faut avoir la qualité d'électeur et avoir une attache avec la commune (domiciliation, inscription au rôle des contributions directes, etc.).*

*Les **jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans** entre deux opérations de révisions de listes électorales sont, quant à eux, **inscrits d'office** depuis la loi du 10 novembre 1997.*

Source : <https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/participation/voter/droit-vote/quelles-sont-conditions-pour-voter.html>

1. Quelles sont les conditions requises en France pour exercer le droit de vote ?
2. Dans quelles conditions les non-nationaux peuvent-ils voter ?
3. Quelle modification relative aux droits civiques a été apportée au code électoral en 1994 ? Quel peut être l'impact sur la participation électorale en France ?

DOCUMENT 2 • L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2017 EN FRANCE

– LES ÉTAPES DU DÉCOMPTE ÉLECTORAL

Résultats au 2^d tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	20 743 128	43,61	66,10
Mme Marine LE PEN	10 638 475	22,36	33,90

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 568 693		
Abstentions	12 101 366	25,44	
Votants	35 467 327	74,56	
Blancs	3 021 499	6,35	8,52
Nuls	1 064 225	2,24	3,00
Exprimés	31 381 603	65,97	88,48

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %.

Source : Ministère de l'Intérieur

[https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle-2017/\(path\)/presidentielle-2017/FE.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle-2017/(path)/presidentielle-2017/FE.html)

1. À partir de ce document, combien de catégories de citoyens peut-on logiquement dissocier, à propos de l'élection présidentielle en France ?

2. Comment définit-on l'abstention électorale ?
Comment est calculé le taux d'abstention ?
Celui-ci peut-il ici être considéré comme étant élevé ou faible ?
3. Comment sont obtenus les suffrages exprimés ? Tous les comportements électoraux des français sont-ils pris en compte de manière équitable ?

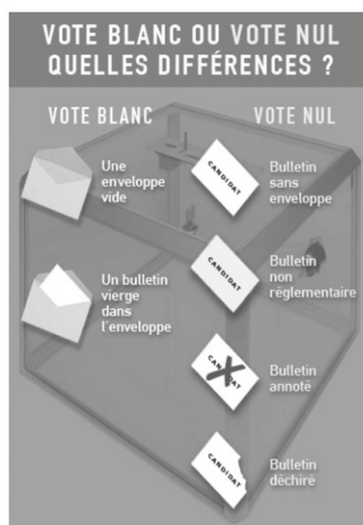
DOCUMENT 3 • L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES AU 1^{ER} JANVIER 2019

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1^{er} août 2016 (n° 2016-1046, n° 2016-1047 et n° 2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place sera effective au 1^{er} janvier 2019.

Cette réforme a renforcé les prérogatives du maire en la matière en lui confiant la responsabilité des inscriptions et des radiations. Elle a également institué une commission de contrôle, par commune, chargée d'opérer un contrôle a posteriori sur les décisions du maire et d'examiner les recours administratifs préalables qui seraient formés par les électeurs concernés.

1. Quel est l'objectif de la réforme de la procédure d'inscription sur les listes électorale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 ?
2. Le Répertoire Électoral unique (REU) prévoit notamment que le maire pourra saisir directement l'inscription ou la radiation d'un électeur via ce système de gestion qui vérifiera la régularité de l'inscription en s'assurant notamment que l'électeur n'est ni décédé, ni en incapacité électorale, et que l'INSEE intégrera directement dans le REU les jeunes atteignant l'âge de 18 ans et les personnes ayant acquis la nationalité française, intégration vérifiée ensuite par le maire. En lien avec les informations recueillies dans le document 1, synthétisez la mission du REU.
3. Quelle est la mission de la commission de contrôle ? Trouvez des exemples concrets pour l'illustrer.

DOCUMENT 4 • ENJEUX DES VOTES BLANCS ET NULS



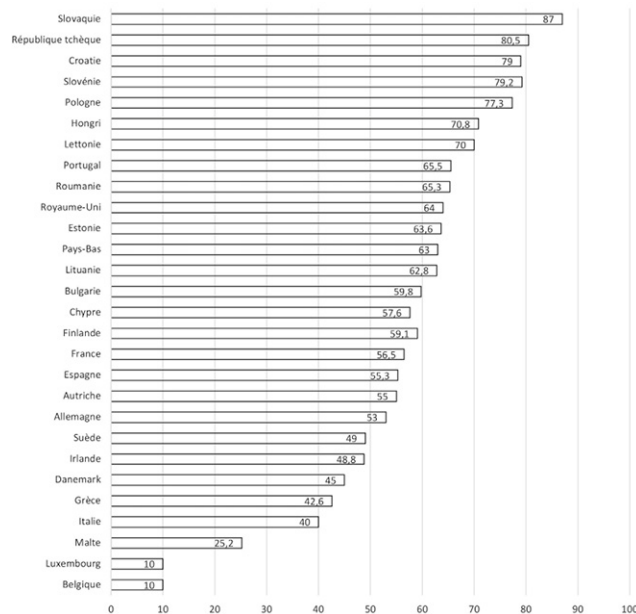
Source : <https://www.vie-publique.fr/IMG/jpg/vote-blanc-vote-nul.jpg>

1. Quelles sont les différences entre le vote blanc et le vote nul ?
2. Quelles raisons peuvent pousser des électeurs à voter respectivement blanc ou nul ?
3. Comment la loi électorale française prend-elle en compte ces deux pratiques ? Le point de vue des électeurs concernés est-il comptabilisé ?
4. Que changerait la reconnaissance du vote blanc ?

2. Interpréter des taux de participation selon les pays

DOCUMENT 5 • VOTE OBLIGATOIRE ET TAUX DE PARTICIPATION (ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014)

Taux d'abstention aux élections européennes dans
les 28 pays de l'UE
(estimations du Parlement européen, en %)



Remarque : le vote est obligatoire en Belgique (1893), au Luxembourg (1924), en Grèce, au Danemark, à Chypre.

Source : Parlement européen

1. Sur quelle idée est fondée le principe du vote obligatoire ?
2. Faites une phrase avec la donnée relative à Chypre.
3. Nommez les pays pour lesquels le vote obligatoire semble efficace pour lutter contre l'abstention, et ceux pour lesquels il semble inefficace. Comment expliquer ces différences ?

3. Prendre en compte l'impact de l'augmentation de la population votante

DOCUMENT 6 • LE PROCESSUS HISTORIQUE D'AUGMENTATION DE L'ÉLECTORAT

La lente extension du droit de suffrage vers un suffrage universel sans restriction correspond globalement à la deuxième étape du développement historique d'une citoyenneté moderne dans les pays démocratiques, décrit par Terence Marshall en trois étapes : 1) l'institution d'une égalité juridique. 2) l'extension du droit de suffrage. 3) l'institutionnalisation d'un État-providence et d'une démocratie sociale. Longtemps limité à l'idée d'un électeur actif (suffrage censitaire et masculin), le droit de suffrage s'est élargi à d'autres fractions de la population (suffrage féminin, abaissement de la majorité électorale, vote des ressortissants de l'Union européennes aux élections locales et

européennes), sans jamais atteindre l'exhaustivité de la population résidente.

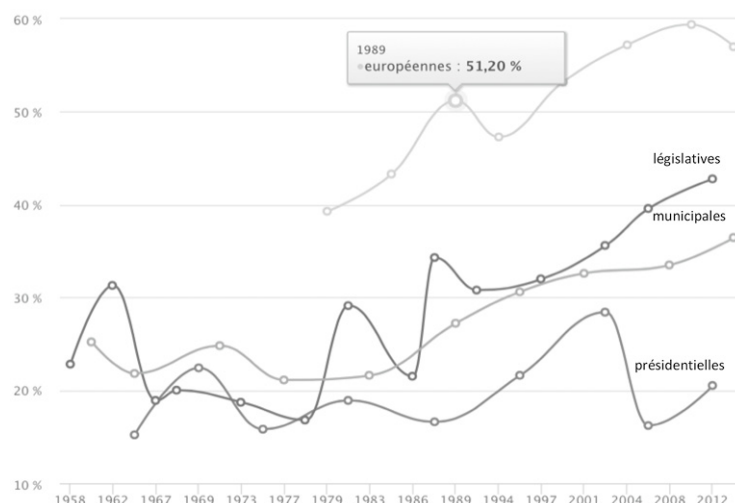
Source : S. d'Ornano, Ellipses

1. Quelle différence peut-on faire entre le droit de suffrage et le droit de vote ?
2. Quel impact l'augmentation de l'électorat peut-elle avoir sur le taux de participation électorale ?

4. Interpréter l'abstentionnisme

DOCUMENT 7 • VARIATION DES TAUX D'ABSTENTION SELON LES TYPES D'ÉLECTION

Les chiffres de l'abstention au premier tour des élections
présidentielle, législatives, municipales et
européennes de 1958 à 2014,
en pourcentage des électeurs inscrits



Source : Ministère de l'Intérieur

1. Comment sont calculés les taux d'abstention dans le graphique ? En quoi ce mode de calcul est-il différent aux États-Unis ?

2. Montrez méthodiquement quelles sont les grandes tendances du graphique.

Le vote au cœur des démocraties représentatives

Le vote est un rituel politique aussi important dans les régimes autoritaires et démocratiques, pour des raisons différentes. Dans le premier cas, il légitime et sert la communication des gouvernants. Dans le second cas, il est institutionnalisé au cœur des démocraties représentatives fondées sur la *fiction juridique* d'une coïncidence entre volonté des représentants et volonté diversifiée du peuple, qui traduit *l'autorisation* de représenter celui-ci (délégation de pouvoir ; incarnation d'un système de valeurs) conceptualisée par Thomas Hobbes dans *Le Léviathan* (1651).

Cet acte central de la vie démocratique est typiquement une forme de participation *conventionnelle* par laquelle le citoyen ne remet pas en cause la légitimité d'un système politique (lequel inclut régime politique, régime de partis, libertés publiques, médias, socialisation politique), à côté de formes non conventionnelles, plus protestataires et à la limite de la légalité.

Cette adhésion du citoyen à un système politique correspond à des fonctions sociales explicites (exprimer des préférences, choisir des représentants) et plus implicites (appartenance à un groupe, partage de valeurs collectives).

Le comportement électoral, qui traduit de façon régulière – au-delà de l'opinion – des *attitudes politiques* (désintérêt, valeurs conservatrices ou progressistes...) résulte du processus de socialisation politique, largement structuré par le milieu familial. Il peut être observé par le socio-politologue de deux manières : soit comme un **acte individuel** dont on va présumer un certain degré de rationalité, soit comme un **acte collectif** exprimant des appartenances sociales, qui peuvent être multiples.

L'augmentation du **taux d'abstention électorale** dans les pays développés démocratiques est une donnée anticipée par Alexis de Tocqueville dans le tome 2 de *De la démocratie en Amérique* (1840) et qui aujourd'hui témoigne de la perplexité du citoyen dans la « société du risque » (Ulrich Beck) globalisée face à des enjeux complexes et des offres politiques contestées. Ainsi, au constat que l'*égalisation des conditions* conduit à un repli matérialiste sur le confort privé et à un désengagement politique, s'ajoute celui du rejet d'une classe politique professionnalisée et perçue comme peu représentative et éloignée des préoccupations de la population.

L'intensité de la participation électorale du citoyen à un **scrutin**, c'est-à-dire un ensemble d'opérations de vote et de modes de calculs destinés à transformer des suffrages exprimés en sièges à pourvoir, se mesure essentiellement à partir de trois taux. Son interprétation peut varier selon les pays, en fonction des systèmes électoraux et les règles de calcul.

Dans ce chapitre, seront traités successivement quatre questions :

- les règles électorales ;
- les variables explicatives du vote ;
- les modèles explicatifs ;
- les remises en cause partielles des modèles explicatifs, suite à une augmentation de la volatilité électorale.

1. Les règles de calcul et de décompte des taux liés à la participation électorale

En France, l'électorat est constitué de citoyens remplissant quatre conditions (doc. 1) : disposer de la nationalité française, avoir la majorité politique, jouir des droits civils et politiques, être inscrits sur la liste électorale de sa commune de rattachement. Mais la

proclamation du résultat des élections dépend d'un certain nombre de règles.

Les étapes du décompte électoral

La participation électorale correspondant – toujours en France – au taux d'électeurs inscrits qui ont choisi de voter plutôt que de s'abstenir. Ainsi, on peut distinguer six catégories de citoyens concernés par une élection : les votants potentiels (qui remplissent les conditions pour voter), les inscrits sur les listes électorales, les abstentionnistes (inscrits qui ne sont pas allés voter), et les votants, qui ont déposé dans l'urne trois types de bulletins (blanc, nul, valide). Seule la troisième catégorie de bulletins correspond aux *suffrages exprimés*, qui représentaient lors du second tour de l'élection présidentielle de 2017 65,97 % des inscrits et 88,48 % des votants (**doc. 2**).

L'inscription sur les listes électorales

Les prescriptions contradictoires du code électoral (l'article L9 mentionne son caractère obligatoire et l'article L11 qu'il s'agit d'une démarche volontaire) ont été mises en cohérence par des lois successives. En 1997, il a été décidé de procéder à l'inscription automatique des jeunes de 18 ans, mais surtout, les lois du 1^{er} août 2016 ont prévu à partir du 1^{er} janvier 2019 de créer un nouveau système de gestion des listes électorales, le **Répertoire Électoral Unique** (REU, cf. **doc. 3**), dont la mission consiste à centraliser toutes les modifications réalisées sur les listes électorales en temps réel par les maires ou des institutions compétentes (impôts, INSEE, ministère de la Justice). L'objectif principal est de lutter contre l'abstention en réduisant le nombre des non-inscrits (ainsi la radiation automatique suite à une condamnation pénale est remplacée par une décision de justice au cas par cas) et des mal-inscrits (auparavant les individus oubliant de se faire radier sur les listes lors d'un déménagement étaient comptabilisés comme abstentionnistes). Des enquêtes ont montré que le **taux de non-inscrits** était

relativement constant, environ **10 %** des électeurs potentiels. Pierre Bréchon a distingué trois catégories de non-inscrits : les « mobiles » (jeunes, fortement dotés en capitaux économique et culturel, politiquement compétents), les « exclus » (mal insérés dans la vie économique, politiquement incompétents) et les « anarchistes » (critiques à l'égard du système politique).

Comment comptabiliser l'abstention ?

Le taux d'abstention dépend d'abord du système électoral national. Ainsi, si en France ce taux est calculé par rapport au nombre d'inscrits sur les listes électorales, aux États-Unis il est rapporté au nombre de votants potentiels (remplissant les conditions légales du vote), ce qui a tendance à augmenter le résultat (**doc. 7**). Par ailleurs, en France, les non-inscrits négligents sont considérés à tort comme abstentionnistes, d'où l'intérêt de la modernisation opérée par le REU.

La discussion sur le statut des bulletins blancs et nuls

Les votes blancs et nuls sont préalablement retirés des suffrages exprimés, leur signification politique est donc ignorée, ce qui fait débat, une loi du 21 février 2014 se limitant à décompter séparément les **bulletins blancs** (**doc. 4**). Certains politistes ou hommes politiques ont fait valoir l'argument que ceux-ci peuvent être considérés comme un acte citoyen refusant de choisir entre les candidats sans refuser l'ensemble du *système politique*.

2. L'interprétation des taux de participation selon les pays

La différenciation entre pays autoritaires et démocratiques

Des taux de participation très élevés peuvent s'observer aussi bien dans des pays autoritaires ou dictatoriaux lors de **plébiscites**, c'est-à-dire de référendums portant sur une question unique liée à un changement de régime (en 1802 et 1804, légitimation du Consulat à vie et de l'Empire) ou organisés comme présentant un enjeu personnel, que dans le fonctionnement normal de pays démocratiques. Dans le second cas, c'est la culture politique nationale, les modalités du vote et son enjeu qui expliquent les scores (cf. **doc. 5**).

Le vote comme « technique de gouvernement »

La manière de désigner les gouvernants influe sur les résultats de l'élection. Le vote peut être **direct ou indirect** (dans le second cas le citoyen choisit des grands électeurs qui désignent le titulaire du rôle politique comme à l'élection présidentielle américaine ou sénatoriale française) ; il peut être **obligatoire ou non** (**doc. 5**), modalité qui peut se révéler incitative (Belgique, Luxembourg, ou encore Australie) ou non (Chypre) ; il peut plus ou moins efficacement garantir le caractère **secret** du scrutin (présence d'isoloir, contrôle effectif de l'identité du votant).

3. L'impact de l'augmentation de la population votante

Le processus historique d'augmentation de la proportion d'électeurs dans une population

L'extension progressive du **droit de suffrage**, notion plus précise et neutre que le droit de vote (souvent associé au suffrage universel masculin) a élargi le collège électoral à de nouvelles fractions de la population (femmes, majorité à 18 ans, vote des

ressortissants de l'UE), rendant la représentation plus effective (**doc. 6**).

L'effet Tingsten

Herbert Tingsten, politiste suédois, a montré, sur la base d'enquêtes dans les pays d'Europe du Nord, qu'après l'instauration du suffrage universel masculin, puis féminin, il s'en suivait une période initiale de croissance de l'abstention d'une dizaine d'années correspondant à la nécessité d'un apprentissage politique.

4. L'interprétation de l'abstentionnisme

La fréquence de l'abstentionnisme

L'abstentionnisme est *permanent* seulement pour une minorité d'électeurs, notamment ceux que Daniel Gaxie dans son ouvrage classique *Le cens caché* désigne comme étant « hors jeu », c'est-à-dire qui s'auto-excluent de la participation politique par défaut de capital culturel et de politisation. Mais il est en général *épisodique* et concerne surtout les élections européennes (**doc. 7**).

Les raisons de l'abstention

On peut distinguer **l'abstention passive, sociologique**, qui traduit un manque d'intérêt pour la politique associé à un sentiment d'incompétence, et une **abstention active, idéologique**, qui témoigne d'une hostilité à l'égard d'un gouvernement ou bien un scepticisme devant la valeur ou la légitimité de la procédure électorale.

Les différences constatées entre pays

Cependant, depuis les années 1980, on observe une tendance générale à la montée de l'abstention dans les vieilles démocraties européennes ou américaines, avec des records en Suisse (« votations » régulières) et aux

États-Unis (crise *tocquevillienne* de la représentation). Cette tendance a gagné la France, où le taux d'abstention aux élections législatives a doublé en 40 ans.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

Cochez la bonne réponse.

	Vrai	Faux
Les non-nationaux ne peuvent voter à aucune élection en France		
Depuis 1994, le juge fixe au cas par cas la privation du droit de vote, ce qui diminue la participation électorale		
En France, le taux d'abstention est la part de la population en âge de voter qui n'a pas voté		
En France, les suffrages exprimés représentent le nombre de votants auxquels on a retranché les bulletins blancs et nuls		
La réforme instaurant le Répertoire Électoral Unique à partir du 1 ^{er} janvier 2019 donne aux maires la responsabilité des inscriptions et radiations sur les listes électorales		
Les communes, l'administration des impôts et l'INSEE participent au fonctionnement du REU		
La commission de contrôle qui vérifie les inscriptions et radiations sur les listes		

électorales est nommée par décret en Conseil des ministres		
Le vote blanc exprime l'idée d'une ferme opposition aux candidats en lice		
Depuis une loi du 21 février 2014, les bulletins blancs sont décomptés séparément des bulletins nuls		
L'incorporation des bulletins blancs dans la catégorie des votants augmenterait le taux d'abstention		

Exercice 2

Placez les termes suivants dans le texte : *Taux d'abstention – Vote obligatoire – attitude politique – Alexis de Tocqueville – Fiction juridique – Répertoire électoral unique – scrutin – comportement politique – électeurs inscrits – suffrages exprimés.*

L'institution du vote découle dans les démocraties représentatives de la d'une coïncidence entre la volonté d'une population et celle des gouvernants. Voter est un qui traduit concrètement des idées générales sur la vie politique, c'est-à-dire une Le penseur français des Lumières avait anticipé l'évolution des sociétés modernes vers une augmentation du Celui-ci varie selon les modes de électoraux, et est calculé en France sur la base des, dont le recensement est centralisé par le Les sont obtenus en retranchant les bulletins blancs et nuls du nombre des votants. En Belgique, au Luxembourg et au Danemark, a été institué le, pratique qui permet d'augmenter le taux de participation.

 **Testez vos capacités**

Exercice 3 La signification politique du vote blanc

Derrière l'expression « reconnaître le vote blanc » se cachent différentes réalités. Le simple fait de distinguer blanc et nul, comme en France, est une première étape. C'est aussi le cas au Costa Rica ou au Brésil. L'Espagne considère les votes blancs comme « valides », c'est-à-dire qu'ils comptent mais sans être inclus dans les suffrages exprimés. Cela conduit à augmenter le seuil à atteindre pour qu'un parti ait un représentant, sans changer les résultats calculés à la proportionnelle des suffrages exprimés.

En Suisse, les bulletins blancs sont comptabilisés, mais au second tour, seule une majorité relative suffit. La Suède reconnaît le vote blanc comme valide uniquement pour les référendums. Pour que le non l'emporte, il doit dépasser la majorité absolue des suffrages, votes blancs compris [...].

C'est en Amérique latine que le vote blanc est le plus développé. En Colombie, le vote blanc peut invalider une élection (mais pas la suivante). Ainsi, dans la ville de Bello, un candidat qui se présentait pourtant sans adversaire a été rejeté en 2011 par une majorité de 56,7 % de votes blancs et n'a pas pu se représenter. Au Pérou, le vote blanc peut aussi invalider une élection s'il représente les deux tiers des suffrages.

Source : Anne-Aël Durand, « Que changerait la reconnaissance du vote blanc ? », lemonde.fr, 15 juin 2018

1. Comment le vote blanc est-il comptabilisé en France ?
2. Montrez que dans d'autres pays, la signification politique du vote blanc et son impact sur les résultats électoraux sont nettement plus pris en compte.

Exercice 4 Analyse du taux d'abstention

Six électeurs sur dix (59,4 %) considèrent que le scrutin ne vaut pas le déplacement : ce record de démobilisation a été observé lors des élections européennes en 2009. Pour les suivantes, en 2014, l'abstention avait timidement reculé à... 57 %. Pour le choix de ses députés européens, la France se situe néanmoins dans la moyenne (56,89 %), mais loin derrière la Belgique (où le vote est obligatoire) et ses 10 %.

Les élections nationales sont plus mobilisatrices. Parmi celles-là, la présidentielle fait figure d'exception : de la première élection d'un président au suffrage universel direct de la V^e République, en 1965 (15,2 % d'abstention), à 2007 (16,2 %), c'est l'élection qui a le plus de succès. La mobilisation moins forte – et avec la même tendance baissière – se note lors des municipales et des législatives. Ces dernières semblent avoir souffert de l'introduction du quinquennat, en 2000, et de la proximité avec le scrutin présidentiel.

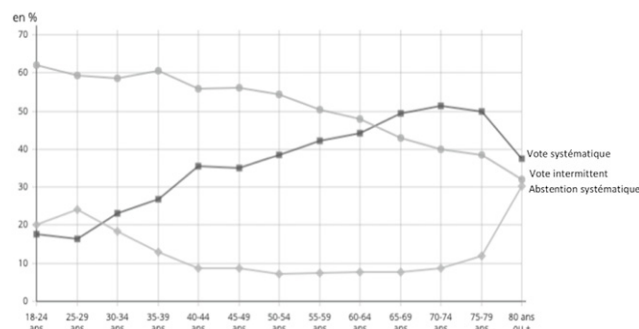
Source : Pierre Breteau, « L'abstention en hausse depuis 1958, la présidentielle toujours mobilisatrice », lemonde.fr, 30 mars 2017

1. Expliquez pourquoi les élections législatives constituent le scrutin électoral qui connaît la plus forte progression de l'abstention en France, et en quoi cette évolution peut être considérée comme dangereuse pour la démocratie représentative.

2 Comment comprendre la participation électorale ?

1. Les facteurs explicatifs socio-politiques

DOCUMENT 1 • ÂGE, INTÉGRATION SOCIALE ET VOTE : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVE DE 2017



Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

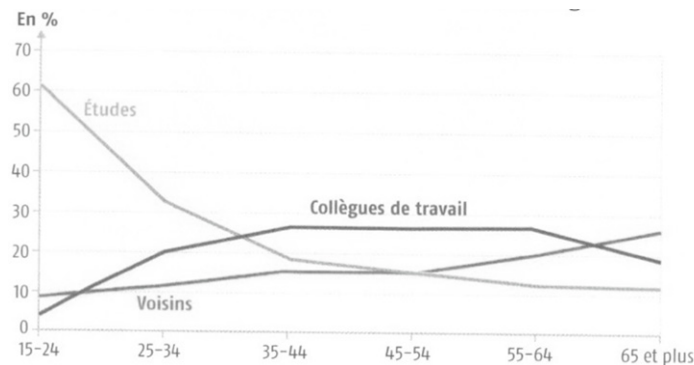
Source : Insee, *Enquête sur la participation électorale*, 2017

1. Parmi les inscrits, quelle est la proportion des 18-20 ans qui a voté à tous les tours des élections de 2017 ?
2. Comment expliquer que l'abstention est plus importante pour les 25-29 ans que pour les 18-24 ans ?

3. Comment évoluent l'abstention et le vote intermittent selon la tranche d'âge ? Quels éléments d'explication pouvez-vous apporter, en lien avec l'intégration sociale ?

DOCUMENT 2 • ÂGE, SOCIABILITÉ ET INTÉGRATION SOCIALE

Structure du réseau amical en fonction de l'âge



Source : Enquête « Relations de la vie quotidienne et isolement », Insee

1. Décrivez l'évolution des sources de sociabilité sur l'ensemble de la vie. Quel rôle celles-ci jouent-elles dans la structuration d'un milieu social intégrateur ?
2. Quel rôle joue le travail entre 34 et 64 ans ?
3. Comment interpréter l'augmentation du rôle joué par le voisinage après 54 ans ?

DOCUMENT 3 • LA CRISE DU RÔLE INTÉGRATEUR DU TRAVAIL

Il existe une corrélation forte entre la place occupée dans la division du travail et la participation aux réseaux de sociabilité et aux systèmes de protection qui couvrent un individu face aux aléas de l'existence. D'où la possibilité de construire ce que j'appellerais métaphoriquement les « zones » de cohésion sociale. Ainsi, l'association travail stable –

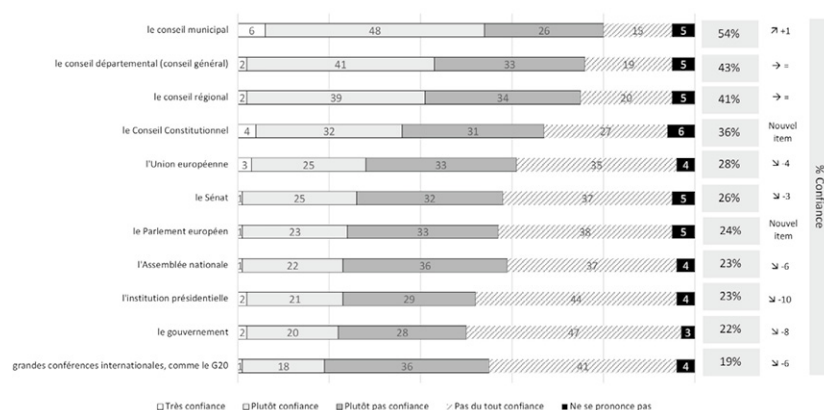
insertion relationnelle solide. À l'inverse, l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire l'exclusion, ou plutôt la désaffiliation [...]. Il s'agit moins de placer des individus dans ces zones que d'éclairer les processus qui les font transiter de l'une à l'autre, par exemple passer de l'intégration à la vulnérabilité, ou basculer de la vulnérabilité vers l'inexistence sociale.

Source : Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, 1995

1. Pourquoi Robert Castel préfère-t-il parler d'un processus de *désaffiliation* dans les sociétés post-industrielles depuis les « trente piteuses » plutôt que d'exclusion sociale ?
2. Quel lien peut-on établir entre les documents 1, 2 et 3 pour expliquer que le taux d'abstention le plus élevé concerne la classe d'âge 25-29 ans ?

DOCUMENT 4 • L'INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE, LIÉ À LA SOCIALISATION

Avez-vous très confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout dans les institutions suivantes :



1. L'intérêt pour la politique, qui détermine en partie le taux de participation électorale, est en partie lié au degré de confiance accordé aux institutions politiques. Qu'observe-t-on dans le document, huit mois après l'élection présidentielle de 2017 ?
2. Quel est le taux de confiance accordé à la Présidence de la République ? En quoi ce taux est-il contradictoire avec le faible taux d'abstention observé lors de l'élection présidentielle de 2017 ? Comment expliquer ce décalage ?
3. Quels sont les groupes sociaux susceptibles d'éprouver un désintérêt pour la politique, et pour quelles raisons ?

2. Les variables contextuelles

DOCUMENT 5 • L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DES ENJEUX DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DEPUIS 2012 : LA VOLATILITÉ ÉLECTORALE

Le phénomène s'est reproduit en 2017, d'une façon parfois très violente. François Fillon, entre le 27 novembre 2016, date de sa victoire à la primaire de la droite et du centre, et la fin janvier 2017, perd ainsi 4 points dans les intentions de vote, passant de 29 % à 25 %. Cela s'explique principalement par ses déclarations relatives à son projet de réforme du système de santé, dont le libéralisme heurte une grande part de son propre électorat. En février, sous le coup des révélations faites par

Le Canard enchaîné sur les soupçons d'emplois fictifs de son épouse, il s'effondre à 18,5 % et restera jusqu'à l'élection dans cette zone de 18-20 % des suffrages exprimés. À l'autre bout de l'arc électoral, Jean-Luc Mélenchon, devancé par Benoît Hamon au lendemain de la primaire socialiste, obtient au final 19,6 % des suffrages exprimés, et le candidat socialiste 6,4 %. Dans la construction d'une décision électorale, le poids du projet du candidat a désormais une importance accrue, sa personnalité encore plus, et la conjoncture joue un rôle majeur.

Une élection est devenue un film que des électeurs autonomes et informés suivent jusqu'à la fin, avec son lot de surprises et de rebondissements, et elle dépend de moins en moins du clivage gauche-droite.

Dans ce contexte, la victoire d'E. Macron en 2017 s'explique aisément : elle est l'aboutissement d'un processus d'épuisement progressif des partis et des clivages traditionnels ainsi que le début d'une possible recomposition en profondeur du système partisan et du rapport des Français à la politique.

Source : Brice Teinturier, viepublique.fr, 14 août 2018

1. Comment a évolué la perception des enjeux de l'élection présidentielle par les électeurs progressivement depuis 2012 ?
2. Quelles sont les raisons de la volatilité électorale pendant la campagne présidentielle autour de la candidature de François Fillon ?

3. Quels sont les indices, dans le texte de Brice Teinturier, d'une remise en cause par les électeurs du clivage Gauche/Droite comme enjeu important de l'élection ?

DOCUMENT 6 • LA PERCEPTION DES ENJEUX LIÉS AU BREXIT

*Lors de sa campagne pour briguer un second mandat de Premier ministre, **David Cameron** avait promis d'organiser, au plus tard en 2017, un **référendum** sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union européenne. Promesse tenue, après un Conseil européen consacré à la question au mois de février 2016 : le chef du gouvernement a annoncé que le référendum aurait lieu le **23 juin 2016**. Avec **51,9 %** des voix, c'est le camp du « Leave » qui l'a emporté le jour du scrutin. La participation a été supérieure à 72 %, un record pour le pays. David Cameron, qui avait fait campagne pour le maintien du pays au sein de l'Union européenne, a choisi de démissionner quelques jours après le résultat. Il a été remplacé par l'ancienne ministre de l'Intérieur **Theresa May**. Le Royaume-Uni s'apprête donc à quitter l'Union européenne – un processus qui devait s'achever le 29 mars 2019, après deux ans de négociations complexes entre le pays et les vingt-sept autres États membres... mais qui a été prolongé une première fois au **12 avril**, puis au **31 octobre**, pour essayer d'éviter une sortie du pays sans accord.*

1. Les électeurs britanniques se sont-ils fortement mobilisés lors du référendum sur le Brexit organisé au Royaume-Uni en juin 2016 ? Comparez le résultat avec le taux de participation des électeurs britanniques aux élections européennes de 2014 (cf. doc. 5, Question 1 : *Comment interpréter la participation électorale ?*)
2. Quels étaient les principaux enjeux identifiés par les leaders politiques et les électeurs pro-Brexit ?

DOCUMENT 7 • TYPES DE VOTE : LE RÉFÉRENDUM EST-IL DÉMOCRATIQUE ?

À la fin du XIX^e siècle, certains promoteurs du référendum emploient d'abord ce terme – qui fait son entrée dans le Larousse en 1890 – sans craindre de confusion avec l'idée césarienne du plébiscite. Cette dernière va pourtant durablement marquer les esprits. D'autant qu'elle fut ressuscitée, à sa manière, par le général de Gaulle, après son retour au pouvoir en 1958. L'article 3 de la Constitution de la V^e République dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ».

« De Gaulle en a fait un usage intensif pour accroître sa légitimité. Sans le référendum, il n'aurait pas pu modifier la Constitution [en 1962, pour instaurer l'élection du président de la République au suffrage universel]. Et c'était pour assujettir le Parlement », note M^{me} Cohendet, qui souligne que l'usage du référendum a joué « un rôle énorme dans la

présidentialisation du régime ». « Moi ou le chaos », résumait alors l'opposition pour dénoncer cet usage plébiscitaire du référendum : derrière la question qui portait officiellement sur une politique publique, il s'agissait en pratique d'un vote de confiance – ou de défiance, comme ce fut le cas en 1969 – à l'égard du chef de l'exécutif.

Cette histoire très singulière par rapport à d'autres démocraties – au premier rang desquelles la Suisse, qui a pleinement intégré, de longue date, l'usage du référendum d'initiative populaire – a nourri en France une profonde méfiance envers une procédure jugée comme un instrument de manipulation au service du pouvoir.

Source : Jean-Baptiste de Montvalon, « Le référendum peut-il être politiquement correct ? », [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), 23/02/2019

1. Quelle différence doit-on faire entre référendum et plébiscite ? De quelle nature était le référendum sur la suppression du Sénat soumis aux électeurs par le général De Gaulle en 1969 ?
2. Pourquoi l'auteur de l'article pense-t-il que le référendum en France s'inscrit dans une tradition non démocratique ?
3. Le mouvement des « Gilets jaunes » a revendiqué l'idée d'introduire le référendum d'initiative populaire (RIC). Cette pratique serait-elle différente de ce que prévoit la constitution de la V^e République ? Consacrerait-elle une évolution plus démocratique ?

Le comportement électoral traduit ponctuellement une attitude politique lors d'un scrutin et peut être analysé à partir de deux types de variables explicatives : les facteurs socio-politiques inhérents aux électeurs, et les facteurs contextuels.

1. Les variables explicatives socio-politiques du comportement électoral

Le degré d'intégration sociale

Émile Durkheim désignait **l'intégration sociale** comme l'insertion d'un individu dans un groupe, génératrice de liens sociaux, économiques et politiques entre les personnes qui composent la société. Or, les travaux de Pierre Bréchon ont montré qu'une faible intégration constituait un facteur permanent de l'abstention et de la non-inscription sur les listes électorales.

Les vecteur de l'intégration sociale. Les formes de sociabilité variant selon l'âge (plus forte prégnance des études jusqu'à 25 ans, du travail entre 30 et 65 ans, du voisinage au-delà), les ruptures du lien social liées à une crise des instances d'intégration pèsent sur le comportement électoral. Ainsi, les jeunes de la tranche d'âge 20-29 ans, victimes de la précarité de l'emploi et du chômage, votent très peu, alors que la participation électorale augmente ensuite jusqu'à 75 ans, avec l'insertion sur le marché du travail et les responsabilités familiales. Celles-ci résultent de la taille de la famille (l'isolement désengage politiquement, la présence d'enfants favorise le vote). Le lieu d'habitation (fort contrôle social dans les communes rurales, politisation et comportement abstentionniste « dans le jeu » dans les communes urbaines ; vote d'extrême droite dans les zones d'habitation groupée) et la territorialisation (abstention et vote « hors système » dans les zones

péri-urbaines) jouent par ailleurs un rôle croissant depuis les années 1980.

L'impact de la socialisation politique

La socialisation politique primaire, c'est-à-dire la transmission d'une culture politique et l'apprentissage d'un rôle politique avant l'âge adulte, surtout lorsqu'elle résulte de la famille, joue un rôle majeur dans la construction d'un **intérêt pour la politique**. Parce que l'intériorisation de valeurs, normes, *attitudes politiques* forge un cadre de repères inséré dans celui – plus large et extrêmement structurant et durable – des *références morales* (par exemple valoriser le principe de laïcité), elle va conditionner un phénomène largement majoritaire : *l'héritage politique*. Selon des enquêtes récurrentes du CEVIPOF, les deux tiers des français votent comme leurs parents, et cette proximité est encore plus forte entre époux. Les travaux d'Annick Percheron ont montré que quatre facteurs, classés par ordre décroissants, expliquaient la forte reproduction des préférences partisans : *l'intérêt des parents pour la politique*, la force de leurs préférences partisans, l'homogénéité des choix entre conjoints, et leur visibilité pour les enfants. Par ailleurs, les taux de reproduction sont plus élevés à gauche qu'à droite, et lorsque les parents votent pour les extrêmes. En dehors de ce phénomène de transmission, les résultats agrégés pour la France montrent que les français se disent majoritairement peu intéressés par la politique, mais intéressés par l'élection présidentielle, rituel républicain au cœur de la démocratie représentative.

La socialisation politique, primaire, puis secondaire (s'ajoute le rôle joué par les pairs au travail qui influence les *comportements* comme voter ou s'abstenir, et celui des médias qui influence les *opinions*), couplée avec la reproduction sociale, explique également largement **le sentiment de compétence politique**, significatif de rapports de domination. Celui-ci s'articule à deux niveaux. À un **niveau micro-sociologique**, Daniel

Gaxie a montré dans *Le cens caché* (1978) que généralement les citoyens peuvent se différencier en revendiquant une « compétence technique » – fortement corrélée au capital culturel – pour mobiliser des critères de jugement politiques, ou bien une « compétence statutaire », qui traduit un sentiment de légitimité ou d'illégitimité (les femmes jusqu'aux années 2000, la classe populaire) à émettre un jugement politique.

Mais ces attitudes peuvent s'appréhender également à un **niveau macro-sociologique** : le cadre d'une culture politique nationale mobilisée par les individus comporte à la fois une dimension *cognitive* (les savoirs sur les institutions politiques), une dimension *idéologique* (les attitudes morales comme le besoin d'un chef charismatique) et une dimension *critique* (capacité à prendre de la distance avec les éléments perçus comme idéologiques). Or, si les deux politistes américains Gabriel Almond et Sydney Verba ont tenté, dans un ouvrage « développementaliste » devenu classique (*The Civic Culture*, 1963), de suggérer la supériorité d'un modèle national – fonctionnant comme cadre cognitif de la compétence –, celui développant une « **culture politique civique** » orientée vers la participation, cette thèse a été critiquée par Bertrand Badie aux motifs qu'il n'est pas rigoureux de hiérarchiser les cultures politiques nationales et que l'hypothèse d'un consensus de valeurs et de croyances dans une population – fut-elle orientée vers la participation – est contestable.

2. Les variables contextuelles du comportement électoral

La perception des enjeux de l'élection

Trois types de scrutins obtiennent des taux de participation relativement élevés, pour des raisons différentes. Les **scrutins nationaux** – élections présidentielle et législative – s'inscrivent dans le cadre de ce que Bernard Manin nomme « **l'âge de la démocratie du public** », c'est-à-dire une configuration

dans laquelle les citoyens, de plus en plus informés, obligent les partis à s'adapter en traduisant les enjeux d'une élection à l'aune de leurs préoccupations concrètes (*Principes du gouvernement représentatif*, 1995). Cette *démocratie du public* articule aujourd'hui quatre principes associant les principes hobbesiens du gouvernement représentatif et les transformations du libéralisme politique : *l'élection des gouvernants* se réalise par le choix d'une personne de confiance experte en communication qui incarne une offre électorale ; *l'indépendance des gouvernants* est limitée par la gestion de leur image médiatique ; la *liberté de l'opinion publique* s'exprime en permanence à travers des sondages et – contrairement à l'âge précédent de la « démocratie de partis », il y a non-coïncidence entre l'opinion publique et l'expression électorale ; *l'épreuve de la discussion* ne s'opère plus au sein des partis et entre eux, mais directement entre le gouvernement et des groupes d'intérêt via les médias. La généralisation de l'usage des technologies de la communication crée une illusion de proximité et la logique de *représentation-ressemblance* à tendance à recouvrir celle – du point de vue des élus – de *représentation-indépendance*, d'où une dérive vers un mandat impératif, qui explique à la fois et anime le mouvement social des *Gilets jaunes*. L'explicitation de ces cadres de la perception des enjeux de la part de l'électeur éclaire la réception positive d'une majorité de l'électorat de thématiques au cœur de l'offre politique, qui semblaient répondre aux attentes concrètes des citoyens inquiets des effets négatifs d'une globalisation subie : *l'immigration* comme danger (élection présidentielle de 2007, référendum sur le Brexit en juin 2016), le *chômage* comme problème complexe (présidentielle de 2012), la *recherche pragmatique de solutions inédites* (présidentielle de 2017).

Les **scrutins municipaux** quant à eux bénéficient de ce que l'historien Maurice Agulhon a nommé la « coulée démocratique » : les enjeux nationaux se traduisent en termes lisibles dans les élections locales, par ailleurs

fondées sur des relations de proximité (*La République au village*, 1970).

Les types d'élection

Le degré de participation varie selon **trois types d'élection** : il reste *élevé* à l'occasion des élections présidentielles et municipales, d'un niveau *moyen* pour les élections législatives, principal vecteur d'une « crise de la représentation », et d'un niveau *faible* pour les scrutins infra-nationaux et européens.

Les **référendums**, dont il faut distinguer la forme plébiscitaire pratiquée par le général De Gaulle, ont connu sous la V^e République des taux de mobilisation électorale très contrastés selon les enjeux perçus par les électeurs : ainsi, le passage au quinquennat présidentiel en 2000 n'a mobilisé que 30 % des inscrits alors qu'inversement la question de l'adoption du traité constitutionnel européen a mobilisé environ 70 % de ceux-ci.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Reliez chaque mot ou expression à sa définition

Socialisation primaire	• Question posée directement aux électeurs, qui n'a pas pour origine les gouvernants et qui n'est pas discutée devant le parlement
Héritage politique	• Forme de référendum pratiquée par un gouvernant par lequel le peuple, présumé unanime, est appelé à légitimer un chef
Compétence politique statutaire	• Forme d'abstention protestataire pratiquée par des électeurs disposant d'un fort capital culturel
Culture politique civique	• Transmission d'une culture politique et de l'apprentissage d'un rôle politique avant l'âge adulte
Démocratie du public	• Reproduction des mêmes comportements politiques que ceux de ses parents
Coulée démocratique	• Processus qui désigne un écart croissant entre les aspirations des électeurs et les orientations des gouvernants élus

Crise de la représentation	• Processus par lequel les enjeux nationaux se traduisent en termes clairs dans les élections locales
Plébiscite	• Sentiment de légitimité à émettre un jugement politique
Référendum d'initiative populaire	• Modélisation d'une culture politique nationale orientée vers la participation politique des citoyens
Abstentionnisme « dans le jeu »	• Configuration de la démocratie dans laquelle les citoyens très informés obligent les partis à s'adapter à leurs préoccupations concrètes

Exercice 2 Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse.

	Vrai	Faux
La tranche d'âge 18-24 ans a le taux d'abstention le plus fort lors des élections nationales de 2017 en France		
Le plus fort contrôle social dans les zones urbaines limite le taux d'abstention		
L'intérêt des parents pour la politique est la principale raison de la reproduction du comportement électoral entre générations		
Le processus de <i>désaffiliation sociale</i> peut expliquer une tendance à l'abstention et		

aux votes extrêmes		
Le sentiment d'incompétence politique souvent observé dans la classe populaire est <i>technique</i> et non pas <i>statutaire</i>		
La « culture politique civique » oriente les comportements des citoyens vers la participation et non vers la soumission aux traditions		
La « démocratie du public » selon le politiste Bernard Manin désigne une dérive populiste		
Le processus de « coulée démocratique » consiste à traduire lors d'élections locales des enjeux politiques nationaux		
Le taux de participation des électeurs britanniques au référendum du 23 juin 2016 sur le Brexit a été historiquement très bas		
Le Référendum d'initiative citoyenne (RIC) prôné par le mouvement « Gilets jaunes » consiste à réintroduire le plébiscite sous la V ^e République		

Testez vos capacités

Exercice 3 La perception des enjeux lors d'élections nationales

La critique de la démocratie ne signifie pas du tout que les Français seraient tentés par un régime autoritaire. Il existe, certes, une forte demande d'ordre et de leadership, mais la société est aussi très

individualiste et éprise de libertés. Les enquêtes démontrent avant tout que les Français s'estiment insuffisamment consultés. Le vote tous les cinq ans ne constitue pas une réponse adéquate ni suffisante à la crise de la représentation. Un nombre croissant de citoyens veulent au contraire être associés à l'élaboration de la loi tout au long de son parcours : en amont, lors de sa conception, mais aussi en aval, pour en contrôler l'application et y apporter d'éventuels amendements.

Proportion de Français déclarant que d'autres systèmes politiques peuvent être aussi bons que la démocratie

2014	24 %	2015	26 %
2016	31 %	2017	33 %

Source : vie-publique.fr, enquête Ipsos, *Fractures françaises*

1. Qu'est-ce que la « crise de la représentation » ? Comment les français analysent-ils ce phénomène, et quelles solutions envisagent-ils ?

Exercice 4 L'exploration de nouvelles formes de référendums

*Des propositions de référendums « améliorés » sont avancées. Elles visent à redonner de la vigueur à la procédure tout en corrigeant ses écueils. Le collectif Mieux voter a ainsi suggéré d'instaurer un « **préférendum** ». « Plus question de logique binaire et réductrice : il s'agirait d'évaluer un ensemble d'options alternatives soumises au référendum, à l'aide des fameuses mentions prévues par le jugement majoritaire ("excellent", "bien", "passable", "insuffisant", "à rejeter") », expliquent les auteurs, qui estiment que « la délibération en amont du référendum en serait profondément transformée et moins sujette aux phénomènes de polarisation excessive de l'opinion et de manipulation ». Dans le*

*même ordre d'idées, un article de Pierre-Étienne Vandamme, chercheur à l'Université catholique de Louvain (Belgique), met en avant une autre pratique : le « **vote justifié** », qui soumet aux électeurs « un bulletin sur lequel sont proposées plusieurs justifications publiques possibles pour le choix qui est à effectuer ». Cette procédure, explique l'auteur en substance dans sa contribution à la revue *Participations*, permettrait de « stimuler la délibération publique », en amont et en aval du vote.*

Source : Jean-Baptiste de Montvalon, *Le référendum peut-il être politiquement correct ?*, lemonde.fr 23/02/2019

1. Ces propositions ont été formulées dans le cadre d'un questionnaire critique du référendum considéré en général comme trop simplificateur, et suite à la revendication du mouvement « Les Gilets jaunes » d'instaurer un *référendum d'initiative citoyenne* (RIC) qui serait autonome d'une procédure parlementaire. Quels points communs ont ces deux propositions ?
2. Ces propositions vous paraissent-elles de nature à prendre en compte les critiques adressées par les politistes Gérard Grundberg et Bernard Manin dans le document 7/ question 3 ci-dessus ?

3 Pourquoi le vote est-il à la fois un acte individuel et un acte collectif ?

1. La construction historique de l'électeur

DOCUMENT 1 • L'ÉLARGISSEMENT DU DROIT DE SUFFRAGE

1791 : suffrage censitaire et indirect : seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (trois journées de travail) ont le droit de voter et sont appelés « citoyens actifs ». Ceux-ci élisent des électeurs du second degré disposant de revenus plus élevés, qui à leur tour élisent les députés.

1799 : suffrage universel masculin mais limité : tous les hommes de plus de 21 ans ayant demeuré pendant un an sur le territoire peuvent voter. Mais ce droit est limité par le système des « listes de confiance » : les électeurs désignent au suffrage universel un dixième d'entre eux qui se choisissent successivement sur trois niveaux, communal, départemental, national. Puis le Sénat, dont les membres sont nommés à vie, choisit sur cette liste nationale les membres des assemblées législatives.

1815 : suffrage censitaire : il est rétabli par la Restauration. Seuls les hommes de trente ans payant une contribution directe de 300 francs peuvent voter. En 1820, le « double vote » permet aux électeurs les plus imposés de voter deux fois. En 1830, avec la Monarchie de juillet, le vote est élargi (l'âge minimum est baissé à 25 ans, le double vote est supprimé).

1848 : suffrage universel masculin et vote secret : à partir de la II^e République, tous les français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques sont électeurs. À partir de la III^e République, l'exercice du suffrage universel ne sera plus remis en cause, à l'exception durable des militaires (droit refusé depuis une loi de juillet 1872).

1944 : droit de vote des femmes et suffrage universel : le Sénat, conservateur, avait échec à toute évolution dans l'entre-deux-guerres. Le Général De Gaulle signe l'ordonnance du 21 avril 1944 qui donne le droit de vote aux femmes, lesquelles voteront aux élections municipales de 1945.

1945 : droit de vote des militaires : l'ordonnance du 17 août 1945 rompt l'interdiction de voter qui datait de 1872 pour la « grande Muette ».

1946-1956 : égalité de suffrage en outre-mer : La loi du 7 mai 1946 proclame citoyens tous les ressortissants de l'empire colonial. Celle du 23 juin 1956 institue le suffrage universel et le collège unique dans les

territoires d'outre-mer, rendant effective la décolonisation.

1974 : droit de vote à 18 ans : le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing abaisse l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans.

1992 : naissance de la citoyenneté de l'Union Européenne : le Traité de Maastricht institue une citoyenneté européenne. Tous les étrangers ayant la nationalité d'un pays membre de l'UE peuvent voter aux élections municipales et européennes, sans pouvoir devenir ni maires ni adjoints (Constitution française, art. 88-3).

Source : www.vie-publique.fr, 07/07/2018

1. À partir de quand les principes de la République (égalité entre tous les citoyens) et le principe du suffrage universel ont-ils été effectivement combinés, sans être remis en cause par la suite ?
2. Sur quel raisonnement était fondé le *suffrage censitaire* ? Quand est-il supprimé ?
3. Quelle catégorie de la population a le plus souffert de la lenteur de l'élargissement du droit de suffrage ?

DOCUMENT 2 • L'INTRODUCTION DE L'ISOLOIR EN FRANCE.

SCRUTIN PARLEMENTAIRE DU 1^{ER} AVRIL 1898

Position des députés sur le problème de l'isoloir selon la « profession » exercée avant le mandat législatif

Pour	Contre	Rapport pour/contre	Rapport catég./ens.

			%	(n.d. exclus) %
Milieux populaire (ouvriers, employés, artisans...)	26	0	100	5,5
Professions intellectuelles (institut., prof., journalistes...)	36	12	75	10,3
Professions libérales (médecins, avocats, notaires...)	80	82	49,4	34,3
Administration (magistrats, fonction., ingénieurs...)	22	34	39,3	11,9
Propriétaires (propr. fonciers, industriels, banquiers...)	48	132	26,7	38,1
Non déterminé	4	5	-	-
Total	216	265	-	-

Source : Alain Garrigou, « Le secret de l'isolement », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1988, n° 71-72

1. L'isoloir a été introduit en France en 1913, après l'Australie (1857) et l'Allemagne (1903). Quelle corrélation peut-on établir entre la prise de position des députés sur l'adoption de l'isoloir et leur statut social ?
2. Quelle pouvait être la signification politique du rejet de la réforme électorale et de l'isoloir en 1898 ?

2. Le passage de l'individuel au collectif : comment rendre compte de l'expression des préférences ?

DOCUMENT 3 • L'ACTUALITÉ DU PARADOXE DE CONDORCET

Le « paradoxe de Condorcet » est un problème logique qui se révèle aujourd'hui éclairant pour penser une dimension de la « crise de la représentation », celle de l'importance du mode d'expression des préférences. Celle-ci a été mise en relief par certaines propositions récentes critiques d'aménagement du référendum visant à introduire des modalités délibératives, qui permettraient d'explicitier les motifs de l'électeur.

Le constat d'un écart entre la comptabilisation des préférences collectives et individuelles agrégées

Nicolas de Condorcet a énoncé dans son Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix (1785) la loi mathématique appliquée au vote selon laquelle, avec une probabilité proche de 9 %, la

préférence collective contredit les préférences individuelles agrégées, lorsqu'il y a un nombre de votants supérieur à 10 et qu'ils se ventilent de manière purement probabiliste entre trois options ou plus (cette probabilité augmente avec le nombre d'options). Autrement dit, on a une intransitivité possible de la majorité, la majorité arithmétique ne traduit pas effectivement la volonté générale (construite rationnellement).

Le mode d'expression des préférences choisi par Condorcet

*Le paradoxe de Condorcet dit qu'il est possible, lors d'un vote où l'on demande aux votants de classer trois propositions (A, B et C) – qui peuvent être trois candidats – par ordre de préférence, qu'une majorité de votants préfère A à B, qu'une autre préfère B à C et qu'une autre préfère C à A. L'unique vainqueur sera le candidat qui, comparé tour à tour à chacun des autres candidats s'avérerait à chaque fois être le candidat préféré. Ainsi, **François Bayrou** a été le « **vainqueur de Condorcet** » des élections présidentielles de 2007 et 2012 (il aurait vaincu deux à deux chacun des autres candidats) sans passer le cap du second tour, principalement à cause du mode de scrutin majoritaire à deux tours, et **Emmanuel Macron** a été le « vainqueur de Condorcet » en 2017, malgré ce mode de scrutin. Selon les cas, moyenne arithmétique et « volonté générale » (Rousseau) coïncident ou pas.*

C'est le mode d'expression des préférences de chaque votant, sous la forme de relations (de type $A > B > C$) qui mène à ce résultat paradoxal, compte tenu du mode de scrutin.

Application pratique du paradoxe de Condorcet

Pour les élections réelles, la méthode de Condorcet (complexe, car elle décompose le choix opéré par l'électeur en comparaisons simultanées, et nécessiterait des modalités particulières) n'est pas appliquée. Mais si par exemple, on l'appliquait son raisonnement en France, le scrutin uninominal majoritaire à deux tours pourrait faire arriver seulement en troisième place un candidat qui pourtant battrait en duel les deux qualifiés du second tour.

Source : S. d'Ornano, Ellipses

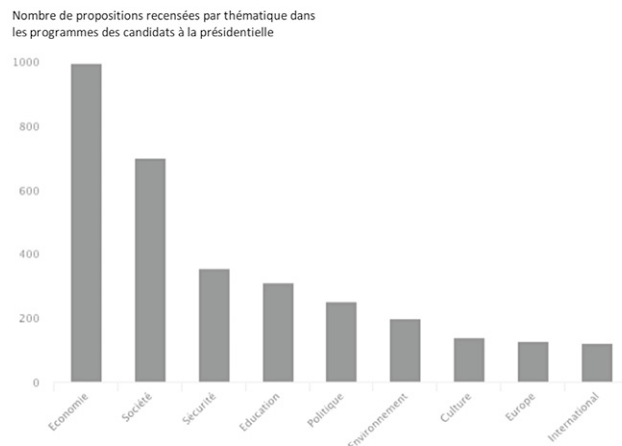
1. Quel problème logique et politique pose le paradoxe de Condorcet lors d'un vote utilisant un mode de scrutin majoritaire ?
2. De quel critère et de quelles hypothèses découlent ce paradoxe ?
3. Pourquoi la complexité de la « méthode Condorcet » empêche-t-elle son application au résultat d'élections réelles ?
4. Pourquoi cependant, cette réflexion sur le mode d'expression des préférences lors d'un vote invite-t-elle à s'interroger sur les scrutins d'une démocratie représentative ?

3. Le vote comme acte individuel

DOCUMENT 4 • L'OFFRE ÉLECTORALE. LES PROGRAMMES DES CANDIDATS

À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2017

Les candidats se concentrent sur l'économie et les thèmes de société



Plus généralement, certaines thématiques restent très discrètes dans les programmes des candidats. En moyenne, ils consacrent entre dix et vingt propositions à la culture (et même aucune pour Nathalie Arthaud). Quant aux relations internationales, hormis l'Europe, elles ne sont que très peu abordées. Seuls MM. Mélenchon et Dupont-Aignan s'y intéressent de près (quarante propositions pour l'un, vingt-six pour l'autre), en se centrant sur le rôle des organismes internationaux et sur la francophonie.

En revanche, l'économie et les sujets de société sont traités en détail par la totalité des candidats. Ces deux thèmes concentrent la moitié des propositions formulées.

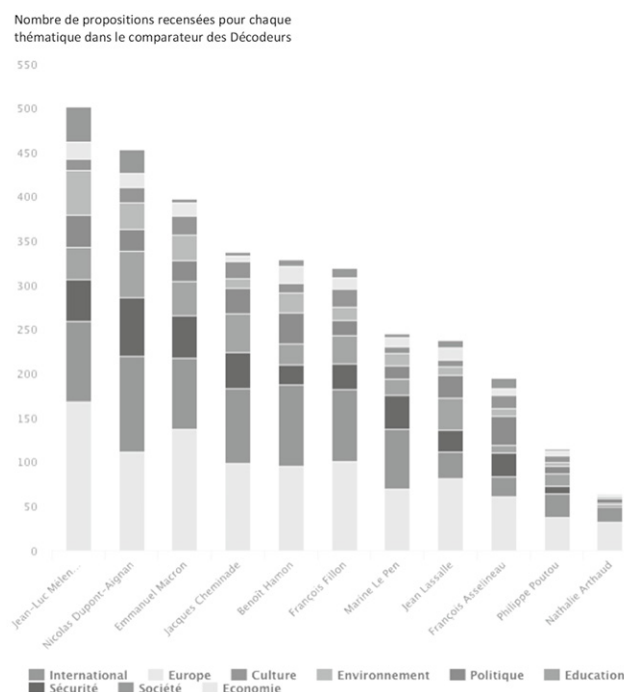
Source : lemonde.fr, « Les décodeurs », 5 avril 2017

1. Quelles sont les composantes de l'offre électorale ?

2. Quels sont les thèmes les plus représentés dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2017 ? Illustrez par des exemples concrets des propositions de campagne se rapportant aux trois principaux thèmes.

DOCUMENT 5 • LE VOTE SUR ENJEUX LORS DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE 2017. LE FILTRAGE OPÉRÉ PAR LES MÉDIAS

Mélenchon, Dupont-Aignan et Macron ont les programmes les plus fournis



Source : lemonde.fr, « Les décodeurs », 5 avril 2017

1. Quels sont les enjeux d'une campagne électorale, et notamment ici de l'élection présidentielle de 2017 en France ?
2. Quel rôle joue ici ce média dans l'information des lecteurs citoyens ?
3. À côté du graphique figure ce commentaire : « La palme revient à M. Mélenchon, qui a formulé plus de cinq cents promesses,

couvrant tous les domaines, de la culture à l'international. Emmanuel Macron, dont les adversaires ont longtemps raillé l'absence de programme, défend finalement près de quatre cents mesures. À l'opposé, certains candidats ont des programmes bien plus resserrés. M. Poutou, et plus encore M^{me} Arthaud, se présentent comme les candidats des travailleurs, et à ce titre s'éloignent très peu des thèmes économiques et sociaux ». Quelle influence ce commentaire peut-il avoir sur certains électeurs ?

Avec la diffusion du modèle démocratique au XX^e siècle, les élections se banalisent et se trouvent progressivement cantonnées à une légitimation périodique des gouvernements. Le résultat d'un vote, apparemment simple, traduit un acte de voter très complexe, mobilisant chez l'électeur des motifs et de la part des analystes des explications qui imbriquent l'individuel et le collectif.

1. La constitution socio-historique du citoyen électeur

L'élargissement du droit de suffrage

Celui-ci se traduit par l'accroissement des corps électoraux, qui a connu une progression différenciée selon les cadres nationaux et les types de coalition de classe ayant promu la démocratie. Elle a donc été précoce en Grande-Bretagne, brutale en France et discontinue dans le Reich wilhelmien, et s'est caractérisée par une série d'inclusions/exclusions dans la population et par un rôle rationalisateur joué par l'État. À la fois l'inclusion tardive des femmes (début XX^e siècle en Europe du Nord, après la première guerre mondiale en Allemagne et en Grande-Bretagne, 1944 en France et 1971 au niveau fédéral en Suisse) et l'exclusion des sujets coloniaux (à l'exception remarquable des colonies françaises sous la II^e République) s'expliquent par l'argument de fond – rétrospectivement cynique – justifiant le suffrage censitaire datant de la Révolution : le droit de voter est attribué à *qui peut s'en servir de manière indépendante et éclairée*, ce qui nécessite une autonomie matérielle suffisante. Parallèlement, l'État moderne a accompagné ces inclusions successives d'une construction d'un corps électoral « équitable » en réglementant les conditions d'exercice du droit de vote, ainsi que le contrôle de la fraude et des pressions (l'isoloir est introduit en 1903 en Allemagne, en 1913 en France). Cet élargissement du corps électoral a

fonctionné au XIX^e siècle comme une véritable technologie de sortie de crise : il fallait canaliser les pulsions insurrectionnelles – résultant à la fois d'une délégitimation des formes d'autorité liées à l'Ancien Régime et d'une recherche juridique d'autres fondements de la souveraineté – vers le vote.

La construction de l'électeur libre et éclairé

La mobilisation d'électeurs libres n'est pas spontanée, d'où le rôle joué par des *tuteurs du suffrage* : l'inscription sur les listes électorales activée périodiquement et le déploiement d'une pédagogie du devoir de voter, visant à délégitimer les autres moyens d'expression, orientent l'électeur vers le « bon vote ». Mais celui-ci résulte à la fois de la mobilisation d'idéaux démocratiques (libre discussion, information non contrainte) et de pratiques non démocratiques (candidatures officielles, clientélisme politique).

La constitution d'électorats

L'addition abstraite de suffrages – formalisée dès la fin du XVIII^e siècle par Condorcet – contribue à la nationalisation de la vie politique, laquelle est analysée comme le résultat d'une compétition pour chaque scrutin par les partis politiques, les agents administratifs locaux et les commentateurs spécialisés. Au final, *voter* combine trois dimensions : participer à une institution démocratique (dimension collective), exprimer des motifs subjectifs (dimension individuelle) et, selon **Michel Offerlé** « avoir voté pour des enjeux définis par des spécialistes, au vu des résultats agrégés » (reconstitution du sens donné à des additions abstraites de suffrages). La fabrique de ces électorats renvoie aux fonctions sociales du vote.

2. Les fonctions du vote et la traduction des préférences

Les fonctions sociales du vote

On peut d'abord mettre en avant **deux fonctions sociales explicites**. D'une part, les électeurs expriment des *préférences politiques*, comme par exemple un vote assumé à Gauche lors de l'élection présidentielle de 1981, une inquiétude à l'égard d'effets présumés négatifs d'une nette orientation économiquement libérale lors du référendum sur le projet de Constitution européenne en 2005, un rejet de la Présidence Sarkozy en 2012. D'autre part, il s'agit de *choisir des représentants* (ce qui pose le problème de la mauvaise traduction sociologique de la société civile) ou de *trancher une question posée par référendum*, et, dans les deux cas, le taux de participation est une donnée essentielle. Mais le vote a également **quatre fonctions sociales implicites**. Il peut traduire un *sentiment d'appartenir à un groupe* (une classe sociale, un milieu, un réseau, une configuration comme la « discipline républicaine » appelant à voter contre les partis extrémistes au second tour d'élections nationales). Il peut aussi traduire le sentiment, à travers le rituel du bureau de vote, de partager des *valeurs collectives nationales* et consensuelles. Enfin, le vote renforce la *légitimation des gouvernants* et facilite l'obéissance à la loi, par le biais des politiques publiques mises en place, et constitue un test pour la *représentativité des forces politiques* (un score élevé de candidats écologistes va rendre le mouvement social plus visible). Ces fonctions sociales, appréhendées à travers les motifs électeurs, selon l'individualisme méthodologique wébérien, se répartissent en trois types : la transaction (vote d'échange, utilitariste), l'appartenance (vote communautaire), la conviction (vote d'opinion).

Le résultat du vote. L'importance du mode d'expression des préférences

Nous avons vu (cf. Supra, document 3) que **Condorcet** (1743-1794), partant de l'égalité des citoyens résultant du Contrat social de J.-J. Rousseau, explore les difficultés concrètes de mise en œuvre de ce principe en s'intéressant à l'organisation du vote en

démocratie : si chaque humain a une voix, comment réaliser le *Un* (l'unité politique de la nation) à partir du *multiple* ? Suffit-il d'un calcul arithmétique des suffrages pour qu'on puisse affirmer que le vote est bien la source de la volonté générale ? Selon le *paradoxe*, sur un plan strictement logique, **la préférence collective exprimée peut contredire les préférences individuelles agrégées** ; tout dépend du mode d'expression des préférences structuré par un mode de scrutin. Ainsi, **François Bayrou** a été le « vainqueur de Condorcet » des élections présidentielles de 2007 et 2012 (il aurait vaincu deux à deux chacun des autres candidats) sans passer le cap du second tour, principalement à cause du mode de scrutin majoritaire à deux tours, et **Emmanuel Macron** a été le « vainqueur de Condorcet » en 2017, malgré ce mode de scrutin. Selon les cas, moyenne arithmétique et « volonté générale » (Rousseau) coïncident ou pas. Or, ce questionnement a été repris récemment par certaines associations citoyennes ou certains *think tanks* et politistes, en marge de la revendication d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC) pour proposer des **formes de référendum prenant en compte l'intensité des préférences** (par exemple A n'est que faiblement préféré à B, mais B est très fortement préféré à C), condition qui annulerait le paradoxe. Ainsi, l'idée d'un « préférendum » qui introduit des mentions (« excellent », « bien », « passable ») ou celle d'un « vote justifié », qui soumet aux électeurs *un bulletin sur lequel sont proposées plusieurs justifications publiques possibles pour le choix qui est à effectuer*. Cette procédure, permettrait de *stimuler la délibération publique*, en amont et en aval du vote, et plus largement, d'améliorer la prise en compte des **motifs de l'électeur** (cf. *supra* Question 2 : *Comment comprendre la participation électorale ?*, Document 7 « Le référendum peut-il être politiquement correct ? » + Exercice 4, Q.2).

3. Le vote, acte individuel et collectif.

Les modèles explicatifs

Dans leurs comportements électoraux, les citoyens vont se saisir de l'offre politique à travers notamment une identification partisane. Ils vont de ce fait mobiliser une culture, qui a été transmise par le processus de socialisation politique et qui puise ses ressources dans un système d'idées et de valeurs sociétal (par ex., prégnance de l'égalité et de la laïcité en France). **Max Weber** distingue **trois modèles principaux** de comportements électoraux. Avec le ***vote de transaction***, l'électeur stratège et utilitariste évalue les avantages respectifs des offres disponibles sur le marché électoral. Le ***vote identitaire communautaire*** affirme l'appartenance à une famille politique ou un à parti, alors que le ***vote identitaire de conviction*** traduit un attachement à des valeurs constitutives de l'image de soi (se sentir cohérent en votant pour un candidat dont les chances de gagner sont faibles). Le premier et le troisième modèle correspondent au vote comme *acte individuel*, le second modèle au vote comme *acte collectif*. Voyons comment, depuis Weber, les modélisations ont pu se distribuer entre ces deux dimensions du vote.

Les modèles fondés sur la stratégie de l'acteur individuel

Le vote comme expression de préférences en fonction d'une offre électorale

L'offre électorale est une configuration très complexe qui combine à l'intérieur d'un système politique et pour un scrutin donné un *système de partis politiques* (degré de fractionnement, niveau de polarisation idéologique, degré de stabilité), un *mode scrutin* (majoritaire à un ou deux tours, proportionnel), un *système d'alliances* (coalition minimale, hégémonie), et des *programmes* incarnés par des candidats. Le juriste et politiste **Maurice Duverger** (*Les partis politiques*, 1951) a ainsi synthétisé les enjeux macro et micro-politiques d'une telle offre. Objectivement, le mode de scrutin proportionnel tend à un système de partis multiples,

rigides et indépendants, le mode de scrutin majoritaire à deux tours tend à un système de partis multiples souples et dépendants, le scrutin majoritaire à un tour tend au dualisme des partis. Mais subjectivement, l'électeur va rationaliser la perception de cette offre par le mécanisme de *superposition des dualismes* : la mise en cohérence d'enjeux différents opérée par les partis politiques permet de les appréhender sous une forme simplifiée (on est « pour » ou « contre » en étant de gauche ou de droite) : ainsi, lors de l'élection présidentielle de 2017, l'écologie est devenue une thématique de gauche.

Face à cette offre électorale, le modèle d'Anthony Downs (*An Economic Theory of Democracy*, 1957) est présenté comme un *homo oeconomicus* qui cherche à maximiser le profit économique et symbolique qu'il peut retirer du vote : parfaitement informé, il est capable d'évaluer et de hiérarchiser les bénéfices personnels qu'il pourra en tirer.

Le vote comme préférence en fonction des enjeux contextuels

Dans le prolongement du modèle de Downs, les universitaires américains Norman Nie, Sydney Verba et John Petrocik (*The Changing American Voter*, 1976) ont produit le modèle du « **vote sur enjeux** », conçu comme une remise en question du *modèle de Michigan*, qui était centré sur l'identification partisane et la socialisation primaire. Au contraire, les électeurs effectueraient de plus en plus leurs choix en fonction des débats du moment, étant capables de décrypter l'offre politique et de formuler des préférences. Lors d'une campagne électorale, ils sont présumés analyser correctement la *mise sur agenda* de grand thèmes (l'insécurité lors de l'élection présidentielle de 2007, l'ouverture ou la fermeture à la globalisation en 2017), les *grilles de lecture* du moment (lutter contre les inégalités sociales VS restaurer la compétitivité des entreprises) et le filtrage opéré par les médias de *critères de performances* (la capacité à réduire la dette en 2012, à faire de la « politique autrement » en 2017).

Les modèles fondés sur les appartenances sociales

Le vote, expression d'appartenances sociales

L'accroissement des inégalités de niveau de vie et de patrimoine observé depuis la fin des années 1970, accentué par les politiques fiscales libérales menées depuis une quarantaine d'années, rend à nouveau pertinent l'analyse du vote en termes de classes sociales. Jusqu'aux années 1980, **la classe ouvrière** qui votait traditionnellement à gauche (fort sentiment d'appartenance de classe, anticapitalisme associé à des revendications salariales, confiance dans les syndicats), suite à un déclin numérique accompagné d'une baisse de l'estime de soi de l'ouvrier, s'est muée en **classe populaire** hétéroclite caractérisée par un apolitisme méfiant, un rejet de la classe politique et un vote « hors système ». La **classe moyenne** qui à la fois a tendance à surévaluer son autositionnement dans la hiérarchie sociale mais se sent marginalisée par la mondialisation reste orientée vers certaines valeurs de gauche (méritocratie, justice sociale), témoigne d'une faible attirance pour les extrêmes et d'une sympathie pour les candidats se positionnant hors du clivage gauche-droite (F. Bayrou, puis E. Macron). La **classe bourgeoise** (noyau dur au sein des 17 % formant les PCS supérieures) vote massivement à droite, sans pour autant adhérer aux principes du libéralisme économique, et vise à protéger un patrimoine important.

L'identification idéologique et partisane

Les identités collectives de gauche (le *socialisme* a depuis 1848 une histoire trouble avec la gauche politique, et la *troisième voie* de Tony Blair a dans les années 2000 opéré un recentrage, dont la posture « hors partis » du Président Macron est le prolongement) et **de droite** (depuis les années 1970, on assiste à une tension permanente entre les avatars de l'*orléanisme* cherchant un équilibre des institutions, et ceux du *bonapartisme* orienté vers une concentration pouvoir),

de manière plus marquée en France qu'ailleurs, sont mobilisées par les électeurs à travers un processus d'identification partisane, d'intensité variable. Ceux-ci attendent du parti qu'il défende leurs intérêts et leur fournissent des cadres de pensée et de jugement. Cependant, les travaux de Bernard Manin sur la *démocratie du public* ont montré que ce processus est devenu progressivement moins fort depuis une vingtaine d'années.

Les modèles holistes d'explication du vote

Envisagés de manière chronologique, ils s'intéressent soit à l'environnement du citoyen-électeur, soit à ses caractéristiques sociologiques. Le **modèle écologique-géographique d'André Siegfried** (*Tableau de la France de l'Ouest*, 1913) a dissocié des comportements électoraux orientés à droite (la Vendée du nord granitique) et à gauche (la Vendée du sud calcaire) en combinant trois données : la nature du sol, le mode d'habitation et le régime de propriété. Selon le **modèle de Columbia** (Paul Lazarsfeld *et alii*, *The People's Choice*, 1944), le statut socio-économique associé au lieu de résidence (rural ou urbain) permet d'identifier des groupes sociaux dont les comportements électoraux sont prédictibles. Pour le **modèle du Michigan** (*The American Voter*, 1960), c'est l'identification à des valeurs – via la socialisation familiale – qui détermine une identification partisane durable. Enfin, en France, des enquêtes du CEVIPOF ont montré dans les années 1980 (Guy Michelat et Michel Simon) deux fortes corrélations, entre culture ouvrière et vote communiste, et entre catholicisme pratiquant et vote à droite.

Au final, les modèles holistes rendent mieux compte de phénomènes récurrents (« bastions géographiques », ainsi l'Ouest vote à gauche, l'Est à droite ; spécificité de comportements de certains groupes sociaux, par exemple le vote conservateur des travailleurs indépendants), et les modèles stratégiques expliquent plus facilement les phénomènes de volatilité électorale.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse.

	Vrai	Faux
Le droit de suffrage est celui de l'exercice du droit de vote, en démocratie, dans une perspective d'extension continue de l'électorat		
La justification du suffrage censitaire XIX ^e siècle reposait sur l'idée que la signification du vote devait être expliquée à la population		
La pratique électorale de l'isoloir a été introduite en France en 1903, après son invention par l'Australie		
La légitimation des gouvernants est une fonction sociale explicite du vote		
Selon Max Weber, le vote est toujours un acte individuel et utilitariste		
Le « paradoxe de Condorcet » montre que le décalage possible entre le vainqueur disposant d'une majorité arithmétique et celui qui battrait en duel chacun des autres candidats est dû au mode de scrutin		
L'offre électorale correspond à ce qu'un candidat une fois élu pourra apporter		

comme avantage à ses électeurs, sur la base d'un mandat impératif		
Selon le modèle du « vote sur enjeux », les électeurs rationnels sont capables de décrypter l'offre politique à partir des débats publics lors d'une campagne électorale		
La classe moyenne mobilise des éléments d'une culture politique de gauche et est favorable à une représentation nationale au-delà du clivage gauche/droite		
Selon le modèle de l'Université du Michigan produit dans les années 1960, le comportement électoral s'explique surtout par le statut socio-économique associé au lieu de résidence		

Exercice 2 Cochez la ou les bonnes réponses

1. Le suffrage censitaire a été :
 - introduit en 1791
 - supprimé en 1799
 - rétabli en 1815 à la restauration
 - maintenu en 1848 sous la II^e République
2. Avant son introduction en 1913, l'isoloir rencontrait l'opposition parlementaire des :
 - professions intellectuelles
 - fonctionnaires
 - propriétaires
3. Se trouvait dans la situation de « vainqueur de Condorcet » :

- Ségolène Royal lors de l'élection présidentielle de 2007
- François Bayrou en 2012
- Emmanuel Macron en 2017

4. La proposition d'un revenu minimum universel lors de la campagne électorale de 2017 a été faite par :

- Jean-Luc Mélenchon
- Benoît Hamon
- Jacques Cheminade

5. Le catholicisme :

- est corrélé avec un vote à gauche, sur la base du principe de générosité
- est corrélé avec un vote à droite, s'il est effectivement pratiqué
- est corrélé avec un vote d'extrême-droite

Sujet de type bac
Épreuve en contrôle continu

PREMIÈRE PARTIE (10 points) : mobilisation de connaissances et traitement de l'information

**DOCUMENT 1 • RÉSULTATS DU DEUXIÈME
TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2017.
FRANCE ENTIÈRE**

	Nombre
Inscrits	47 293 103
Abstentions	27 128 488
Votants	20 164 615
Blancs	1 409 784
Nuls	578 765
Exprimés	18 176 066

Nuance	Sièges	%	Voix
COM	10	1.75	217 833
FI	17	2.97	883 573
SOC	30	5.24	1 032 842
RDG	3	0.52	64 860
DVG	11	1.92	263 488

ECO	1	0.17	23 197
DIV	3	0.52	100 574
REG	5	0.87	137 490
REM	306	53.4	7 826 245
MDM	42	7.33	1 100 656
UDI	17	2.97	551 784
LR	112	19.55	4 040 203
DVD	6	1.05	306 074
DLF	1	0.17	17 344
FN	8	1.4	1 590 869
EXD	1	0.17	19 034
	573		18 176 066

Source : data.gouv

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/elections-legislatives-des-11-et-18-juin-2017-resultats-du-2nd-tour/>

1. Mobilisation de connaissances : vous montrerez comment en France sont calculés les résultats électoraux dans des élections nationales.

2. Traitement de l'information : calculez 1) le pourcentage des différentes catégories d'électeurs par rapport aux inscrits. 2) Le pourcentage des bulletins blancs, des bulletins nuls et des suffrages exprimés. Puis, présentez

de deux manières différentes les résultats de chaque parti politique.

DEUXIÈME PARTIE (10 points) : raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

Sujet : Vous montrerez que le vote peut être analysé comme un acte individuel ou comme un acte collectif.

DOCUMENT 1

Il faudrait rappeler que les élections produisent aussi des électors, agrégats mis en équivalence par des partis nationaux, lorsqu'ils existent, qui investissent des candidats et additionnent abstraitement les suffrages et contribuent ainsi à la nationalisation de la vie politique. La compétition dans chaque circonscription ne s'impose que progressivement. Outre les partis, des agents administratifs locaux y contribuent, qui renseignent le gouvernement sur l'état de l'opinion, avant (prédiction), pendant (intervention) et après (commentaire) l'élection conçue comme un « recensement ». C'est bien sûr le travail des commentateurs et des fondateurs d'une science politique de l'élection qui expliquent ainsi pourquoi les électeurs ont voté pour tel ou tel parti.

Car l'acte de voter peut se décliner en trois postures : voter, c'est voter pour le vote ; voter, c'est voter pour des raisons les plus multiples en son for intérieur ; et voter, c'est encore avoir voté pour les enjeux que ceux qui ont la maîtrise du commentaire définiront au vu des résultats agrégés du vote. C'est enfin, pour certains

catholiques, voter pour son salut sous le regard de Dieu.

Source : Michel Offerlé, article « Élections », in Christophe Charle, Daniel Roche (dir.), *Encyclopédie historique de l'Europe*, Actes Sud, 2018, p. 1725

DOCUMENT 2 • ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVE DE 2017

– VOTE ET CRITÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES. LES NON-DIPLÔMÉS ET LES PLUS MODESTES VOTENT MOINS

	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Ensemble des inscrits	35,5	50,8	13,8
Pour les inscrits âgés de 25 ans ou plus :			
Diplôme			
• Sans diplôme	28,7	46,3	25
• Inférieur au Bac	37,5	48,6	13,9
• Bac	34,7	53,4	11,9
• Supérieur au Bac	41,6	50,2	8,2
• Catégorie sociale			

• Agriculteurs exploitants	44,1	48,8	7,1
• Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	36,2	54	9,8
• Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,1	48,5	6,4
• Professions intermédiaires	35,4	55,9	8,7
• Employés	30,3	57,6	12,1
• Ouvriers	26,1	57,9	16
• Retraités	45,8	38,2	16
• Autres personnes sans activité professionnelle	25,9	52,6	21,5
Niveau de vie			
• 1 ^{er} quartile	28,5	50,8	20,7
• 2 ^e quartile	33,8	52	14,2
• 3 ^e quartile	40,1	49,6	10,3
• 4 ^e quartile	46,7	46,1	7,2

Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.

Lecture : 28,7 % des inscrits de 25 ans ou plus sans diplôme ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique) ; 46,3 % ont participé à au moins un tour (vote intermittent) ; et 25 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique)

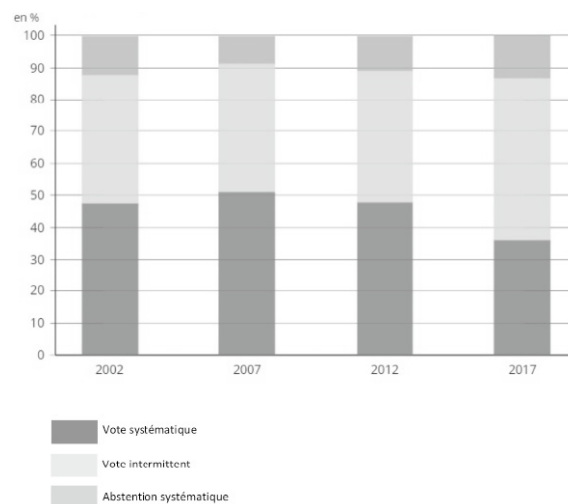
Source : INSEE, enquête sur la participation électorale 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3138704>

4 Comment comprendre la volatilité électorale ?

1. Les formes variées de la volatilité électorale

DOCUMENT 1 • ÉVOLUTION DU VOTE INTERMITTENT EN FRANCE DE 2002 À 2017



Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours, à la fois de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui votent mais pas à tous les tours (vote intermittent) et ceux qui ne votent à aucun (abstention systématique).

Champ : inscrits et résidant en France métropolitaine.

Source : INSEE, 2017

1. Quelles sont les élections qui servent de base à la comparaison dans le temps des comportements électoraux dans ce document ?
2. Quel critère de l'intermittence est utilisé pour caractériser le vote dans le document ?

3. Comment ont évolué les trois composantes du comportement électoral ?

DOCUMENT 2 • LES CHANGEMENTS DE PRÉFÉRENCES DE VOTE. L'EXEMPLE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2012

La mobilité électorale est devenue le phénomène central de toute élection. En effet, une part grandissante d'électeurs franchissent allégrement la barrière séparant la gauche de la droite. Les candidats de ces deux bords politiques drainent de moins en moins d'électeurs, et la mobilité reste l'enjeu déterminant tout au long d'une campagne électorale. Lors de la présidentielle de 2012, le panel réalisé par Ipsos pour le Centre d'Études sur la Vie Politique Française (CEVIPOF, Panel électoral français 2012) ainsi montré que 51 % des électeurs avaient changé au moins une fois d'avis au cours des six derniers mois de la campagne : soit ils avaient envisagé de ne plus voter alors qu'ils pensaient le faire, soit ils avaient décidé d'aller voter après avoir voulu s'abstenir, soit ils avaient changé de candidat.

Source : Brice Teinturier, vie-publique.fr, 14/08/2018

1. En quoi les données chiffrées de ce document corroborent-elles le constat fait dans le document 1 ?
2. Quelles sont les formes de la volatilité électorale ?
3. Quel est le mouvement de fond, perceptible dans les attitudes politiques des Français, qui

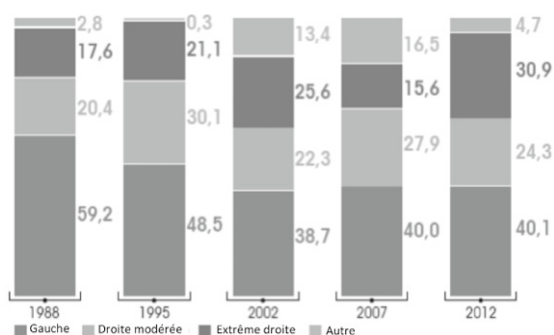
explique en grande partie l'augmentation de la volatilité électorale ?

2. L'affaiblissement ou la recomposition du poids de variables socio-politiques

DOCUMENT 3 • L'AFFAIBLISSEMENT D'UNE VARIABLE SOCIO-POLITIQUE : LE BASCULEMENT À DROITE DU VOTE OUVRIER

Le vote ouvrier, d'emblée acquis à la gauche ? On le croit souvent. C'est pourtant une idée reçue : la droite et l'extrême droite y sont désormais majoritaires. Le vote Front national (FN) provient moins d'un basculement d'ouvriers de gauche vers le vote-sanction que d'une radicalisation du vote ouvrier de droite. Et contrairement à une autre idée reçue, ce sont les fractions stables de la classe ouvrière, bénéficiant d'une relative sécurité (propriété du logement, diplôme...), qui votent le plus FN, et les fractions précaires qui votent à gauche ou, surtout, s'abstiennent massivement.

Vote ouvrier aux élections présidentielles de 1988 à 2012, en %



Source : alternatives-economiques.fr, 3 mai 2019

1. À partir de quand le vote ouvrier passe-t-il d'un vote majoritaire à gauche à un vote majoritaire à droite ?
2. Depuis 2002, comment se répartissent les votes ouvriers entre la gauche, la droite modérée et l'extrême droite ?
3. Quelle est la fraction, au sein de la classe ouvrière, la plus encline à voter pour l'extrême droite ?

DOCUMENT 4 • LA RECOMPOSITION DU POIDS DE CERTAINES VARIABLES : LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE

*Des « variables lourdes » du comportement électoral, comme le lieu de résidence et le sexe, ont vu leur influence se modifier sans pour autant diminuer. D'une part, les fondamentaux (autour d'un milieu social : statut socio-économique, lieu de résidence, religion) du **modèle de l'Université de Columbia**, mis en avant dans la période d'après-guerre par l'équipe de Paul Lazarsfeld (The People's Choice, 1944) résistent et gardent leur pouvoir explicatif. Ainsi, en France, les catholiques pratiquants votent très nettement à droite, et les sans religion et les musulmans à gauche, alors que les professions indépendantes votent régulièrement à droite. Mais les travaux récents des démographes et sociologues Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, ainsi que du géographe Christophe Guilluy ont montré l'importance croissante de **l'habitat groupé et de l'habitation dans des zones péri-urbaines** pour expliquer la poussée de l'abstentionnisme et du vote à l'extrême droite à l'intérieur de la*

classe populaire. D'autre part, si le vote féminin a longtemps été plus abstentionniste et conservateur que le vote masculin (effet « Tingsten », cf. Supra, Question 1 : Interpréter les taux de participation électorale), l'écart s'est progressivement réduit depuis les années 1970, et a disparu aujourd'hui.

Source : S. d'Ornano, Ellipses

1. Quelles variables sociologiques privilégiait le modèle de l'Université de Columbia dans les années 1940 aux États-Unis, et en quoi les hypothèses de ce modèle gardent-elles leur pouvoir explicatif aujourd'hui ?
2. Pour quelles raisons aujourd'hui certaines formes d'habitat et de lieux d'habitation sont fortement corrélés avec un vote d'extrême-droite ?

3. Le déclin de l'identification politique

DOCUMENT 5 • MODIFICATIONS DE L'IDENTIFICATION PARTISANE ET VOLATILITÉ ÉLECTORALE

À côté de la recomposition du vote de classe, certaines variables (communément désignées sous le terme de « variables lourdes » par la sociologie électorale française) autrefois déterminantes pour les choix de vote des électeurs perdent aujourd'hui de leur pouvoir explicatif. Les illustrations de ce phénomène sont multiples. Parmi elles, on peut citer l'âge du corps électoral, qui ne permet plus d'associer clairement, comme par le passé, un vote à gauche pour les plus jeunes électeurs

(moins de 40 ans). La répartition des préférences partisans de cette catégorie d'âge met en évidence une érosion permanente depuis trente ans du socle de votes à gauche, passés de 58 % en 1988 à 33 % en 2017. À l'inverse, le Front national continue d'attirer progressivement une proportion de plus en plus élevée de jeunes électeurs (28 % en 2017) ou entrés récemment sur le marché du travail. Outre cette transformation, il est important de souligner le faible score obtenu par le candidat socialiste sur d'autres dimensions sociodémographiques. Alors que 33 % des personnes titulaires du « baccalauréat et plus » avaient voté François Hollande en 2012, elles n'ont plus été que 7 % à porter leur suffrage sur la candidature de Benoît Hamon en 2017. Simultanément, cette même catégorie de diplômés s'est massivement tournée vers l'extrême gauche (23 %) et le Front national (17 %).

Source : vie-publique.fr, 25 juin 2018

1. Quelles sont les variables socio-politiques mentionnées dans ce texte, dont la transformation accentue la volatilité électorale ?
2. En quoi la transformation de ces variables est-elle significative d'un déclin de l'identification politique traditionnelle ?
3. À qui profite principalement cette tendance ?

4. Le renforcement du poids des variables contextuelles

DOCUMENT 6 • LE RENFORCEMENT DU POIDS DE VARIABLES CONTEXTUELLES : LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE

Les lois ordinaire et organique « pour la confiance dans la vie politique » ont été promulguées le 15 septembre 2017. Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, il s'agit des deux premières grandes lois du quinquennat.

Elles viennent compléter les mesures progressivement adoptées, en particulier depuis 2013, en matière de transparence. Elles contiennent des dispositions sur la « moralisation » intéressant l'ensemble des responsables publics. Elles traitent, par ailleurs, du financement de la vie politique. Elles se décomposent en quatre axes :

- l'exemplarité et la probité des élus*
- la prévention des conflits d'intérêt*
- la transparence de la vie politique*
- le financement des partis politiques et des campagnes électorales*

Ces deux lois ne sont que la première étape de la réforme de « confiance ». Une révision des institutions est prévue en 2019. Elle doit notamment porter sur la limitation du cumul des mandats dans le temps et la réduction du nombre des parlementaires.

Source : vie-publique.fr, *la moralisation de la vie publique*, 18 février 2019

1. En vous rapportant au document travaillé dans le cadre de la question 2 (cf. *supra* doc. 5/ Question 2 : *Comment comprendre la*

participation électorale ?/ Les variables contextuelles du vote/ Brice Teinturier, vie-publique.fr, 14 août 2018), quel lien pouvez-vous établir entre la chute de 10 points de François Fillon dans les intentions de vote entre novembre 2016 et février 2017, pendant la campagne pour l'élection présidentielle, et les lois « pour la confiance dans la vie publique » promulguées le 15 septembre 2017 ?

2. Rappelez ce que sont les variables contextuelles du vote et en quoi la moralisation de la vie publique fait partie de ce contexte du vote comme acte individuel.

1. Le phénomène de la volatilité électorale

L'expression est empruntée au vocabulaire de la chimie, qui désigne l'aptitude d'une substance à passer d'un état à un autre, par exemple de l'état liquide à l'état gazeux. Appliquée au comportement électoral, elle désigne une variation de l'expression des préférences partisans pendant ou entre des élections de même nature et successives ou bien concomitantes, et traduit **un phénomène d'hésitation** d'un grand nombre d'électeurs. Or, l'analyse de celle-ci se révèle complexe, car l'acte de voter, de plus en plus privatif, imbrique des ressorts à la fois affectifs (sensibilité aux personnalités et aux discours) et rationnels.

Volatilité électorale, l'une des formes du désengagement politique

Ce changement des préférences exprimées dans le comportement électoral peut être considéré comme l'une des deux formes de l'abstentionnisme en général, qui touche les démocraties occidentales depuis les années 1970. Alexis de Tocqueville observait dans *De la démocratie en Amérique* que les citoyens de sociétés ayant connu une révolution violente avaient plus tendance (la France plus les USA) à se décharger de leurs engagements politiques sur l'État. Mais la volatilité électorale aujourd'hui prend un autre sens que l'abstention électorale : établir une distance par rapport au vote et une faible loyauté à l'égard des partis politiques, c'est autre chose que décider de ne pas voter ; et pour parler comme le politiste Bernard Manin, ce comportement illustre la mutation des démocraties représentatives et le passage d'une *démocratie de partis* – caractérisée par la fidélité à un parti et l'expression d'une appartenance de classe – à une *démocratie du public* dans laquelle un électorat fragmenté et informé vote pour une personne de confiance.

Volatilité et abstentionnisme : deux profils différents

L'abstention électorale peut reposer sur trois motifs très différents : la passivité (désintérêt pour la politique et méfiance à l'égard de la classe politique), le combat politique (comportement de « gladiateur » selon la terminologie des politistes de l'École du Michigan) ou bien un haut degré de satisfaction vis-à-vis du régime politique tel qu'il est incarné. Les enquêtes menées depuis le début des années 1980 ont montré cependant que les profils majoritairement associés à l'abstentionnisme (passivité, méfiance et faible capital culturel) et à la volatilité électorale (compétence politique revendiquée, cohérence idéologique) étaient très contrastés.

2. Les formes variées de la volatilité électorale

Cette hésitation de l'électeur contemporain, individualiste et informé, prend des formes multiples.

L'indécision pendant une campagne électorale

Une enquête publiée par le CEVIPOF (14 août 2018) a montré que lors de l'élection présidentielle de 2012, 51 % des électeurs avaient changé au moins une fois d'avis au cours des six derniers mois de la campagne. Cette tendance s'est amplifiée lors de l'élection présidentielle de 2017 (**document 2**) : une autre enquête (CEVIPOF, Ipsos, avril 2017) montre que seulement 60 % des électeurs déclaraient avoir un choix de vote définitif, alors que cette indécision de vote est nettement plus marquée à gauche et au centre (48 % des électeurs déclarant vouloir voter pour le socialiste Benoît Hamon) qu'à droite et à l'extrême droite (seulement 18 % des électeurs déclarant vouloir voter pour Marine Le Pen).

L'intermittence du vote

Le vote intermittent consiste à passer d'un vote actif à l'abstention, soit une tendance à aller plus loin dans le désengagement politique. On retrouve ici, le temps d'une élection, les motifs potentiels de l'abstentionniste, qui selon la formule de Daniel Gaxie reste, après analyse de l'offre politique « dans le jeu » ou bien bascule à moyen terme « hors jeu ». Pour des électeurs de plus en plus nombreux et dans le jeu politique, l'intermittence est considérée comme une réponse électorale à part entière, elle peut servir à exprimer leur malaise à l'égard d'une offre politique jugée insatisfaisante ou encore une sanction à l'encontre des Gouvernements sortants. Au cours des quatre derniers scrutins nationaux, la part du vote intermittent est passée de 40 % à 50 % des inscrits (**document 1**).

Le changement des préférences électorales

L'érosion des préférences partisans peut se traduire par un changement de comportement entre deux scrutins successifs de même nature, ou entre des scrutins concomitants mais de nature différente. Dès 1990, le politiste Georges Lavau observe que l'identification partisane se transmet moins fréquemment que naguère de génération en génération. Sur une période de quinze à vingt ans environ, les deux tiers des électeurs ont au moins une fois changé leur vote. Dans les scrutins les plus récents en France, on peut observer d'une part un déplacement vers la droite du curseur des opinions exprimées par les électeurs français, d'autre part un enchaînement de comportements électoraux – apparemment instables – qui se reflète de façon synthétique dans l'augmentation de **l'indice de volatilité** (calculé par la somme de la variation absolue entre les pourcentages de voix obtenus par les différents partis divisé par deux). Ainsi, massivement les électeurs ont successivement voté pour des candidats de centre droit aux élections municipales, ont exprimé un vote de conviction fragmenté au premier tour de la présidentielle

et un « vote utile » au second tour, choisi l'abstention par rejet des institutions et voté largement « hors système » et écologiste aux européennes.

3. La volatilité électorale, reflet de l'affaiblissement d'un vote de classe

La baisse du sentiment d'appartenance collective et de l'identification partisane

L'évolution du vote ouvrier aux élections présidentielles en France (**document 3**) illustre bien ce double processus. Traditionnellement orienté à gauche, avec une forte corrélation entre classe ouvrière et vote communiste, et classes moyennes salariées et vote socialiste, il bascule durablement à droite après les élections nationales de 1995. Ce vote ouvrier est par ailleurs fragmenté ; la part des votes d'extrême-droite passe à plus de 30 % en 2012, et concerne les électeurs les mieux intégrés socialement, qui ont peur d'un déclassement social. Le déclin de la mobilisation partisane s'explique par le fait que le vote devient plus individualisé et moins associé à des intérêts socialement identifiés, après l'effondrement de grandes institutions partisans et religieuses comme les mouvements de jeunesse catholiques ou le Parti communiste. Cette fragmentation du vote touche l'ensemble de l'électorat : on passe d'un vote de classe à un *vote privatif* selon la formule de Luc Rouban.

La recomposition de certaines variables sociopolitiques

Le déclin de la loyauté partisane et l'augmentation de la volatilité électorale s'expliquent en partie par la baisse de pertinence, mais aussi la recomposition de certaines « variables lourdes » socio-économiques dégagées par le modèle de l'université de Columbia dans les années 1940 (**documents 4**). Ainsi, le lieu d'habitation, le statut

socio-économique et la religion expliquaient dans ce contexte américain la stabilité du vote. Aujourd'hui, les travaux des démographes Hervé le Bras et Emmanuel Todd montrant que *l'habitat groupé* accentuant le sentiment de promiscuité et ceux du géographe Christophe Guilly sur l'habitation en *zone péri-urbaine* expliquent en partie le glissement vers un vote d'extrême-droite. Par ailleurs, le vote des jeunes et électeurs fortement diplômés, orientés traditionnellement à gauche, s'est beaucoup fragmenté (**document 5**). Selon la journaliste politique Anne Chemin, le portrait-robot du « *changeur* » s'est transformé entre l'élection présidentielle de 2012 et celle de 2017 : il était jeune salarié modeste, ne se situant ni à gauche ni à droite, il est aujourd'hui plus majoritairement sénior, informé et disposant de hauts revenus et idéologiquement proche du centre gauche.

L'épuisement progressif du clivage idéologique Gauche/Droite

Progressivement depuis les années 1990, le clivage traditionnel gauche/droite, qui existe depuis la Révolution, est remis en cause. De nombreuses enquêtes depuis une quinzaine d'années montre qu'une majorité de Français rêvent d'une vie politique plus consensuelle, d'où l'hésitation face à une offre politique clivante car structurée par le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Une enquête sur la base d'un sondage réalisé par Viavoice publié par Libération un mois avant l'élection présidentielle de 2017 a dégagé un paradoxe apparent : 29 % des Français s'autopositionnent à gauche, 36 % à droite, et 22 % ni à gauche, ni à droite, ni au centre ; cependant 66 % considèrent que le clivage gauche-droite n'est plus pertinent. Autrement dit, l'ancrage profond dans les *valeurs* de gauche ou de droite demeure, mais le positionnement partisan est considéré comme obsolète. Les travaux menés depuis 30 ans par Gérard Grunberg ont montré que *l'instabilité* concerne **un électeur sur deux** mais se traduit essentiellement par l'hésitation

entre participation et l'abstention, alors que l'ensemble des transferts entre la gauche et la droite ne concerne qu'environ 5 % des électeurs inscrits.

4. La volatilité électorale, reflet d'une montée en puissance de l'électeur stratège

L'adaptation des électeurs aux modes de scrutin

Le déclin des institutions partisans et religieuses conjugué au développement de l'individualisme ont conduit la plupart des politistes à observer l'avènement d'un électeur éduqué, éclairé et capable d'une mise en cohérence idéologique de ses infidélités partisans. Les modèles explicatifs successifs (ceux – holistiques – des Écoles de Columbia puis du Michigan analysant la stabilité du vote par des déterminismes socio-économiques et liés à la socialisation politique ; ceux – stratégiques – critiquant le déterminisme des « variables lourdes » qui orienteraient un électorat passif) se sont adaptés à ces mutations. Ainsi, face à un scrutin uninominal majoritaire à deux tours, l'électeur stratège va exprimer un vote de conviction ou de protestation au premier tour, puis un « vote utile » au second. Le candidat Macron, « vainqueur de Condorcet », a pu profiter de cette nouvelle donne.

Le « vote sur enjeu » brouille les clivages partisans

Les variables contextuelles d'un vote tiennent à la perception des enjeux et au type d'élection. Le vote comme acte individuel a été analysé par des modèles « stratégiques » traduisant la capacité des électeurs à évaluer les avantages qu'ils pourraient tirer de la victoire d'un candidat plutôt qu'un autre, et à décrypter les enjeux du moment. Ainsi, lors d'une campagne électorale, ils sont présumés analyser correctement la

mise sur agenda de grand thèmes (l'insécurité lors de l'élection présidentielle de 2007), les grilles de lecture du moment (lutter contre les inégalités sociales VS restaurer la compétitivité des entreprises) et le filtrage opéré par les médias de critères de performances (faire de la « politique autrement » en 2017, **document 6**).

Ainsi, au-delà des clivages partisans, une enquête Opinion Way/La croix publiée le 20 mars 2017 montrait que les Français attendaient d'être convaincus par les candidats à l'élection présidentielle principalement sur trois enjeux : *l'emploi* (59 %), *la protection sociale* (51 %), le *pouvoir d'achat* (48 %).

5. la double dimension de l'instabilité politique

La recomposition du vote autour des valeurs

C'est ainsi que Gérard Grunberg explique principalement le succès d'Emmanuel Macron en 2017 : les électeurs du centre gauche qui ont quitté le PS pour rejoindre En Marche ! n'ont pas eu le sentiment d'être inconstants, mais au contraire de se rapprocher de leurs convictions en restant fidèles au libéralisme culturel et à l'engagement européen du PS tout en exprimant un désaccord sur ses positions économiques et sociales.

Les mutations de la structure de l'offre politique

Mais l'électeur stratège et imprévisible s'adapte aux mutations de l'offre politique : le déclin du parti communiste, la montée du Front national, la crise entre les deux gauches « irréconciliables », selon le mot de l'ancien Premier ministre Manuels Valls, ont également débouché sur de nouveaux types d'alliances politiques, qui expliquent en partie l'accentuation de la volatilité électorale.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

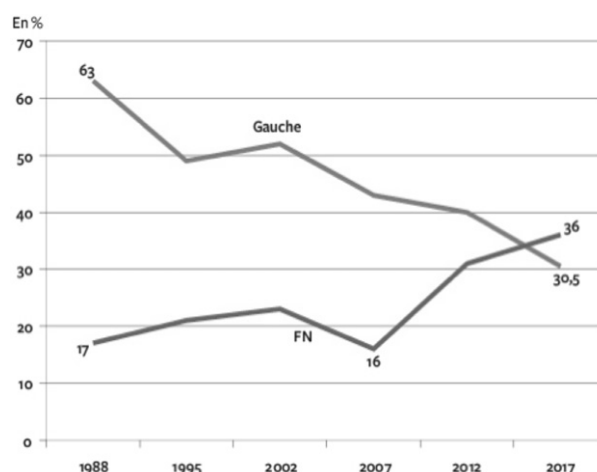
Cochez la bonne réponse.

	Vrai	Faux
La volatilité électorale prend deux formes principales : l'intermittence et le changement de préférences partisans		
Le vote intermittent lors de l'élection présidentielle de 2017 correspondait à 40 % des inscrits		
Environ 60 % des inscrits ouvriers votaient à gauche aux élections nationales de 1988, contre 40 % en 2012		
À partir de 1995, les ouvriers votent majoritairement à droite, et à l'élection présidentielle de 2017, le score plus élevé est pour Marine Le Pen		
Le modèle explicatif de l'Université de Columbia privilégie l'identification aux partis politiques par le biais de la socialisation primaire		
Selon Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, l'habitation dans les zones péri-urbaines est un facteur d'abstention et de vote d'extrême-droite		
La population de moins de 40 ans vote de plus en plus à gauche.		

33 % des titulaires d'un « baccalauréat et plus » ont voté François Hollande en 2012, et 7 % ont voté Benoît Hamon en 2017		
La volatilité électorale favorise le vote pour les partis « hors système »		
Les variables contextuelles du vote sont les « variables lourdes » comme les PCS ou l'âge		

Exercice 2 Évolution du vote ouvrier et volatilité électorale

L'évolution du vote des ouvriers à l'élection présidentielle de 1988 à 2017



Source : CEVIPOF, 2018

1. Quelle tendance relative au comportement électoral des ouvriers peut être observée dans ce document par rapport à celle observée précédemment dans le document 3 ? En 2012, le vote ouvrier en faveur du FN était de 30,9 %, nettement inférieur à celui en faveur de la gauche (40,1 %). En 2017, les électeurs ouvriers votant FN ont été historiquement plus nombreux que ceux votant à gauche.

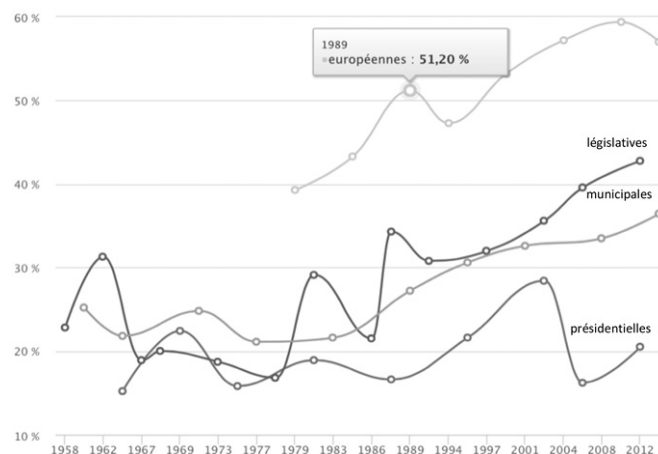
2. Comment la volatilité électorale du groupe social ouvrier a pu contribuer à cette évolution ? La forte volatilité électorale du groupe ouvrier favorise la montée des extrêmes. Les deux candidats pour lesquels ces électeurs ont le plus voté à la présidentielle de 2017 ont été respectivement Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon.

Sujet de type bac

Épreuve en contrôle continu

PREMIÈRE PARTIE (10 points) : mobilisation de connaissances et traitement de l'information

DOCUMENT 1 • VARIATION DES TAUX D'ABSTENTION SELON LES TYPES D'ÉLECTION



Source : Ministère de l'Intérieur

- 1. Mobilisation de connaissances :** Vous présenterez les différentes formes de l'abstention électorale.
- 2. Traitement de l'information :** Montrez comment sont calculés les taux d'abstention dans le graphique, puis dégagez méthodiquement les grandes tendances.

DEUXIÈME PARTIE (10 points) : raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

Sujet : Vous montrerez que l'augmentation de la volatilité électorale est en partie due au processus d'affaiblissement du clivage gauche-droite.

DOCUMENT 1

En 2000, les politologues Nonna Mayer, Daniel Boy et Marc Swyngedouw prennent le relais en comparant, cette fois, les législatives de 1993, la présidentielle de 1995 et les législatives de 1997. Ils constatent que les transferts gauche-droite sont plutôt rares – environ 10 % des électeurs –, mais que beaucoup d'électeurs hésitent entre le vote et l'abstention, voire entre deux partis issus de leur camp : 49,9 % des électeurs modifient leur choix entre 1993 et 1995, 47,5 % entre 1995 et 1997. « La mobilité électorale n'a rien d'exceptionnel, concluent-ils. À deux ans d'intervalle, pour les deux paires d'élections étudiées, près de la moitié des électeurs inscrits a modifié son vote. »

Une dizaine d'années plus tard, l'enquête « Présidoscopie 2012 » montre que la moitié des électeurs a changé d'avis pendant la campagne présidentielle. « La fidélité partisane n'est plus ce qu'elle était », résume alors le directeur de la Fondation Jean-Jaurès, Gilles Finchelstein. « En amont du vote, il y a de plus en plus d'itinérances qui contribuent à fragiliser le vote, confirme Pascal Perrineau, professeur à Sciences Po Paris. Il est de moins en moins investi, de plus en plus fragile, de plus en plus réversible. » Avec des taux d'indécision très élevés, la campagne électorale de 2017 suit le même chemin.

Si le nomadisme électoral est de plus en plus répandu, est-il pour autant une forme de trahison, de légèreté, de confusion ou

d'immaturation ? Pas forcément. Pour nombre de politologues, cette fluidité est un signe de liberté : l'électeur discipliné d'hier a fait place, selon eux, à un électeur éclairé.

« La mobilité électorale signe l'avènement d'un électeur éduqué et surtout autonome, estime Gérard Grunberg, directeur de recherche émérite CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po. Il est né après l'effondrement des grandes institutions partisans et religieuses qui encadraient les citoyens de la naissance à la mort, comme les mouvements de jeunesse catholiques ou le Parti communiste. L'électeur d'aujourd'hui est plus informé, plus critique et plus exigeant que ses aînés. »

Source : Anne Chemin, « Abstention, indécision. Comment expliquer la volatilité grandissante des électeurs ? », Lemonde.fr, 31 mars 2017

DOCUMENT 2 • RÉSULTATS DE L'ÉLECTION EUROPÉENNE DE MAI 2019 EN FRANCE. LA FRAGMENTATION DE L'OFFRE POLITIQUE

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN	5 286 939	23,34	23

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE, LE MODEM ET SES PARTENAIRES	5 079 015	22,42	23
EUROPE ÉCOLOGIE	3 055 023	13,48	13
UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE	1 920 407	8,48	8
LA FRANCE INSOUMISE	1 428 548	6,31	6
ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	1 403 170	6,19	6
LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT- AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE ! – CNIP	795 508	3,51	0
LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION. S ET DÈME-DIEM 25	741 772	3,27	0

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
LES EUROPÉENS	566 057	2,5	0
POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT	564 949	2,49	0
PARTI ANIMALISTE	490 074	2,16	0
URGENCE ÉCOLOGIE	412 136	1,82	0
ENSEMBLE POUR LE FREXIT	265 469	1,17	0
LUTTE OUVRIÈRE – CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS	176 339	0,78	0
ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !	147 140	0,65	0
ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE	121 209	0,54	0

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
LES OUBLIÉS DE L'EUROPE – ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS – ACPLI	51 240	0,23	0
PARTI PIRATE	30 105	0,13	0
UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES	28 469	0,13	0
ESPÉRANTO – LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	18 587	0,08	0
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN – POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS	12 146	0,05	0
DÉCROISSANCE 2019	10 352	0,05	0
ALLONS ENFANTS	8 062	0,04	0
À VOIX ÉGALES	7 825	0,03	0

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
PACE – PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS	6 663	0,03	0
MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE	5 882	0,03	0
UDLEF (UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ)	4 912	0,02	0
LISTE DE LA RECONQUÊTE	4 569	0,02	0
UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE	3 150	0,01	0
DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE	3 084	0,01	0
ÉVOLUTION CITOYENNE	2 061	0,01	0
LA LIGNE CLAIRE	1 578	0,01	0
PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	1 413	0,01	0

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
NEUTRE ET ACTIF	1 321	0,01	0

Source : Ministère de l'Intérieur

[https://www.interieur.gouv.fr/fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult__europeennes-2019/\(path\)/europeennes-2019//FE.html](https://www.interieur.gouv.fr/fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult__europeennes-2019/(path)/europeennes-2019//FE.html)

Épreuve commune de contrôle continu

Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

DOCUMENT 1

Profil des abstentionnistes au second tour de l'élection présidentielle de 2017 (en %)

	Votants	Abstentionnistes
Sexe		
Hommes	73	27
Femmes	76	24
Age		
18-24 ans	66	34
25-34 ans	68	32
35-49 ans	73	27
50-59 ans	76	24
60-69 ans	81	19
70 ans et plus	82	18
Profession de l'interviewé		

	Votants	Abstentionnistes
Cadre	76	24
Profession intermédiaire	75	25
Employé	70	30
Ouvrier	68	32
Retraité	83	17
Statut		
Salarié	73	27
À votre compte	69	31
Au chômage	65	35
Diplôme		
Inférieur au baccalauréat	73	27
Baccalauréat	72	28
Bac + 2	77	23
Au moins bac + 3	78	22
Niveau de revenu du foyer		
Moins de 1 250 euros	66	34

	Votants	Abstentionnistes
De 1 250 euros à 2000 euros	75	25
De 2000 euros à 3 000 euros	76	24
Plus de 3 000 euros	80	20

Source : d'après Ipsos, 2017

1. Rappelez brièvement les différentes analyses de l'abstentionnisme électoral. (4 points)
2. Donnez le mode de calcul du taux d'inscription électoral et du taux d'abstention électoral. (3 points)
3. Quelles sont les principales informations que l'on peut extraire de ce tableau ? (4 points)

Regards croisés

Thème 1

**Comment l'assurance et
la protection sociale
contribuent-elles
à la gestion des risques...
dans les sociétés
développées ?**

1 Des réactions diverses à des risques variés

4. Depuis quand sait-on que le tabac est toxique ?
5. Comment avez-vous été informé des méfaits du tabac ?
6. Pourquoi des gens fument alors que le tabac est dangereux pour la santé ?

1. Définir les risques

DOCUMENT 1 • DISTINGUER RISQUE ET INCERTITUDE

Certains économistes ont repris la démarche de Frank Knight (1895-1973) et de Keynes qui consiste à distinguer entre « risque » et incertitude proprement dite (celle-ci est parfois qualifiée d'« incertitude radicale »). Pour eux, il y a risque s'il est possible de dresser la liste de toutes les éventualités (les formes que peuvent prendre les ÉTATS DE LA NATURE) et de leur attribuer une probabilité de réalisation, alors qu'il y a incertitude si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas vérifiée. [...]

Les exemples de ce qui « n'est pas sujet à incertitude » selon les termes de Keynes, correspondent soit à des situations qui peuvent être répétées autant de fois qu'on le veut (roulette, loto) et auxquelles des probabilités « objectives » peuvent donc être affectées, soit

à des phénomènes qui concernent de larges populations (espérances de vie) ou qui présentent une certaine périodicité (climat), ce qui permet de raisonner sur des moyennes. Dans tous ces exemples, le risque est dû à des facteurs exogènes, indépendants (ou presque) des choix des agents économiques (on peut donc parler, à leur propos et sans ambiguïté d'« états de la nature »).

En revanche, les exemples d'incertitude que donne Keynes (guerres, niveau de différents prix, rythmes de découverte) font intervenir les décisions prises par les hommes, leurs ambitions, leurs goûts, etc. Ainsi que les institutions qu'ils se sont données.

Source : Bernard Guerrien, *Dictionnaire d'analyse économique*, Repères, 1996

1. Qu'est-ce qui distingue le risque de l'incertitude ?

2. Les exemples suivants relèvent-ils du risque ou de l'incertitude ?

Le temps qu'il fera demain, le prix des cigarettes dans 10 ans, le niveau de croissance dans trois ans, l'état de santé d'un individu âgé de trente ans, la couleur du pull que mettra Héloïse lundi prochain

DOCUMENT 2 • LES PRINCIPAUX RISQUES SOCIAUX

Le recours au terme de « risques sociaux » pour caractériser l'organisation de la protection sociale est aujourd'hui incontournable. Dans la genèse de l'État Providence, François Ewald a

montré que cette notion est à l'origine de la construction de l'État Providence en France et a largement contribué à légitimer son action. Le droit de la sécurité sociale y fait explicitement référence pour définir son objet et les définit comme les « risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer la capacité de gain (des travailleurs et de leur famille) »[...] Traditionnellement, ces situations prises en charge par la sécurité sociale sont regroupées en cinq domaines : la maladie, la vieillesse ; la famille, le chômage, la pauvreté et l'exclusion.

Source : Catherine Pollak, « L'impossible approche positive des risques sociaux ? », in Barnay T., Ledengre F.,
XXIX^e Journées de l'Association Économique et Sociale, sept. 2009,
Créteil, France. L'Harmattan, 1, p. 257-270, 2009

Prestations de protection sociale en 2016 en milliards d'euros

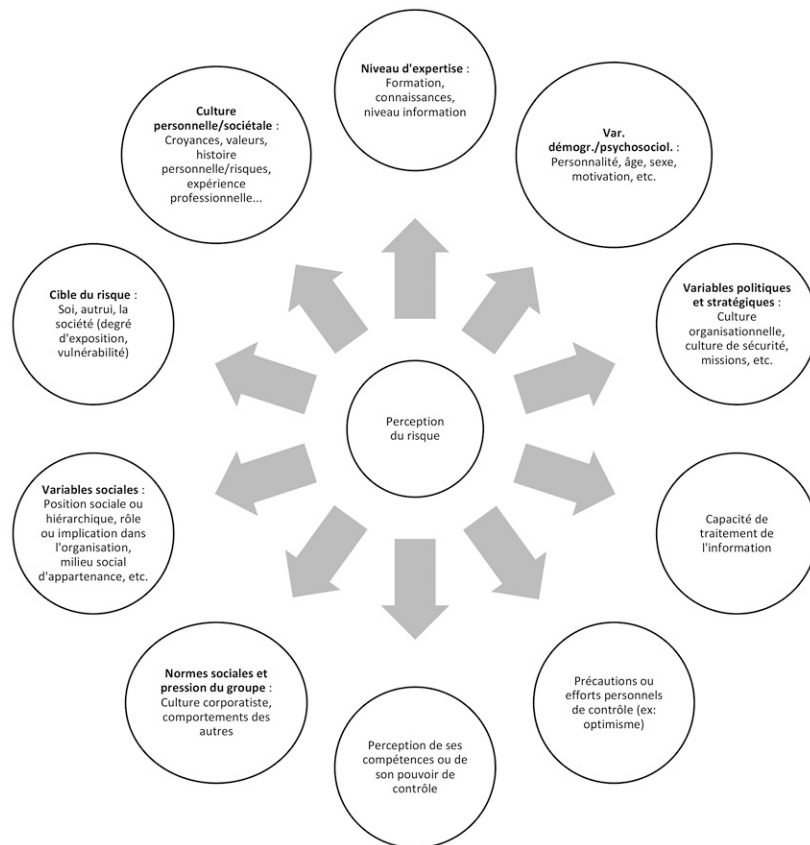
	2016 (p)	16/15 (p) en %
Santé	249,9	2,0
• <i>Maladie</i>	204,3	2,0
• <i>Invalidité</i>	38,8	2,7
• <i>Accidents du travail et maladies professionnelles</i>	6,8	-2,0
Vieillesse-survie	325,0	1,7
• <i>Vieillesse</i>	286,6	1,8

• <i>Survie</i>	38,4	0,4
Famille	54,6	0,9
Emploi	44,8	2,8
• <i>Chômage</i>	40,5	1,1
• <i>Insertion et réinsertion pro.</i>	4,3	21,3
Logement	18,4	1,3
Pauvreté-exclusion sociale	21,3	2,9
Total des prestations sociales	714,0	1,8

1. Qu'est-ce qu'un risque social ?
2. Quels sont les différents types de risque sociaux ?
3. Expliquez en quoi la « famille » constitue un risque.
4. Quel est le risque qui coûte le plus « cher » à la sécurité sociale ?

2. Des attitudes différentes face aux risques

DOCUMENT 1 • LA PERCEPTION DES RISQUES



Source : Dongo Rémi « Incertitude, croyances et management de la sécurité »,

Le travail humain, 2007/3 (vol. 70), pages 271 à 287

1. En quoi le niveau de formation agit-il sur le risque ?
2. Expliquez ce que recouvre la variable culture personnelle/sociétale

DOCUMENT 2 • L'AVERSION AU RISQUE

Les économistes ont coutume de dire qu'il n'y a pas de « repas gratuit ». Autrement dit, toute rentabilité élevée d'un placement s'accompagne d'un risque important, et tout placement sûr est assorti d'une faible rentabilité.

Les investisseurs ne sont prêts à prendre plus de risques qu'en échange d'un rendement

attendu supérieur. Symétriquement, un investisseur souhaitant améliorer la rentabilité de son portefeuille doit accepter de prendre plus de risques.

Chaque investisseur est plus ou moins « risquophobe », il a sa propre appréciation de l'équilibre « optimal » risque/rendement.

Le comportement vis-à-vis du risque dépend aussi du montant à épargner. Si le montant de l'épargne est important, l'investisseur peut consacrer une partie du montant total à des placements risqués. En revanche, si le niveau de l'épargne est faible, les placements à faible rendement mais sûrs sont à privilégier.

Source : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/epargne-et-placement/le-couple-rendement-risque/>, décembre 2017

1. Qu'est-ce qu'un individu « risquophobe » ?
2. Tous les individus ont-ils la même aversion pour le risque ? de quoi dépend-elle ?

DOCUMENT 3 • DES CONDUITES À RISQUES

Le comportement à risque [...] est défini comme un « comportement dont on a constaté qu'il est lié à une vulnérabilité accrue à l'égard [...] de certains problèmes de santé. On peut soutenir que presque tous les comportements ou toutes les activités d'un individu ont des effets sur son état de santé [...]. Une distinction est établie entre les comportements en matière de santé et les comportements à risque, qui sont des comportements liés à une vulnérabilité accrue à l'égard d'une cause déterminée de mauvaise santé. Les comportements en

matière de santé et les comportements à risque sont souvent liés entre eux dans un ensemble plus complexe de comportements appelés “modes de vie”. »

Cette définition est à compléter par les apports de David Le Breton (2003) et de Pierre-G. Coslin (2003). David Le Breton précise que « Les conduites à risque consistent en l'exposition du jeune à une probabilité non négligeable de se blesser ou de mourir, de léser son avenir personnel ou de mettre sa santé en péril [...] » et qu'« elles altèrent en profondeur ses possibilités d'intégration sociale ». Pierre-G. Coslin (2003) insiste quant à lui sur le fait que ces comportements sont « susceptibles d'entraîner des effets dangereux, tant pour lui-même (le jeune) que pour les autres [...] », qu'ils peuvent être « empreints de déviance sociale » mais aussi qu'ils peuvent constituer « une infraction à la loi ou des inadaptations à la vie scolaire [...] »

Exemples de comportements à risques :

- L'usage de substances psychoactives licites ou illicites telles que l'alcool, le tabac et le cannabis*
- La violence, qu'elle soit dirigée contre soi ou contre les autres*
- Les comportements dangereux sur la route*
- Les pratiques sportives à risque*
- Les comportements sexuels à risque*

Source : Inpes, *Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire*,

Référentiel de bonnes pratiques

1. Les jeunes ont-ils toujours conscience des risques qu'ils prennent de par leur comportements ?
2. Comment ces conduits à risque peuvent-elles être limitées ?

1. Définir les risques

Les économistes distinguent le risque et l'incertitude : le **risque** s'apparenterait ainsi à une situation dans laquelle les événements futurs (appelés aussi *états de la nature*) sont **connus** et **probabilisables**, l'**incertitude**, **quant à elle**, renverrait à une situation beaucoup plus difficile à préciser où les événements futurs **ne sont pas** connus et probabilisables. En économie, il y a de nombreuses situations risquées mais aussi de nombreuses situations soumises à l'incertitude. Mais la distinction n'est pas toujours aisée : le risque, voire l'incertitude font partie de la décision même de l'investissement. L'entrepreneur effectue des anticipations sur ses recettes futures qui reposent sur des hypothèses. L'incertitude est donc forte en matière d'investissement.

Les risques sociaux sont des événements qui, lorsqu'ils surviennent, tendent à réduire les ressources des individus, soit parce que cela va se traduire par des dépenses importantes, soit par une diminution sensible de revenus. Traditionnellement, ces situations prises en charge par la protection sociale sont regroupées en plusieurs domaines : la maladie, la vieillesse ; la famille, le chômage, la pauvreté et l'exclusion. Chacun de ces événements entraîne effectivement une perte de ressources pour l'individu et donc la société s'organise pour protéger les individus contre ces risques sociaux.

2. Des réactions diverses face aux risques

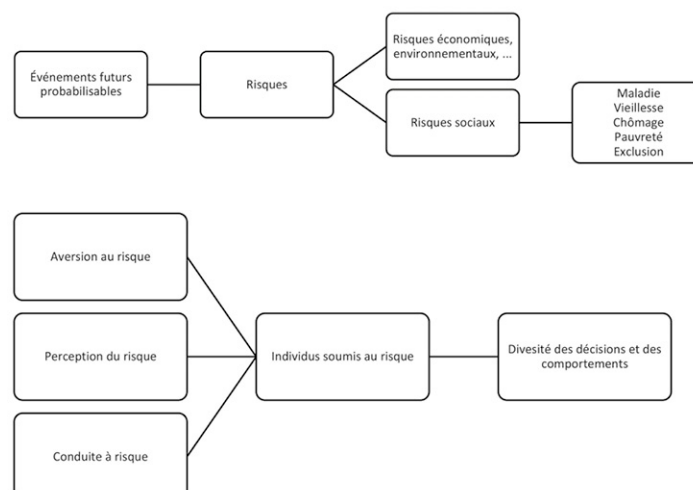
Tous les individus ne sont pas égaux face aux risques. On peut parler de décisions face au risque lorsqu'un individu fait des choix dont les conséquences dépendent de la réalisation d'événement probabilisables. En économie on considère, comme souvent, que l'individu effectue des choix rationnel : on applique le modèle de

l'*homo œconomicus* connu en situation de certitude, au contexte des choix en situation de risque.

Mais face au risque, les individus effectuent souvent des erreurs de jugement et ne sont pas parfaitement rationnels. La plupart des individus ont une aversion au risque qui peut être plus ou moins importante. De nombreuses variables interviennent comme l'âge, le sexe, le niveau de qualification, l'état de santé... face à la perception des risques. On constate également que les sociétés ont pu construire des modèles sociaux différents qui vont également agir sur la perception du risque par les individus : par exemple, la peur de perdre son emploi varie en fonction de l'existence d'un système d'indemnisation des chômeurs ou pas.

Certains individus adoptent également des conduites à risques, c'est-à-dire qu'ils optent pour des comportements qui vont mettre en danger leur santé ou leur risque d'accident. Ce type de comportement peut être effectué de manière délibérée ou pas : il y a parfois une méconnaissance des risques encourus par les individus.

Chaque individu appréhende donc le risque de manière très subjective.



Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Les assertions suivantes sont-elles vraies ou fausses ? justifiez votre réponse.

1. Incertitude et risque sont synonymes
2. La perception du risque varie d'une société à l'autre.
3. Tous les groupes sociaux sont confrontés, dans une société donnée, aux mêmes risques.
4. L'aversion au risque est subjective
5. Certains individus adoptent des conduites à risque
6. Les risques sociaux sont les risques couverts par la sécurité sociale
7. La famille est un risque social
8. La dépendance est un risque social
9. Les individus qui aiment le risque sont ceux qui adoptent des conduites à risque.
10. Pour chaque risque il existe une protection.

Exercice 2 Classez les prestations sociales suivantes en fonction du type de risque social :

– Congé maternité	– Maladie
– Allocation chômage	– Vieillesse
– Indemnité journalière pour arrêt maladie	– Famille
– Revenu de solidarité active	– Chômage
– Allocation logement	– Pauvreté

– Pension de retraite

– Exclusion

Exercice 3 Aversion au risque et économie expérimentale

Pour mesurer l'aversion au risque les économistes utilisent un protocole expérimental qui se présente comme un enchaînement de choix de loteries.

« la méthode d'évaluation de l'attitude face au risque proposé [...] repose deux loteries binaires : la loterie A dont l'étendue des conséquences est faible (40 dollars ou 32 dollars) et la loterie B (77 dollars ou 2 dollars) dont l'étendue des conséquences contient celle de la loterie A. la méthode consiste à accroître la probabilité du gain élevé pour les deux loteries simultanément afin de déterminer la décision pour laquelle le choix du sujet "bascule" de la loterie A (la loterie sûre) vers la loterie B (la loterie "risquée")

	Option A	Option B	Votre choix (A ou B)
Décision 1	40 dollars avec probabilité 10 % 32 dollars avec probabilité 90 %	77 dollars avec probabilité de 10 % 2 dollars avec probabilité 90 %	
Décision 2	40 dollars avec probabilité 20 % 32 dollars avec probabilité 80 %	77 dollars avec probabilité de 20 % 2 dollars avec probabilité 80 %	

Décision 3	40 dollars avec probabilité 30 % 32 dollars avec probabilité 70 %	77 dollars avec probabilité de 30 % 2 dollars avec probabilité 70 %	
Décision 4	40 dollars avec probabilité 40 % 32 dollars avec probabilité 60 %	77 dollars avec probabilité de 40 % 2 dollars avec probabilité 60 %	
Décision 5	40 dollars avec probabilité 50 % 32 dollars avec probabilité 50 %	77 dollars avec probabilité de 50 % 2 dollars avec probabilité 50 %	
Décision 6	40 dollars avec probabilité 60 % 32 dollars avec probabilité 40 %	77 dollars avec probabilité de 60 % 2 dollars avec probabilité 40 %	
Décision 7	40 dollars avec probabilité 70 % 32 dollars avec probabilité 30 %	77 dollars avec probabilité de 70 % 2 dollars avec probabilité 30 %	
Décision	40 dollars avec	77 dollars avec	

8	probabilité 80 % 32 dollars avec probabilité 20 %	probabilité de 80 % 2 dollars avec probabilité 20 %	
Décision 9	40 dollars avec probabilité 90 % 32 dollars avec probabilité 10 %	77 dollars avec probabilité de 90 % 2 dollars avec probabilité 10 %	
Décision 10	40 dollars avec probabilité 100 %	77 dollars avec probabilité de 100 %	

D'après ce tableau, il est clair que l'individu neutre au risque passe de la loterie A à la loterie B dès le choix 5 alors que l'individu averse au risque ne « bascule » qu'au choix 7 ».

Source : Nicola Eber, Marc Willinger, *l'économie expérimentale*, La découverte, 2012

1. Qu'est-ce que l'économie expérimentale ?
2. Pourquoi les individus averse au risque « basculent-ils » plus tard ?
3. Faites le test pour votre classe et évaluez l'aversion au risque des individus de votre classe.

Exercice 4. Sommes nous tous égaux face au risque du chômage ?

Taux de chômage par sexe et âge en 2016 (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
15 à 24 ans	24,1	25,1	24,6

25 à 49 ans	9,4	9,2	9,3
50 ans ou plus	6,5	7,3	6,9
Ensemble	9,9	10,2	10,1

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus

Source : Insee, Tableaux de l'économie française, 2018

Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en 2016

	Sortie de formation initiale depuis			Ensemble
	1 à 4 ans	5 à 10 ans	11 ans ou plus	
15 à 24 ans	52,4	36,1	14,7	17,9
25 à 49 ans	25,5	16,0	8,0	10,7
50 ans ou plus	11,0	5,5	4,3	5,7
Ensemble	19,8	12,5	8,0	10,1

Lecture : en 2016, 11,0 % des personnes actives âgées de 15 ans ou plus, ayant un diplôme de niveau bac + 2 ou plus et ayant achevé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont au chômage.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Tableaux de l'économie française, 2018

1. Quelles sont les variables qui influencent le taux de chômage ?

2. Comparez à l'aide d'un calcul approprié le taux de chômage des sans diplôme avec le taux de chômage des diplômés de bac +2 ou plus.
3. Dressez à partir de ces documents, le portrait type de la personne exposée au risque du chômage
4. Dressez, à partir de ces documents, le portrait type de la personne la plus protégée par rapport au risque du chômage.

Traitement de l'information

DOCUMENT 1

Contraintes et risques physiques au travail

		Cadres	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Employés de commerce et services	Ouvriers qualifiés	Ouvrier non qualifié
Au moins 3 contraintes physiques*	2005	6,5	22,7	9,3	45,0	57,2	61,4
	2016	6,0	26,1	13,0	46,9	60,8	63,4
Être exposé à un bruit intense**	2005	6,5	13,6	7,9	10,8	38,4	40,4
	2016	6,6	15,7	7,3	15,5	38,5	36,3
Respirer des fumées ou des poussières***	2005	12,7	23,1	16,6	27,1	65,8	61,2
	2016	9,1	22,4	12,7	26,3	65,6	67,1
Être en contact avec des produits dangereux	2005	12,4	25,5	6,8	30,4	49,9	45
	2016	13,3	27,0	5,3	31,8	48,6	53,6

* Parmi cinq contraintes : rester longtemps debout, rester longtemps dans une posture pénible, effectuer des déplacements à pied longs ou fréquents, devoir porter ou déplacer des charges lourdes, subir des secousses ou des vibrations.

** C'est-à-dire que le salarié déclare ne pas pouvoir entendre une personne placée à deux ou trois mètres quand elle lui adresse la parole, ou seulement si elle élève la voix.

Champ : salariés de France métropolitaine.

Source : Dares, DGAFP, Drees, Insee, enquêtes Conditions de travail (2005, 2016)

1. Présentez le document

2. À l'aide d'un indicateur de votre choix, comparez l'exposition au bruit des ouvriers non qualifiés et des cadres en 2016. Interprétez votre résultat.

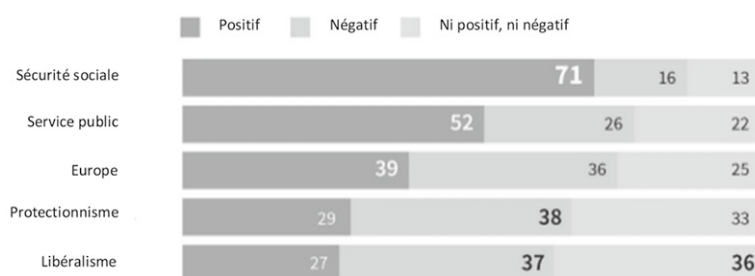
3. Comment ont évolué les contraintes et risques physiques au travail entre 2005 et 2016 ? justifiez à l'aide des données du document.

4. Synthèse : tous les salariés subissent les mêmes expositions aux risques lors de leurs activités professionnelles ?

2 Les effets positifs et négatifs du partage des risques

DOCUMENT 1

Quelle est votre opinion personnelle sur chacun des mots suivants ? Dites pour chaque mot s'il vous semble positif, négatif ou ni positif, ni négatif



En % des personnes interrogées

Source : Enquête réalisée par le CEVIPOF décembre 2016

1. Pourquoi les Français sont-ils attachés à la sécurité sociale ?

DOCUMENT 1 • L'ASSURANCE CHÔMAGE

L'Assurance chômage est une assurance obligatoire à laquelle cotisent tous les employeurs du privé ainsi que certains du public, pour protéger leurs salariés lorsqu'ils perdent leur emploi.

Ces cotisations représentent 4,05 % du salaire brut, à la charge de l'employeur. L'État participe également au financement de l'Assurance

chômage. À compter de janvier 2019, ce financement prend la forme du versement d'une partie de la CSG.

Grâce à ces ressources, les salariés qui perdent leur emploi de façon involontaire peuvent toucher un revenu sous forme d'allocation à condition d'avoir travaillé assez longtemps.

Cette allocation représente en moyenne 72 % de l'ancien salaire net. Elle peut durer jusqu'à 2 ans, 3 ans pour les plus de 55 ans.

Source : « Qu'est-ce que l'assurance chômage ? », Unedic.fr

1. Comment fonctionne l'Unedic ?
2. Pourquoi peut-on dire que l'assurance chômage améliore le bien-être des salariés ?
3. Tous les actifs occupés ont-ils une assurance chômage ? pourquoi ?

DOCUMENT 2

Dans le cadre de l'innovation, le partage du risque est incontestablement un enjeu stratégique majeur puisqu'il permet aux entreprises concernées de répartir le coût entre elles et de limiter les conséquences négatives sur l'activité de l'entreprise de l'occurrence d'un événement défavorable, ou de l'impact d'une situation dégradée [...]

L'innovation comporte tant de risques que les entreprises cherchent à les partager avec d'autres, voire à les externaliser sur d'autres [...]

L'innovation n'est plus seulement inspirée par les désirs des clients à qui elle est destinée (vision marketing aval des besoins du marché) mais devient un processus qui implique tous les partenaires de l'entreprise, y compris amont (sous-traitants) et horizontaux (concurrents).

La coopération, quelle que soit sa forme (alliances / partenariats), facilite l'innovation puisqu'elle permet aux entreprises qui la pratiquent de partager les coûts, les risques et les bénéfices liés à celle-ci. [...]

Le fait de développer des relations de coopération étroites entre les entreprises rend difficile le transfert des risques vers des systèmes classiques d'assurance et oblige les entreprises à innover pour s'en protéger. La coopération industrielle comporte des avantages (économies de coûts, partage de connaissances...), mais permet également la diffusion rapide d'un événement à faible probabilité (donc souvent sous-estimé) à l'ensemble des clients et des fournisseurs.

Source : Frédérique Blondel et Sophie Gaultier-Gaillard, « Comment une entreprise peut-elle maîtriser les risques induits par l'innovation ? », *Vie & sciences de l'entreprise* 2006/3 (n° 172)

1. En quoi l'innovation présente-t-elle des risques ?
2. Comment partager les risques en matière d'innovation ?
3. Qui tire profit de cette gestion collective des risques ?

L'existence même d'un mécanisme d'assurance entraine-t-il un relâchement de l'attitude des assurés ? La décision récente de mise en place d'une journée de carence dans la fonction publique et de l'augmentation d'une journée correspondante dans le secteur privé en est un bon exemple. Pourquoi une telle journée de carence ? L'idée sous-jacente est que les caisses d'assurance-maladie sont face à une situation d'aléa moral, car elles ne sont pas en mesure de connaître le niveau d'effort réalisé par les assurés afin de rester en bonne santé. En mettant en place une telle journée, l'espoir [...] de la puissance publique qui est responsable du financement des caisses d'assurance-maladie est que la perspective d'une perte d'une journée de salaire en cas d'arrêt maladie incite les travailleurs à mettre en œuvre les « efforts » nécessaires pour éviter cet arrêt. On se trouve ici dans une situation de risque moral ex-ante, car le problème réside dans l'incitation qu'ont les assurés à diminuer leurs efforts de prévention, ce qui risque de conduire, si rien n'est fait, à un accroissement du dommage – en l'occurrence, la probabilité d'obtenir des journées maladie.

Mais [...] il existe aussi un risque moral ex post, qui est lui caractérisé par le fait que l'assuré, une fois le dommage opéré, ne va pas tout mettre en œuvre pour minimiser les coûts liés à sa prise en charge par l'assureur. C'est ainsi que les personnes qui bénéficient aux États-Unis d'une couverture maladie ont des

dépenses de santé en moyenne plus élevées que les non assurés.

Source : Renaud Chartoire, « Les asymétries informationnelles », *Écoflash*, n° 270, septembre 2012

1. À quoi sert la journée de carence ?
2. Pourquoi les Américains qui ont une couverture maladie ont des dépenses de santé en moyenne plus élevée que les non assurés ?
3. Distinguez aléa moral *ex ante* et aléa moral *ex post*.

DOCUMENT 4

« Il y a trop d'aides sociales en France. » Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a estimé [...] que la France doit « revoir ce système social », pour une meilleure incitation au retour à l'emploi, « sans jamais diminuer les prestations individuelles des gens », a-t-il précisé.

Interrogé sur les intentions du gouvernement sur ces aides, le ministre a tenu à distinguer deux types de prestations : celles, « légitimes », destinées aux « gens cassés par la vie », comme les allocations pour les handicapés et le minimum vieillesse, qui seront augmentées, et celles attribuées « entre deux périodes d'activité », qui sont des « trappes à inactivité », « pas assez incitatives ».

Gérard Darmanin a cité en exemple la prime d'activité, attribuée aux travailleurs à revenus modestes. « En 2016, quand elle a été créée », son coût était de « 4 milliards d'euros ». « Aujourd'hui, c'est 6. En deux ans, il y a eu

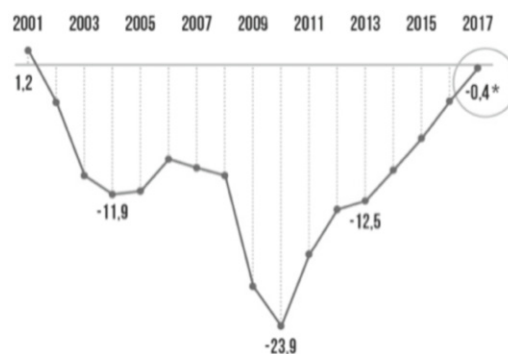
2 milliards de prime d'activité en plus alors qu'on a une croissance économique et des créations d'emplois. Il y a un système qui fonctionne mal ».

Source : « Les aides sociales, des “trappes à inactivité” selon G rald Darmanin »,
Le Monde avec AFP Publi  le 29 mai 2018

1. Pourquoi certaines prestations seraient-elles moins l gitimes que d'autres ?
2. Qu'entend-on par « trappe   inactivit  » ?
3. Quel est le paradoxe mis en  vidence par G. Darmanin ?
4. La soci t  dans son ensemble peut-elle p tir de la gestion collective du risque du ch mage ?

DOCUMENT 5 • RETOUR   L' QUILIBRE DU R GIME G N RAL : UNE PREMI RE DEPUIS 2001

**Solde du r gime g n ral de s curit  sociale
en milliards d'euros.**



Source : Minist re de l' conomie et des Finances, septembre 2016

1. Comment expliquer le « trou » de la s curit  sociale ?
2. Comment ce d ficit  tait-il financ  ?

3. Faites des recherches pour identifier les moyens mis en œuvre pour déduire ce déficit.
4. Le partage des risques présente-t-il des difficultés ?

1. les effets positifs du partage des risques

Le partage des risques apporte des effets positifs au niveau individuel

Le partage des risques permet à chaque individu d'être rassuré et d'accroître son bien-être. Le fait de savoir qu'en cas de chômage l'individu pourra percevoir une allocation chômage lui permettant de faire les démarches nécessaires pour retrouver un emploi lui permet de moins appréhender ce risque.

Lorsque les risques sont partagés, les individus ne sont pas obligés de constituer une épargne de précaution et une épargne de prévoyance visant à se couvrir contre les risques. Les risques de maladie, d'accident, de vieillesse... peuvent alors être appréhendés avec davantage de sérénité.

Le partage des risques apporte des effets positifs au niveau collectif

Le partage des risques bénéficie également à toute la société car une population en meilleure santé est également une population plus productive. Ceux qui tirent le plus profit de la gestion collective des risques sont les plus démunis qui ne pourraient sans cela, accéder par exemple à certains soins médicaux.

Mais la gestion collective des risques ne se limite pas aux risques sociaux, on peut également évoquer le cas de la recherche. La recherche représente souvent un coût très important pour les entreprises alors même que les résultats sont incertains. Le partage des coûts de la recherche, entre entreprises, à travers des alliances ou des partenariats, permet la réalisation de travaux, qui pourraient ne pas voir le jour, sans cette gestion collective. Si la recherche aboutit à l'innovation, c'est alors toute la société qui en bénéficie.

2. Les effets négatifs du partage des risques

Le partage des risques apporte des effets négatifs au niveau individuel et collectif

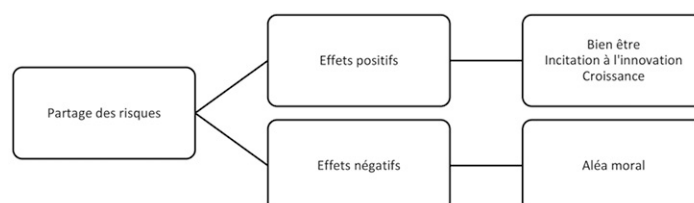
La prise en charge collective des risques fait naître une relation principal-agent qui apparaît en situation d'asymétrie d'information. En effet, après la signature d'un contrat, il n'est pas toujours possible de contrôler les agissements de l'agent. Celui-ci peut alors adopter un comportement qui ne va pas dans le sens souhaité par le principal : c'est une situation d'aléa moral.

En matière de santé, on peut distinguer deux types d'aléa moral :

- un aléa moral *ex ante* qui correspond au fait que l'assuré ne sera pas incité à adopter les comportements préventifs en matière de santé, du fait qu'il est assuré ;
- un aléa moral *ex post* qui correspond au fait que l'assuré aura des dépenses en matière de santé plus élevées car il sait qu'il est remboursé.

Cette situation, si rien n'est fait pour y remédier, porte préjudice à la société dans son entier car les dépenses en matière de santé vont être plus importantes pour tout le monde. Au niveau individuel tout le monde va en pâtir car, pour réduire ces comportements, les systèmes collectifs d'assurance mettent en place des tickets modérateurs ou des contrats incitatifs qui peuvent se traduire par des hausses de coût pour l'assuré.

Schéma de synthèse



Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

Les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? Rectifiez ou précisez vos réponses.

1. La prise en charge des risques collectifs ne présente que des avantages pour les individus
2. La prise en charge collective des risques ne présente que des inconvénients pour les individus.
3. L'aléa moral résulte d'une asymétrie d'informations
4. La prise en charge collective des risques permet d'accroître le bien-être.
5. L'aléa moral correspond à une modification du comportement des individus du fait de la prise en charge collective des risques
6. L'innovation résulte de comportements individuels et n'est pas favorisée par la prise en charge collective des risques.
7. La prise en charge collective des risques agit sur la croissance
8. Les coûts supportés par chacun sont plus élevés lorsque la prise en charge des risques est collective
9. Le déficit croissant de la sécurité sociale en France témoigne des dérives de la prise en charge collective des risques.
10. La prise en charge collective des risques déresponsabilise les individus.

Exercice 2 Discutez la phrase suivante :

Si il n'y avait pas de prise en charge collective des risques en matière de santé, il vaudrait mieux être jeune, bien portant et riche.

Exercice 3 Écosystème des pôles de compétitivité 2.0

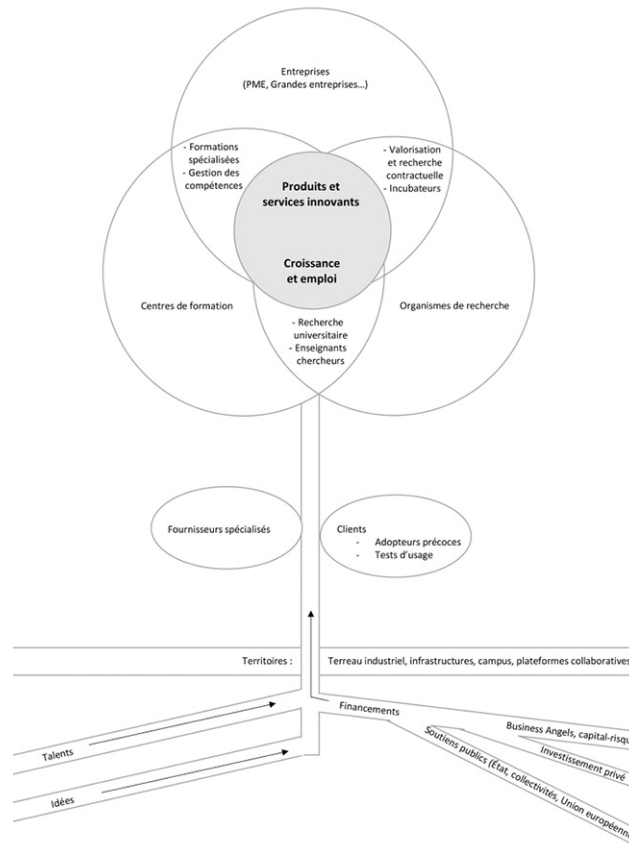
Depuis leur création, les pôles de compétitivité ont favorisé l'émergence de très nombreux projets collaboratifs porteurs d'innovations. Désormais, il est attendu qu'ils deviennent de véritables « usines à produits d'avenir ». L'objectif est de transformer les travaux collaboratifs de R&D en davantage de produits, procédés et services innovants mis sur le marché. Cette orientation influe également sur la sélection de nouveaux projets de R&D soutenus grâce au fonds unique interministériel (FUI).

L'État s'attache à promouvoir un environnement global favorable aux entreprises et à l'innovation et à soutenir l'effort de recherche et de développement (R&D) déployé au sein des pôles de compétitivité. [...]

Au plan international, il s'agit d'aider les acteurs des pôles, en priorité les entreprises, à identifier les meilleurs partenaires internationaux et à nouer des partenariats technologiques centrés sur la création de valeur. Plusieurs acteurs soutiennent les pôles de compétitivité et leurs membres dans cette dynamique (Business France, Bpifrance, etc.).

L'innovation est un effort de recherche et développement qui a rencontré le marché. Il s'agit là d'un axe fort de l'activité des pôles de compétitivité que l'État accompagne.

Source : <http://competitivite.gouv.fr/les-financements-des-projets-des-poles-356.html>

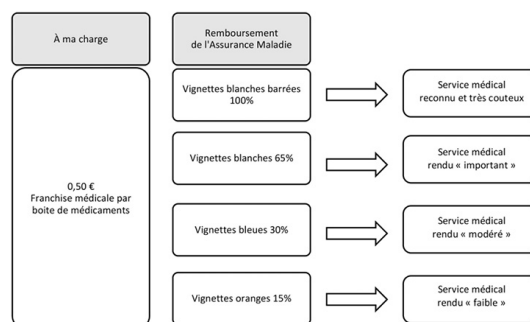


1. Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?
2. Pourquoi peut-on parler à leur sujet de gestion collective des risques ?
3. Quels sont les agents qui bénéficient des pôles de compétitivité ?

Dissertation

Sujet : Quels sont les effets du partage des risques en matière de santé ?

DOCUMENT 1 • TAUX DE REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS



Source : assurancepsi.fr

DOCUMENT 2

Le nombre d'Américains sans assurance maladie a augmenté de 1,3 point de pourcentage, soit environ 3,2 millions de personnes, pendant l'année 2017, selon un sondage réalisé par Gallup et publié mardi.

Les données font apparaître la plus forte augmentation en une année depuis l'expansion de la couverture liée au Affordable Care Act, également dénommé Obamacare qui a été promulgué en 2009 par le président des États-Unis d'alors, Barack Obama.

Les groupes qui ont subi les baisses les plus fortes en termes de couverture de l'assurance-santé sont les jeunes de 18 à 25 ans, les noirs et les hispaniques ainsi que les personnes dont les revenus annuels du ménage sont inférieurs à 36 000 dollars des États-Unis, comme le montre l'indice du bien-être Gallup-Sharecare.

En dépit de la hausse de 2017, le pourcentage d'Américains sans assurance reste faible si on le compare au pic de 18 % atteint au troisième trimestre de 2013.

Le « mandat individuel » de l'Obamacare, qui obligeait chaque personne à acquérir une assurance-maladie ou à payer une pénalité a pris effet au quatrième trimestre de cette année.

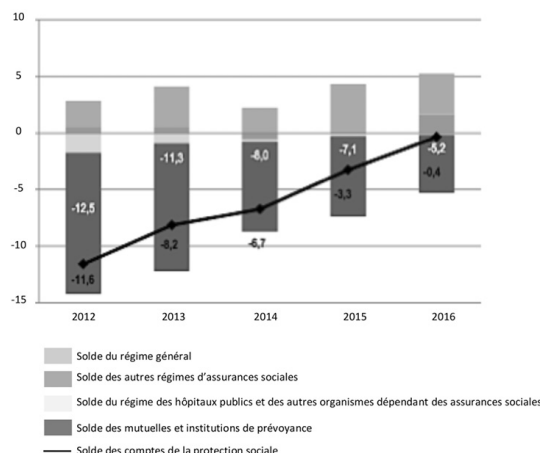
Entre cette période et 2016, le nombre de personnes qui ont souscrit pour elles-mêmes une assurance-maladie a augmenté de 3,7 % selon Gallup. [...]

Le sondage Gallup a été effectué par des entretiens téléphoniques réalisés auprès de 25 072 adultes entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2017, la marge d'erreur est de 1 %.

F

Source : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2018-01/17/content_50234076.htm

DOCUMENT 3



En milliards d'euros

Lecture : En 2016, le solde des comptes de la protection sociale s'élève à -0,4 milliard d'euros. Le régime général est déficitaire de 5,2 milliards d'euros, tandis que les autres régimes et organismes d'assurances sociales ainsi que les régimes de la mutualité et de la prévoyance sont excédentaires (respectivement +3,2 et +1,7 milliards d'euros en 2016). Les autres régimes de la protection sociale sont équilibrés par convention (voir annexe 1).

Source : *La protection sociale en France et en Europe en 2016*, édition 2018, Drees

DOCUMENT 4

Montants en milliards d'euros, évolutions en %

		2012	2013	2014	2015	2016	16/15
Public	Administrations publiques	161 020	164 716	169 373	173 275	177 197	2,3
	Soins de santé maladie pris en charge par l'assurance maladie et l'État*	140 967	144 178	148 100	151 314	154 233	1,9
	Indemnités journalières**	9 497	9 472	9 836	10 231	10 754	5,1
	Prestations médico-sociales (hors personnes handicapées)	8 231	8 553	8 845	9 264	9 264	2,2

	<i>dont Ehpa et Ehpad***</i>	6 838	7 063	7 323	7 685	7 685	2,4
	<i>dont Services de soins infirmiers à domicile</i>	1 352	1 430	1 461	1 505	1 505	1,1
	Autres (soins de santé pris en charge par la Camieg et le Fonds CMU, action de prévention, action sociale des caisses, etc.)	2 325	2 513	2 592	2 945	2 945	10,6
Privé	Mutuelles et institutions de prévoyance	21 365	21 924	21 883	22 343	22 343	0,4
	Maintien de salaire / complément d'indemnités journalières	1 977	2 114	1 974	2 158	2 158	1,2
	Remboursements des mutuelles et institutions de prévoyance	19 388	19 810	19 909	20 185	20 185	0,3
	Autres sociétés financières et non financières (SF et SNF)****	4 526	4 442	4 536	4 540	4 540	-0,6
Total Maladie		186 911	191 082	195 792	204 080	204 080	2

* Ce poste de dépenses recouvre les soins délivrés en ville et en établissement de santé. Il intègre les soins pris en charge au titre de la couverture maladie universelle (CMU) de base jusqu'en 2015, remplacée par la protection universelle maladie (PUMA) à partir du 1^{er} janvier 2016.

** IJ pour maladie et AT-MP, y compris congés maladie de longue durée des agents de l'État.

*** Ehpa : établissement d'hébergement pour personnes âgées ; Ehpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

**** Comprend principalement les prestations extra-légales d'employeurs.

Source : La protection sociale en France et en Europe en 2016, édition 2018, Drees

3 Les principes et les institutions de la gestion collective des risques.

DOCUMENT 1



Image par Imaresz de Pixabay

1. Ce type de catastrophe peut-il être évité ?
2. Qui finance les pertes liées à ce type d'événements ?

1. Les principes

DOCUMENT 1 • LA PRÉVENTION

La France a aujourd'hui un très bon système de soins. Mais nous avons des progrès à faire en matière de prévention et de lutte contre les inégalités de santé. Par exemple, la différence d'espérance de vie entre les Français les plus modestes et les Français les plus aisés est de

13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes.

La bonne santé est aussi une question de justice sociale, qui doit passer évidemment par un égal accès aux soins, mais aussi par l'information, les bonnes pratiques, la vaccination, le dépistage, etc.

Le Premier ministre Édouard Philippe et la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn ont présenté lundi 26 mars le Plan national de santé publique. C'est un plan complet qui tient compte de tout ce qui peut avoir une incidence positive ou négative sur l'état de santé de la personne : lutte contre les addictions, éducation, sport, dépistage, vaccination, qualité de l'air. De nombreux ministères sont mobilisés.

Il concerne toutes les étapes de la vie parce que les risques et les environnements changent avec le temps.[...]

Ce plan représente un investissement de 400 millions d'euros sur 5 ans et comporte 25 mesures adaptées aux différents âges de la vie.

Source : D'après <https://www.gouvernement.fr/plan-national-de-sante-publique-la-prevention-pour-lutter-contre-les-inegalites-de-sante>

1. Pourquoi l'État a-t-il intérêt à mettre en place des plans de prévention en matière de santé ?
2. Quels sont les moyens d'action de l'État pour faire en sorte que les individus prennent mieux en considération leur état de santé ?

3. En matière de qualité de l'air, citez quelques dispositifs mis en œuvre par l'État

DOCUMENT 2 • LA MUTUALISATION DES RISQUES

L'assurance est un mécanisme de partage des risques, de sorte qu'ils se compensent entre eux. C'est ce que l'on appelle le principe de la mutualisation des risques.

Pour que l'ensemble du dispositif ne soit pas mis en péril, les risques intégrés à la mutualité doivent être :

- homogènes*** : il faut réunir un grand nombre de risques de même nature, qui ont les mêmes chances de se réaliser et qui occasionneront des débours du même ordre ;
- dispersés*** : il faut éviter de regrouper les risques qui ont des chances de se réaliser en même temps et au même endroit : dans ce cas, la compensation ne pourrait avoir lieu. Si on assure contre la grêle tous les exploitants agricoles d'une même région, le moindre orage de grêle peut anéantir les récoltes de tous les assurés et entraîner des conséquences catastrophiques pour l'assureur
- divisés*** : il ne faut pas qu'un sinistre à lui seul puisse menacer la mutualité.

Les statistiques sont indispensables à l'assurance pour déterminer la probabilité de réalisation du risque.

Cette probabilité s'appelle la fréquence. Il est également possible de déterminer le coût

moyen d'un sinistre.

À partir de ces éléments, l'assureur peut alors calculer le montant de la cotisation d'équilibre, c'est-à-dire le montant moyen nécessaire pour compenser les risques entre eux.

Source : « Comprendre le mécanisme de l'assurance »,
lafinancepourtous.com

1. Expliquez le principe de mutualisation des risques.
2. Pourquoi les risques doivent-ils être homogènes ?
3. À quoi sert la cotisation dont il est question dans le texte ?

DOCUMENT 3 • A. LA DIVERSIFICATION DES RISQUES

Dans une situation normale du marché, la diversification est un moyen efficace de réduire les risques. Si vous possédez un seul placement et qu'il affiche un mauvais rendement, vous pourriez tout perdre votre argent. Par contre, si vous possédez un portefeuille diversifié qui comprend plusieurs types de placements, il est beaucoup moins probable que tous vos placements affichent un mauvais rendement en même temps. Les gains que vous réalisez grâce aux placements affichant un bon rendement vous permettent de compenser les pertes liées au mauvais rendement des autres placements. [...]

En théorie, la diversification vous permet de réduire le risque lié à votre portefeuille sans sacrifier le rendement potentiel. Un portefeuille

efficace génère un certain rendement au plus faible risque possible. Une fois que votre portefeuille est entièrement diversifié, vous devez prendre des risques supplémentaires pour augmenter son rendement potentiel.

Source : <https://www.gerezmieuxvotreargent.ca/investir/notions-de-base-sur-les-placements/comprendre-le-risque/diversification/>

1. Expliquez la phrase soulignée
2. Quelles précautions faut-il prendre pour éviter le risque de perte en capital ?

DOCUMENT 3 • B.

Les OPC (Organismes de placement collectif) sont des fonds d'investissement qui permettent aux investisseurs de mettre en commun leur épargne, pour investir dans un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations, etc.). Il existe deux catégories d'OPC : les FCP et les SICAV.

Ces fonds et SICAV offrent une grande diversité de placements, répondant à de nombreux objectifs d'investissement et profils de risque.

Destinés à ceux qui ne veulent pas gérer eux-mêmes leurs investissements en Bourse, les OPC sont gérés par des professionnels des marchés financiers. Autre avantage : les épargnants peuvent investir dans un placement déjà diversifié avec un montant réduit.

Source : www.abe-infoservice.fr/epargne/placements-en-bourse/linvestissement-en-opc-sicav

1. Quel est l'intérêt pour un petit épargnant d'acheter des parts d'OPC ?
2. Ce type de placement est-il sans risque ?

2. Les institutions

DOCUMENT 1 • LES INSTITUTIONS DE PRISE EN CHARGE DES RISQUES

La question de l'organisation et du financement de la prise en charge des personnes âgées dépendantes est inscrite dans l'agenda politique français depuis plusieurs années, dans un contexte général de vieillissement de la population et d'augmentation de la demande de soins de longue durée. Si l'on dénombre aujourd'hui près de 1,2 million bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), on prévoit une augmentation de 35 % de cet effectif d'ici à 2030 et de 100 % d'ici à 2060 [...].*

Des trois producteurs ou financeurs de soins de longue durée traditionnellement identifiés – la famille, l'État et le marché – l'entourage familial apparaît comme la clé de voûte du système de prise en charge. Selon l'Enquête Handicap-Santé (Drees, Insee), en 2008, 4,3 millions d'individus aidaient régulièrement un proche âgé de 60 ans ou plus à domicile. En volume horaire, l'implication de la famille serait environ trois fois plus importante que celle des professionnels [...].

Évalué à 24 milliards d'euros en 2010, soit 1,4 % du PIB français, l'effort public en faveur

des personnes âgées dépendantes représentait entre 68 et 77 % du coût financier global de la prise en charge des personnes âgées dépendantes [...].

Dans ce contexte, le marché de l'assurance dépendance peut être amené à jouer un rôle complémentaire important. La souscription à une assurance offre en effet la possibilité aux individus de se couvrir, même partiellement, face à un risque financier pouvant atteindre au total plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Source : Roméo Fontaine et Nina Zerrar, « Comment expliquer la faible disposition des individus à se couvrir face au risque dépendance ? », *Questions d'économie de la santé*, n° 188, juin 2013

1. Identifiez les différentes institutions qui prennent part au risque de dépendance.
2. En quoi consiste le rôle de la famille ? celui de l'État ?
3. Quel rôle complémentaire peut jouer le marché de l'assurance ?

DOCUMENT 2 • DISTINGUEZ MUTUELLES ET ASSURANCES

Qu'il s'agisse d'une mutuelle santé ou d'une assurance santé, les deux ont le même but : rembourser tout ou partie des frais médicaux qui ne sont pas couverts par la Sécurité sociale (ou Assurance Maladie). Au-delà de ce but partagé, mutuelle santé et assurance santé se distinguent principalement par leur nature et leurs statuts.

Une mutuelle est une société à but non lucratif. Elle repose sur la solidarité entre ses membres (les mutualisés) pour le remboursement de leurs frais médicaux. La mutuelle santé est régie par le Code de la Mutualité et est contrôlée par l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles (ACAM)

En tant qu'entreprise à but non lucratif, une mutuelle santé n'est pas supposée faire de bénéfices. Si c'est le cas, le conseil d'administration de la mutuelle peut décider de reverser une partie de ces bénéfices aux adhérents ou de constituer une réserve, en prévision de périodes difficiles. Dans tous les cas, la mutuelle informe ses adhérents de ses choix.

À savoir : *à la différence des assurances santé, les mutuelles santé ne peuvent exiger de questionnaire médical pour leurs adhérents*

L'assurance santé est aussi communément appelée « complémentaire santé ». C'est un produit commercial proposé par une compagnie d'assurance privée, soumise elle aussi à la même autorité de contrôle.

La grande différence entre une mutuelle santé et une assurance santé réside dans le fait qu'une compagnie d'assurance vend des produits pour en tirer un bénéfice, qui reviendra aux actionnaires de la compagnie (et non aux adhérents).

Si l'on met à part le questionnaire de santé éventuel, les deux organismes ont des

fonctionnements similaires en pratique. Il arrive d'ailleurs qu'un même réseau de gestion du tiers payant soit commun à des mutuelles et à des compagnies d'assurance.

Source : « Mutuelle ou complémentaire santé, que choisir ? », Le figaro.fr, 2012

<http://www.lefigaro.fr/assurance/2012/05/29/05005-20120529ARTFIG00529-mutuelle-ou-complementaire-sante-que-choisir.php>

1. Remplissez un tableau permettant de comparer mutuelle et assurance santé (objectif, nature, statut, financement, utilisation des profits)

1. Les principes de la gestion collective

La prise en charge collective des risques requiert un certain nombre de principes pour être efficace.

Le premier de ces principes est la prévention. Effectivement, le mieux est de tout mettre en œuvre pour que les risques ne surviennent pas. Cette prévention peut être mise en place par chaque individu qui va tenter d'avoir une hygiène de vie et un niveau de formation, par exemple, lui permettant d'échapper à certains risques. Mais la société elle-même peut et doit s'organiser pour éviter certains risques. C'est ainsi que l'État cherche également à éviter certains risques par la mise en place de plan de prévention des catastrophes naturelles (par exemple avec des mesures concrètes à mettre en œuvre par les populations dans des régions soumises au risque d'inondation), mais aussi par des contrôles. Par exemple, en matière de sécurité alimentaire, ou lors des périodes de canicules par la mise en place de mesures auprès des personnes plus fragiles...

La mutualisation est le deuxième principe, c'est le procédé qui consiste à diminuer le risque lié à un événement en transférant la charge des risques sur plusieurs agents économiques. Les assurés versent des cotisations ou des primes d'assurance en vue de se protéger financièrement contre certains risques. Ces sommes versées par tous les assurés servent ensuite à indemniser les quelques assurés qui subissent des sinistres. La mutualisation consiste donc à accepter de payer pour les autres sachant que peut-être un jour on pourrait soi-même en avoir besoin. Si les individus n'étaient pas assurés, ils ne pourraient pas forcément payer la totalité des dommages subis. Les assurances couvrent des individus exposés à des risques identiques mais dont la probabilité est différente. Ainsi si le risque survient pour l'un des assurés, une semaine après la

signature de son contrat, il sera indemnisé comme un assuré de longue date. Cette mutualisation des risques suppose donc une évaluation des risques, de chaque assuré, assez précise.

La diversification est le troisième principe. Un individu qui voudrait placer de l'argent aurait intérêt à ne pas placer l'ensemble de son épargne sur un seul placement mais à diversifier les placements afin de diversifier les risques. Le principal risque d'un investissement financier est la perte en capital : c'est à dire que non seulement l'individu ne perçoit pas de revenu de son placement mais peut récupérer une somme finale moins importante que la somme initiale investie. La perte en capital peut concerner des achats immobiliers mais également des produits d'épargne (action, obligation...) revendus à perte. Pour réduire les risques de perte en capital, l'individu doit préférer diversifier ses placements : ainsi si l'un des placement subit une perte en capital, cette perte pourra être compensée par le rendement plus élevé d'un autre placement. Les organismes de placement collectif permettent aux épargnants d'accéder à des placements diversifiés même avec des sommes peu importantes.

2. Les institutions qui prennent en charge les risques

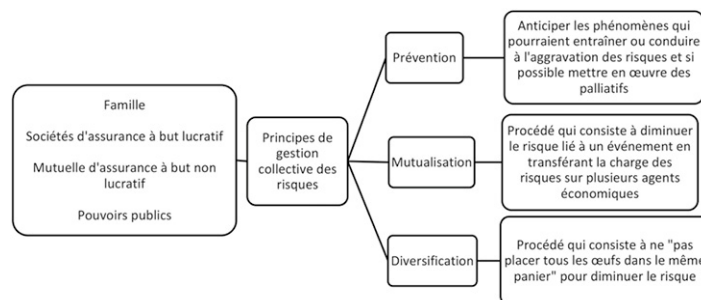
La famille demeure une institution de solidarité fondamentale. Non seulement la famille apporte souvent une aide financière importante dont bénéficient particulièrement les plus jeunes générations, mais il s'agit également d'une solidarité non financière qui repose sur l'échange de services, mais aussi de dons et de contre dons qui vont permettre à chacun de faire face aux risques de l'existence. Néanmoins d'autres institutions visent à protéger les individus contre les risques. La protection sociale est organisée selon quatre niveaux :

La sécurité sociale fournit la couverture de base des risques maladie, vieillesse, accident du travail et famille.

Les régimes dits complémentaires peuvent fournir une couverture supplémentaire aux risques pris en charge par la sécurité sociale. Certains sont obligatoires, c'est le cas des régimes complémentaires de retraite des salariés du secteur privé et d'autres sont facultatifs, c'est le cas des mutuelles de santé, des sociétés d'assurance et des institutions de prévoyance. La distinction entre les mutuelles et les assurances privées repose sur le fait que les mutuelles sont des organismes sans but lucratif. Les profits réalisés doivent donc être reversés aux mutualistes. Les sociétés d'assurance elles ont pour objectif la réalisation de profits. L'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) gère le régime d'assurance chômage. Enfin, une aide sociale relevant de l'État et des collectivités territoriales apporte un soutien aux plus démunis.

On constate toutefois une tendance importante depuis le XIX^e siècle : la prise en charge collective des risques se fait de plus en plus par l'État ou le système de protection sociale et de moins en moins par la famille. Par ailleurs, le système de protection sociale couvre des domaines de plus en plus larges

Schéma de synthèse



Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1

Reliez les exemples suivants au principe auquel ils se réfèrent :

Plan de prévention du risque inondation	•
Acquérir des actions et des obligations	• • Mutualisation
Payer ses cotisations d'assurance	•
Plan vigipirate	• • Prévention
Régulariser le paiement de sa prime d'assurance	•
Acheter un logement pour le louer alors que l'on a déjà de l'argent en banque	• • Diversification
Déclarer un accrochage avec sa voiture à son assureur	•

Exercice 2

Remplissez le texte en utilisant les termes suivants :

État, la mutualisation, la famille, la gestion collective des risques, sociétés d'assurance, la diversification, la prévention, mutuelles.

..... repose sur plusieurs principes qui doivent être mis en œuvre pour réduire les risques :

..... qui consiste pour un individu à diversifier ses placements afin de compenser des risque des perte en capital de certains placements par des rendements élevés d'autres placements

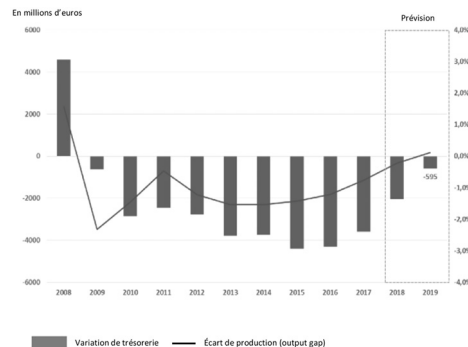
..... qui vise à mettre en place des mesures permettant de diminuer la probabilité que le risque survienne.

..... qui vise à diminuer le risque en répartissant sa charge entre plusieurs agents.

Différentes institutions vont prendre en charge ces risques. Historiquement c'est qui a été le plus souvent sollicitée pour pallier les risques sociaux, puis petit à petit, cette prise en charge s'est faite de manière plus, soit par des soit par des L'..... intervient également souvent pour contribuer à la gestion des risques.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

DOCUMENT 1 • SOLDE FINANCIER DE L'ASSURANCE CHÔMAGE ET POSITION DE L'ÉCONOMIE DANS LE CYCLE



Sources : solde financier Unédic, prévisions de février 2018 ;

Écart de production : Commission européenne, automne 2017

Note : l'output gap ou écart de production représente l'écart entre le niveau réel du produit intérieur brut et son niveau potentiel. Il reflète la position de l'économie dans le cycle.

Source : situation financière de l'Assurance chômage, Unédic 2018

1. Distinguez les principes de mutualisation et de diversification des risques à l'aide d'exemples. (4 points)
2. Comment a évolué l'assurance chômage depuis 2008 ? Mesurez cette évolution à l'aide d'un indicateur statistique. (3 points)
3. Expliquez en quoi l'évolution conjoncturelle influence le solde financier de l'assurance chômage. (4 points)

Deuxième partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Quels sont les principes de la gestion collective des risques ?

DOCUMENT 1 • LA MUTUALISATION DES RISQUES

Les assurances sociales s'inspirent des principes de l'assurance privée : elles fonctionnent sur la base de la mutualisation des risques (la probabilité de réalisation du risque dans l'ensemble de la communauté des assurés est très faible, ce qui permet de diviser le montant de l'indemnisation par le nombre de cotisants et de réduire ainsi le montant de la cotisation de chacun), sans toutefois se heurter aux mêmes limites que celles rencontrées par les assurances purement individuelles, à savoir :

- la couverture de certaines éventualités telles que le chômage ou les charges familiales ;
- la sélection et la tarification des assurés en fonction de risques spécifiques liés à leur âge et à leurs antécédents médicaux.

L'affiliation obligatoire à un régime de sécurité sociale financé par des impôts ou des cotisations (et non par des tarifs établis en fonction de la probabilité de réalisation des risques couverts) permet de couper court à ces difficultés. En supprimant la possibilité pour les personnes à faibles risques de s'assurer à des conditions plus avantageuses auprès de la compagnie de leur choix, et

en opérant une redistribution entre les cotisants, la Sécurité sociale met en œuvre une solidarité universelle.

Source : viepublique.fr

DOCUMENT 2

Les actions nouvelles de prévention des risques professionnels menées au cours des 12 derniers mois. En %

	Ensemble des établissements	Fonction publique			Secteur		
		État	Territoriale	Hospitalière	De 1 à 9 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés
Mise à disposition de nouveaux équipements de prévention individuelle (EPI)	18,8	17,4	18	28,2	16,5	29,3	41,9
Développement de la formation à la sécurité du personnel	18,2	23,4	31,1	49,7	12	42,8	65,9
Modification des locaux, des équipements ou des produits utilisés	16,8	18,4	18,9	33,5	14,5	25,7	38,9
Modification de l'organisation du travail	9,8	12,8	11,1	24,6	8,6	13,5	18,3
Élaboration d'un nouveau plan de prévention	8,3	11,8	6,7	21,9	6	16,7	32,2
Autres mesures	4,9	2,5	6,9	3,3	5,3	3,1	3,3

Lecture : 18,8 % des établissements ont au cours des douze mois précédents l'enquête mis à disposition de leurs salariés de nouveaux équipements de protection individuelle.

Champ : Établissement d'un salarié ou plus, France entière

Source : « La prévention des risques professionnels, les mesures mises en œuvre par les employeurs publics et privés », *Dares analyses*, n° 13, mars 2016

4 La protection sociale et le principe de la solidarité collective

1. Que paie-t-on lorsque l'on va chez le médecin ? Expliquez

DOCUMENT 1 • ASSURANCE ET ASSISTANCE

L'assistance et l'assurance sont considérées comme les deux principales techniques de protection sociale. Elles se distinguent essentiellement par les principes qui les fondent mais aussi par leurs implications en termes de droits, de devoirs et de conditions d'accès. Il est courant de les opposer dans le développement historique des systèmes de protection sociale, mais elles doivent également être analysées au regard d'une troisième notion : celle de la solidarité.

L'assurance sociale est traditionnellement présentée comme un système de protection sociale reposant sur des mécanismes de transfert du type contribution / rétribution. Les travailleurs versent une cotisation qui est fonction de leur revenu, et s'ouvrent ainsi un droit « objectif » sur la société. Ce droit consiste à percevoir une prestation dont le montant est en rapport avec leur revenu, en cas d'interruption ou de privation d'emploi.

L'assistance sociale procède d'une histoire et d'une logique différentes. Héritière de la charité chrétienne et de la Révolution française de 1789, à travers ses principes d'égalité et de solidarité nationale, elle se définit comme le devoir de la société de porter secours aux indigents, vieillards ou enfants abandonnés. Elle passe par l'octroi d'une aide aux personnes dont les ressources sont insuffisantes, financée par les impôts et versée par les collectivités publiques sans contrepartie de cotisation. Elle peut prendre la forme de prestations monétaires ou en nature. Ces prestations constituent pour la collectivité une obligation légale à l'égard des personnes en situation de besoin. Elles ne sont pas contributives : autrement dit, aucune contrepartie n'est exigée du bénéficiaire. En revanche, elles sont soumises à des conditions de ressource et de besoin qui justifient l'examen au cas par cas de la situation du demandeur : de ce fait, elles ne constituent qu'un droit « subjectif ».

Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/approfondissements/assistance-assurance-protection-sociale.html>

1. Distinguez logique d'assurance et logique d'assistance en remplissant le tableau ci-dessous

	Assurance	Assistance
Objectifs		

Financement		
Ayant droits		
Type de solidarité		
Exemple		

DOCUMENT 2 • A. REDISTRIBUTION VERTICALE ET REDISTRIBUTION HORIZONTALE

Certains dispositifs ont pour vocation principale de redistribuer « verticalement » les revenus, c'est-à-dire de réduire les écarts de niveaux de vie dans la population. D'autres privilégient une redistribution « horizontale » et transfèrent des revenus entre ménages qui ont éventuellement les mêmes niveaux de vie avant redistribution mais qui sont de compositions différentes (présence d'enfants, personnes invalides, etc.). Ils reposent généralement sur le principe d'une compensation : compensation du coût de l'enfant pour les familles, compensation des besoins spécifiques liés à un handicap, ou compensation de besoins spécifiques liés à l'âge pour les personnes âgées.

Ces deux dimensions de la redistribution sont de fait imbriquées. L'impôt sur le revenu, par son barème progressif, contribue à réduire les inégalités de niveau de vie en étant très ciblé sur les ménages aisés. De même, les minima sociaux les réduisent en améliorant le niveau de vie des personnes très modestes. Si ces

dispositifs ont donc clairement un objectif de redistribution « verticale », ils réalisent aussi une redistribution « horizontale » : à revenu donné, leur montant varie selon les caractéristiques du ménage. Dans le cas de l'impôt sur le revenu, le calcul de l'impôt fait intervenir la composition du ménage (quotient familial, crédits et réductions d'impôt pour garde d'enfants, etc.) mais aussi l'âge de ses membres (dispositifs spécifiques aux personnes âgées par exemple).

D'autres dispositifs ont plutôt vocation à effectuer une redistribution « horizontale » des revenus pour aider des ménages aux besoins spécifiques. L'ensemble le plus important, en masses financières, est constitué des prestations familiales qui, dans l'optique de compenser le coût de l'enfant, redistribuent des revenus en direction des familles. Ces dispositifs ont également des conséquences en termes de redistribution « verticale » et contribuent dans une certaine mesure à réduire les inégalités de niveaux de vie. Cette redistribution « verticale » est parfois intégrée à la logique de la prestation : les prestations familiales sous condition de ressources ne sont versées qu'en deçà d'un plafond de ressources.

Source : François Marical, « Les mécanismes de réduction des inégalités de revenus en 2008 », *France, portrait social*, Insee, 2009

DOCUMENT 2 • B. EFFETS DES MÉCANISMES DE REDISTRIBUTION SUR LES NIVEAUX DE VIE MENSUELS POUR

LES PLUS RICHES ET LES PLUS PAUVRES

	Montant moyen pour les 10 % les plus pauvres en euros	Montant moyen pour les 10 % les plus riches en euros
Niveau de vie avant redistribution	281	5 939
Cotisations patronales famille + CSG-CRDS	-13	-443
Impôts sur le revenu	5	-785
Taxe d'habitation	-4	-65
Allocations familiales	+64	+12
Autres prestations familiales	+100	+3
Aides au logement	+172	+1
RSA et autres minima sociaux	+217	+4

Niveau de vie après redistribution	821	4 666

France métropolitaine, montant mensuels pour une personne seule

Source : Observatoire des inégalités, Insee, données 2015

1. Comparez à l'aide d'un calcul de votre choix, les niveaux de vie avant redistribution
2. Montrez que les prélèvements contribuent à réduire les inégalités
3. Montrez que les prestations réduisent les inégalités.
4. Comparez à l'aide d'un calcul de votre choix les niveaux de vie après redistribution.
5. Distinguez dans le mécanisme de redistribution, ce qui relève plutôt de la redistribution verticale et ce qui relève plutôt de la redistribution horizontale.

DOCUMENT 3 • LES TYPES D'ÉTAT PROVIDENCE

La classification des régimes de welfare state élaboré par Gosta Esping Andersen permet, par exemple, de distinguer trois modèles : le modèle libéral, le modèle corporatiste ou continental et le modèle social-démocrate ou nordique. Le premier se caractérise à la fois par des allocations d'assistance sous condition de ressources, des transferts sociaux à caractère universel modestes et un système d'assurances sociales limité. L'État encourage le marché, se limite à une intervention minimale pour assurer la protection sociale la plus élémentaire et parfois même cherche à

favoriser l'essor des assurances privées. Les exemples typiques de ce modèle sont les États-Unis, le Canada, l'Australie et aujourd'hui la Grande-Bretagne. Le modèle continental est fondé, au contraire, sur le système des assurances obligatoires organisé dans un esprit corporatiste de défense des intérêts et des droits acquis. Ce modèle favorise le maintien des différences de statut social, mais il se fonde aussi sur une conception traditionnelle du rôle de la famille où les femmes sont encouragées par le système des allocations familiales à se tenir en marge de la sphère professionnelle et à prendre en charge avant tout l'éducation de leurs enfants. Dans ce modèle, les assurances privées jouent un rôle modeste dans le système de protection sociale. Les pays proches de ce modèle sont, d'après Esping-Andersen, l'Autriche, la France, l'Allemagne et l'Italie. Enfin, il y a le modèle nordique ou social démocrate dans lequel le principe de l'universalité des droits sociaux est appliqué de la façon la plus systématique, ce qui permet à l'ensemble de la société, la classe moyenne comme la classe ouvrière, de bénéficier d'un très haut niveau de protection sociale. Ce modèle, qui est en quelque sorte une synthèse du libéralisme et du socialisme, favorise l'émancipation des individus par rapport aux lois du marché, mais aussi par rapport au rôle de la famille. Cette classification permet de comprendre les modes d'organisation des sociétés occidentales par rapport à la protection sociale en général et les

formes spécifiques de stratification sociale qui en découlent.

Source : Serge Paugam et Nicolas, Duvoux, *La régulation des pauvres*,
PUF, 2008

d'après Gosta Esping Andersen, *Les trois mondes de l'État providence*,
Paris, PUF, coll. « Le lien social », 1999

1. Remplissez le tableau suivant :

Types d'État providence			
Public visé			
Condition requise			
Type de financement			
Degré de protection			
Type de redistribution			
Pays concernés			

1. Assurance et assistance

C'est après 1945, et au terme d'un long processus, que naît en France l'État providence, c'est-à-dire un État qui a pour but principal d'assurer le bien-être de ses citoyens. Cela passe par la mise en place d'un système de protection sociale qui a progressivement permis de couvrir les individus contre les risques sociaux. Le système de protection sociale repose sur deux logiques complémentaires :

La logique de l'assurance repose principalement sur le travail : les salariés versent des cotisations sociales correspondant à leur niveau de revenu et obtiennent ainsi des droits à prestations si certains risques surviennent : on parle de prestations contributives puisqu'il faut avoir préalablement cotisé pour y avoir droit. Cette logique s'appuie plutôt sur une redistribution « horizontale » puisque les bien-portant paient pour les malades, ceux qui ont un emploi paient pour ceux qui sont au chômage, ceux qui n'ont pas d'enfants paient pour ceux qui ont des enfants, etc.

La logique de l'assistance repose davantage sur la solidarité collective en versant des prestations à ceux qui ont épuisé leurs droits à prestations et dont les ressources sont insuffisantes. Le financement de ce type de prestation repose sur l'impôt. Cette logique d'assistance relève plutôt d'une redistribution verticale car elle s'opère des individus qui sont les mieux dotés vers ceux qui n'ont pas ou peu de ressources. Elle vise donc à réduire les inégalités.

Le système français, reposait, au départ, davantage sur le système de l'assurance que sur celui de l'assistance, mais l'évolution du chômage en particulier, a conduit l'État à développer de plus en plus le système de l'assistance. Les deux logiques coexistent donc dans le système français de protection sociale.

En France l'endettement croissant des institutions de protection sociale conduisent à une crise financière de l'État providence et à des réformes indispensables pour maintenir ce cadre protecteur.

2. La diversité des systèmes de protection sociale

Historiquement on peut distinguer deux grands modèles de protection sociale : le modèle bismarckien et le modèle beveridgien.

Le modèle bismarckien est un système d'assurance obligatoire mis en place en Allemagne à la fin des années 1880 par le chancelier Bismarck. Les salariés étaient conduits à cotiser dans des caisses différentes en fonction de leur corporation.

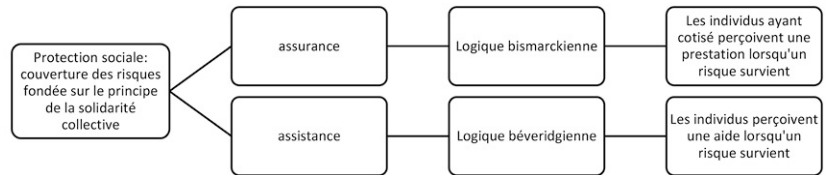
À l'opposé le modèle beveridgien correspond au modèle mise en place en Angleterre pendant la seconde guerre mondiale par Beveridge. C'est un système universaliste de protection sociale, financé par l'impôt et qui repose sur l'égalité de tous face à la protection sociale en fonction des besoins.

Une autre typologie, proposée par le sociologue danois Gosta Esping Andersen, est apparue dans les années 1990. Elle distingue ainsi trois types idéaux d'État-providence :

- L'État-providence universaliste, d'inspiration beveridgienne qui propose une protection sociale de haut niveau ouverte à tous les individus du fait de leur citoyenneté
- L'État-providence corporatiste, d'inspiration bismarckienne, qui repose une protection sociale variable selon la profession et où les prestations sont contributives.
- L'État-providence résiduel correspond à une protection faible mais ouverte à tous, c'est le filet minimum de sécurité.

La solidarité collective peut donc se mettre en place de manière très différente.

Schéma de synthèse



Pour aller plus loin

Comparaison système français et système américain

DOCUMENT 1

[Aux États-Unis], il n'existe pas de système national obligatoire d'assurance maladie comme en France.

Le système de santé aux USA repose sur :

– **Le financement public** pour certaines populations uniquement. Il se concentre essentiellement sur deux programmes : le programme fédéral Medicare pour les plus de 65 ans et les personnes gravement handicapées (soit 15 % de la population) et le programme Medicaid qui s'adresse aux familles pauvres avec enfants et touche 11 % de la population.

– **Le financement privé** pour le reste de la population, l'assurance est donc majoritairement privée aux États-Unis. Les Américains sont assurés en général via leurs employeurs ou sinon de manière individuelle lorsque leur employeur ne propose pas d'assurance ou qu'ils travaillent en indépendant. La composante « assurance médicale » dans le choix d'un emploi est donc un critère important.

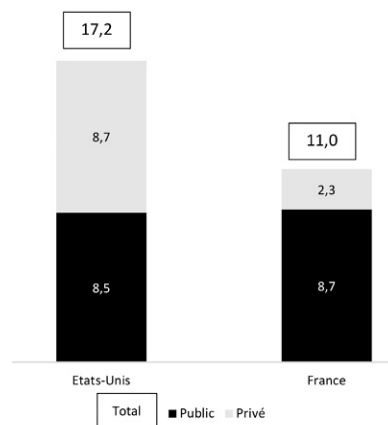
Source : <https://www.europusa.com/assurance/pourquoi-et-comment-choisir-une-bonne-assurance-sante/comment-fonctionne-le-systeme-de-sante-et-les-assurances-aux-etats-unis/>

DOCUMENT 2 • L'OBAMACARE

*L'Obamacare est le surnom donné à l'**Affordable Care Act**, promulgué le **30 mars 2010** par Barack Obama et appliqué depuis le **1^{er} janvier 2014**. Littéralement, ce texte pourrait se traduire par « loi sur les soins abordables ». La raison d'être de ce texte de loi est de **faire bénéficier tous les citoyens américains**, et plus particulièrement les plus démunis, d'une **couverture santé**. Pour ce faire, cette loi **oblige** tous les citoyens à souscrire une assurance santé auprès d'un assureur privé. Les personnes qui étaient déjà couvertes à titre individuel mais dont la police ne correspondait pas aux exigences de l'Obamacare ont été invitées à changer d'assureur à la fin de l'année 2014. Une aide financière a par ailleurs été accordée aux Américains disposant de revenus plus modestes. Les citoyens n'ayant souscrit aucune assurance doivent depuis 2015 payer une pénalité. Grâce à l'Obamacare, la proportion de la population américaine non assurée est passée de 16 % à 8,9 % de 2010 à 2016. La loi oblige également les entreprises de plus de 50 employés à proposer une couverture santé à leurs employés. Enfin, l'Obamacare permet de faciliter l'accès au programme Medicaid dans les différents États : les États sont libres de choisir d'abaisser ou non le seuil financier pour bénéficier du programme Medicaid.*

Source : <https://www.france-science.org/Le-systeme-de-sante-aux-Etats-Unis.html>

DOCUMENT 3 • PART DU PUBLIC ET DU PRIVÉ LE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ



Source : *Alternatives économiques*, hors série n° 112, décembre 2017

DOCUMENT 4 • LE SYSTÈME FRANÇAIS D'ASSURANCE MALADIE

Protéger chacun contre les risques de l'existence (handicap, maladie, chômage) ou lui permettre de faire face correctement au vieillissement ou aux charges de famille, tel est l'objet de la protection sociale. Reste qu'il y a différentes façons de l'organiser, de la financer ou de la concevoir. Certains préconisent de s'en remettre à l'initiative privée, chacun s'assurant comme il le souhaite et mettant en concurrence les sociétés d'assurance pour y parvenir. C'est ainsi que s'est organisée l'assurance maladie aux États-Unis, qui est donc facultative et privée. En France (comme dans tous les autres pays de l'Union européenne), le choix a été fait de rendre l'assurance maladie obligatoire de sorte que tout le monde soit couvert. En outre, les cotisations sont proportionnées aux revenus et non aux risques encourus (contrairement à la

logique assurantielle : l'assurance maladie porte donc mal son nom), ce qui aboutit à une redistribution, non seulement des bien portants vers les malades (ce serait le cas aussi dans un dispositif d'assurance), mais aussi des personnes à revenus élevés vers les personnes à revenus faibles ou inexistantes. Seule une fraction minime (mais actuellement en voie d'accroissement) est laissée à la charge des assurés, lesquels ont la possibilité de souscrire une assurance complémentaire, dont le prix est parfois proportionnel aux revenus (mutuelles de santé), parfois partiellement proportionnel aux risques (organismes de prévoyance ou sociétés d'assurance).

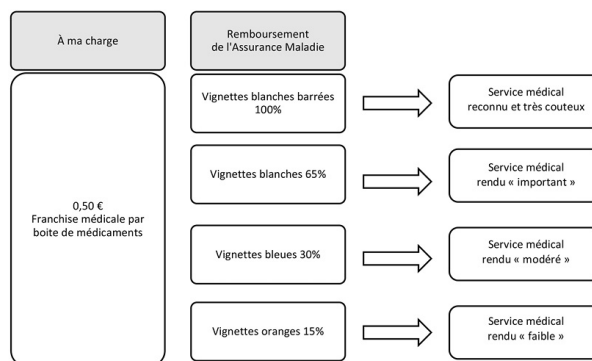
Source : *Alternatives économiques*, Hors-série Pratique, n° 31, 01/11/2007

1. À partir des documents ci dessus, remplissez un tableau comparatif suivant entre le système français et le système américain d'assurance maladie en indiquant le public visé, le mode de financement, la part du système privé et du système public, les avantages et les inconvénients.

Dissertation

Sujet : Quels sont les effets du partage des risques en matière de santé ?

DOCUMENT 1 • TAUX DE REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS



Source : assurancepsi.fr

DOCUMENT 2

Le nombre d'Américains sans assurance maladie a augmenté de 1,3 point de pourcentage, soit environ 3,2 millions de personnes, pendant l'année 2017, selon un sondage réalisé par Gallup et publié mardi.

Les données font apparaître la plus forte augmentation en une année depuis l'expansion de la couverture liée au Affordable Care Act, également dénommé Obamacare qui a été promulgué en 2009 par le président des États-Unis d'alors, Barack Obama.

Les groupes qui ont subi les baisses les plus fortes en termes de couverture de l'assurance-santé sont les jeunes de 18 à 25 ans, les noirs et les hispaniques ainsi que les personnes dont les revenus annuels du ménage sont inférieurs à 36 000 dollars des États-Unis, comme le montre l'indice du bien-être Gallup-Sharecare.

En dépit de la hausse de 2017, le pourcentage d'Américains sans assurance reste faible si on le compare au pic de 18 % atteint au troisième trimestre de 2013.

Le « mandat individuel » de l'Obamacare, qui obligeait chaque personne à acquérir une assurance-maladie ou à payer une pénalité a pris effet au quatrième trimestre de cette année.

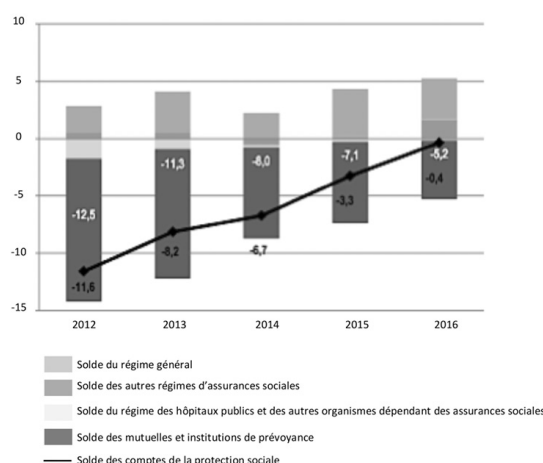
Entre cette période et 2016, le nombre de personnes qui ont souscrit pour elles-mêmes une assurance-maladie a augmenté de 3,7 % selon Gallup. [...]

Le sondage Gallup a été effectué par des entretiens téléphoniques réalisés auprès de 25 072 adultes entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2017, la marge d'erreur est de 1 %.

F

Source : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2018-01/17/content_50234076.htm

DOCUMENT 3



En milliards d'euros

Lecture : En 2016, le solde des comptes de la protection sociale s'élève à -0,4 milliard d'euros. Le régime général est déficitaire de 5,2 milliards d'euros, tandis que les autres régimes et organismes d'assurances sociales ainsi que les régimes de la mutualité et de la prévoyance sont excédentaires (respectivement +3,2 et +1,7 milliards d'euros en 2016). Les autres régimes de la protection sociale sont équilibrés par convention (voir annexe 1).

Source : La protection sociale en France et en Europe en 2016, édition 2018, Drees

DOCUMENT 4

		2012	2013	2014	2015	2016	16/15
Public	Administrations publiques	161 020	164 716	169 373	173 275	177 197	2,3
	Soins de santé maladie pris en charge par l'assurance maladie et l'État*	140 967	144 178	148 100	151 314	154 233	1,9
	Indemnités journalières**	9 497	9 472	9 836	10 231	10 754	5,1
	Prestations médico-sociales (hors personnes handicapées)	8 231	8 553	8 845	9 264	9 264	2,2

	<i>dont Ehpa et Ehpad***</i>	6 838	7 063	7 323	7 685	7 685	2,4
	<i>dont Services de soins infirmiers à domicile</i>	1 352	1 430	1 461	1 505	1 505	1,1
	Autres (soins de santé pris en charge par la Camieg et le Fonds CMU, action de prévention, action sociale des caisses, etc.)	2 325	2 513	2 592	2 945	2 945	10,6
Privé	Mutuelles et institutions de prévoyance	21 365	21 924	21 883	22 343	22 343	0,4
	Maintien de salaire / complément d'indemnités journalières	1 977	2 114	1 974	2 158	2 158	1,2
	Remboursements des mutuelles et institutions de prévoyance	19 388	19 810	19 909	20 185	20 185	0,3
	Autres sociétés financières et non financières (SF et SNF)****	4 526	4 442	4 536	4 540	4 540	-0,6
Total Maladie		186 911	191 082	195 792	204 080	204 080	2

Montants en milliards d'euros, évolutions en %

* Ce poste de dépenses recouvre les soins délivrés en ville et en établissement de santé. Il intègre les soins pris en charge au titre de la couverture maladie universelle (CMU) de base jusqu'en 2015, remplacée par la protection universelle maladie (PUMa) à partir du 1^{er} janvier 2016.

** IJ pour maladie et AT-MP, y compris congés maladie de longue durée des agents de l'État.

*** Ehpa : établissement d'hébergement pour personnes âgées ; Ehpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

**** Comprend principalement les prestations extra-légales d'employeurs.

Source : La protection sociale en France et en Europe en 2016, édition 2018, Drees

Thème 2

**Comment les entreprises
sont-elles organisées et
gouvernées ?**

1 Comment l'entreprise s'organise-t-elle ?

DOCUMENT 1 • LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2018

En 2018, les créations d'entreprises atteignent un nouveau record : 691 000 entreprises ont été créées en France, soit 17 % de plus qu'en 2017. Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont particulièrement dynamiques (+ 28 %) comme les créations d'entreprises individuelles classiques (+ 20 %). Les créations de sociétés augmentent beaucoup plus modérément (+ 2 %). Le secteur des transports et de l'entreposage (+ 68 %) contribue le plus à la hausse globale. En particulier, les immatriculations dans les autres activités de poste et de courrier (qui incluent la livraison à domicile) s'envolent, essentiellement sous le régime du micro-entrepreneur. Tous types d'entreprises confondus, les créations s'accroissent fortement dans la quasi-totalité des régions. Hors micro-entrepreneurs, seules 6 % des entreprises sont employeuses au moment de leur création. Elles démarrent leur activité avec 2,7 salariés en moyenne. Les créateurs d'entreprises individuelles ont en moyenne 36 ans en 2018. Quatre créateurs d'entreprises sur dix sont des femmes.

Source : INSEE Première, *Les créations d'entreprises en 2018*, n° 1734, janvier 2019

1. Quelle est la tendance de la création d'entreprise en 2018 ?
2. Quelles sont les caractéristiques des créateurs d'entreprises ?

DOCUMENT 2 • LES DIFFÉRENTES STRATÉGIES DE L'ENTREPRISE

Une entreprise est une structure qui se positionne sur des marchés en perpétuels mouvements. En fonction du contexte, l'entreprise est amenée à déterminer ses axes de développement et les moyens lui permettant de suivre les orientations stratégiques retenues [...]

L'entreprise dispose de 3 choix principaux pour poursuivre le développement de ses activités :

- Elle peut tout d'abord décider de miser sur la croissance de celles-ci ;*
- De maintenir une ou plusieurs activités à leur niveau actuel, et donc d'essayer de stabiliser l'entreprise ;*
- Ou elle peut décider d'abandonner certaines activités pour se recentrer sur d'autres.*

Pour mettre en œuvre ces axes de développement, il faut adopter une stratégie et déterminer les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

La stratégie de l'entreprise, pour répondre aux axes de développement qui ont été fixés, doit permettre à celle-ci de chercher à se procurer des avantages concurrentiels par rapport aux autres entités du secteur.

Les principales stratégie d'entreprise sont les suivantes :

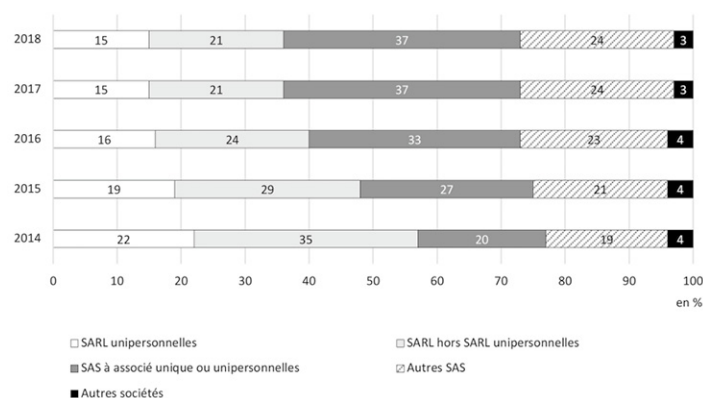
- *La stratégie de domination par les coûts,*
- *La stratégie d'innovation et de technologie,*
- *La stratégie de différenciation,*
- *Les stratégies de coopération.*

Source : Le coin des entrepreneurs, mai 2019

1. Expliquez la première phrase du texte
2. Expliquez chacune des stratégies citées à la fin du texte dans le tableau suivant :

Stratégie de baisse des coûts	
Stratégie d'innovation	
Stratégie de différenciation	
Stratégie de coopération	

DOCUMENT 3 • RÉPARTITION DES SOCIÉTÉS CRÉÉES PAR STATUTS JURIDIQUES



Lecture : en 2018, la part de l'ensemble des SARL unipersonnelles parmi les sociétés créées s'établit à 15 %.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

1. Quel est le type de société dont la part est la plus élevée parmi les sociétés créées en 2018 ?
2. Quel constat peut-on tirer de l'évolution des statuts juridiques des sociétés créées sur la période 2014-2018 ?

DOCUMENT 4 • LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN 2019

À fin janvier 2019, le cumul sur 12 mois du nombre de défaillances s'élève à 54 371, soit une hausse de 0,6 % par rapport à janvier 2018.

Le cumul du nombre de défaillances repart donc légèrement à la hausse sur un an (+0,6 %), alors que l'on observait une baisse le mois dernier (-1,0 %).

L'évolution des défaillances diffère selon les secteurs.

Les secteurs des transports, des conseils et services aux entreprises et des activités financières et d'assurances enregistrent les plus fortes progressions du nombre de défaillances (respectivement +12,6 %, +6,7 % et +6,7 %). Les défaillances augmentent sensiblement dans d'autres secteurs, en particulier dans l'hébergement-restauration (+2,1 %) et l'industrie (+1,4 %).

Sur la même période, les défaillances reculent cependant dans plusieurs secteurs, en particulier dans l'agriculture (-4,7 %),

l'information et communication (-3,2 %), le commerce (-1,7 %) et la construction (-1,7 %).

Les défaillances progressent pour les PME (+0,6 %). Elles reculent en revanche pour les ETI et les grandes entreprises.

Les encours de crédits portés par les entreprises défaillantes sur les douze derniers mois représentent à fin janvier plus de 0,3 % du total des encours de crédit déclarés au Service Central des Risques de la Banque de France. Selon des données encore provisoires, le cumul des défaillances augmenterait de 0,8 % à fin février 2019.

Source : Banque de France, mai 2019

<https://www.banque-france.fr/statistiques/chiffres-cles-france-et-etranger/defaillances-dentreprises>

1. Comment les défaillances d'entreprises ont-elles évolué sur un an ?
2. Résumer dans le tableau suivant les secteurs où les défaillances d'entreprises ont reculé et ceux où les défaillances d'entreprises ont progressé

Défaillances d'entreprises en recul	Défaillances d'entreprises en augmentation

DOCUMENT 5 • QUE SONT LES « SEUILS SOCIAUX » POUR LES ENTREPRISES ?

Les entreprises qui augmentent leurs effectifs sont soumises à un certain nombre d'obligations supplémentaires. Tour d'horizon des conséquences du franchissement de seuil d'effectifs en matière de déclarations sociales.

Les seuils sociaux représentent les obligations fiscales et sociales qui incombent aux entreprises en fonction de leur nombre de salariés.

Au fur et à mesure qu'une entreprise croît et qu'elle augmente ses effectifs, elle se voit imposer de nouvelles obligations au titre d'un franchissement de seuil. Il en va ainsi par exemple de l'obligation de payer des cotisations ou contributions sociales supplémentaires. Il peut s'agir également de l'obligation d'organiser les élections des délégués du personnel lorsque l'entreprise atteint le seuil de 11 salariés, de l'obligation d'établir un règlement intérieur lorsque l'effectif est d'au moins 20 salariés ou de l'obligation d'organiser l'élection du comité d'entreprise (CE) et du comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) quand l'entreprise franchit le seuil de 50 salariés.

Afin d'amortir les changements induits par le franchissement de seuils, il existe toutefois des dispositifs de lissage des seuils permettant

d'étaler dans le temps les modifications de taux pour les cotisations sociales calculées en fonction des effectifs.

Source : economie.gouv.fr

1. Comment peut-on définir et justifier les seuils sociaux ?
2. Quel est l'intérêt de la mise en place de dispositifs de lissage des seuils sociaux ?

DOCUMENT 6 • LA RÉFORME DES « SEUILS » SOCIAUX DES ENTREPRISES

Pour favoriser la croissance des Petites et moyennes entreprises (PME), le projet de loi PACTE (Plan pour la croissance et la transformation des entreprises) prévoit d'alléger et de simplifier les obligations liées aux seuils afin de créer un élan juridique plus favorable au développement des PME :

- l'ensemble des seuils situés à des niveaux proches (entre 11,5 et 250 salariés) seront regroupés ;*
- le seuil intermédiaire de 20 salariés sera supprimé (à l'exception du seuil d'obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés qui ne sera pas concerné par la mesure) ;*
- d'autres seuils seront rehaussés à 50 salariés (taux plein pour la contribution au Fond national d'aide au logement (FNAL), participation de l'employeur à l'effort de construction (« 1 % logement »), mise en place obligatoire d'un local de restauration, taxe pour le*

développement des industries de l'ameublement et des industries du bois) ;

– les nouvelles obligations seront effectives uniquement lorsque le seuil sera franchi pendant 5 années civiles consécutives. Si l'effectif diminue et revient à un niveau inférieur au seuil, le seuil devra à nouveau être atteint pendant 5 ans pour générer l'obligation ;

– le mode de calcul des effectifs du Code de la sécurité sociale sera généralisé.

Source : economie.gouv.fr

1. Pourquoi la loi PACTE prévoit-elle d'alléger les seuils sociaux ?

2. Les nouvelles obligations vont-elles se mettre en place immédiatement ?

DOCUMENT 7 • LES FONCTIONS DE L'ENTREPRENEUR

C'est à Joseph Schumpeter (1883-1950) qu'il revient d'avoir donné à l'entrepreneur cette place devenue mythique dans le développement du capitalisme en l'identifiant à la fonction d'innovation. L'entrepreneur « schumpetérien » est en effet un esprit, une fonction plus qu'une personne que l'on pourrait identifier. Cette fonction est de rompre le « flux circulaire » en détournant les facteurs de production des usages anciens vers des nouveaux. Il rompt cette routine grâce au crédit puisqu'il est « d'abord débiteur avant de devenir entrepreneur » ce qui lui permet de diriger le capital hors de son usage établi (reproduction du système à l'identique) pour

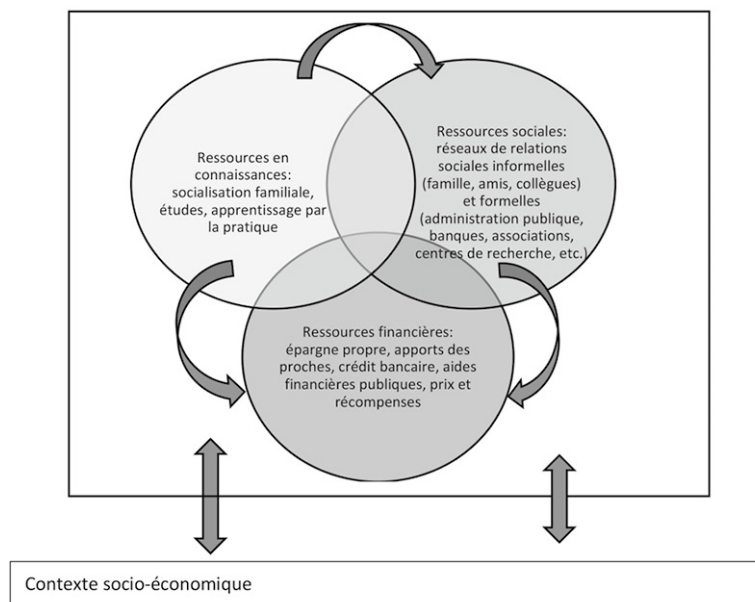
l'affecter à de nouvelles combinaisons productives (technique, organisation, gestion). L'entrepreneur est donc celui dont l'existence fait que le changement vient de l'intérieur du processus économique dans une dynamique endogène. Il ne s'adapte pas à un environnement (qui lui donnerait ses facteurs et absorberait ses produits) comme le croit la théorie néo-classique mais c'est lui qui au contraire, par son intervention, le façonne (en modifiant les techniques de production et les préférences des consommateurs). La fonction de l'entrepreneur est donc uniquement d'innover. Celui qui l'incarne peut être un employé dépendant ou n'avoir qu'un lien éphémère avec l'exploitation (de la firme) puisqu'il n'agit que pour donner à celle-ci sa nouvelle forme (à ce titre, il peut être financier, fondateur, spécialiste du droit financier ou technicien). Mais tout travailleur indépendant n'est pas non plus entrepreneur. Enfin, L'entrepreneur n'est pas le capitaliste et, de ce fait, ne supporte pas les risques financiers (le risque est assumé par le prêteur ou le banquier). Il n'est pas non plus le directeur d'exploitation (en effet, dans une économie « circulaire », c'est-à-dire qui se reproduit à l'identique malgré sa croissance, il n'y a pas d'innovation et il ne peut donc y avoir d'entrepreneur). Si l'entrepreneur peut apparaître à d'autres époques, c'est le développement du capitalisme qui permet d'isoler cette fonction des autres au fil du temps (d'où le problème de sa perception chez les

classiques) mais si cette fonction se distingue rarement en pratique. L'identification de l'entrepreneur est d'autant plus difficile qu'il perd son caractère dès qu'il se transforme en gestionnaire de son innovation [...] Les entrepreneurs ne peuvent constituer en conséquence une classe sociale et la seule position sociale qu'ils peuvent conquérir est celle du propriétaire foncier ou du capitaliste.

Source : Jean-Pierre Biasutti, Laurent Braquet, *Comprendre l'entreprise*, Ellipses, 2013

1. Quel est le rôle d'un entrepreneur-innovateur ?
2. Quelles peuvent être les autres fonctions de l'entrepreneur ?

DOCUMENT 8 • LES RESSOURCES DE L'ENTREPRENEUR



Source : Sophie Boutillier, *Le potentiel de ressources de l'entrepreneur-innovateur*, https://www.openscience.fr/IMG/pdf/iste_techinn18v3n2_3.pdf

1. Résumer dans le tableau suivant les diverses ressources sur lesquelles l'entrepreneur peut s'appuyer pour développer son activité.

Ressources en connaissance	
Ressources sociales	
Ressources financières	

Pour les économistes, l'entreprise est une unité économique autonome qui, grâce à la combinaison de divers facteurs de production, produit des biens et des services et distribue des revenus en contrepartie de l'utilisation de ces facteurs. L'INSEE définit l'entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Quelle que soit l'entreprise, la question du calcul économique se pose : sur les choix de la combinaison productive d'une part, et sur la détermination du volume de production à réaliser d'autre part. Selon l'INSEE, En 2015, on dénombrait 3,82 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles, dont 3,70 millions correspondent à une seule unité légale indépendante.

1. Les grandes catégories d'entreprises en France

Le décret du 18 décembre 2008 définit quatre nouvelles catégories de tailles d'entreprises. Pour cela, il s'appuie sur des critères portant à la fois sur les effectifs, le chiffre d'affaires et le total de bilan. Recourir à ces trois critères permet de rendre compte de la réalité d'entreprises commerciales, financières ou de *holdings* qui jouent un rôle économique majeur par leur chiffre d'affaires ou par les actifs qu'elles détiennent, bien qu'elles n'emploient que peu de salariés.

Quatre catégories de tailles sont donc distinguées : les microentreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises (GE). Aux termes du décret, les PME incluent les microentreprises. Pour décrire plus facilement la population des entreprises sans recouvrement entre catégories, on parlera donc des « *PME non microentreprises* ».

Les quatre catégories forment également une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée. En revanche, les activités exercées, les moyens engagés, le rôle des groupes et les dimensions des marchés auxquels elles s'adressent sont très différents.

- La catégorie des **microentreprises** est constituée des entreprises qui occupent moins de dix personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas deux millions d'euros.
- La catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)** est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.
- La **catégorie des entreprises de taille intermédiaire (ETI)** est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises, qui occupent moins de 5 000 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.
- La **catégorie des grandes entreprises (GE)** est constituée des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes. Plus encore que par le nombre de leurs salariés, les grandes entreprises (GE) supplantent celles des autres catégories par l'importance des moyens qu'elles engagent.

Cette définition économique de l'entreprise montre une forte concentration du tissu productif en France. Sur ces 3,82 millions d'entreprises en 2015, l'INSEE précise que 287 grandes entreprises (GE) emploient 3,9 millions de salariés à temps plein, soit 29 % du total. À l'opposé 3,67 millions, soit 96 %, sont des microentreprises ; elles emploient 2,4 millions de salariés à temps plein (18 % du total). Au-delà de ce dualisme du système productif

français, se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée ou de l'emploi : près de 5 800 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 140 000 PME non microentreprises emploient respectivement 25 % et 28 % des salariés à temps plein.

2. Le cycle de vie de l'entreprise

On retient généralement cinq grandes phases dans la vie d'une entreprise : c'est le « cycle de vie de l'entreprise ». Dès la fin du XIX^e siècle, l'économiste Alfred Marshall compare la longévité des entreprises à celle d'un processus naturel lié à la présence des dirigeants et à leur capacité de management. Toutefois, il n'y a pas forcément une évolution mécanique de la vie des entreprises, et toutes ne traverseront pas l'ensemble des phases du cycle de vie. Tout comme un organisme vivant, chaque entreprise est différente.

Les cinq phases du cycle de vie d'une entreprise sont les suivantes :

1. La création : la société est en phase de création ou vient juste d'être créée, et elle ne réalise pas encore de chiffre d'affaires. **Trois conditions sont requises au moment de la création de l'entreprise** : l'innovation, la faisabilité, la solvabilité.

C'est une période marquée par l'élaboration de stratégies et par l'expérimentation. Durant ce moment, des activités clés typiques sont : la planification, la recherche de capital, le développement de prototypes ou de modèles de services afin d'établir la marque. Cela nécessite de nommer l'entreprise, de développer son identité visuelle (logo), son site web et/ou un espace physique et matériel promotionnel.

2. Le démarrage : Il faut alors coordonner toutes les ressources de l'entreprise et lancer les produits sur le marché. À l'issue de cette étape, l'entreprise réalise du chiffre d'affaires, mais ses résultats peuvent néanmoins être encore déficitaires. Lorsque l'entreprise est fondée, fonctionne et commence croître, les

dirigeants lancent généralement des actions en matière de marketing et de ventes, d'embauche de personnel, d'amélioration de l'organisation du travail.

3. L'adolescence et la croissance : l'entreprise est en activité, réalise du chiffre d'affaires et possède un véritable portefeuille de clients. La croissance nécessite des investissements supplémentaires qui nécessitent de nouvelles solutions de financement. Au cours de cette phase, elle doit également réaliser des profits. L'entreprise doit effectuer des prévisions et prendre des décisions à long terme, comme réaliser des investissements coûteux. Une manière de soutenir la croissance de l'entreprise est alors de s'ouvrir au marché à l'international ou par le commerce en ligne. L'expansion peut aussi impliquer de nouveaux locaux dans un nouveau quartier. Une autre manière d'atteindre de nouveaux marchés est de diversifier l'offre de biens et services pour satisfaire les goûts des clients, avec une plus grande sélection de produits.

4. La maturité : il s'agit de la phase la plus longue, l'entreprise a généralement plusieurs années d'existence, son chiffre d'affaires est plus solide et son endettement reste mesuré.

La solution passe généralement par une augmentation de capital pour mobiliser des capitaux afin de poursuivre le développement. Pour réussir, l'entreprise doit reposer sur des fondamentaux solides, une bonne planification, et continuer à innover sur les marchés.

5. Le vieillissement : l'entreprise arrive alors à l'étape de la transmission, qui peut se traduire par une entrée en Bourse ou une cession, que ce soit à un fonds, au management ou à une autre entreprise. L'entreprise se prépare à la succession des créateurs.

3. Les fonctions de l'entrepreneur

L'entrepreneur est un personnage clé de l'économie. L'histoire de l'économie de marché depuis les prémises de la révolution industrielle au XVIII^e siècle est d'abord

émaillee d'entrepreneurs de légende. Du barbier perruquier Richard Arkwright, qui se lance dans la filature dans les années 1760 à Steve Jobs d'Apple, Mark Zuckerberg de Facebook ou Elon Musk de Tesla aujourd'hui, les *success stories* se succèdent depuis trois siècles, et les grandes entreprises ont longtemps porté le nom de leur illustre créateur à l'instar de Ford, Peugeot, Tata, etc. L'analyse économique retient pour cerner ce personnage légendaire les diverses fonctions de l'entreprise moderne : tantôt le financier, tantôt l'innovateur, tantôt le gestionnaire avisé se succèdent pour incarner le personnage de l'entrepreneur. Preneur de risques ? Faiseur de projets ? Révolutionnaire de l'économie ? Découvreur d'opportunités de profits sur les marchés ? Ses qualités dominantes font encore débat de nos jours.

Mais on considère souvent l'entrepreneur comme le personnage qui porte le risque (en s'endettant notamment), investit, met en œuvre les innovations et révolutionne la production pour créer de nouvelles méthodes de production, et lancer de nouveaux biens et services sur les marchés.

Mais si le rôle de l'entrepreneur peut apparaître déterminant dans la phase de démarrage de l'entreprise puis au cours de son développement, celle-ci reste une aventure collective, dont la réussite repose également sur un environnement et des institutions plus ou moins favorable à l'entrepreneuriat : moyens financiers (personnels, familiaux, bancaires), poids des institutions (famille, État et grandes entreprises), ressources scientifiques et techniques, état de la société (revenu, goûts des consommateurs, infrastructures), ou réglementations plus ou moins favorables à la libre entreprise.

La pensée économique a mis en avant le rôle de l'entrepreneur : sa fonction centrale, pour un auteur comme Joseph Schumpeter, est d'innover : l'entrepreneur est ce personnage hors du commun, au cœur des déséquilibres économiques et du processus

de « *destruction créatrice* » qui révolutionne perpétuellement les structures du capitalisme.

Dans une économie de marché de libre concurrence, l'entrepreneur est guidé par le profit monétaire, c'est-à-dire par la différence entre le coût des ressources (y compris le coût d'opportunité du capital utilisé) et le prix de sa production. L'activité entrepreneuriale consiste à capturer des profits monétaires qui étaient restés inaperçus jusqu'alors. Le profit joue aussi un rôle incitatif très important dans l'économie de marché.

De surcroît, l'activité entrepreneuriale contribue à la coordination des activités économiques : au final, la fonction entrepreneuriale est indispensable à l'accroissement de la productivité des facteurs de production et elle est en cela un élément fondamental de la croissance économique.

Mais l'entrepreneur a aussi d'autres fonctions : il peut être un actionnaire au sens où, en tant que propriétaire du capital, il apporte des capitaux indispensables au lancement de l'entreprise en assumant le risque, et il peut avoir également une fonction de management lorsqu'il faut prendre des décisions relatives à l'organisation de l'entreprise, à ses projets, à son développement.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
L'entreprise est une unité économique autonome qui, grâce à la combinaison de divers facteurs de production, produit des biens et des services et distribue des revenus en contrepartie de l'utilisation de ces facteurs		
Le cycle de vie de l'entreprise comporte trois phases		
La société est l'entreprise du point de vue du droit		
L'entreprise recherche uniquement le profit		
La catégorie des microentreprises est constituée des entreprises qui occupent moins de dix personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas deux millions d'euros.		
Les grandes entreprises représentent une faible part des salariés en France		
Les entreprises sont immatriculées au répertoire SIRENE		
Les entreprises suivent toujours les mêmes phases du cycle de vie de l'entreprise		

En 2017, les créations d'entreprises ont fortement diminué en France		
Depuis 2007, la définition de la création d'entreprise est harmonisée au niveau européen		

Exercice 2 Décrire chaque étape du cycle de vie de l'entreprise

Création de l'entreprise	
Croissance	
Maturité	
Vieillesse	

Testez vos capacités

Exercice 1 Le « business plan »

La « business plan » (ou plan d'affaire en français) est un dossier écrit de présentation d'un projet de création/reprise d'entreprise qui présente tous les aspects du projet :

- les créateurs,
- le produit ou le service,
- le marché (les clients),
- les moyens techniques qui seront mis en œuvre,
- les moyens humains, le coût de ces moyens,
- les prévisions financières,
- le cadre juridique retenu,

– et tout autre aspect utile pour que le lecteur comprenne le projet.

Ce document est utile pour expliquer un projet à un tiers, discuter avec les différents partenaires (investisseurs, banquiers, administrations...) et matérialiser une vision commune du projet entre les associés.

Au niveau financier, il comprend au minimum :

- le compte de résultat prévisionnel,
- le plan de financement,
- et le calcul du seuil de rentabilité.

Source : Agence France Entrepreneurs, 2018
<https://www.afecreation.fr/cid5252/business-plan.html?&pid=198>

1. Pourquoi la rédaction du « business plan » est une phase très importante de la création d'une entreprise ?
2. À qui s'adresse surtout la partie relative aux documents financiers ?

Exercice 2 Le régime du micro-entrepreneur

Toute personne peut, sous conditions, devenir micro-entrepreneur, que ce soit à titre principal ou à titre complémentaire. Cette activité doit être exercée sous forme d'entreprise individuelle et relever pour l'assurance vieillesse de la Sécurité Sociale – Indépendants ou de la Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse (Cipav). Un micro-entrepreneur est une personne exerçant une activité non salariée en entreprise individuelle.

Il existe trois catégories d'activités pouvant être exercées sous le régime de l'auto-entrepreneuriat : les activités commerciales, artisanales et libérales.

Un micro-entrepreneur est une personne physique exerçant une activité d'agent commercial, de commerçant, d'artisan, d'artisan-commerçant ou une activité libérale en entreprise individuelle, étant sous

le régime fiscal de la micro-entreprise (articles 50-0 et 102 ter du code général des impôts) et bénéficiant d'un régime micro-social simplifié (article L. 133-6-8 du code de la sécurité sociale).

Sont concernées les entreprises individuelles dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas (pour l'année écoulée) :

- 170 000 euros pour les micro-entrepreneurs dont l'activité principale est la vente de marchandises, la restauration ou la fourniture de logement ;
- 70 000 euros pour les prestataires de services (notamment artisanaux) relevant des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) et les professionnels libéraux relevant des Bénéfices Non Commerciaux (BNC).

Le régime du micro-entrepreneur est un régime simplifié de déclaration et de versement des cotisations et contributions sociales par un prélèvement proportionnel au chiffre d'affaires, selon le principe « pas de chiffre d'affaires, pas de cotisations ».

Source : guichet-entreprises.fr, 2018
<https://www.guichet-entreprises.fr/fr/creation-dentreprise/micro-entrepreneur/regime-micro-entreprise/>

1. Quelles sont les conditions pour devenir « micro-entrepreneur » ?
2. Quels peuvent être les avantages de ce type de statut pour l'économie ?

Exercice 3 Part des femmes et des plus de 50 ans parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (années 1990 et années 2010)

Part des femmes		Part des plus de 50 ans	

	Années 1990	Années 2010	Années 1990	Années 2010
Artisans sans salarié	11	23	30	33
Commerçants sans salarié	38	42	36	43
Artisans employant de 1 à 9 salariés	14	22	32	32
Commerçants employant de 1 à 9 salariés	30	30	33	36
Chefs d'entreprise de 10 à 49 salariés (bâtiment, industrie, transports)	15	11	46	40
Chefs d'entreprise de 10 à 49 salariés (commerces, services)	20	25	37	40
Chef de moyenne entreprise de 50 à 499 salariés	15	13	48	43
Chef de grande entreprise	12	20	40	45

de 500 salariés et plus				
Ensemble	23	<u>25</u>	34	<u>37</u>

Champ : Actifs âgés de 20 à 70 ans.

Sources : Enquêtes emploi (Insee)

Sources : Cédric Hugrée, « Une photographie statistique des patronats en France (années 1990-années 2010) », in Michel Offerlé, *Patrons en France*, La découverte, 2017

1. Faire une phrase avec les chiffres soulignés.
2. Quelles sont les informations principales que l'on peut tirer de ce document ?

Exercice 4 Les fonctions de l'entrepreneur

Cocher dans le tableau suivant la fonction de l'entrepreneur qui correspond à l'exemple proposé

	Innovateur	Manager	actionnaire
Lancement et commercialisation d'un nouveau modèle d'ordinateur hybride révolutionnaire			
Animation d'une équipe de projet sur l'intelligence marketing			
Décision de délocalisation d'une partie de la production des aspirateurs en Bulgarie			

Lancement d'un nouveau service de paiement proposé par la start-up			
Réorganisation des services au sein de l'entreprise			
Investissement de capitaux familiaux dans la création d'une nouvelle société			
Mise en place d'un plan de rationalisation des coûts			
Vente d'un portefeuille d'actions au titre de « stock-options »			
Apport de capitaux propres pour le démarrage d'une nouvelle entreprise			
Développement d'un nouveau			

moteur électrique sur un nouveau type de voiture			

2 Comment les entreprises sont-elles gouvernées ?

DOCUMENT 1 • LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Dans son sens anglo-saxon, historiquement le plus ancien, la gouvernance d'entreprise se préoccupe surtout de la relation entre les propriétaires et les managers, et de la mesure du retour sur investissement pour les propriétaires ; en Europe continentale, dans son sens élargi, la gouvernance reste marquée par le souci de l'équilibre entre les intérêts de l'ensemble des parties prenantes (actionnaires, salariés, fournisseurs, clients, etc.) L'efficacité d'un système de gouvernance d'entreprise se mesure alors à sa capacité de réduire les conflits et les coûts de transaction internes préjudiciables à la réalisation de ses objectifs. On distingue généralement deux grands modèles de gouvernance de l'entreprise : dans l'optique « stakeholders », l'entreprise est considérée comme une organisation composée de différentes « parties prenantes » (appelées communément « stakeholders »), incorporant les actionnaires, les salariés, les fournisseurs, les clients... Chacun de ces groupes a des intérêts qui lui sont propres et qui peuvent être opposés à ceux des autres.

Dans l'optique « shareholders », le gouvernement d'entreprise correspond à l'ensemble des moyens mis en œuvre pour s'assurer que les décisions de l'entreprise, la gestion de ses actifs et le comportement de ses dirigeants et de ses salariés vont bien dans le sens des objectifs tels qu'ils ont été définis par les actionnaires et eux seuls. Le modèle « shareholder » ne diminue pas l'importance qu'ont les autres parties prenantes, mais distingue clairement l'objectif (la maximisation de la rémunération des actionnaires) et les moyens pour atteindre cet objectif (la satisfaction des intérêts des autres « parties prenantes » de l'entreprise).

Source : Jean-Pierre Biasutti, Laurent Braquet, *Comprendre l'entreprise*, Ellipses, 2013

1. Qu'est-ce que la « gouvernance de l'entreprise » ?
2. Qui sont les « parties prenantes » de l'entreprise ?
3. Comment se caractérise le modèle « shareholder » de la gouvernance de l'entreprise ?
4. Placer les termes suivants dans le tableau représentant les deux grands modèles de gouvernance de l'entreprise : Maximisation de

la rémunération des actionnaires ; puissance des managers ;
équilibre des relations entre les parties prenantes ; rémunération
des managers en fonction de l'objectif de maximisation du profit
pour les propriétaires du capital.

Modèle de gouvernance « Stakeholder »	Modèle de gouvernance « Shareholder »

DOCUMENT 2 • LA COOPÉRATION DANS L'ENTREPRISE

Elle est nécessaire au bon fonctionnement des entreprises, mais ne repose que sur la « bonne volonté » des opérateurs. La coopération ne s'explique en effet ni par l'intérêt économique, ni par la contrainte des procédures, ni par les normes de métier. Elle repose largement, au bout du compte, sur la seule volonté de donner : on donne aux autres parce que donner permet d'échanger et donc d'exister en entreprise. Coopérer suppose en effet de créer des liens sociaux, par l'intermédiaire desquels circulent des biens, des informations, des services, des symboles, des rites ou des émotions, comme circulaient les dons dans les sociétés « primitives ». Mais, hier comme aujourd'hui, ces échanges ne peuvent être réduits à une série de comportements altruistes et pacifiques : donner représente également le moyen d'obliger, d'obtenir, de trahir ou de prendre. Et ce « commerce » se réalise au nom d'un tiers, qu'il se nomme métier, mission, projet, réseau ou entreprise. Celle-ci tire donc parti de cette ingéniosité collective qui se donne à elle, permettant le changement et le mouvement. Pour autant, loin de reconnaître ces générosités, elle dénie l'existence du don et privilégie les modes de gestion « modernes », qui préfèrent que salariés et employeurs soient quittes, plutôt que mutuellement endettés. Norbert Alter aboutit ainsi à la mise en évidence d'un phénomène paradoxal, qui prend à rebours les discours du management ordinaire : le problème des organisations ne

consiste pas à « mobiliser les salariés », mais à tirer parti de leur volonté de donner.

Source : <http://www.journaldumauss.net> (à propos du livre de Norbert Alter, *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, La Découverte, 2009)

1. Qu'est-ce que « coopérer » ?
2. Que peut-on déduire de la phrase soulignée ?
3. Quelle critique l'auteur fait-il du management dans l'entreprise aujourd'hui ?

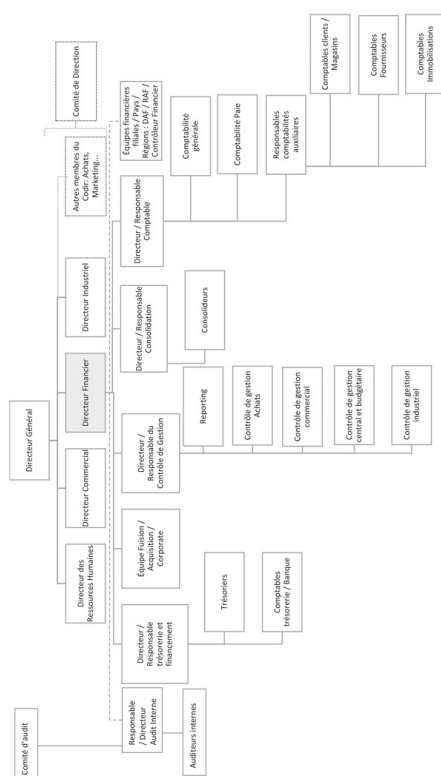
DOCUMENT 3 • LA SÉPARATION ENTRE PROPRIÉTÉ DU CAPITAL ET POUVOIR DE DIRECTION DES MANAGERS

Lorsqu'on examine les problèmes des entreprises, on peut distinguer trois fonctions : celle d'avoir ses intérêts financiers dans l'entreprise, celle d'avoir autorité sur elle, celle d'agir la concernant. Une personne seule peut bien, à des degrés divers, accomplir une ou plusieurs de ses fonctions. Avant la révolution industrielle, le travailleur-proprétaire les remplissait toutes les trois, comme le font aujourd'hui les agriculteurs. Dans le système économique des sociétés par actions, la deuxième fonction, celle d'avoir autorité sur une entreprise, est distincte de la première. La situation du propriétaire s'est réduite à avoir un ensemble d'intérêts financiers dans l'entreprise, juridiquement et dans les faits, alors que ce que nous avons appelé le groupe de direction est en situation d'avoir autorité sur elle, juridiquement et dans les faits [...] Mais pouvons-nous justifier de quelque manière l'hypothèse selon laquelle ceux qui dirigent les sociétés par actions vont aussi choisir d'agir dans l'intérêt des propriétaires ? La réponse à cette question dépend de la mesure dans laquelle, pour la direction, suivre son intérêt implique de suivre celui des propriétaires [...] Si nous supposons que le désir du profit individuel est la force première qui motive la direction, nous devons conclure que les intérêts de la direction sont différents de ceux des propriétaires et leur sont souvent radicalement opposés.

Source : A. Berle et G. Means, *The Modern Corporation and Private Property*, 1932

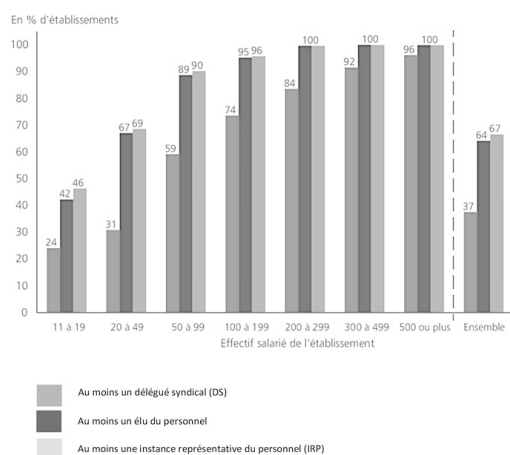
1. Associez les fonctions de la première phrase du texte avec les acteurs qui les remplissent : actionnaires, dirigeants, salariés.
2. Quels sont les intérêts des actionnaires ?
3. La direction est-elle détentrice du capital dans les grandes entreprises ?
4. Pourquoi les propriétaires du capital doivent-ils surveiller les dirigeants ?

DOCUMENT 4 • L'ORGANIGRAMME D'UNE GRANDE ENTREPRISE



1. Quel peut être l'intérêt pour une entreprise de formaliser une telle organisation ?
2. En quoi peut-on dire qu'un tel organigramme allie centralisation et décentralisation des activités ?

DOCUMENT 5 • LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS L'ENTREPRISE



Lecture : dans 24 % des établissements comptant 11 à 19 salariés, les salariés disposent d'au moins un délégué syndical.

Champ : établissements de 11 salariés ou plus des secteurs marchand et associatif (hors agriculture) ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête *Relations professionnelles et négociations d'entreprise* 2017 (RÉPONSE), volet « représentants de la direction »

Remarque

La négociation d'une convention ou d'un accord d'entreprise permet d'adapter les règles du code du travail aux spécificités et besoins de l'entreprise. Ce sont, en principe, les délégués syndicaux qui négocient avec l'employeur. Mais pour favoriser la négociation dans les petites entreprises dépourvues de délégués syndicaux, un accord peut être conclu, sous certaines conditions, par les représentants élus du personnel au comité d'entreprise (ou à défaut par les délégués du personnel) ou, en l'absence de représentants élus, par un salarié spécifiquement mandaté.

La négociation peut être obligatoire (avec des thèmes et un rythme imposés) ou libre. Dans tous les cas, les accords d'entreprise sont soumis à certaines conditions de validité, et au respect de formalités spécifiques.

Source : « Les relations professionnelles en 2017 : un panorama contrasté du dialogue social dans les établissements ? », *DARES analyses*, n° 15, avril 2018

1. Faire une phrase avec les chiffres pour l'ensemble des établissements
2. Quelles informations peut-on tirer de ce document ?

DOCUMENT 6 • L'ANALYSE DU CLIMAT SOCIAL DANS L'ENTREPRISE

		Ensemble des établissements	Établissements sans représentant du personnel présent	Établissements avec représentant du personnel présent	
		Réponses du représentant de la direction			Réponses du représentant du personnel
Climat social tendu ou plutôt tendu	2011	8	5	10	42
	2017	7	5	9	37
Au moins un arrêt de travail sur la période (débrayage, grève...)	2008-2010	11	3	17	22
	2014-2016	8	2	13	16
Au moins une autre forme de conflit collectif (grève du zèle, refus d'heures supplémentaires,	2008-2010	18	9	23	37
	2014-2016	12	6	15	27

manifestation, pétition...)					
Au moins un recours aux Prud'hommes sur la période	2008-2010	28	18	35	36
	2014-2016	26	19	32	35

Lecture : en 2011, dans les établissements où un représentant du personnel était présent, 10 % des représentants de direction et 42 % des représentants du personnel déclaraient un climat tendu ou plutôt tendu.

Champ : établissements de 11 salariés ou plus des secteurs marchand et associatif (hors agriculture) ; France métropolitaine.

Source : « Les relations professionnelles en 2017 : un panorama contrasté du dialogue social dans les établissements ? », *DARES analyses*, n° 15, avril 2018

1. À la lecture de ce document, que peut-on constater en matière de climat social ?
2. Quelles évolutions peut-on remarquer entre les périodes 2008-2010 et 2014-2016 ?

DOCUMENT 7 • LES MOTIFS DE GRÈVE LES PLUS FRÉQUENTS EN 2016 (EN %)

	Rémunération	Emploi	Conditions de travail	Temps de travail
Industrie	57	17	9	13
Construction	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Commerce ¹	59	19	37	20
<i>Dont transports et entreposage</i>	72	26	52	31
Services	44	16	20	15
Ensemble	53	17	18	16

1. Le commerce comprend les entreprises du « commerce ; réparation d'automobiles, et de motocycles », des « transports et entreposage » et de « l'hébergement restauration ».

Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole ayant déclaré un arrêt collectif de travail.

Lecture : 57 % des entreprises de l'industrie indiquent que les rémunérations figurent parmi les motifs des grèves (ou de la grève) survenues en 2015. Le total des motifs est supérieur à 100 % car un même arrêt de travail peut porter plusieurs revendications.

Source : Dares ; enquête Acemo « Dialogue social en entreprise »

Source : *INSEE Références*, édition 2018

1. Quelles informations peut-on tirer de ce document ?

DOCUMENT 8 • QU'EST-CE QUE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE ?

La responsabilité sociale des entreprises se définit comme la manière dont les entreprises intègrent, sur une base volontaire, des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans leurs activités économiques comme dans leurs interactions avec toutes les parties prenantes, qu'elles soient internes (dirigeants, salariés, actionnaires, etc.) ou externes (fournisseurs, clients, etc.). Ce sujet recueille une audience qui s'étend progressivement à toutes les sphères d'activité. Industriels, responsables associatifs, hommes politiques et experts sont toujours plus nombreux à réclamer une mobilisation collective pour mieux appréhender cette thématique dans ses différentes dimensions. Ils y voient une occasion de repenser le modèle de l'entreprise du XXI^e siècle et de susciter de nouvelles dynamiques de croissance durable et inclusive. La Commission européenne incite même les États membres à adopter une nouvelle approche résolument « stratégique » de la RSE, avec l'objectif de concilier exigence de compétitivité et responsabilité sociale. La question n'est donc plus de savoir si les entreprises doivent s'engager en matière de responsabilité sociale et environnementale mais plutôt comment y parvenir. On est loin de la formule de Milton Friedman selon laquelle « la seule responsabilité sociale de l'entrepreneur est d'augmenter ses profits » (The New York Times Magazine, 13 septembre 1970). Encore faut-il s'entendre sur la définition de la RSE.

Source : Responsabilité sociale des entreprises et compétitivité, France Stratégie, janvier 2016

1. Comment peut-on résumer l'intérêt de la Responsabilité sociale de l'entreprise ?

DOCUMENT 9 • RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE ET COMPÉTITIVITÉ : UNE CORRÉLATION POSITIVE

La RSE est significativement corrélée avec la performance économique des entreprises. Quelles que soient la mesure de la performance économique (profit par tête, excédent brut d'exploitation ou valeur ajoutée par tête) et la dimension de la RSE (environnement et éthique, ressources humaines, relation client, relation fournisseur), on observe un écart de performance économique d'environ 13 % en moyenne entre les entreprises qui mettent en place des pratiques RSE et celles qui ne le font pas. Ces écarts de performance moyenne varient selon les

dimensions observées : ils s'échelonnent de 5 % pour la relation client à 20 % pour la dimension « ressources humaines ». Les entreprises qui mettent en place des pratiques RSE semblent ainsi concilier management responsable (envers les clients et fournisseurs, envers les salariés), respect de l'environnement et exigence de compétitivité. Cet écart de performance moyenne, qui traduit une corrélation robuste, peut être dû à un effet direct de la mise en place des pratiques RSE, ou au contraire à l'appétence pour la RSE des entreprises en bonne santé. Il peut aussi provenir de l'effet indirect d'une plus grande efficacité organisationnelle ou d'une attractivité renforcée de ces entreprises auprès de salariés plus motivés donc plus productifs. La supériorité du gain économique imputable à la dimension « ressources humaines » peut s'expliquer par une meilleure valorisation du capital humain et organisationnel de l'entreprise : fondées sur le renforcement continu des compétences et sur le développement de dispositifs managériaux collaboratifs, les pratiques RSE favorisent ici l'innovation organisationnelle, améliorent le climat social et l'efficacité du capital humain spécifique, avec des effets positifs renforcés sur la performance de l'entreprise. Par ailleurs, la synergie entre la mise en place d'une démarche RSE en matière de ressources humaines et d'autres démarches RSE sur le champ environnemental ou sociétal peut démultiplier la performance des entreprises par une plus grande implication des salariés dans la recherche de pratiques innovantes. Le sens de la causalité entre ces différentes dimensions n'est toutefois pas nécessairement univoque, et des facteurs non observés peuvent également contribuer à ces relations observées.

Source : Responsabilité sociale des entreprises et compétitivité, France Stratégie, janvier 2016

1. Pourquoi la responsabilité sociale de l'entreprise ne constitue-t-elle pas forcément un frein à la compétitivité ?

DOCUMENT 10 • LA LOI PACTE

Au mois d'octobre 2017, le gouvernement a annoncé une réflexion sur l'objet social de l'entreprise dans le cadre de son projet de réforme dénommé « Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises » (PACTE). S'agissait-il de mettre au premier plan les ambitions sociales et environnementales de notre système socio-productif pour une autre manière de produire, plus sobre et plus écologique ? Et dans ce cas, comment concilier ces nouveaux objectifs avec les logiques plus classiques de profit et de rentabilité financière ?

Le problème lancinant depuis plusieurs années était celui de « l'objet social » de l'entreprise qui aurait pu être réformé par une intervention législative.

Il était temps enfin aujourd'hui de clarifier cet objet social et de redéfinir les finalités de l'entreprise. Ces thèmes concernent d'abord l'ensemble des agents qui sont parties constitutives de l'entreprise (les salariés et leurs représentants, les dirigeants, les managers, les actionnaires de contrôle, etc.) mais plus largement tous les citoyens du pays compte tenu du rôle de plus en plus sociétal que peut jouer l'entreprise.

Or, pour le moment et au vu de ses déclarations, le gouvernement semble croire que les « associés » (actionnaires, propriétaires) sont les seuls habilités à juger des finalités de l'entreprise.

Certes, le rapport confié par le gouvernement à Jean-Dominique Senard et à Nicole Notat et remis au ministre de l'Économie Bruno Le Maire le 9 mars 2018 recommande une modification du Code civil pour intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans la définition de l'objet social des entreprises.

Le rapport affirme que toute entreprise a une « raison d'être » qui dépasse les exigences de rendement à court terme. Le (ou la) dirigeant(e) peut donc agir dans un cadre de plus long terme afin de mieux intégrer le social et l'environnemental. Cependant, dans l'hypothèse où la raison d'être affichée reste optionnelle et donc non con

Remarque :

Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) ambitionne de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. La loi PACTE a été définitivement adoptée par le Parlement, le 11 avril 2019.

Source : « Loi PACTE : Raison d'être des entreprises et choix du politique », La Tribune, juin 2018

- 1.** Qu'est-ce que la loi PACTE ?
- 2.** Expliquez le passage souligné.
- 3.** En quoi l'objet social de l'entreprise est-il réformé par la loi PACTE ?

Pour des millions de personnes dans le monde, la vie quotidienne est influencée par les choix économiques et sociaux effectués par les entreprises : celles-ci définissent l'organisation du travail, produisent les biens et les services, sont à l'origine des innovations, exploitent les matières premières et réalisent un transfert de richesses entre les nations (dans le cadre du rôle joué par les firmes multinationales). L'entreprise privée est un centre essentiel de création de richesses, un lieu de production et de distribution des biens et services. Mais l'entreprise est également immergée dans un *environnement social* qui fait d'elle à la fois une organisation, en tant que lieu de coordination des activités et de coopération des hommes et des femmes qui y travaillent, et une institution sociale où se déploient des conflits et des intérêts contradictoires, et où sont produites des normes et des valeurs dans les divers contextes juridiques, sociaux et politiques où son action se déploie (respect de lois concernant le travail, l'environnement, etc.) L'entreprise est donc un objet complexe, au sens où elle est à la fois un lieu de production, une organisation et une institution : elle forme un ensemble tourné vers l'objectif de la production, mais en tant que communauté humaine, elle est un système d'acteurs sociaux, un lieu où se nouent des contrats, des négociations, des relations sociales, mais où peuvent aussi éclater des conflits.

1. L'entreprise au regard de l'économiste

Pour les économistes, l'entreprise se distingue des autres organisations productives par son caractère marchand. L'entreprise, est, depuis les premières analyses de Ronald Coase en 1937 sur « la nature de la firme », un mode de coordination des activités économiques alternatif au marché. Coase montre notamment que l'entreprise et le marché sont deux

formes alternatives de coordination économique : la coordination des comportements est assurée par le système des prix sur le marché, alors qu'au sein de l'entreprise, elle est assurée par un système hiérarchique (avec des rapports de pouvoir entre propriétaires, cadres dirigeants et autres salariés). L'entreprise peut par exemple choisir de recourir ponctuellement au marché pour bénéficier de la compétence d'un travailleur, ou décider d'embaucher durablement cette personne en tant que salarié. Dans le premier cas, sa rémunération dépendra du prix sur le marché du travail, tandis que dans le second, celle-ci sera fonction de règles formelles ou informelles fixées dans l'entreprise.

Coase explique que le recours au marché ou la production au sein de l'entreprise engendrent des coûts :

- Le recours au marché entraîne des coûts de transaction : essentiellement des coûts liés à la découverte des prix adéquats (recherche des prix les plus bas pour l'achat des consommations intermédiaires, par exemple), des coûts de négociation et de conclusion du contrat (un accord peut prendre du temps et nécessiter le recours à des compétences juridiques coûteuses). Ces coûts sont principalement le fruit de l'incertitude et des problèmes d'accès à l'information. De leur niveau dépend le choix de l'entrepreneur de produire au sein de l'entreprise (ce que l'on appelle « internaliser »), ou de déléguer à une autre entreprise (c'est-à-dire « externaliser »).
- La production en interne engendre des coûts d'organisation : au-delà du coût de fabrication (coût des facteurs de production et des consommations intermédiaires), un certain nombre de coûts sont induits par la définition précise des tâches, des règles et des rapports de subordination hiérarchique rationnellement établis, inhérents à la bureaucratie.

La théorie des coûts de transaction a été développée par O. Williamson (prix Nobel d'économie 2009) dans les années 1970, à partir des travaux précurseurs de R. Coase. Elle place l'étude des institutions au centre de l'analyse économique, en conservant l'hypothèse de rationalité des agents. L'existence des firmes en tant qu'institutions alternatives au marché se justifie lorsque ce dernier présente une efficacité moindre, du fait de la présence de coûts de transactions et de la possibilité de comportements opportunistes. Ces derniers consistent à ne pas respecter les engagements pris par l'agent dans le cadre d'une relation marchande. Par exemple, un salarié fournit peu d'efforts au travail, ou un assuré ne donne pas les informations correctes sur sa situation. Cette théorie explique que la comparaison des coûts d'organisation avec les coûts de transaction permet de déterminer le mode de coordination le plus adapté : si une transaction marchande supplémentaire présente un coût supérieur à celui engendré par la production par l'entreprise, alors l'agent économique choisira d'internaliser cette activité (c'est-à-dire la réaliser dans le cadre hiérarchique de l'entreprise).

L'entreprise a besoin d'être gouvernée, et il faut dès lors trouver un équilibre entre la nécessaire centralisation des décisions au sein de la hiérarchie, et la division du travail dans la production qui implique une certaine décentralisation des activités. La gouvernance de l'entreprise recouvre l'ensemble des mécanismes qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs des dirigeants et d'influencer leurs décisions. La gouvernance se différencie du gouvernement *stricto sensu*, qui suppose une organisation centralisée et hiérarchisée du pouvoir : abstraction faite d'éventuels rapports hiérarchiques, celle-ci suppose une coopération complexe de plusieurs parties prenantes, déterminées à partager un objectif commun (*affectio societatis*), en dépit de divergences d'intérêt qui peuvent entraîner des oppositions.

2. L'entreprise au prisme du sociologue

La coopération est le mode normal de relations sociales entre les acteurs de l'entreprise. Elle est obtenue par le respect de normes juridiques (immatriculation de l'entreprise, code des impôts, code du travail) ou contractuelles, et par la recherche de l'adhésion de ses différents acteurs (que l'on appelle les « parties prenantes »). L'entreprise peut être pour les individus une instance de socialisation secondaire, et elle est aussi un lieu de sociabilité (contacts et liens entretenus avec ses collègues de travail). Parce qu'elle implique la mise en œuvre d'un pouvoir, d'une organisation hiérarchique, et qu'elle doit composer avec des divergences de vue sur les objectifs, sur ses normes de fonctionnement et sur la répartition de la valeur ajoutée, l'entreprise peut être confrontée à des tensions voire à des conflits (tensions entre les salariés et la direction, voire grève, manifestations, actions symboliques). Les organisations syndicales favorisent l'expression des conflits, facilitent l'organisation des conflits ouverts, mais ils jouent aussi un rôle important dans le dialogue et la négociation collective, ainsi que dans la phase finale d'éventuels conflits. Mais loin de s'opposer à la coopération, le conflit lui est souvent complémentaire. Parce qu'il oblige les acteurs à dépasser des tensions non régulées, contraires à l'efficacité de l'entreprise, et parce qu'il comporte souvent des résultats concrets pour les salariés, le conflit (et sa résolution) peut ouvrir les conditions d'une nouvelle phase de coopération. C'est la raison pour laquelle dans beaucoup de pays développés, la loi impose l'ouverture de négociations pour prévenir l'éclatement des conflits, soit dans la période qui les précède, soit à l'occasion de rencontres périodiques entre « partenaires sociaux » (ce qu'on appelle le dialogue social entre les organisations patronales et syndicales).

L'entreprise n'est pas un agent économique déconnecté de la société. L'entreprise et la société sont en interaction : l'action de l'entreprise a des implications sur la société, et celle-ci a des implications sur la vie de l'entreprise. Selon la Commission européenne, la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est « *la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société* ». La responsabilité sociale de l'entreprise (*corporate social responsibility* aux États-Unis) suppose le principe selon lequel l'entreprise a des obligations non seulement envers ses actionnaires (les propriétaires du capital), mais également envers de ses salariés et de la société civile. On évoque parfois une entreprise « *citoyenne* », qui affirme respecter un certain nombre de valeurs qu'elle entend partager avec la société au sein de laquelle son action se développe. En mars 2018, en France, Jean-Dominique Senard, président du groupe Michelin, et Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT, ont remis un rapport d'étude après une mission intitulée « *Entreprise et intérêt général* », à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Muriel Pénicaud, ministre du Travail et Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice. Les propositions ont alimenté la loi du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) votée en 2018. Le texte porte sur la gouvernance de l'entreprise et la nécessité de changer son « *objet social* », afin qu'il soit moins tourné vers la recherche du profit, mais il a aussi pour ambition d'améliorer le dialogue social et la prise en compte des parties prenantes, en augmentant le nombre d'administrateurs salariés notamment. Il a également modifié certains articles importants du Code civil pour préciser la « *raison d'être* » des entreprises : l'article 1833 du Code civil a été amendé pour consacrer la notion jurisprudentielle d'« *intérêt social* » et pour affirmer la nécessité pour les sociétés de prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux inhérents à leur activité. Et

l'article 1835 du Code civil a été aussi été réécrit pour reconnaître la possibilité aux sociétés qui le souhaitent de se doter d'une « raison d'être » dans leurs statuts, au titre des engagements pris en matière de responsabilité sociale et environnementale. L'objectif est ici d'inscrire la « raison d'être » de l'entreprise dans un projet davantage soucieux du long terme et de l'intérêt collectif.

Qu'avons-nous appris ?

Exercice 1 QCM

1. L'entreprise est incitée à recourir au marché :

- a. Lorsque les coûts de transaction sont supérieurs aux coûts d'organisation
- b. Lorsque les coûts d'organisation sont supérieurs aux coûts de transaction
- c. Lorsque les coûts de transaction sont nuls.
- d. Lorsque les coûts d'organisation sont plus élevés que le taux de marge

2. L'entreprise est incitée à produire en interne :

- a. Lorsque les coûts de transaction sont supérieurs aux coûts d'organisation
- b. Lorsque les coûts d'organisation sont supérieurs aux coûts de transaction
- c. Lorsque les coûts de transaction sont nuls.
- d. Lorsque les coûts d'organisation sont plus élevés que le taux de marge

3. La théorie des coûts de transaction est due aux travaux de :

- a. Schumpeter
- b. Williamson
- c. Marshall
- d. Marx

4. Lorsqu'une entreprise transfère à une entreprise sous-traitante une partie de sa production, on parle :

- a. De délocalisation
- b. D'externalisation

- c. D'opération de concentration
 - d. De fragmentation de la production
- 5. La gouvernance de l'entreprise dominée par les propriétaires du capital est :**
- a. La gouvernance actionnariale
 - b. La gouvernance partenariale
 - c. La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)
 - d. La gouvernance financière
- 6. La cessation collective et concertée du travail par les salariés d'une entreprise en vue d'appuyer des revendications professionnelles :**
- a. La négociation
 - b. La grève
 - c. La coopération
 - d. La responsabilité sociale de l'entreprise
- 7. En France, la réforme de l'objet social de l'entreprise a été mise en œuvre par :**
- a. La loi PACTE
 - b. La loi SRU
 - c. La réforme du Code du travail
 - d. La loi ELAN

Exercice 2 Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
La gouvernance des entreprises est toujours totalement centralisée		
La gouvernance de l'entreprise a toujours pour but de maximiser la rémunération des actionnaires		

La coopération entre les parties prenantes de l'entreprise est un facteur d'efficacité		
La Responsabilité sociale de l'entreprise est compatible avec la compétitivité		
L'entreprise est incitée à produire en interne lorsque les coûts d'organisation sont supérieurs aux coûts de transaction		
En 2016, les motifs de grève les plus fréquents concernaient les rémunérations		
Dans le modèle de gouvernance « <i>stakeholder</i> », un équilibre entre les différentes parties prenantes de l'entreprise est recherché		
Depuis le milieu des années 2000, le climat social dans les entreprises s'est fortement dégradé		
Dans les entreprises, le conflit précède toujours les négociations collectives		
La loi PACTE renforce la responsabilité sociale des entreprises		

Testez vos capacités

Exercice 1 Les caractéristiques des deux modèles de gouvernance de l'entreprise :

Gouvernance « managériale » (ou « partenariale »)	Gouvernance « actionnariale »

Période concernée		
Qui dirige ?		
Qui contrôle ?		
Comment l'entreprise est-elle perçue ?		

Exercice 2 Les parties prenantes de l'entreprise

Connues en anglais sous le nom de « stakeholders », les parties prenantes de l'entreprise regroupent l'ensemble de ceux qui participent à sa vie économique (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires), de ceux qui observent l'entreprise (syndicats, ONG), et de ceux qu'elle influence plus ou moins directement (société civile, collectivité locale). Les « parties prenantes » sont toutes les personnes ayant un intérêt dans les activités de l'entreprise [...]

Les entreprises socialement responsables sont non seulement transparentes envers leurs parties prenantes, mais elles veillent aussi à servir l'ensemble de leurs intérêts (ce qu'on appelle en anglais la « stakeholders value »). Elles s'opposent en cela aux entreprises pour qui le rendement à court terme est la seule et unique priorité (en anglais « shareholder value »). Ce sont des entreprises qui agissent uniquement pour satisfaire leurs actionnaires.

Le concept de partie prenante renvoie à une vision de l'entreprise fondée sur une gouvernance négociée, c'est-à-dire où la question du bénéfice de l'actionnaire et de son augmentation ne sont pas les principaux objectifs à atteindre. C'est un modèle de gouvernance dans lequel ce sont les intérêts des

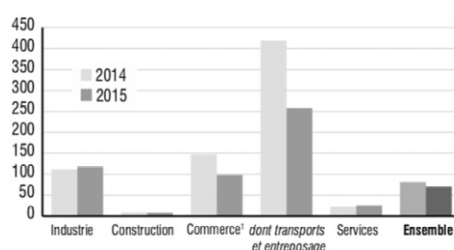
acteurs de l'entreprise qui sont primordiaux, car ce sont eux qui assureront sa prospérité [...]

Source : Novethic, 2018

1. Complétez le tableau en recherchant les intérêts privilégiés par les différentes « parties prenantes » de l'entreprise :

Acteurs	Intérêts privilégiés
Managers, gestionnaires	
Actionnaires	
Salariés	
Consommateurs-Clients	
Fournisseurs	
Collectivité locale	
Banque	

Exercice 3 Les grèves en 2014 et 2015



Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole ayant déclaré un arrêt collectif de travail.

Lecture : dans l'industrie, le nombre de journées individuelles non travaillées (JONT) pour fait de grève rapporté aux effectifs salariés de ce secteur équivaut à 117 jours pour 1 000 salariés en 2015.

Source : INSEE Références, édition 2018

1. Quels sont les secteurs où les grèves ont été les plus fréquentes en 2015 ?
2. Quelles évolutions peut-on constater entre 2014 et 2015 ?

Épreuve commune de contrôle continu

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

DOCUMENT 1 • REVENU DISPONIBLE BRUT, DÉPENSE DE CONSOMMATION ET ÉPARGNE DES MÉNAGES ORDINAIRES (*) EN 2011 SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Ensemble Ménages ordinaires
Revenu disponible brut	30 100	48 148	56 081	54 975	43 330	33 503	45 283
Dépense de consommation	29 198	42 412	44 774	41 422	38 446	27 086	37 548
Épargne brute	902	5 736	11 307	13 553	4 884	6 418	7 735
Taux d'épargne (en %)	3,00 %	11,91 %	20,16 %	24,65 %	11,27 %	19,15 %	17,08 %

Champ : ménages ordinaires, hors Sifim

(*) Ménages ordinaires (hors personnes vivant en collectivités) y compris entrepreneurs individuels

Source : Insee, Comptes nationaux, Base 2010

Source : « Les comptes de la Nation 2016 », Insee résultats, 30 mai 2017

1. Quelle relation peut-on établir entre le revenu disponible, les dépenses de consommation et l'épargne des ménages ? (3 points)
2. Montrez que les ménages dégagent des capacités de financement. (3 points)
3. Caractérisez le comportement d'épargne des ménages selon l'âge de la personne de référence. (4 points)

Deuxième partie : Raisonnement appuyé sur un documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous illustrez la diversité des figures de l'entrepreneur

DOCUMENT 1

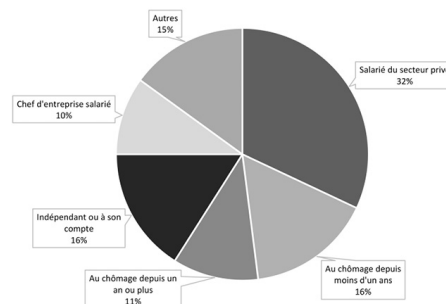
Examinant les revenus d'activité des près de deux millions de personnes non salariées exerçant en France dans l'ensemble des secteurs non agricoles en 2009, une étude de l'Insee présente ainsi ces effectifs : « ces entrepreneurs individuels, professionnels libéraux

ou gérants majoritaires de sociétés exercent une activité indépendante dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services ». La précision importe pour distinguer l'épaisseur du rôle entrepreneurial : allant de l'individu au créateur et dirigeant de société, l'approche statistique de l'entrepreneur qui se fonde sur le statut juridique d'activité indépendante est extensive. Mais la comparaison avec les salariés est instructive. Elle montre notamment que la dispersion des revenus d'activité est beaucoup plus forte chez ces indépendants que chez les salariés, en raison du poids des hauts revenus chez les non-salariés, mais aussi de la présence des revenus négatifs ou nuls pour un neuvième des non-salariés, dans l'année considérée. [...]

On peut [caractériser les conceptions de l'entrepreneur] selon trois dimensions principales : l'apport et l'allocation stratégique de capitaux ; la position et la responsabilité dans l'organisation (la firme) ; la prise en charge des risques attachés à des initiatives dont le succès et la rentabilité sont incertains, et dont l'ambition et la capacité d'innover sont une des incarnations possibles. En somme, les trois figures clés de l'entrepreneur sont le manieur de capitaux, le chef d'entreprise et l'individu apte à tirer parti de l'horizon incertain et ouvert de l'action économique.

Source : Pierre-Michel Menger, « À la recherche de l'entrepreneur », in *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, 2014

DOCUMENT 2 • SITUATION DE L'ENTREPRENEUR AVANT LA CRÉATION EN 2014



Champ : France, entreprises créées au cours du premier semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, Sine 2014, Interrogation 2014

Source : Shamrock RH, 2019

<http://www.shamrock-rh.fr/fonctions-recrutees/direction-financiere-groupe-grande-entreprise/>

Table des matières

Science Économique

Thème 1

Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

1. Qu'est-ce qu'un marché ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

2. Le fonctionnement d'un marché concurrentiel

Sensibilisation

Cours

Évaluation

3. La dynamique du marché

Sensibilisation

Cours

Évaluation

4. Marché de concurrence et allocation optimale des ressources

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Thème 2

Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

1. Pouvoir de marché : des barrières à l'entrée à la situation de monopole

Sensibilisation

Cours

Évaluation

2. La concurrence imparfaite. Oligopole et monopole

Sensibilisation

Cours

Évaluation

3. La politique de la concurrence

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Thème 3

Quelles sont les principales défaillances du marché ?

1. Les asymétries d'information

Sensibilisation

Cours

Évaluation

2. Les externalités

Sensibilisation

Cours

Évaluation

3. *Les biens collectifs et les biens communs*

Sensibilisation

Cours

Évaluation

4. *L'intervention publique face aux défaillances du marché*

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Raisonnement argumenté

Thème 4

Comment les agents économiques se financent-ils ?

1. *Épargne, financement et taux d'intérêt*

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers l'épreuve commune de contrôle continu

2. *Comment les entreprises se financent-elles ?*

Sensibilisation

Cours

Évaluation : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

3. *Comment un État parvient-il à se financer ?*

Sensibilisation

Cours

Vers l'épreuve commune de contrôle continu

Thème 5

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

1. À quoi sert la monnaie ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

2. Qui crée la monnaie ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

3. Comment fonctionne la politique monétaire de la Banque centrale ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

4. Quel est le rôle de la Banque centrale face à la crise ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Raisonnement argumenté

Sociologie et science politique

Thème 1

Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?

1. La socialisation crée des dispositions

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac

2. La socialisation en fonction des configurations familiales

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac

3. Quel est le rôle de la socialisation secondaire ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

4. Une socialisation plurielle

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Traitement de l'information

Thème 2

Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

1. Quels liens relient les individus au sein de différents groupes sociaux ?

Sensibilisation

Cours

Point méthode

Évaluation

2. Processus d'individualisation et formes de solidarité

Sensibilisation

Cours

Évaluation

3. Comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent-elles au lien social ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

4. Affaiblissement ou rupture des liens sociaux

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Thème 3

Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

1. Comment le contrôle social s'exerce-t-il ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

2. La déviance et son traitement social sont-ils des phénomènes uniformes ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Dissertation

3. Comment peut-on expliquer la déviance ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers l'épreuve commune de contrôle continu

4. Peut-on facilement mesurer la délinquance et son évolution ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Thème 4

Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Thème 5

Voter : une affaire individuelle ou collective ?

1. Comment interpréter la participation électorale à partir d'indicateurs ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

2. Comment comprendre la participation électorale ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

3. Pourquoi le vote est-il à la fois un acte individuel et un acte collectif ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Sujet de type bac - Épreuve en contrôle continu

4. Comment comprendre la volatilité électorale ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Sujet de type bac – Épreuve en contrôle continu

Vers le bac : Épreuve commune de contrôle continu

Regards croisés

Thème 1

Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques...

1. Des réactions diverses à des risques variés

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Traitement de l'information

2. Les effets positifs et négatifs du partage des risques

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Dissertation

3. Les principes et les institutions de la gestion collective des risques.

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac

4. La protection sociale et le principe de la solidarité collective

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Dissertation

Thème 2

Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?

1. Comment l'entreprise s'organise-t-elle ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

2. Comment les entreprises sont-elles gouvernées ?

Sensibilisation

Cours

Évaluation

Vers le bac : Épreuve commune de contrôle continu